

**La consécration et la canonisation littéraires
au Canada français (1945-2017)
Étude de la réception critique
de *Bonheur d'occasion* et de *Pélagie-la-Charrette***

Mélanie Lescort

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de
Doctorat en lettres françaises

Département de français
Faculté des arts
Université d'Ottawa

© Mélanie Lescort, Ottawa, Canada, 2019

RÉSUMÉ

Cette thèse étudie le processus de consécration et de canonisation de deux œuvres phares, soit *Bonheur d'occasion* (1945) de Gabrielle Roy et *Pélagie-la-Charrette* (1979) d'Antonine Maillet, qui ont remporté d'importants prix littéraires dont le prix Femina (1947) et le prix Goncourt (1979) afin de cerner la place qu'occupent les littératures périphériques dans la République mondiale des lettres. Je procède donc à une analyse de la réception critique des deux romans en lien avec trois moments clefs de l'histoire littéraire canadienne-française et franco-canadienne, soit 1) l'époque du développement d'institutions littéraires canadiennes-françaises, de la professionnalisation du métier de critique et de la québéçisation des institutions littéraires (1939-1969) 2) celle de la consolidation du mouvement indépendantiste au Québec et du développement d'institutions littéraires francophones régionales à l'extérieur de celui-ci (1970 à 1989) et 3) celle de la mondialisation, de l'ouverture, du décentrement et du pluralisme institutionnel (1990 à 2017). Ma thèse s'inscrit donc dans le cadre des plus récents travaux portant sur la légitimation littéraire et sur le fonctionnement du champ littéraire.

Pour mener à bien mon projet, je dresse un portrait du milieu littéraire francophone du Canada à ces époques et j'analyse la réception critique des œuvres en lien avec ces moments. Je m'intéresse donc à la réception immédiate (lors de leur parution), à celle qui suit la réception des prestigieux prix français, puis à long terme. En abordant mon corpus de textes critiques en fonction de l'histoire du développement des institutions littéraires et du parcours des œuvres, je suis en mesure de cerner l'horizon d'attente des lecteurs aux diverses époques et de voir sa transformation et son évolution. Cette démarche me permet, en conclusion, d'identifier les particularités du processus de consécration et de légitimation des œuvres à l'étude.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice de thèse, Madame Lucie Hotte, de m'avoir guidée tout au long de ce parcours universitaire et de projet de vie qu'est la thèse. Cette femme, d'une grande générosité, a partagé avec moi une expertise et un savoir-faire incommensurables. C'est un privilège pour moi d'avoir pu collaborer auprès d'une chercheuse dont la rigueur est infaillible et la culture, vaste. Je suis infiniment reconnaissante pour tout son appui.

Je remercie également ma mère, Angèle, et mon conjoint Justin, pour leur dévouement envers moi, leur amour et leur soutien inconditionnel. Les mots ne suffisent pas pour leur exprimer ma gratitude. Leur écoute, leur encouragement et leurs précieux conseils n'ont jamais manqué. Je les remercie d'avoir vécu cette aventure à mes côtés et d'avoir grandi avec moi.

Pour terminer, j'aimerais remercier l'Université d'Ottawa et le Département de français pour leur appui financier, grâce à la Bourse d'admission et à la Bourse Françoise-et-Yvan-Lepage (2015-2016).

INTRODUCTION

Dans les années 1980 et 1990, les chercheurs ont voulu mieux comprendre le fonctionnement de l'institution littéraire, dont les processus relatifs à la réception et à la légitimation des œuvres. Ils ont développé de nouvelles méthodes pour analyser la réception critique des œuvres littéraires et de nouvelles théories permettant d'avoir une meilleure compréhension des processus de consécration et de canonisation. L'une des chercheuses ayant participé au renouvellement des théories sur l'institution littéraire est Pascale Casanova qui, dans *La République mondiale des Lettres*, s'inspire de l'allégorie du motif dans le tapis, tirée d'une nouvelle de l'écrivain américain Henry James, afin d'expliquer en quoi la valeur d'une œuvre ne peut être déterminée qu'en relation avec la production littéraire mondiale. Pour Casanova,

[l]e préjugé de l'insularité constitutive du texte empêche de considérer l'ensemble de la configuration [...] c'est-à-dire la totalité des textes, des œuvres, des débats littéraires et esthétiques avec lesquels il entre en résonance et en relation et qui fondent sa véritable singularité, son originalité réelle¹.

L'allégorie lui permet donc d'émettre l'hypothèse de l'existence d'une République mondiale des lettres, qui repose sur des rapports de force entre les littératures nationales. Casanova contribue ainsi au débat sur la littérature mondiale et la question des canons littéraires en expliquant en quoi l'importance des œuvres ne peut être expliquée qu'en lien avec tout l'*espace* littéraire, soit l'ensemble de la production littéraire sur le plan mondial. Son objectif principal est donc de « repenser toute la question de la perspective critique et les fondements esthétiques sur lesquels elle repose² ». Elle souhaite, plus précisément, comprendre comment

¹ Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 13.

² *Ibid.*, p. 12.

les œuvres deviennent connues, sont légitimées et consacrées; bref, comment s'érige leur valeur littéraire. Selon Casanova, pour s'inscrire dans l'institution mondiale des lettres, l'œuvre doit d'abord passer par les instances de consécration locales, puis nationales. Toutefois, afin d'être admise dans le canon, elle doit recevoir une consécration mondiale. Cette reconnaissance ultime est, selon Casanova, le plus souvent obtenue grâce aux instances de consécration parisiennes. Ainsi, puisque les œuvres sont jugées et comparées selon les critères de la métropole, elles devraient, pour se démarquer, pouvoir être lues et évaluées selon les mêmes critères d'excellence que les œuvres françaises.

Casanova reconnaît l'étendue du pouvoir dévolu à Paris en tant que capitale de la République des lettres. Elle souligne cependant que le contrôle qu'elle détient devient de plus en plus disputé alors que de nouveaux centres émergent. Les littératures émergentes se positionnent en fonction de ce qu'elle nomme le « principe de différenciation », soit le fait que la place d'une littérature est déterminée en relation avec celle des autres. En effet, comme les littératures participent à la construction identitaire des nations dont elles émergent, elles se forment en fonction des rivalités que ces nations entretiennent entre elles. Les auteurs locaux sont donc tiraillés entre la nécessité de faire valoir leur spécificité identitaire à travers leurs écrits et leur aspiration à s'inscrire, c'est-à-dire à se concurrencer, au sein du monde littéraire universel.

Casanova évoque également la notion d'ancienneté pour expliquer pourquoi tant d'importance est accordée aux instances critiques parisiennes et pourquoi Paris détient, symboliquement, un plus grand pouvoir de consécration³. En raison de son autorité, ce sont ces textes reconnus universellement qui balisent les critères de la légitimité littéraire. Il est à

³ *Ibid.*, p. 28.

supposer que les auteurs des milieux exigus accorderaient de l'importance à être reconnu par un centre qui, vu l'absence d'ancienneté de la scène littéraire locale, accroîtrait leurs chances d'être consacrés. En effet, les littératures de l'exiguïté sont parfois moins présentes au sein de la République des lettres à cause justement de la petitesse de leur milieu. Cette république est menée par une société de lettrés qui établit les normes⁴ et qui détient le pouvoir de décider de ce qui est littéraire et celui de consacrer les œuvres. Dépourvues de ces moyens, les communautés ayant un plus faible capital littéraire sont donc marquées par la dispersion et la précarité du public (petit nombre de lecteurs réels) et circonscrites par le nombre limité de moyens de diffusion (maisons d'édition, librairies, bibliothèques, revues, journaux) à leur disposition⁵. La définition que propose Jacques Dubois des littératures dites « minoritaires » permet de constater que l'accès aux institutions littéraires n'est pas universel. En effet, selon lui, ces littératures peuvent être définies comme « celles que l'institution exclut du champ de la légitimité ». Dubois concède toutefois qu'elles sont « prévues » par le système et que leur exclusion n'est donc que partielle. Selon lui, même si ces littératures apparaissent dans des manuels ou des histoires littéraires, elles n'y figurent que de façon marginale. On peut donc déduire que les littératures acadiennes et francophones de l'Ouest canadien, dont il sera question dans cette thèse, seraient en fait doublement marginalisées. Elles seraient exclues puisqu'elles se trouvent « géographiquement et culturellement coupées des lieux dominants⁶ » : elles ont des producteurs différents et elles sont loin des instances de

⁴ *Ibid.*, p. 38.

⁵ *Ibid.*, p. 31.

⁶ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature*, Bruxelles-Paris, Labor-Nathan, coll. « Dossier-média », 1986, p. 129-137.

consécration, dont les institutions du Québec et de Paris. Elles seraient aussi « parallèles » en raison de l'absence de réseau de diffusion propre à leur milieu.

Problématique

Dans ce contexte, que peut-on dire du processus de consécration des « petites littératures », notamment des littératures franco-canadiennes⁷? Dans ma thèse, je souhaite réfléchir à la place qu'occupent les littératures de l'exiguïté dans la République mondiale des lettres pour ainsi découvrir comment des textes de l'Acadie et de l'Ouest canadien peuvent accéder au canon littéraire. Au Canada français, le Québec a longtemps assumé les fonctions que Casanova assigne à Paris. Pour certains, il les assure toujours. À partir des années 1970, les littératures franco-canadiennes ont cependant développé leur propre réseau institutionnel, et ce tant en ce qui concerne la production, l'édition, la diffusion que la réception. J'espère donc découvrir si l'institutionnalisation littéraire franco-canadienne permet la mise en place de processus de consécration et de canonisation distincts, spécifiques à ces corpus.

Mon objectif principal est d'étudier l'évolution des processus de consécration et de canonisation de ces œuvres. Les œuvres franco-canadiennes de l'Ouest, de l'Ontario et de l'Acadie sont-elles encore dépendantes du réseau québécois? Quels critères sont utilisés pour évaluer les œuvres de l'exiguïté? Sont-ils les mêmes que ceux utilisés pour évaluer les œuvres du centre? Comment leur singularité est-elle expliquée? Appartiennent-elles à plus d'un réseau de reconnaissance littéraire? Plus précisément, cette thèse a pour but d'étudier le processus de consécration et de canonisation d'œuvres provenant de la francophonie canadienne à trois

⁷ La critique littéraire et les historiens de la francophonie canadienne distinguent la période « canadienne-française » qui se termine avec la Révolution tranquille en 1969 et la période « franco-canadienne » qui signale, au début des années 2000, un retour à un référent pan-canadien, pour les francophones, mais qui exclut le Québec.

moments clefs de l'histoire littéraire afin de cerner diachroniquement les particularités du processus de reconnaissance institutionnelle des œuvres au Canada français. Par l'entremise de l'analyse de la réception critique, j'espère observer comment ces œuvres obtiennent un statut privilégié et dans quelle mesure les transformations institutionnelles ont un impact sur leur accession au canon. Cette thèse sur le processus de consécration des œuvres en contexte minoritaire canadien-français s'inscrit donc dans le cadre des travaux portant sur les canons littéraires et la réception. Il s'agira alors de déterminer quelles ont été les répercussions de l'autonomisation de la littérature canadienne-française en regard de la littérature française entre 1939 et 1970. Quel a été l'impact de l'institutionnalisation de la littérature québécoise? Quelle place ont occupée et occupent toujours les écrivains venant de l'extérieur du Québec dans le canon québécois? Peut-on parler d'un canon franco-canadien? Pour répondre à ces questions, je procéderai à une analyse de la réception critique de deux romans d'auteurs phares, l'une du Manitoba (Gabrielle Roy) et l'autre de l'Acadie (Antonine Maillet) qui illustre le contexte institutionnel des périodes littéraires à l'étude et la place qu'occupent les écrivains franco-canadiens dans les canons littéraires canadien, canadien-français, québécois, franco-canadien et international.

Le corpus et la périodisation

Les œuvres à l'étude sont *Bonheur d'occasion* (1945) de Gabrielle Roy et *Pélagie-la-Charrette* (1979) d'Antonine Maillet. Ces auteurs et leurs œuvres ont été choisies en fonction de leur lieu d'origine, des prix qu'elles ont reçus, de la date de publication des œuvres et donc

de leur capacité de représenter le contexte littéraire de réception à trois moments entre 1939 et 2017, soit de 1939 à 1969, de 1970 à 1989 et de 1990 à 2017⁸.

La première période s'étend du début de la Seconde Guerre mondiale en 1939, jusqu'en 1969. Elle est divisée en deux sous-périodes : d'abord, celle de l'autonomisation de la littérature canadienne-française en regard de la littérature française⁹ de 1939 à 1959, suivi de la professionnalisation de la critique et de la québéçisation des institutions qu'entraîne la Révolution tranquille (1960 à 1969). À l'aube de la guerre, la littérature porte déjà en elle les signes d'une pré-révolution ou, selon Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, d'une révolution anticipée¹⁰. Déjà en 1947, l'éditeur et romancier Robert Charbonneau « parle ouvertement de l'indépendance de la littérature québécoise par rapport à Paris¹¹ ». Auguste Viatte souligne aussi, dans les années 1960, l'urgence pour le Québec d'autonomiser sa littérature par rapport à celle de Paris. Selon lui, l'étude des littératures devait à présent se faire « pays par pays¹² ». Cette période mouvementée est associée au fameux manifeste de Paul-Émile Borduas, *Refus global*, paru en 1948¹³, qui critique les valeurs conservatrices et l'immobilisme social au Québec. Elle se termine avec l'éclatement du Canada français à la suite des États généraux du Canada français (1966-1969)¹⁴ et la création

⁸ Cette périodisation, qui sert d'armature à ma thèse, s'articule autour de facteurs à la fois temporels, sociohistoriques, institutionnels et littéraires.

⁹ Voir aussi : Nicole Fortin, *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994.

¹⁰ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Éditions Boréal, 2007, p. 282.

¹¹ *Ibid.*, p. 278.

¹² François Provenzano, « Francophonie. Idéologie, variation, canon : modèle québécois pour la francophonie littéraire », *Tangence*, n° 100, 2012, p. 138-139.

¹³ Paul-Émile Borduas, *Refus global et autres écrits*, Montréal, Éditions TYPO, 2010, [en ligne] http://www.edtypo.com/medias/3/10/ext_9782892952568.pdf (page consultée le 5 mai 2014.).

¹⁴ Voir à ce sujet les travaux de Marcel Martel, soit *Les États généraux du Canada français, trente ans après : actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1998 et *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada*

subséquente d'institutions littéraires autonomes en Acadie, en Ontario et dans l'Ouest canadien.

La deuxième période s'étend de 1970 à 1989 alors que le mouvement d'indépendance nationale au Québec prend de l'ampleur. Après les États généraux de la fin des années 1960, une fissure se crée entre le Québec et les autres provinces francophones. Pierre Savard explique que cette rupture apparaît lorsque « la vague des nationalistes québécois affirme résolument que le salut du Québec ne peut s'accomplir en même temps que le sauvetage des francophones hors Québec¹⁵ ». Le mouvement politique aura des répercussions sur le monde littéraire : la naissance de l'identité québécoise amène une redéfinition du corpus. La littérature auparavant connue sous le nom de littérature canadienne-française devient dès lors la littérature québécoise. Les écrivains des autres régions du Canada ne se sentent pas parties prenantes de ce nouveau corpus. Ce sera particulièrement le cas pour les jeunes auteurs qui arrivent à ce moment sur la scène littéraire. Dans leur histoire de la littérature québécoise, Biron, Dumont et Nardout-Lafarge se fondent sur l'essai de François Paré pour expliquer l'émergence des littératures acadienne, franco-ontarienne et franco-ouestienne :

[l]es littératures créent dans une large mesure leur propre envergure. Ainsi ces littératures parviennent-elles parfois à émerger, à leurs yeux du moins, comme centralités; mais cette fabrication d'une image et d'une histoire hégémoniques ne se produit qu'à travers le renvoi vers

français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.

¹⁵ Pierre Savard, « Relations avec le Québec », dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 247-248 cité dans Lucie Hotte et Johanne Melançon, *Introduction à la littérature franco-ontarienne*, Sudbury, Prise de parole, 2010, p. 51.

une « province » métaphorique de toutes les conditions d'exiguïté et d'indifférence qui président malgré leur genèse¹⁶.

Ces communautés se retrouvent alors « sans identité¹⁷ » ou « privées de leur identité¹⁸ ». Elles doivent fonder de nouvelles traditions littéraires et se doter de leurs propres institutions. C'est à ce moment que sont créées les premières maisons d'édition francophones modernes à l'extérieur du Québec soit les Éditions d'Acadie (1972) au Nouveau-Brunswick, les Éditions Prise de parole (1973) en Ontario et les Éditions du blé (1974) au Manitoba. Cette époque est souvent désignée comme celle de la « prise de parole » collective de jeunes écrivains qui tentent de dire leur réalité et de fonder l'identité de leur communauté.

Le visage des littératures québécoise et franco-canadiennes change entre 1990 et 2015. Le décentrement de la littérature est un des principaux changements au cœur de cette troisième période. Les fondements traditionnels sur lesquels reposait la solidarité de ces littératures évoluent. Elles sont marquées par ce que Biron, Dumont et Nardout-Lafarge nomment un décentrement de la littérature et un pluralisme exacerbé. Au Québec, le décentrement prend la forme d'une distanciation par rapport aux référents identitaires nationaux, soit ce que les trois auteurs appellent des signes de québécity (projet national, religion...) ¹⁹. La littérature québécoise profite ainsi d'une nouvelle ouverture et de la venue de nouveaux écrivains migrants. Par conséquent, elle délaisse les thématiques identitaires québécoises collectives au profit de thèmes plus individuels. Dans les œuvres, ce pluralisme se fait sentir par l'émergence ou l'essor de transgressions génériques, de l'autofiction et du roman intimiste. En littérature franco-canadienne, des changements similaires se font sentir. Cette période est caractérisée

¹⁶ François Paré, cité par Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *op. cit.*, p. 571. La référence à Paré n'est pas précisée dans le texte.

¹⁷ Lucie Hotte et Johanne Melançon, *op. cit.*, p. 51.

¹⁸ Lucie Hotte, « Littérature et conscience identitaire : l'héritage CANO », dans Andrée Fortin (dir.), *Produire la culture, produire l'identité?*, Sainte-Foy, PUL, « Culture française d'Amérique », 2000, p. 54.

¹⁹ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *op. cit.*, p. 532.

par un retour à une conception plus pancanadienne de la littérature, qui exclut néanmoins le Québec, mais qui profite d'une plus grande solidarité et d'une plus grande ouverture envers autrui²⁰.

Les œuvres à l'étude permettent de voir l'évolution de la critique littéraire de 1945 à 2017. Roy, une romancière d'origine franco-manitobaine, a publié son premier roman, *Bonheur d'occasion*, à la Société des Éditions Pascal à Montréal en 1945. Il est considéré comme l'un des premiers romans urbains, avec celui de Roger Lemelin, *Au pied de la pente douce* (1944), qui, lui, décrit et représente la ville de Québec²¹. En effet, contrairement au roman du terroir²², Roy pose « un regard neuf et sympathique²³ » sur la ville de Montréal. Selon Biron, Dumont et Nardout-Lafarge, le roman de Roy symbolise « l'arrivée en ville de la littérature québécoise et le moment fort du réalisme romanesque²⁴ ». *Bonheur d'occasion* a eu du succès au Québec d'abord²⁵ et au Canada français ensuite. Puis, avec la traduction d'Hannah Josephson intitulée *The Tin Flute*²⁶, Gabrielle Roy a obtenu une importante reconnaissance au Canada anglais, comme en témoigne l'attribution du Prix littéraire du Gouverneur général pour le meilleur roman (en anglais puisque les Prix du Gouverneur général

²⁰ Ariane Brun del Re, « Littératures franco-canadiennes : de la fragilité à la résilience », *La Relève, journal des étudiants de la francophonie canadienne*, hiver 2013, vol 4, n°1, p. 1; Pénélope Cormier et Ariane Brun del Re, « Vers une littérature franco-canadienne? Bases conceptuelles et institutionnelles d'un nouvel espace littéraire », dans Jimmy Thibeault, Daniel Long, Désiré Nyela, Jean Wilson (dir.), *Au-delà de l'exiguïté. Échos et convergences dans les littératures minoritaires*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 2016, p. 53-75.

²¹ Quelques autres auteurs comme Arsène Bessette (1914), Jean-Charles Harvey (1934) et Robert Choquette (1941) ont parlé des villes de Montréal et de Québec dans leurs romans avant 1945, mais sans les peindre avec autant de précisions que Lemelin et Roy. Voir André Durand, « *Bonheur d'occasion* (1945), *Comptoir littéraire*, 22 octobre 2009, [en ligne] <http://www.comptoirliteraire.com/308-roy-g-bonheur-d-occasion-.html> (page consultée le 5 mai 2014).

²² Les romans du terroir sont caractérisés par leur attachement à la terre et au clergé. La campagne y est valorisée au détriment des centres urbains. Voir les romans *La Terre paternelle* (1846) de Patrice Lacombe, *Maria Chapdelaine* (1913) de Louis Hémon, *Un homme et son péché* (1933) de Claude-Henri Grignon et *Menaud maître-draveur* (1937) de Félix-Antoine Savard.

²³ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *op. cit.*, p. 531-535.

²⁴ *Ibid.*, p. 294.

²⁵ Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1945.

²⁶ Gabrielle Roy, *The Tin Flute*, trad. de Hannah Josephson, Toronto, McClelland and Stewart, 1969.

n'existaient pas à l'époque pour la littérature de langue française), en 1947. Par la suite, l'œuvre a gagné une fulgurante popularité dans d'autres pays, comme la France²⁷ et les États-Unis²⁸. La même année, Roy a reçu le prestigieux prix Femina, le premier attribué à une écrivaine canadienne-française²⁹. Aux États-Unis, sa traduction a été couronnée comme « best-seller » par le Literary Guild of America où elle a figuré comme le livre du mois en mai 1947. De plus, aussi en 1947, les droits cinématographiques ont été achetés par Universal Pictures³⁰. Enfin, le roman a été traduit en douze langues, soit l'allemand, l'anglais, le chinois, le danois, l'espagnol, le lithuanien, le norvégien, le roumain, le russe, le slovaque, le suédois et le tchèque³¹.

Pélagie-la-Charrette d'Antonine Maillet raconte l'histoire de Pélagie LeBlanc, qui, 15 ans après la Déportation, décide de retourner en Acadie, son lieu de naissance³². Ce roman a fait l'objet de plusieurs éditions (voir la bibliographie) dont celle publiée aux Éditions Grasset en France. Cette édition lui a permis de remporter le Prix Goncourt en 1979, le plus ancien et très prestigieux prix français. Maillet est la première écrivaine hors-France à le gagner. Ce prix a sans contredit joué un rôle dans les nombreuses marques de reconnaissance octroyées à l'écrivaine, comme la médaille Lorne Pierce de la Société royale du Canada en 1980, sa promotion au rang de Compagnon de l'Ordre du Canada en 1981 et celle au titre d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de France en 1985. En 1980, la rue Wilder à

²⁷ Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, Paris, Flammarion, 1947.

²⁸ Gabrielle Roy, *The Tin Flute*, trad. de Hannah Josephson, New York, Reynal & Hitchcock, 1947.

²⁹ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *op. cit.*, p. 294.

³⁰ Groupe de recherche sur Gabrielle Roy, « Chronologie de Gabrielle Roy », *Le Groupe de recherche sur Gabrielle Roy*, [en ligne] <http://gabrielle-roy.mcgill.ca/about.htm> (page consultée 4 juin 2014).

³¹ Claude La Charité (dir.), *Gabrielle Roy traduite*, Québec, Éditions Nota bene, 2006, p. 44-45.

³² Selon Fernand Harvey, les créations des années 1970 s'inspirent du folklore pour affirmer la spécificité de la culture et de l'identité acadienne. Voir Fernand Harvey, « Les relations culturelles Québec-Acadie : analyse d'une mutation », *Les Cahiers des Dix*, n° 53, 1999, p. 240.

Outremont, sur laquelle elle habite, est devenue l'avenue Antonine-Maillet. Enfin, en 1982 et en 1983, *Pélagie-la-Charrette* est paru en anglais sous le titre de *Pelagie*³³.

Approche théorique et cadre méthodologique

Mon approche théorique s'inscrit dans le cadre de la sociologie de la littérature qui étudie le lien entre le « texte » et le « social ». Elle « s'intéresse à la production, à la circulation et à la consommation concrète du “fait littéraire”³⁴ ». La consécration des œuvres dépend largement de ce que les instances institutionnelles disent des œuvres. Ce sont ces instances qui déterminent si les œuvres seront publiées, diffusées ou recensées; si l'auteur sera appuyé dans son projet ou si l'ouvrage sera primé³⁵. En outre, ce sont elles qui décident des règles régissant l'attribution de reconnaissances et qui participent de la légitimation des œuvres³⁶.

Pour mieux comprendre comment une œuvre est consacrée, il faut se référer aux études de Pierre Bourdieu sur le champ littéraire ainsi qu'aux travaux de Jacques Dubois sur le fonctionnement de l'institution littéraire, et plus particulièrement sur l'ensemble « des normes, codes et coutumes qui régissent la création et la lecture³⁷ ». Leurs recherches me permettront de mieux comprendre les facteurs régissant l'attribution de capital symbolique par les instances

³³ Antonine Maillet, *Pelagie*, trad. de Philip Stratford, Toronto, Doubleday Canada, 1982, réédité en 1983 dans la coll. « New Press Canadian Classics ».

³⁴ Laurence van Nuijs, « La sociologie de la littérature selon Escarpit. Structure, évolution et ambiguïtés d'un programme de recherche », *Poétique*, vol. 1, n° 149, 2007, p. 107.

³⁵ Martine Jacquot, « De l'institution littéraire en Acadie: Production et réception de textes », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 17, n° 2, juin 1992, [en ligne] <http://journals.hil.unb.ca/index.php/SCL/article/view/8164/9221> (page consultée le 5 mai 2014).

³⁶ Jacques Dubois, *op. cit.*, p. 44.

³⁷ Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, « Institution » dans *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 381.

critiques. Benoît Denis, qui s'inspire des travaux de Jacques Dubois, explique que la consécration est une des quatre principales étapes du processus de légitimation d'une œuvre :

La première est celle de l'*émergence* (*vouloir-être* de la littérature), qui est prise en charge par des instances de la vie littéraire telles que les salons, cénacles, écoles ou revues. La seconde correspond à la *reconnaissance* (*être* de la littérature) et est essentiellement assurée par les éditeurs. La troisième instance est spécifiquement celle de la *consécration* (*être* de la *bonne* littérature) et est le fait d'instances telles que la critique, les académies et les jurys. La quatrième et dernière phase du processus de légitimation est la *canonisation* (*être* un modèle de littérature, faire partie du patrimoine littéraire) et s'opère au sein de l'institution scolaire (programmes, manuels, dictionnaires des auteurs et des œuvres, anthologies, etc.)³⁸

Pour mener à bien mon étude du processus de légitimation, plus particulièrement de la consécration et de la canonisation des œuvres exigües, il me faut d'abord prendre en considération leur contexte d'émergence et celui de leur reconnaissance. Il faut ensuite identifier les critères et les normes à partir desquels les diverses instances légitimantes évaluent les œuvres. Ces critères sont en grande partie déterminés par l'*horizon d'attente* du critique. Ce concept défini par Hans Robert Jauss renvoie aux expériences passées du critique qui jouent un rôle dans l'interprétation de l'œuvre. Plus précisément, l'horizon d'attente est construit à partir de trois éléments : « l'expérience préalable que le public a du genre dont elle [l'œuvre] relève, la forme et la thématique d'œuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne³⁹ ». Mon analyse de la réception critique des deux œuvres phares à l'étude me permettra de cerner l'horizon d'attente entretenu à l'égard des littératures canadienne-française, franco-manitobaine, acadienne et franco-canadienne à différents moments de leur histoire. Je procéderai donc à une analyse de l'ensemble des textes critiques portant sur les deux romans afin d'observer si l'horizon d'attente de la critique évolue. L'étude diachronique

³⁸ Benoît Denis, « La consécration », *CONTEXTES*, n° 7, 2010, p. 3 [en ligne] [<http://contextes.revues.org/4639>], (page consultée le 5 mai 2014).

³⁹ Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, trad. de l'allemand par Claude Maillard, Paris, Éditions Gallimard, 1978, p. 45.

de la réception de ces œuvres me permettra notamment de cerner l'écart esthétique entre le moment de la parution des œuvres et 2017. Selon Jauss,

on appelle "écart esthétique" la distance entre l'horizon d'attente préexistant et l'œuvre nouvelle dont la réception peut entraîner un "changement d'horizon" en allant à l'encontre d'expériences familières ou en faisant que d'autres expériences, exprimées pour la première fois, accèdent à la conscience⁴⁰.

Le changement du premier horizon d'attente au deuxième horizon d'attente est nécessaire dans le processus de légitimation culturelle d'une œuvre. Jauss explique que

[c]'est de ce deuxième changement d'horizon que relève notamment le classicisme de ce qu'on appelle les chefs-d'œuvre; leur beauté formelle désormais consacrée et évidente et leur « signification éternelle » qui semble ne plus poser de problèmes les rapproche dangereusement, pour une esthétique de la réception, de l'art « culinaire », immédiatement assimilable et convaincant, de sorte qu'il faut faire l'effort particulier de les lire à rebours de nos habitudes, pour ressaisir leur caractère proprement artistique⁴¹.

La mesure de l'écart esthétique peut donc éclairer le processus de consécration d'une œuvre.

Il y a donc lieu de se demander si les critères d'évaluation varient selon les lieux de publication, le genre des œuvres publiées, les thèmes abordés ou la provenance de l'auteur. Pour répondre à ces questions, j'analyserai tant la réception journalistique que savante, du Canada et de l'étranger, des deux romans. L'étude de la réception m'amènera à cerner le contexte dans lequel les textes critiques ont été produits, de dresser le portrait des critiques et leur horizon d'attente et d'analyser les éléments traités par la critique à la lumière des tendances du champ littéraire.

Le contexte de publication des textes critiques aide à mieux comprendre l'horizon d'attente des critiques. Il apporte des réponses aux questions : « Pourquoi la critique journalistique a-t-elle mis en valeur certains thèmes plutôt que d'autres? » ou « Pour quelles raisons la nouvelle critique des années 1960 a-t-elle préconisé une lecture sociocritique de l'œuvre? ». En effet, le contexte de réception est un facteur clef pour mieux comprendre

⁴⁰ *Ibid.*, p. 53.

⁴¹ *Ibid.*, p. 54.

l'évolution des processus de reconnaissance littéraire au Canada français. La valeur littéraire et les normes à partir desquelles les œuvres sont jugées varient au fil du temps. Les lieux de publication revêtent également une importance puisque leur notoriété et leur mandat éditorial peuvent aussi avoir une incidence sur les normes à partir desquelles les œuvres sont jugées. Parfois, il faudra aussi chercher à comprendre les contextes de production des œuvres et des textes critiques auxquels la critique fait référence. Il arrive aussi que les textes critiques renvoient aux autres comptes rendus et articles critiques déjà publiés sur l'œuvre. Ainsi, dans l'exercice de l'analyse de la réception, il faudra tenter de comprendre pourquoi la critique s'y réfère, soit pour y réagir, en réitérer les propos ou s'en distancer. Chose certaine, les critiques veulent produire une réception singulière qui leur permettra de se démarquer des autres. Certains textes critiques paraissent en vague, à la suite d'un événement important dans la vie de l'écrivaine. Par exemple, il n'est pas rare de voir le nombre de textes critiques se multiplier après l'obtention d'un prix littéraire ou la mort d'un auteur. La critique s'aventure aussi dans la réinterprétation des œuvres après la publication d'une biographie ou d'une autobiographie de l'auteur puisqu'elle leur permet d'analyser et d'évaluer l'œuvre à la lumière de nouveaux renseignements. Enfin, l'information biographique au sujet du critique m'intéresse aussi puisqu'elle détermine sa posture lectorale. Son lieu de naissance, l'endroit où il habite et son milieu d'appartenance, sa formation, son expérience, sa réputation et son allégeance à une école de pensée critique seront pris en considération.

Je distinguerai la critique endogène de la critique exogène. Ces concepts ont été proposés par Yves-Abel Feze dans son article sur l'institutionnalisation de la littérature camerounaise dans lequel il étudie la consécration de l'écrivaine camerounaise Calixthe Beyala, lauréate d'importants prix français dont le Prix tropique (1994) et le Grand prix de l'Académie française (1996), afin de montrer la faiblesse de la réception endogène et les

limites du champ littéraire national au Cameroun⁴². Feze, qui se fonde sur les travaux de Jacques Dubois, désigne par « critique endogène » les instances critiques du Cameroun, alors que le concept de « réception exogène » sert à identifier la production critique venant d'ailleurs, soit de la France dans le cas de Beyala. Pour les fins de mon analyse de la réception, savante surtout, j'utilise les concepts de critique endogène et de critique exogène pour désigner, dans le premier cas, les critiques qui appartiennent au système de la communauté de référence, c'est-à-dire ceux au Canada français et, dans l'autre cas, les critiques qui viennent d'ailleurs. La critique endogène devrait normalement référer à l'espace d'appartenance de la critique locale. Elle désigne toutefois, dans ma thèse, deux lieux, soit le Québec et le reste du Canada français puisque Roy et Maillet sont des résidentes du Québec bien qu'elles soient nées au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. De ce fait, elles appartiennent aux deux institutions littéraires. En revanche, je qualifie de critique exogène, celle qui provient de l'extérieur de la communauté francophone du Canada. La réception française, américaine, canadienne-anglaise et celle d'ailleurs dans le monde en font partie.

Je me pencherai aussi sur les thèmes abordés dans les textes critiques, c'est-à-dire ce sur quoi s'attardent les critiques. J'identifierai les critères sur lesquels ils s'appuient pour juger les œuvres. Font-ils référence aux œuvres antérieures du même auteur, aux œuvres d'autres auteurs, à des classiques agissant comme modèles ou contre-modèles? J'identifierai les thèmes prédominants et évaluerai dans quelles proportions ils sont traités. Par exemple, est-ce que certains thèmes sont préférés à d'autres? Toutes ces données me permettront de cerner les

⁴² Yves-Abel Feze, « La réception endogène des écrivains camerounais de la diaspora ou les limites du champ littéraire national », *Éthiopiennes. Revue négro-africaine de littérature et de philosophie*, n° 86, 2011, [en ligne] <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article1758> (page consultée le 10 août 2017).

valeurs qui sont à la base du jugement que le critique porte sur l'œuvre, car, en fin de compte, ce sont ces valeurs que je cherche à cerner.

Aperçu des grandes articulations de la thèse

Un chapitre sera consacré à la réception de chacune des œuvres phares à l'étude. La réception de *Bonheur d'occasion* de Roy sera abordée dans le premier chapitre, alors que celle de *Pélagie-la-Charrette* sera étudiée dans le deuxième chapitre. Dans chacun des chapitres portant sur la réception des œuvres, je procéderai à l'analyse des textes critiques en tenant compte des éléments énumérés ci-dessus. J'ouvrirai le chapitre avec une courte contextualisation qui présentera le contexte socio-littéraire de l'époque à laquelle l'œuvre a été produite. Je présenterai l'état de l'institution littéraire canadien-français, québécois ou franco-canadien selon l'époque étudiée dans le chapitre. Suivra une brève présentation de l'auteur et de son œuvre. Je procéderai ensuite à une présentation globale de la réception critique de l'œuvre (soit du nombre d'éditions, de traductions, de recensions, de textes de réception journalistiques, d'articles critiques dans les revues savantes et universitaires, de livres et de thèses). Je mentionnerai également les prix reçus, les colloques et les événements littéraires consacrés à l'auteur à l'étude. Enfin, la plus grande partie du chapitre sera consacrée à l'analyse des textes critiques eux-mêmes. En fin de chapitre, je pourrai dégager les grandes tendances de chaque époque. La conclusion de la thèse sera consacrée à la comparaison de la réception critique des deux œuvres. Je tenterai de dégager un portrait d'ensemble de l'évolution de la consécration des œuvres francophones du Canada entre 1945 et 2017. J'espère qu'en fin de parcours l'étude des textes critiques sur plus de 70 ans, par sa nature diachronique, me permettra de comprendre comment l'œuvre en contexte minoritaire canadien francophone accumule du capital symbolique, d'identifier les particularités du réseau institutionnel

canadien-français, d'identifier les paradigmes présidant à la réception et de tracer leur évolution.

CHAPITRE I

GABRIELLE ROY : ÉCRIVAIN DANS SON PAYS

La réception critique des œuvres est la clef pour mieux comprendre l'évolution du processus de consécration au Canada français. La réception de *Bonheur d'occasion* (1945) de Gabrielle Roy révèle les valeurs attribuées à cette œuvre par l'institution littéraire à diverses époques. L'objectif de ce chapitre est de retracer l'évolution de la réception de cette œuvre sur une période de plus de 70 ans, soit de 1945 à 2017. Il sera divisé en fonction des moments clefs de la réception du roman soit 1) la réception immédiate (1945-1947), 2) la réception journalistique qui suit le prix Femina et la traduction de l'œuvre (1947-1950), 3) la première réception savante (1950-1959), 4) celle associée à la période de la Révolution tranquille (1960-1969) et 5) celle qui suit la récupération de Roy comme auteure franco-manitobaine (1970-2017). Pour découvrir comment l'œuvre a été lue à travers le temps, j'étudierai les contextes de parution et de rééditions de *Bonheur d'occasion* et j'identifierai les facteurs qui ont mené à la consécration de l'œuvre dont l'évolution du milieu littéraire canadien-français au cours des trois périodes de son histoire que j'ai identifiées en introduction soit celle de sa fondation (1939-1969), de sa régionalisation (1970-1989) et de sa mondialisation (1990-2017). Sur quels sujets portent les textes critiques de première instance? Que révèlent-ils au sujet de l'horizon d'attente de la critique de chaque époque? Que divulguent les textes critiques au sujet des

valeurs littéraires en place? Ultimement, j'espère découvrir tout ce que la réception de *Bonheur d'occasion* peut révéler au sujet de l'institution littéraire au fil du temps.

Bonheur d'occasion, un premier succès

Gabrielle Roy publie son premier roman durant une période charnière de la littérature canadienne-française. En effet, les années 1939 à 1969 sont mouvementées en raison de plusieurs événements historiques mondiaux et nationaux d'envergure dont la Seconde Guerre mondiale qui se termine au moment où Roy publie *Bonheur d'occasion*. Durant cette période, de nouveaux intellectuels prennent la parole et préconisent des changements qui allaient s'avérer propices à la mise en place d'une institution littéraire moderne au Québec. Leurs projets participent de ce que Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge appellent la « Révolution tranquille anticipée⁴³ » et que Lucie Robert appelle « les assises de la Révolution tranquille⁴⁴ ».

En littérature, au Canada français, la période qui précède la Révolution tranquille, de la fin des années 1930 et des années 1940, influe sur le milieu littéraire de diverses façons. Selon Daniel Chartier, la littérature cesse alors de naître et commence finalement à exister⁴⁵. Malgré les conditions difficiles de la crise économique de 1929 et de la misère découlant de la Seconde Guerre mondiale, la littérature « canadienne-française » se développe rapidement et se transforme complètement, et ce jusqu'à la Révolution tranquille⁴⁶. L'« achèvement de la mise en place d'un appareil critique⁴⁷ » plus solide dans les années 1930 et l'émergence d'une

⁴³ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *op. cit.*, p. 282.

⁴⁴ Lucie Robert, « Sociocritique et modernité au Québec », *Études françaises*, vol. 23, n° 3, 1987, p. 37.

⁴⁵ Daniel Chartier, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, Montréal, Éditions Fides, 2000, p. 10.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 9-15.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 10.

édition canadienne-française plus structurée dans les années 1940⁴⁸ sont les principaux moteurs de sa croissance. Les critiques occupent une place de premier plan dans la vie littéraire des années 1930 alors que « les débats sur la littérature envahissent les journaux et les revues et que toute publication d'importance suscite quelques dizaines de critiques⁴⁹ ». Ils contribuent ainsi à accroître le lectorat et à faire évoluer le goût de la lecture. Ces critiques évaluent et identifient les œuvres dignes de figurer dans le patrimoine littéraire canadien-français, soit celles qui participent à la fondation d'une littérature nationale.

La littérature profite, en outre, d'un essor sans précédent en raison des nouvelles conditions sociales engendrées par la guerre. « Cette nouvelle situation fournit aux intellectuels canadiens une occasion unique de s'exprimer⁵⁰. » En effet, ceux-ci deviennent plus libres de développer leurs propres institutions. Plus que jamais, l'intelligentsia veut s'affirmer et créer une littérature nationale propre au Canada français. La scission importante entre la France et le Canada français qu'entraîne la guerre donne aux intellectuels canadiens-français la confiance et la motivation pour générer leurs propres discours idéologiques. Notamment, la distance gagnée par rapport à la mère patrie permet à l'élite d'amorcer l'autonomisation littéraire du Québec.

L'occupation allemande en France à partir de 1940 paralyse tous ses systèmes liés à l'édition et a ainsi pour effet de propulser vers l'avant la littérature canadienne. Selon le premier ministre canadien au pouvoir à l'époque, William Lyon Mackenzie King, « [l]e sort tragique de la France [...] lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de

⁴⁸ Jacques Michon, « Introduction », dans Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle. Le temps des éditeurs, 1940-1959*, vol. 2, Montréal, Éditions Fides, 2004, p. 13-20.

⁴⁹ Daniel Chartier, *op. cit.*, p. 15.

⁵⁰ Carole Melançon, « Évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1983 au Canada français », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 459.

culture et de civilisation française [sic]⁵¹ ». La naissance des nouvelles maisons d'édition comme Les Éditions de l'Arbre, les Éditions Bernard Valiquette, les Éditions Variétés, les Éditions Fides et les Éditions Pascal assure une vitalité sans précédent à la vie littéraire au Canada français. Les lois adoptées en 1939 sur les droits d'auteurs et les brevets permettent aux éditeurs canadiens de reproduire les ouvrages français⁵². Ainsi, plusieurs éditeurs rééditent des classiques français auparavant difficiles à obtenir comme les œuvres de Balzac, Hugo, Baudelaire et Proust⁵³. Les Éditions Bernard Valiquette, par exemple, rééditent *La Condition humaine* de Malraux et les *Œuvres poétiques complètes* de Victor Hugo. Les ventes fructueuses des rééditions d'œuvres françaises génèrent des fonds importants que les éditeurs réinvestissent dans la publication d'auteurs locaux ou avant-gardistes jugée jusqu'alors trop risquée⁵⁴. La possibilité d'être publiés motive les auteurs à écrire et les poussent à se démarquer de leurs confrères français ou locaux.

Il est clair que les circonstances de la guerre contribuent à lancer le Canada français sur la scène littéraire mondiale. Le fait que le Canada ait déclaré la guerre à l'Allemagne, le 10 septembre 1939, deux ans avant les États-Unis le place avantageusement sur la scène internationale; il contribue également à la diffusion d'ouvrages canadiens-français et français au Canada, en France et ailleurs dans le monde. En effet, le Canada exporte des ouvrages à l'extérieur de ses frontières notamment aux États-Unis et en Amérique latine⁵⁵. La littérature

⁵¹ Jacques Michon, « Introduction », dans Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle. Le temps des éditeurs, 1940-1959*, op. cit., p. 13.

⁵² *Ibid.*, p. 23.

⁵³ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 333.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 24.

canadienne-française, par l'entremise d'éditeurs montréalais, est ainsi diffusée à l'étranger et se fait connaître à travers le monde.

De plus, certains éditeurs canadiens-français coéditent des ouvrages de l'Europe et du Canada avec des maisons d'éditions américaines. Notamment, les éditions montréalaises Bernard Valiquette publient *Les Velder* de Bernard Choquette simultanément à New York chez Brentano's sous la section française et au Québec⁵⁶. Les projets en collaboration avec les maisons américaines offrent plus de visibilité aux auteurs canadiens-français et rendent leurs ouvrages plus rentables. Les presses américaines comme celle du *New York Times* contribuent ainsi à accroître leur reconnaissance. Somme toute,

[p]our la première fois dans son histoire, le Québec vend plus de livres à l'étranger qu'il en achète, et le commerce ne se fait plus avec l'Europe, mais avec les États-Unis où les éditeurs exportent leurs ouvrages et d'où ils importent des idées et des concepts éditoriaux nouveaux comme l'album pour enfant, la bande dessinée pour la jeunesse, le livre de poche et le club du livre⁵⁷.

L'essor des éditeurs canadiens et la réception critique croissante au Canada français donnent lieu à une nouvelle confiance qui nourrit le désir de changement. Ainsi, l'intelligentsia canadienne-française participe à l'amorce de la Révolution tranquille. Les intellectuels et les littéraires prônent un rejet de l'idéologie du terroir associée à l'ère duplessiste connue alors comme la Grande Noirceur. Les genres et les thématiques privilégiés se diversifient. Les nouveaux éditeurs laïques comme le Cercle du livre de France et l'Institut littéraire du Québec voient le jour. Ils publient ce que le clergé appelle des œuvres « étrangères et dangereuses⁵⁸ ».

⁵⁶ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 76.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 404.

Au regard de ces changements, il est clair que la transformation de la tradition littéraire au Canada français est imminente, voire déjà en cours.

Après la libération de la France en 1944 et durant les années suivant la guerre, les éditeurs canadiens-français tentent de développer des relations commerciales, des projets de coédition et des projets de diffusion avec les maisons d'édition françaises⁵⁹. Par exemple, les directeurs des Éditions Variétés lancent un appel pour aider les Français qui désireraient l'appui d'un éditeur canadien-français :

Devant la situation telle que nous la comprenons [...], nous avons décidé d'intensifier nos efforts afin de fournir plus abondamment et plus rapidement que jamais les divers marchés français des Amériques, d'Afrique, d'Océanie, d'Asie et d'Europe que nous alimentons depuis 1940. Et cela, jusqu'à ce que les éditeurs français puissent reprendre leurs activités. Ceux-ci devront compter sur l'aide des éditeurs canadiens pour reprendre contact, après la guerre, avec tous les pays du monde et apporter la pensée française partout où on le demande⁶⁰.

Malgré ce regard optimiste sur les relations potentielles avec la France, plusieurs de ces initiatives sont infructueuses et nombre d'entre elles échouent ou n'ont pas les résultats souhaités.

Des tensions naissent donc entre les intellectuels de la France et ceux du Canada français. Le débat prend forme principalement au sein des revues et des journaux. Robert Charbonneau, écrivain, journaliste et essayiste, a compilé, en 1947, dans *La France et nous*⁶¹, l'ensemble des articles polémiques portant sur la spécificité de l'identité canadienne-française et son rapport à la France. En somme, Charbonneau critique l'intelligentsia française qui « dénigre l'édition montréalaise, dont elle ne reconnaît pas la fonction de relais dans la diffusion de la pensée française durant l'Occupation, [alors que] dans les années 1950,

⁵⁹ *Ibid.*, p. 39.

⁶⁰ « L'avenir des livres en 1944 d'après les directeurs des Éditions Variété », *Le Canada*, 17 octobre 1944, p. 14, cité dans Jacques Michon, « Les mutations du marché », dans Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle. Le temps des éditeurs, 1940-1959*, op. cit., p. 64.

⁶¹ Robert Charbonneau, *La France et nous. Journal d'une querelle*. Montréal, Éditions de l'Arbre, 1947.

plusieurs maisons parisiennes bénéficient de l'expertise et des marchés développés plus tôt par les entreprises du Québec⁶² ». L'intelligentsia canadienne-française se plaint notamment du fait que ses livres sont ignorés en France. Dans une lettre qu'il adresse à Jean Wahl, le 21 mars 1947, Louis-Marcel Raymond illustre clairement l'opinion dominante chez les littéraires canadiens-français : « Mais ce que je crois, c'est que les écrivains français d'une manière générale semblent mépriser copieusement tout ce que nous faisons ici⁶³. »

Dans son ouvrage, Charbonneau montre aussi que le développement d'une tradition intellectuelle qui soit propre au Canada français figure au sein des principales préoccupations de l'époque. Pour lui, la littérature canadienne-française doit s'autonomiser par rapport à celle de Paris. Il croit fermement que sans institutions autonomes, le Canada français ne pourra jamais transformer sa littérature coloniale en une véritable littérature nationale. La littérature canadienne-française demeurerait de ce fait dépendante des institutions françaises. David Hayne soutient, pour sa part, qu'en l'absence de modèles et de ressources intellectuelles ou artistiques, la jeune nation doit se nourrir de la mère patrie. Toutefois, si elle en est trop tributaire, elle risque de « n'être que le pâle reflet d'une autre littérature, dont les préoccupations intimes et les nécessités profondes sont sans rapport avec les siennes. Ou bien, la petite littérature va se laisser absorber par l'autre et perdre toute autonomie⁶⁴. » Ainsi, déjà

⁶² Jacques Michon, « Conclusion », dans Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle. Le temps des éditeurs, 1940-1959*, op. cit., 418.

⁶³ « Lettre de Louis-Marcel Raymond à Jean Wahl », 21 mars 1947, Fonds Louis Marcel-Raymond, Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), cité dans Jacques Michon, « Chapitre I : Les nouveaux éditeurs », dans Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle. Le temps des éditeurs, 1940-1959*, op. cit., 40.

⁶⁴ David M. Hayne, « Les grandes options de la littérature canadienne-française », *Études françaises*, vol. 1, n°1, 1965, p. 71.

en 1941, des intellectuels comme André Laurendeau, journaliste et politicien, faisaient valoir la nécessité de former une nation indépendante de la mère patrie :

Nous vivrons si nous sommes des vivants [...] nous vivrons dans la mesure où nous serons un peuple créateur. Sans un minimum de biens matériels, sans vigueur intellectuelle, et sans caractère, les Canadiens français iront à la dérive, quel que soit leur régime politique [...] Il faut effacer en soi toute trace de colonialisme [...], stimuler notre vouloir-vivre⁶⁵.

Cette appréhension vis-à-vis de la dépendance du Canada français à la France n'était toutefois pas nouvelle⁶⁶. Il n'en demeure pas moins que les circonstances de la Seconde Guerre mondiale ont permis aux discours sur l'autonomisation du Canada français de s'affirmer.

Au Canada français, l'autonomisation se matérialise par des projets axés sur la modernisation des institutions. Les années 1940 et 1950 constituent ainsi une importante conjoncture socioculturelle : alors que les défenseurs des valeurs traditionnelles cherchent à préserver un mode de vie rurale axée sur la terre et la religion, de nouveaux intellectuels émergent et cherchent à sortir le Québec de la noirceur et à générer le changement. En 1945, les Éditions Outaouaises publient une conférence donnée par André Laurendeau dans laquelle il fait part de ses réflexions sur la destinée du peuple canadien-français :

Bien des choses ont changé, Louis Hémon. Notre race est devenue urbaine ; elle a oublié plusieurs de ses chansons, elle a perdu quelque chose de sa gaîté, mais ses prières, son cœur humain, elle prétend les garder. Vieux lutteurs qui, loin de la terre, n'ont pas cessé de labourer et d'ensemencer, chercheurs, savants, poètes qui se lancent à la découverte comme jadis les coureurs des bois et les explorateurs [...] jeunesse qui brûle de reprendre et de rénover la tradition [...], jeunesse qui s'apprête à secouer rudement

⁶⁵ André Laurendeau, « Conclusion [à l'enquête sur l'annexionnisme au Canada français] », *L'Action nationale*, juin 1941, p. 536, cité par Marie-Thérèse Lefebvre dans « D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? Enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale », *Les Cahiers des Dix*, n° 66, 2012, p. 175.

⁶⁶ Voir la mise en garde sur l'édition en France de Ferdinand Paradis (1904) et celle de l'abbé Camille Casgrain sur les dangers de la dépendance (1904) analysées par David M. Hayne (*loc. cit.*, p. 82-83.).

les vieilles léthargies coupables, on peut compter sur eux pour continuer et pour renouveler l'effort trois fois séculaire. On peut compter sur eux non pour survivre, mais pour vivre⁶⁷.

Ces paroles révèlent les premières manifestations de la modernité au Québec, notamment du désir de changement. Elles sont aussi les premiers signes de l'idéologie du rattrapage qui s'imposera au cours des années 1950 et 1960⁶⁸.

En 1948, le manifeste du *Refus Global*⁶⁹, signé par Paul-Émile Borduas et quinze artistes, énonce, lui aussi, le rejet des valeurs traditionnelles au Québec, le désir d'émancipation, de laïcisation, de liberté individuelle et de modernité. Il s'agit d'un mouvement de contestation qui s'oppose au mouvement de conservation en vigueur jusqu'alors⁷⁰. *Refus Global* contribue ainsi à propulser le Québec dans la phase du rattrapage. Ce mouvement vers la modernité passe tant par « la laïcisation que par la nationalisation des formes institutionnelles, quoique cette nationalisation soit plutôt canadienne-française que québécoise⁷¹ ». Deux courants s'opposent durant cette décennie : l'un pour la modernité laïque (soit le changement), l'autre pour la modernité catholique (soit la préservation des traditions sous le signe de nouveaux mouvements catholiques étudiants et ouvriers).

À la même époque, sur la scène fédérale, un mouvement semblable vers le développement d'institutions artistiques et littéraires canadiennes prend forme. En 1949, le

⁶⁷ André Laurendeau, *Ce que nous sommes*, Ottawa, Éditions Outaouaises, Imprimerie *Le Droit*, 1945, p. 21-22. Il s'agit d'une conférence prononcée au Château Laurier le 23 juin 1945 devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Voir aussi l'article de Marie-Thérèse Lefebvre, « D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? Enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale », *loc. cit.*, p. 194.

⁶⁸ Marcel Rioux, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de sociologie*, n°7, 1968, p. 95-124.

⁶⁹ Paul-Émile Borduas, *Refus Global*, Montréal, Éditions Mythra-Mythe, 1977 [9 août 1948]. Voir aussi l'ouvrage de Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, *Le manuel de la parole, manifestes québécois*, Tome 2, 1900 à 1959, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1978, p. 275-281 et celui d'André-G. Bourassa, *Refus global et ses environs : 1948-1988*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec / Éditions de l'Hexagone, 1988.

⁷⁰ Esther Dufour, « Sur *Refus Global* », dans *Littérature et idéologies. La dynamique des fictions*, Québec, Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, 1978, p. 93.

⁷¹ Lucie Robert, « Sociocritique et modernité au Québec », *loc. cit.*, p. 36.

gouvernement fédéral met sur pied la Commission Massey sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences. Dans son rapport présenté en 1951, la Commission prône l'injection de subventions gouvernementales dans le but de financer les activités culturelles et artistiques au pays. Cette commission naît des craintes relatives à la survie des arts durant la Seconde Guerre mondiale et aux dangers du continentalisme⁷². Elle contribue ainsi à l'essor de la littérature au Canada dans son ensemble.

Il est clair que les années 1940 ont été fort mouvementées : l'implication canadienne dans la Seconde Guerre mondiale et la relève de l'édition française paralysée par la guerre a permis au Canada français de gagner de la confiance, d'accroître son expertise dans le monde de l'édition et de se faire connaître sur la scène internationale. Au pays, la nécessité de changement était apparente et la volonté de le mener commençait à se matérialiser petit à petit chez les intellectuels canadiens-français. Il faudra toutefois attendre la Révolution tranquille des années 1960 pour voir leurs vœux se réaliser en ce qui concerne l'institutionnalisation et la nationalisation de la littérature canadienne-française. C'est cette évolution que je crois possible de retracer grâce à l'analyse de la réception du roman de Gabrielle Roy.

L'analyse de la première réception de *Bonheur d'occasion* montre qu'elle est le reflet d'une littérature en mutation. Maurice Arguin⁷³ et Carole Melançon⁷⁴ expliquent la transformation du roman québécois des années 1940 en se référant aux théories de Marcel Rioux (1968). Pour eux, le roman de mœurs qu'est *Bonheur d'occasion* agit comme un

⁷² J.D.M. Stewart et Kallmann Helmut, « La Commission Massey », *L'Encyclopédie canadienne*, Toronto, Historica Canada, 2006, [en ligne], <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/la-commission-massey/> (page consultée le 15 mai 2015).

⁷³ Maurice Arguin, *Le roman québécois de 1944 à 1965. Symptômes du colonialisme et signes de libération. Essai*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1989.

⁷⁴ Carole Melançon, « Évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1983 au Canada français », *loc. cit.*, p. 457-468.

symbole de la transition; il marque un rejet progressif de l'*idéologie de la conservation* ou celle de la *fidélité* et l'entrée dans l'ère du *rattrapage*. Arguin désigne aussi ces époques comme les années du *mythe* et du *contre-mythe*⁷⁵.

L'idéologie de la *conservation* naît à la fin du XIX^e siècle et prend fin dans les années 1950. Durant cette période, c'est surtout le clergé qui contrôle les institutions éditoriales, les médias et l'enseignement⁷⁶. Les Canadiens français, en tant que groupe minoritaire, croient qu'il importe de préserver les valeurs traditionnelles et de contrer l'influence étrangère pouvant les menacer ou les corrompre afin d'assurer leur survie collective. Ils perpétuent ainsi le mythe canadien-français qui s'articule autour de trois pierres angulaires : la terre, la langue et la religion. Comme le signale Maurice Arguin :

Jusque vers 1940, le roman canadien-français avait adhéré aux idéologies de conservation au point de s'identifier à elles, illustrant l'univers mythique du Canada français, pionnier ou agriculteur, français et catholique, promis à un monde meilleur⁷⁷.

Le roman avait donc pour fonction d'assurer la survie de la « race » et de préserver le patrimoine canadien-français. À l'inverse, l'idéologie du *contre-mythe*⁷⁸, soit celle du *rattrapage*⁷⁹, née dans les années 1950 pivote autour de tout ce qui touche la modernisation comme l'urbanisation, la laïcisation des institutions et l'industrialisation.

La réception immédiate de Bonheur d'occasion, 1945

Ce tiraillement entre la tradition et la modernité durant les années 1940 est apparent dans la critique canadienne du premier roman de Roy. Ces changements sociohistoriques conditionnent l'horizon d'attente des lecteurs et stimulent leur ouverture d'esprit face aux

⁷⁵ Maurice Arguin, *op. cit.*, p. 14.

⁷⁶ Carole Melançon, « Évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1983 au Canada français », *loc. cit.*, p. 459.

⁷⁷ Maurice Arguin, *op. cit.*, p. 11.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Marcel Rioux, *loc. cit.*, p. 21-26.

thématiques liées à la guerre, au réalisme avec lequel Roy décrit les conditions socio-économiques de l'époque et aux moyens qu'elle privilégie pour traiter de la vie urbaine au Québec.

L'horizon d'attente des lecteurs d'une époque est plus facilement repérable avec le recul, c'est-à-dire grâce à un regard rétrospectif posé sur le contexte sociohistorique et les idéologies dominantes de l'époque. Ainsi, la portée d'une œuvre n'est souvent mesurable que plus tard alors qu'elle laisse des traces de son passage. Dans le cas de *Bonheur d'occasion*, les premières traces sont celles des critiques contemporains, mais aussi celles des comptes rendus qu'ils publient après la réimpression, la réédition et l'obtention de prix et de mentions. Dans son mémoire de maîtrise présentant la bibliographie descriptive et critique de la réception canadienne de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1983⁸⁰, fruit de la recension de nombreux articles, Carole Melançon fait valoir la persistance de l'intérêt pour ce roman.

En 1945, lorsqu'il paraît à la Société des éditions Pascal, le roman quelque peu volumineux est présenté en deux tomes et tiré à trois mille exemplaires. Le premier tirage de *Bonheur d'occasion* se révèle un succès immédiat. Les Éditions Beauchemin à Montréal et celles de Flammarion à Paris réimpriment le roman en 1947. Les Éditions Flammarion le réimpriment une deuxième fois à Paris en 1948 et la Librairie Beauchemin produit une nouvelle édition en 1965, soit une version plus courte du roman réunie en un seul volume, une version qu'elle imprime de nouveau à cinq reprises⁸¹. La demande pour *Bonheur d'occasion* perdure dans les années 1970 alors que les Éditions Flammarion la réimpriment en 1976 et que

⁸⁰ Carole Melançon, « Bibliographie descriptive et critique de la réception canadienne de *Bonheur d'occasion* (1945 à 1983) », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1984.

⁸¹ Carole Melançon, « Évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1983 au Canada français », *loc. cit.*, p. 458.

les Éditions internationales Alain Stanké la publient en version de poche en 1977⁸². Cette édition a été réimprimée treize fois par la suite. En tout, quatre-vingt-cinq mille exemplaires ont été vendus de 1945 à 1977⁸³. Le nombre important de rééditions et de réimpressions de *Bonheur d'occasion* témoigne certainement du succès considérable de l'œuvre et d'une consécration quasi instantanée.

La réception immédiate de *Bonheur d'occasion* (1945-1947) est surtout composée de comptes rendus journalistiques qui paraissent dans des revues et des journaux québécois comme *Le Soleil*, *La Presse*, *Notre Temps*, *Lectures* et *Le Devoir*, mais aussi dans la presse ontarienne comme *Le Droit* et *The Gazette*, et celle de l'Ouest canadien comme *The Winnipeg Free Press* et *The Northwest Review*. Seront pris en considération sous la catégorie de réception journalistique, les textes appartenant aux genres suivants : les comptes rendus, les « exposés impressionnistes⁸⁴ », les résumés critiques et les exposés biographiques avec mention de l'œuvre. Ces articles s'attardent généralement au résumé du roman, à ses personnages et à ses thèmes. Bien que ces lectures ne se fondent généralement pas sur des analyses approfondies et qu'elles ne soient pas rédigées par des critiques littéraires de profession, elles sont tout de même révélatrices de l'horizon d'attente des lecteurs de l'époque.

Durant la première moitié du xx^e siècle, les instances légitimantes sont principalement constituées de membres du clergé et d'enseignants. Les œuvres étaient jugées en fonction de leur caractère « national, catholique et français⁸⁵ ». En 1945, alors que la première moitié du xx^e siècle tire à sa fin, les auteurs des textes critiques appartiennent à des domaines de plus en

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Paul Wyczynski, « Histoire et critique littéraires au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 5, n° 1-2, 1964, p. 39. Voir cet article pour en savoir davantage sur la critique écrite au Canada français ainsi que les types de textes considérés « journalistiques » à cette époque.

⁸⁵ Lucie Robert, « Sociocritique et modernité au Québec », *loc. cit.*, p. 32.

plus diversifiés et davantage savants, ce qui rend les textes critiques portant sur le roman de plus en plus élaborés et l'analyse plus pointue. Il n'est dès lors pas étonnant que la critique immédiate de *Bonheur d'occasion* soit quelque peu hétérogène puisqu'elle est produite à la fois par des membres du clergé, des intellectuels, des enseignants et de nouveaux jeunes lettrés. « La jeunesse » comme Lucie Robert la décrit, prend de plus en plus de place dans la sphère littéraire, et ce, surtout durant les années 1950. Ayant profité de la restructuration de l'enseignement universitaire et de la naissance des premiers journaux étudiants, elle détient alors une voix qui se fait entendre au sein de la critique. « Elle n'accepte plus que l'on parle d'elle ni que l'on parle en son nom. Elle prend la parole pour combattre ses aînés⁸⁶. »

Cette soit pour le changement peut-il alors expliquer la consécration hâtive de *Bonheur d'occasion*? L'œuvre ne contribue-t-elle pas à cette quête de la modernité? L'attrait des critiques pour des thématiques plus modernes et urbaines comme celles du roman suffirait-il pour renverser leur horizon d'attente et expliquer le succès immédiat de l'œuvre? C'est ce qui sera élucidé dans le premier volet de ce chapitre grâce à une analyse de la réception journalistique immédiate de *Bonheur d'occasion*.

Dans l'ensemble, la critique immédiate, qu'elle soit endogène ou exogène, s'attarde aux éléments de base comme la biographie de l'auteure et le résumé de l'intrigue en mettant l'accent sur quelques thèmes. Le talent de Roy, l'originalité de la prémisse de *Bonheur d'occasion*, la vraisemblance de l'œuvre, la qualité de la langue ainsi que la question morale

⁸⁶ *Ibid.*, p. 33.

sont les principaux sujets abordés dans la réception immédiate endogène de *Bonheur d'occasion* en 1945.

La réception de 1945 de cette critique réserve un accueil favorable où l'engouement et l'émerveillement règnent. Jean Béraud⁸⁷ dans un article de *La Presse* considère l'œuvre comme un « livre grand et beau », « une des œuvres les plus étonnantes de la littérature canadienne », un roman « tellement inattendu⁸⁸ ». Roger Duhamel⁸⁹ décrit le roman comme étant « un beau, un très grand roman ». Pour lui,

c'est le seul peut-être qui ait réussi ce tour de force de faire l'unanimité élogieuse de la critique. Un roman tel que nous n'eussions pas osé en espérer un semblable au Canada français. Un roman qui nous est offert par une jeune femme manitobaine, nouvel exemple de notre vitalité intellectuelle⁹⁰.

Béraud et Duhamel illustrent ainsi l'effet d'étonnement généré par le livre lorsqu'il paraît en 1945.

Le succès de l'œuvre est mérité en raison du talent inégalé de l'écrivaine, dont plusieurs critiques de l'époque font l'éloge. Ils remarquent surtout le réalisme avec lequel elle met en scène les personnages, les lieux et les événements racontés. Ils consacrent une part importante de leur article à en faire les louanges. Il est clair que Roy génère l'enthousiasme, acquiert un

⁸⁷ Jean Béraud est journaliste pour *La Presse* ainsi que membre du jury pour le Prix Cercle du Livre de France (CLF) de 1950 à 1952. Voir le deuxième volume de *l'Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle* publié sous la direction de Jacques Michon pour plus d'information.

⁸⁸ Jean Béraud [pseudonyme de Jacques Laroche], « *Bonheur d'occasion* », *La Presse*, 21 juillet 1945. Aussi en ligne http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/articl0.htm

⁸⁹ Roger Duhamel est un critique littéraire en faveur de l'autonomisation de la littérature canadienne. Sa vision de la littérature canadienne et de son avenir s'oppose à celle de René Garneau. Il est membre du jury pour le Prix Cercle du Livre de France (CLF) de 1950 à 1952 avec Jean Béraud et il est membre du Conseil de la Société des écrivains canadiens de 1954 à 1955. Il débute sa carrière au journal *Le Canada* en 1940 où il crée un « Courrier des lettres » qui devient une chronique au *Devoir*, à *La Patrie* et à *Montréal-Matin*. Dans les années 1960, il s'occupe de la chronique littéraire dans le journal *Le Droit*. Il a collaboré à plusieurs revues comme *La Nouvelle Relève*, *L'Action nationale*, *l'Action universitaire* et *La Nouvelle Revue canadienne*. Il a été critique pour la *Revue dominicaine* ainsi que membre de la Société Royale du Canada et de l'Académie canadienne-française. Pour plus d'information, voir Gilles Marcotte, *Présence de la critique. Critique et littérature contemporaines au Canada français. Textes choisis par Gilles Marcotte*, Montréal, Éditions HMH, 1966 ainsi que Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle*, op. cit.

⁹⁰ Roger Duhamel, « Un beau, très beau roman », *Action nationale*, 1945, repris dans Gilles Marcotte, *Présence de la critique. Critique et littérature contemporaines au Canada français*, Montréal, Éditions HMH, 1966, p. 43.

succès immédiat au pays et produit « l'effet d'un choc que n'avait connu auparavant aucun roman paru au Canada français depuis *Maria Chapdelaine*⁹¹ ». Roy comme d'autres auteurs de sa génération émeut par « la force des images⁹² » qu'elle crée par le biais de l'observation. Les lecteurs y retrouvent ainsi des descriptions de milieux et de modes de vie qui leur semblent familiers et vrais. Le critique aime l'image que l'œuvre offre de sa propre réalité.

Certes, la réception en témoigne, *Bonheur d'occasion* innove par ses thèmes de la ville et de la guerre et le réalisme avec lequel Roy le fait. Les critiques remarquent qu'elle traite de personnages habitants la ville avec justesse et honnêteté, ce que René Garneau⁹³ a appelé une « objectivité mâle⁹⁴ ». Les critiques admirent particulièrement l'absence de romantisme social qu'ils associent aux romans féminins et aux romans du terroir dans lesquels on glorifie le devoir des hommes et des femmes au détriment d'une peinture plus exacte de la réalité. Les lecteurs apprécient le portrait sincère qu'elle donne de ses personnages et soutiennent qu'elle ne les glorifie pas⁹⁵. Roger Duhamel soutient qu'« [i]l ne s'agit pas de s'attendrir ni de se divertir, mais de transposer la vie, sans aucune trahison, sans aucune collusion⁹⁶ ». Pour lui, le roman « est une observation d'une vérité criante⁹⁷ ». Dans la même veine, Garneau explique que Roy est « suffisamment douée au point de vue artistique pour éviter cette faute de facilité

⁹¹ Maurice Arguin, *op. cit.*, p. 33.

⁹² *Ibid.*

⁹³ René Garneau est un critique littéraire, journaliste, conseiller aux Éditions de *La Presse* et diplomate. Il est un des fondateurs de *La Nouvelle Revue canadienne*. Sa vision de la littérature canadienne et de son avenir s'oppose à celle de Roger Duhamel. Garneau est connu pour son amour de la France, sa littérature et ses auteurs comme Mauriac et Racine. Pour plus d'information, voir Willie Chevalier, « René Garneau : hommage », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 33, 1984, p. 26-27 ainsi que Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle*, *op. cit.*

⁹⁴ René Garneau « Du côté de la vie âpre. *Bonheur d'occasion* par Gabrielle Roy », *Le Canada*, 6 août 1945 [reproduit dans *Le Jour*, 11 août 1945, p. 4.] Aussi en ligne http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/article0.htm

⁹⁵ Voir les critiques journalistiques de René Garneau et de Roger Duhamel à cet effet.

⁹⁶ Roger Duhamel, *loc. cit.*, p. 44.

⁹⁷ *Ibid.*

qui consiste à donner un rôle moral brillant à ceux que leur misère matérielle ne permet pas de jouer un rôle social brillant. [...]»⁹⁸. Bref, dit-il, « [...] les chômeurs de Gabrielle Roy ne se transfigurent pas en héros⁹⁹ ».

Selon René Garneau, le roman de Roy fait preuve de réalisme au même titre que ceux d'importants auteurs français de l'entre-deux-guerres comme Gide et Mauriac. Ainsi, la comparaison qu'il établit entre Roy et Mauriac se fonde sur une affection commune pour la vérité. Roy n'a pas atténué les conditions miséreuses du milieu urbain de Saint-Henri, comme Mauriac, elle « a admirablement décrit cette vie qui s'organise en dehors et au-delà de la volonté du romancier dans son roman¹⁰⁰ ». Roy et ces auteurs français réussissent non seulement à décrire la réalité, mais ils donnent à leurs lecteurs le sentiment de la vivre. C'est un style qui requiert, selon lui, beaucoup de talent : « [E]n cela elle est une bonne romancière. Comme les créateurs authentiques et sûrs de la psychologie des personnages à qui ils donnent l'existence littéraire, une fois ses personnages posés elle ne les guide pas [...] ils évoluent [...] par la logique de leur caractère¹⁰¹. » Comme Mauriac, Roy est, selon lui, « une populiste », car elle ne s'intéresse pas exclusivement aux classes bourgeoises, mais aux classes ouvrières qui sont souvent absentes de la littérature.

Ces louanges du réalisme trouvent des échos dans la plupart des comptes rendus publiés en 1945. Les observations de Roy sont jugées vraies, authentiques et impartiales, mais d'une sensibilité vibrante¹⁰². Les critiques soulignent les importantes descriptions qui sont fidèles à la réalité et propres à plusieurs familles « Lacasse » de Saint-Henri. Selon eux, la richesse du

⁹⁸ René Garneau, *loc. cit.*

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² Voir les articles de Jean-Charles Hamel et de C.E.D. à titre d'exemples. (« *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy », *Le Jour*, 4 août 1945, p. 5; « *Bonheur d'occasion* », *Le Canada français*, vol. 33, n° 2, octobre 1945, p. 156.)

réalisme qui transpire de *Bonheur d'occasion* est fondée sur des observations pointues et des descriptions détaillées. Louis-Philippe Gagnon, critique pour *Le Devoir*, explique que « ce n'est pas la vie [que décrit Roy] qui est intense, c'est l'observation de ses divers aspects qui l'est, c'est la stricte fidélité à la substance des êtres et des choses, c'est la magistrale objectivité de la peinture qui a ce cachet d'intensité¹⁰³ ». Il ajoute que « le traitement du sujet, dans l'œuvre de Gabrielle Roy, nous donne la sensation aiguë du réel, du vécu au point de nous emporter là où s'agitent et triment les personnages du roman. Critère irrécusable, s'il en est¹⁰⁴ ».

René Garneau précise que même si Gabrielle Roy décrit des personnages réalistes avec objectivité, elle les aborde tout de même avec humilité. Ses descriptions sont modestes et authentiques¹⁰⁵; elle se montre sensible à leur réalité et jamais « supérieure¹⁰⁶ » à eux. Par ailleurs, certains critiques du côté du Canada anglais font les mêmes observations : « *The atmosphere is built up with such loving and sympathetic care, yet with such complete realism, that the reader cannot fail to share in the experience*¹⁰⁷. »

En l'absence de modèles canadiens-français auxquels comparer le roman, la critique francophone et anglophone puise des exemples et des contre-exemples à l'étranger. Ils comparent *Bonheur d'occasion* à des œuvres d'auteurs éminents comme Marcel Arland, Stendhal, Honoré de Balzac, Sinclair Lewis et John Steinbeck. Du côté canadien-français, Roy

¹⁰³ Louis-Philippe Gagnon, *loc. cit.*

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ René Garneau, *loc. cit.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Stewart C. Easton, « French-Canadian Tale Has Social Import », *Saturday Night*, 2 mars 1946, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].

est comparée à des auteurs de la même période comme Louis Hémon, Ringuet et Roger Lemelin.

Jean-Philippe Gagnon, relève des ressemblances avec des œuvres françaises comme celle de Stendhal. Connu pour sa nature historique et sociale, son roman *Le Rouge et le Noir* ou *Chronique de 1830* est fondé sur l'observation de la vie en France durant la période de la Restauration. La comparaison avec le roman de Stendhal permet à Gagnon d'expliquer l'aspect documentaire qu'il apprécie tant dans *Bonheur d'occasion*. En ce qui concerne la question morale, Gagnon explique que Florentine agit comme Julien Sorel, un des personnages du roman de Stendhal¹⁰⁸. Comme Sorel, elle utilise la supercherie et la séduction pour satisfaire ses ambitions d'ascension sociale ou pour espérer rendre sa vie meilleure. Les romans de Stendhal et de Roy témoignent ainsi de la réalité telle quelle est, c'est-à-dire des traits de caractère et des conditions de vie menant à la tentation et à la corruption. Gagnon ajoute qu'en situant son roman à Saint-Henri, un quartier de Montréal, Gabrielle Roy, comme Balzac, offre à ses lecteurs l'occasion de se plonger dans un univers qui leur est familier.

René Garneau, quant à lui, compare le succès potentiel de *Bonheur d'occasion* à celui qu'a vécu Marcel Arland avec *l'Ordre*. Selon lui, le principal point de comparaison entre les deux œuvres est « l'honnêteté de l'écriture », soit « la sincérité de l'invention¹⁰⁹ ». Tous deux portent un regard particulier sur « les relations familiales et les attaches sentimentales aux lieux¹¹⁰ ». Comparer Roy à un auteur de taille comme Arland, récipiendaire du prix Goncourt en 1929, est symbole de l'estime qu'a le critique pour le roman.

¹⁰⁸ Il signale que « Florentine, fût-ce pour le bon motif, est une séductrice. Par la promptitude de la décision et l'empressement à y donner suite, elle rend même des points à Julien Sorel. » (Louis-Philippe Gagnon, *loc. cit.*)

¹⁰⁹ René Garneau, *loc. cit.*

¹¹⁰ Encyclopédie Universalis, « Marcel Arland », [en ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/marcel-arland/> (page consultée le 2 avril 2015).

Roy est aussi comparée à d'autres récipiendaires de prix prestigieux comme Sinclair Lewis qui a remporté le prix Nobel en 1930 pour l'ensemble de son œuvre. Albert Alain décrit *Bonheur d'occasion* comme semblable aux romans des auteurs anglo-saxons qui créent des œuvres *uniques et interminables*¹¹¹. Alain se réfère à trois des titres les plus importants de Lewis : *Babbitt*, *Main Street* et *Gideon Planish*¹¹². Lewis est connu pour ses satires sociales critiquant les valeurs et les comportements des Américains. Le contexte dans lequel il plonge ses personnages est semblable à celui mis en scène par Roy qui situe *Bonheur d'occasion* dans un milieu urbain et qui exprime sa vision populiste de la classe ouvrière. Comme *Bonheur d'occasion*, *Main Street* (1920) a remporté un succès immédiat. La critique a commenté ses longues descriptions et son réalisme. En ce qui concerne *Gideon Planish* (1943), Lewis y décrit la quête superficielle du personnage principal, Gideon Planish, qui cherche l'ascension sociale sans responsabilité. Alain a peut-être vu des ressemblances avec le parcours de Florentine ou de Jean qui cherchent l'émancipation, même s'ils doivent y parvenir par l'entremise de moyens peu recommandables. Comparer *Bonheur d'occasion* aux modèles américains et français suggère que la qualité de l'œuvre est semblable à celles de ces grands classiques, c'est-à-dire à des œuvres déjà canonisées, provenant de « centres » comme les États-Unis ou la France. Cette comparaison contribue ainsi à légitimer *Bonheur d'occasion*, c'est-à-dire à lui accorder de l'importance au sein des discours critiques et à élargir sa portée. Notons que ces « facteurs légitimants » ne sont en fait que des actes temporaires qui contribuent à la légitimité de *Bonheur d'occasion*. Bien entendu, pour bien comprendre la légitimation de l'œuvre, il faut

¹¹¹ C'est moi qui souligne. Ce sont les termes qu'utilise Alain Albert pour décrire les caractéristiques propres au roman de Gabrielle Roy et à ceux d'auteurs anglo-saxons comme Sinclair Lewis.

¹¹² Albert Alain, *loc. cit.*

considérer l'ensemble de son parcours, de l'émergence à la canonisation¹¹³, dans des perspectives diachronique et synchronique.

Les romans canadiens-français pouvant servir de modèles pour évaluer et critiquer *Bonheur d'occasion* sont presque absents des textes critiques. Lorsque les critiques s'y réfèrent, c'est surtout pour marquer la différence, c'est-à-dire l'écart entre les romans du terroir et ceux de la nouvelle génération. Les auteurs du terroir comme Ringuet situent leurs œuvres surtout à la campagne. Outre Roger Lemelin et Jean-Charles Harvey, peu de romanciers n'avaient situé leur œuvre dans un centre urbain auparavant. Comme le souligne Gagnon, « personne n'avait encore osé braquer son objectif sur le ventre de Montréal¹¹⁴ ». Pour Garneau, Roy représente la « hiérarchie de notre histoire littéraire¹¹⁵ » et marque la transition entre l'époque plus conservatrice du terroir et l'époque plus moderne et réaliste des années 1940. Ainsi, à peine quelques mois après la publication de *Bonheur d'occasion*, des propos annonciateurs de sa canonisation, révélant l'importante place qu'il occupera au sein du patrimoine littéraire canadien et du rôle qu'il jouera dans l'évolution de la littérature canadienne, prennent forme dans les textes critiques.

Enfin, Stewart C. Easton compare *Bonheur d'occasion* au roman de John Steinbeck, *The Grapes of Wrath*, puisque tous deux portent sur la misère humaine. Il considère *Bonheur d'occasion* comme le meilleur roman écrit au Canada, français et anglais confondu, puisqu'il traite des problèmes sociaux qui affectent les citoyens. Il affirme, « [i]t is by far the best book

¹¹³ Voir Pascale Casanova, « Les créateurs et créateurs ou la fabrique de la légitimité littéraire », dans Sylvie Triaire, Jean-Pierre Bertrand et Benoit Denis, *Sociologie de la littérature : la question de l'illégitime*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2002, p. 171-181; Alain Vaillant, « Du bon usage du concept de légitimité : notes en marge de l'histoire littéraire du XIX^e siècle », dans Sylvie Triaire et al., *op. cit.*, p. 81-10; et Benoit Denis, « La consécration », *CONTEXTES*, n°7, 2010 [en ligne], [<http://contextes.revues.org/4639>] (page consultée le 23 juillet 2018).

¹¹⁴ Louis-Philippe Gagnon, *loc. cit.*

¹¹⁵ René Garneau, *loc. cit.*

*that has yet appeared in this country, either in French or English, that deals with the social effects of the depression and the war on Canadian-city dwellers*¹¹⁶ ». Selon lui, la portée de l'œuvre est grande puisqu'elle véhicule une leçon de vie que la société doit retenir afin de ne pas répéter les erreurs du passé : « *It is necessary to read it and to learn from it. And remember that this is Canada in 1940, and that this is Montreal, our largest city [...] It [war] has [happened]; and it could happen again*¹¹⁷. »

Les critiques sont toutefois mitigées en ce qui concerne le style littéraire et la langue de l'auteure. Certains valorisent le langage simple et le style descriptif qu'elle préconise alors que d'autres déplorent le style qu'ils trouvent lourd, la syntaxe maladroite et les coquilles nombreuses. Jean Béraud explique que le style de Gabrielle Roy, quoique peu recherché, rend l'œuvre accessible à un plus large public¹¹⁸. C'est en raison de son style simple que Easton souhaite que son roman soit rapidement traduit. En revanche, certains critiques comme Albert Alain et Louis-Philippe Gagnon trouvent les phrases trop lourdes, répétitives et maladroites. Alain soutient que les descriptions qui reviennent constamment pour faire valoir la misère sont lassantes alors que Gagnon parle des coquilles et des faiblesses au niveau de la syntaxe. Cela dit, ce qui importe pour les critiques en ce qui concerne le style de la narration c'est qu'il rend le roman accessible au grand public. Pour que l'œuvre rayonne et qu'elle soit digne de figurer dans le panthéon de la littérature nationale, elle doit pouvoir être lue et appréciée par tous.

La question morale quant à elle semble présente dans les textes critiques, mais quelque peu effacée, même lors de la première réception. Les idéologies plus clérico-conservatrices se

¹¹⁶ Stewart C. Easton, *loc. cit.*

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Jean Béraud souligne que Gabrielle Roy rédige « [...] dans un langage qui est proprement de tous les jours, pas un “canayen” littéraire, pas un parler de paysan à la George Sand ». (Jean Béraud [pseudonyme de Jacques Laroche], *loc. cit.*)

font sentir en arrière-plan de quelques articles, mais peu de textes critiquent les thématiques liées aux mœurs de la ville et les choix de Florentine. La critique partisane du mode de vie rural fait valoir les risques et les conséquences des comportements frivoles adoptés par les femmes habitant la ville. À cet effet, Béraud formule de l'étonnement et une certaine appréhension face à la thématique de l'urbanité telle qu'exploitée dans l'œuvre.

On quitte les champs et les clochers de village, on oublie la traite des vaches et le majestueux Saint-Laurent; on entre en ville, mais sans s'y arrêter aux hôtels cosmopolites, aux salons littéraires; on pousse jusqu'à Saint-Henri, au cœur d'une population canadienne-française dont on a loué souvent à la fois la rudesse et la chrétienne résignation [...] ¹¹⁹.

Ainsi, comme le remarque Melançon, les critiques ont tendance à valoriser davantage le caractère de Rose-Anna que celui de Florentine puisqu'elle ne compromet pas les valeurs traditionnelles ou religieuses¹²⁰. C'est donc par le choix des personnages dont elle choisit de parler que la critique, plus traditionnelle, traduit son désaccord.

Somme toute, il semble que la question morale n'ait pas gêné le succès du roman. La réception immédiate de *Bonheur d'occasion* s'avère généralement très positive. L'intérêt pour le réalisme prime sur les thèmes un peu plus risqués; les critiques en apprécient la vraisemblance et l'universalité. Pour justifier leurs propos, ils la comparent à des auteurs déjà consacrés par des prix en France et aux États-Unis. Ce premier roman de Gabrielle Roy symbolise la vitalité de la sphère intellectuelle et littéraire du Canada français. Ses partisans font valoir sa contribution à la survie de la littérature francophone au Canada. Déjà en 1945, alors que la Révolution tranquille s'annonce, les frontières entre le Québec et le reste du Canada français commencent à se dessiner. Gagnon ira même jusqu'à dire que « Gabrielle Roy

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Selon Melançon, « [l]a plupart des critiques canadiens-français s'attachent aux valeurs traditionnelles représentées dans le roman. Rose-Anna en est le principal symbole. Les critiques la glorifient et mettent de côté Florentine, représentante des nouvelles valeurs qui viennent bousculer les anciennes. » (Carole Melançon, *loc. cit.*, p. 461.)

est manitobaine et qu'avec cet ouvrage, le Manitoba français commence à rendre à la province du Québec ce qu'il en a reçu¹²¹ ».

Ainsi, la réception immédiate de *Bonheur d'occasion* en 1945 se révèle très favorable et témoigne du succès immédiat de l'œuvre. Les critiques se montrent ouverts au changement en accueillant un nouveau genre romanesque, c'est-à-dire le roman social de mœurs urbaines. La Seconde Guerre mondiale a amené des transformations sociales favorables à l'édition canadienne aptes à stimuler la naissance de nouvelles maisons d'édition et à transformer leur rôle. Il semble donc que la période de guerre et d'après-guerre ait donné forme à la posture lectorale des instances littéraires, dont celle des critiques, qui saisissent l'occasion et participent au développement d'une littérature nationale. Les critiques semblent plus ouverts à la littérature qui s'écarte de la tradition comme *Bonheur d'occasion* puisqu'elle reflète une image qui leur semble plus fidèle à la réalité canadienne contemporaine. Ces œuvres présentent, selon eux, un portrait plus actuel de la nation en devenir. Le roman de Gabrielle Roy illustre donc l'évolution de la littérature canadienne-française et son émancipation, il participe bien d'« une littérature qui se fait » comme le dira Gilles Marcotte¹²².

Les prix et les honneurs allèchent les critiques, 1947-1950

La critique de première instance est rapidement relancée par les traductions de l'œuvre ainsi que l'obtention de prix. En effet, entre 1947 et 1950, les comptes rendus critiques qui paraissent dans les journaux sont principalement générés en raison des prix attribués ou l'obtention de mentions honorables. Durant cette période de trois ans, les prix sont accordés à

¹²¹ Louis-Philippe Gagnon, *loc. cit.*

¹²² Il s'agit du titre de son premier ouvrage critique, soit un recueil d'études littéraires sur la littérature québécoise, *Une littérature qui se fait* (1962). En 1963, il reçoit le prix France-Canada et le Prix du Gouverneur général pour cet essai.

partir de diverses versions. En 1947, le roman est diffusé par les Éditions Flammarion. Réputée en France, la maison a publié des auteurs connus comme Mauriac. L'édition Flammarion de *Bonheur d'occasion* remporte le prix Femina, un des plus prestigieux prix littéraires; Gabrielle Roy est la première Canadienne à l'obtenir. L'effet est immédiat : le prix suscite un intérêt ardent en France où des critiques et des auteurs éminents comme André Thérive et Pierre Descaves écrivent à son sujet et d'autres comme Francis Ambrière reçoivent l'auteure en entrevue¹²³.

La même année, juste avant l'obtention du prix Femina, Gabrielle Roy est élue à la Société royale du Canada, dans la section française et elle obtient la médaille de l'Académie française. La version traduite *The Tin Flute* publiée aux Éditions Reynal & Hitchcock à New York remporte la même année le prix du Literary Guild of America où *Bonheur d'occasion* figure comme livre du mois¹²⁴. Cette traduction gagne aussi le Prix du Gouverneur général¹²⁵. Enfin, en 1948, le roman est publié à Londres. Il sera rapidement traduit dans plusieurs autres

¹²³ Francis Ambrière, « Gabrielle Roy, écrivain canadien », *Revue de Paris*, décembre 1947, [n. p.], dans Nadine Bismuth, Amélie Desruisseaux-Talbot, François Ricard, Jane Everett (collab.) et Sophie Marcotte (collab.), *Rencontres et entretiens avec Gabrielle Roy, 1947-1979*, Québec, Éditions du Boréal, 2005, p. 75-82.

¹²⁴ Gabrielle Roy assistée de son conseiller et avocat, Maître Jean-Marie Nadeau, et forte de la reconnaissance étasunienne arrivant au printemps de 1947, lorsque son roman *The Tin Flute*, a été choisi comme livre du mois (mai 1947), par le Literary Guild of America, décide de s'en prévaloir afin de négocier un contrat de publication avec les Éditions Flammarion. Le fait qu'elle ait refusé une première offre de publication au printemps 1946 en France de la part des Éditions La Jeune Parque (jeune maison d'édition née lors la Résistance dont la situation financière reste précaire) et ait attendu la bonification que lui apporte la reconnaissance étasunienne de son roman permet à Roy d'augmenter ses chances d'acceptation auprès des Éditions Flammarion, maison d'édition très bien cotée, ce qui joue un rôle important dans son obtention du prix Femina en novembre 1947. Voir à ce sujet l'ouvrage de François Ricard, *Gabrielle Roy. Une vie*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996, p. 267-348.

¹²⁵ Il est à noter que les œuvres rédigées en français n'ont pas été admissibles à ce prix avant 1959.

langues¹²⁶. La même année, Gabrielle Roy obtient la médaille de l'Académie canadienne-française et la médaille Lorne Pierce de la Société royale¹²⁷.

Les critiques journalistes s'intéressent souvent aux aspects de l'œuvre qu'ils jugent avoir favorisé l'obtention de prix. Les éléments qui ressortent de ces textes critiques sont semblables à ceux relevés pour la réception de 1945, soit le réalisme de l'œuvre et l'universalité de ses thèmes. Les comparaisons à des auteurs connus illustrent ces deux aspects. Ce qui est notablement nouveau chez la critique endogène, c'est la teneur manifestement beaucoup plus nationaliste que les critiques manifestent en regard de la portée internationale du roman.

De 1947 à 1950, le réalisme, soit la fidélité des observations de Gabrielle Roy dans *Bonheur d'occasion*, est de loin le sujet le plus important dont traitent les critiques au Canada et en France. Les constats par rapport au réalisme de l'œuvre ne sont d'ailleurs pas nouveaux. Comme mentionné précédemment, la majorité des textes critiques publiés en 1945, comme ceux publiés de 1947 à 1950, expriment presque tous, d'une façon ou d'une autre, l'appréciation du réalisme de l'œuvre. Certains critiques citent des comptes rendus publiés en 1945 pour montrer comment le réalisme contribue à la pérennité de l'intérêt pour l'œuvre et à

¹²⁶ L'œuvre est notamment traduite en suédois, en norvégien, en espagnol, en danois, en roumain et en russe.

¹²⁷ Depuis 1926, la médaille Lorne Pierce est attribuée à tous les deux ans par la Société royale du Canada. Elle est remise pour reconnaître le mérite exceptionnel d'une œuvre de création ou de critique littéraire canadienne.

sa réussite. À titre d'exemple, dans son article du 6 décembre 1947, Julia Richer se réfère à un compte rendu critique rédigé le 18 juillet 1945 :

“Un grand livre. Un témoignage. Le symbole littéraire du peuple canadien-français, de son opiniâtre résistance à la misère, de son héroïsme quotidien... Un grand livre. Un livre d'une humanité si profonde que les pulsations du cœur du pauvre y sont perceptibles.”¹²⁸.

Elle conclut : « Nous n'avons pas changé d'avis¹²⁹. »

Plusieurs soutiennent à nouveau que le réalisme de l'œuvre découle de la précision et de l'objectivité des observations de la romancière. Ainsi, J. G. Shaw, critique pour *The Northwest Review*, explique que « *[t]he power of [Gabrielle Roy's] observation, the delicate receptivity to impressions, are both along here with the painstaking skill of a true craftsman in their recording*¹³⁰ ». Les critiques relèvent ainsi la vraisemblance des personnages, des lieux et de la condition socioéconomique des milieux urbains de l'après-guerre. Dans la presse canadienne-anglaise, on peut lire : « *A book of quality and uncompromising realism*¹³¹ »;

In short, they [the characters] are recognizable human beings, not puppets twisted to convey a message to fit a plot. [...] The unending struggle against poverty and squalor, the terrible feeling of despair in

¹²⁸ Julia Richer, « Gabrielle », *Notre Temps*, 6 décembre 1947, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ J. G. Shaw, « *Tin Flute* Criticized For Moral Code Omission », *The Northwest Review*, 3 juillet 1947, p. 4, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.].

¹³¹ J.M. G., « Books of the Week. A Story Of The Shadow Of Poverty. Long-Heralded *Tin Flute* Masterpiece of Realism », *The Winnipeg Tribune*, 26 avril 1947, p. 12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.].

*the face of conditions beyond control, have rarely been made so real. Just because of this Miss Roy has been true to her subject matter, The Tin Flute strikes home with almost unbearable conviction*¹³².

Des propos semblables figurent dans la presse canadienne-française: « [Gabrielle Roy] dépeint un milieu ouvrier de Montréal en 1940, un monde vivant, actuel et vrai¹³³ »,

[c]e qui constitue, du moins à mes yeux, l'intérêt supérieur et la qualité littéraire de votre livre, c'est l'exactitude de l'observation et la vérité de la psychologie, en même temps que la profonde compréhension de l'âme des humbles¹³⁴.

Pour Germaine Bernier, critique littéraire au *Devoir*, *Bonheur d'occasion* constitue un document social qui « porte un manteau littéraire¹³⁵ ». Elle explique que les accusations portées contre Roy ne sont pas fondées. Selon elle, la romancière n'exploite pas la misère pour s'enrichir, au contraire, elle offre le portrait le plus fidèle du pauvre depuis l'étude du Père Bellouard :

Depuis la si magnifique étude du Pauvre par le Père Bellouard, dans son ouvrage : *Réponse du Christ aux questions des hommes*, je n'ai jamais rencontré des pages à la psychologie si sûre et si fouillée que celles de Gabrielle Roy analysant les pensées, les sentiments, les réactions, les rêves et les regrets des mal lotis en sécurité sociale, en bonheur humain¹³⁶.

Selon Bernier, pour « nier la vraisemblance du roman de Gabrielle Roy, il faudrait pouvoir nier l'existence des victimes de la crise économique¹³⁷ ».

Les critiques J. G. Shaw et Vera Dammann posent un regard négatif sur le réalisme de l'œuvre et expriment des réserves. Selon Shaw, les descriptions fidèles de Saint-Henri et des « petites âmes » satisfaites de peu qui l'habitent découragent le lecteur. Il soutient que l'œuvre semble fondée sur le concept de l'existentialisme de Sartre, ce qui ne permet pas de décrire

¹³² Edith Fowke, « Saint-Henri », *The Canadian Forum*, vol. XXVII, n° 318, juillet 1947, p. 93-94, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.].

¹³³ S.A., « Gabrielle Roy », *Le Devoir*, 28 février 1948, p. 4, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.].

¹³⁴ Gustave Lanctôt cité par Théophile Bertrand dans « *Bonheur d'occasion* aujourd'hui », *Lectures*, novembre 1947, p.155, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

¹³⁵ Germaine Bernier, « Hommages et critiques autour de *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 24 janvier 1948, p. 5, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.* [n. p.].

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*

fidèlement la réalité des catholiques comme Rose-Anna, la mère de Florentine. Ainsi, pour Shaw, si le roman semble fidèle à la réalité à première vue, il ne l'est pas puisque la religion joue un rôle beaucoup plus grand chez les fervents catholiques comme Rose-Anna que le roman le laisse entendre: « *Catholic mothers of the calibre of Rose-Anna do not go through life with their Catholicism meaning no more to their family life than holy pictures on the wall*¹³⁸. »

Dammann, quant à elle, souligne le grand réalisme du roman, mais le condamne comme l'étant trop. Elle explique que

[l]es journalistes ont tendance à surcharger leurs reportages de sentimentalisme et, quelques fois même, de pure fantaisie [alors que] les romanciers tendent de plus en plus à nous donner des comptes rendus d'une fidélité scrupuleuse, mais superficielle et presque entièrement dépourvus de valeur littéraire ou artistique¹³⁹.

Contrairement aux autres critiques, qui apprécient l'empathie et le respect dont fait preuve Roy pour les personnages habitant Saint-Henri, Dammann juge que le roman n'est pas suffisamment le produit de l'imagination puisqu'il ne fait qu'un « inventaire » « méthodique » des faits. Selon elle, le

roman n'est pas de l'art, mais du reportage « fictionnalisé ». [...] dans *Bonheur d'occasion*, il n'y a pas de tempérament [...]. Si on y trouve de la sensibilité, c'est celle d'une plaque photographique et non celle d'une cornée vivante d'œil humain. Tout est reproduit avec une fidélité minutieuse, mais, comme dans une photo, sans troisième dimension¹⁴⁰.

Malgré ces deux critiques négatives, la plupart de celles publiées de 1947 à 1950 illustrent plutôt l'attrait des lecteurs pour le réalisme de l'œuvre. Le roman permet aux lecteurs

¹³⁸ J. G. Shaw, *loc. cit.*

¹³⁹ Vera Dammann, « *The Tin Flute* », *Lectures I*, 1947, p. 247, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, *op. cit.*, [n. p.].

¹⁴⁰ *Ibid.*

canadiens-français d'être témoin des conditions miséreuses dont sont affligés les pauvres pendant la guerre. Ils apprécient l'absence d'artifices littéraires et la sincérité des observations.

L'universalité des thèmes de l'œuvre comme la misère et la pauvreté des petites et moyennes classes sociales figurent aussi dans l'ensemble des recensions au Canada, en France et aux États-Unis. Selon les critiques, l'œuvre est universelle puisqu'elle porte en elle une morale historique qui pousse l'Homme à prendre conscience de ses défauts afin qu'il puisse les corriger. Bref, les lecteurs canadiens-français comme ceux de l'extérieur s'identifient aux conditions des personnages du roman. Même si Gabrielle Roy décrit la situation particulière des Montréalais, leur situation n'est pas propre à cette région; la pauvreté est un fléau présent dans plusieurs grandes villes. Les auteurs font donc valoir l'universalité des thématiques abordées dans *Bonheur d'occasion*.

J.M.G., critique pour *The Winnipeg Tribune*, travaille à partir de la traduction de Hannah Josephson. Dans sa recension, il donne des exemples de grands centres urbains qui sont touchés par la pauvreté comme Chicago, Toronto, Winnipeg, Vancouver et New York¹⁴¹. Il montre ainsi à quel point la pauvreté affecte une multitude de gens. En ce qui concerne les personnages, J.M.G. illustre comment la nature humaine telle qu'exprimée dans le roman s'avère en fait celle de tout être cherchant à survivre pendant la guerre. Les gens comme Jean, Emmanuel et Azarius Lacasse cherchent à rentabiliser la guerre. Cette réalité est celle de maints lecteurs du roman, peu importe leur lieu d'origine. De même, Edith Fowke critique pour le *Ontario Forum* explique, en ces termes, l'universalité des événements vécus par les habitants de Saint-Henri :

Although it was written in French and its characters are all French-Canadians, it is not a French-Canadian novel nor even a Canadian novel in any local sense. Its greatness comes from the reality of

¹⁴¹ J.M.G., *loc. cit.*

*its characters and their struggle with their environment. [...] certainly there is little that is specifically French-Canadian, but there is much that is human and universal*¹⁴².

Jean-Pierre Houle, critique pour *Le Devoir*, quant à lui, cite un critique américain, dont il ne précise pas le nom, pour traduire cette même idée: « [...] *it [The Tin Flute] might be a story of any great city anywhere*¹⁴³ ». Certes, le roman de Gabrielle Roy a une portée internationale en raison des thèmes universels dont il traite. Il est « bien plus qu'un simple signe de notre accession à la maturité littéraire : c'est un rappel poignant des exigences du social, de l'humain; l'attestation de notre prise de conscience de la crise profonde qui transforme l'univers¹⁴⁴ ».

Le réalisme et l'universalité de *Bonheur d'occasion* satisfont aussi la curiosité des Français à l'égard de leur ancienne colonie et de leurs cousins canadiens. Le roman réaliste informe et corrige les perceptions des Français quant aux conditions socioéconomiques des centres urbains canadiens, aux conséquences outremer de la guerre et aux mœurs changeantes. En outre, le roman les amène à constater la nature universelle de leur malheur; personne n'est épargné des conséquences de la guerre. Un journaliste de *Notre Temps* explique :

C'est la première fois qu'un grand prix littéraire de France est accordé à un écrivain canadien. [...] Cete [sic] œuvre à la fois si proche et si lointaine des Parisiens satisfait leur curiosité affectueuse envers les Canadiens français et leur goût « d'élévation » si puissant parmi les Français depuis qu'ils ont eu à supporter les souffrances de la guerre et les privations de l'après-guerre. [...] Les cercles littéraires parisiens trouvent de grandes qualités et un grand charme à ce roman populiste qui étudie les amours d'une jeune fille du peuple dans un des quartiers ouvriers de Montréal¹⁴⁵.

Plusieurs éléments éveillent la curiosité des Français à l'égard de *Bonheur d'occasion* où figure la réalité de la classe populaire montréalaise. Pour Pierre Descaves, le roman rappelle

¹⁴² Edith Fowke, *loc. cit.*

¹⁴³ Jean-Pierre Houle, « *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 4 octobre 1947, p. 8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*

¹⁴⁴ Théophile Bertrand, *loc. cit.*

¹⁴⁵ S.A., « Gabrielle Roy à l'honneur. Le Prix Fémina décerné à *Bonheur d'occasion* », *Notre Temps*, 1^{er} décembre 1947, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

les liens filiaux entre le Canada et la France. « *Bonheur d'occasion* se présente comme une “action historique” en ce sens qu’il montre à la couche nationale ce qu’est devenu un de ces hameaux éloignés et quelle parenté des âmes, des esprits et des cœurs se maintient entre eux, malgré le temps écoulé et la distance¹⁴⁶. » Il informe aussi ses lecteurs français au sujet de la nouvelle réalité ouvrière : « le roman de Mme Gabrielle Roy constitue une extraordinaire initiation à des réalités humaines qu’aucun discours officiel, qu’aucune savante et cordiale communication n’aurait pu rendre aussi pathétiquement sensible¹⁴⁷ ». Par conséquent, « le lecteur européen remonte enrichi, et, enfin, renseigné sur “l’envers” d’un décor dont il n’avait jusqu’ici aperçu que d’académiques et froides perspectives¹⁴⁸ ». En outre, « ce qu’il y a de vraiment nouveau ici, c’est le milieu qu’elle étudie, sur lequel aucun écrivain ne s’était encore penché là-bas, et qui nous donne la vie citadine, populaire au Canada, une vie plutôt attristante, mais fort intéressante¹⁴⁹ ».

Comme c’était le cas pour la critique immédiate, plusieurs critiques comparent le roman de Gabrielle Roy à ceux des écrivains de la France et du Canada anglais. Ils font valoir le réalisme de l’œuvre et soulignent ses qualités littéraires. Ces comparaisons fort louangeuses inscrivent *Bonheur d'occasion* dans une longue tradition littéraire qui tire sa source du roman réaliste du XIX^e siècle. Toutefois, ce sont surtout les romanciers du début du XX^e siècle qui sont convoqués. Ainsi, Henriette Charasson compare le personnage de Rose-Anna à celui de la

¹⁴⁶ Pierre Descaves, « Un grand prix littéraire français à une romancière canadienne », *Le Devoir*, 20 décembre 1947, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ Charasson souligne que cet article est d’abord paru dans la revue française *Christiane*. (Henriette Charasson, « Le Prix Femina : *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 26 juin 1948, p. 9, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].)

mère des Pasquiers et à celui de la mère des Salavins de Georges Duhamel¹⁵⁰, dont l'œuvre est imprégnée d'un humanisme moderne.

Dans les cycles romanesques *Chronique des Pasquier* et *Vie et aventures de Salavin*, Duhamel aborde des thèmes semblables à Gabrielle Roy. Il décrit les frustrations de la classe ouvrière et de la classe moyenne durant les années 1880 à 1920. Duhamel est connu pour son sens de l'observation et la sympathie dont il fait preuve pour ses personnages. Aujourd'hui, il serait difficile d'accepter la sympathie d'un auteur pour ses personnages comme critère irrécusable de la valeur d'un roman.

Par ailleurs, le roman de Roy est aussi comparé à des romans canadiens-anglais tels ceux de Hugh MacLennan¹⁵¹ et W. O. Mitchell¹⁵² qui sont perçus comme représentant fidèlement le milieu canadien. J.M.G., par exemple, parle du roman de MacLennan, Mitchell et celui de Roy comme étant « *of equal merit*¹⁵³ ». En comparant le roman de Roy à ceux d'auteurs éminents comme Duhamel, MacLennan et Mitchell, les critiques mettent ces œuvres sur un pied d'égalité. Pour cette nouvelle romancière, il s'agit d'une caution institutionnelle sans équivoque.

Finalement, après la réception de prix d'importance, les critiques canadiens-français s'empressent de louer *Bonheur d'occasion*, de rappeler les prix remportés et de citer les compliments donnés par des critiques d'ailleurs. La reconnaissance internationale octroyée a généré une visibilité qui atteste de l'existence d'une littérature canadienne-française. Ainsi, les

¹⁵⁰ Voici ce qu'en dit Charasson : « la mère de Florentine, cette vaillante, ce cœur si dévoué, surabondant, satisfait de peu; c'est là une création qui dans son genre, rejoint celle de Georges Duhamel, la mère des Pasquier, la mère de Salavin, et ce n'est pas là un petit compliment! » (*Ibid.*)

¹⁵¹ *Bonheur d'occasion* est comparé au roman *Two Solitudes* de Hugh MacLennan puisqu'ils sont tous deux fidèles au milieu canadien. (J.M.G., *loc. cit.*, [n. p.])

¹⁵² *Bonheur d'occasion* est comparé au roman *Who Has Seen The Wind* de W. O. Mitchell parce qu'ils reflètent fidèlement la réalité canadienne. (J.M.G., *loc. cit.*, [n. p.])

¹⁵³ J.M.G., *loc. cit.*, [n. p.].

critiques canadiens-français qui publient dans *Le Devoir* expriment leur fierté face au succès de *Bonheur d'occasion*. La traduction de l'œuvre symbolise l'accès à des marchés auxquels les Canadiens français n'auraient pas rêvé auparavant. Par exemple, la traduction du roman en anglais donne une portée nationale et internationale à l'œuvre. La traduction a permis au roman d'être sélectionné pour le club du livre du Literary Guild of America, ce qui représente un groupe de plus d'un million de membres, et donc, de lecteurs¹⁵⁴. Selon Vera Damman, « [c]e choix assure au livre de Mlle Gabrielle Roy plus de lecteurs aux États-Unis que n'importe quel autre depuis Maria Chapdelaine¹⁵⁵ ». Les critiques expriment donc leur fierté de voir « s'agrandir le rayonnement de l'œuvre¹⁵⁶ ».

À plusieurs reprises, les journaux canadiens recensent et citent les propos des critiques américains et français pour faire valoir la portée internationale du roman et, à leur tour, continuer à perpétuer le rayonnement de l'œuvre, dans sa version anglaise, au pays. *Notre Temps* a recensé plusieurs citations de revues et de journaux américains de New York, Philadelphie, Cleveland et Washington : Sterling North du *New York Post* apprécie la « profonde compréhension » de l'auteure; un critique du *Cleveland Plain Dealer* décrit l'atmosphère « authentique » comme la plus « délicieuse caractéristique » du roman; Charles Lee du *Philadelphia Bulletin* parle d'une histoire avec « une belle substance », d'un livre « aussi vrai que votre bras droit »; Harry Hansen du *New York World-Telegram* qualifie l'œuvre d'une « vérité évidente » et la réception du roman comme « [v]raiment une réussite »¹⁵⁷.

¹⁵⁴ Jacques de Grandpré, « La traduction de *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 8 février 1947. Aussi en ligne http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/articl0.htm

¹⁵⁵ Vera Damman, « *The Tin Flute* », *Lectures I*, 1947, p. 247, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, op. cit., [n. p.].

¹⁵⁶ Jacques de Grandpré, loc. cit.

¹⁵⁷ S.A., « La critique américaine et *Bonheur d'occasion* », *Notre Temps*, 24 mai 1947, p. 4, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, op. cit., [n. p.].

D'évidence, le Canada français cherche à développer une littérature canadienne-française autonome et à se distancer de la France. Pour les Canadiens, la remise du prix Femina

est de plus la consécration officielle, si on peut dire, d'une littérature canadienne parfaitement autonome, capable de figurer en excellente place parmi les œuvres des écrivains renommés au monde entier. [...] Les membres du jury ont ainsi rendu hommage à la valeur littéraire et à la portée sociale de l'œuvre¹⁵⁸.

Dans la même veine, Bernier clôt son article en rendant hommage au roman : « *Bonheur d'occasion* a mis Saint-Henri sur la carte du monde, et projeté de Paris, sur le Canada littéraire, un rayon de gloire dont l'or est assez éclatant pour que chacun en recueille une parcelle et que tous en apprécient la valeur¹⁵⁹! » Le succès généré par les prix attribués à *Bonheur d'occasion* a certainement contribué à faire connaître et reconnaître le livre à l'extérieur des frontières canadiennes. Hormis les quelques reproches que soulèvent les critiques¹⁶⁰, la plupart d'entre eux soulignent les retombées avantageuses à petite et à grande échelles de la consécration du roman. Par ailleurs, *Notre Temps* a fait état des rumeurs selon lesquelles Gabrielle Roy aurait remporté le Prix Femina pour des raisons politiques soit afin de remercier le Canada pour son aide durant la Seconde Guerre mondiale ou pour obtenir du blé canadien en retour¹⁶¹.

¹⁵⁸ Julia Richer, « Gabrielle », *Notre Temps*, 6 décembre 1947, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

¹⁵⁹ Germaine Bernier, « Hommages et critiques autour de *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 24 janvier 1948, p. 5, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

¹⁶⁰ Quelques critiques ont commenté l'absence d'une morale et ont trouvé que les descriptions s'éternisaient, mais ce sont généralement que des reproches mentionnés en passant. Par exemple, J. G. Shaw, critique catholique, explique que *Bonheur d'occasion* ne pivote pas suffisamment autour de messages moraux. Selon lui, une grande œuvre « [...] must revolve around a set of moral values however dimly they may be perceived. » Il pense que Roy a évité de véhiculer une morale alors qu'elle en avait l'occasion. Selon lui, l'œuvre n'est pas immorale en tant que telle, mais la romancière n'a pas saisi l'occasion de véhiculer un message moralisant alors qu'elle aurait pu le faire. Il poursuit : « Let me hasten to add that there is nothing blatantly immoral, nothing sexy or sensational in Gabrielle Roy's book. On the contrary, she has fastidiously avoided capitalizing upon or in any way lingering over the many opportunities her story gave her to spike her book with that bestselling stuff. [...] The story is one of moral conflict with the morals left out. [...] they [the morals] should be there – if only the novelist's consciousness¹⁶⁰ » (J. G. Shaw, « Tin Flute Criticized For Moral Code Omission », *The Northwest Review*, 3 juillet 1947, p.4, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.]).

¹⁶¹ À cet effet, voir l'article du 14 février 1948 paru dans *Notre Temps* (« Le Prix Femina et le blé canadien », p. 4, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.]).

Avec la traduction de *The Tin Flute*, le roman profite d'une nouvelle visibilité au Canada anglais et aux États-Unis, et donc, d'une plus grande reconnaissance. Certes, ce n'est pas seulement une victoire pour la littérature canadienne-française, mais aussi un exploit pour la littérature canadienne dans son ensemble. Dans *The Northwest Review*, un auteur anonyme explique ce phénomène dans un article titré : *A Fine Canadian Novel. The Tin Flute*: « [...] *[L]ocal authors perhaps under the impetus of our newly threatened freedom, and the swollen consciousness of a new national unity, burst forth into creative light. No longer were we to be tied either to the British, the American, or the French (of France) traditions*¹⁶². »

Cela dit, Pierre Descaves, écrivain, chroniqueur et producteur de radio français, pense que l'impact de l'œuvre atteint des proportions internationales. Selon lui, le roman ne contribue pas seulement à l'autonomisation des littératures canadienne-française ou canadienne, mais il fait briller tous les pays de langue française :

Madame Roy est, en effet, canadienne. Et, à travers elle, la récompense atteint l'ensemble de tous les pays qui honorent la langue française en l'employant pour leurs originales créations, et plus particulièrement, le Canada où, pour plusieurs millions de Canadiens, la langue française demeure la langue maternelle¹⁶³.

Pour Descaves, le roman de Roy offrirait l'occasion de réunir les deux nations françaises. Le prestige généré par le Femina pourrait abolir les frontières de la littérature française en obtenant une reconnaissance au plus haut niveau du *Système littéraire francophone (SLF)*¹⁶⁴. Ainsi, le roman a pour effet de transformer la perception des critiques d'ailleurs et de contribuer à l'autonomisation de la littérature canadienne, mais aussi d'unir plus que jamais

¹⁶² S.A., « A Fine Canadian Novel », *The Northwest Review*, 5 juin 1947, p. 2, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.].

¹⁶³ Pierre Descaves, *loc. cit.*, [n. p.].

¹⁶⁴ Pour plus d'information au sujet des niveaux de reconnaissance, voir l'article de Pierre Halen, « Le "système littéraire francophone" : quelques réflexions complémentaires », dans Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura (dir.), *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Lille, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle, 2003, p. 28.

les littératures françaises du monde en leur permettant de s'allier pour être compétitives sur la scène mondiale ou sur l'échiquier des lettres, comme l'appelle Pascale Casanova¹⁶⁵.

Les propos de Descaves sont aussi l'occasion d'aborder les importants débats qui ont lieu entre les intellectuels français et ceux du Canada. En effet, Descaves souhaite que le succès de *Bonheur d'occasion* puisse rétablir la relation entre la France et le Canada ou du moins atténuer les tensions. Il explique :

Cette éclatante consécration [le Prix Femina], accordée à Mme Gabrielle Roy prend d'autant plus de valeur que, parfois, les amis canadiens de la France ont reproché aux écrivains français de méconnaître leur littérature, alors qu'ils cultivent, eux, la production française, ancienne et moderne, avec un véritable amour. La manifestation du jury Femina est donc opportune et montrera non seulement l'intérêt, mais la valeur que la France pensante attache aux œuvres mêmes qui, comme celle de Mme Gabrielle Roy, ont connu en librairie, au Canada, un grand succès de vérité et d'audience. *Bonheur d'occasion*, après cette épreuve « locale » si probante, connaît en somme un naturel prolongement de gloire et de valeur « nationale » et « internationale » [...] Bien avant que le prix n'en eût sanctionné les mérites, *Bonheur d'occasion* a bénéficié dans la presse française des plus élogieux articles des critiques. Et des noms aussi autorisés que ceux de MM. Émile Henriot et André Rousseau ont su, dans de retentissantes chroniques, mettre l'accent sur les divers aspects de ce roman copieux, mais parfaitement équilibré, de près de 600 pages¹⁶⁶.

Avec l'arrivée de *Bonheur d'occasion*, les critiques adaptent leur horizon d'attente; l'œuvre contribue ainsi à créer ce que Hans Robert Jauss appelle un écart esthétique. Cet écart correspond à la différence entre les attentes de la critique et l'esthétique privilégiée par l'œuvre. Pour les lecteurs endogènes, les thèmes abordés tels que les conditions socioéconomiques en temps de guerre, l'intrigue située en milieu urbain plutôt qu'à la campagne et l'absence de romantisme social sont nouveaux. Pour les Français, la langue utilisée dans les dialogues entre les personnages canadiens-français, nouvelle pour eux, ajoute à l'authenticité du récit et la mise en scène de la réalité canadienne pique leur curiosité.

Le regard porté sur les habitants de Saint-Henri et la représentation réalistico-sociologique de Saint-Henri dans le roman, fondée sur l'observation et le détail, leur sont

¹⁶⁵ Pascale Casanova, *op. cit.*

¹⁶⁶ Pierre Descaves, *loc. cit.*, [n. p.].

toutefois familiers puisqu'ils sont déjà en vogue en France à l'époque. De ce fait, les critiques français remarquent des similitudes entre *Bonheur d'occasion* et leurs œuvres de prédilection. La vraisemblance des événements rapportés dans le roman, qu'ils appartiennent à la petite histoire (le chômage, la serveuse au Quinze cents) ou à la grande histoire (la Seconde Guerre mondiale), génère un sentiment d'universalité. Bref, les nations du monde subissent les mêmes fléaux sociaux.

Cela dit, il n'y a aucun doute que ce sont les lecteurs de *Bonheur d'occasion* et *The Tin Flute*, soit la critique de première instance, qui en lisant le roman et en le commentant, lui ont permis d'entrer dans l'histoire littéraire. Les propos de Pierre Descaves sont révélateurs de l'important rôle joué par *Bonheur d'occasion* dans l'histoire littéraire canadienne-française. En 1947, Descaves ne pouvait pas savoir que les théories de Jauss serviraient à l'étude de l'évolution littéraire, ainsi que des processus de consécration et de légitimation de la littérature. Il n'en demeure pas moins que Descaves établit des liens importants entre des œuvres appartenant à deux générations différentes au Canada, soit celles de Louis Hémon pour la première et celles de Germaine Guèvremont et de Gabrielle Roy pour la deuxième.

Bonheur d'occasion traite de thèmes considérés avant-gardistes à l'époque en comparaison avec les romans du terroir qui le précèdent¹⁶⁷ :

On ne saurait omettre, en évoquant le Canada, de rappeler le succès considérable de *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, et les livres plus récents de MM. Maurice Genevoix et Maurice Constantin-Weyer,

¹⁶⁷ Les romans du terroir sont caractérisés par leur attachement à la terre et au clergé. La campagne y est valorisée au détriment des centres urbains. Parmi les plus grands classiques de la période du terroir, on compte *Maria Chapdelaine* (1913) de Louis Hémon, *Un homme et son péché* (1933) de Claude-Henri Grignon, *Menaud maître-draveur* (1937) de Félix-Antoine Savard et *Trente arpents* (1938) de Ringuet. Les romans *Au pied de la pente douce* de Roger Lemelin et *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy sont perçus comme étant avant-gardistes puisqu'ils se situent à la ville. La ville autrefois perçue comme un lieu de corruption et de perte de l'âme est, dans les années 1940, désormais associée au progrès et à la modernité. Voir Maurice Lemire, « Le mouvement régionaliste 1900-1940 », *Québec français*, n° 143, 2006, p. 27-31; Annette Hayward, « Régionalismes au Québec au début du siècle », *Tangence*, n° 40, 1993, p. 7-27; Laurent Mailhot, « Classiques canadiens, 1760-1960 », *Études françaises*, vol. 13, n° 3-4, 1977, p. 263-278; Daniel Chartier, *L'émergence des classiques. op. cit.*, p. I- II, 18-19, 35-139; Carole Melançon, « Évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1983 au

dans lesquels on retrouve une société rustique et bucolique et les thèmes traditionnels de la solitude à conjurer et de la race à maintenir. [...] Le lecteur, habitué par tradition littéraire à une certaine – et fausse – vérité littéraire (les « géorgiques » du grand Nord, les bûcherons et les trappeurs sous la neige dans le grand désert blanc, etc.) entre, avec *Bonheur d'occasion*, en contact avec un pays extrêmement complexe, une Amérique de langue française profondément différente du vieux pays et qui nourrit pour la France (l'histoire se situe en 1939-1940) des sentiments qui vont de la sympathie à la solidarité ou qui oscillent entre la pitié et l'indifférence¹⁶⁸.

Pour André Thérive¹⁶⁹, romancier, journaliste et critique français, *Bonheur d'occasion* présente une autre version de la réalité que celle proposée par *Maria Chapdelaine* :

[...] le Canada français doit beaucoup de son renom dans l'ancienne « mère-patrie » au roman *Maria Chapdelaine*. [...] les gens sont là-bas très mécontents, voire un peu humiliés, de se voir représentés en littérature par de rudes bûcherons, de vertueux paysans, des trappeurs hirsutes. [...] Un roman du docteur Ringuelet paru il y a huit ans déjà, *Trente arpents*, nous a montré la paysannerie canadienne telle quelle est : la fin d'une géorgique, l'invasion lente de la civilisation moderne, c'est-à-dire de la civilisation yankee, et aussi l'éloignement progressif de l'Europe aux yeux des générations nouvelles; tout cela était peint de façon saisissante, du reste mélancolique. La fable contée par Louis Hémon est désormais reléguée parmi les grandes idylles du passé; autant dire qu'elle entre au Panthéon littéraire, pour être enfouie dans un caveau. D'ailleurs, elle évoque, qu'il nous en souvienne, les choses d'il y a quarante ans. Il est naturel que les réalités nouvelles lui apportent de grands correctifs, lui ajoutent même une palinodie. Et, voilà pourquoi l'ouvrage de Mme Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, passionnera à juste titre les amis de la vérité que sont souvent aussi, merci Dieu, les lecteurs des romans¹⁷⁰.

Vera Dammann valorise les mêmes éléments dans sa critique : « on ne saurait être que reconnaissant à l'auteur d'avoir rompu avec la tradition du roman canadien-français tel qu'on le connaît aux États-Unis et de ne pas “Reprendre le sentier depuis cent ans battu : Maria, les arpents, les bœufs et leur vertu”¹⁷¹ ». Elle clôt son article avec une touche de nostalgie : « Cependant, [...] je ne peux me défendre contre une certaine tristesse à la pensée que, dorénavant, Maria devra céder sa place auprès des lecteurs américains à quelqu'un d'aussi peu

Canada français », *loc. cit.*, p. 457-468; Maurice Lemire, « Le roman québécois des moeurs urbaines », *Québec français*, n° 36, 1979, p. 58-59.

¹⁶⁸ Pierre Descaves, *loc. cit.*, [n. p.].

¹⁶⁹ André Thérive a joué un rôle essentiel comme critique au journal *Le Temps (en France)*; il a collaboré avec Léon Lemonnier dans la publication du *Manifeste du roman populiste* et dans la création du Prix du roman populiste. *Bonheur d'occasion* trouve grâce chez ce romancier et critique qui s'était fixé comme objectif de dé-folkloriser le roman ayant comme sujet le peuple. Thérive a aussi été chargé de réviser le texte de *Bonheur d'occasion* avant de le remettre à l'imprimeur. Deux listes ont alors été envoyées à Gabrielle Roy pour approbation; la première proposait des « corrections », l'autre, des « coupures » qui avaient pour effet de raccourcir le roman d'une vingtaine de pages (François Ricard, *Gabrielle Roy, une vie, op. cit.*, p. 300.).

¹⁷⁰ André Thérive, « *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 15 janvier 1949, p. 5, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

¹⁷¹ Vera Dammann, *loc. cit.*, [n. p.].

séduisant que Florentine¹⁷². » Dans sa conclusion, Dammann reproche indirectement aux lecteurs américains de se fonder sur des idées stéréotypées de la société canadienne.

Si une réponse à Dammann avait été possible dans les années 1940, je lui aurais dit qu'il faudrait attendre plusieurs décennies avant que l'idée d'une civilisation et d'une littérature canadiennes-françaises se forme et se répande dans les écoles américaines. Il aurait été néanmoins quelque peu rassurant d'apprendre que le processus avait déjà été entamé au Smith College du Massachusetts par l'entremise d'un cours de civilisation canadienne-française offert par Marine Leland dès 1940 et d'autres cours semblables donnés par M. Antoine Jobin à l'Université de Michigan et M. J.-M. Carrière à Northwestern¹⁷³.

Entre les années 1940 et 1959, la littérature canadienne-française devient une discipline universitaire reconnue. Conséquemment, la critique littéraire se professionnalise davantage; ses acteurs se prêtent dès lors à des analyses plus approfondies portant sur les thèmes, les personnages et la forme des œuvres. La décennie des années 1950 marque le pivot de cette transition.

La transition des années 1950

Durant les années 1950, la réception canadienne exogène de l'œuvre de Roy se distingue de la réception endogène. En effet, alors que la critique canadienne-anglaise a déjà entamé sa professionnalisation dans les années 1940¹⁷⁴, celle du Canada français commence à

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Marine Leland, « Un cours de civilisation canadienne-française aux États-Unis », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 2, 1948, p. 213.

¹⁷⁴ Gabrielle Roy est retenue dans un important essai portant sur la littérature canadienne intitulé *Canadian Writers* (Anthur Phelps, « French Canadian Writing », *Canadian Writers*, Toronto, McClelland and Stewart, 1951). L'ouvrage consacre un chapitre complet au « French Canadian Writing » dans lequel Phelps traite des œuvres de Roy et d'autres écrivains canadiens-français dont Ringuet, Germaine Guèvremont et Roger Lemelin. Cet essai montre l'intérêt de la critique canadienne-anglaise pour la littérature canadienne-française. Il vaut la

peine cette évolution. Ce changement épistémologique chez la critique canadienne-française est dû à une conjoncture importante dans l'histoire de la littérature canadienne-française : durant les années 1950, l'intelligentsia émergente conteste ouvertement les dogmes mis de l'avant par le clergé en critiquant notamment l'« idéologie de conservation » qui se fonde sur la préservation des valeurs traditionnelles. Ces intellectuels souhaitent ainsi actualiser leur culture afin qu'elle se mette au diapason des autres sociétés dites modernes.

Durant cette décennie de transition, deux formes de pensée coexistent. Alors que « l'idéologie de contestation et de rattrapage » est manifeste tout au long des années 1950, des indices précurseurs de « l'idéologie de développement et de participation » apparaissent lentement. Une prise de conscience des changements nécessaires pour moderniser la société caractérise « l'idéologie de contestation et de rattrapage » qui prend forme au début des années 1950¹⁷⁵. Les penseurs qui s'y associent se scindent en deux camps. D'un côté, certains libéraux craignent l'idée d'une nation à l'intérieur d'un pays, c'est-à-dire qu'ils estiment que le Québec devrait mieux s'intégrer au Canada pour profiter des appareils modernes que l'État peut lui offrir (les infrastructures et les institutions, par exemple). De l'autre côté, les conservateurs croient que le Québec devrait obtenir plus d'autonomie pour mieux protéger la culture francophone¹⁷⁶. Ces derniers, les partisans d'un Québec plus indépendant, adhéreront à l'« idéologie de développement et de participation¹⁷⁷ ». Menée par un plus grand nombre d'acteurs venant de milieux diversifiés, comme des ouvriers, des enseignants et des

peine de noter que *The Tin Flute*, qui est publié en anglais en 1947 chez McClelland et Stewart, entre dans leur nouvelle collection « New Canadian Library ». Le roman sera réédité chez McClelland et Stewart en 1958, 1959, 1961, 1964, 1965 et 1967 (deux fois). Antoine Sirois estime les ventes à plus de 130 000 exemplaires. Voir Antoine Sirois, « Gabrielle Roy et le Canada anglais », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 469.

¹⁷⁵ Marcel Rioux, « Idéologie de contestation et de rattrapage », *loc. cit.*, p. 21-26.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 31.

¹⁷⁷ Marcel Rioux, « Idéologie de développement et participation », *loc. cit.*, p. 26-32.

fonctionnaires, cette deuxième idéologie prend la forme d'une version plus radicale de celle qui la précède. Selon ses partisans, le Québec dans les années 1960 n'est pas une simple communauté culturelle, mais une société moderne et industrialisée à part entière. Il est donc une « société qui doit s'autodéterminer et conquérir son indépendance¹⁷⁸ ».

Dans les années 1950, cette volonté de « mettre à jour » la société canadienne-française est présente dans tous les domaines, dont la littérature. Les revues savantes, qui donnent une plateforme aux débats entre intellectuels, agissent comme le « portail » privilégié des idées tout en préparant le terrain pour les nombreux projets qui fonderont la Révolution tranquille. Les plus grands vecteurs de cette transformation sont l'instruction et la laïcisation des cadres institutionnels. La professionnalisation du champ littéraire est le fruit d'instances critiques plus instruites et de revues littéraires laïcisées et plus universitaires¹⁷⁹. En somme, les lieux où circulent les idées, les façons par lesquelles elles sont échangées et la formation des intellectuels se métamorphosent. Ce phénomène affectera la réception critique de *Bonheur d'occasion*.

Bien que peu d'articles paraissent dans les revues littéraires dans les années 1950 au sujet de *Bonheur d'occasion*, deux textes de la réception endogène se démarquent : l'un publié en 1950 par Gilles Marcotte, et l'autre, en 1952, par Gérard Bessette¹⁸⁰. Ces deux

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 32.

¹⁷⁹ Plusieurs des nouvelles revues savantes sont gérées par les universités. À titre d'exemple, la revue *L'Action universitaire* est née de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal.

¹⁸⁰ Gilles Marcotte, « En relisant *Bonheur d'occasion* », *L'Action nationale*, vol. xxxv, 3 mars 1950, p. 197-206; Gérard Bessette, « *Bonheur d'occasion* », *L'Action universitaire*, Montréal, 18^e année, n° 4, juillet 1952, p. 53-74. Parmi les autres textes parus durant les années 1950, quatre ont été mis de côté puisqu'ils sont peu révélateurs des changements en cours durant cette période. Il s'agit de « Témoignage d'un roman canadien », par Firmin Roz, publié dans la revue française *Les idées et les hommes* en août 1954. Cet article donne un bref historique de l'histoire du peuple canadien-français et fournit un aperçu de l'ensemble de l'œuvre de Roy (*Bonheur d'occasion* et *Alexandre Chenevert*). Deux ans plus tard, « Comment j'ai reçu le Femina », un article rédigé par Gabrielle Roy elle-même, a été publié dans le journal *Le Devoir* [le 15 décembre 1956]. Dans cet article, elle raconte son séjour en France, la réaction des Français à son arrivée et les événements qui ont mené à l'obtention du prix Femina. L'article d'Allan Brown, « Gabrielle Roy and the Temporary Provincial », publié dans le *Tamarack*

universitaires, critiques et romanciers bien connus sont des acteurs clefs des milieux littéraire et culturel. Leurs articles constituent la première réception savante de *Bonheur d'occasion*. Ces textes critiques permettent d'illustrer l'évolution de la réception critique de la littérature du Canada français à l'aube de Révolution tranquille.

Le cas de Gilles Marcotte témoigne du phénomène de la professionnalisation de la critique durant la période d'après-guerre (1945-1959). Le parcours de cet intellectuel révèle un intérêt de longue date pour la littérature¹⁸¹. Il est aujourd'hui reconnu comme l'un des plus éminents écrivains et critiques de la littérature canadienne-française et québécoise. Il a mené une carrière à l'Université de Montréal où il a enseigné de 1965 à 1995. Plus tard, il a obtenu le titre de professeur émérite et a obtenu le Prix Athanase-David pour l'ensemble de son œuvre.

Review en 1956 [p. 61-70] traite principalement de la traduction du roman en anglais. Il commente la sincérité et l'universalité du roman écrit du point de vue d'« une écrivaine » et non pas celui d'« une Canadienne ». Le réalisme du roman lui permet de traverser les frontières provinciales du Québec puisque la réalité décrite en est une à laquelle plusieurs lecteurs peuvent s'identifier peu importe leur lieu d'origine ou leur langue. Le quatrième article porte sur l'ensemble de la littérature canadienne-française. L'article de Jeanne Lapointe, « Quelques apports positifs de notre littérature d'imagination », a été publié dans la revue *Cité Libre* en octobre 1954 [n°10, p. 17-36.]. Dans celui-ci, Jeanne Lapointe retrace l'évolution du roman canadien-français. Elle montre que la littérature, à la fois « une prise de conscience, un art et une pensée¹⁸⁰ », révèle les conditions sociales de la société et induit par conséquent une prise de conscience. Les remises en question et les changements qui en découlent constituent une réévaluation des cadres socioinstitutionnels. Dans son article, elle insère *Bonheur d'occasion* au cœur de cette évolution. Elle fait allusion aux romans du terroir pour faire valoir l'importante rupture littéraire qui a lieu dans les années 1930 et 1940. Elle soutient notamment que ces romans, dont la qualité littéraire est, selon elle, douteuse, nuisent à l'évolution de la civilisation française puisqu'ils ne permettent pas d'exprimer une prise de conscience. Ils contribuent en fait à infantiliser le pays et à maintenir son immobilisme. Lapointe explique que l'évolution du roman représente celle de la nation. Elle illustre donc, par l'entremise de commentaires sur diverses œuvres ayant fondé le corpus littéraire canadienne-français jusqu'à ce moment, en quoi la littérature fait état d'une prise de conscience collective.

¹⁸¹ Ses ouvrages critiques les plus importants sur la littérature canadienne-française et québécoise sont : *Une littérature qui se fait*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1994 [1962]; *Présence de la critique*, Montréal, Éditions HMH, 1966; et *Littérature et circonstances*, Montréal, L'Hexagone, 1989.

Il a rédigé plus de 1500 articles, une trentaine de romans et d'ouvrages critiques et a dirigé les quatre volumes de l'*Anthologie de la littérature québécoise*¹⁸².

Ses études en littérature à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université Laval¹⁸³ ont forgé le critique qu'il est devenu. De toute évidence, la formation universitaire conditionne son horizon d'attente et sa méthode. Par conséquent, elle influence le passage de la critique journalistique à la critique savante au Canada français que plusieurs intellectuels effectuent à partir des années 1940. D'ailleurs, dans une entrevue parue dans la revue *Nuit blanche* au cours de laquelle il relate son parcours professionnel – son passage du journalisme à la critique, puis aux études savantes et, enfin, à la prose –, il affirme qu'« [il] doi[t] à l'Université quelque chose que le journalisme ne [lui] avait pas donné, c'est l'explication de textes : prendre un petit texte et l'éplucher, en faire le tour, aller voir ce qu'il y a derrière... Pour [lui], l'explication de textes, c'est l'Université¹⁸⁴. » Ce regard réflexif atteste du pouvoir structurant d'une formation universitaire qui inculque une méthode scientifique dans l'approche des textes littéraires.

À ses débuts, Marcotte n'est pas un critique littéraire spécialisé; à la *Tribune* et au *Devoir*, il écrit sur une panoplie de sujets, même sur l'actualité et le sport¹⁸⁵. Ses premières critiques sont publiées en tant que journaliste; elles portent autant sur la musique et le théâtre que sur la littérature¹⁸⁶. Pour gagner sa vie, il occupe aussi d'autres emplois qui sont liés d'une

¹⁸² Pour en savoir davantage sur les prix remportés par Marcotte, voir S.A., « Bio-bibliographie de Gilles Marcotte » *Les éditions du Boréal*, [en ligne] <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/auteurs/gilles-marcotte-376.html> (page consultée le 15 juillet 2015).

¹⁸³ Gilles Marcotte obtient une maîtrise en littérature de l'Université de Montréal en 1951 et un doctorat de l'Université Laval à Québec en 1969. (S.A., « Bio-bibliographie de Gilles Marcotte » *Les éditions du boréal*, [en ligne] <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/auteurs/gilles-marcotte-376.html> (page consultée le 15 juillet 2015).

¹⁸⁴ François Dumont, « Gilles Marcotte : le critique et l'écrivain », *Nuit blanche, magazine littéraire*, n° 38, 1989-1990, p. 18.

¹⁸⁵ Gilles Marcotte publie son premier article dans *Le Devoir* en 1948. Voir François Dumont, « L'itinéraire critique de Gilles Marcotte », dans Lucille Guilbert (dir.), *Médiation et francophonie interculturelle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 86.

¹⁸⁶ André Brochu, « Gilles Marcotte, critique et romancier. Entretien », *Voix et Images*, vol. 6, n°1, 1980, p. 6.

façon ou d'une autre au domaine des lettres¹⁸⁷. Malgré son intérêt pour plusieurs domaines, la littérature demeure son champ de prédilection. Il s'intéresse notamment à son évolution. Son approche sociocritique montre d'ailleurs son intérêt pour l'ancrage de la littérature canadienne-française dans son contexte de production. Bien qu'il soutienne ne pas avoir de méthode fixe, les études¹⁸⁸ portant sur ses travaux ainsi que les entrevues¹⁸⁹ qu'il a accordées révèlent sa prédilection pour la sociocritique. C'est d'ailleurs l'approche qu'il choisit pour sa lecture de *Bonheur d'occasion* puisqu'elle lui permet d'analyser la relation qui existe entre l'œuvre et la société. Selon Marcotte, l'histoire influence la forme et la substance du roman et, à son tour, le texte romanesque transforme la pensée sociale¹⁹⁰.

En tant que fédéraliste, Marcotte préconise l'émergence d'un corpus national qui soit d'abord canadien. Les ouvrages qu'il publie dans la décennie qui suit son article sur *Bonheur d'occasion* vont en ce sens en montrant l'« inachèvement » d'une littérature canadienne-

¹⁸⁷ Gilles Marcotte « a été journaliste au *Devoir* de 1948 à 1955, réalisateur à la télévision de Radio-Canada de 1955 à 1957, scénariste et directeur de la recherche pour la production française à l'Office national du film de 1957 à 1961, journaliste (membre du comité de rédaction) à *La Presse* de 1961 à 1966. De 1965 à 1995, il a enseigné au Département d'études françaises de l'Université de Montréal où il a été nommé professeur émérite en 1997. [...] Il a reçu la médaille Lorne-Pierce de la Société royale du Canada (1991); la médaille de l'Académie canadienne-française (1974); le *Laureatus alumnus* du Séminaire de Sherbrooke (1975); le prix Marcel-Vincent de l'Association pour l'avancement des sciences (ACFAS) (1982); le prix du meilleur article de fond par l'Association des Éditeurs de revues culturelles (1988); le prix d'excellence de la Ville de Sherbrooke (1992) et un doctorat honoris causa de Guelph University (1993). Enfin, le Prix Athanase-David lui a été remis en 1997 pour l'ensemble de son œuvre.» [S.A., « Bio-bibliographie de Gilles Marcotte », *loc. cit.*]

¹⁸⁸ Pour consulter des études portant sur Gilles Marcotte, voir S.A., « bio-bibliographie de Gilles Marcotte » *loc. cit.*; S.A., « Qui est Gilles Marcotte? », *Québec français*, n° 76, 1990, p. 74; Joseph Bonenfant, « Gilles Marcotte ou La pensée critique de l'inachèvement », *Voix et Images*, vol. 6, n°1, 1980, p. 51-61; André Brochu, « Gilles Marcotte : prix Athanase-David 1997 », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 89, 1998, p. 55; François Dumont, « L'itinéraire critique de Gilles Marcotte » *op. cit.*, p. 85-96; *Id.*, « Médiation critique », *Voix et Images*, vol.2, n° 2, (77), 2001, p. 397-401; François Ouellet, « Gilles Marcotte : l'autonomie du littéraire », *Nuit blanche, magazine littéraire*, n° 70, 1998, p. 7-10; Agnès Whitfield, « Gilles Marcotte, critique », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 55, 1989, p. 44-45.

¹⁸⁹ André Brochu, « Gilles Marcotte, critique et romancier. Entretien », *Voix et Images*, vol. 6, n° 1, 1980, p. 6; Pierre Popovic, *Entretiens avec Gilles Marcotte*, Montréal, Liber, 1996.

¹⁹⁰ Patrick Imbert, « Le roman à l'imparfait de Gilles Marcotte ou L'histoire absente », *Voix et Images*, vol. 2, n° 2, 1976, p. 281-284 et Gilles Marcotte, *Le roman à l'imparfait*, *op. cit.*

française qu'il qualifie de « mineure¹⁹¹ ». Cette prise de conscience sera essentielle pour générer un mouvement vers l'adoption de structures plus modernes.

Marcotte participe au phénomène de la maturation de la littérature canadienne-française qui débute dans les années 1950. Sa critique « En relisant *Bonheur d'occasion* » qui paraît dans *L'Action nationale*¹⁹² s'inscrit dans une série d'études sur des littérateurs canadiens-français¹⁹³. Elle innove à plusieurs égards; en effet, c'est la première fois que *Bonheur d'occasion* est lu à partir d'une approche sociocritique et que l'analyse pivote autour d'un seul thème. D'une part, cette analyse révèle l'état d'aliénation collective des Canadiens français. D'autre part, elle contribue aux discours sur la littérature canadienne-française et au développement d'un canon littéraire.

L'analyse que Marcotte fait de *Bonheur d'occasion* est centrée sur l'aspect sociologique et documentaire de la vie à Montréal. Dans son article, il analyse plus précisément la misère sociale qui afflige la famille Lacasse et les habitants du quartier de Saint-Henri. Pour ce faire, il décrit tour à tour la mauvaise fortune de chacun des personnages principaux : Florentine, la faible, Rose-Anna, le noyau de la famille et Azarius, le pathétique¹⁹⁴. Il résume l'histoire de Roy en s'attardant aux « tentatives d'évasion¹⁹⁵ » de ces personnages. Florentine,

¹⁹¹ S.A., « Qui est Gilles Marcotte », *loc. cit.*, p. 74.

¹⁹² La revue *L'Action nationale* dans laquelle Gilles Marcotte publie a été fondée par la *Ligue des droits du français* en 1917. Cette revue mensuelle à teneur nationaliste est d'abord garante d'un nationalisme canadien-français, se laïcise dans les années 1960 avec la Révolution tranquille et adopte progressivement un nationalisme plus québécois. (*L'Action nationale*, « Les origines de *L'Action nationale* », [en ligne] http://www.action-nationale.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=104:les-origines-de-l-action-nationale&catid=32:category (page consultée le 5 janvier 2016).) Au moment où Marcotte publie sa critique de *Bonheur d'occasion* dans *L'Action nationale*, il est étudiant à la maîtrise à l'Université de Montréal.

¹⁹³ Cette information est révélée par l'entremise d'une *Note de la rédaction* qui paraît au bas de la première page, qui se lit ainsi « Note de la rédaction. Notre collaborateur poursuit dans ces pages la série des études sur les littérateurs canadiens-français commencée il y a plusieurs mois. Ont déjà parus [...] » Parmi les autres auteurs étudiés dans le cadre de cette série, on compte Germaine Guèvremont, Robert Charbonneau, Ringuet et Alain Grandbois (G. Marcotte, « En relisant *Bonheur d'occasion* », *loc. cit.*, p. 197.)

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 200-202.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 203.

par exemple, tente de s'évader par l'entremise de Jean, un homme qui semble pouvoir lui offrir un avenir plus prometteur. Toutefois, Jean cherche à tout prix à laisser derrière lui Saint-Henri et tout ce qui lui rappelle la pauvreté, incluant Florentine. Enceinte de Jean, celle-ci se tourne vers Emmanuel et l'épouse afin qu'elle puisse prétendre que l'enfant dont elle est enceinte est le sien. Alors que l'évasion est quasi-impossible pour les personnages féminins de *Bonheur d'occasion*, les personnages masculins quant à eux utilisent la guerre pour se libérer de leur quotidien contraignant.

L'analyse de Marcotte adopte également une perspective thématique puisqu'il étudie le thème de la misère dans *Bonheur d'occasion* pour ainsi révéler l'asservissement des Canadiens français. La lecture que Marcotte fait du roman correspond à l'« idéologie de contestation et de rattrapage¹⁹⁶ » identifiée par Rioux. Elle constitue une prise de conscience des conditions difficiles dans lesquelles vivent les Canadiens français. Le roman représente ainsi un « besoin inouï d'auto-analyse¹⁹⁷ », garante de cette prise de conscience. Selon Lemire, pour Marcotte, « tout ce qui a été caché [par les discours mélioratifs du roman du terroir], doit être révélé¹⁹⁸ » : « les fautes de langage, les faiblesses héréditaires, les lâchetés collectives, la trahison des élites¹⁹⁹ ». Avec sa lecture renouvelée de *Bonheur d'occasion*, Marcotte dévoile l'aliénation socioéconomique de la classe prolétarienne telle qu'illustrée dans le roman.

Dans *Bonheur d'occasion*, le revers de la famille Lacasse, illustre, pour Marcotte, celle des habitants de Saint-Henri et du prolétariat du monde entier²⁰⁰. En effet, Marcotte étudie *Bonheur d'occasion* puisque le roman répond à un besoin « d'auto-analyse » et montre « la

¹⁹⁶ Marcel Rioux, *loc. cit.*, p. 21-26.

¹⁹⁷ Maurice Lemire (dir.) « Introduction à la littérature québécoise (1940-1959) », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Tome III, 1940-1959, Montréal, Éditions Fides, p. xx.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ Gilles Marcotte, « En relisant *Bonheur d'occasion* », *loc. cit.*, p. 204.

couleur canadienne de la misère²⁰¹ ». Puisque cette misère est communément vécue par les lecteurs canadiens et les personnages du roman, elle « justifie [selon Marcotte] notre attention²⁰² ». Pour lui, la correspondance au réel en littérature est essentielle afin de « savoir qui nous sommes²⁰³ ». Le roman de Roy devient alors le miroir d'un Québec moderne naissant, mais en crise²⁰⁴. Ainsi, sa valeur repose sur le fait qu'il raconte une réalité qui est essentiellement « canadienne-française ». Puisque la littérature de cette époque renvoie « au peuple une image fidèle de lui-même », elle l'aide « à prendre conscience de son identité²⁰⁵ ».

La façon dont Marcotte lit la misère illustre non seulement sa volonté d'inscrire le roman dans un contexte sociohistorique actuel, mais d'induire une prise de conscience. Sa critique véhicule la philosophie de la pré-Révolution tranquille puisqu'elle sème l'idée d'une civilisation en péril. Marcotte parle d'un peuple canadien-français si aliéné qu'il ne peut pas s'affranchir. En d'autres termes, les Canadiens ne peuvent pas évoluer puisqu'ils ne pensent qu'à leur survie. À cet effet, l'intellectuel se questionne : « S'apercevoir qu'on a une âme, comment le peut-on quand les choses matérielles pressent de tous côtés, composant un cadre restreint où ne sont permises que les réactions élémentaires²⁰⁶? » En effet, selon lui, les conditions sociales représentées dans le roman sont signe de l'aliénation socio-économique que vivent les habitants du Québec urbain. Il révèle des êtres inférieurs « diminués, aliénés et

²⁰¹ *Ibid.*, p. 198.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ Gilles Marcotte, *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, Saint-Laurent, Fides, « Les grandes conférences », 2006, p. 26.

²⁰⁴ Micheline Lachance, « La bibliothèque imaginaire. Un livre. Un seul et unique livre qui serait le miroir d'un pays, qui permettrait de le comprendre, d'en saisir l'âme: ne serait-ce pas le guide de voyage idéal? », *L'actualité*, 15 sept. 1996. Aussi en ligne <http://www.lactualite.com/culture/la-bibliotheque-imaginaire/>

²⁰⁵ Maurice Lemire (dir.) « Introduction à la littérature québécoise (1940-1959) », *op. cit.*, p. xvi.

²⁰⁶ Gilles Marcotte, « En relisant *Bonheur d'occasion* », *loc. cit.*, p. 200.

pleins de complexes²⁰⁷. » Marcotte renchérit : sans *Bonheur d'occasion*, les lecteurs n'auraient « jamais connu “canadiennement” la misère » et qu'« il mérite à ce titre notre plus fidèle attention²⁰⁸ ». Ce roman a donc le mérite de rendre la société plus lucide face aux changements nécessaires pour moderniser le pays. Cette nouvelle lecture de *Bonheur d'occasion* montre que le roman permet de rendre la nation consciente de son état de dérision. Le premier ouvrage critique de Marcotte, *Une littérature qui se fait*, confirmera plus tard, en 1962, l'importance que revêt, pour lui, cette transformation sociétale qui passera en partie par la maturation de la littérature québécoise.

Avec sa critique de *Bonheur d'occasion*, Marcotte participe non seulement au mouvement de la contestation, mais aussi à celui du « rattrapage » qui désigne le nom de l'idéologie. En effet, les critiques qui publient dans les années 1950 agissent comme les pionniers du « rattrapage littéraire²⁰⁹ ». Avec les articles sur les *littérateurs canadiens-français*, Marcotte commence à s'intéresser aux écrivains contemporains et à construire un canon littéraire canadien-français. Il souhaite ainsi stimuler le discours critique sur la littérature d'ici tout en en faisant reconnaître l'existence et l'importance, de même que celui de *Bonheur d'occasion*, devenu emblème de cette littérature nationale contemporaine en devenir. Plus tard, en 1962, en introduction à son célèbre essai *Une littérature qui se fait*, il exprime cette même idée, celle du devoir urgent d'engager un discours sur la littérature canadienne-française:

On voudra bien considérer ce livre comme un témoignage, un acte de foi. L'intérêt que je porte, depuis plusieurs années déjà, à la littérature canadienne-française, n'est pas que le fruit d'une obligation professionnelle. Je crois très profondément que l'effort littéraire accompli dans la province de Québec prodigue les signes d'une évolution ouverte. [...] Je laisse à d'autres d'attendre le grand livre, le chef-

²⁰⁷ Maurice Lemire (dir.) « Introduction à la littérature québécoise (1940-1959) », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, op. cit., p. XVI.

²⁰⁸ Gilles Marcotte, « En relisant *Bonheur d'occasion* », loc. cit., p. 206.

²⁰⁹ Le « rattrapage littéraire » est un terme utilisé par Martine-Emmanuelle Lapointe dans *Emblème d'une littérature* pour désigner la façon dont se matérialise la contestation chez la nouvelle critique et dans le nouveau roman québécois des années 1960. [Montréal, Les Éditions Fides, 2008, p. 28.]

d'œuvre indiscutable, avant d'admettre l'existence possible d'une littérature canadienne-française. Pour moi, je n'ai pas le loisir d'attendre. Des livres, des œuvres existent —parfois très imparfaites, réduites à la seule valeur du témoignage ; parfois au seuil de la grandeur —avec lesquelles je veux engager dès maintenant le dialogue²¹⁰.

Selon Marcotte, une relecture de *Bonheur d'occasion* permet de stimuler le discours des intellectuels au sujet de la littérature canadienne-française. Or il ne suffit pas de se prononcer sur son existence, qui, selon lui, va de soi; il faut plutôt parler des œuvres.

Les discours sur les œuvres sont particulièrement importants pour la participation à la République mondiale des lettres. Lorsque la réception de l'œuvre se fait de l'extérieur du milieu de production comme en France ou aux États-Unis, l'œuvre, symbole d'une littérature naissante, profite de nouveaux « prolongements²¹¹ », c'est-à-dire d'une plus grande visibilité. La présence de textes critiques provenant d'autres régions, plus riches en capital littéraire, comme la France prouve que *Bonheur d'occasion* profite d'une grande reconnaissance. Pour illustrer la portée de l'œuvre, Marcotte cite le compte rendu de Thierry Meunier publié dans la revue parisienne *Hommes et Mondes* en janvier 1948. Il explique : « Je veux citer, pour ce qui est de l'aspect littéraire, le jugement objectif de quelqu'un qui a lu le roman avec la part d'indifférence du critique officiel... et lointain²¹². »

Certes, Marcotte valorise la reconnaissance qui résulte de la réception française, mais il invite aussi les écrivains canadiens-français à développer une littérature qui leur soit propre. Il explique que « [n]ous ne pouvons *continuer* chez nous l'évolution de la littérature française, nous avons à faire la nôtre [...]»²¹³. La littérature canadienne-française tire ses racines de la

²¹⁰ Gilles Marcotte, *Une littérature qui se fait*, op. cit., p. 7.

²¹¹ Gilles Marcotte utilise le terme « prolongements » pour désigner la percée du roman sur la scène internationale. Les retombées auxquelles il fait allusion sont celles de la reconnaissance par les critiques d'outre-mer, les traductions, les rééditions et les ventes.

²¹² Gilles Marcotte, « En relisant *Bonheur d'occasion* », loc.cit., p. 204.

²¹³ *Ibid.*, p. 206.

littérature française; elle se développe cependant dans un cadre bien différent. Aussi, le jugement que les critiques français portent sur notre littérature ne saurait être fondé sur une compréhension du contexte propre à la littérature canadienne-française²¹⁴. À cet effet, Marcotte soutient que le jugement sévère des critiques français par rapport au style de Roy est signe que les « hauteurs de leur littérature » les empêchent de comprendre pleinement le roman canadien-français²¹⁵. Ainsi, selon lui, même si ces critiques « officiel[s] » et « lointain[s] » peuvent reconnaître ce que constitue un « bon roman selon les canons purement littéraires²¹⁶ », ils ne comprennent pas la spécificité de la littérature canadienne-française. Or, contrairement aux critiques français qui soutiennent que le style de Roy est terne, Marcotte croit que c'est celui-ci qui fait que le roman est « juste et de bon goût²¹⁷ ».

Pour que les œuvres puissent offrir des images qui soient propres à la réalité canadienne-française, il est impératif selon lui qu'elles s'inspirent de ses habitants et de leur milieu. Marcotte s'intéresse au personnage d'Azarius puisqu'il représente les conséquences des conditions de l'après-guerre sur le développement des Canadiens français. D'emblée, on constate que le personnage d'Azarius correspond à l'archétype du père de famille de la classe prolétarienne : un homme impuissant, rêveur et naïf auquel la guerre donne espoir. Dans sa lecture de ce personnage, Marcotte l'utilise comme un trope afin d'effectuer une critique sociale. Selon lui, le Canada français doit s'autonomiser et se détacher de la France. À cet effet, son analyse d'Azarius montre l'état d'aliénation et d'ignorance dans lequel les Canadiens français sont maintenus en restant ancrés dans le passé et si attachés à la métropole française.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 204.

²¹⁵ Marcotte cite Thierry Meunier selon lequel « Gabrielle Roy appartient à cette lignée d'écrivains qui n'ont pas à proprement parler de style. » (*Ibid.*, p. 205-206.)

²¹⁶ *Ibid.*, p. 204.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 205.

En effet, ils sont aveuglés par les bienfaits espérés de l'enrôlement et inconscients de la misère qui les entoure réellement. À partir de l'analyse de Marcotte, il est possible de conclure que, pour lui, les liens avec la métropole maintenus durant la guerre sont malsains puisqu'ils gardent les Canadiens français dans un état de désillusionnement. Ainsi, les personnages sont incapables d'être fonctionnels en société ou conscients de leur condition. Marcotte explique qu'Azarius est « incapable de s'adapter à son état et par cela misérable. Il n'est pas *accordé*; les bons sentiments qu'il a ne peuvent s'appliquer à sa situation, il les applique à des objets éloignés, à la France, aux victimes de la guerre. Pas à sa famille, aux victimes de sa misère²¹⁸. » Son analyse d'Azarius montre implicitement aux Canadiens français qu'une prise de conscience doit naître afin que leur nation puisse se développer.

La critique de Marcotte est plus nuancée que celle de la réception immédiate. Selon la première vague de critiques journalistiques, *Bonheur d'occasion*, avec ses thématiques axées sur la guerre, l'urbanisation et l'industrialisation, illustre un Québec moderne naissant. De plus, le roman révèle la société en y posant un regard réaliste. Il est en quelque sorte la preuve d'un fait accompli, soit l'achèvement d'une période importante dans l'évolution du Canada français. Dans son analyse du roman, Marcotte propose, en revanche, une vision plus nuancée. Pour lui, bien que *Bonheur d'occasion* ait plusieurs mérites, il sert avant tout de prise de conscience du désenchantement des Canadiens français. Il peint le portrait d'une société aliénée à qui l'attachement à la France nuit. C'est dans cette optique que la critique de Marcotte participe de l'« idéologie de contestation et de rattrapage » qui naît dans les années 1950.

En ce qui concerne le développement de la littérature canadienne-française, Marcotte attire l'attention sur le rôle que joue Gabrielle Roy dans l'évolution du patrimoine littéraire.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 201.

En effet, *Bonheur d'occasion* prend part, selon lui, au corpus canadien-français et ses critiques, en le légitimant, contribuent à l'accession du Canada français et du Québec à la modernité.

Marcotte soutient que

[l]e roman de Gabrielle Roy, c'est l'inventaire d'une partie de notre âme – la partie de misère – que nous avons jusque-là laissée en friche. Un acte de notre évolution culturelle. Un acte premier, un acte d'enfant si l'on veut au regard de la civilisation française qui est adulte [...] il nous fait avancer, il nous fait quitter ce stade-ci pour celui-là²¹⁹.

Il termine son article sur les paroles d'un confrère canadien-français, Jean LeMoyne, qui résumait bien sa pensée: « Rabelais, Montaigne, Racine, Molière, Stendhal, Balzac ont beau être nos ancêtres, il va falloir tout expérimenter par nous-mêmes, tout si rapidement que ce soit²²⁰. » Cette prise de conscience est une étape essentielle qui précède celle du changement. Les critiques comme Marcotte préparent ainsi le terrain pour la relève –dont il fera d'ailleurs partie –qui conduira à l'autonomisation de la littérature canadienne-française, afin qu'elle se distingue de la littérature française et devienne emblème de la nation.

Comme Marcotte, Gérard Bessette appartient à cette période importante de l'histoire littéraire où le travail de la critique se professionnalise et se sécularise. Bessette s'intéresse aussi principalement à la littérature du Québec et privilégie une approche psychocritique notamment dans *Une littérature en ébullition* (1968), qui porte sur la réception critique du roman canadien-français, et *Mes romans et moi* (1979) dans lequel il procède à une analyse

²¹⁹ *Ibid.*, p. 206.

²²⁰ *Ibid.* (Jean LeMoyne, *La Revue dominicaine*, Montréal, février 1950.)

auto-psycho-critique de ses propres romans. Ce critique et romancier²²¹ a remporté le Prix David en 1980 pour l'ensemble de son œuvre²²².

Bessette a fait ses études en lettres à l'Université de Montréal où il a obtenu sa maîtrise en 1946 et son doctorat en 1950²²³. Il passe sa carrière universitaire à l'extérieur du Québec, d'abord à l'Université de Saskatchewan (1946-1949), puis à l'Université Duquesne aux États-Unis (1952-1958)²²⁴, et enfin au Collège Militaire Royal de Kingston (1958-1960) et à l'Université Queen's (1959-1979) où il passe le reste de sa carrière²²⁵.

En 1952, Gérard Bessette publie, dans *l'Action universitaire*, l'étude la plus approfondie sur *Bonheur d'occasion* depuis sa parution. Il soutient que le fait que *Bonheur d'occasion* soit relu sept ans après sa parution à partir de grilles de lecture différentes est signe de sa popularité et de sa littérarité. Selon lui, les comptes rendus publiés jusque-là, plus « élogieux que d'ordinaire²²⁶ », ne proposent que des recensions superficielles des qualités et des défauts du roman. Ces comptes rendus ne suffisent pas pour illustrer sa valeur littéraire. À cet effet, Bessette espère que sa critique incitera les gens à lire le roman, les universitaires à le critiquer et à l'étudier, et les éducateurs à y accorder plus d'attention²²⁷. Comme Marcotte, il

²²¹ Gérard Bessette est l'auteur de plusieurs romans marquants, dont *La bagarre* (1958), *Le Libraire* (1960), *Les pédagogues* (1961) et *Le semestre* (1979).

²²² Adrien Thériot, « Gérard Bessette : prix David 1980 », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 21, 1981, p. 65.

²²³ Académie des lettres du Québec, « Gérard Bessette » [en ligne] <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/gerard-bessette-48> (page consultée le 5 août 2015).

²²⁴ Paul Wyczynski et al., « Gérard Bessette », *Le roman canadien-français : évolution, témoignage, bibliographie*, Montréal, Éditions Fides, coll. « Archives des lettres canadiennes », tome III, 1964, p. 335.

²²⁵ Bessette a publié plusieurs ouvrages sur « la poésie et le roman québécois » ainsi que de nombreux articles dans les revues *Voix et Images*, *Liberté*, *L'Action universitaire* et *Amérique française*. « En 1948, le prix du Concours littéraire de la province de Québec lui a été décerné. Le Prix du Gouverneur général lui a été attribué en 1965, puis une deuxième fois en 1972. Gérard Bessette a été nommé membre de la Société royale du Canada en 1966. En 1980, il a reçu le prix David pour l'ensemble de son œuvre. Il est décédé à Kingston en février 2005. Gérard Bessette a été reçu à l'Académie en 1988. » (Académie des lettres du Québec, « Gérard Bessette », [en ligne] <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/gerard-bessette-48> [page consultée le 5 août 2015]).

²²⁶ Gérard Bessette, « *Bonheur d'occasion* », *loc. cit.*, p. 53.

²²⁷ *Ibid.*

invite au débat et à la multiplication des discours sur le roman.

Contrairement à Marcotte qui s'attarde principalement à la valeur documentaire du roman, Bessette s'intéresse plutôt aux aspects qui contribuent à sa valeur littéraire. Sa critique est marquante dans l'évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* puisqu'elle est une des premières, si ce n'est la première, à évaluer la littérarité de l'œuvre. Ainsi, il étudie non seulement les thèmes, mais également l'ensemble de l'œuvre, soit les lieux, l'intrigue et le style. Il est aussi le premier à analyser la « technique²²⁸ » de Gabrielle Roy, c'est-à-dire à la construction des personnages dans le roman. Il procède à des comparaisons pointues entre les personnages de Roy et ceux de romans sociaux de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Il propose donc une nouvelle forme de critique fondée sur la psychologie des personnages.

Selon lui, il est nécessaire d'innover sur le plan technique²²⁹ pour combler le « retard que prend le roman [canadien-français] vis-à-vis du roman français²³⁰ ». Bessette lit donc *Bonheur d'occasion* en s'appuyant sur les théories de la psychanalyse freudienne. Il se fonde sur cette démarche parce qu'il croit que le « degré de réussite d'un roman » dépend de la technique d'écriture qui, elle, repose sur « le degré de vie des personnages²³¹ ». Ainsi, ce sont les personnages qui donnent le « pouls ou la mesure de tout le reste²³² ». Le succès des romans est donc tributaire de la construction de personnages « vivants²³³ ». Il soutient qu'un roman doit être « assez puissant » pour permettre plusieurs lectures, doit « posséder assez de force

²²⁸ Gérard Bessette désigne l'art d'écrire un roman comme une *technique*. C'est le terme qu'il utilise. Voir Gérard Bessette, « *Bonheur d'occasion* », *L'Action universitaire*, Montréal, 18^e année, n° 4, juillet 1952, p. 61.

²²⁹ Pour Bessette, le terme « technique » désigne le « principe formel du roman ». (Paul Wyczynski *et al.*, « Gérard Bessette », *op. cit.*, p. 338.)

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ Gérard Bessette, « *Bonheur d'occasion* », *loc. cit.*

²³² Jolianne Gaudreault-Bourgeois, « Le roman selon Gérard Bessette », *Bibliographie critique du TSAR (travaux sur les arts du roman)*, Montréal, Université McGill, 14 octobre 2014, [en ligne] http://tsar.mcgill.ca/bibliographie/Gerard_Bessette:dossier (page consultée le 30 septembre 2015).

²³³ *Ibid.*

vivante “pour nous attirer dans son orbite, nous induire à re-coïncider avec les personnages, à ré-épouser leur durée”²³⁴ ».

Bessette croit que la valeur littéraire de *Bonheur d'occasion* ne se matérialise jamais pleinement puisque les lecteurs, préoccupés par la vraisemblance du récit, cherchent constamment à valider ses représentations du réel. En d'autres mots, les lecteurs ne peuvent pas apprécier pleinement le mérite artistique de l'œuvre puisque leur acte de lecture se fonde principalement sur le processus de validation des faits. À son avis, les critiques canadiens-français privilégient trop « l'historicité²³⁵ » et l'inscription dans la réalité. Il croit qu'il s'agit d'un phénomène typique des jeunes littératures, auquel échappent les littératures établies comme en témoigne le fait qu'au fil des ans, personne n'ait contesté la validité des différents « Paris » littéraires²³⁶. Bessette soutient dès lors que la littérature canadienne-française ne pourra profiter du public qui « lui convient » que lorsque ses lecteurs auront le même « détachement artistique²³⁷ » que celui ressenti envers les romans français ou britanniques, c'est-à-dire lorsqu'ils n'auront pas à en vérifier l'authenticité.

Puisque les lecteurs de *Bonheur d'occasion* n'ont pas ce « détachement artistique » dont profitent ceux des littératures plus anciennes, Bessette attribue le succès du roman aux nouvelles représentations de lieux urbains. Il explique qu'« [a]vant *Bonheur d'occasion*, nous ne possédions pas de roman urbain digne de mention, je veux dire de roman dans lequel une grande ville ou même simplement un quartier jouait un rôle positif ou négatif²³⁸ ». Il rappelle que « [j]usqu'à ces toutes dernières années, notre roman était régionaliste, campagnard²³⁹ ».

²³⁴ Gérard Bessette, *Une littérature en ébullition*, Montréal, Éditions du Jour, 1968, p. 240.

²³⁵ L'historicité est un terme employé par Gérard Bessette pour référer à la diégèse.

²³⁶ Gérard Bessette, « *Bonheur d'occasion* », *loc. cit.*

²³⁷ *Ibid.*, p. 54-56.

²³⁸ *Ibid.*, p. 56.

²³⁹ *Ibid.*

Les lecteurs n'étaient pas habitués à voir Montréal comme une ville littéraire, comme c'est le cas pour Londres ou pour Paris. Le fait de situer l'intrigue de *Bonheur d'occasion* à Montréal a ainsi eu pour effet de surprendre les « Canadiens français – même les intellectuels²⁴⁰ ».

Le plus grand reproche qu'il fait à Roy concerne la construction des personnages masculins. Selon lui, Roy est « incapable de mettre sur pied un personnage masculin complexe, pleinement développé ²⁴¹ » puisqu'elle ne privilégie pas suffisamment la technique flaubertienne qui exige une multitude de détails patiemment accumulés et implicitement présentés. La méthode utilisée par Roy pour l'insertion des détails serait trop directe et « sélective²⁴² ». Bessette est d'avis que le personnage de Jean est un échec puisqu'il est principalement décrit de l'extérieur, c'est-à-dire à partir de ce que le narrateur et les actions des autres personnages révèlent à son sujet²⁴³. Il conclut qu'« [u]n roman parfait est un roman où les personnages sont vivants d'un bout à l'autre, non pas celui où l'auteur, pris d'un remords tardif, vient nous expliquer à la fin les raisons d'agir de ses héros pour corriger la mauvaise impression que nous avons reçue²⁴⁴ ». Son analyse psychocritique des personnages féminins est un peu plus positive. Elle est fondée sur une comparaison avec ceux des auteurs réalistes ou naturalistes de la France comme Balzac, Flaubert, Zola et Stendhal et de l'Angleterre comme George Eliot, et de la Russie comme Tolstoï et Dostoïevski. Selon lui,

Florentine et Rose-Anna constituent de beaucoup les meilleures réussites du roman canadien-français, les seules que l'on puisse comparer sans honte aux « types universels » des autres littératures. Florentine

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ *Ibid.*, p. 60.

²⁴² Selon Gérard Bessette, dans *Bonheur d'occasion*, Gabrielle Roy est trop « sélective » par rapport aux détails qu'elle a choisis de révéler au sujet des personnages masculins (Jean Lévesque, par exemple). Ainsi, seules les informations essentielles à l'explication d'un choix et d'une action sont révélées. Les personnages masculins sont donc peu vivants; ils manquent de profondeur et de complexité. Bref, ils n'existent pas par eux-mêmes. (*Ibid.*, p. 62.)

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 64.

n'est peut-être pas l'égale de Maggie Tuliver, d'Anna Karénine ou d'Emma Bovary, mais je crois qu'elle ne détonnerait pas trop si on l'introduisait en leur compagnie²⁴⁵.

À la lecture de Bessette, on peut conclure que, pour lui, Roy se distingue aussi par la sympathie qu'elle ressent envers ses personnages, « une qualité qui manque singulièrement aux plus grands romanciers²⁴⁶ ». Il soutient que Balzac, Flaubert, Zola et Stendhal « semblent incapables d'analyser délicatement les âmes des individus²⁴⁷ » alors que George Eliot, Tolstoï et Dostoïevski ont cette sympathie²⁴⁸. La sympathie que Roy éprouve pour ses personnages et les malheurs qu'ils vivent crée un « effet antithétique²⁴⁹ » qui touche le lecteur. Selon Bessette, l'auteure décrit avec sympathie, et sans cynisme, la réalité sordide de Rose-Anna.

Bessette associe la technique d'écriture à la construction des personnages alors que le style relèverait plutôt de la syntaxe, des descriptions fluides et du lexique. Ainsi, la valeur littéraire que Bessette accorde à *Bonheur d'occasion* n'est pas le fruit de son style. D'ailleurs, il le compare à celui de Balzac qui est, selon lui, lourd et maladroit²⁵⁰. Il explique toutefois qu'il remplit « bien son rôle » puisqu'il réussit à donner vie à certains personnages, comme Rose-Anna et Azarius. Si son style « était plus frappant, plus recherché, il nuirait peut-être à l'harmonie de l'ensemble et brillerait aux dépens des personnages²⁵¹ ». Ainsi, il est clair que pour Bessette, les qualités d'observation de Roy ou le fait de documenter la vie prolétarienne canadienne-française ne suffisent pas pour faire de *Bonheur d'occasion* un chef-d'œuvre. La qualité littéraire du roman découle plutôt de la construction de personnages vraisemblables et

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 66.

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ Pour illustrer comment Gabrielle Roy crée un effet antithétique dans son roman, Bessette analyse la succession de moments contrastants décrits par l'auteure. Il se réfère notamment aux émotions que ressent Rose-Anna face au temps des sucres où elle passe de l'exaltation à l'affaiblissement dans l'espace de quelques paragraphes. (*Ibid.*, p. 69.)

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 74.

²⁵¹ *Ibid.*

complexes. Bien que Bessette considère que certains des personnages de Roy sont des échecs, c'est la sympathie qu'elle éprouve pour eux qui les rend « vivants » et qui invitent les lecteurs à relire *Bonheur d'occasion*.

Somme toute, le texte de Bessette montre que les critères sur lesquels se fonde l'appréciation d'une œuvre évoluent. Il ne suffit plus de représenter le peuple idéalisé (roman de la terre ou de la fidélité), ni de représenter la condition du peuple pour valider son existence, mais bien de produire une œuvre qui a une valeur littéraire. L'esthétique romanesque est perçue comme essentielle pour maintenir un intérêt de longue durée et éventuellement mener à son insertion dans le canon littéraire. Ainsi, le littéraire s'autonomise et se détache du socio-politique.

Pour conclure, pendant les années 1950, la critique savante des institutions universitaires s'inscrit dans l'idéologie de la contestation et de rattrapage. Elle adopte des valeurs axées sur la modernité et un certain nationalisme. Cette modernisation passe par la création d'un patrimoine littéraire national qui soit propre aux Canadiens français ou aux Québécois. Au même titre que les critiques qui jouent un rôle important dans le processus d'institutionnalisation au Canada français et au Québec, la fondation d'un corpus critique qui atteste son existence et qui la légitimise constitue un jalon fondamental à l'autonomisation de la littérature. Malgré une présence encore forte de l'« idéologie de conservation », les années 1950 marquent une transition vers une nouvelle critique et des revues plus universitaires. La formation universitaire de ces critiques leur permet d'effectuer des analyses plus rigoureuses des œuvres et donc de leur donner à proprement parler une certaine légitimité. Les conditions

sociohistoriques de la pré-Révolution tranquille de même que la professionnalisation et la sécularisation de la critique modulent leur horizon d'attente.

Cette évolution est apparente chez Marcotte et Bessette. Leurs articles révèlent d'importants changements au niveau de l'horizon d'attente des lecteurs et sont donc preuves d'un champ littéraire en mutation. Ils révèlent pour la première fois un raisonnement fondé sur des grilles de lecture de *Bonheur d'occasion* qui sont plus développées (études thématiques, psychanalytiques, comparatives). La critique des années 1950 s'annonce donc à la fois plus profonde et nuancée. Les choix stylistiques sont donc analysés de façon plus détaillée et concrète que dans les textes critiques précédents. Enfin, l'œuvre est évaluée aux côtés des œuvres de son temps et de celles qui la précèdent. Par leur lecture du roman, ces deux intellectuels ont contribué à la professionnalisation du travail du critique littéraire au Canada français et à rendre l'étude de la littérature plus légitime. Ils participent par leur discours au « rattrapage littéraire » et contribuent ainsi à propulser le Québec sur la voie de la modernisation.

La réception universitaire de Bonheur d'occasion prend son envol, 1960-1969

Les années 1960 sont particulièrement importantes dans cette étude diachronique de la réception de la littérature au Canada français. Non seulement sont-elles celles de la Révolution tranquille, garante de significatifs changements dans l'appareil administratif gouvernemental, dans l'économie²⁵², dans la culture et dans le champ littéraire, mais elles marquent aussi la naissance d'une nouvelle critique.

La nouvelle critique émerge d'un contexte particulier propre au Québec, celui de la Révolution tranquille. La datation de la Révolution tranquille de 1960 à 1970 fait largement

²⁵² Jean Lesage nationalise l'électricité en 1963.

consensus. Elle débute en 1959 avec la mort de Maurice Duplessis, Premier ministre du Québec souvent associé à la période de la Grande Noirceur, et la montée au pouvoir des libéraux de Jean Lesage, et elle s'étend jusqu'en 1970 avec la Crise d'octobre. La Grande Noirceur a été associée à un certain retard que le Québec aurait cumulé sous le règne de Duplessis qui l'aurait privé de la modernité. Elle désigne ainsi une période fondée sur la conservation des traditions pour assurer la survie de la nation canadienne-française. Pour les élites conservatrices, leur préservation est tributaire de la mise en valeur de la pensée clérico-nationaliste, de la langue et de la culture de la terre²⁵³.

Avec l'arrivée au pouvoir de Lesage, le Québec vit ce que Maurice Lemire appelle un « éveil culturel », soit l'émergence d'une « mentalité nouvelle²⁵⁴ ». Durant son règne, des mouvements sociaux, étudiants, laïques, francophones ainsi que politiques dont le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et le Front de libération du Québec (FLQ), voient le jour²⁵⁵. L'indépendance est perçue comme étant la solution aux maux de la société. De plus, les mœurs se transforment et deviennent plus libérales : accroissement du nombre de divorces, accès libre aux moyens de contraception, acceptation de l'homosexualité et augmentation des unions libres pour n'en nommer que quelques exemples. Bref, la nouvelle génération prend la parole pour changer et moderniser le Québec. Ces changements concordent

²⁵³ Nicole Fortin explique qu'avant les années 1960, le Québec définissait le présent par l'entremise du passé. Ainsi, la tradition prenait la forme des idéologies qui déterminent la nation, ses règles et les valeurs qui la gouvernent. Le français et le catholicisme étaient donc les valeurs axiologiques à conserver et à perpétuer (N. Fortin, *op. cit.*, p. 63). Pour elle, les années 1960 ne reposent donc pas sur une réévaluation du passé, mais des « rapports à entretenir entre le passé et le présent ». (Nicole Fortin, *op. cit.*, p. 64.)

²⁵⁴ Maurice Lemire (dir.), « Introduction à la littérature québécoise (1960-1969) », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Tome IV, 1960-1969, Montréal, Éditions Fides, p. XI-XII.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. XI-XII.

avec ce que Marcel Rioux appelle la phase de « développement et de participation » qui commence dans les années 1960 et que nous avons décrite plus tôt.

La Révolution tranquille atteint son summum avec les États généraux du Canada français qui deviennent le symbole de son éclatement²⁵⁶. Ses assemblées de 1967 rassemblent 1623 délégués (fonctionnaires, intellectuels, politiciens) pour discuter de l'avenir du Canada français²⁵⁷. Ils se questionnent notamment sur « l'existence du Canada français en tant que lieu d'identité culturelle commun aux francophones du Canada²⁵⁸ ». Selon Martel, la rupture du Canada français marque « l'aboutissement d'un processus de transformation accéléré par l'activisme étatique québécois²⁵⁹ ». Les activités néonationalistes produisent un nouveau « capital symbolique » et institutionnel lié à l'« État québécois » que les Québécois demandent au gouvernement fédéral de reconnaître²⁶⁰. Par conséquent, le « Canada français [...] se scind[e] en deux, avec le Québec d'une part, et de l'autre, les minorités “d'outre-frontière”²⁶¹ ». Or, pour la plupart de ces néonationalistes et antifédéralistes du Québec, la modernisation de la nation québécoise ne peut pas s'effectuer en même temps que le sauvetage de tous les francophones hors Québec. Aussi, le Parti québécois, fondé en 1968, milite-t-il en faveur d'un état francophone centralisateur – un objectif pouvant être atteint, selon ses

²⁵⁶ Marcel Martel, « Le débat autour de l'existence et la disparition du Canada français : état des lieux », *Culture française d'Amérique*, 2003, p. 140.

²⁵⁷ Michel Bock, « Les États généraux du Canada français, ou L'éclatement de la nation : une analyse des journaux de langue français de Sudbury », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 19, 1996, p. 15.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 129. Dans son article, Marcel Martel montre que la définition du « Canada français » varie selon les individus et les organismes qui en discutent (*Ibid.*, p. 133.). Par exemple, certains comme Claude Denis disent que les termes « Canadiens français » et « Québécois » sont interchangeable et que la notion même de « Canada français » a émergé avec la Révolution tranquille afin que le Québec puisse montrer la rupture avec son passé (*Ibid.*, p. 130). Pour Roger Bernard, le « Canada français » n'aurait en fait jamais existé; ne se concrétisant ni sur les plans politique, juridique ou constitutionnel, il n'existerait donc que dans l'imaginaire collectif (*Ibid.*, p. 131).

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 140.

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ Michel Bock, « Les États généraux du Canada français, ou L'éclatement de la nation : une analyse des journaux de langue français de Sudbury », *loc. cit.*, p. 12.

dirigeants, que par la voie de l'indépendance nationale québécoise. C'est ainsi que « le grand navire du Canada français » échoue, selon Gaétan Gervais, « éventré, sur le bas-fond du néonationalisme québécois²⁶² » à la fin des années 1960. En 1968, le premier ministre Lester B. Pearson met sur pied une Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme canadien²⁶³ dans le but de contrer le mouvement des antifédéralistes, mais elle ne sera pas suffisante pour les dissuader de leurs projets menant vers une « société distincte ».

La Révolution tranquille ne désigne pas uniquement une rupture temporelle au niveau de la périodisation, mais aussi une *rupture cognitive*²⁶⁴. En effet, elle décrit « une reformulation de la réalité » ou « une reformulation des structures sociales et de la logique événementielle qui avait prévalu dans la définition de la réalité nationale et littéraire²⁶⁵ ». Ainsi, le système de valeurs associées au référent identitaire « canadien-français » est redéfini afin de créer de nouveaux « lieux de valeurs²⁶⁶ ». Notamment, les francophones habitant le Québec adoptent le gentilé « Québécois ». Leur nouvelle spécificité identitaire n'est néanmoins pas sans défi. Ainsi, en ce qui concerne l'institution littéraire, le Québec doit franchir un double « seuil » pour affirmer l'existence de sa parole, soit celui de son objet littéraire et de sa critique²⁶⁷, soit son discours et son métadiscours²⁶⁸. La Révolution tranquille suppose donc, aussi, l'émergence d'une nouvelle critique fondée sur une « reformulation du

²⁶² Gaétan Gervais, « L'histoire de l'Ontario français (1610-1997) », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Édition d'Acadie, 1999, p. 145.

²⁶³ La commission qui devait inciter la coexistence de deux peuples, deux langues et deux cultures a eu pour effet d'encourager la défense des droits individuels. La commission serait ainsi comprise par les Québécois comme les Canadiens anglais. (Maurice Lemire (dir.), « Introduction à la littérature québécoise (1960-1969) », *op. cit.*, p. XIII.)

²⁶⁴ Nicole Fortin, *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, *op. cit.*, p. 86.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 40 et 46.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 46.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 50-51.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 47.

travail épistémique²⁶⁹ ». La redéfinition de ces cadres prend la forme de nouveaux lieux d'interprétation ainsi que d'un renouvellement du lectorat et de ses pratiques discursives²⁷⁰ qui encouragent la reconnaissance et la sémantisation du concept de « québécoité²⁷¹ ». Ainsi, lorsque les critiques lisent et relisent des œuvres issues du « Canada français », elles les légitiment et les admettent dans le canon littéraire à titre d'œuvres « québécoises ».

Selon Nicole Fortin, l'éclosion de la littérature québécoise a été possible grâce à une critique universitaire forte. Elle explique que l'« apparition simultanée d'une activité critique universitaire et d'une littérature québécoise ne peut pas être accidentelle²⁷² ». En fait, c'est cette critique québécoise qui, en se spécifiant, « a permis à la littérature dite canadienne-française d'acquérir son statut québécois²⁷³ ».

Les discours sur lesquels se fonde le raisonnement des critiques évoluent et le classement des œuvres, notamment leur surdétermination comme littérature québécoise, rendent les textes critiques de cette décennie non seulement particulièrement fascinants, mais essentiels à notre compréhension des postures lectorales de *Bonheur d'occasion*. La critique des années 1960 se distingue par ses pratiques discursives qui évoluent dans des cadres universitaires et littéraires savants. Par exemple, les analyses de la critique québécoise paraissent principalement dans les revues universitaires fondées dans les années 1960, dont *Études françaises* (Université de Montréal, 1965), *Voix et Images du pays* (Université du Québec à Montréal, 1967) et *Études littéraires* (Université Laval, 1968). Elles se développent

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 58-59. Par travail épistémique, Fortin entend la reformulation des modes d'« appropriation et de formalisation de la littérature québécoise ». Le travail du critique se fonde ainsi sur le « fonctionnement métadiscursif de la québécoité » et donc, de ses origines, de ses valeurs et de sa portée. (*Ibid.*, p. 59.)

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ *Ibid.*, p. 39.

²⁷² *Ibid.*, p. 3.

²⁷³ *Ibid.*

grâce aux nouvelles façons de concevoir le rôle du critique. Ainsi, en 1964, Paul Wyczynski, directeur du Centre de recherche en littérature canadienne-française²⁷⁴ de l'Université d'Ottawa, signale l'urgence de développer chez les critiques une approche plus scientifique; de générer des bibliographies sur les auteurs canadiens-français; ainsi que de recenser les thèses au Canada et en France qui portent sur des sujets canadiens-français²⁷⁵.

La critique universitaire constitue un lieu interprétatif de la littérature. L'horizon d'attente des critiques se fonde sur une relecture des textes qui leur permettra de retracer l'origine de la littérature québécoise et qui propose une « nouvelle perception des textes anciens » essentielle pour prendre conscience du « passé fondateur²⁷⁶ », afin de le reconnaître et de le mettre à jour. Ainsi, rappelons-le, la nouvelle critique des années 1960 n'offre pas seulement de nouvelles lectures de nouveaux textes, mais aussi, comme c'est le cas pour *Bonheur d'occasion*, procède à des relectures servant aux fins d'un projet de société national.

Ainsi, *Bonheur d'occasion* est souvent mentionné dans les histoires littéraires parues durant la Révolution tranquille. Ces ouvrages rassemblant les œuvres et les auteurs dignes d'illustrer le patrimoine littéraire de la nation québécoise représentent une forme d'institutionnalisation²⁷⁷ en soi. Ils sont les moyens de prédilection des littératures émergentes cherchant à prouver leur existence. Ces histoires littéraires exercent des fonctions

²⁷⁴ Le Centre de recherche en littérature canadienne-française (CRLCF) est né en 1958 grâce à Paul Wyczynski et trois de ses collègues, le père Bernard Julien, Jean Ménard et Réjean Robidoux. Entre 1967 et 1968, sous la direction de Wyczynski, le CRLCF adopte une orientation plus interdisciplinaire et devient le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). Pour plus d'information, voir Nicole Bonsaint, « Centre de recherche en civilisation canadienne-française », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [en ligne], [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-566/Centre_de_recherche_en_civilisation_canadienne-fran%C3%A7aise_\(CRCCF\).html#.WGgKVPkrKM8](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-566/Centre_de_recherche_en_civilisation_canadienne-fran%C3%A7aise_(CRCCF).html#.WGgKVPkrKM8) (page consultée le 30 décembre 2016).

²⁷⁵ Paul Wyczynski, « Histoire et critique littéraires au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 5, n° 1-2, 1964, p. 51.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 71.

²⁷⁷ Clément Moisan, *L'histoire littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1990, p. 42.

biographiques, mémorielles et nationalistes importantes. Plus précisément, elles incarnent la tradition nationale, inscrivent des auteurs dans une chronologie et assurent la préservation de leurs œuvres²⁷⁸. Alain Vaillant explique que l'histoire littéraire est « consubstantielle » à la littérature; il n'y a « [p]as d'histoire littéraire sans littérature, mais, inversement aussi, pas de littérature sans histoire littéraire²⁷⁹ ». Les histoires littéraires parues durant la Révolution tranquille répondent ainsi au besoin d'affirmation nationale²⁸⁰ des Québécois. Elles les aident à accélérer leur processus de ré-identification en traçant leur généalogie²⁸¹. Ainsi, elles ancrent l'œuvre dans la mémoire collective, la conservent et lui permettent de gagner une plus grande reconnaissance sociale²⁸². Dans son étude sur l'histoire littéraire, Clément Moisan explique qu'un « texte sélectionné est un texte légitimé par une instance quelconque, et donc consacré²⁸³ ». Le choix d'inclure une œuvre, de la prendre comme exemple et de la valoriser, fonde sa canonicité²⁸⁴.

« L'histoire littéraire aux services des identités nationales », le titre d'un des chapitres de l'ouvrage de Vaillant, résume bien la fonction nationaliste des histoires littéraires. Il en dégage quatre caractéristiques : la survie de la littérature populaire primitive (initialement conservée par la transmission orale), l'ennoblissement des lettres en fonction d'une langue nationale, la cristallisation d'une littérature autour d'un « grand écrivain » et « l'entretien d'une mémoire littéraire à des fins politiques²⁸⁵ » (nationalisation de la littérature). Il n'y a

²⁷⁸ Alain Vaillant, *L'histoire littéraire*, Paris, A. Colin, 2010, p. 21-22.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 22.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 38.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 41.

²⁸² Clément Moisan, *op. cit.*, p. 33, 35-36.

²⁸³ *Ibid.*, p. 33.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ Alain Vaillant, *op. cit.*, p. 40-43.

aucun doute que les histoires littéraires qui paraissent dans les années 1960 sont le fruit de visées nationalistes et qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet de société émergente.

La place que *Bonheur d'occasion* occupe dans ces ouvrages varie. Les critères de sélection des œuvres, leur méthode de classification et de hiérarchisation²⁸⁶ sont révélateurs de l'évolution de la critique. Selon Moisan, l'inscription bibliographique de même que la transcription d'extraits (sélection, longueur) dans des anthologies aident à « fixer » la signification de l'œuvre²⁸⁷.

Le roman de Gabrielle Roy est retenu dans plusieurs histoires littéraires qui le traitent à titre d'exemple de roman d'observation²⁸⁸, de roman de mœurs²⁸⁹ ou de roman²⁹⁰ de la période de l'après-guerre. Malgré les modes de classifications variés d'une histoire littéraire à l'autre, les catégories dans lesquelles s'inscrit le roman de Roy sont, d'une façon quelconque, toujours liées à son réalisme.

Le deuxième chapitre du quatrième tome de *L'Histoire de la littérature française du Québec* de Pierre de Grandpré est notamment consacré aux « romans d'analyse, d'observation et de critique sociale » de l'après-guerre. L'étude de *Bonheur d'occasion* figure

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 39-40.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 36-37.

²⁸⁸ Voir Roger Duhamel et Pierre De Grandpré, « Chapitre II. Romans d'analyse, romans d'observation et de critique sociale. Partie II Gabrielle Roy », dans Pierre De Grandpré (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, p. 27-35 et Gérard Bessette, Lucien Geslin et Charles Parent, « Le roman de l'observation », *Histoire de la littérature canadienne-française. Par les textes*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1968, p. 424-486.

²⁸⁹ Voir l'histoire littéraire de Réjean Robidoux et André Renaud qui reprennent le survol littéraire enseigné lors d'un cours universitaire de 1964 à 1965. (« Le roman de mœurs », *Le roman canadien-français du vingtième siècle*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, p. 73-112) et celle de Samuel Baillargeon qui offre un survol de l'histoire littéraire et ravive le goût de la lecture d'œuvres canadiennes-françaises chez les élèves du secondaire et du collégial (« Le roman de mœurs urbaines. Madame Gabrielle Roy », *Littérature canadienne-française*, Montréal et Paris, Fides, 1962 [1957], p. 431-437.)

²⁹⁰ Dans *Le roman canadien-français* de Paul Wyczynski et al., Michel-Lucien Gaulin effectue une étude comparative des œuvres de Roger Lemelin et Gabrielle Roy (« Le monde romanesque de Roger Lemelin et de Gabrielle Roy », *op. cit.*, p. 133-155.

immédiatement après celle du roman de Roger Lemelin, *Au pied de la pente douce*, parue une année plus tôt. Roger Duhamel et Pierre de Grandpré y évoquent les mêmes éléments maintes fois repris par la critique journalistique des années 1940 : *Bonheur d'occasion* est un roman illustrant la misère de l'après-guerre, son style « lacunaire » est racheté par la « grande sympathie » de l'auteure et le succès du roman se fonde sur le réalisme et la fidélité de ses observations²⁹¹. Aussi, comme c'est le cas dans d'autres histoires littéraires, Duhamel et De Grandpré se prêtent à la comparaison des œuvres de Roy et de Lemelin²⁹². L'analyse thématique et comparative, faisant environ deux pages, est suivie d'un court extrait d'une page tout au plus portant principalement sur la scène du printemps. Alors que le printemps est souvent associé à la joie et à la nouveauté, pour les Lacasse, elle symbolise le déménagement et la misère. Cette scène illustre donc leur désenchantement et leur inadaptation au mode de vie urbain.

Pour donner une vue d'ensemble de la production romanesque de Roy, la plupart des histoires littéraires parues pendant et après les années 1960 reprennent plusieurs de ses œuvres. Elles commencent souvent par une étude de *Bonheur d'occasion*, le roman qui a lancé sa carrière d'écrivaine, et poursuivent avec l'étude de deux à trois autres œuvres d'intérêt. C'est sur *Alexandre Chenevert* (1954) et *Rue Deschambault* (1955) que porte la suite de l'analyse de Grandpré et de Duhamel. Dans leur cas, la partie sur Roy se termine avec une courte notice biographique suivie d'une bibliographie de son œuvre et des études portant sur celle-ci.

L'*Histoire de la littérature canadienne-française* rédigée par Gérard Bessette, Lucien Geslin et Charles Parent présente, pour sa part, des analyses semblables à celles de De

²⁹¹ Roger Duhamel et Pierre De Grandpré, « Chapitre II. Romans d'analyse, romans d'observation et de critique sociale. Partie II Gabrielle Roy », dans De Grandpré, Pierre (dir.), *Histoire de la littérature français du Québec*, *op. cit.*, p. 27-35.

²⁹² À ce sujet, le roman de Roy serait plus sincère et moins caricatural que celui de Lemelin.

Grandpré et de Duhamel. Bessette, Geslin et Parent considèrent *Bonheur d'occasion* comme un « roman d'observation ». C'est surtout au niveau de la structure de l'analyse que les deux histoires littéraires se distinguent. Les romans d'observation retenus dans celle de Bessette, Geslin et Parent sont plus nombreux et leur étude semble être plutôt organisée en fonction des dates de naissance des auteurs. Ainsi, la section sur Roy (1909) est précédée de parties consacrées à Philippe Penneon (1865) et à Germaine Guèvremont (1896) alors qu'elle est suivie de celle sur Roger Lemelin (1919)²⁹³. L'organisation des chapitres portant sur chacun des auteurs est aussi légèrement différente. Bessette et ses collègues commencent par la notice biographique de l'auteur, suivie d'un aperçu d'ensemble de l'œuvre et terminent par une « appréciation littéraire » plus générale.

Comme c'est le cas dans l'histoire littéraire de Duhamel et De Grandpré, Bessette, Geslin et Parent louent le roman. Pour eux, *Bonheur d'occasion* est le chef-d'œuvre de Gabrielle Roy²⁹⁴ et « la plus importante œuvre romanesque de la littérature canadienne²⁹⁵ ». Ils expliquent que de nombreux facteurs justifient ce panégyrique. Bien que le style de Roy n'ait « rien d'exceptionnel », l'écriture phonétique des dialogues de même que l'usage de canadianismes rendent les personnages authentiques. En outre, le lecteur a accès à la psychologie de certains personnages ce qui fait qu'ils sont vivants et qu'ils sont traités avec sympathie²⁹⁶. Leur analyse est suivie de quatre extraits de *Bonheur d'occasion*, un d'*Alexandre Chenevert* et un de *La Petite Poule d'Eau*, chacun faisant environ deux pages. Chaque extrait

²⁹³ Gérard Bessette, Lucien Geslin et Charles Parent, « Le roman de l'observation », *Histoire de la littérature canadienne-française. Par les textes*, op. cit., p. 424-486.

²⁹⁴ Ils reprennent les paroles de Gérard Tougas (« La première génération de romanciers. Gabrielle Roy », dans *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1966 [1960], p. 453).

²⁹⁵ Gérard Bessette, Lucien Geslin et Charles Parent, « Gabrielle Roy », *Histoire de la littérature canadienne-française. Par les textes*, op. cit., p. 453.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 453-455.

exprime une forme de déception ou de désenchantement chez les personnages, que ce soit par rapport à leur emploi, à l'amour, à la famille ou à l'amitié.

L'accent proportionnellement plus grand mis sur les extraits de *Bonheur d'occasion* est signe de son mérite. Selon Bessette et ses collègues, Gabrielle Roy est l'auteure dont l'œuvre est la plus « variée, prenante et compréhensive²⁹⁷ ». Ils terminent l'article en disant que « même si, historiquement, Gabrielle Roy n'avait pas joué un rôle de pionnière littéraire, ses romans, par leurs qualités humaines et esthétiques, n'en compteraient pas moins parmi les plus grandes réussites de nos lettres²⁹⁸ ». Dans ces deux histoires littéraires, une place importante a été consacrée à Gabrielle Roy et à *Bonheur d'occasion*. C'est ainsi qu'elles participent à la reconnaissance du genre romanesque au Québec. Au terme de cette analyse, il sera d'autant plus clair que son roman représente un moment charnière dans l'évolution de la littérature canadienne-française.

Dans d'autres histoires littéraires, *Bonheur d'occasion* est mentionné à titre de roman de mœurs urbaines. Dans *Le roman canadien-français du vingtième siècle*, Réjean Robidoux et André Renaud considèrent la nature documentaire du roman comme un facteur déterminant de sa réussite puisqu'elle favorise un « esprit » romanesque qui soit plus « moderne²⁹⁹ ». Le roman, encore fondé sur l'observation durant l'après-guerre, innove en peignant des mœurs urbaines distinctes des mœurs paysannes telles qu'elles sont présentées dans le roman de la

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 471.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 472.

²⁹⁹ Réjean Robidoux et André Renaud, *Le roman canadien-français du vingtième siècle*, op. cit., p. 73.

terre. Le roman des mœurs urbaines permet donc, selon eux, de mettre le lecteur en « relation existentielle –avec le réel³⁰⁰ ».

L'étude de Robidoux et de Renaud se fonde sur la matière présentée lors d'un cours universitaire (année scolaire 1964-1965)³⁰¹. En reconstituant l'histoire littéraire du roman, ils souhaitent expliquer, sur le plan artistique, les œuvres qui les ont intéressés. Or, alors que le succès des romans de mœurs publiés dans la période de l'après-guerre est tributaire de leur nature documentaire, c'est surtout les principes esthétiques « qui courent tout au long de [leur] analyse³⁰² ». Leur intention n'est pas nécessairement de cerner les forces des modèles, mais de révéler « les faiblesses » des œuvres ayant marqué l'évolution du roman canadien-français³⁰³. L'étude du cheminement, spécifiquement canadien, de ce genre littéraire, révèle l'« éveil » récent du roman ainsi que son authenticité. Robidoux et Renaud disent que le roman canadien-français n'est pas le fruit d'imitation de modèles européens, mais de « correspondances vitales avec les tentatives et les réussites de la littérature non canadienne³⁰⁴ ». Pour eux, la décennie dans laquelle ils se trouvent offre des conditions permettant de mieux percevoir la qualité des œuvres canadiennes-françaises et de montrer en quoi elles réussissent à maintenir leur valeur. Ainsi, dans les histoires littéraires, comme celle de Robidoux et de Renaud, je remarque une distanciation par rapport aux modèles de l'étranger. Le temps a permis au Canada français de produire ses propres chefs-d'œuvre, d'atteindre l'universel et de développer ses outils d'analyse³⁰⁵. Cette approche diffère beaucoup de celle de la réception des années 1940, soit de

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 75.

³⁰¹ Réjean Robidoux et André Renaud, *Le roman canadien-français du vingtième siècle*, op. cit., p. 7.

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ *Ibid.*

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 18.

³⁰⁵ « Certes, nous trouvons auparavant des auteurs qui ont produit d'excellents romans, qui gardent leur valeur, dont même on perçoit mieux aujourd'hui la qualité –et il est d'ailleurs trop tôt, en pleine expérience, pour proclamer que les nouveaux venus, plus que leurs aînés, ont atteint l'universel chef-d'œuvre. Nous observons en

la réception journalistique parue immédiatement après la publication de *Bonheur d'occasion*, de la réception canadienne-anglaise et américaine relancée par sa traduction en anglais et de la réception internationale résultant de sa réédition en France et de l'obtention du Prix Femina. En effet, en l'absence de modèles locaux, ces comptes rendus littéraires étaient souvent fondés sur des exemples d'œuvres étrangères réalistes comme celles de Balzac, Stendhal, Arland, Steinbeck et Lewis.

Dans leur étude sur *Le roman canadien-français du vingtième siècle*, *Bonheur d'occasion* est catégorisé comme un « roman de mœurs à incidence sociale ». Il fait notamment partie d'un corpus qui est très semblable³⁰⁶ à celui du « roman d'observation » qu'analysent Bessette, Geslin et Parent ainsi que Duhamel et De Grandpré dans leur histoire littéraire respective. L'approche critique de Robidoux et Renaud se fonde par contre sur des critères littéraires différents. Alors que les analyses de *Bonheur d'occasion* des deux premières histoires littéraires répètent sensiblement la même chose que les critiques journalistiques des années 1940 et 1950, la leur présente le roman de Roy comme une « victoire de la création ou du style³⁰⁷ » et un lieu « simultané de protestation et de la collaboration³⁰⁸ ».

À l'exception de la critique savante de Bessette, la réception de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1969 souligne le succès de l'œuvre « sauvée » par la sympathie que Roy éprouve pour ses personnages, son style peu remarquable et ses phrases maladroites. Robidoux et Renaud,

ce moment le dynamisme d'une attitude. Plus on recule dans le temps, plus on sent l'isolement des auteurs par rapport aux modèles étrangers, et moins on a l'impression de la netteté dans l'idée spécifique du roman. En tout état de cause, on se contente d'utiliser les procédés conventionnels de la narration qui n'appartiennent plus à personne, à force d'être le bien de tout le monde. » (*Ibid.*)

³⁰⁶ Robidoux et Renaud énumèrent en note en bas de page les œuvres qu'ils considèrent comme étant des « romans de mœurs à incidence sociale ». (Réjean Robidoux et André Renaud, « Le roman de mœurs », *op. cit.*, p. 75.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 76.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 78.

au contraire, soutiennent que sa popularité est due à son style. Ils expliquent que l'art et l'observation vont de pair puisque l'un est soumis à l'autre. Or, la représentation que Roy donne d'un monde dont elle n'est pas issue est le produit de « moyens de recherche et d'expression qui relèvent proprement de l'art³⁰⁹ ». Or, hormis quelques passages où Roy sombre, selon eux, dans l'artifice³¹⁰, son style est, à leurs yeux, riche et essentiel à la fonction de l'œuvre. Ils expliquent, par exemple, que la qualité de la représentation du temps et de l'espace dans le roman est redevable à la qualité de l'écriture de Roy. Ils soutiennent que la création de l'espace romanesque relève d'« une technique que l'auteur utilise à *maintes reprises* et qui produit *chaque fois* le meilleur effet³¹¹ ». La durée quant à elle est décrite comme étant « l'élément le plus dynamique du roman³¹² ». En effet, c'est dans la durée romanesque des vies de ses personnages que se développent les « significations humaines », l'« efficacité » et la « consistance du roman³¹³ ». En ce qui concerne l'organisation du roman, Robidoux et Renaud expliquent que la structure complexe de celui-ci repose sur une importante connaissance esthétique. Or, il n'y a aucun doute que « [l]e jeu d'échanges et de correspondances –au sens baudelairien du terme, –qui s'établit entre les univers superposés, relève [...] de la création : c'est un phénomène de style³¹⁴ ». Somme toute, la construction de la structure romanesque, du temps et de l'espace bien que traditionnelle contribue à maintenir

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 76.

³¹⁰ Robidoux et Renaud expliquent que « [c]es correspondances de la réalité extérieure et d'un état d'âme [leur] paraissent cependant, l'une ou l'autre fois, un peu trop visiblement ordonnés ». (*Ibid.*, p. 82.)

³¹¹ C'est moi qui souligne. Selon Robidoux et Renaud, les moyens qu'utilise Roy en ce qui concerne la description de l'espace sont efficaces, mais très traditionnels. Le succès de Roy n'est pas le résultat de techniques innovatrices au niveau du style. En des termes simples, elle a réussi à écrire un bon roman avec des stratégies d'écritures traditionnelles. (*Ibid.*, p. 83.)

³¹² *Ibid.*, p. 83.

³¹³ *Ibid.*

³¹⁴ *Ibid.*, p. 80.

le lecteur dans un « état d'aventure³¹⁵ », expression que Robidoux et Renaud empruntent de Jacques Rivière. Ainsi, ce sont les parties où l'« avenir des personnages [n'est] pas déjà bouclé, déterminé [ou] achevé³¹⁶ » qui sont, selon eux, les mieux réussies³¹⁷.

Sur ce, notons que Robidoux et Renaud consacrent une bonne partie de leur étude au succès des personnages de *Bonheur d'occasion*³¹⁸. Leur analyse est semblable à celle de Bessette (1952) : elle est nuancée et « largement positi[ve]³¹⁹ ». Selon eux, les personnages féminins sont les mieux réussis alors que les personnages masculins de Jean Lévesque et d'Emmanuel Lévesque sont quelque peu médiocres³²⁰. Leurs comportements sont trop prévisibles et « presque [comparables] au rôle de *deus ex machina*³²¹ ». Ils expliquent que « c'est davantage dans la création des personnages tels, que l'on constate davantage les limites et les lacunes des techniques dites traditionnelles³²² ». D'après eux, « des techniques plus modernes d'approche psychologique et de présentation [auraient] été ici nécessaires pour rendre leur vérité d'existence [...]»³²³.

Il s'agit de la première fois que l'œuvre de Roy est présentée, non pas comme un simple miroir de peines de l'humanité, mais implicitement comme une forme d'engagement social. En effet, selon eux, la vitalité de l'œuvre de Roy se fonde sur un ton et un registre qui sont « à la fois celui de la protestation et celui d'une émouvante collaboration³²⁴ ». Ils soutiennent que l'ensemble de l'œuvre de Roy –de *Bonheur d'occasion* (1945) à *La montagne secrète* (1961)

³¹⁵ *Ibid.*, p. 84.

³¹⁶ *Ibid.*

³¹⁷ *Ibid.*, p. 87.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 85-89.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 89.

³²⁰ *Ibid.*, p. 87.

³²¹ *Ibid.*

³²² *Ibid.*, p. 88.

³²³ *Ibid.*, p. 87.

³²⁴ *Ibid.*, p. 78.

–correspond à la définition que fait Albert Thibaudet du roman, il crée petit à petit ce qu’il appelle « l’autobiographie du possible³²⁵ ». Le style, bien vivant, de l’auteur contribue à l’existence du Canada francophone. En effet, Roy sympathise avec « l’amère réalité humaine » à laquelle sont soumis les Canadiens français alors qu’elle proteste implicitement contre les conditions de cette « recherche forcenée du bonheur³²⁶ ». C’est ainsi que prend forme la satire sociale de Roy. Son œuvre « progresse dans la conscience aiguë du rachat possible, par l’œuvre artistique, de l’effort plus ou moins toujours décevant d’exister et de poursuivre, contre vents et marées, l’insatiable quête du bonheur³²⁷ ». Il s’agit d’une œuvre « chargée de significations » qui s’avère le produit d’excellentes techniques du point de vue « esthétique » et qui laisse présager une « percutante » et « efficace » « satire » sociale³²⁸. Pour Robidoux et Renaud, *Bonheur d’occasion* marque donc « à coup sûr une date importante dans l’histoire du roman canadien-français³²⁹ ».

Leur histoire littéraire est particulièrement importante, car elle initie un changement dans l’horizon d’attente des lecteurs. Contrairement à leurs prédécesseurs, ils croient que *Bonheur d’occasion* ne souffre pas tant au niveau du style. Le roman se fonde sur une technique traditionnelle qui révèle les préoccupations des Canadiens français. Par ailleurs, ces deux intellectuels participent à l’esprit de la modernité de la Révolution tranquille en encourageant un renouvellement des techniques traditionnelles et en montrant que les critiques

³²⁵ Robidoux et Renaud citent Albert Thibaudet, *Réflexion sur le roman*, Paris, Gallimard, 1938, p. 12. (*Ibid.*, p. 78.)

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ *Ibid.*, p. 79.

³²⁸ *Ibid.*, p. 91.

³²⁹ *Ibid.*

ont les outils nécessaires pour juger les œuvres canadiennes sans recourir à des modèles de l'étranger.

Dans l'ensemble, les histoires littéraires parues durant cette décennie ont pour objectif de tracer l'évolution du roman canadien-français et de montrer qu'une littérature canadienne existe. Elles desservent aussi les fins de l'enseignement en offrant un survol de l'histoire littéraire canadienne-française et en stimulant l'intérêt pour la lecture des œuvres. Enfin, les années 1960 voient naître la première histoire littéraire canadienne-française parue à l'étranger. Gérard Tougas publie son *Histoire de la littérature canadienne-française* en 1960 en France³³⁰. Elle est d'abord publiée aux Presses universitaires de France et fait l'objet de plus de cinq rééditions.

Il convient aussi de préciser que *Bonheur d'occasion* trouve surtout dans les histoires littéraires sa fonction d'emblème de la nation québécoise. Les relectures qu'elles proposent contribuent ainsi à la création d'une histoire littéraire collective. La reconstitution de l'histoire littéraire permet d'expliquer pourquoi le roman a fait l'objet de tant de relectures durant les années 1960. Le roman est lu afin de marquer le passage d'un

imaginaire individuel vers un imaginaire collectif : non parce que les textes littéraires peuvent illustrer une réalité collective, mais parce qu'ils s'intègrent dans un récit plus global, constitué de la multitude des discours qui expriment dans leurs relations et dans leur succession, la logique et l'évolution de la destinée québécoise³³¹.

Malgré le fait que le roman ait été publié il y a presque vingt ans, *Bonheur d'occasion* continue de gagner en popularité dans les années 1960. En 1965, la réception de *Bonheur*

³³⁰ Gérard Tougas, « La première génération de romanciers. Gabrielle Roy », *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1964 [1960], p. 154-160.

³³¹ Nicole Fortin, *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, op. cit., p. 101.

d'occasion est relancée de nouveau en raison de son vingtième anniversaire³³². De même, en 1965, la Librairie Beauchemin produit une nouvelle édition du roman, soit une version raccourcie publiée en un seul volume. Cette version sera réimprimée à cinq reprises. Deux ans plus tard, en 1967, Gabrielle Roy est élue Compagnon à l'Ordre du Canada³³³. À cette époque, les cadres institutionnels sont encore jeunes. Leur nature exigüe fait en sorte que la récurrence des mêmes « visages » permet de générer un certain vedettariat local au Québec. La glorification de certaines figures d'écrivains locaux³³⁴ servirait en définitive à valider l'existence d'une littérature québécoise et à stimuler le sentiment d'autonomie culturelle. « Selon Gilles Marcotte, l'image de l'écrivain est largement tributaire de cette “impression de proximité (temporelle, spatiale et psychologique)”³³⁵ ».

Dans les années 1960, d'autres textes journalistiques sur l'ensemble de l'œuvre de Roy continuent de voir le jour. Ainsi paraissent des textes portant sur le parcours de l'auteur et l'ensemble de sa production écrite et d'autres portant sur leur place dans la littérature canadienne-française³³⁶. En 1966, *Bonheur d'occasion* fait l'objet d'une première thèse portant sur la création romanesque chez Gabrielle Roy³³⁷. Je partage l'avis de Clément Moisan et de Roger Duhamel en ce qui concerne l'originalité de sa thèse. Leurs réactions à la thèse de Monique Genuist sont surtout négatives puisque son travail est jugé trop simpliste et n'offre

³³² S.A., « Un roman millionnaire », *La Presse*, 15 mai 1965, p. 3, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.]; S.A., « Cinq hommes nous racontent leurs souvenirs sur nos deux plus prestigieuses romancières », *Le Devoir*, 19 avril 1965, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.]; Lily Tasso, « *Bonheur d'occasion* est le témoignage d'une époque, d'un endroit et de moi-même – Gabrielle Roy. Entrevue », *La Presse*, 17 avril 1965, p. 9, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.* [n. p.].

³³³ Carole Melançon, *loc. cit.*, p. 458.

³³⁴ Maurice Lemire, *L'institution littéraire, op. cit.*, p. 34.

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ Voir Jean Éthier-Blais, « Sur Gabrielle Roy », Rubrique *Les lettres c-françaises*, dans *Le Devoir*, 21 janvier 1967, p. 15, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

³³⁷ Monique Genuist, « La création romanesque chez Gabrielle Roy », Montréal, Cercle du livre de France, 1966.

aucune nouvelle connaissance au sujet de l'œuvre. Dans un article paru dans *Le Soleil*, Clément Moisan souhaite qu'il y ait d'autres travaux semblables, mais qui se fondent sur une méthode plus sûre et qui apportent plus que des lieux communs³³⁸. Dans la même veine, Roger Duhamel affirme que la thèse de Monique Genuist a l'« effet d'un travail scolaire dépourvu de toute originalité et qui n'apporte sur l'œuvre de Mme Roy aucun aperçu nouveau ou saisissant³³⁹ ».

Cette déception face à la thèse de Genuist est une conséquence de la professionnalisation de la critique. En effet, la critique savante, de plus en plus scientifique, gagne de l'importance dans le champ littéraire. Ainsi, l'on croit communément que la « critique, ou la critique savante, doit reposer sur un savoir solide et être confiée aux spécialistes³⁴⁰ ». De plus, la quête pour la légitimité mène les critiques québécois vers une démarche discursive plus rigoureuse. L'enseignement de la littérature dans les universités et la naissance des revues universitaires invitent à une attitude savante. Les critiques délaissent donc les arguments fondés sur l'émotion et l'intuition qui avaient suffi pour expliquer les textes³⁴¹ avant les années 1950. La nouvelle critique répondrait ainsi à un besoin de « révolution de l'espace intellectuel³⁴² ». C'est notamment le cas de la réception de *Bonheur d'occasion* qui rejette les cadres d'analyse traditionnels. André Brochu explique cette « rupture

³³⁸ Clément Moisan, « Une étude qui n'apprend rien de neuf », *Le Soleil*, 31 décembre 1966, p.24, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.]. Voir aussi Yvon Morin, « La création romanesque chez Gabrielle Roy », *Évangéline*, 11 février 1967, p. 4, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.]. D'autres articles journalistiques abordent aussi la thèse de Monique Genuist dans le but d'en présenter un sommaire. À cet effet, voir S.A., « Gabrielle Roy : des nouvelles », *La Presse*, 15 janvier 1966, p. 2, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.], et L'illettré, [pseudonyme de Harry Bernard] « L'œuvre romanesque de Gabrielle Roy », *Le Bien Public*, 27 janvier 1967 dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

³³⁹ Roger Duhamel, « De naïves louanges pour Gabrielle Roy », *Photo-Journal*, 7 au 14 décembre 1966, p. 87, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

³⁴⁰ Robert Dion, « Critique universitaire et critique d'écrivain. Le Cas d'André Brochu », *Études littéraires*, vol. 25, n°1-2, 1992, p.196.

³⁴¹ Nicole Fortin, *op. cit.*, p. 5.

³⁴² *Ibid.*, p. 4.

face aux aînés » comme suit : « [c]e à quoi nous devons en arriver, c'est à une conception renouvelée et moins superficielle de nos œuvres littéraires. On a trop souvent parlé de la "sympathie qui nous rend si attachantes les œuvres de Gabrielle Roy" [...] La critique désormais sera intelligente ou ne sera pas³⁴³. » Dans les années 1960, la critique savante a ainsi pour but de se libérer de la pratique folklorisante.

D'emblée, le désir d'inscrire la littérature dite québécoise dans une plus longue tradition littéraire mène les critiques à se distancer des jugements fondés sur le simple réalisme de *Bonheur d'occasion* ou le regard sympathisant de Roy et de miser davantage sur sa valeur esthétique. L'étude de l'esthétique de l'œuvre a permis aux critiques de juger l'œuvre en fonction d'un contexte plus vaste qui n'est pas lié à la réalité collective de son milieu. Ces nouveaux métadiscours accordent donc à l'œuvre une portée qui est plus universelle et surtout littéraire. En faisant reconnaître sa littérarité, le roman a ainsi l'occasion d'agrandir son public, de multiplier ses lectures et ses relectures et d'accroître ses chances d'être reconnu et canonisé. Les lectures savantes permettent aussi d'officialiser la lecture des œuvres³⁴⁴. » L'œuvre a alors de bien meilleures chances d'être consacrée si sa réception est indépendante de son lieu de provenance et de ses ambitions collectives.

À cet effet, Lucie Robert fait valoir les risques de valoriser l'esthétique au détriment du patrimoine. La valeur symbolique que l'œuvre gagne lorsque les critiques de son temps s'y attardent ou lorsque l'on choisit de l'inclure dans des anthologies ou des manuels scolaires, par exemple, est remplacée par une valeur fondée sur l'esthétique et l'universel. Selon elle, le

³⁴³ André Brochu, « L'œuvre littéraire et la critique », *Parti pris*, vol. 1, n° 2, novembre 1963, p. 35.

³⁴⁴ Nicole Fortin, *op. cit.*, p. 5.

paradigme qui est d'identifier ce qui « est littérature » dans les années 1960 laisse place à l'axiome de la « littérarité »³⁴⁵. Elle explique :

[l]a valorisation de l'esthétique, comme premier critère de sélection et de canonisation des œuvres, élimine à toutes fins pratiques l'enseignement de la littérature canadienne-française, en tant que corpus autonome, constitué selon l'appartenance des œuvres et des auteurs à une tradition nationale. Ici se dessine un paradoxe : alors que le débat crée une sphère intellectuelle nationale, il détruit la légitimité du corpus des œuvres de la littérature québécoise tel qu'il avait été élaboré par les tenants de la tradition lansonienne. La laïcisation du corpus est à ce prix. En fondant l'esthétique sur l'universel, on ne retient plus désormais du corpus québécois – et des autres corpus – que les œuvres qui peuvent témoigner d'une démarche artistique. Les frontières nationales qui ne servent plus à déterminer un corpus d'œuvres deviennent floues, impertinentes³⁴⁶.

Selon Nicole Fortin, la critique des années 1960 serait consacrée à de « nouveaux paradigmes d'encodage et de décodage de la réalité³⁴⁷ ». Cela dit, les discours des années 1960 sont encore « inapte[s] à se prononcer sur la forme littéraire³⁴⁸ ». Bien qu'ils se fondent sur un rejet des lectures impressionnistes, « descriptive[s], thématique[s] et phéménologique[s]³⁴⁹ », cette essence d'une « lecture première » perdure. Aussi, comme le signale Fortin, la nouvelle et jeune critique est encore naïve et son interprétation, phéménologique. En revanche, la réception des œuvres n'est plus fondée sur des idéologies moralistes, religieuses ou nationalistes apparentes, mais sur une démarche oscillant entre l'essai et la recherche³⁵⁰. Robert Dion explique que les critiques comme André Brochu se situent entre ces deux traditions de critiques : la critique universitaire et la critique esthétisante³⁵¹. Ainsi, il montre qu'André Brochu conjugue l'observation mondaine, préoccupée « avant tout par la dimension esthétique des œuvres (et non pas par leur aspect documentaire, par exemple)³⁵² », et les

³⁴⁵ Lucie Robert, « Sociocritique et modernité au Québec », *loc. cit.*, p. 41.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 40.

³⁴⁷ Nicole Fortin, *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, *op. cit.*, p. 178.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 209.

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ Robert Dion, « Critique universitaire et critique d'écrivain. Le Cas d'André Brochu », *loc. cit.*, p. 194.

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² *Ibid.*

exigences universitaires. Les critiques des années 1960 explorent différentes « avenues du savoir » pour interroger les œuvres littéraires, mais ils ne se basent généralement pas sur une analyse exhaustive, des « lectures saturantes » de l'œuvre ou des démarches « orientées à produire une démonstration³⁵³ ». Ainsi, Brochu, l'« écrivain-critique », se trouve dans l'entre-deux : ses travaux critiques se rapprochent donc de l'essai; il se fonde sur la recherche, mais il n'adopte pas une démarche scientifique qui soit entièrement rigoureuse. Pour reprendre les termes de Dion, le style de ces critiques est celui du « personnalisme », de l'« esthétisme » et du « technicisme *soft*³⁵⁴ ».

Dans l'ensemble, la plupart des grands critiques québécois se sont intéressés à l'œuvre de Gabrielle Roy à un moment ou un autre de leur carrière. Pensons notamment à Gérard Bessette et à Gilles Marcotte, qui ont déjà été abordés, mais aussi à Jean-Charles Falardeau, professeur de sociologie, fondateur de la revue *Recherches sociologiques* et aux autres universitaires, dans les années 1960, qui suivent leurs pas comme André Brochu, critique et fondateur de *Parti Pris*, Maurice Lemire, chercheur et professeur de littérature québécoise.

L'appareil littéraire de la critique québécoise est étonnamment bien développé dans les années 1960. Il est dès lors possible de se demander, comme l'a fait Gilles Marcotte, si « les œuvres présentent une substance littéraire assez riche pour justifier les lourdes armatures critiques dont on les affuble³⁵⁵ ». Georges-André Vachon soutient que le lecteur post-1960 est « secrètement humilié » de faire partie d'un « peuple sans littérature » et qu'il tente à tout prix

³⁵³ *Ibid.*, p. 200-201.

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 201.

³⁵⁵ Gilles Marcotte, *Présence de la critique*, op. cit., p. 12.

par des « analyses méthodiques », des « gloses » et des « commentaires » de prouver que « ses œuvres existent et qu'on a eu tort de ne pas les lire, de ne pas les aimer³⁵⁶ ».

En dépit de la volonté du critique des années 1960 de s'attarder à la valeur esthétique des œuvres, les textes demeurent essentiellement centrés sur des questions sociales, comme le signale par ailleurs Fortin dans son analyse de l'histoire de la littérature québécoise. En effet, le critique des années 1960 est certainement tiraillé entre la nécessité de rendre sa démarche plus scientifique, mais aussi de légitimer l'existence du corpus québécois par son discours³⁵⁷. Subjective, la critique profite des « occasions d'identification » que lui offrent les discours sur la littérature. Nicole Fortin explique que cette distanciation ou cette objectivité par rapport aux textes est encore plus difficile pour les critiques québécois qui évaluent et légitiment les œuvres en fonction d'un sentiment d'appartenance et d'un corpus à créer. Alors que le Québécois tente de prouver l'existence de sa littérature, ce qui rend sa critique fort subjective, le Français dont la littérature n'est pas remise en question, peut se permettre un discours plus impersonnel³⁵⁸. Ainsi, hormis l'objectivité *prétendue* de sa pratique, le critique québécois des années 1960 répond souvent à la vocation de « mettre à jour le patrimoine jusque-là inconnu et de recréer une tradition, une histoire littéraire jusque-là ignorée³⁵⁹ ».

Or, selon Nicole Fortin, le seul nouveau paradigme qui apparaît dans la critique des années 1960 est l'adoption d'une écriture plus consciente d'elle-même et qui fonde une

³⁵⁶ Georges-André Vachon, « Aux sources du mythe québécois, l'œuvre littéraire de l'abbé H.-R. Casgrain », conférence prononcée à l'Université de Montréal; citée par Laurent Mailhot dans « Une critique qui se fait », (*Études françaises*, vol. 2, n° 3, 1966, p. 328-347.) et repris par Nicole Fortin dans *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)* (*op. cit.*, p. 6.)

³⁵⁷ *Ibid.*

³⁵⁸ Voir Nicole Fortin, *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, *op. cit.*, p. 7 et Claude Lafarge, *La valeur littéraire*, Paris, Fayard, 1983, p. 60.

³⁵⁹ Nicole Fortin, *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, *op. cit.*, p. 7. C'est moi qui souligne.

redéfinition du concept de réalité³⁶⁰. La critique met à jour, pour la première fois, « la crise et l'aliénation auparavant vécues à travers la soumission à un déterminisme social³⁶¹ ». En effet, « dans le contexte québécois des années 1960 [...], la critique apparaît comme une occasion de s'affronter soi-même comme sujet, d'affronter un objet, l'œuvre, et d'affronter sa propre écriture³⁶² ». Ainsi, cette critique n'est pas réduite à la *technè* dont parle Dion, mais consiste en un mélange de connaissance scientifique et de critique subjective³⁶³.

La critique des années 1960 s'inscrit dans un prolongement du travail sociocritique de Marcotte. Elle s'intéresse à des faits sociaux et à la représentation de la société dans le roman. C'est notamment le cas des articles critiques sur *Bonheur d'occasion* qui sont parus durant cette décennie. Dans la majorité des cas, les critiques font valoir l'inadaptation et le désenchantement de ses personnages face aux phénomènes de l'urbanisation et de l'industrialisation. Elles explorent souvent leur désillusion par l'entremise des thèmes du rêve et de la réalité. En étudiant le tiraillement que vivent les personnages par rapport au rêve (l'évasion) et à la réalité (l'aliénation), la critique, comme celle d'André Brochu, témoigne des intérêts de la critique de sa génération³⁶⁴. Les œuvres de Gabrielle Roy révèlent la fatalité du destin des Québécois de même que la nécessité du changement, de l'évolution.

Dans son article, Maurice Lemire explique que *Bonheur d'occasion* agit en quelque sorte comme une protestation contre le sort des prolétaires, pour qui l'urbanisation a été un pire sort que la guerre³⁶⁵. Bref, l'histoire des Lacasse est celle d'une impossible intégration

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 178.

³⁶¹ Albert Legrand, « Gabrielle Roy ou L'être partagé », *Études françaises*, n° 2, juin 1965, p. 47-48.

³⁶² Robert Dion, *loc. cit.*, p. 202.

³⁶³ *Ibid.*, p. 202.

³⁶⁴ André Brochu, « Romanciers canadiens-français. Un aperçu sur l'œuvre de Gabrielle Roy », *Le Quartier latin*, 27 février 1962, p. 11, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, 1986, [n. p.].

³⁶⁵ Maurice Lemire, « *Bonheur d'occasion* ou Le salut par la guerre », *Recherches sociologiques* vol. 10, n° 1, 1969, p. 22-35.

sociale. Gabrielle Roy, saisie par la « profondeur de cette misère³⁶⁶ » aurait capté leur rêve naïf, et peut-être même aveugle, d'évasion. Il conclut que les personnages de la romancière « représentent tous les déracinés bloqués dans leur processus d'urbanisation par une société capitaliste uniquement soucieuse de production et de consommation. [...] », mais aussi par leur langue et leurs « institutions réfractaires » à une « civilisation qui s'élabore en anglais³⁶⁷ ». Il précise que « leur intégration s'est faite, mais plutôt par fraude », et qu'elle reste encore « marginale³⁶⁸ ». Certes, l'« armée et les usines leur ont donné de l'argent pour participer à la civilisation des autres[,] mais rien de plus³⁶⁹ ». La lecture de Lemire révèle l'intérêt de la critique de l'époque envers les questions sociales comme le prolétariat. Comme Marcotte, il signale la misère dans laquelle vit la famille Lacasse, emblème des familles québécoises de l'époque. Les conditions socioéconomiques des Québécois telles que représentées dans le roman font aussi l'objet des critiques de Georges-André Vachon et de Paul-Émile Roy dans lesquelles ils abordent la difficulté d'exister des personnages de Gabrielle Roy. Vachon l'explique à partir du symbolisme des lieux qui sont en lien avec le rêve (Sainte-Catherine) et la réalité (Saint-Henri)³⁷⁰ alors que Roy s'attarde aux aspects sociaux, personnels et familiaux de leurs problèmes d'« ajustement³⁷¹ ».

Les études de Jean-Charles Falardeau, d'Albert Legrand et de Jean Filiatrault abordent des thématiques semblables, mais sont de plus longue haleine que les précédentes. Ils traitent

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 25.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 35.

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ *Ibid.*

³⁷⁰ Georges-André Vachon, « Gabrielle Roy : De Saint-Henri à la rue Ste-Catherine », *La Presse*, 3 avril 1965, p. 9, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

³⁷¹ Paul-Émile Roy, « Dialogue avec les livres d'hier et d'aujourd'hui. Gabrielle Roy ou La difficulté de s'ajuster à la réalité », *L'Action*, 27 novembre 1962, p. 21 [reproduit de *Lectures*, novembre 1964, p. 55-61.], dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, 1981, [n. p.].

de l'aliénation des personnages de *Bonheur d'occasion* voire de la plupart des personnages du roman canadien-français. Filiatrault trace l'évolution des formes que prend le bonheur dans le roman canadien-français. Il relève deux formes illusoires du bonheur qui sont fondées sur le devoir. Il montre que cette notion du devoir mène inévitablement à l'autopunition dans le roman régionaliste où les personnages sont victimes de leur attachement à la terre et assujettis aux idéaux de la tradition (la patrie et la foi)³⁷², mais aussi dans le roman urbain, où le bonheur est entravé par le chômage, la pauvreté et la guerre³⁷³. Même si le roman urbain semble présenter un bonheur plus accessible, il conduit comme le roman du terroir à l'autopunition et à l'autodestruction. Or, pour Filiatrault, l'adhésion à ces idéologies symbolise le « refus de vivre³⁷⁴ » ou même le refus de s'affirmer comme « race³⁷⁵ ». Selon lui, le réel bonheur, celui qui « s'écrit » dans les prochains romans est le fruit de l'autoconstruction³⁷⁶. Il soutient alors que le développement de la nation, le « nous » n'est possible que si le Canada français se gouverne par lui-même³⁷⁷. Ses propos plus nationalistes révèlent ainsi le souhait de construire une littérature et une identité propre aux Québécois.

Dans la même veine, Farlardeau parle de « prendre possession d'un univers longtemps désenchanté³⁷⁸ ». Sa pensée s'inspire des analyses sociologiques et des discours spécialisés qui apparaissent « sous l'effet de Lucien Goldmann³⁷⁹ », le père de la sociocritique. Pour

³⁷² Jean Filiatrault, « Le bonheur dans le roman canadien-français », *Liberté*, vol. 3, n° 6, décembre 1961, p. 751.

³⁷³ *Ibid.*, p.754.

³⁷⁴ *Ibid.*, p.751.

³⁷⁵ *Ibid.*, p.750.

³⁷⁶ *Ibid.*, p.755.

³⁷⁷ *Ibid.*

³⁷⁸ Jean-Charles Farlardeau, « Les milieux sociaux dans le roman canadien-français contemporain », *Recherches sociographiques*, vol. 1-2, 1964, p. 123-144.

³⁷⁹ « Goldmann s'écarte pourtant radicalement de Taine. Il ne s'agit pas pour lui d'expliquer l'œuvre par la biographie de son auteur et les influences sociales qu'il aurait reçu. Une telle démarche lui apparaît trop univoque, mécaniste et unilatéralement déterministe. L'œuvre procède d'une logique interne autonome, elle est expression d'une vision du monde et cette vision du monde doit être considérée – et c'est là l'affirmation centrale de Goldmann – comme un fait social. Qu'est-ce qu'une œuvre littéraire : c'est la

plusieurs, Falardeau est un véritable « symbole de l'accès du Québec à la modernité³⁸⁰ ». Comme premier sociologue au Québec, Falardeau se démarque de ses prédécesseurs « en affirmant qu'il faut désormais penser la société en deçà de la théologie et au-delà du nationalisme³⁸¹ ». Sa lecture nationaliste des représentations romanesques d'une société distincte et urbaine, portant autant sur la géographie et la famille que sur les institutions professionnelles et les classes sociales, exprime le désir de mieux comprendre la société dans laquelle il vit. Bref, il s'agit de « s'explorer » par le biais du roman qui sert de miroir aux milieux sociaux et aux aspirations de ses figurants. Selon lui, le roman c'est « la société rêvée, transposée, recomposée, transfigurée, refigurée, transcendée³⁸² ». Par ailleurs, dans un article portant sur le roman contemporain que Falardeau publie deux ans après, il situe *Bonheur d'occasion* dans la troisième phase de l'évolution du roman canadien-français. Il fait de lui une illustration nationale de l'identité collective³⁸³. Au regard d'une « société rurale transplantée à la ville », il observe un peuple pris « d'angoisse devant l'escalier conduisant vers la société d'en haut³⁸⁴ ». Comme c'est le cas des personnages du terroir, les habitants de la ville sont voués à l'échec et ne cherchent qu'à s'affranchir³⁸⁵.

mise en place d'un univers propre, autonome, possédant êtres, choses et personnages dans un contexte qui leur est propre. L'univers romanesque, théâtral, poétique surgit de la conscience de l'auteur non pas en fonction de déterminations linéaires telles qu'une transposition mécaniste des événements biographiques mais en fonction d'une logique interne qui traduit la vision – imaginaire – du monde intériorisée par l'auteur. » (Patrice Deramaix, *Structuralisme génétique et littérature, Lucien Goldmann, critique et sociologue, 1996-2003*, [en ligne] <http://dialectiques.ironie.org/textes/gold4.htm> (page consultée le 20 janvier 2016)).

³⁸⁰ Ministère de la Culture et des Communications et Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (Gouvernement du Québec), « Jean-Charles Falardeau », *Les Prix du Québec*, novembre 2015, [en ligne] <http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca/recherche/desclaureat.php?noLaureat=130> (page consultée le 20 janvier 2016).

³⁸¹ *Ibid.*

³⁸² *Ibid.*, p. 123.

³⁸³ Jean-Charles Falardeau, « Brèves réflexions sur notre roman contemporain », *Liberté*, vol. 7, n° 6 (42), 1965, p. 468-469.

³⁸⁴ *Ibid.*, p.469.

³⁸⁵ *Ibid.*, p.470.

Comme Falardeau, Legrand aborde la nécessité de « se comprendre » pour « se libérer³⁸⁶ ». Selon lui, l'incompréhension gêne le rayonnement et freine l'expansion de l'Homme³⁸⁷. Legrand explique ainsi que l'art exprime la condition humaine et la conteste dans le but de s'accomplir dans le temps. Or, l'art doit accéder à la durée pour exister et pour « accorder son âme à l'infini³⁸⁸. » Dans son analyse des romans royens, Legrand observe que les personnages sont privés de bonheur puisqu'ils sont tiraillés entre le désir d'être en sécurité dans un lieu connu et le besoin d'être libre et de voyager³⁸⁹. Ces personnages symbolisent les Canadiens français habitant la sphère urbaine. Dépossédés, ils vivent le « sort irrémédiable » « d'exister ici et ne pouvoir aller vivre *ailleurs*³⁹⁰ ».

La formation des critiques, universitaires et nouvellement diplômés, à l'instar de la Révolution tranquille, détermine le choix des thèmes abordés dans la lecture savante. Les critiques dont il a été question plus haut lisent Roy dans une perspective nationaliste ou identitaire, en lien avec l'appartenance au territoire québécois. Ils projettent de leurs propres aspirations et des perspectives indépendantistes québécoises sur l'œuvre. Ils soulignent l'incertitude des personnages et des leurs devant le défi de devoir se construire un avenir. L'analyse psychanalytique ou psychologique des personnages que font les critiques des années 1960 est donc indissociable de la sociologie³⁹¹. Leur approche oscille entre une lecture savante documentaire, le « technicisme soft » identifié par Dion et une lecture engagée plus sociologique.

³⁸⁶ Albert Legrand, « Gabrielle Roy ou L'être partagé », *Études françaises*, n°2, juin 1965, p. 64.

³⁸⁷ *Ibid.*

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 44.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 49.

³⁹¹ Martine-Emmanuelle Lapointe, « Entre littérature et histoire : le *je collectif* de la critique québécoise », *Québec Studies*, vol. 32, automne-hiver 2002, p. 99.

Cette décennie voit aussi le prolongement de la critique thématique ainsi que le début de la critique féministe. Le texte de Jean Ménard, professeur à l'Université d'Ottawa, illustre la variété des thèmes abordés dans la réception critique de *Bonheur d'occasion*. Dans son étude portant sur les descriptions de la nature dans *Bonheur d'occasion*³⁹², il note l'absence de la faune et la flore. L'article d'Alice Parizeau, écrivaine, essayiste et journaliste, représente bien, quant à lui, la critique féministe émergente des années 1960. Avec l'œuvre de Roy, l'homme peut, selon elle, entreprendre une réflexion sur le destin de la femme³⁹³. Elle compare donc Gabrielle Roy à Simone de Beauvoir, dont l'apport au féminisme est bien connu. Dans l'entrevue menée par Parizeau, Roy affirme que la société québécoise a pris du retard par rapport à la France. Alors qu'elle pourrait l'imiter, elle doit, comme chaque peuple, « faire ses propres tentatives³⁹⁴ ». Or, selon elle, « la révolte de la femme est pleinement justifiée³⁹⁵ ». Elle soutient que le phénomène récent de l'émancipation de la femme montre que la société québécoise est encore très peu civilisée³⁹⁶.

L'intérêt pour Bonheur d'occasion persiste : 1970 à 2017

Au cours des années 1970, un intérêt grandissant pour les œuvres de Gabrielle Roy prend forme au Manitoba. À mon avis, l'effervescence générée autour de l'écrivaine est tributaire de l'évolution du champ littéraire manitobain et, bien qu'elle publie encore à partir de Montréal, de la place que le Manitoba occupe dans ses romans publiés après 1950. Peu de textes critiques sur *Bonheur d'occasion* paraissent dans l'ouest francophone puisque la critique

³⁹² Jean Ménard, « Gabrielle Roy et la nature », *Le Droit*, 31 mars 1962 dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

³⁹³ Alice Parizeau, « Gabrielle Roy, la grande romancière canadienne », *Châtelaine*, avril 1966, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980, op. cit.*, [n. p.].

³⁹⁴ *Ibid.*

³⁹⁵ *Ibid.*

³⁹⁶ *Ibid.*

de ce milieu s'intéresse surtout aux œuvres royennes subséquentes qui mettent le Manitoba en scène. L'écrivaine devient néanmoins la figure exemplaire de la littérature franco-manitobaine. Comme l'explique Benoit Doyon-Gosselin dans son survol de la littérature de l'Ouest francophone : « on a longtemps évoqué l'unique figure de Gabrielle Roy pour résumer la production littéraire de l'Ouest canadien³⁹⁷. » En dépit du nombre restreint d'articles sur ce premier roman, certains participent néanmoins à la consécration de l'œuvre et à son insertion dans l'histoire littéraire du Manitoba. Ainsi, les travaux d'Annette Saint-Pierre³⁹⁸, de Carol J. Harvey³⁹⁹ et de Lise Gaboury-Diallo⁴⁰⁰ témoignent de l'évolution de la lecture critique de l'œuvre royenne bien que ce soient, là aussi, les œuvres subséquentes qui sont privilégiées. Richard Chadbourne⁴⁰¹ et Estelle Dansereau⁴⁰², chercheurs à l'Université de Calgary, ont également contribué à diversifier les lectures de *Bonheur d'occasion* par des études aussi variées que l'analyse narratologique ou écocritique.

³⁹⁷ Benoit Doyon-Gosselin, « Il était une fois l'Ouest canadien », *Québec français*, n° 154, 2009, p. 73.

³⁹⁸ Voir notamment : Annette Saint-Pierre, *Le répertoire littéraire de l'ouest canadien*, Manitoba, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 1984 et *Au pays de Gabrielle Roy* dans lequel Saint-Pierre poursuit le travail de François Ricard en s'intéressant aux membres de la famille et à la vie familiale de Roy (Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 2005).

³⁹⁹ Voir Carol J. Harvey, « Les collines et la plaine : l'héritage manitobain de Gabrielle Roy », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 30, n° 2, 2018, p. 297-306; Carol J. Harvey, *Le cycle manitobain de Gabrielle*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1993.

⁴⁰⁰ Voir Lise Gaboury-Diallo, *Anthologie de littérature de l'Ouest et du nord canadien*, Saint-Boniface, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2012; « Dialogue sur l'expression créative et la réception critique dans un milieu minoritaire : le cas du Manitoba français », *Cahiers franco-canadiens de l'ouest*, vol. 10, n° 2, p. 283-300.

⁴⁰¹ Voir l'étude thématique sur l'écologie dans l'œuvre de Roy et l'étude bibliographique de l'œuvre royenne de Richard Chadbourne. (« Cinq ans d'études sur Gabrielle Roy 1979-1984 », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, hiver 1984, p. 597-609; « Le St-Laurent dans *Bonheur d'occasion* », dans André Fauchon (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy »*, *Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 69-82.

⁴⁰² Voir Estelle Dansereau, « Construction de lecture : l'inscription du narrataire dans les récits fictifs d'Antonine Maillet et de Gabrielle Roy », *Francophonies d'Amérique*, n° 9, 1999, p. 117-131. Dans cet article, Dansereau étudie les appartenances régionales des deux romancières. Elle suggère que chacune renvoie à ses origines. Elle conclut que Maillet et Roy sollicitent différemment leurs lecteurs, ce qui explique leur réception. Roy « déploie toute la richesse et la beauté de son pays lointain et défavorisé pour inciter le lecteur à l'autoréflexion » peu importe ses origines tandis que Maillet exploite des thèmes qui, bien que captivants, sont intrinsèquement liés à l'Acadie. L'histoire, devant avoir été vécue et assumée pour être comprise, se limite conséquemment – selon la chercheuse – à un lectorat plus restreint.

Depuis la parution de *Bonheur d'occasion*, la critique franco-manitobaine s'est autonomisée et développée dans un contexte bien particulier. L'éclatement du Canada français, à la fin des années 1960, a mené à la naissance d'identités francophones régionales comme celles des Québécois, des Franco-Manitobains et des Franco-Ontariens, phénomène que Raymond-M. Hébert nomme une fragmentation « sur le plan taxonomique ⁴⁰³ ». En s'engageant dans un projet de société distincte, le Québec a délaissé les autres régions francophones et les a privées des assises institutionnelles sises au Québec dont ils jouissaient jusqu'alors. Le « repliement » territorial et institutionnel du Québec a poussé les autres régions canadiennes-françaises à réclamer leur spécificité et à fonder leurs propres institutions.

Dans les années 1970, le Manitoba devient le centre institutionnel de l'ouest francophone. L'émergence d'institutions pouvant soutenir le développement d'une littérature franco-manitobaine n'est pas sans défis. Les Franco-Manitobains n'ont pas de territoire précis, ils sont dispersés et peu nombreux. Par conséquent, leurs institutions ne profitent pas d'une croissance aussi stable ou rapide que celles des Québécois. En l'absence d'un territoire sur lequel pourrait s'appuyer un projet identitaire, l'identité franco-manitobaine se développe à partir de structures institutionnelles. Raymond-M. Hébert signale, à ce sujet, que l'« espace territorial [est] remplacé jusqu'à un certain point par l'espace institutionnel ⁴⁰⁴ ». Les institutions dont parle Hébert confèrent un capital symbolique garant de la légitimité et de la reconnaissance de l'identité franco-manitobaine.

Durant les années 1970 naissent donc des institutions scolaires, culturelles et littéraires laïques, dont des maisons d'édition, des centres culturels et des écoles comme : les Éditions

⁴⁰³ Raymond-M. Hébert, « Essai sur l'identité franco-manitobaine » dans Jocelyn Létourneau et Bernard Roger (dir.), *La question identitaire au Canada francophone : Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 63-78.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 66.

du Blé, le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et sa revue *Les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) (fondé en 1974) à Saint-Boniface, l'Institut pédagogique en appui au Collège universitaire de Saint-Boniface, la création d'un réseau d'environ 25 écoles publiques françaises ainsi que de celle de nombreux organismes de revendication et de services⁴⁰⁵. La mise en œuvre de projets comme l'élaboration d'une anthologie de poésie par J. R. Léveillé et la création d'un répertoire littéraire de l'Ouest canadien par Annette Saint-Pierre en 1984 sont d'autres projets dignes de mention.

C'est grâce aux maisons d'édition qui sont créées dans les années 1970 que les auteurs franco-manitobains commencent à produire et à se faire connaître à partir du Manitoba. En 1974, Les Éditions du Blé sont fondées à Saint-Boniface. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif dont le mandat est « de publier des œuvres en tout genre, d'auteurs du Manitoba ou de l'Ouest canadien, ou des livres portant sur le Manitoba et l'Ouest canadien⁴⁰⁶ ». L'organisme voit le jour et survit grâce aux fonds versés par le Conseil des Arts du Canada que le gouvernement fédéral subventionne⁴⁰⁷ et grâce aux efforts des défenseurs de la langue française comme les historiens Lionel Dorge et Robert Painchaud, le poète Paul Savoie et la professeure Annette Saint-Pierre⁴⁰⁸. Les Éditions des Plaines sont fondées quatre ans plus tard

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 65. Voir aussi Carole Pelchat, « Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, 2007, [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-185/Coll%C3%A8ge_universitaire_de_Saint-Boniface_au_Manitoba.html#note12] (page consultée le 23 juillet 2018).

⁴⁰⁶ J. R. Léveillé, « La petite histoire de la fondation des Éditions du Blé », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 27, n° 2, 2015, p. 245.

⁴⁰⁷ « Si le réveil culturel et les États généraux du Canada français ont généré les conditions intellectuelles nécessaires à l'émergence de maisons d'édition propres aux différentes communautés francophones de l'extérieur du Québec, les politiques culturelles du gouvernement Trudeau y ont ajouté les conditions matérielles. Force est de constater que sans conditions matérielles adéquates, la vie intellectuelle aurait bien du mal à prendre son envol. » (Dominique Marquis, « Nouveau regard sur la genèse de l'édition francophone en Acadie et dans l'Ouest canadien (1970-1985) », *Francophonies d'Amérique*, n° 23-24, 2007, p. 304.)

⁴⁰⁸ *Ibid.* p. 301.

par Annette Saint-Pierre et Georges Damphousse⁴⁰⁹. À la différence des Éditions du Blé, cette maison d'édition est une institution à but lucratif qui est uniquement « au service de la littérature franco-manitobaine⁴¹⁰ ». Selon Roger Léveillé, les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines ont favorisé l'existence de la littérature franco-manitobaine⁴¹¹. Il explique qu'« on ne parlerait pas de littérature franco-manitobaine si la publication d'un corpus littéraire de 400 titres n'avait été rendue possible⁴¹² ». Il affirme que sans ces maisons d'édition, la « littérature [franco-manitobaine] se résumerait [encore aujourd'hui] au nom et à l'œuvre d'une [seule] figure exemplaire, [Gabrielle Roy]⁴¹³ ». En effet, les maisons d'édition constituent, le « Big Bang d'où tout rayonne⁴¹⁴ »; elles génèrent l'objet littéraire autour duquel peuvent se créer un discours et une reconnaissance critiques. La production littéraire est essentielle à l'affirmation identitaire et à la viabilité culturelle d'une communauté. L'étude de Pamela V. Sing sur la reconnaissance de la littérature francophone du « Far Ouest », qui s'inspire de *Parcours de la reconnaissance : trois études* de Paul Ricoeur, montre que la reconnaissance d'une œuvre permet d'entrer en relation avec l'autre, car elle se fonde sur une quête mutuelle. Sing explique que l'œuvre littéraire « transforme et (re)produit, (re)construit ou (ré)invente la communauté et participe ainsi à la façon dont celle-ci se perçoit, s'identifie⁴¹⁵ ». Elle souligne, que tout aussi importante, « la réception de l'œuvre entraîne celle de la communauté dont elle est issue⁴¹⁶ ».

L'affirmation identitaire des Franco-Manitobains passe par les maisons d'édition, mais

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 302.

⁴¹⁰ *Ibid.*

⁴¹¹ J. R. Léveillé, « La petite histoire de la fondation des Éditions du Blé », *loc. cit.*, p. 243.

⁴¹² J.R. Léveillé, *Parade ou Les autres*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 2005, p. 16.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 16.

⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ Pamela V. Sing, « Littérature et communauté : vitalité et reconnaissance du Far Ouest francophone », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 8, n° 2, 2013, p. 123-124.

⁴¹⁶ *Ibid.*

aussi par la voix d'une élite constituée d'écrivains, d'universitaires, de politiciens et d'artistes, qui deviennent ses représentants. Ces personnalités, surtout les écrivains, offrent aux Franco-Manitobains des « mots pour se dire ».

Bonheur d'occasion, œuvre mainte fois primée et reconnue par des instances de consécration nationales et internationales, contribue à la reconnaissance de la littérature franco-manitobaine lorsqu'elle émerge dans les années 1970. Pendant plusieurs années, la seule figure littéraire associée à cette région francophone du pays est Gabrielle Roy. Le développement de la critique littéraire au Manitoba, durant les années 1980, passe nécessairement par une relecture du premier roman de Roy. Ce sont toutefois les œuvres royennes parues après son premier roman, plus autobiographiques et qui mettent en scène le Manitoba, qui reçoivent le plus l'attention de la critique canadienne-anglaise et franco-manitobaine. Ce traitement de l'œuvre royenne fait écho à l'un des constats de cette thèse, soit que l'espace social auquel on associe l'œuvre a un impact sur sa réception. En même temps, le roman continue à être lu, étudié et analysé au Québec et ailleurs dans le monde aussi.

Divers événements relancent la critique. Ainsi, la réédition de *Bonheur d'occasion*⁴¹⁷, son adaptation cinématographique⁴¹⁸ et le décès de l'auteure en 1983⁴¹⁹, l'accès aux fonds

⁴¹⁷ Au sujet de la réédition des romans de Gabrielle Roy, voir S.A., « Collection Québec 10/10 », *Stanké international, publi-reportage*, septembre 1979, p. 5, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, op. cit., [n. p.].

⁴¹⁸ Pour une liste des articles portant sur l'adaptation cinématographique du roman *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy, voir l'Annexe 1.

⁴¹⁹ Au sujet du décès de Gabrielle Roy, voir Adachi Ken, « An incalculable Loss to Canadian Letters », *The Sunday Star*, 7 juillet 1983; Régis Tremblay, « Gabrielle Roy meurt à 74 ans », *Le Soleil*, 14 juillet 1983, p. A2, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, op. cit., [n. p.]; Régis Tremblay, « Gabrielle Roy était une perfectionniste », *Le Soleil*, 14 juillet 1983, p. A-3, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, op. cit., [n. p.]; Phyllis Grosskurth, « A Writer with the Love of Mother », *The Globe and Mail*, 15 juillet 1983; S.A. « Ils étaient 600 pour rendre un dernier hommage à Gabrielle Roy », *La Presse*, 18 juillet 1983, p. A 12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, op. cit., [n. p.]; Graham Fraser, « Two Kinds of Realism the Key to Roy, Desrochers », *The Montreal Gazette*, 19 juillet 1983, [n. p.]; Paula Lefavre, « Tribute to Gabrielle Roy », *Red Deer Advocate*, 6 août 1983, [n. p.].

d'archives et la parution de son autobiographie posthume *Détresse et enchantement* en 1984⁴²⁰ génèrent des textes critiques qui paraissent dans les journaux et dans les revues savantes du Canada français et du Canada anglais. C'est aussi durant cette période que paraissent des articles et des études portant sur l'ensemble de son œuvre et l'importance de sa contribution. Ces textes prennent la forme de dossiers de presse, d'hommages⁴²¹ et d'études de la réception⁴²². Roy reçoit d'autres formes de reconnaissance dont le fait que certains lieux publics sont nommés en son nom⁴²³.

Notons d'abord que l'œuvre de Gabrielle Roy continue d'être mise en valeur dans les histoires littéraires canadiennes-françaises, québécoises et canadiennes-anglaises durant les années 1970. Les histoires littéraires canadiennes-françaises parues aux maisons d'édition françaises, quoique rédigées par des auteurs canadiens, témoignent d'ailleurs d'un intérêt soutenu pour la littérature d'ici⁴²⁴. Certaines d'entre elles sont des rééditions ou des mises à jour des premières éditions⁴²⁵. Dans celles-ci, *Bonheur d'occasion* occupe encore une place importante. Dans les histoires littéraires canadiennes-françaises publiées en anglais, la place accordée à l'œuvre royenne est partagée entre la traduction de son premier roman *The Tin*

⁴²⁰ Au sujet de l'autobiographie posthume de Gabrielle Roy, voir Régis Tremblay, « Gabrielle Roy, éternisée dans sa jeunesse », *Le Soleil*, 3 novembre 1984, p. C8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.]

⁴²¹ Pour une liste des hommages à Gabrielle Roy, voir l'Annexe 2.

⁴²² Gérard Tougas, *La littérature canadienne-française*, 5^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 1974 [1960]. Les éditions précédentes portent le titre *Histoire de la littérature canadienne-française*.

⁴²³ Pour d'autres hommages rendus à Gabrielle Roy, voir Dave Haynes, « Bid for Roy Home Launched », *The Winnipeg Free Press*, 20 avril 1982, [n. p.]; S.A. « Roy Papers », *The Montreal Gazette*, 9 avril 1983; Doug Whiteway, « Roy Valued Prairie Roots », *The Winnipeg Free Press*, 15 juillet 1983; Monique Duval, « Une école d'Ottawa portera le nom de Gabrielle Roy », *Le Soleil*, 21 décembre 1983, p. E-7, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.].

⁴²⁴ Madeleine Ducrocq-Poirier, « À côté des romanciers de l'humain apparaissent les romanciers du social dont Jean-Charles Harvey et Gabrielle Roy sont les plus représentatifs avec les "*Demi-Civilisés*" et "*Bonheur d'occasion*" », *Le roman canadien de langue française de 1860 à 1958*, Paris, A.G. Nizet, 1978, p. 439-452.

⁴²⁵ Gérard Tougas, *La littérature canadienne-française, op. cit.*, 1974 [1960].

Flute et ses autres romans *Rue Deschambault* et *La Route d'Altamont*⁴²⁶. Dans *An Outline of Contemporary French Canadian Literature*, J. Raymond Brazeau, par exemple, s'intéresse davantage aux romans qui se déroulent au Manitoba puisqu'ils mettent en valeur « *the road to the inner country*⁴²⁷ ».

Bien que *Bonheur d'occasion* occupe toujours une place importante dans les histoires littéraires, à partir des années 1970, les chercheurs s'intéressent de plus en plus à la figure de Gabrielle Roy et à sa vision du monde. Ainsi, ils mènent des recherches sur l'ensemble de son œuvre dans le but de mieux la comprendre. C'est notamment le cas des ouvrages de Marc Gagné, *Visages de Gabrielle Roy*⁴²⁸ et d'Annette Saint-Pierre, *Sous le signe du rêve*, l'un des premiers ouvrages sur Gabrielle Roy publiés aux Éditions du Blé. Leurs travaux se démarquent des travaux précédents puisqu'ils se fondent sur une étude de l'œuvre de Gabrielle Roy en allant de « l'œuvre à l'auteur et non de l'auteur à l'œuvre⁴²⁹ ».

C'est aussi durant les années 1970 que paraissent les premières relectures de *Bonheur d'occasion*. Les chercheurs interprètent alors le roman à partir de nouvelles approches littéraires et de nouveaux champs d'intérêt; ils le réévaluent en fonction d'un horizon d'attente renouvelé et des nouvelles attitudes de lecture. Par exemple, Jacques Blais considère que trop peu de critiques se sont attardés à la structure du roman. Il explique que « la plupart des lecteurs – André Brochu excepté – se sont attachés jusqu'à maintenant à définir la vision du monde qu'y traduit Gabrielle Roy, sans référence à l'organisation même de l'œuvre⁴³⁰ ». Or, les

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 11-27.

⁴²⁷ J. Raymond Brazeau, « Gabrielle Roy », *An Outline of Contemporary French Canadian Literature*, Toronto, Forum House Publishing Company, 1972, p. 11.

⁴²⁸ Marc Gagné, *Visages de Gabrielle Roy*, Montréal, Beauchemin, 1973.

⁴²⁹ Annette Saint-Pierre, *Gabrielle Roy. Sous le signe du rêve*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1975, p. 9.

⁴³⁰ Jacques Blais, « L'unité organique de "*Bonheur d'occasion*" », *Études françaises*, vol. 6, n° 1, 1970, p. 29.

études passées ne permettent pas, selon lui, d'étudier la « réussite formelle⁴³¹ » de ce premier roman royen. En s'engageant dans une nouvelle lecture du roman afin « de vérifier le bien-fondé de certaines assertions⁴³² », Blais cherche, à partir des théories de Jean Rousset, à « définir le principe de cohésion interne de *Bonheur d'occasion* » et à en « dégager une structure romanesque⁴³³ ». Guy Laflèche, quant à lui, souhaite montrer en quoi la réception de *Bonheur d'occasion* a été en soi trop élogieuse. Son analyse de la structure de l'œuvre lui permet de conclure que *Bonheur d'occasion* n'est en fait qu'un faux bonheur pour la littérature québécoise⁴³⁴. Selon lui, le roman n'a rien d'innovateur puisqu'il regorge de lieux communs. Or il croit que, même si l'œuvre est devenue un *bestseller* grâce aux lectures favorables dont elle a fait l'objet, son originalité ne suffit pas pour en faire un classique⁴³⁵. Les travaux de Blais, Gagné et Saint-Pierre montrent que la critique des années 1970 souhaite non seulement « asseoir le capital symbolique de leur objet d'étude », mais l'inscrire « dans le champ du savoir » et « instaurer un capital sémiotique⁴³⁶ ». D'autres, comme Laflèche, jugent que l'œuvre n'en est cependant pas digne.

À mon avis, les lectures de *Bonheur d'occasion* par Blais, Laflèche, Gagné et Saint-Pierre correspondent à ce que Joseph Melançon appelle une « lecture de second degré » ou à ce que Claude Lafarge appelle une « lecture lettrée »⁴³⁷. À l'opposé d'une lecture « mot à

⁴³¹ *Ibid.*

⁴³² *Ibid.*, p. 25.

⁴³³ *Ibid.*, p. 26, 28 et 29.

⁴³⁴ Guy Laflèche, « Les *Bonheur d'occasion* du roman québécois », *Voix et Images*, vol. 3, n° 1, 1977, p. 97-99.

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 113-114.

⁴³⁶ Lucie Hotte, « Une tradition de lecture à inventer. La critique littéraire en contexte minoritaire », dans Lucie Hotte et François Paré (dir.), *Les littératures franco-canadiennes à l'épreuve du temps*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Archives des lettres canadiennes », tome XVI, 2016, p. 73.

⁴³⁷ Claude Lafarge, *La valeur littéraire. Figuration littéraire et usages sociaux des fictions*, Paris, Fayard, 1983, p. 211.

mot⁴³⁸ » ou à une « lecture de plage », la lecture de second degré « perçoit la manière, l'intention, la forme, les allusions, les analogies ⁴³⁹ ». Claude Lafarge souligne que contrairement au lecteur de premier degré, le lecteur de second degré « se doit de résister à la séduction des fictions tout comme le croyant résiste à la tentation [...] [II] prétend jouer un rôle presque égal à celui de l'auteur, en faisant de sa lecture un travail, une création⁴⁴⁰ ». Les lectures qu'effectuent Blais, Laflèche, Gagné et Saint-Pierre de la littérature marquent sa légitimité et produisent un savoir⁴⁴¹. Ainsi, la lecture lettrée participe à la transformation d'un texte « en œuvre, une rédaction en écriture et un rédacteur en écrivain⁴⁴² ». Leur relecture de *Bonheur d'occasion* signale l'inclusion du roman dans la littérature québécoise, une étape essentielle au processus d'autonomisation et de légitimation littéraire endogène⁴⁴³.

Les travaux publiés sur *Bonheur d'occasion* continuent de se multiplier dans les années 1980⁴⁴⁴. Comme je l'ai mentionné plutôt, la réception critique du roman est relancée par sa réédition en 1979 en format de poche, par le décès de l'auteure en 1983⁴⁴⁵ et par la publication de son autobiographie⁴⁴⁶. Cependant, durant les années 1980, ce sont surtout des études de

⁴³⁸ Selon Joseph Melançon, la lecture « mot à mot » désigne la capacité de lire à peu près correctement les journaux, les revues, les recettes de cuisine. Elle est fondée sur la compétence de lecture que sanctionne ordinairement l'enseignement primaire ». (Joseph Melançon, « La littérature comme capital sémiotique », dans Joseph Melançon (dir.), *Les métaphores de la culture*, Sainte-Foy, les Presses de l'Université Laval, « Culture française d'Amérique, » 1992, p. 233).

⁴³⁹ La lecture de plage ou la lecture de premier degré est celle pratiquée par le lecteur « qui se laisse capter par l'histoire, l'intrigue, le suspense, les événements, les références, la surprise, le plaisir » (*Ibid.*, p. 233). Elle suppose « l'acceptation momentanée de la fiction comme seule réalité » (Claude Lafarge, *op. cit.*, p. 210).

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 221.

⁴⁴¹ Joseph Melançon, *loc. cit.*, p. 236.

⁴⁴² Robert Giroux, « Le statut de l'écrivain », dans Robert Giroux et Jean-Marc Lemelin (dir.), *Le spectacle de la littérature: les aléas et les avatars de l'institution*, Montréal, Triptyque, 1984, p. 20.

⁴⁴³ Joseph Melançon, *loc. cit.*, p. 236.

⁴⁴⁴ Voir l'essai bibliographique de Richard Chadbourne, « Cinq ans d'études sur Gabrielle Roy 1979-1984 », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, hiver 1984, p. 597-609. En 1984, deux œuvres posthumes de Gabrielle Roy paraissent : *De quoi t'ennuies-tu, Éveline?* ; suivi de *Ely! Ely! Ely! : récits* (Montréal, Boréal express, 1984).

⁴⁴⁵ Irma Larouche, « Présentation du fonds Gabrielle Roy, 1909-1983 », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 589-593; Paula Gilbert Lewis, « La dernière des grandes conteuses : une conversation avec Gabrielle Roy », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 563-576.

⁴⁴⁶ Gabrielle Roy, *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal Express, 1984.

fond qui paraissent. La plupart des ouvrages et des articles continuent de « suivre une voie de recherche traditionnelle⁴⁴⁷ ». Ils portent toujours sur la vie de Gabrielle Roy, sur le symbolisme et les thèmes⁴⁴⁸ dans son œuvre mais aussi sur la structure des romans⁴⁴⁹. Ces études s'inscrivent dans la suite des travaux de Brochu (1966), de Blais (1973) et de Laflèche (1977) et témoignent de la spécialisation toujours grandissante de la critique, notamment sur l'attrait du structuralisme.

L'intérêt pour Roy elle-même prend forme surtout dans des essais biographiques⁴⁵⁰ et des études sur la réception critique de ses romans. Par exemple, Réjean Robidoux s'intéresse à l'ensemble de la production romanesque de Roy. Le plaidoyer en faveur de la réalisation d'éditions critiques de l'œuvre royenne⁴⁵¹ qu'il évoque en conclusion montre que la critique considère l'écrivaine importante. Carole Melançon et Richard Chadbourne procèdent à une synthèse chronologique de la réception critique de *Bonheur d'occasion*. Melançon s'attarde à l'évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* au Canada français de 1945 à 1983⁴⁵² alors que l'analyse de Richard Chadbourne porte sur la production des années 1979 à 1984⁴⁵³. Melançon et Chadbourne, par leurs travaux, montrent que les œuvres royennes s'inscrivent dans une longue tradition de lecture canadienne-française. Agnès Whitfield, quant à elle, pose

⁴⁴⁷ Richard Chadbourne, « Cinq ans d'études sur Gabrielle Roy 1979-1984 », *loc. cit.*, p. 600.

⁴⁴⁸ Novelli Novella, « Concomitances et coïncidences dans *Bonheur d'occasion* », *Voix et Images*, vol. 7, n° 1, 1981, p. 131-146; Antoine Sirois, « De l'idéologie au mythe : la nature chez Gabrielle Roy », *Voix et Images*, vol. 14, n° 3, 1989, p. 380-386; Gilles Marcotte, « *Bonheur d'occasion* et le "grand réalisme" », *Voix et Images*, vol. 14, n° 3, 1989, p. 408-413; D. Drummond, « Identité d'occasion dans *Bonheur d'occasion* », dans Cécile Cloutier et Réjean Robidoux, *Solitude rompue*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 85-102.

⁴⁴⁹ Ellen Reisman Babby, *The Play of Language and Spectacle, A Structural Reading of Selected Texts by Gabrielle Roy*, Toronto, ECW Press, 1985.

⁴⁵⁰ François Ricard, « La métamorphose d'un écrivain. Essai biographique », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 441-455; Alice Parizeau, « Silhouette littéraire », *La Presse-Plus*, Montréal, 2 novembre 1985.

⁴⁵¹ Réjean Robidoux, « Gabrielle Roy : la somme de l'œuvre », *Voix et Images*, vol. 14, n° 3, 1989, p. 376-379.

⁴⁵² Carole Melançon, « Évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1983 au Canada français », *loc. cit.*, p. 457-468.

⁴⁵³ Richard Chadbourne, *loc. cit.*, p. 597-609.

un regard critique plus comparatif sur la réception québécoise et américaine des années 1970 et 1980 qui s'avèrent, selon elle, étonnamment différentes⁴⁵⁴. Elle explique que les Québécois s'intéressent beaucoup plus à *Bonheur d'occasion* et à *Alexandre Chenevert* alors que les autres œuvres, celles de nature autobiographique ou celles situées au Manitoba captent davantage l'attention des Américains⁴⁵⁵. L'étude de Novella Novelli abonde dans le même sens. Elle permet de comprendre pourquoi *Bonheur d'occasion*, plus de cinquante ans après sa parution, continue à intéresser autant les chercheurs québécois. Selon Novelli, les premières œuvres de Roy témoignent d'une conscience sociale aigüe⁴⁵⁶, alors que les œuvres subséquentes, à partir de *La Petite Poule d'eau*⁴⁵⁷, plus intimistes, sont perçues comme peu engagées⁴⁵⁸. Whitfield et Novelli montrent que la critique ne s'intéresse pas seulement à *Bonheur d'occasion* en raison de sa consécration internationale et du contexte sociolittéraire, mais aussi parce qu'elle est interpellée par sa « vocation sociale » et son pouvoir de susciter une prise de conscience face aux « problèmes sociaux⁴⁵⁹ ».

Les textes parus sur *Bonheur d'occasion* et l'ensemble de l'œuvre royenne durant les années 1970 et 1980 confirment donc la place monumentale que le roman occupe dans la carrière de Roy et au sein de la littérature canadienne-française. *Bonheur d'occasion* sert de point de départ pour l'analyse de « l'évolution esthétique de l'œuvre⁴⁶⁰ ». Le roman devient dès lors « la référence obligatoire⁴⁶¹ » pour interpréter les romans suivants. De plus, le nombre important des textes publiés sur ses œuvres avant et après son décès est signe de sa

⁴⁵⁴ Agnès Whitfield, « L'œuvre de Gabrielle Roy et la critique », *Lettres québécoises*, n° 37, 1985, p. 61-62.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 62.

⁴⁵⁶ Novella Novelli, *Gabrielle Roy : De l'engagement au désengagement*, Roma, Editore Bulzoni, 1989, p. 65.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 26-27.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 49 et 123.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 24, 26, 35, 37 et 38.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 42 et p. 48.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 47.

consécration. *Bonheur d'occasion* marque aussi un « rite de passage collectif⁴⁶² » pour cette littérature qui, selon certains, commence avec lui en 1945. Gérard Tougas explique que le roman est devenu un emblème du Québec, de sa littérature émergente et, la romancière, représentative de ses auteurs talentueux dignes d'être étudiés⁴⁶³. D'un point de vue plus large, on explique que les œuvres de Roy ont rejoint « la grande lignée des écrivains » puisqu'elles ont réussi, grâce à son amour pour l'humanité, à atteindre « l'universalité⁴⁶⁴ ». Dans le domaine universitaire, la variété des corpus littéraires dans lesquels *Bonheur d'occasion* s'inscrit témoigne des « appartenances multiples » de l'auteur. En effet, *Bonheur d'occasion* est classé sous les rubriques « littérature québécoise », « littérature canadienne-française », « littérature canadienne-anglaise », et plus tard, « littérature franco-manitobaine » et « littérature francophone de l'Ouest canadien ».

Les années 1990, 2000 et 2010 laissent place à une véritable explosion de textes critiques au sujet de Gabrielle Roy⁴⁶⁵ dont des actes de colloques⁴⁶⁶, des thèses universitaires, des ouvrages dirigés regroupant plusieurs textes critiques, les numéros de revue⁴⁶⁷, des bibliographies critiques⁴⁶⁸, des biographies et des études fondées sur une interprétation

⁴⁶² *Ibid.*, p. 81.

⁴⁶³ Gérard Tougas, « L'éveil de la conscience littéraire », *Destin littéraire du Québec*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1982, p. 81.

⁴⁶⁴ Fulgence Charpentier, « Gabrielle Roy ou La condition humaine », Ottawa, *Le Droit*, 23 juillet 1983.

⁴⁶⁵ Jean-Guy Hudon, « L'actualité de Gabrielle Roy », *Nuit blanche, le magazine du livre*, n° 86, 2002, p. 40-46.

⁴⁶⁶ Marie-Lyne Piccione, *Un pays, une voix, Gabrielle Roy, colloque des 13 et 14 mai 1987*, France, Éditions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1987; André Fauchon, *Colloque international « Gabrielle Roy »*, *Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996.

⁴⁶⁷ André Fauchon, « Gabrielle Roy : voies nouvelles [numéro spécial] », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 3, n° 1, printemps 1991.

⁴⁶⁸ Lori Saint-Martin (dir.), « Bibliographie annotée des études critiques sur Gabrielle Roy, 1984-1995 », *Cahier franco-canadien de l'Ouest*, vol. 8, n° 2, 1996, p. 283-371; Sophie Marcotte (responsable), « Bibliographie critique », *Gabrielle Roy : du manuscrit au virtuel*, Hyperroy, Groupe de recherche sur Gabrielle Roy, Université de Concordia et Université McGill, [en ligne] http://hyperroy.nt2.ugam.ca/biblio_critique (page consultée le 29 mars 2016); Marie-Andrée Beaudet (dir.), *Bonheur d'occasion au pluriel. Lectures et approches critiques*, Québec, Éditions Nota bene, 1999.

autobiographique de l'oeuvre⁴⁶⁹. Durant ces décennies, la réception de *Bonheur d'occasion* est encore une fois renouvelée au regard de nouvelles approches et théories comme le féminisme, la littérature comparée ainsi que les théories de lecture et de la réception. Le flux important d'articles traitant de *Bonheur d'occasion* après 1990 confirme que l'auteure est vraiment canonisée et institutionnalisée au Québec, au Manitoba, au Canada français, au Canada anglais, voire à l'international.

Plusieurs des textes publiés découlent du projet HyperRoy⁴⁷⁰, mené par un groupe de recherche consacré à Gabrielle Roy. Les chercheurs qui y sont affiliés s'intéressent à tout ce qui touche l'auteure : ses textes, la traduction de ses œuvres, l'édition électronique ou la publication de ses œuvres inédites, sa vie et sa correspondance, voire à ses entretiens. Plusieurs des recherches menées sur Roy par les autres critiques ont aussi une teneur biographique⁴⁷¹. Elles portent sur son enfance⁴⁷², sa vie⁴⁷³, voire son attachement au Manitoba⁴⁷⁴. Ces chercheurs portent, eux aussi, une attention particulière à sa correspondance, aux témoignages

⁴⁶⁹ Cécilia W. Francis, *Gabrielle Roy, autobiographe. Subjectivité, passions et discours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « InterCultures » XXI, 2006.

⁴⁷⁰ Sophie Marcotte (responsable), « Présentation », *Gabrielle Roy : du manuscrit au virtuel*, Hyperroy, Groupe de recherche sur Gabrielle Roy, Université de Concordia et Université McGill, [en ligne] <http://hyperroy.nt2.uqam.ca/presentation> (page consultée le 29 mars 2016). Pour une liste plus complète des publications et des communications issues de ce projet, voir Sophie Marcotte (responsable), « Publications », *Gabrielle Roy : du manuscrit au virtuel*, Hyperroy, Groupe de recherche sur Gabrielle Roy, Université de Concordia et Université McGill, [en ligne] <http://gabrielle-roy.mcgill.ca/publications.htm> (page consultée le 29 mars 2016).

⁴⁷¹ Jean Morency, « L'espace autobiographique et le décloisonnement des genres dans l'œuvre de Gabrielle Roy », *Francophonies d'Amérique*, n° 15, 2003, p. 141-150.

⁴⁷² Carol J. Harvey, *Le cycle manitobain de Gabrielle*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1993.

⁴⁷³ Linda Clemente et Bill Clemente, *Gabrielle Roy. Creation and Memory*, Toronto, ECQ Press, 1997; Andrée Vanasse, *Écrire, une vocation*, Montréal, XYZ éditeur, 2004; Lise Gaboury-Diallo (dir.), *Sillons. Hommage à Gabrielle Roy*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 2009.

⁴⁷⁴ Annette Saint-Pierre, *Au pays de Gabrielle Roy*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 2005.

d'amis et de connaissances⁴⁷⁵. Enfin, comme c'est le cas des années 1970 et 1980, les études thématiques⁴⁷⁶ sur *Bonheur d'occasion* continuent de se multiplier.

Les œuvres de Gabrielle Roy continuent à paraître dans des anthologies durant les années 1990 et 2000 ce qui constitue une marque importante de canonisation⁴⁷⁷. La conception d'anthologies repose sur la sélection d'œuvres qui « inaugurent une tradition, un patrimoine qui devient la propriété d'une nation, gérée par des institutions⁴⁷⁸ ». Les anthologies permettent « de promouvoir, d'entretenir et de conserver une littérature, [...] soit les œuvres qui peuvent être exportées dans le temps et dans l'espace, vers d'autres générations et vers d'autres nations ⁴⁷⁹ ». Pour les nations exigües franco-manitobaine, franco-canadienne, voire québécoise, l'affirmation de leur littérature passe bien souvent par les anthologies⁴⁸⁰. En effet,

⁴⁷⁵ Ismène Toussaint, *Les Chemins secrets de Gabrielle Roy. Témoins d'occasion* [du Manitoba], Outremont, Les Éditions internationales Alain Staké, 1998; Ismène Toussaint, *Les Chemins retrouvés de Gabrielle Roy. Témoins d'occasion au Québec*, Outremont, Les Éditions internationales Alain Staké, 2004.

⁴⁷⁶ Rosemary Chapman, « L'espace francophone dans l'œuvre manitobaine de Gabrielle Roy », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 6, n° 1, 2003, p. 85-105; Nathalie Dolbec, « La description des villages dans l'œuvre de Gabrielle Roy », *Francophonies d'Amérique*, n° 29, 2010, p. 11-34; Gilles Marcotte, « *Bonheur d'occasion* : le réalisme, la ville », *Écrire à Montréal*, Montréal, Boréal, 1997, p. 127-135; André Brochu, « Le schème organisateur chez Gabrielle Roy » dans *Le singulier pluriel*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1992; Yuho Chang, « La famille au début de la Deuxième Guerre mondiale. Le contexte socioéconomique. Exemple 3 : Les Lacasse. Une famille ouvrière selon *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy [...] » dans *Famille et identité dans le roman québécois du XXe siècle*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2009, p. 87-117; Aurélien Boivin, « *Bonheur d'occasion* ou Le salut par la guerre », *Québec français*, vol. 10, n° 102, 1996, p. 86-90; Anthony Purdy, « On the Outside Looking In : The Political Economy of Everyday Life in Gabrielle Roy's *Bonheur d'occasion* », dans *A Certain Difficulty of Being. Essays on the Quebec Novel*, Montréal et Kingston, McGill-Kingston University Press, 1990, p. 41-61.

⁴⁷⁷ Robert Yergeau, « La fabrication anthologique », dans Jacques Paquin (dir.), *Nouveaux territoires de la poésie francophone au Canada, 1970-2000*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, « Archives des lettres canadiennes-françaises », tome XV, 2012, p. 395.

⁴⁷⁸ Nelson Charest, « La seconde vague critique : l'anthologie poétique québécoise de 1970 à 2000 » dans Jacques Paquin (dir.), *Nouveaux territoires de la poésie francophone au Canada, 1970-2000*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, « Archives des lettres canadiennes-françaises », tome XV, 2012, p. 365.

⁴⁷⁹ *Ibid.*

⁴⁸⁰ François Ricard, « Dictionnaire et anthologies. L'inventaire : reflet et création », *Liberté*, vol. 23, n° 2, mars-avril 1981, p. 34.

comme l'explique François Paré pour la littérature franco-ontarienne, les anthologies sont la preuve « distincte et vivante » de son existence⁴⁸¹.

La sélection de textes de Gabrielle Roy dans les anthologies parues au Canada français et au Canada anglais est particulièrement intéressante. Bien que les critères varient en fonction de la préférence personnelle des anthologistes ainsi que de leur bagage culturel, intellectuel et social⁴⁸², *Bonheur d'occasion* et sa traduction, *The Tin Flute*, semblent toujours y trouver une place. Dans son étude des formes de diffusion des œuvres de Gabrielle Roy, Jane Everett observe que les anthologies qui retiennent des passages des œuvres royennes ont souvent une visée pédagogique⁴⁸³. Celles de langue française cherchent avant tout à « faire connaître » les auteurs et leurs œuvres, à tracer l'évolution du genre romanesque et à assurer la représentation des auteurs les plus importants et des périodes historiques⁴⁸⁴. Les anthologies de langue anglaise ont aussi ces objectifs, mais elles cherchent aussi à « sensibiliser⁴⁸⁵ » le lecteur anglophone à la réalité francophone. Dans une étude semblable à celle de Jane Everett, un groupe de chercheurs formé de Stephanie Campbell, Marie Markovic et Edyta Rogowska a dressé un inventaire des anthologies de langue française et de langue anglaise dans lesquelles figurent les œuvres de Gabrielle Roy⁴⁸⁶. En tout, 69 extraits de *Bonheur d'occasion* et de *Rue Deschambault* figurent dans 39 anthologies publiées entre 1946 et 2007⁴⁸⁷. Stephanie Campbell et ses collègues expliquent que ce sont les romans qui « fournissent le plus grand

⁴⁸¹ François Paré, « L'anthologie », *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 2001 [1992], p. 117.

⁴⁸² Jane Everett, « Anthologies et anthologisation », *Voix et Images*, vol. 35, n° 2, 2010, p. 59.

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 57, 61 et 62.

⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 63-65.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 63.

⁴⁸⁶ Stephanie Campbell, Marie Markovic et Edyta Rogowska, « Gabrielle Roy en anthologie. Corpus et inventaire », *Voix et Images*, vol. 35, n° 2, 2010, p. 73-94.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 74.

nombre d'extraits⁴⁸⁸ ». À lui seul, *Bonheur d'occasion* représente 42% des extraits, soit 29 sur un total de 69⁴⁸⁹. Dans le corpus anglophone, on compte que 7 extraits de *The Tin Flute* sur soixante⁴⁹⁰. Les chercheurs en concluent que les anthologies de langue française offrent « une image de Roy et de son œuvre qui met l'accent sur la spécificité littéraire et culturelle du Québec, alors que les anthologies de langue anglaise feraient plutôt valoir son appartenance au grand tout canadien, uni par la diversité⁴⁹¹ ».

L'intérêt que manifestent les chercheurs pour les disparités entre les anthologies du Canada français et celles du Canada anglais se traduit aussi de façon plus large dans la littérature savante à partir des années 1990⁴⁹². Alors que les anthologies permettent d'affirmer l'existence de la littérature canadienne-française, la littérature comparée aurait pour effet d'inciter une meilleure compréhension de soi sur le plan national. Dans son article, José Manuel Losada Goya explique que « la constatation de l'autre incite à mieux [se] connaître, et pourquoi pas? À mieux défendre chacune de nos littératures⁴⁹³? » L'altérité, comme prémisses à la littérature comparée, serait donc selon lui la clef pour faire évoluer la littérature. Les études critiques dans le champ littéraire des années 1990 profitent d'une plus grande ouverture à l'altérité. C'est ainsi qu'émerge la littérature comparée, domaine au sein duquel s'opèrent des études où les littératures du Canada français et du Canada anglais sont mises en parallèle. La

⁴⁸⁸ *Ibid.*

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ *Ibid.*

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 75.

⁴⁹² L'intérêt pour Gabrielle Roy et la littérature comparée est manifestement grand puisqu'une « session » entière y a été destinée au Colloque international Gabrielle Roy en septembre 1995. Voir André Fauchon, *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 565-668.

⁴⁹³ José Manuel Losada Goya, « L'altérité en tant que prémisses pour la Littérature Comparée », *Revista de Filología Francesa*, vol. 5. Madrid, Editorial Complutense, 1994, [en ligne] <http://www.josemanuellosada.es/docs/alterite.pdf> (page consultée le 26 mars 2016).

littérature comparée, une activité « qui propose des études entre nations, se développe au Canada à partir de la fin des années 1960⁴⁹⁴ ». La progression de ce champ d'études est toutefois lente puisqu'il a longtemps été délaissé par les francophones, quoique davantage privilégié par les Canadiens anglais⁴⁹⁵. Les chercheurs considèrent qu'il y a des liens importants qui unissent les deux littératures qui méritent d'être étudiées; ainsi, les études comparées deviennent plus populaires et se multiplient dans les années 1990 et 2000.

Dans le cadre de leur analyse, plusieurs chercheurs ont souligné les liens de convergences entre *The Tin Flute* et des romans du Canada anglais. C'est notamment le cas de Philip Stratford et de Ronald Sutherland qui dans leurs études comparées soulignent les similarités entre *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy et *Two Solitudes* de Hugh MacLennan⁴⁹⁶. Dans son étude de la réception des écrivaines québécoises au Canada anglais, Barbara Godard signale que les œuvres du Canada français et du Canada anglais sont souvent retenues par les instances de légitimation pour des raisons différentes. Au Canada anglais, les chercheurs ont tendance à considérer les traductions des écrivaines québécoises hors de leur contexte historique⁴⁹⁷, déhistorisées, et, donc, sans tenir compte de leur particularisme. Godard, par exemple, traite de *Bonheur d'occasion* comme d'un roman canadien représentatif de la condition universelle du prolétariat habitant tout milieu urbain. La chercheuse explique que l'œuvre de Roy « convie aux valeurs universelles » dans le discours universitaire canadien-

⁴⁹⁴ E. D. Blodgett, « Littérature comparée au Canada », *L'Encyclopédie Canadienne, Historica*, 2015 [2006], [en ligne] <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/litterature-comparee-au-canada/> (page consultée le 26 mars 2016).

⁴⁹⁵ *Ibid.*

⁴⁹⁶ Philip Stratford, *All the Polarities: Comparative Studies in Contemporary Canadian Novels in French and English*, Toronto, ECW Press, 1986, p. 12-29; Ronald Sutherland, *Second Image: Comparative Studies in Québec/Canadian Literature*, Toronto, New Press, 1971, p. 1-27.

⁴⁹⁷ Barbara Godard, « Une littérature en devenir: la réécriture textuelle et le dynamisme du champ littéraire. Les écrivaines québécoises au Canada anglais », *Voix et Images*, vol. 72, 1999, p. 495.

anglais et qu'elle perd alors « son caractère historique et est réécrite pour se conformer à l'humanisme dans une lutte contre des valeurs matérialistes généralement associées aux Américains par les Canadiens pendant les années cinquante ⁴⁹⁸ ».

Pour Godard, l'obtention du Prix du Gouverneur général pour *The Tin Flute* montre à quel point Gabrielle Roy « répondait aux normes de l'idéologie dominante » et qu'elle « était symbole de cette littérature nationale biculturelle dont les anglophones rêvaient⁴⁹⁹ ». Elle explique ce phénomène comme étant celui du dédoublement des systèmes de consécration⁵⁰⁰. L'œuvre reconnue, traduite et consacrée par des prix de différents milieux peut subséquemment appartenir à plus d'un canon littéraire : canadien, canadien-français, canadien-anglais, franco-manitobain et nord-américain. En ce qui concerne Gabrielle Roy, Godard souligne qu'« [a]ucun autre écrivain québécois n'a réussi à s'implanter aussi profondément dans l'imaginaire et l'habitus des Canadiens anglais que Gabrielle [Roy] ⁵⁰¹ ». Selon Antoine Sirois, « Gabrielle Roy a toujours intéressé le Canada anglais et cela depuis la parution de son premier roman, *Bonheur d'occasion*, en français et surtout en anglais⁵⁰² ». Roy bénéficie sans doute aussi du fait que « le milieu universitaire anglophone était déjà sensibilisé à la littérature canadienne-française⁵⁰³ ». Plusieurs romans du Canada francophone ont été traduits dans les années précédentes dont *Maria Chapdelaine* (1921), les *Demi-Civilisés*

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 506.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 509.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 497.

⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 503.

⁵⁰² Antoine Sirois, « Gabrielle Roy et le Canada anglais », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 469.

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 476

(1938) et *Trente Arpents* (1940). Le Prix du Gouverneur général avait aussi d'ailleurs déjà été attribué à la traduction du roman de Ringue, *Thirty Acres*⁵⁰⁴.

Les romans de Gabrielle Roy ont été comparés à de nombreux auteurs canadiens, de l'Acadie comme Antonine Maillet⁵⁰⁵, du Québec comme Germaine Guèvremont⁵⁰⁶ et Ringue⁵⁰⁷, du Manitoba anglais comme Margaret Laurence⁵⁰⁸, du Québec anglais comme Hugh MacLennan⁵⁰⁹, et à des auteurs internationaux, ayant été soumis à des conditions colonialistes que l'on compare à l'époque à celles des Canadiens français, comme le Camerounais Mongo Beti⁵¹⁰.

L'intérêt pour l'altérité dans l'œuvre de Gabrielle Roy a aussi pris la forme de lectures au féminin. Alors que l'émergence de la littérature féministe est surtout associée aux années 1970 et 1980 au Canada, c'est plutôt durant les années 1990 et davantage durant les années 2000 que parait la critique au féminin des œuvres royennes. Les textes critiques au féminin sont des lectures qui mettent en valeur les enjeux, questions et préoccupations propres aux femmes tels que leur place dans la culture, dans la société et dans la langue⁵¹¹. Suzanne Lamy⁵¹² et Lori Saint-Martin sont parmi les premières à définir cette approche critique. La

⁵⁰⁴ *Ibid.*

⁵⁰⁵ Jean Morency et James De Finney, « La représentation de l'espace dans les œuvres de Gabrielle Roy et d'Antonine Maillet », *Francophonies d'Amérique*, n° 8, 1998, p. 5-22.

⁵⁰⁶ Micheline Cambron, « La ville, la campagne, le monde : univers référentiel et récit », *Études françaises*, vol. 33, n° 3, 1997, p. 23-35.

⁵⁰⁷ Brigitte Faivre-Duboz, « Seuils de la modernité : *Trente arpents* et *Bonheur d'occasion* », *Quebec Studies*, vol. 32, n° 32, automne 2001-hiver 2002, p. 71-85.

⁵⁰⁸ Terrance Hughes, *Gabrielle Roy et Margaret Laurence : deux chemins, une recherche*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1983.

⁵⁰⁹ Agnès Whitfield (dir), *L'écho de nos classiques. Bonheur d'occasion et Two Solitudes en traduction*, Ottawa, Les Éditions David, Collection « Voix savantes », 2009; Agnès Whitfield, « Behind the "Powerworks" : Hannah Josephson and *The Tin Flute* », *Canadian Literature*, vol. 192, printemps 1997, p. 111-128.

⁵¹⁰ Ekitike Behounde, *Dialectique de la ville et de la campagne chez Gabrielle Roy et chez Mongo Beti*, Montréal, Éditions Qui, 1983.

⁵¹¹ Lori Saint-Martin, *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, tome 2, Montréal, XYZ Editeur, 1994, p. 166.

⁵¹² Suzanne Lamy, *Quand je lis je m'invente*, Montréal, L'Hexagone, 1984.

lecture au féminin est « l'expression d'expériences communes, d'un mode d'être dans la société » et de la volonté de tenir compte de la « façon dont les femmes se perçoivent dans la société⁵¹³ ». La lecture du féminin est plurielle; elle s'intéresse « à toutes les questions touchant la sexuation de l'écriture (et de la lecture), donc à ce qui déborde l'idéologie [féministe] à proprement parler⁵¹⁴ ». Elle n'est pas nécessairement engagée, militante ou revendicatrice. L'appellation lecture féministe désigne, pour sa part, les textes critiques qui cherchent à cerner le féminisme militant dans une œuvre. Cela dit, rien n'empêche qu'une chercheure féministe puisse effectuer une lecture au féminin de l'œuvre. De plus, il est à préciser que ce concept « ne désigne pas le sexe de la personne qui la pratique⁵¹⁵ »; les hommes peuvent aussi lire au féminin; ces lectures sont tout aussi valables épistémologiquement ou méthodologiquement que les lectures psychanalytiques, sémiotiques ou structuralistes⁵¹⁶.

Jusque dans les années 1990, la critique endogène de *Bonheur d'occasion* n'a pas abordé le roman dans une perspective critique au féminin ou féministe. Patricia Smart et de Lori Saint-Martin seront parmi les premières chercheuses à procéder à une lecture au féminin de *Bonheur d'occasion*. Elles montrent que la tradition littéraire québécoise avait jusque-là ignoré l'aspect féminin de l'œuvre royenne. L'institution littéraire canadienne-française et québécoise avait privilégié les analyses thématiques ou sociologiques et avait peu fait pour la reconnaissance de cette écrivaine en tant que femme⁵¹⁷. Dans *L'autre lecture*, Saint-Martin

⁵¹³ *Ibid.*, p. 32.

⁵¹⁴ Lori Saint-Martin, « [Réponse à Hélène Gaudreau] », Hélène Gaudreau, « Lori Saint-Martin, *L'autre lecture – la Critique au féminin et les textes québécois* [sic] », *Études littéraires*, vol. 27, n° 3, hiver 1995, p. 136.

⁵¹⁵ Lori Saint-Martin, « [Réponse à Hélène Gaudreau] », *loc. cit.*, p. 136.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 134 et 137.

⁵¹⁷ Lori Saint-Martin, *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, tome 1, *op. cit.*, p. 13. Voir aussi Lori Saint-Martin, « Gabrielle Roy et la critique au féminin », *Voix et Images*, vol. 20, n° 2, hiver 1995, p. 463-466; Lori Saint-Martin, « Simone de Beauvoir and Gabrielle Roy: Contemporaries Reflecting on the Status of Women », *Simone de Beauvoir Studies*, n° 10, 1993, p. 127-139.

explique que « Gabrielle Roy est surement l'écrivaine la plus souvent étudiée par les hommes. Et pourtant, il n'est jamais question d'elle comme une femme qui écrit⁵¹⁸ ». Elle souligne que même dans l'entrée du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* d'Antoine Sirois l'accent est mis sur les thématiques sociales comme l'inégalité des classes, la guerre, le prolétariat, la recherche de la justice – tout, « sauf la condition féminine⁵¹⁹ ».

Pour sa part, dans *Écrire dans la maison du père*, Patricia Smart traite de l'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec. L'essai à la fois théorique et analytique, qui lui a valu le prix du Gouverneur général en 1988, aborde le « lire femme » et rend explicite tout le « non-dit » qu'elle associe à la « volonté patriarcale⁵²⁰ ». La chercheuse relit des classiques du canon québécois avec un regard de femme. Elle met de l'avant un féminisme qui questionne l'écriture de l'écrivain homme et de l'écrivain femme dans sa construction du personnage féminin. Elle analyse les romans d'Hubert Aquin, de Germaine Guèvremont et de Gabrielle Roy et les met en relation avec *Angéline Montbrun* de Laure Conan. Elle montre que plusieurs de ces œuvres, qui mettent en scène des femmes souvent aliénées et victimes de violence réelle et symbolique, sont porteuses d'un féminisme refoulé. Sa lecture permet de faire émerger de nouveaux discours sur ces romans, mais aussi d'entretenir de nouvelles discussions sur le statut autobiographique du « je » et de la place de la femme et du féminin dans la tradition littéraire québécoise. Dans le cinquième chapitre de l'ouvrage, Smart se penche sur *Bonheur d'occasion*. Elle montre comment le réalisme du roman met l'accent sur le message politique de l'écriture au féminin⁵²¹.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 15.

⁵¹⁹ *Ibid.*

⁵²⁰ Patricia Smart, *Écrire dans la maison du père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec. Essai*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1990 [1988].

⁵²¹ Patricia Smart, « Chapitre 5 : Quand les voix de la résistance deviennent politiques : *Bonheur d'occasion* et le réalisme au féminin », *Écrire dans la maison du père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec. Essai*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1990 (1988), p. 197-233.

Les observations de Mary Jean Green, une dizaine d'années plus tard, rejoignent celles de Smart. Dans son ouvrage paru en anglais, *Women & Narrative Identity. Rewriting the Quebec National Text*, elle explique que ce sont les écrivaines illustres qui, en ayant déjà reçu une reconnaissance institutionnelle, ont pu initier un discours féminin ou féministe au Québec. Ces auteures, dont Gabrielle Roy, Marie-Claire Blais, Germaine Guèvremont, Anne Hébert et Laure Conan, ont profité du « *protective framework* » du « *Quebec identity narrative* » afin de faire entendre leurs voix, afin de « *tell another story, a story of feminine dispossession*⁵²² ». Ces auteures se sont identifiées au féminisme pour ensuite écrire « *the new narratives of Quebec women*⁵²³ ». Les lectures de Saint-Martin, Smart et Green sont particulièrement éclairantes puisqu'elles participent d'un changement radical dans la façon de lire des œuvres écrites par des femmes et contribuent, par le fait même, à transformer l'horizon des lecteurs de *Bonheur d'occasion*. De plus, leurs travaux mettent en lumière pourquoi l'écriture au féminin et la réflexion féministe avaient passés sous silence ou avaient été ignorées jusque-là.

En effet, lire le féminin dans le roman royen permet la mise en place de nouvelles grilles de lecture. La relecture au féminin de *Bonheur d'occasion* s'est surtout intéressée aux rôles joués par les personnages féminins, soit Rose-Anna et Florentine. Plus précisément, ces lectures témoignent de l'intérêt de la critique pour le rôle de la mère et de la fille, des rapports mère-fille et des rapports entre les sexes, de l'identité féminine, de la représentation du corps de la femme et du réalisme au féminin⁵²⁴. La critique au féminin a aussi donné lieu à des études

⁵²² Mary Jean Green, *Women & Narrative Identity. Rewriting the Quebec National Text*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 4.

⁵²³ *Ibid.*, p. 20.

⁵²⁴ Pour plus de renseignements, voir les analyses de Mary Jean Green, *op. cit.*, p. 59-73; de Lori Saint-Martin, « Mère et monde chez Gabrielle Roy », dans Lori Saint-Martin (dir.), *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, tome 1, Montréal, XYZ Éditeur, 1992, p. 117-137; de Louise Dupré, « La critique-femme. Esquisse d'un parcours », dans Annette Hayward et Agnès Whitfield (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Les Éditions Triptyque, 1992, p. 397-405; de Gabrielle Pascale, « La condition féminine dans l'œuvre

sur la forme des romans, en s'attardant à l'ironie, aux modes narratifs, aux procédés stylistiques et aux techniques narratives exploitées par Roy⁵²⁵.

La nouvelle interprétation des personnages féminins de *Bonheur d'occasion*, à la lumière des théories féministes, révèle non seulement un peuple désenchanté, mais des femmes, des mères et des filles aliénées. Lori Saint-Martin étudie cette aliénation dans son ouvrage *La Voyageuse et la Prisonnière*, dans lequel elle reprend ces deux allégories opposées pour montrer le sort inévitable de la femme, des mères de famille ou des futures mères. Elle résume : « Les mères sont pour Gabrielle Roy des prisonnières qui rêvent d'être voyageuses, alors que les jeunes femmes sont des voyageuses qui craignent plus que tout de devenir prisonnières⁵²⁶ ». En 2002, Saint-Martin étudie le féminisme de l'œuvre de Roy en se référant aux théories du féminisme social, culturel et narratif⁵²⁷. Elle explique que le féminisme de Roy demeure ambivalent puisqu'il est parfois discret, parfois manifeste et engagé : « [la romancière] écrit et rature, dénonce et s'autocensure, se révolte et se tait⁵²⁸ ». Pour Marie-

de Gabrielle Roy (1979) », dans Lori Saint-Martin (dir.), *Gabrielle Roy en revue*, Québec, Presses de l'Université du Québec et *Revue Voix et Images*, collection « De vives voix », 2011 p. 43-61 et « La femme dans l'œuvre de Gabrielle Roy », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 50, n° 1, janvier-mars 1980, p. 55-61, d'Andrée Stephan, « Attraites et contraintes du corps féminin chez Gabrielle Roy. Les prémisses de *Bonheur d'occasion* et leur écho dans le reste de l'œuvre », dans Marie-Lyne Piccione (dir.), *Un pays, une voix, Gabrielle Roy. Colloque des 13 et 14 mai 1987*, Talence, Éditions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitane, 1991, p. 57-65 et d'Andrée Stephan, « La femme et la guerre dans *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 3, n° 1, printemps 1991, p. 43-54 et de Nicole Bourbonnais, « Gabrielle Roy : la représentation du corps féminin », dans Lori Saint-Martin, *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, tome 1, Montréal, XYZ Éditeur, 1992, p. 97-116 et « Gabrielle Roy : de la redondance à l'ellipse ou du corps à la voix », *Voix et Images*, vol. XVI, n° 1, automne 1990, p. 95-109.

⁵²⁵ Lori Saint-Martin « Réalisme et féminisme : une lecture au féminin de *Bonheur d'occasion* », dans Marie-Andrée Beaudet (dir.), *Bonheur d'occasion au pluriel, lectures et approches critiques*, Québec, Nota bene, 1999, p. 63-99.

⁵²⁶ Lori Saint-Martin, *La Voyageuse et la Prisonnière*, Montréal, Boréal, 2002, p. 10.

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 25

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 346. Voir aussi le texte d'Andrée Stéphan qui parle de féminisme « implicite » (*op. cit.*, p. 57); Lori Saint-Martin, « Le féminisme est un humanisme : les femmes dans l'œuvre de Gabrielle Roy », *Québec français*, n° 170, 2013, p. 34-35.

Andrée Beaudet, Roy traduit un « réalisme au féminin⁵²⁹ » qui avait été longtemps négligé. Toutes ces critiques sont donc du même avis : Roy a fait preuve d'une volonté de mettre en scène la réalité des femmes de l'époque dont elle témoigne, tout en le faisant d'une façon qui soit acceptable pour la critique essentiellement masculine des années 1940.

Le renouvellement des lectures de *Bonheur d'occasion* et de l'œuvre royenne au féminin contribue à sa consécration en lui permettant de continuer à accroître son capital symbolique. *Bonheur d'occasion* devient un modèle de la réflexion féministe et de l'écriture au féminin avant même l'avènement d'un discours féministe en littérature au Québec. Les lectures montrent que l'intérêt pour le réalisme de l'œuvre perdure. Le roman se défait de la tradition de lecture qui le précède en dénonçant l'image romantique de la femme et du mythe de la maternité heureuse⁵³⁰. De plus, l'accroissement du nombre de lectures féministes contribue à inscrire le roman dans l'universel. Somme toute, les relectures au féminin ou dans une perspective féministe témoignent de la modernité de *Bonheur d'occasion* et confirme sa place toujours pertinente au sein de la tradition de lecture du roman canadien, puis québécois.

Remarques conclusives

L'étude de la réception critique de *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy révèle l'évolution rapide qu'a subie l'institution littéraire au Canada français, au Québec et dans les autres provinces, de sa parution en 1945 jusqu'en 2017. Les rééditions, les traductions et l'obtention de prix ont généré plusieurs textes critiques. Ces lectures confèrent un capital

⁵²⁹ Marie-Andrée Beaudet (dir.), « Présentation », *Bonheur d'occasion au pluriel. Lectures et approches critiques*, Québec, Éditions Nota bene, 1999, p. 11. Dans le même ouvrage, voir aussi l'article de Lori Saint-Martin dans lequel elle aborde les raisons du retard de la critique universitaire à reconnaître les enjeux féministes dans le roman. (« Réalisme et féminisme : une lecture au féminin de *Bonheur d'occasion* », *op. cit.*, p. 63-99.)

⁵³⁰ Lori Saint-Martin, « Réalisme et féminisme : une lecture au féminin de *Bonheur d'occasion* », *op. cit.*, p. 63-99 et Carol J. Harvey, « Gabrielle Roy, pionnière en paroles et en gestes », *Cahiers Franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 10, n° 1, 1998, p. 167-183.

symbolique à l'œuvre, puis le réactualisent. Elles participent aussi, nécessairement, à sa reconnaissance internationale et à sa consécration. En effet, le roman a gagné beaucoup de prestige grâce à sa réédition aux Éditions Flammarion en France, aux prestigieux prix Femina et du Gouverneur général ainsi qu'aux traductions anglaises du roman parues dans de grandes maisons d'éditions américaines et torontoises. Il est clair que *Bonheur d'occasion* appartient à plus d'un réseau institutionnel. Je suis d'avis que le succès fulgurant du roman est, en grande partie tributaire du réalisme de l'œuvre. En effet, la critique journalistique qui fonde la réception immédiate du roman est pleine de louanges pour le talent d'observatrice de l'auteure. Le réalisme – c'est se raconter – et donc, selon Pierre-Yves Mocquais, c'est « se présenter à soi dans un effort de légitimation de soi et de l'histoire⁵³¹ ». En effet, l'actualité et la vraisemblance du récit de Roy offrent à la société nouvellement urbanisée et industrialisée un reflet inédit d'elle-même. Durant les années 1950, cette représentation collective du prolétariat montréalais mène à des constats plus profonds sur son aliénation et son désenchantement et, éventuellement, sur la nécessité de changer. Cette prise de conscience participe de l'idéologie de rattrapage et de contestation dont parle Marcel Rioux. Du point de vue littéraire, le roman urbain, différent du roman du terroir, crée un écart esthétique dans l'horizon d'attente du lecteur. Or, le réalisme de l'œuvre, soit la vision sociale non romantisée de la société qui y est représentée, que privilégie la critique journalistique des années 1940 et 1950, fonde son originalité. Il n'en demeure pas moins que d'autres facteurs participent de la canonisation de l'œuvre au cours de ces 70 ans de réception critique.

⁵³¹ Pierre-Yves Mocquais, « Dire c'est aussi (se) légitimer : comment se construit l'histoire des francophones des prairies », dans Lucie Hotte (dir.), *(Se) raconter des histoires. Histoires et histoires dans les littératures du Canada*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2010, p. 349.

D'abord, les conditions de l'édition française pendant la guerre sont favorables à l'émergence de *Bonheur d'occasion*. Jusque dans les années 1940, la littérature canadienne-française tendait à être « absorb[ée par] la littérature française, par l'effet d'une imitation soit volontaire, soit non volontaire, soit consciente, soit inconsciente, qui [la] [tenait] en perpétuel retard sur l'original⁵³² ». La guerre permet au Canada de s'autonomiser autant sur le plan littéraire que politique. Durant celle-ci, le champ littéraire canadien gagne de la confiance: il fonde de nouvelles maisons d'édition pour subvenir à la demande, accroît le nombre de publications annuelles et, pendant que l'appareil français est paralysé, il coédite et publie les grands classiques français. Les Éditions Pascal à Montréal, fondées en 1944, rendent possible la publication de *Bonheur d'occasion*, l'année suivante.

L'institution littéraire française, canadienne-anglaise et américaine de même que le processus d'institutionnalisation au Canada français contribuent aussi à la légitimation de *Bonheur d'occasion*, à sa consécration et à la canonisation de l'auteure. Je pense notamment aux changements qu'a connus le champ littéraire avec l'autonomisation du Québec à la suite de la Révolution tranquille, la professionnalisation de la critique, le développement des littératures exigües comme celle du Manitoba français à partir des années 1970 et l'intérêt grandissant pour les littératures comparées. Durant les années 1950 et 1960, les critiques adoptent des grilles de lecture qui sont plus scientifiques, ils ont des formations universitaires et ils publient dans des revues savantes. Petit à petit, la critique se professionnalise et elle devient l'affaire des penseurs en littérature plutôt que celle de sociologues, par exemple. L'autonomisation de la littérature québécoise, et son institutionnalisation, permet donc à la

⁵³² Maurice Gagnon, « Notre littérature, image de notre milieu », *Revue dominicaine*, juillet-août 1930, p. 8, cité dans Maurice Lemire et Michel Lord, *L'institution littéraire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986. p. 171-172.

critique de se spécialiser et de créer une nouvelle tradition de lecture. Elle adopte dans la plupart des cas une approche nationaliste. Durant les décennies qui suivent, la critique prend diverses formes, dont la critique sociocritique qui émerge dans les années 1950 et qui se développe dans les années 1960, la critique féministe et à la critique au féminin des années 1970 qui marquera la lecture du roman surtout dans les années 1990 et la critique sémiotique à partir des années 1980.

La naissance de la nation québécoise cause un clivage important de la communauté canadienne-française. La Révolution tranquille mène le Québec à s'autonomiser, c'est-à-dire à développer ses propres institutions. Par le fait même, il délaisse les francophones qui habitent à l'extérieur du Québec. De leur côté, les communautés franco-canadiennes développent de nouvelles revues savantes, les universités créent, au sein des départements de lettres françaises, des filières d'étude axées sur les littératures francophones locales et offrent des cours sur la littérature « du milieu ». Les régions francophones « des périphéries » comme le Manitoba, comme l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, développent à leur tour des institutions, telles que des maisons d'édition, et vivent, elles aussi, une révolution culturelle. C'est d'ailleurs dans cette vague d'institutionnalisation au Manitoba que Gabrielle Roy se voit attribuer une place de choix dans le canon littéraire franco-manitobain.

Il en est de même de la présence récurrente de Roy dans les anthologies. Selon François Paré, l'anthologisation est une caractéristique dominante des littératures émergentes dont témoignent les nombreuses anthologies de littératures canadienne-française, québécoise et franco-manitobaine publiées au fil des ans. Les anthologies publiées à partir des années 1980 au Canada français constituent une étape importante dans le processus d'autonomisation des champs littéraires provinciaux ou régionaux. Elles symbolisent le souhait de consacrer les

œuvres maîtresses des littératures canadienne-française, franco-manitobaine et québécoise.

Bonheur d'occasion est assurément une de ces œuvres.

Enfin, l'intérêt pour la vie de Roy se poursuit dans les années 1990. Le nombre de biographies, d'essais biographiques et de thèses rédigées sur l'auteure et son œuvre en témoigne. Des groupes d'universitaires se consacrent à l'étude de cette romancière. Ils mènent des études bibliographiques, comparatistes et critiques de l'œuvre de Gabrielle Roy. D'évidence, l'écrivaine a été dans la mire des chroniqueurs, des critiques et des universitaires pendant plus de sept décennies.

L'étude diachronique et synchronique de la réception de *Bonheur d'occasion* a permis de cerner l'importante évolution de l'institution littéraire et de la critique au Canada français, au Québec, au Manitoba et au Canada dans son ensemble de 1939 à 2017. La professionnalisation de la critique a mené à une diversification des grilles des lectures et à des études de plus en plus savantes. Il n'en demeure pas moins que la critique de première instance avait déjà reconnu l'excellence du roman, son caractère novateur en regard des œuvres publiées au Québec jusqu'alors ainsi que son style particulier. Certains critiques ont apprécié davantage que d'autres, mais cela est la nature même de la critique. La consécration passe cependant par l'étranger. L'attribution du Prix Femina ouvre la porte à toute une nouvelle vague de critiques. La traduction en anglais, sa diffusion aux États-Unis de même que l'obtention du Prix du Gouverneur général pour la version anglaise du roman favorise à la fois la réception critique du livre à l'extérieur du monde francophone et une nouvelle relecture au Québec. Enfin, le développement d'une institution littéraire franco-manitobaine dans les années 1970 favorise une relecture du roman : *Bonheur d'occasion*, premier roman de Gabrielle Roy, écrivaine franco-manitobaine de grande renommée, s'avère un incontournable pour la jeune critique du Manitoba français. La réception critique de *Bonheur d'occasion*

montre donc un monde littéraire en pleine évolution sur une période de 70 ans. Dans le prochain chapitre, j'aborderai la réception critique de *Pélagie-la-charrette* de l'écrivaine acadienne, Antonine Maillet, qui a lui aussi reçu un prestigieux prix littéraire français, le Goncourt. Paru en 1979, ce roman permettra de voir si la mise en place d'institutions littéraires franco-canadiennes a transformé radicalement la lecture critique au Canada français.

CHAPITRE II

ANTONINE MAILLET : L'AVÈNEMENT DE LA LITTÉRATURE ACADIENNE

Comme *Bonheur d'occasion*, *Pélagie-la-Charrette* a connu une réception critique des plus élogieuses. Les circonstances ayant mené à la canonisation de ce roman d'Antonine Maillet sont semblables à celles ayant mené à la légitimation de celui de Gabrielle Roy. Les deux écrivaines sont arrivées à l'écriture à des époques charnières alors que le champ littéraire canadien-français était en pleine mutation, soit en période d'autonomisation pour Roy dont le premier roman paraît en 1945, soit en période de professionnalisation du métier de critique pour Maillet, dont le premier roman, *Pointe-aux-Coques* paraît en 1958. Ce n'est cependant pas ce roman qui sera à l'étude ici, mais plutôt le seizième ouvrage de Maillet, son septième roman, *Pélagie-la-Charrette*, qui a remporté le prix Goncourt. L'étude de la réception critique de ce roman phare d'Antonine Maillet permet de mieux comprendre le développement institutionnel francophone au Canada, puisqu'il paraît en 1979, au moment où l'institution littéraire acadienne s'est libérée de la tutelle du Québec. La valeur attribuée à cette œuvre varie nécessairement en fonction des divers moments de sa réception et des idéologies dominantes à ces époques et dans les différentes aires géographiques. L'objectif de ce deuxième chapitre sera de cerner les circonstances sociohistoriques, les changements institutionnels et les actes de légitimation (ex. : les rééditions, les prix) ayant joué un rôle dans la consécration et la canonisation de *Pélagie-la-Charrette*. Il se fondera donc sur l'analyse de la réception journalistique et savante publiée lors de sa parution, en 1979, jusqu'en 2017. Je procéderai d'abord à une présentation synthétique de la réception de l'œuvre qui me permettra de cerner les contextes de parution et de réédition de *Pélagie-la-Charrette*, d'émettre des hypothèses

quant aux circonstances historiques ayant contribué à sa consécration. Le chapitre s'articulera autour des sujets privilégiés dans les textes critiques et ce qu'ils révèlent de l'horizon d'attente de leurs auteurs à divers moments, soit ceux de sa réception immédiate, sa relance après le prix Goncourt, sa traduction en 1982 et sa lecture savante depuis le début des années 1980. Cette étude répondra aussi à des questions plus générales telles que « Qu'est-ce que la réception de *Pélagie-la-Charrette* nous révèle des particularités de l'institution littéraire franco-canadienne, et de ses modes de réception? » et « Quelle place occupe l'Acadie dans la République mondiale des lettres? »

La renaissance de la littérature acadienne

Pélagie-la-Charrette paraît durant une période charnière de l'histoire littéraire franco-canadienne. Alors que *Bonheur d'occasion* est né dans un contexte lié à la guerre et à la paralysie de l'édition outremer, *Pélagie-la-Charrette* voit le jour durant les années 1970 alors que les francophones de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest canadien vivent leur propre révolution tranquille. Bien que les mouvements nationalistes acadiens remontent à la première Convention nationale à Memramcook en 1881 et que l'identité acadienne existe depuis 1606⁵³³, ce n'est qu'à partir des années 1970 qu'une véritable littérature acadienne voit le jour.

⁵³³ Le terme « Acadie » a été utilisé pour la première fois en 1524 par l'explorateur italien Giovanni da Verrazzano pour désigner la péninsule de la colonie française. Le premier débarquement à l'Île Sainte-Croix, en 1604, est principalement formé des hommes d'équipage de Samuel de Champlain qui s'installent de l'autre côté de la baie deux ans plus tard, soit en 1606, et fondent Port-Royal. En 1613, l'Acadie passe aux mains des Anglais pour la première fois. Dans son survol historique de la fondation de l'Acadie, Katia Bottos explique que c'est à partir de ce moment que l'on remarque dans les écrits administratifs la nécessité de discriminer entre les territoires des colonies françaises, c'est-à-dire la Nouvelle-France au Nord, et l'Acadie. C'est ainsi, selon elle, que prend forme la reconnaissance d'une première identité acadienne. (Katia Bottos, *Antonine Maillet conteuse de l'Acadie ou L'encre de l'aède*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 20-24.)

Dans son anthologie de la littérature acadienne, David Lonergan dit même que « la littérature acadienne est née en même temps que l'édition en Acadie, en 1972⁵³⁴ ».

Les changements qui ont lieu dans les années 1970 sont précédés d'importants événements, dont le bicentenaire de la Déportation en 1955, la fondation de l'Université de Moncton en 1963, les réformes menées par le premier ministre Louis Robichaud⁵³⁵ et la révolte étudiante de 1968 et 1969⁵³⁶. La commémoration de la Déportation acadienne pousse l'élite à écrire l'histoire « du pays ». Les écrits qui en résultent participent à la réactualisation du mythe acadien, à l'affirmation identitaire du peuple et à son projet de société. Jean-Paul Hauteceur, sociologue à l'Université de Moncton et plus tard à l'Université Laval, y voit le passage de la « tradition orale » à « l'écriture publique⁵³⁷ ». Dans son ouvrage *L'Acadie du discours*, il explique que la « conquête de l'écriture » devient ainsi « une tentative d'adaptation culturelle⁵³⁸ ». Selon Patrick D. Clarke, ce mouvement a pour but de « garantir la pérennité de la nation alors que les coutumes et les rites traditionnels ne suffisent plus⁵³⁹ ». Hauteceur,

⁵³⁴ David Lonergan, « Préface. Un peu d'histoire », *Paroles d'Acadie : anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*, Sudbury, Prise de Parole, 2000, p. 13.

⁵³⁵ « [S]ous la gouverne de Louis Robichaud (1960-1970), la province du Nouveau-Brunswick s'attribue la pleine responsabilité des services de santé publique, d'aide sociale et d'éducation », soit les « sphères dans lesquelles l'Église avait jusque-là lourdement investi, et où elle était l'acteur le plus important ». Sous les réformes de Robichaud, l'Église perd « sa capacité et son droit de régenter le social » (p. 16). Le gouvernement Robichaud « procède à une série de réformes d'une ampleur inédite au Nouveau-Brunswick. Pas moins de 130 projets de loi devront être adoptés afin de mettre en œuvre le programme désormais connu sous le nom de *Chances égales pour tous* (PCE). Le système de fiscalité – et, de façon plus générale, le système politique – est simplifié et largement centralisé : les responsabilités relatives aux services sociaux, à l'éducation, à la santé et à la justice, entre autres, sont concentrées dans un seul lieu. L'État provincial devient du coup l'organisateur principal de la société civile. » (Joël Belliveau et Frédéric Boily, « Deux révolutions tranquilles ? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n°1, janvier-avril 2005, p. 19).

⁵³⁶ Joël Belliveau, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 2014.

⁵³⁷ Patrick D. Clarke, « L'Acadie du silence. Pour une anthropologie de l'identité acadienne », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 26.

⁵³⁸ Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975.

⁵³⁹ Patrick D. Clarke, *op. cit.*, p. 26.

pour sa part, explore les idéologies dominantes des années 1960 et 1970 en Acadie. Il montre que celles-ci pivotent autour de quatre mouvements ou institutions ayant émergé durant cette décennie, soit la Société historique acadienne, la Société nationale des Acadiens, le Ralliement de la jeunesse acadienne (Memramcook, 1966) et le projet « néonationaliste » des étudiants de l'Université de Moncton (1967-1970)⁵⁴⁰, qui a donné naissance au Parti acadien.

L'évolution des idéologies qui fondent la société acadienne ressemble dans une certaine mesure à celle qui a eu cours au Québec. L'ouvrage de Hautecoeur fait donc penser à celui de Marcel Rioux sur les idéologies dominantes du Québec au xx^e siècle⁵⁴¹ publié sept ans plus tôt. Dans son introduction, Hautecoeur se réfère d'ailleurs à un texte de Rioux, *La Question du Québec*⁵⁴², pour montrer que ce sont les idéologies qui définissent une société.

Pour Hautecoeur,

s'interroger sur l'Acadie, c'est d'abord interroger l'Acadie, soit l'idéologie qui la constitue et les hommes qui la définissent. C'est objectiver le mythe ou l'idéologie, en dessiner la forme, le contour, la structure, peut-être en retracer la genèse et en expliquer l'histoire, aussi en comprendre le fonctionnement interne et la relation au système social global⁵⁴³.

Les ouvrages de ces deux penseurs révèlent une évolution idéologique commune. En effet, les idées nationalistes acadiennes et québécoises ont d'abord promu la « conservation » afin de perpétuer la tradition. Elles ont ensuite évolué vers des formes d'engagement axées sur la contestation, le développement et la participation. Les textes critiques, les histoires littéraires et les anthologies qui fondent les nouvelles traditions de lecture des œuvres acadiennes à partir des années 1970 reflètent aussi cette évolution des idéologies dominantes. Marguerite Maillet et David Lonergan identifient, dans leurs ouvrages respectifs, des étapes très semblables à

⁵⁴⁰ Jean-Paul Hautecoeur, *op. cit.*, p. 63.

⁵⁴¹ Marcel Rioux, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de Sociologie*, n° 7, 1968, p. 95-124.

⁵⁴² Marcel Rioux, *La question du Québec*, Paris, Les Éditions Seghers, 1969.

⁵⁴³ Jean-Paul Hautecoeur, *op. cit.*, p. 5.

celles mentionnées par Hautecoeur. Marguerite Mailllet notamment observe que, le roman acadien, de 1929 à 1957, est « au service de la cause nationale. [...] [P]our assurer la survie du peuple; [les romanciers] font connaître l'histoire et prêchent l'attachement à la terre⁵⁴⁴ ». Le moment décrit par la chercheuse correspond à l'idéologie de la conservation de Rioux et aux idées de la Société historique acadienne qui, selon Hautecoeur, cherchait aussi à « instituer [...] le culte national du passé⁵⁴⁵ ». Dans l'histoire littéraire de Mailllet, l'époque suivante, qui s'étend de 1957 à 1980, comprend des œuvres centrées sur la « récupération et la contestation ». Elle montre que la littérature de cette période avait pour but de militer non plus pour la « survivance », mais pour la « reconnaissance », l'« épanouissement » et le « rayonnement⁵⁴⁶ » de la nation acadienne. Cette période, à mon avis, se fonde sur une idéologie semblable à celles de « rattrapage et de contestation » et de « développement et de participation » identifiées par Rioux et correspond au « projet de restauration » initié par la Société nationale acadienne ou au « néonationalisme » souvent associé au Ralliement de la jeunesse acadienne.

Les néonationalistes qui prennent la parole en Acadie à partir des années 1970 prônent un nationalisme qui s'oppose à sa variante traditionnelle. Ils cherchent à reconstruire un « projet de société capable de concilier le national et le social, en choisissant l'orientation socialiste⁵⁴⁷ ». Par ailleurs, leur vision correspond aussi à celle du Parti acadien et de la revue *L'Acayen* fondés en 1972⁵⁴⁸ et de la Société Nationale de l'Acadie (SNA). Née en 1881, cette

⁵⁴⁴ Marguerite Mailllet, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1983, p. 142.

⁵⁴⁵ Jean-Paul Hautecoeur, *op. cit.*, p. 40.

⁵⁴⁶ Marguerite Mailllet, *op. cit.*, p. 178.

⁵⁴⁷ Monique Gauvin et Lizette Jalbert, « Percées et déboires du Parti acadien », *Revue parlementaire acadienne*, vol. 10, n° 3, automne 1987, p. 14.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 8.

dernière se transforme durant les années 1970 afin de défendre les intérêts des Acadiens aux paliers provincial, interprovincial et international⁵⁴⁹. Elle devient ainsi « une fédération formée des trois organismes provinciaux: la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et la Société Saint-Thomas d'Aquin⁵⁵⁰ ». La participation de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) à la fédération, par exemple, marque l'espoir des néonationalistes acadiens de « déloger les élites traditionnelles au sein du mouvement national⁵⁵¹ ». Elles symbolisent aussi « l'affirmation d'un nouveau leadership acadien » : une « nouvelle élite », de « nouveaux intellectuels » et une « nouvelle petite bourgeoisie⁵⁵² ». À la fin des années 1970,

[b]ien que le postulat de base soit de rendre les Acadiens majoritaires sur un territoire reconnu, à court terme, le parti favorise la création d'unités administratives francophones dans toute l'administration publique et, parallèlement, la décentralisation des pouvoirs publics vers les régions acadiennes⁵⁵³.

Ainsi, petit à petit, l'Acadie prend la forme d'une société civile. Elle développe une « dimension politique, bien que non étatique »; elle est un lieu riche « pour penser la gouvernance en référence à des collectivités dont la civilité ne saurait se réduire à un territoire politique⁵⁵⁴ ».

Il n'y a aucun doute que le nouveau leadership acadien chapeauté par les regroupements comme la SNA, la SANB et le Parti acadien contribue à l'institutionnalisation de l'Acadie. Celle-ci prend la forme d'organismes laïques, d'une nouvelle parole universitaire et de nouveaux mécanismes de diffusion. Comme ce fut le cas au Québec,

⁵⁴⁹ SNA, « *Historique de la SNA* », [en ligne] <http://snacadie.org/index.php/a-propos-de-la-sna/historique-de-la-sna-leftmenu-103> (page consultée le 2 juillet 2016).

⁵⁵⁰ SNA, « *Historique de la SNA* », [en ligne] <http://snacadie.org/index.php/a-propos-de-la-sna/historique-de-la-sna-leftmenu-103> (page consultée le 2 juillet 2016).

⁵⁵¹ Monique Gauvin et Lizette Jalbert, *op. cit.*, p. 6.

⁵⁵² *Ibid.*

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 12.

⁵⁵⁴ Joseph Yvon Thériault, *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, 2007, p. 7.

l'institutionnalisation qui s'y produit à partir des années 1960 s'accompagne aussi d'une laïcisation. Pour le peuple acadien, cette décennie marque « l'accession au savoir, qui [le] désacralise et [le] démystifie⁵⁵⁵ ». Alors que 60 % des auteurs étaient des écrivains clériconationalistes au XIX^e siècle, ils ne sont que 5 % dans les années 1970⁵⁵⁶. Les jeunes qui prennent la parole sont éduqués, « sensibilisés aux problèmes des minorités, aux maux engendrés par le capitalisme et par la technologie⁵⁵⁷ », ils participent aux débats nationaux et se révoltent. L'Université de Moncton, créée en 1963, est définitivement partie prenante de ces transformations. Sa revue participe aussi à la diffusion et à l'évaluation des nouvelles idées. Sa naissance moussine un puissant mouvement littéraire grâce auquel les Éditions d'Acadie (1972), l'Association des auteurs acadiens (1979), la revue de création *Éloïze* (1980) et les Éditions Perce-Neige (1980)⁵⁵⁸ voient le jour. Somme toute, ces nouvelles institutions contribuent à offrir un espace où l'Acadie symbolique puisse exister.

L'éclatement du Canada français à la fin des années 1960 est au Québec ce que le « grand tournant⁵⁵⁹ » des années 1960 est à l'Acadie. L'évolution de ces peuples se fonde sur ce que Clarke appelle une « cassure » qui, dans le cas de l'Acadie, sépare celle de la tradition de celle de la modernité⁵⁶⁰. Ainsi, se produit en Acadie une « renaissance culturelle » qui ressemble à la Révolution tranquille au Québec⁵⁶¹. Ce mouvement « permettra à l'Acadie de

⁵⁵⁵ Patrick D. Clarke, *op. cit.*, p. 34.

⁵⁵⁶ Marguerite Maillet explique qu'on assiste à partir des années 1972 à un « floraison d'œuvres éditées, pour la plupart, en Acadie et dont les auteurs, à plus de 95 %, sont laïcs ». (Marguerite Maillet, *op. cit.*, p. 179.)

⁵⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁵⁸ David Lonergan, *op. cit.*, p. 17.

⁵⁵⁹ Patrick D. Clarke, *op. cit.*, p. 23.

⁵⁶⁰ *Ibid.*

⁵⁶¹ Herménégilde Chiasson, « Moncton et la renaissance culturelle acadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 16, 2003, p. 79. Dans *Faire société*, le sociologue Joseph Yvon Thériault explique qu'il existe au même moment une scission entre le Québec et l'Acadie. Deux francophonies sont construites, l'une québécoise et l'autre hors-Québec. Aujourd'hui, certains facteurs contribuent à ce que Thériault appelle un « possible (ré)approchement » entre les deux communautés. (Joseph Yvon Thériault, *op. cit.*, p. 273-274).

se réveiller de son sommeil bucolique et de se retrouver dans la circulation et la mouvance des idées de la fin des années 1960⁵⁶² ». Selon Hauteceur, c'est la « production parolière » des différentes instances idéologiques qui a « débouch[é] sur un projet de société⁵⁶³ ». En l'absence d'un territoire défini, d'un gouvernement ou d'une armée, « la survivance acadienne était au prix de la force de définition idéologique⁵⁶⁴ ». C'est pour cette raison que les discours des élites articulant ces idéologies sont si importants; l'Acadie existe par le discours et constitue par le fait même, un projet de société. Comme ce fut le cas pour le Manitoba français, l'Acadie développe une identité régionale et un espace institutionnel qui lui sont propres.

Antonine Maillet participe de ce projet de société et de l'autonomisation de la littérature en prêtant « sa voix à l'Acadien pauvre, colonisé, minoritaire⁵⁶⁵ ». Son roman *Pélagie-la-Charrette* poursuit son projet d'écriture bien entamé depuis son premier roman *Pointe-aux-coques* (1958)⁵⁶⁶, soit celui de « récupérer la petite histoire de son pays et [de] fixer les traditions populaires acadiennes trop longtemps délaissées au profit de l'événement 1755 et des traditions dites nationales⁵⁶⁷ ». Selon Robert Viau, la source du projet de Maillet remonte à son enfance. À la question « Qui suis-je? », la mère de la jeune écrivaine originaire de Bouctouche au Nouveau-Brunswick lui aurait appris à répondre qu'elle était « Acadienne », descendante d'un « peuple supérieur⁵⁶⁸ ».

⁵⁶² *Ibid.*, p. 80.

⁵⁶³ Patrick D. Clarke, *op. cit.*, p. 26. Joseph Yvon Thériault souligne qu'encore aujourd'hui, pour les « Acadiens et les minorités francophones canadiennes, l'insertion de la question linguistique dans le cadre de revendications de type nationalitaires – la langue associée à l'existence d'une communauté historique – reste vive » (Joseph Yvon Thériault, *op. cit.*, p. 316).

⁵⁶⁴ Jean-Paul Hauteceur, *op. cit.*, p. 8.

⁵⁶⁵ Marguerite Maillet, *op. cit.*, p. 182.

⁵⁶⁶ Antonine Maillet, *Pointe-aux-Coques*, Montréal, Fides, 1958.

⁵⁶⁷ *Ibid.*

⁵⁶⁸ Robert Viau, *Antonine Maillet, 50 ans d'écriture*, Ottawa, Éd. David, 2008, p. 20.

La volonté de l’auteure de *Pélagie-la-Charrette* de s’investir dans un projet de récupération de l’histoire de son peuple s’inscrit dans un moment particulier de l’histoire acadienne. Maillet a été sensibilisée, dès un jeune âge, aux disparités socioéconomiques et culturelles entre les francophones et les anglophones et a vu les ressentiments qui en découlent⁵⁶⁹. Ce clivage remonte au XVII^e siècle alors que l’Acadie avait été utilisée comme un pion pendant les négociations entre la France et l’Angleterre. L’immigration française faible et la colonie de Port-Royal précaire ont fait de l’Acadie une cible facile pour les Anglais, qui en 1613, sous la direction du capitaine Samuel Argall, ont mené l’un des premiers assauts contre elle. L’Acadie est alors passée aux mains du roi d’Angleterre qui accorde ensuite les compagnies marchandes nord-américaines aux colons anglais en Virginie⁵⁷⁰. L’Acadie revient toutefois à la France lorsque le projet d’expansion écossaise entamé quelques années plus tard en 1629 prend fin en 1632 avec le Traité de Saint-Germain-en-Laye. Pôle stratégique d’outre-Atlantique majeur et hautement convoité, l’Acadie passe à nouveau aux mains des Anglais en 1713 avec le Traité d’Utrecht⁵⁷¹. La paix d’Aix-la-Chapelle (1748) exige « une soumission totale de ces anciens Français à la couronne britannique⁵⁷² ». Le sort des francophones habitant le territoire britannique empire de 1755 à 1763. Les autorités anglaises organisent la Déportation systématique de quelque 10 000 Acadiens, qui ne partagent ni la langue ni la religion des autorités anglaises et qui refusent de prêter le serment d’allégeance à la couronne britannique. Ils sont alors forcés de quitter leurs terres et d’abandonner tous leurs biens⁵⁷³.

⁵⁶⁹ *Ibid.*

⁵⁷⁰ Katia Bottos, *op. cit.*, p. 21-24.

⁵⁷¹ Manon Laparra, « Parole manifeste : le cas de la littérature acadienne moderne », *Revue de littérature comparée*, vol. 1, n° 317, 2006, p. 73.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 73.

⁵⁷³ *Ibid.*

Vers 1763 certains Acadiens reviennent à leur terre natale. Il faudra attendre « deux siècles de silence » pour qu'ils se révoltent et se « débarrass[ent] de leur nostalgie coloniale⁵⁷⁴ ».

Durant les années 1950 et 1960, après deux siècles de silence, les Acadiens du retour prennent la parole pour affirmer leur identité acadienne. Ils luttent pour la reconnaissance de leur société. Ils réclament ainsi leur « appartenance canadienne, mais refus[e]nt [leur] assimilation identitaire⁵⁷⁵ ». La transformation de leur mode de pensée pose « les premiers jalons d'une conception moderne de la société acadienne⁵⁷⁶ ». Manon Laparra explique que c'est pendant ce « bouillonnement⁵⁷⁷ » idéologique et culturel que paraît le premier roman d'Antonine Maillet, *Pointe-aux-Coques*.

Les injustices vécues par les Acadiens ont certainement nourri « [l]a combativité⁵⁷⁸ » de Maillet. Ainsi, très jeune, elle a développé « son goût d'écrire⁵⁷⁹ ». Elle entreprend ses études universitaires alors que la société acadienne est en mutation. En 1950, elle obtient son baccalauréat du Collège Notre-Dame d'Acadie, puis une maîtrise de l'Université de Moncton en 1959 et un doctorat en littérature de l'Université de Montréal en 1970. Maillet explique : « petit à petit j'ai appris les causes fondamentales de [la] supériorité [du peuple acadien]. Il me fallait désormais être digne de [m]es ancêtres qui ont été déportés et qui sont revenus chez eux malgré que leur terre était pauvre et leur existence de pêcheurs, difficile⁵⁸⁰ ». Elle a pris la plume pour empêcher « le pays de disparaître⁵⁸¹ ». Si ses deux premiers romans sont de nature

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 73 et 74.

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 73.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 74.

⁵⁷⁸ Robert Viau, *Antonine Maillet, 50 ans d'écriture*, op. cit., p. 20.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p. 21.

⁵⁸⁰ Antonine Maillet, citée par Alice Parizeau, « Née à Bouctouche », *Le Maclean*, vol. 14, n° 5, mai 1974, p. 27 cité dans Robert Viau, *Antonine Maillet, 50 ans d'écriture*, op. cit., p. 20.

⁵⁸¹ Robert Viau, *Antonine Maillet, 50 ans d'écriture*, op. cit., p. 21.

plus autobiographique, avec *Les crasseux* et surtout *La Sagouine*, Maillet entame son œuvre de valorisation de l'Acadie populaire.

Pélagie-la-Charrette est devenu une œuvre « classique » parce qu'elle aborde l'avenir des Acadiens après le Grand Dérangement. En décrivant leur retour à leur terre natale, Maillet réalise son rêve d'œuvrer à promouvoir l'histoire de son pays et de l'empêcher de disparaître. Elle montre que l'histoire du peuple acadien ne s'est pas terminée avec le Grand Dérangement. Selon Viau, avec *Pélagie-la-Charrette*, la romancière « remet en question la vision traditionnelle du passé acadien, celle où les victimes larmoyantes et résignées sont condamnées à l'exil, afin de créer une vision de l'histoire plus optimiste et combative⁵⁸² ». Cette nouvelle version de l'histoire acadienne passe par la voix d'une vieille paysanne, Pélagie, qui, avec sa charrette, guide et rapatrie les Acadiens qui veulent la suivre sur le chemin du retour au Canada. L'odyssée de ce personnage incarne l'espoir d'un peuple entier de reprendre possession de l'espace perdu et de perpétuer la mémoire de son passé. Pélagie y parvient grâce aux conteurs qui se joignent à elle et qui « donnent vie à des lignages, rappellent des généalogies oubliées, reconstituent une Acadie faite de familles, de clans, de patronymes⁵⁸³ ». Selon Pierre Fillion, « *Pélagie-la-Charrette* est un roman qui récrit l'histoire à sa façon, avec le sang d'un peuple qui porte encore au cœur les cicatrices d'une grande blessure nationale⁵⁸⁴ ». Écrivaine de la révolte, selon Laparra, Maillet produit une œuvre contestataire qui est tout à la fois « cri identitaire et voix poétique, rage de reconnaissance politique et culturelle⁵⁸⁵ ». Il n'y a aucun doute que *Pélagie-la-Charrette* témoigne de « l'édification d'une

⁵⁸² *Ibid.*, p. 167.

⁵⁸³ Katia Bottos, *op. cit.*, p. 11.

⁵⁸⁴ Pierre Fillion, « Préface » *op. cit.*, p. 9.

⁵⁸⁵ Manon Laparra, *loc. cit.*, p. 72.

parole littéraire » et de la « singularité culturelle⁵⁸⁶ » qui appellent la reconnaissance de l'Acadie.

La réception immédiate de Pélagie-la-Charrette

La publication et la réception de *Pélagie-la-Charrette* prennent forme dans un contexte littéraire bien différent de ce celui dans lequel *Bonheur d'occasion* est paru. Roy publie son premier roman dans les années 1940 alors que la littérature québécoise est encore embryonnaire tandis que Maillet publie *Pélagie-la-Charrette* à la fin des années 1970 alors qu'une culture littéraire savante se développe depuis plus d'une décennie au Québec, surtout, mais aussi en Ontario.

Bien que Roy soit originaire du Manitoba, il faudra attendre les années 1970 pour que la littérature franco-manitobaine s'institutionnalise et que la critique issue de ce milieu s'intéresse à son œuvre. Ainsi, pendant une vingtaine d'années, *Bonheur d'occasion*, étant un roman publié à Montréal et traitant de Montréal, a été associé au Québec. En revanche, *Pélagie-la-Charrette*, aussi publié au Québec, est d'emblée associé à l'Acadie et y suscite un intérêt marqué. Le fait que le roman soit écrit par une auteure née en Acadie et qu'il porte sur des thèmes inspirés par l'histoire acadienne, comme le retour des Acadiens à leur terre ancestrale, explique certainement l'intérêt manifesté à son égard au moment de sa parution et bien après. Les romans mailletiens sont vus comme des symboles confirmant l'existence du peuple acadien, émanant d'un projet de société tourné vers l'avenir et associés à une littérature florissante. En outre, *Pélagie-la-Charrette* paraît au moment où la littérature acadienne s'autonomise : journaux, maisons d'édition et institutions universitaires voient le jour. Alors

⁵⁸⁶ *Ibid.*

que la réception de *Bonheur d'occasion* s'est principalement opérée au sein de la presse québécoise, *Pélagie-la-Charrette* profite d'une réception immédiate double au Canada, soit au Québec et en Acadie.

Lorsque paraît *Pélagie-la-Charrette* en 1979, en Acadie, comme au Québec, il existe déjà une tradition de lecture. En Acadie, les journaux « forment la base première de l'institution littéraire⁵⁸⁷ ». Ainsi, *L'Évangéline* et *Le Moniteur Acadien* fondés à la fin du XIX^e siècle et *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* né au début du XX^e siècle jouent un rôle essentiel au sein de la communauté littéraire acadienne. Pendant les années 1970 et 1980, s'ajoutent l'hebdomadaire *Le Front* (1977), le journal des étudiants de l'Université de Moncton⁵⁸⁸, *L'Acadie nouvelle* (1984) où publient les chroniqueurs bien connus David Lonergan et Martin Pitre et le magazine *Ven'd'est* (1984), pour n'en nommer que quelques-uns.

Bien qu'une tradition de lecture existe en 1979, l'espace destiné à la réception littéraire en Acadie demeure quelque peu précaire, car il existe encore trop peu de chroniqueurs pour assurer un discours continu au sujet des œuvres qui paraissent ou suffisamment puissant pour outrepasser les frontières de l'Acadie et les faire connaître ailleurs⁵⁸⁹. Herménégilde Chiasson souligne qu'il y a toujours eu, en ce qui concerne la critique en Acadie, « un manque flagrant, non seulement en termes de recrutement, mais aussi de continuité, de pertinence et de vision

⁵⁸⁷ Martine Jacquot, « De l'institution littéraire en Acadie : production et réception de textes », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 17, n° 2, 1992], [en ligne] <https://journals.lib.unb.ca/index.php/SCL/article/view/8164> (page consultée le 12 juillet 2016).

⁵⁸⁸ David Lonergan, « La critique dans un petit milieu telle que vécue par un praticien », *Tintamarre : Chroniques de littérature dans l'Acadie d'aujourd'hui*, Sudbury, Prise de parole, 2008, p. 316. *L'Évangéline* en tant que journal acadien du Nouveau-Brunswick cesse d'être publié en 1982. Il est remplacé par *L'Acadie Nouvelle* qui continue d'être publié jusqu'à l'heure actuelle et brièvement par *Le Matin*, qui a existé de 1986-1988. La presse acadienne au Nouveau-Brunswick est demeurée autonome par rapport à la compagnie Irving qui possède en entier la presse anglophone dans la province.

⁵⁸⁹ Lonergan adopte une vision un peu plus optimiste. Il précise que tout est faisable, que certains de ses textes sont « hautement exportables ». (*Ibid.*, p. 320.)

critique⁵⁹⁰ ». En effet, les chroniqueurs en Acadie sont peu nombreux. Par exemple, David Lonergan, journaliste, critique et professeur à l'Université de Moncton de 2002 à 2009, se considère comme étant « l'unique critique artistique acadien réellement actif⁵⁹¹ ». De 1994 à 2013⁵⁹², il publie chaque semaine, dans *L'Acadie Nouvelle*, un ou deux articles d'environ 700 mots. Somme toute, il a consacré plus de 1000 articles à la production culturelle acadienne, « chronique qui lui vaut le prix Éloizes à deux reprises (1999 et 2012) pour la meilleure couverture médiatique en Acadie⁵⁹³ ». Par ailleurs, puisque le bassin des intervenants culturels est restreint, les chroniqueurs doivent souvent porter plus d'un chapeau à la fois. C'est notamment le cas de Lonergan qui se perçoit non pas comme un critique, mais à la fois comme « un écrivain, un homme de lettres, un dramaturge, un chercheur, un scénariste, un créateur dans ce large monde des arts et des médias... qui a commencé par hasard comme chroniqueur critique sur la vie artistique acadienne⁵⁹⁴ ». Ses chroniques sont tout aussi diversifiées que ses activités. Dans celles-ci, il touche à une panoplie de sujets, de la musique jazz au cinéma, au théâtre et même à l'artisanat⁵⁹⁵.

En effet, souvent les chroniqueurs du milieu ne sont pas des spécialistes du domaine dont ils traitent. Ils ne sont pas nécessairement des experts en littérature, en cinéma ou en danse. Dans le cas d'une petite littérature, les chroniqueurs ont comme rôle de faire connaître

⁵⁹⁰ Herménégilde Chiasson, « Préface 1. Un travail sensible et efficace », dans David Lonergan, *Tintamarre : Chroniques de littérature dans l'Acadie d'aujourd'hui*, op. cit., p. 10.

⁵⁹¹ David Lonergan, « La critique dans un petit milieu telle que vécue par un praticien », op. cit., p. 317.

⁵⁹² David Lonergan, « Nouveau blogue signé David Lonergan », *Graffiti, L'incontournable en Gaspésie*, 2008, [en ligne], <http://www.graffici.ca/dossiers/nouveau-blogue-signé-david-lonergan-4535/> (page consultée le 13 août 2018).

⁵⁹³ S.A., « Fiche biographique [David Lonergan], *Culture Gaspésie*, avril 2017, [en ligne], <https://culturegaspesie.org/wp-content/uploads/2017/04/David-Lonergan-fiche-bio.doc> (page consultée le 13 décembre 2018).

⁵⁹⁴ Herménégilde Chiasson, « Préface 1. Un travail sensible et efficace », op. cit., p. 11.

⁵⁹⁵ David Lonergan, « La critique dans un petit milieu telle que vécue par un praticien », op. cit., p. 317.

et de faire vivre le fait culturel de la communauté. Ils servent donc d'éducateur ou de médiateur pour mieux faire comprendre et apprécier les œuvres⁵⁹⁶. Ils sont également ce que Bourdieu appelle des critiques d'avant-garde, soit des chroniqueurs « attachés à accomplir leur fonction de découvreurs⁵⁹⁷ » et dont la redevabilité est d'attester de la personnalité des auteurs. Les textes de ces chroniqueurs adoptent donc une « dimension plus conviviale⁵⁹⁸ ». Ils comportent une « appréciation affective⁵⁹⁹ » que ceux qui paraissent dans les grandes revues n'ont peut-être pas puisque les chroniqueurs, en milieu minoritaire, « vi[vent] dans un contexte sur lequel [ils] écri[vent] et auquel [ils] [s']adresse[nt]⁶⁰⁰ ». Par exemple, Lonergan explique qu'en se sentant interpellés par ses chroniques qui portent sur les productions culturelles acadiennes, ses lecteurs « font face à leur propre imaginaire, [...] [et] à leurs propres préoccupations⁶⁰¹ ».

Bien que cette approche mette en vedette les productions culturelles acadiennes, elle tend à déprofessionnaliser le travail du critique. Chiasson explique que la plupart des chroniqueurs acadiens se contentent de présenter des informations biographiques au sujet de l'auteur, de parler de son milieu d'origine et de résumer l'œuvre dont il est question. Ainsi, peu de chroniqueurs s'appuient sur des grilles de lecture rigoureuses. Très souvent, ce n'est qu'à la toute fin de leur article que les chroniqueurs commentent l'œuvre. Chiasson souligne que c'est toujours une conclusion à laquelle le lecteur est « hautement préparé⁶⁰² ». C'est le cas des chroniques de Lonergan qui, à son avis, sont « non-compétitive[s], amicale[s], rassembleuse[s] [et] motivante[s]⁶⁰³ ». À la fin du xx^e siècle, on constate ainsi que la tradition

⁵⁹⁶ Herménégilde Chiasson, « Préface 1. Un travail sensible et efficace », *op. cit.*, p. 10-11.

⁵⁹⁷ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992, p. 235.

⁵⁹⁸ David Lonergan, « La critique dans un petit milieu telle que vécue par un praticien », *op. cit.*, p. 319.

⁵⁹⁹ *Ibid.*

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 320.

⁶⁰¹ *Ibid.*

⁶⁰² Herménégilde Chiasson, « Préface 1. Un travail sensible et efficace », *op. cit.*, p. 11.

⁶⁰³ David Lonergan, « La critique dans un petit milieu telle que vécue par un praticien », *op. cit.*, p. 320.

journalistique en Acadie, encore très mondaine à certains égards, ressemble beaucoup à celle du Québec des années 1940 et 1950.

Somme toute, bien que la critique profite de ces lieux de publication, les textes critiques se font tout de même rares en Acadie⁶⁰⁴. Lonergan explique qu'en outre les critiques ne s'intéressent souvent qu'aux produits culturels acadiens et sortent rarement des « frontières des Maritimes⁶⁰⁵ ». Ce sont aussi souvent les mêmes deux ou trois chroniqueurs qui prennent la plume pour commenter la production littéraire acadienne. Ils ne sont pas, non plus, des experts, mais plutôt des généralistes. Ainsi, les comptes rendus adoptent souvent la forme d'un commentaire peu spécialisé. C'est d'ailleurs pour combler cette lacune que Lonergan rédige autant de comptes rendus. Ses recensions, publiées sur une base régulière, ne sont toutefois pas suffisantes pour pallier la faible production critique et soutenir un discours sur les œuvres. Il ne faut pas oublier qu'il est lui-même un généraliste.

Cela dit, même si la critique littéraire, selon Lonergan, n'a « guère d'espace en Acadie⁶⁰⁶ », les œuvres d'Antonine Maillet ont connu une importante réception critique tant en Acadie, au Québec que dans le monde. À mon avis, le fait de publier au Québec et d'avoir un lectorat qui connaissait déjà ses œuvres sont des facteurs ayant contribué au succès critique de *Pélagie-la Charette*. En effet, bien que l'Acadie occupe une place centrale dans plusieurs de ses romans, Maillet publie toujours à partir du Québec. Même après l'émergence de maisons d'édition en Acadie à partir des années 1970⁶⁰⁷, elle continue à faire paraître ses romans au

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ *Ibid.*

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 342. Sylvie Mousseau dans son article « La critique en déclin » (*L'Acadie nouvelle*, 23 avril 2013) et Mathieu Wade dans son article « Blind Spot de la littérature acadienne » (*Astheure*, 31 mars 2014) commentent aussi la condition précaire de la critique acadienne, qui encore aujourd'hui, semble être tout aussi fragile.

⁶⁰⁷ Les Éditions d'Acadie sont fondées en 1972; les Éditions Perce-Neige, en 1980; les Éditions La Grande Marée, en 1994, les Éditions du Bouton d'or Acadie, en 1996; et Les Éditions de la Francophonie, en 2001. (David Lonergan, *op. cit.*, p. 340-341.)

Québec. Le capital symbolique et les réseaux de diffusion plus développés du champ littéraire québécois lui ont permis d'atteindre un lectorat plus nombreux.

De 1958 à 1979, la romancière a publié 16 œuvres, dont la célèbre pièce *La Sagouine*, publiée en 1975, et a remporté huit prix importants. Ainsi, en 21 ans, Maillet a fidélisé un lectorat qui s'est construit un horizon d'attente particulier, propre aux œuvres de la célèbre écrivaine acadienne. Ses romans sont connus et reconnus pour leurs thèmes riches en référents culturels acadiens. Les lecteurs s'attendent dorénavant à ce qu'ils mettent en scène des moments de l'histoire de l'Acadie, qu'ils fassent allusion à des contes et des légendes de la région, qu'ils décrivent la réalité sociale du Nouveau-Brunswick et qu'ils soient rédigés dans un registre authentique, même s'il peut être difficile à lire pour certains. Lonergan explique qu'

Antonine Maillet est devenue, dès la parution de son premier ouvrage, presque immédiatement la porte-parole de l'Acadie. En s'inspirant systématiquement de son vécu, elle a créé une œuvre profondément originale, enracinée dans son milieu natal (la région de Bouctouche) et, en même temps, universelle.⁶⁰⁸

Avant même de remporter le Prix Goncourt en 1979, l'œuvre de Maillet a déjà acquis une importante reconnaissance littéraire de divers milieux. Certaines de ses œuvres dont *Don l'Orignal* et *La Sagouine* ont été traduites en anglais⁶⁰⁹. Maillet a aussi gagné plusieurs prix canadien, canadien-anglais, québécois et français dont le Prix Champlain pour *Pointe-aux-Coques*, le Prix du Gouverneur général pour *Don l'Orignal* ainsi que le Grand Prix du livre de Montréal, le Prix France-Canada et le Prix des volcans (France) pour *Mariaagélas*⁶¹⁰. Selon

⁶⁰⁸ David Lonergan, « Préface. Un peu d'histoire », *Paroles d'Acadie : Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*, op. cit., p. 14.

⁶⁰⁹ Antonine Maillet, *The Tale of Don l'Orignal*, trad. de Barbara Goddard, Toronto, Clark & Irwin, 1978 et Antonine Maillet, *La Sagouine*, trad. de Luis de Cespedes, Toronto, Simon & Pierre, 1979.

⁶¹⁰ Antonine Maillet a gagné plusieurs prix de 1958 à 1979. À ceux mentionnés plus haut, il faut ajouter le Best Canadian Play of 1958, le Canada Council Prize pour *Les jeux d'enfants sont faits* en 1960, la meilleure œuvre de la francophonie nord-américaine hors-Québec (1961), le Prix littéraire de *La Presse* (Québec, 1976) et le Prix des Quatre Jurys (Canada, 1978) pour *Les cordes-de-bois* (1977), aussi finaliste pour le prix Goncourt. Elle a aussi obtenu un doctorat honorifique de l'Université de Moncton en 1972 et elle a été élue officier de l'Ordre du

Viau, même si *La Sagouine* a été présentée en France en 1973, ce n'est qu'à partir de 1975, lorsque *Mariaagélas* est publié aux Éditions Bernard Grasset, que l'œuvre de Maillet s'y fait connaître⁶¹¹. Dans les années qui suivront, plusieurs œuvres, dont *La Sagouine* et *Les Cordes-de-bois*, seront publiées à Paris aux Éditions Bernard Grasset. *Mariaagélas* sera même finaliste pour le prix Goncourt⁶¹². Ainsi, durant la deuxième moitié des années 1970, Antonine Maillet connaît une diffusion importante en France, voire un certain succès. Viau soutient qu'elle

occupe non seulement le devant de la scène critique avec continuité, mais elle touche le public français et connaît un immense succès populaire. La radio, la télévision, la presse accaparent madame Maillet lors de ses fréquents séjours en France. [...] Les Français l'accueillent comme une cousine que l'on croyait perdue depuis longtemps et sa langue, qu'elle affiche comme étant celle de Rabelais, leur rappelle la gloire d'antan. [...] Elle incarne la gloire de son pays, qu'elle fait revivre auprès de ses lecteurs français séduits. [...] Le combat pour l'Acadie d'Antonine Maillet s'étend à celui de la Francophonie, [...] Dès lors, elle devient une figure connue et reconnue de l'énergie française et d'une minorité renaissante qui revendique ses droits à travers le monde [...].⁶¹³

L'engouement pour l'œuvre de Maillet se confirme lorsque l'édition française de son roman *Les Cordes-de-bois* est lui aussi finaliste pour le prestigieux prix Goncourt, qui lui échappe par un seul vote. Les succès répétés de Maillet fondent l'horizon d'attente favorable à ses œuvres subséquentes. Il n'est dès lors par étonnant que, lorsque paraît *Pélagie-la-Charrette* aux Éditions Bernard Grasset, Maillet soit de nouveau en nomination pour un prix Goncourt.

Pélagie-la-Charrette est d'abord publié par la maison d'édition québécoise Léméac en 1979⁶¹⁴ et ensuite aux Éditions Bernard Grasset la même année⁶¹⁵. Il est réédité à Paris à trois reprises, d'abord en format de poche aux Éditions Bernard Grasset en 1982⁶¹⁶, chez Unidé en

Canada en 1978. Elle sera promue compagnon en 1981. Voir Denis Bourque, « Antonine Maillet » *The Literary Encyclopedia*, [en ligne] <https://www.litencyc.com/php/people.php?rec=true&UID=5250> (page consultée le 12 juillet 2016) et Yves Bolduc, « Antonine Maillet », *Encyclopédie canadienne*, [en ligne] <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/antonine-maillet/> (page consultée le 12 juillet 2016).

⁶¹¹ Robert Viau, « Le cycle historique », *Antonine Maillet, 50 ans d'écriture, op. cit.*, p. 173.

⁶¹² *Ibid.*, p. 173 et 175.

⁶¹³ *Ibid.*, p. 173.

⁶¹⁴ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Montréal, Éditions Léméac, 1979.

⁶¹⁵ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Éditions Grasset, « Le Grand livre du mois », 1979.

⁶¹⁶ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Éditions Grasset, « Le livre de poche », 1981 [1979].

1983⁶¹⁷ et à nouveau chez Grasset en 1998⁶¹⁸. Au Québec, le roman paraît aux éditions Boréal avec une préface de Pierre Filion en 1990⁶¹⁹, à l'Édition du Club Québec loisirs en 1992⁶²⁰ et dans la collection « Bibliothèque québécoise » en 1998⁶²¹. Dès le premier tirage aux Éditions Bernard Grasset, 40 000 exemplaires de *Pélagie-la-Charrette* ont été vendus. Après l'obtention du Goncourt en novembre 1979, les ventes ont atteint les 300 000 exemplaires en France⁶²². Dans son entretien avec Maillet en 1988, Martine Jacquot estime ce nombre à un million d'exemplaires⁶²³. L'œuvre est traduite en anglais par Philip Stratford et paraît aux éditions torontoises General Publishers en 1982 ainsi qu'aux éditions Doubleday la même année puis de nouveau en 1983⁶²⁴. Elle est rééditée en 2004 aux Goose Lane Editions pour célébrer le 400^e anniversaire de l'Acadie⁶²⁵. Comme *Bonheur d'occasion*, *Pélagie-la-Charrette* compte parmi les rares œuvres francophones du Canada à avoir été traduites dans des langues étrangères, dont le slovaque, le bulgare et le roumain⁶²⁶. Le projet faire une

⁶¹⁷ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Unidé, « Le livre de poche », 1982 [1979].

⁶¹⁸ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Bernard Grasset, « Les cahiers rouges », 1998 [1979].

⁶¹⁹ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, préface par Pierre Filion, Montréal, Boréal, « Littérature », 1990 [1979].

⁶²⁰ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Saint-Laurent, Édition du Club Québec loisirs, 1992 [1979].

⁶²¹ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise, 1999 [1979].

⁶²² L.-B. Robitaille, « Un gros lot nommé Goncourt », *La Presse*, 4 novembre 2007, cahier *Plus*, p. 7, cité par Robert Viau, *Antonine Maillet, 50 ans d'écriture*, op. cit., p. 180.

⁶²³ Martine Jacquot, « “Je suis la charnière”. Entretien avec Antonine Maillet », *Études en littérature canadienne / Studies in Canadian Literature*, vol. 13, n° 2, 1988, [n. p.] [en ligne] <https://journals.lib.unb.ca/index.php/scl/article/view/8090/9147> (page consultée le 16 juillet 2016).

⁶²⁴ Antonine Maillet, *Pélagie*, trad. de Philip Stratford, Toronto et New York, Doubleday, 1982; *Pélagie*, trad. de Philip Stratford, Toronto, General Pub., « New Press Canadian classics », 1983, 1982 [1979]; *Pélagie : The Return to Acadie*, trad. de Philip Stratford, Frédéricion, Goose Lane Editions, 2004 [1982].

⁶²⁵ S.A. « Pelagie : The Return to Acadie », *Goose Lane Editions* [en ligne] <https://gooselane.com/products/pelagie> (page consultée le 13 juillet 2016).

⁶²⁶ Selon le site de l'Académie de arts et lettres du Québec, « *Pélagie-la-Charrette* et *La Sagouine*, [ont été] traduits dans sept ou huit langues ». S.A., « Notes biographiques d'Antonine Maillet », *Prix littéraire Antonine-Maillet-Acadie Vie*, [en ligne] <http://prixlitteraire.acadie.com/note.pdf> (page consultée le 13 juillet 2016) et S.A. « Antonine Maillet », *Académie des lettres du Québec*, [en ligne] <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/antonine-maillet-30> (page consultée le 13 juillet 2016).

adaptation cinématographique du roman est aussi annoncé⁶²⁷. En 1980, la maison de production Nielson and Ferns International annonçait qu'elle était prête à subventionner un long métrage de l'œuvre avec un financement de dix millions de dollars. Une vingtaine d'années plus tard, une compagnie torontoise de théâtre s'en inspire et le transforme en comédie musicale intitulée *Pélagie : An Acadian Odyssey*⁶²⁸. L'adaptation en anglais « a été présentée 10 fois sous forme de lectures publiques chantées, par diverses compagnies : Canadian Stage Company (Toronto), The Atlantic Theatre Festival (Nouvelle-Écosse), et Le Centre Charlottetown, toujours avec le parrainage du Centre National des Arts⁶²⁹ ». Le CNA a aussi créé un guide pédagogique pour le public étudiant⁶³⁰. L'année suivante, en 2005, à partir de la traduction française de Maillet et avec l'appui du Centre National des Arts, une compagnie de la Nouvelle-Écosse, Two Planks and a Passion part en tournée dans l'Est du Canada. « Une distribution bilingue a présenté, en alternance, le spectacle en français et en anglais⁶³¹. »

Au Québec, les premiers comptes rendus sur *Pélagie-la-Charrette* paraissent dans des quotidiens bien connus comme *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Soleil* ainsi que dans des revues

⁶²⁷ Au sujet de l'adaptation cinématographique, voir S.A., « *Pélagie-la-Charrette* à l'écran », *Le Devoir*, 31 mai 1980, p. 18; Jean-Léonard Binet, « *Pélagie-la-Charrette* porté à l'écran. Un budget de 10 millions! », *Le Livre d'ici*, 11 juin 1980, [n. p.]; Luc Plamondon, « *Pélagie-la-Charrette* porté à l'écran », *La Presse*, 15 octobre 1980, [n. p.]; S.A., « *Pélagie-la-Charrette* : Super-production de \$10 millions », *Le Journal de Montréal*, 15 janvier 1981, p. 55; Nathalie Petrowski, « *Pélagie-la-Charrette* sera porté à l'écran », *Le Devoir*, 6 février 1980, [n. p.]; S.A., « *Pélagie*, le film », *Le Soleil*, 6 février 1980, [n. p.].

⁶²⁸ Robert Viau, *Antonine Maillet, 50 ans d'écriture*, op. cit., p. 198.

⁶²⁹ Vincent de Tourdonnet, « [Infokit 2018] *Pélagie*. Le drame musical d'Allen Cole et Vincent Tourdonnet dans une version française signée Antonine Maillet d'après son roman *Pélagie-la-Charrette* », 2018, [en ligne] http://www.vincentdetourdonnet.com/uploads/8/7/2/0/8720033/pelagie_infokit_2018.pdf (page consultée le 14 décembre 2018).

⁶³⁰ Jim McNabb, « Study Guide : *Pélagie: An Acadian Musical Odyssey* », Centre National des Arts, avril 2004, [en ligne] http://artsalive.ca/pdf/eth/activities/pelagie_guide.pdf (page consultée le 14 décembre 2018).

⁶³¹ Vincent de Tourdonnet, « [Infokit 2018] *Pélagie*. Le drame musical d'Allen Cole et Vincent Tourdonnet dans une version française signée Antonine Maillet d'après son roman *Pélagie-la-Charrette* », 2018, [en ligne] http://www.vincentdetourdonnet.com/uploads/8/7/2/0/8720033/pelagie_infokit_2018.pdf (page consultée le 14 décembre 2018).

culturelles ou littéraires comme *Lettres québécoises*, *Livres d'ici* et *Spirale*. Ces revues ont comme objectif de promouvoir et de faire rayonner la littérature québécoise. C'est notamment le cas de la revue des professionnels de l'édition *Livres d'ici*, fondée en 1976⁶³² et de la revue *Spirale*, fondée en 1979⁶³³. En revanche, en France, ce sont surtout dans les revues littéraires populaires comme *Le Magazine littéraire*, *La Quinzaine littéraire*, le *Magazine Lire* et *Les nouvelles littéraires* que paraissent les recensions du roman.

Bien que la critique de la fin des années 1970 au Québec soit plus lettrée et spécialisée dans l'ensemble, de nombreux chroniqueurs se contentent « du flou médiatique qu'engendrent les “rondeurs” spécifiques du métier [pour écrire des critiques plus mondaines] : un public fluctuant, l'urgence, la mode, les livres qui passent, la célébrité⁶³⁴ ». À cette fin, ils adoptent des grilles de lecture plus simples. Les textes critiques signés Régis Tremblay dans *La Presse* et *Le Soleil*⁶³⁵ en sont des exemples. Richard Dubois, s'étant intéressé à la réception du fait littéraire par la critique journalistique de cette période⁶³⁶, explique qu'il était important pour Tremblay d'avoir en tête « les lecteurs à qui on s'adresse⁶³⁷ ». Pour ce chroniqueur-journaliste, l'université est « un certain cercle qui n'est pas du tout ce qu'on vise dans les journaux⁶³⁸ » et

⁶³² Voir Catherine Lalonde, « *Livre d'ici* ferme ses livres », *Le Devoir*, 17 juin 2015. Aussi en ligne <http://www.ledevoir.com/culture/livres/442918/edition-livre-d-ici-ferme-ses-livres> et Louis Lépine, « *Livre d'ici* : 30 ans », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 122, 2006, p. 61.

⁶³³ S.A. « À propos », *Spirale*, [en ligne] <http://magazine-spirale.com/page/propos> (page consultée le 26 juillet 2016).

⁶³⁴ *Ibid.*, p. 83-84.

⁶³⁵ Voir la chronique de Régis Tremblay, « Une odyssée acadienne qui chante », *Le Soleil*, 27 septembre 1979, p. B11, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.] et son article « Maillet et l'angoisse acadienne face au Québec », *Le Soleil*, 13 octobre 1979, p. D7, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, op. cit., [n. p.].

⁶³⁶ Dans *La page critique*, Richard Dubois s'intéresse à la façon dont la critique littéraire journalistique est vécue par les principaux acteurs, journalistes et chroniqueurs. À cette fin, il a interviewé plusieurs chroniqueurs-journalistes dont deux qui se sont intéressés à *Pélagie-la-Charrette* : Régis Tremblay, écrivain et chroniqueur au journal *Le Soleil* et Réginald Martel, chroniqueur à *La Presse* (Richard Dubois, Québec, Fides, 1994p. 65 et 70.).

⁶³⁷ *Ibid.* p. 88.

⁶³⁸ *Ibid.*

les « recherches universitaires constituent un travail de laboratoire⁶³⁹ » dont les quotidiens doivent s'abstenir.

Les chroniqueurs qui s'intéressent à *Pélagie-la-Charrette*, tels Réginald Martel, Robert Melançon et André Vanasse, pour ne nommer que ceux dont il sera question prochainement, pratiquent, comme Tremblay, une lecture différente de celles de leurs prédécesseurs cléricaux nationalistes; elle est souvent écrite par des lettrés, mais elle reste accessible au grand public. En effet, bien qu'ils prétendent ne pas se fonder sur des grilles de lecture universitaire, nombre d'entre eux ont fait des études en littérature et occupent une variété de rôles dans le champ littéraire. Leur profil montre à quel point la figure du critique des années 1970 est hétérogène. En outre, ils portent souvent plusieurs chapeaux : le critique de cette nouvelle génération peut être à la fois universitaire, professeur, écrivain, éditeur, membre de jury littéraire, journaliste, chroniqueur et intervenant culturel, pour ne nommer que quelques-uns des rôles possibles.

Réginald Martel, journaliste et critique littéraire, illustre bien les rôles diversifiés de cette génération de critiques. Diplômé en littérature de l'Université Laval, Martel joue un rôle important au sein de l'institution littéraire au Québec. À partir de 1968, il tient une chronique littéraire régulière sur le roman québécois dans le journal *La Presse*⁶⁴⁰. Il siège aussi à des jurys pour de nombreux prix, dont le prix Athanase-David, le prix Ringuet de l'Académie des lettres du Québec, le prix Ludger-Duvernay et le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal⁶⁴¹. En 1994, en gage de reconnaissance de sa contribution importante à la critique littéraire québécoise, Pierre Filion et Gaston Miron publient un recueil de ses chroniques sous

⁶³⁹ *Ibid.*, p. 89.

⁶⁴⁰ Pierre Filion et Gaston Miron, « Éléments pour le portrait d'un journaliste littéraire », dans Réginald Martel, *Le premier lecteur : chroniques du roman québécois, 1968-1994*, Montréal, Leméac, 1994, p. 9.

⁶⁴¹ S.A. « Réginald Martel », *Académie des lettres du Québec*, [en ligne] <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/reginald-martel-25> (page consultée le 13 juillet 2016).

le titre *Le premier lecteur: chroniques du roman québécois, 1968-1994*⁶⁴². « [F]in lecteur » et « baromètre du temps romanesque⁶⁴³ », Martel est admis à l'Académie des lettres du Québec en 1998⁶⁴⁴. Lorsque interviewé par Dubois sur l'apport du savoir universitaire à sa pratique de la critique journalistique, Martel insiste sur le fait qu'il n'est pas un critique littéraire, mais un chroniqueur⁶⁴⁵. Il soutient que les chroniqueurs ont le rôle de « signaler l'existence des œuvres » et qu'ils n'ont pas le « recul obligé que se donne le critique littéraire⁶⁴⁶ ». Selon lui, les grilles de lecture appartiennent à l'université. Le chroniqueur-critique fournit un témoignage qui est à « mille lieues des préoccupations du chercheur, ou du savant⁶⁴⁷ ».

Même si, selon Martel, les comptes rendus des chroniqueurs ne se fondent pas sur des grilles de lecture savante, il vaut la peine de souligner que la plupart des auteurs des chroniques littéraires du Québec ont reçu une formation universitaire. Par exemple, Martel a étudié en lettres. Même s'il n'utilise pas des grilles de lecture formelles, il n'y a aucun doute que les connaissances qu'il a acquises grâce à son parcours scolaire lui ont servi à contextualiser les œuvres, à expliquer leur style ou leurs thèmes voire à dresser le parcours de l'auteur. Filion et Miron expliquent que, dans ses comptes rendus, Martel « suit la trace des écrivains, d'un livre à l'autre⁶⁴⁸ ». La lecture est ainsi pour lui « l'occasion de revoir la trajectoire de la littérature québécoise dans son rapport à l'histoire de sa fondation et de son identité nationale⁶⁴⁹ ».

⁶⁴² Pierre Filion et Gaston Miron, *op. cit.*

⁶⁴³ *Ibid.*, p. 10.

⁶⁴⁴ S.A. « Réginald Martel », *Académie des lettres du Québec*, [en ligne] <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/reginald-martel-25> (page consultée le 13 juillet 2016).

⁶⁴⁵ Richard Dubois, *op. cit.*, p. 90.

⁶⁴⁶ *Ibid.*

⁶⁴⁷ *Ibid.*, p. 93.

⁶⁴⁸ Pierre Filion et Gaston Miron, *op. cit.*, p. 14-15.

⁶⁴⁹ *Ibid.*

Robert Melançon correspond lui aussi à la figure du chroniqueur des années 1970 et 1980. Melançon est à la fois critique littéraire et poète. Il a obtenu un baccalauréat en lettres de l'Université de Montréal en 1969, une maîtrise en 1970 et un doctorat de l'Université de Tours en France deux ans plus tard⁶⁵⁰. Il enseigne la littérature à l'Université de Montréal à partir de 1972. Melançon a aussi publié des comptes rendus et des articles savants dans de nombreuses revues, dont *Liberté*, *Études françaises*, *Voix et Images*, *Écrits du Canada français*, ainsi que dans *Le Devoir*, journal où il tient une chronique littéraire à partir de 1977. Les chroniques littéraires de Melançon, destinées à un public large, sont généralistes.

Enfin, André Vanasse, dont l'article sur *Pélagie-la-Charrette* est paru dans le seizième numéro de la revue *Lettres québécoises*, est un autre critique d'importance. Il a obtenu sa maîtrise en littératures française et québécoise à l'Université de Montréal en 1963 et son doctorat à l'Université de Paris VIII en 1970. Il a été très actif dans le champ de l'enseignement et de l'édition. Il a notamment enseigné à l'Université du Québec à Montréal de 1969 à 1997, a dirigé la collection « Littérature » pour les *Cahiers du Québec* aux éditions HMH de 1971 à 1986, a siégé au comité de rédaction de la revue *Lettres québécoises* de 1976 à 1981, au moment où il publie son article sur *Pélagie-la-Charrette*, et a dirigé la revue *Voix et Images* de 1981 à 1985⁶⁵¹ ainsi que XYZ éditeur, de 1990 à 2009⁶⁵². Ses comptes rendus, comme ses autres écrits, témoignent de « son ardent souci de faire état des desseins de chacun des poètes,

⁶⁵⁰ K.S., « Melançon, Robert », *L'île, L'infocentre littéraire des écrivains québécois*, [en ligne] <http://www.litterature.org/recherche/ecrivains/melancon-robert-335/> (page consultée le 16 juillet 2016).

⁶⁵¹ K.S., « Vanasse, André », *L'île, L'infocentre littéraire des écrivains québécois*, [en ligne] <http://www.litterature.org/recherche/ecrivains/vanasse-andre-461/> (page consultée le 16 juillet 2016).

⁶⁵² Felicia Mihali, « André Vanasse [entrevue] », *Levure littéraire*, [s. d.] [en ligne] <http://levurelitteraire.com/andre-vanasse/> (page consultée le 18 septembre 2016).

des romanciers et des essayistes⁶⁵³ » dont il parle, alors que ses nombreux éditoriaux parus dans la revue *Lettres québécoises* attestent de son intérêt pour les enjeux littéraires et culturels du Québec et du Canada français⁶⁵⁴. Dans un article paru dans *La Presse* à l'occasion de sa retraite en 2012, Vanasse est décrit comme « une figure incontournable du milieu littéraire québécois. Professeur, critique, écrivain et surtout redoutable directeur littéraire⁶⁵⁵ ».

Les parcours professionnels de Martel, Melançon et Vanasse illustrent l'évolution qu'a connu le métier de critique au Québec et au Canada. Ils font partie de la deuxième génération de critiques québécois de formation universitaire. Leurs cheminements professionnels se développent donc en parallèle avec l'institutionnalisation de la littérature québécoise, l'émergence d'un sentiment identitaire québécois et l'éclosion du domaine des lettres à l'université. Ils appartiennent aussi à la même génération que Maillet. La réception journalistique de première instance de *Pélagie-la-Charrette* est le fruit de la plume de ces personnalités québécoises, qui, après leurs études, occupent une panoplie de rôles dans le domaine des lettres. Les textes de ces trois critiques s'adressent à un public généraliste et témoignent de la vitalité et de la richesse de la production littéraire « québécoise ». On remarque qu'à certains égards le roman devient un prétexte pour parler de la littérature québécoise. Bien que les premiers textes critiques qu'ils rédigent au sujet du roman de Maillet puissent sembler sommaires, les sujets qu'ils abordent s'avèrent les mêmes que ceux qui préoccuperont les critiques qui aborderont l'œuvre dans des textes savants. Les thématiques

⁶⁵³ Naïm Kattan, « André Vanasse. Discours de présentation », *Académie des lettres du Québec* [en ligne] http://www.academiedeslettresduquebec.ca/system/ckeditor_assets/attachments/162/naim_vanasse.pdf (page consultée le 20 novembre 2016).

⁶⁵⁴ Jacques Allard, « André Vanasse : récipiendaire de la Médaille de l'Académie des lettres du Québec », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 121, 2006, p. 4-5.

⁶⁵⁵ Josée Lapointe, « André Vanasse : la fin d'une époque », *La Presse*, 27 janvier 2012, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/arts/livres/entrevues/201201/27/01-4489938-andre-vanasse-la-fin-dune-epoque.php> (page consultée le 20 novembre 2016).

de *Pélagie-la Charrette* ont de quoi plaire à ces critiques puisqu'ils correspondent aux préoccupations identitaires des Québécois des années 1970, les principaux étant la langue, l'histoire et la condition féminine. Il n'est dès lors pas étonnant que, dans leur lecture de *Pélagie-la-Charrette*, les chroniqueurs accordent de l'importance à trois éléments, soit l'oralité, l'histoire du Retour et les protagonistes féminins.

Selon les chroniqueurs, l'oralité du roman favorise la transmission du patrimoine et illustre le dynamisme de la culture acadienne. L'oralité constitue une facette fondamentale des contes narrés par les personnages de *Pélagie-la-Charrette*. Ils sont « relancés d'un conteur à l'autre [et] finissent par s'enchaîner pour reconstituer une mémoire collective⁶⁵⁶ ». Robert Melançon, Réginald Martel et André Vanasse, tout comme Régis Tremblay, en parlent brièvement dans leur compte rendu critique. Bien que peu élaborées, leurs observations se ressemblent, se recoupent et se complètent les unes les autres. Selon eux, la langue parlée des personnages, « rusé[e] et savant[e] » utilisée dans la « narratio[n], [les] dialogues et [les] commentaires⁶⁵⁷ » a pour effet d'accroître l'authenticité du récit et d'accréditer sa fonction mémorielle. Le respect de la tradition orale constitue, d'après Vanasse, la seule forme d'existence de l'histoire acadienne qui soit permanente⁶⁵⁸. Or, l'odyssée que raconte Maillet mérite, selon Tremblay, d'entrer dans l'Histoire avec un grand H. En outre, cette « Histoire universelle », le roman la raconte « dans un style qui n'a rien à voir avec les manuels scolaires. [...] Tout y chante : les mots qui décrivent par la plume de l'auteur, les grandes vérités, les grandes exagérations, tout ce qui fait une saga authentique⁶⁵⁹. » Melançon qui fait l'éloge du

⁶⁵⁶ Robert Melançon, « Antonine Maillet : une histoire du retour », *Le Devoir*, 29 septembre 1979, p. 19, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse, op. cit.*, [n. p.].

⁶⁵⁷ *Ibid.*

⁶⁵⁸ André Vanasse, « Un jupon dans les ridelles – Antonine Maillet : *Pélagie-la-Charrette* », *Lettres québécoises, la revue de l'actualité littéraire*, n°16, 1979-1980, p. 14.

⁶⁵⁹ Régis Tremblay, « Une odyssée acadienne qui chante », *loc. cit.*,

style de l’auteure, en affirmant qu’elle « fait preuve d’une étonnante maîtrise [de la langue], dosant proverbes et dictons, mots populaires et dialectaux, éloquence et familiarité, fable et histoire dans des proportions toujours justes⁶⁶⁰ ». L’oralité, d’après Martel, permet à Maillet d’atteindre « le sommet de son art⁶⁶¹ ». Il ajoute, qu’« avec presque rien, elle réussit sans cesse, dans cette langue extraordinaire des conteurs, mais une langue qui aurait trouvé son adéquation dans l’écriture –elle réussit à soutenir et à accentuer l’intérêt d’un récit dont l’ampleur et la qualité en font un des grands livres de la décennie qui s’achève⁶⁶² ».

Enfin, les chroniqueurs, Melançon, Martel et Vanasse, expriment tous les trois d’une façon ou d’une autre l’importance du récit historique d’un peuple qui « transporte avec lui et récupère à chaque tournant les épaves d’une culture qui s’était échouée⁶⁶³ ». Avec *Pélagie-la-Charrette*, Maillet recompose « la polyphonie de la mémoire collective⁶⁶⁴ » acadienne. Vanasse explique que le récit du Grand Dérangement et les périples du Retour suscitent la sympathie des lecteurs. Selon lui, « Maillet a écrit ce que personne ni au Québec ni en Acadie n’avait réussi à produire jusqu’à ce jour », soit une épopée « si touchante⁶⁶⁵ » qu’elle fait pleurer. Selon Martel, les lecteurs sont aussi charmés par la sensibilité et par la grande humanité du protagoniste féminin. Les héroïnes comme Pélagie, sont, selon lui, celles qui « ont fait l’Acadie et qui l’ont refaite⁶⁶⁶ ». Il explique que c’est « un roman qui arrête le passé et qui

⁶⁶⁰ Robert Melançon, « Antonine Maillet : Une histoire du retour », *loc. cit.*

⁶⁶¹ Réginald Martel, « Le premier grand roman d’Acadie », *La Presse*, 22 septembre 1979, p. C4, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse, op. cit.*, [n. p.].

⁶⁶² *Ibid.*

⁶⁶³ André Vanasse, « Un jupon dans les ridelles – Antonine Maillet : *Pélagie-la-Charrette* », *loc. cit.* p. 14.

⁶⁶⁴ Robert Melançon, « Antonine Maillet : Une histoire du retour », *loc. cit.*

⁶⁶⁵ André Vanasse, « Un jupon dans les ridelles – Antonine Maillet : *Pélagie-la-Charrette* », *loc. cit.*, p. 15.

⁶⁶⁶ Réginald Martel, « Le premier grand roman d’Acadie », *loc. cit.*

fonde l'avenir⁶⁶⁷, [p]arce qu'elle [Pélagie] représente la vie, l'avenir, l'espoir. Parce qu'elle est celle qui peut contredire l'Histoire⁶⁶⁸ ».

Somme toute, le fait que plusieurs des plus importants critiques de la littérature québécoise se soient intéressés à *Pélagie-la-Charrette* à un moment ou l'autre de leur carrière témoigne de sa résonnance au Québec. Non seulement les acteurs de ce champ littéraire parlent du roman, ce qui est une consécration en soi, mais le « bruit⁶⁶⁹ » qu'ils génèrent à son égard dans les journaux québécois est positif.

En revanche, la réception immédiate de *Pélagie-la-Charrette* au Canada anglais est très limitée puisqu'il n'existe pas encore de traduction du roman. Parmi les textes critiques écrits tôt après la parution du livre, je retiens celui de Philip Stratford, professeur à l'Université de Montréal et éminent traducteur qui traduira le roman en 1982. Stratford est ébahi par l'originalité du livre : « *Beyond inspiring general awe, just what one expects of a masterpiece? Grandeur of conception, depth of character, creation of a complete, self-sustained fictional world, inevitability, universality, originality. [...] Well, this Acadian novel scores high on all counts*⁶⁷⁰. » L'utilisation de la langue orale et la thématique du retour à la terre ancestrale l'épatent tout autant. Selon lui, « *a large part of Antonine Maillet's invention comes from her extremely original use of language. She has created a narrative idiom that is not just a transcription of ancient or modern Acadian, but not a free fabrication either. It is a blend of both*⁶⁷¹. » Il ajoute « *It is funny, touching, poetic, unique*⁶⁷². »

⁶⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁶⁹ L'expression « bruit », c'est-à-dire ce qu'on dit au sujet d'une œuvre, est empruntée au roman d'Éric-Emmanuel Schmitt, *Lorsque j'étais une œuvre d'art*, Paris, A. Michel, 2002.

⁶⁷⁰ Philip Stratford, « Masterpiece. Antonine Maillet's Epic Novel is Acadia's "Huckleberry Finn" », *The Montreal Gazette*, 27 octobre 1979, p. 109.

⁶⁷¹ *Ibid.*

⁶⁷² *Ibid.*

Dans cette vague d'éloges, il prend le temps de mettre en garde son lecteur du niveau de difficulté d'une telle lecture. Pour l'anglophone, il s'agit, selon lui, d'une lecture exigeante puisque l'œuvre est, à son avis, quasi intraduisible. Il explique que même une maîtrise du meilleur « *Street Québécois* » n'assurera pas une pleine compréhension de l'histoire. Il termine toutefois en incitant les traducteurs à traduire le roman. Selon lui, l'effort en vaudrait la peine puisqu'il permettrait au lecteur anglophone de gagner une meilleure compréhension du fait français en Amérique du Nord⁶⁷³. La critique de Stratford ne suffit pas pour dresser un portrait détaillé de la réception canadienne-anglaise – toujours à venir, à l'époque – du roman. Elle révèle malgré tout un intérêt naissant pour la littérature de langue française ainsi que la volonté de comprendre sa condition sociale et le contexte historique dans lequel il a évolué.

Outre-mer, et plus précisément en France, la critique s'intéresse beaucoup à *Pélagie-la-Charrette*. La réception française de *Pélagie-la-Charrette* s'intéresse aussi à ses œuvres précédentes et en fait la promotion. Dans un petit encadré à la fin d'un entretien avec Antonine Maillet, le *Magazine Lire* incite ses lecteurs à lire ses autres œuvres dont *La Sagouine* (« et si l'on en a l'occasion, la voir sur scène⁶⁷⁴ »), *Mariaagélas* et *Les Cordes-de-bois*, « [t]ous [d]es ouvrages parus en France chez Grasset⁶⁷⁵ ».

La réception française adopte deux formes : le compte rendu critique et l'entretien. Dans les deux types de textes, la thématique de la conservation de la mémoire prime. Les entrevues comportent surtout des questions sur la vie d'Antonine Maillet, mais aussi sur le passé de son peuple, la place de la langue durant son enfance, ses connaissances en histoire, ses œuvres antérieures, dont *La Sagouine* et *Mariaggélas* et sa conception de son rôle

⁶⁷³ *Ibid.*

⁶⁷⁴ *Ibid.*

⁶⁷⁵ Jacques Jaubert, « Antonine Maillet s'explique », *Magazine Lire*, n° 50, octobre 1979, p. 28-38.

d'écrivaine⁶⁷⁶. Elles sont en effet destinées à mieux faire connaître l'auteure et à générer plus de ventes de ses œuvres publiées aux Éditions Grasset. L'entretien intitulé « L'Histoire par la porte arrière », mené par Jérôme Garcin montre que la réception française s'intéresse au parcours de l'Acadienne. Il pose des questions comme : « Avez-vous fait des études en histoire? » « Vous êtes donc une romancière doublée d'une journaliste? » De même, dans une entrevue parue dans le *Magazine Lire*, Jacques Jaubert lui demande : « Vous connaissez votre lignage par cœur? » Pour la critique française, le parcours de Maillet et ses connaissances de l'histoire acadienne sont des clefs afin de mieux comprendre leurs cousins d'outre-Atlantique. Ces comptes rendus moussent également l'intérêt pour l'œuvre.

Plusieurs questions portent sur la mémoire et l'histoire dont celle des événements ayant précédé 1755, tels que l'arrivée de Samuel de Champlain et le Traité d'Utrecht⁶⁷⁷. Elles touchent à la Déportation et à l'importance de la généalogie, des contes, des légendes et de la langue⁶⁷⁸ dans la conservation du patrimoine acadien. Les questions et les commentaires sur cette période troublée de l'histoire acadienne abondent : « Est-ce l'équipage de Champlain qui a fait souche? [...] Vos ancêtres n'ont pas vécu tranquilles très longtemps⁶⁷⁹. »; « Ce Grand Dérangement, vous l'écrirez un jour? »; « Tous les Acadiens avaient-ils été déportés⁶⁸⁰? »

La mémoire occupe aussi une place importante dans les comptes rendus critiques. Les journalistes français manifestent le même engouement envers l'histoire des Acadiens. Par exemple, dans son article « Jaillissement de mémoire », Dominique Grisoni aborde cette thématique en établissant un rapprochement entre la quête mémorielle dans le roman

⁶⁷⁶ Voir Jacques Jaubert, *loc. cit.*, p. 32-35; 37-38; Jérôme Garcin, « La Comédie humaine de l'Acadie selon Antonine Maillet », *Les Nouvelles littéraires*, n° 2704, 20 au 27 septembre 1979, p. 15, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse, op. cit.*, [n. p.].

⁶⁷⁷ Jacques Jaubert, *loc. cit.*, p. 28-29.

⁶⁷⁸ Voir Jacques Jaubert, *loc. cit.*, p. 28-30 et 32.

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 28.

⁶⁸⁰ Jérôme Garcin, *loc. cit.*, p. 15.

d'Antonine Maillet et celle de Marek Halter, dans *La vie incertaine de Marco Mahler*. Elle souligne à quel point l'exploration du passé est une obsession pour les écrivains. Elle explique : « Toujours et incessant : le travail de la mémoire. Parce qu'il faut se retrouver, la plupart du temps même, se trouver, pour essayer d'exister. Perpétuelle quête de l'identité, des racines, de ce qu'il y a d'irréductible en nous qui fait que nous sommes ce que nous sommes.⁶⁸¹ » Chacun des romans reconstitue une mémoire collective à partir du parcours individuel d'un protagoniste. C'est en racontant l'histoire de son périple que l'auteur permet à son lecteur de découvrir celle d'une collectivité.

Selon Grisoni, pour certains écrivains c'est surtout la « préoccupation du collectif » qui prime, alors que chez d'autres, c'est le « tourment de la singularité, de l'individu⁶⁸² ». Les deux sont toutefois intimement interreliés. Elle poursuit :

[L]es premiers traquent les événements du passé qui relatent les moments forts de l'unité de l'ensemble humain – ou social – auquel ils se savent appartenir. Les seconds scrutent leur propre aventure, arpentent à nouveau l'itinéraire déjà parcouru, déjà connu, le tamisent de ses inévitables scories et tentent désespérément, de coïncider avec cette image d'eux-mêmes qu'ils viennent d'instaurer. Dans tous les cas, un monument est dressé. Monument du Nous, monument de l'Ego : deux stèles du souvenir, qui serviront aussi de territoire mythique aux déshérités, à tous ceux que l'Histoire a voulu priver de leur histoire⁶⁸³.

Selon la chroniqueuse, il a fallu l'histoire d'une Pélagie pour « gagner le pari » et récupérer le passé de l'Acadie.

Il fallait la puissance d'un écrivain hors mesure pour restituer –ou inventer, allez savoir! [...] Il fallait une langue aux ressources insoupçonnées pour raconter les hommes et leurs aventures. Il fallait une

⁶⁸¹ Dominique Grisoni, « Jaillissement de mémoire », *Magazine littéraire*, octobre 1979, p. 34.

⁶⁸² *Ibid.*, p. 34.

⁶⁸³ *Ibid.*

sensibilité particulièrement fine pour saisir la vigueur extrême de ce mythe au Grand Retour. Il fallait Antonine Maillet⁶⁸⁴.

La plume de Maillet aura permis à l'histoire acadienne d'accéder à la grande histoire universelle des peuples délaissés, de ceux qui en ont longtemps été dépossédés⁶⁸⁵. Pour Grisoni, le roman ressemble à celui d'Halter puisque celui-ci a dû inventer le personnage de Marco Mahler et le plonger dans le contexte de l'Argentine socialiste de Péron (1953) pour « inventer des valeurs nouvelles », « brise[r] l'harmonie des clichés » et résiste[r] « à cette unité artificielle qui s'offr[ait] à lui⁶⁸⁶ ». Mahler fait éclater les idées préconçues au sujet du passé selon lesquelles « la seule réponse à la violence de l'oppression est la violence de la libération » et « l'activisme forcené est l'unique arme au désespoir⁶⁸⁷ ». Il n'est dès lors pas surprenant que Grisoni voit en Pélagie une porte-parole de sa communauté. Selon elle, Maillet et Mahler proposent une nouvelle façon de concevoir le passé et une nouvelle façon d'exister.

Plusieurs journalistes français tiennent des propos semblables. Selon eux, le roman de Maillet ouvre une nouvelle perspective sur l'existence des Acadiens. J.-M. Maulpoix écrit dans *La Quinzaine littéraire* que le roman de Maillet est « fondateur » puisqu'il tient « lieu d'histoire à un pays qui n'en a guère et dont les archives sont imaginaires⁶⁸⁸ ». Il permet aux Acadiens de se regarder et de se reconnaître⁶⁸⁹. Il s'agit d'un roman, qui au fil de son histoire, devient une « arche épique où la mémoire d'un peuple, sa survivance, pêle-mêle est entassée⁶⁹⁰ ».

⁶⁸⁴ *Ibid.*

⁶⁸⁵ La reconstitution de l'histoire des peuples est clairement une thématique qui interpelle autant Maillet que Halter. En 1977, ce dernier travaille de concert avec des documentalistes et des historiens pour reconstituer la mémoire du patriarche biblique, Abraham. Les années de recherches qu'il y consacre conduisent à son roman *La mémoire d'Abraham*, publié en 1983 (Paris, R. Laffont).

⁶⁸⁶ Dominique Grisoni, *loc. cit.*, p. 35.

⁶⁸⁷ *Ibid.*

⁶⁸⁸ J.-M. Maulpoix, « Le retour en Acadie », *La Quinzaine littéraire*, 16-31 octobre 1979, p. 11, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse, op.cit.*, [n. p.].

⁶⁸⁹ *Ibid.*

⁶⁹⁰ *Ibid.*

Somme toute, la réception française est généralement flatteuse à l'égard de *Pélagie-la-Charrette*. Malgré ce consensus favorable sur l'originalité du roman mailletien, certains critiques comme Gérard Mordillat, romancier, essayiste et réalisateur français, l'ont accusée d'avoir trahi la cause et la langue acadiennes. Dans sa critique, plutôt âpre, Mordillat accuse Maillet d'utiliser la langue comme décoration. Selon lui, elle raconte un monde, qui vraisemblable en apparence, est loin de la réalité. Il explique que Maillet « ne fait que “produire” comme un ours grotesque sur des patins à glace » puisque ce qu'elle exprime « est à l'Acadie ce que Disneyland est au monde réel, un leurre⁶⁹¹ ». Ainsi, par le désir de plaire au public, elle est demeurée sur « l'éternelle voie de garage des parlers populaires⁶⁹² ». Mordillat affirme qu'il ne « suffit pas de terminer en *eux* les mots en *eur*, [...] [ou] de truffer un texte de “j’vas vouère” pour faire parler le peuple⁶⁹³ ». Il stipule que ce « spectacle [truculent] plaît aux foules » puisqu'il suscite le « rire », satisfait le goût pour « l'exotisme » et passe sous le « foin des bons sentiments historiques et de la conscience politique⁶⁹⁴ ». Ces jugements plus sévères comme celui de Mordillat, quoique rares, constituent selon Viau une consécration malgré tout, car, dit-il, « quand un auteur a droit à de tels règlements de compte dans des journaux aussi importants, c'est qu'il est reconnu comme étant un grand auteur⁶⁹⁵ ». Louis-Bernard Robitaille soutient, lui aussi, que pour Antonine Maillet, « ces coups de poing en pleine gueule constituent effectivement une consécration : quand un auteur a droit à de tels règlements de

⁶⁹¹ Gérard Mordillat, « *Pélagie-la-Charrette* », *Le Nouvel Observateur*, 19 au 25 novembre 1979, p. 103, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse, op. cit.* [n. p.].

⁶⁹² *Ibid.*

⁶⁹³ *Ibid.*

⁶⁹⁴ *Ibid.*

⁶⁹⁵ Robert Viau, *L'Acadie multipiste*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 2015, p. 84.

compte dans des journaux aussi importants, c'est qu'on fait déjà en quelque sorte partie de la bande⁶⁹⁶ ».

L'effet Goncourt

La consécration de *Pélagie-la-Charrette* atteint son summum avec l'obtention du prix Goncourt. Comme le souligne Robert Viau, ce prix est « intimement lié au succès de l'œuvre et à la renommée internationale d'Antonine Maillet⁶⁹⁷ ». En effet, le prestigieux prix Goncourt est le prix littéraire le plus médiatisé. Il a un effet important sur les ventes des livres de même que sur la consécration des auteurs. Il s'agit d'un prix hautement respecté par les littéraires à travers le monde. Viau soutient que la réputation de « l'auteur primé se voit automatiquement consolidée d'autant plus qu'il fait maintenant partie d'un groupe sélect d'auteurs distingués et peu nombreux⁶⁹⁸ ». Dans son étude du fonctionnement des prix littéraires, Robert Yergeau explique que plus l'institution « qui accorde le prix est forte, plus l'œuvre primée recueillera la gloire⁶⁹⁹ ». Le pouvoir du prix est tel que « les gens se prosternent devant l'institution qui a nom Académie Goncourt », « [p]eu importe le nom du lauréat⁷⁰⁰ ». Lorsque le Goncourt est décerné à Antonine Maillet pour *Pélagie-la-Charrette*, c'est la première fois que le prix est remis à un auteur canadien⁷⁰¹.

Il n'est pas surprenant que l'obtention d'un tel prix ait stimulé la plume des critiques, tant ceux de la France, de l'Acadie que du Québec. Yergeau dit même que le prix avait donné

⁶⁹⁶ Louis-Bernard Robitaille, « Antonine Maillet essuie à Paris de sévères critiques, *La Presse*, 1^{er} décembre 1979, p. A5.

⁶⁹⁷ Robert Viau, *L'Acadie multipiste*, op. cit., p. 46.

⁶⁹⁸ Robert Viau, *L'Acadie multipiste*, op. cit., p. 48.

⁶⁹⁹ Robert Yergeau, *À tout prix*, Montréal, Les Éditions Triptyque, 1994. p. 21.

⁷⁰⁰ *Ibid.*

⁷⁰¹ Robert Viau, *Antonine Maillet, 50 ans d'écriture*, op. cit., p. 178.

lieu à un « torrent d'hyperboles⁷⁰² ». Bien que la réception après le prix soit tout aussi favorable que celle avant le prix, certains demeurent cependant sceptiques par rapport au choix du jury. Dans son bilan des circonstances douteuses dans lequel le prix Goncourt a été décerné, Viau soulève plusieurs facteurs qui ont pu influencer la décision du jury. Je me fonderai sur sa synthèse des événements entourant le Goncourt afin de dresser un portrait du contexte dans lequel Maillet a obtenu le prix.

Selon Viau, les académiciens choisissent le roman de Maillet à cause de pressions politiques exercées en faveur d'une déparisianisation du centre parisien. Ces pressions auraient germé dans le contexte du nouvel « esprit planétaire » qui règne durant les années 1970, que Viau nomme la « déparisianisation ». Ce phénomène est marqué par une ouverture envers les communautés francophones du monde. L'objectif des académiciens aurait été de faire valoir que la langue française appartient « à la totalité des peuples qui la pratiquent, quelle que soit leur importance géographique⁷⁰³ ». La pression de « déparianiser » les lettres françaises auraient donc incité le jury à choisir une œuvre provenant de l'extérieur de l'Hexagone. Viau explique que les juges avaient déjà commencé, en 1973 et en 1974, à réparer « leur orgueilleuse erreur », c'est-à-dire celle d'« avoir voulu assumer la langue française tout entière⁷⁰⁴ ». En 1973, par exemple, le Goncourt est attribué à un romancier suisse, Jacques Chessex. Ensuite, en 1974, de nouveaux correspondants de l'étranger se joignent à l'équipe de l'Académie. Leur rôle est de cibler les œuvres publiées à l'extérieur de la France qu'ils jugent intéressantes et de les porter à l'attention des académiciens. Plusieurs auteurs influents comme Léopold Sédar

⁷⁰² Robert Yergeau, *À tout prix*, op. cit., p. 23.

⁷⁰³ Robert Viau cite l'académicien Armand Lanoux, « Une expérience de francophonie "sauvage" », *Éthiopiennes*, n° 23, juillet 1980, p. 58. (Robert Viau, *L'Acadie multipiste*, op. cit., p. 51-52.)

⁷⁰⁴ Robert Viau cite à nouveau Lanoux. (Robert Viau, *L'Acadie multipiste*, op. cit., p. 51.)

Senghor du Sénégal et Roger Lemelin du Canada ont occupé ce rôle de correspondant et ont siégé au jury⁷⁰⁵. Les académiciens s'attendaient donc depuis quelques années à couronner des œuvres étrangères. Celles du Québec les interpellaient particulièrement⁷⁰⁶; il suffisait d'en trouver une digne d'être consacrée.

Viau explique aussi que certains membres cherchaient à souligner le 375^e anniversaire de la fondation de l'Acadie⁷⁰⁷ et à faire reconnaître une auteure déjà renommée en France. En effet, de 1975 à 1988, Maillet est l'auteure canadienne dont les œuvres sont les plus publiées en France⁷⁰⁸. Comme le souligne Viau et de nombreux chroniqueurs québécois et français, elle « avait raté de peu le Goncourt en 1977 » et le jury aurait voulu, « rattraper cet échec⁷⁰⁹ ». De plus, les critiques français admirent son style rabelaisien qui leur rappelle le lien que Maillet entretient avec la vieille France⁷¹⁰. Ainsi, pour le jury français, il était question de célébrer les liens de fraternités unissant la métropole et son ancienne colonie. Viau souligne que les Français l'ont accueillie « comme une cousine » qu'ils croyaient « avoir perdue depuis longtemps » et dont la langue, « leur rappell[ait] la gloire d'antan⁷¹¹ ». L'attribution de ce prix aurait ainsi eu pour effet de célébrer leur lien à l'Acadie, mais aussi d'« effacer » en quelque sorte les cicatrices de la Déportation.

Viau rapporte aussi que le favoritisme envers les maisons d'édition constitue un autre enjeu important entourant l'attribution du Goncourt en 1979. Dans leur étude des lois du marché littéraire français, Hervé Hamon et Patrick Rotman se prêtent à la chasse aux scandales

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 52.

⁷⁰⁶ *Ibid.*, p. 57.

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p. 78.

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 67-68.

⁷⁰⁹ *Ibid.*, p. 79.

⁷¹⁰ *Ibid.*, p. 68.

⁷¹¹ *Ibid.*, p. 70.

littéraires. Ils soulignent que le prix Goncourt est toujours attribué aux mêmes maisons d'édition, soit Gallimard, Grasset et Le Seuil, qui « trustent la quasi-totalité des récompenses⁷¹² ». Elles ont notamment remporté 9 des 11 Goncourt de 1970 à 1980⁷¹³. Dans l'ensemble, 70 % des jurés des prix Femina, Goncourt, Médicis, Interallié et Renaudot sont « liés aux éditeurs⁷¹⁴ » appartenant à la bande des trois maisons « galligrasseuil ». Plus précisément, ils soulignent que 85 % des jurés du prix Goncourt appartiennent à l'une de ces trois maisons d'édition⁷¹⁵. Leur « jugement, [selon Hamon et Rotman,] est donc obligatoirement faussé⁷¹⁶ ». La composition éditoriale du jury explique, selon eux, [la] « tendance “naturelle” [du jury] à défendre les candidats de “leur” maison, et les résultats au bout de la ligne⁷¹⁷ ». Ainsi, Bernard Clavel, un ancien juré souligne que « les chances qu'un lauréat soit choisi en dehors de Gallimard, Le Seuil et Grasset sont pratiquement nulles⁷¹⁸ ». Les prix comme le Goncourt offrent d'ailleurs « bien du business » aux librairies et à la presse parisienne; ils « réveillent la vie littéraire et inscrivent les meilleurs titres à la une des journaux⁷¹⁹ ». Clavel souligne que c'est ainsi que l'industrie du livre s'offre « pour plusieurs centaines de millions de publicité gratuite⁷²⁰ ». Le texte de Matthieu Galey, auteur et lecteur chez Grasset, mais aussi critique littéraire à *L'Express*, illustre la relation incestueuse entre l'appareil critique, l'Académie, les éditeurs et les librairies en France. Galey consacre onze

⁷¹² Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Les intellectocrates. Expédition en haute intelligentsia*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985 [1981], p. 152.

⁷¹³ *Ibid.*

⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 153-154.

⁷¹⁵ *Ibid.*, p. 154.

⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 153.

⁷¹⁷ *Ibid.* Le favoritisme des trois maisons d'édition est aussi observé par Daniel Tacet dans « Goncourt : la révolte des éditeurs français », *Le Soleil*, 1^{er} décembre 1979, p. E10.

⁷¹⁸ Bernard Clavel, *Le Monde*, 16 novembre 1979, cité par Hamon et Rotman dans *Les intellectocrates. Expédition en haute intelligentsia* (*op. cit.*, p. 152).

⁷¹⁹ *Ibid.*, p. 153.

⁷²⁰ *Ibid.*

pages à un compte rendu critique sur *Pélagie-la-Charrette*⁷²¹. Le roman profiterait donc non seulement des faveurs du jury, mais des critiques également.

L'historique du prix Goncourt dressé par Viau révèle que la prestigieuse maison d'édition Bernard Grasset n'avait pas remporté le prix depuis 1973⁷²². Des critiques ont donc soupçonné que le jury avait senti la nécessité de couronner un de ses romans. Enfin, Viau souligne que certains critiques auraient stipulé que le jury souhaitait récompenser Maillet puisqu'aucune femme n'avait remporté le prix depuis treize ans⁷²³. Malgré les circonstances « douteuses » entourant le Goncourt, les critiques louent les qualités du roman et profitent des retentissements entourant la remise du prix pour nourrir leur plume.

En plus de favoriser les ventes du roman, le prix Goncourt a aussi été rentable pour les librairies. Selon Christine Ferrand, rédactrice en chef de *Livres Hebdo*, le prix a un effet « démultiplicateur de ventes phénoménal. [...] Un livre qui se vend déjà peut doubler son nombre d'acheteurs grâce à une récompense littéraire⁷²⁴ ». Hamon et Rotman estiment aussi que le Goncourt entraîne des ventes, en moyenne, de 300 000 exemplaires⁷²⁵. Les ventes de *Pélagie-la-Charrette*, à 40 000 exemplaires avant le Goncourt, s'élèvent à plus de 300 000 copies en France après la réception du prix⁷²⁶. Dans deux articles parus dans *La Presse*, Louis Bernard Robitaille estime les ventes à 90 000 le 1^{er} décembre 1979 alors qu'il les évalue à 400 000 exemplaires moins d'un an plus tard en octobre 1980⁷²⁷. À *La Presse*, *Pélagie-la-*

⁷²¹ Matthieu Galey, « En Acadie avec Antonine Maillet », *L'Express Magazine*, 8 septembre 1979, p.58-66.

⁷²² Robert Viau, *L'Acadie multipiste*, op. cit., p. 78-79.

⁷²³ *Ibid.*, p. 79.

⁷²⁴ Christine Ferrand citée par Sébastien Le Fol, « Prix littéraires. La Grande Magouille », *Le Figaro Magazine*, 28 octobre 2006, p.75.

⁷²⁵ Hervé Hamon et Patrick Rotman, op. cit., p. 168.

⁷²⁶ *Ibid.*

⁷²⁷ Louis Bernard Robitaille, « 90 000 exemplaires vendus jusqu'ici », *La Presse*, 1^{er} décembre 1979, p. A5; Louis Bernard Robitaille, « *Pélagie-la-Charrette* : déjà 400 000 copies », *La Presse*, 18 octobre 1980, p. A1. Les

Charrette gagne une place dans la liste des best-sellers durant trois semaines consécutives⁷²⁸.

Il n'y a aucun doute que le Goncourt, « en tant que dispositif de légitimation et de consécration littéraire, a confirmé la valeur de l'œuvre de Mailliet⁷²⁹ ». Ainsi, le couronnement du roman par le prix Goncourt l'a véritablement transformé en un classique de la littérature francophone mondiale.

L'obtention du prix Goncourt entraîne la publication de nombreux textes critiques. Les chroniqueurs traitent le prix Goncourt comme un événement d'envergure. Dans son étude sur la critique littéraire, Dubois explique que les articles qui suivent la remise d'un prix rendent événementiel tout ce qui se rapporte au roman primé, dont la sortie du livre, l'attribution d'un prix, le record des ventes, la mise en film, les colloques, la mort de l'auteur, la diffusion internationale, un Salon du livre, la mort d'une maison d'édition⁷³⁰. Selon lui, pour les chroniqueurs, « le littéraire » se résume à une série d'événements. Il donne alors l'exemple du prix Goncourt, qui selon lui, est un événement facile à couvrir. Il renchérit en expliquant que

c'est facile, presque trop, parce qu'en plus d'être un événement annuel, c'est un rituel, c'est-à-dire qu'il accomplit toutes les fonctions économiques et idéologiques possibles : il rassemble des masses anonymes autour d'un jury de grands prêtres, crée l'attente du dieu (du jour), rappelle les barrières de classe (jusqu'au sein des appareils diffuseurs, où « galligrasseuil » rafle 90 % de la manne), célèbre l'ordre existant, laisse croire à une possible subversion de l'ordre (le faux suspense du gagnant), fait jouer de grandes orgues (publicitaires), et remplit la caisse des producteurs (éditeurs et libraires confondus) assurant ainsi la répétition du spectacle l'année suivante⁷³¹.

La consécration d'une œuvre par un prix littéraire important s'accompagne indéniablement de publicité gratuite pour l'auteur célébré. Dubois a raison : on ne peut nier l'impact des prix sur la réception des œuvres.

chiffres sont corroborés par Jean Royer qui estime le tirage de Léméac à 90 000 copies, dont 60 000 constituent les ventes du Québec seul. (« La vie littéraire », *Le Devoir*, 15 décembre 1979, [n. p.].)

⁷²⁸ S.A., « Les bestsellers de la semaine », *La Presse*, 13 octobre 1979, p. C3.

⁷²⁹ Robert Viau, *L'Acadie multipiste*, op. cit., p. 86.

⁷³⁰ Richard Dubois, op. cit., p. 65-67.

⁷³¹ *Ibid.*, p. 66.

Après le Goncourt, Antonine Maillet est sûrement l'écrivaine dont on parle le plus dans les médias français. Les chroniqueurs accordent un espace considérable non seulement à *Pélagie-la-Charrette*, mais aussi à ses œuvres antérieures déjà publiées en France, au succès de *La Sagouine*, aux entrevues qui en ont découlé et au Goncourt raté en 1977 pour *Les Cordes-de-bois*⁷³². Il s'agit, pour reprendre l'expression de Madeleine Frédéric, d'une « re-connaissance⁷³³ » de l'auteure. Dans son étude consacrée à la réception de *La Sagouine* en Belgique, Frédéric se penche aussi sur l'impact du prix Goncourt sur la réception de *Pélagie-la-Charrette*. Selon elle, l'Académie n'aurait pas « ose[r] se risquer dans les inédits⁷³⁴ ». Ainsi, les choix du jury du Goncourt « apparaissent [plutôt] comme une confirmation, voire un rattrapage, et de moins en moins comme une tentative de découverte »; les résultats confirment « que les grands prix d'automne récompensent un talent déjà connu ailleurs⁷³⁵ ». Ainsi, par l'entremise du Goncourt, les académiciens ne découvrent pas Antonine Maillet pour la première fois, plutôt ils la « re-connaissent » puisqu'elle était déjà connue du lectorat français. Les représentations d'Antonine Maillet dans la critique française, notamment la mention des œuvres antérieures de l'auteure et les références à la filiation Paris-Acadie, ont ainsi pour effet de modeler l'horizon d'attente du lecteur.

⁷³² Voir « Antonine Maillet obtient le Prix Goncourt », *La Croix*, 21 novembre 1979, cité dans Robert Viau, *L'Acadie multipiste*, op. cit., p. 179; G. P., « Comment les jurés ont fait leur choix », *Les nouvelles littéraires*, 22 au 29 novembre 1979, p. 14, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, op. cit., [n. p.]; Jérôme Garcin, « Antonine Maillet : "le prix Goncourt est important pour l'Acadie" », *Les nouvelles littéraires*, 22 au 29 novembre 1979, p. 14, dans Claude Pelletier, *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, op. cit., [n. p.]; Jacques Courcier, « Parlers poitevins et charentais dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet. Prix Goncourt », *Aquitaine, Revue de recherches ethnographiques*, vol. 14, n° 101, p. 400-403.

⁷³³ Madeleine Frédéric, « Pélagie-la-Sagouine en Belgique », dans Marguerite Maillet et Judith Hamel, *La réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 136.

⁷³⁴ Madeleine Frédéric, op. cit., p. 137.

⁷³⁵ G. P., « Comment les jurés ont fait leur choix », loc. cit.

À la lumière de ces faits, je constate que les académiciens n'avaient pas pris un si grand risque en choisissant ce roman étranger. Antonine Maillet était déjà une écrivaine bien connue et aimée en France. La thèse sur le roman québécois contemporain dans l'édition française de Sylvie Michelin montre que la légitimation des œuvres québécoises par le champ littéraire français découle d'une longue tradition de lecture⁷³⁶. L'édition française de *Pélagie-la-Charrette* profite de la reconnaissance des œuvres antérieures de Maillet. Le deuxième chapitre de Michelin, portant sur la réception critique interculturelle de la production romanesque québécoise dans les revues *Le Monde des livres* et *Le Bulletin critique du monde français* de 1975 à 1998, illustre ce phénomène. Elle y explique que la mention du nom de l'auteur dans les titres des textes critiques littéraires est signe que sa légitimité est déjà sous-entendue et que le journaliste suppose que le lectorat a une connaissance de l'auteur. Si ce n'était pas le cas, des précisions seraient données. Elle cite en exemple des titres d'articles français au sujet de romans canadiens réédités par des maisons d'édition françaises, dont ceux d'Antonine Maillet, d'Anne Hébert et d'Yves Beauchemin qui tiennent pour acquis une connaissance préalable de ces auteurs⁷³⁷. Selon Michelin, « le fait de citer les œuvres précédentes d'un écrivain est [aussi] l'indice d'une certaine légitimation que le critique lui reconnaît⁷³⁸ ». Il s'agit d'un signe que « l'on reconnaît à ces romanciers non plus seulement une valeur littéraire, mais une place dans un corpus référentiel de littérature⁷³⁹ ». L'analyse de Michelin de la réception française d'œuvres québécoises rejoint donc celle de Madeleine Frédéric.

⁷³⁶ Sylvie Michelin, « Le roman québécois contemporain dans l'édition française (1975-1998) », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2000.

⁷³⁷ *Ibid.*, p. 90-91.

⁷³⁸ *Ibid.*, p. 100.

⁷³⁹ *Ibid.*, p. 101.

En France, le fait que le roman ait été rédigé par une auteure qui n'est pas française accroît sa légitimité. La valeur que les instances critiques lui accordent est déterminée par le poids qu'ils attribuent à la survie de la langue française et par leur volonté de s'ouvrir aux francophonies du monde. Ces faits sont corroborés par Michelin qui, dans sa thèse, explique que « la notion de francophonie » et « la problématique de la représentation ⁷⁴⁰ » ont certainement un impact sur l'horizon d'attente des Français. Selon elle, la « bannière du français » rattachée à l'œuvre aurait pour effet de favoriser sa réception critique en France⁷⁴¹. Pour la chercheuse, cette bannière du français rappelle les liens qui unissent les auteurs acadiens, belges ou québécois avec la France. « Porte-parole de cette minorité perdue sur la côte des provinces maritimes », Maillet rappelle à la France « l'existence de leurs lointains cousins d'Amérique⁷⁴² ». D'ailleurs, le paradigme d'une langue commune, mais d'un territoire distinct⁷⁴³ les intéresse puisqu'il leur permet d'aborder les rapports complexes qui existent entre l'Hexagone et les « périphéries franco-parisiennes⁷⁴⁴ ».

Pour les Français, Antonine Maillet est une cousine éloignée; elle est « [leur] mémoire, c'est la porte grande ouverte, le grand vent sur [leur] passé⁷⁴⁵ ». Dans un article publié dans le quotidien *France-Soir*, Jean-Claude Lamy explique qu'Antonine Maillet, « véritable ambassadrice d'Acadie, par son œuvre [...] [leur] fait découvrir cette région oubliée du Canada formée par la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, enclave francophone située à mille kilomètres de Montréal⁷⁴⁶ ». Elle rend à la France « son propre passé », « puisque l'Acadie a

⁷⁴⁰ *Ibid.*, p. 125.

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 126-127.

⁷⁴² Jean-Claude Lamy, « Antonine Maillet, Prix Goncourt avec *Pélagie-la-Charrette*. La gouaille d'une « Parisienne » d'Acadie », *France-Soir*, vol. 18, 20 novembre 1979, [n. p.].

⁷⁴³ *Ibid.*, p. 126.

⁷⁴⁴ Madeleine Frédéric, *op. cit.*, p. 136.

⁷⁴⁵ François Xénakis, « Un week-end avec Antonine Maillet », *Le Matin*, 21 septembre 1979, [n. p.].

⁷⁴⁶ Jean-Claude Lamy, *loc. cit.*

été une colonie française au XVII^e siècle⁷⁴⁷ ». Par conséquent, « recevoir le prix Goncourt, [selon les paroles d’Antonine Maillet rapportées de nombreuses fois], c’est lier une fois de plus l’Acadie et la France par des liens fraternels et consanguins⁷⁴⁸ ».

Ainsi, à travers le personnage de Pélagie, Maillet devient une figure légendaire, même mythique, pour les Français. Avec *Pélagie-la-Charrette*, elle fait « la transition entre l’oral et l’écrit, entre la mémoire populaire et l’histoire littéraire, ambassadrice d’un pays sans représentant officiel, conteuse et prophète à la fois⁷⁴⁹ ». Auteure et personnage confondues deviennent donc en quelque sorte porte-parole de la langue française. De ce fait, *Pélagie-la-Charrette* résonne en France comme un « surgissement » et un « foisonnement littéraire d’une francophonie lointaine » si précieux en un « moment où le Français [sic] ne va pas si bien dans le monde⁷⁵⁰ ».

Il n’y a aucun doute que, pour les critiques, la préoccupation française pour la survie de la francophonie a joué un rôle crucial dans le choix du jury⁷⁵¹. En attribuant le prix à une auteure francophone de l’étranger, la France fait rayonner la culture francophone à travers le monde. L’article de Jean-Paul Morin, paru dans *Le Matin*, parle lui aussi de l’inquiétude pour la survie de la langue française comme raison suffisante pour accorder le Goncourt à Maillet. Selon lui, avec le Goncourt, les académiciens « récompensent un des plus solides défenseurs de la langue hors de l’Hexagone. À l’heure où l’on se doit, “de langue ferme”, de lutter, même ici, contre les néologismes anglo-saxons, le combat d’Antonine Maillet l’Acadienne devient

⁷⁴⁷ Jérôme Garcin, *loc. cit.*

⁷⁴⁸ *Ibid.*

⁷⁴⁹ *Ibid.*

⁷⁵⁰ Robert Mane, « *Pélagie-la-Charrette* en France », dans Marguerite Maillet et Judith Hamel, *La réception des œuvres d’Antonine Maillet. op. cit.*, p. 41.

⁷⁵¹ *Ibid.*, p. 42.

exemplaire⁷⁵² ». De nombreuses critiques abondent dans le même sens. Le titre fort évocateur du compte rendu paru dans la revue *L'Aurore* le 20 novembre 1979, « Le Goncourt à Antonine Maillet, mais surtout à la francophonie⁷⁵³ », en est un exemple frappant.

La réception acadienne de *Pélagie-la-Charrette* après le Goncourt, quant à elle, s'inscrit aussi dans un contexte particulier. Durant les années 1970, l'Acadie a vécu sa propre Révolution tranquille. Les étudiants, les politiciens, les universitaires, les artistes et les journalistes ont pris la parole pour défendre l'existence d'une nation qu'ils percevaient comme étant en voie de disparaître. Un survol rapide des en-têtes des journaux de 1979, l'année de parution de *Pélagie-la-Charrette*, révèle que l'identité des Acadiens est au cœur des préoccupations. Des intitulés comme « Le “sentiment d'appartenance” est primordial pour la survie des Acadiens⁷⁵⁴ » et « Le rôle des médias est de guider les Acadiens pour demeurer francophones⁷⁵⁵ » ne sont pas rares.

En effet, les journaux d'une communauté francophone, qui se sent menacée par l'anglophonie dominante, adoptent souvent des lignes directrices axées sur la défense des droits et des intérêts des francophones⁷⁵⁶. Les auteurs tiennent des discours qui visent à promouvoir et à préserver la langue. C'est d'ailleurs ce que souligne Paul-François Sylvestre dans son étude des journaux de combat de l'Ontario français⁷⁵⁷ et aussi ce que remarque

⁷⁵² L'article de Jean-Paul Morin paru dans *Le Matin* le 21 novembre 1979 est cité dans Robert Mane, *op. cit.*, p. 42. Le titre de l'article n'est pas mentionné; la référence bibliographique est absente.

⁷⁵³ L'article paru dans *L'Aurore* le 20 novembre 1979 est cité dans Robert Mane, *op. cit.*, p. 42. Le nom de l'auteur n'est pas mentionné; la référence bibliographique est absente.

⁷⁵⁴ Emery LeBlanc, « Le “sentiment d'appartenance” est primordial pour la survie des Acadiens », *L'Évangéline*, 15 août 1979, p. 27B.

⁷⁵⁵ *Ibid.*, p. 28B.

⁷⁵⁶ Voir le cas du journal *Le Droit* expliqué par Paul-François Sylvestre, dans *L'Ontario français. Quatre siècles d'histoire*, Ottawa, 2013, p.125-127.

⁷⁵⁷ Paul-François Sylvestre, *Les journaux de l'Ontario français, 1858-1983, essai*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984.

Gérard Beaulieu dans son étude de nombreux journaux des Maritimes dont *L'Évangéline*, le *Courrier des provinces maritimes* et le *Moniteur acadien*⁷⁵⁸. Ce dernier observe que la première caractéristique de cette presse est d'être « rassembleu[se] et [...] porte-parole des groupes acadiens ou francophones⁷⁵⁹ ». Dans sa thèse portant sur les médias en milieu minoritaire, Marie Hélène Eddie observe aussi ce phénomène. Elle se fonde sur l'étude de Stéphan Larose et de Greg M. Neilsen pour expliquer que dans

une société [qui] ne possède pas de territoire ou [qui] ne contrôle pas le pouvoir étatique, les médias de cette société permettent la mobilisation et la création de liens entre les membres du groupe. Les médias “permet[tent] à une population francophone dispersée sur un large territoire de se rejoindre et de se donner une image d'elle-même”. [Ils] écriv[ent] un espace où les francophones peuvent s'imaginer ensemble⁷⁶⁰.

Le jugement des journalistes acadiens des années 1970 est influencé par une ligne éditoriale centrée sur la survie d'une Acadie francophone. Ils célèbrent *Pélagie-la-Charrette* puisque la langue orale des Acadiens telle que représentée dans le roman agit comme vecteur de leur spécificité identitaire. La mise en texte de la « langue vernaculaire symbolise une forme de rupture avec l'hégémonie linguistique » et constitue, selon Marie-Linda Lord, l'affirmation de leur spécificité « dans la différence⁷⁶¹ ». La volonté de protéger et de promouvoir la langue française est manifeste chez les agents culturels comme les chroniqueurs et les critiques acadiens. Elle conditionne d'ailleurs leur horizon d'attente, aussi influencé par leurs expériences, la connaissance de leur patrimoine acadien et la façon dont ils perçoivent leur rôle comme porte-paroles culturels. Cette ferveur nationaliste se fait sentir dans leurs comptes rendus de l'événement Goncourt. En effet, la couverture médiatique acadienne du Goncourt

⁷⁵⁸ Gérard Beaulieu (dir.), *L'Évangéline, 1887-1982 : entre l'élite et le peuple*, Moncton, Éditions d'Acadie et Chaire d'études acadiennes, 1997.

⁷⁵⁹ Marie Hélène Eddie, « Médias en milieu minoritaire : les attentes et les perceptions des publics de l'Acadie du Nouveau-Brunswick envers leur quotidien *L'Acadie Nouvelle* », thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 2011, p. 17.

⁷⁶⁰ *Ibid.*, p. 18.

⁷⁶¹ Marie-Linda Lord (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Université de Moncton, 2010, p. 24.

est centrée sur l'importance du prix dans la défense de la langue française. De plus, ils interprètent le choix des académiciens comme une volonté « d'élargir le cercle des écrivains "français"⁷⁶² », soit de « s'ouvrir plus largement à la francophonie⁷⁶³ ».

Les journalistes se servent de cet événement littéraire pour rappeler aux Français haut et fort « qu'il n'y a pas que les Québécois qui, de l'autre côté de l'Atlantique, parlent la même langue qu'eux : il y a aussi les Acadiens⁷⁶⁴ ». Par exemple, un « auditeur [de Radio-Canada] qui en a la nausée », John E. Vallilée, aussi enseignant à Grand-Sault, explique que le Québec « se met le doigt dans l'œil en ce qui concerne les choses d'ici [Acadie]⁷⁶⁵ ». Il a « l'impression que la supposée intelligentsia québécoise qui [leur] arrive par la radio et la télévision ne veut pas admettre le fait acadien. Pour eux, il n'est pas admissible que l'Acadien ait survécu avec sa langue, en dehors des limites de l'unique Québec⁷⁶⁶ ». Selon lui, [c]'est contraire aux théories de Lévesque et compagnie. Et alors, à chaque occasion, ils [leur] crachent dessus⁷⁶⁷ ».

Or, la consécration de *Pélagie-la-Charrette* est, comme l'explique Maillet, moins pour elle que pour l'Acadie⁷⁶⁸ puisqu'elle lie « son destin au sort commun de son peuple; [et donc] en sa personne, c'est l'Acadie qui recevait le Goncourt⁷⁶⁹ ». En Acadie, la valeur du roman d'Antonine Maillet est jugée en fonction de son pouvoir d'attester de l'existence de la communauté, d'accroître sa visibilité, de promouvoir sa reconnaissance et donc, d'assurer sa survie. Aussi, du point de vue des chroniqueurs acadiens, les académiciens ont-ils couronné

⁷⁶² S.A., « Antonine Maillet couronnée du Goncourt », *L'Évangéline*, 20 novembre 1979, [n. p.].

⁷⁶³ S.A., « Une véritable vocation d'écrivain », *L'Évangéline*, 20 novembre 1979, [n. p.].

⁷⁶⁴ S.A., « Antonine Maillet raconte son épopée », *L'Évangéline*, 20 novembre 1979, [n. p.].

⁷⁶⁵ John E. Vallilée, « L'opinion du lecteur. Que veut prouver Radio-Canada? », *L'Évangéline*, 29 novembre 1979, p. 6.

⁷⁶⁶ *Ibid.*

⁷⁶⁷ *Ibid.*

⁷⁶⁸ S.A., « Le Goncourt 1979 à Antonine Maillet », *Le Devoir*, 20 novembre 1979, p. 1 et 6.

⁷⁶⁹ Robert Yergeau, *À tout prix*, op. cit., p. 23.

un roman qui confirme l'existence même de leur nation et qui contribue à sa pérennité. Dans un éditorial paru dans *L'Évangéline*, Paul-Émile Richard fait valoir le pouvoir du Goncourt. Selon lui, le Goncourt confirme que la littérature acadienne existe; il fera « mentir tous ceux qui continuent à se demander si l'Acadie a bien une littérature propre⁷⁷⁰ ». De plus, il ouvre « tout grand le rideau sur l'Acadie » afin qu'on y découvre « les points forts du caractère acadien », soit son « indépendance, [s]a détermination, [s]a perspicacité⁷⁷¹ ». Bref, les journalistes et les éditorialistes acadiens comme Richard apprécient l'image de l'Acadie que leur renvoie *Pélagie-la-Charrette*. Ils sont fiers du « portrait élogieux de l'âme acadienne que [leur] ambassadrice répand à travers le monde⁷⁷² ».

Le succès de *Pélagie-la-Charrette* joue certainement un rôle important dans le processus d'institutionnalisation littéraire de l'Acadie. La reconnaissance qu'Antonine Maillet reçoit des médias francophones acadiens de pair avec la consécration qu'elle obtient avec le prix Goncourt contribue à la légitimation de la littérature acadienne. Les prix littéraires génèrent beaucoup d'attention sur « l'espace national et social où s'inscrit l'œuvre primée⁷⁷³ ». Les textes critiques célébrant le prix inscrivent ainsi *Pélagie-la-Charrette* dans un « projet de construction identitaire visant un renouvellement du système référentiel et indiciel » qui « converge vers la reconnaissance de la fonction existentielle de l'écriture dans la production d'un imaginaire en le représentant dans le texte⁷⁷⁴ ». Ainsi, les journalistes acadiens reconnaissent le pouvoir du récit d'Antonine Maillet qui « donne forme à ce qui existe dans le monde réel et qu[i] lui confère [...] une sorte de droit à la réalité⁷⁷⁵ ». Certes, cette

⁷⁷⁰ Paul-Émile Richard, « Chère Antonine, c'est à ton tour... », *L'Évangéline*, 23 novembre 1979, p. 6.

⁷⁷¹ *Ibid.*

⁷⁷² *Ibid.*

⁷⁷³ François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1992, p. 89.

⁷⁷⁴ *Ibid.*, p. 27.

⁷⁷⁵ Jérôme Bruner, *Pourquoi nous racontons-nous des histoires? Le récit au fondement de la culture et de l'identité individuelle*, Paris, Pocket, 2005 [2002], p. 21.

reconnaissance et cette consécration nourrissent l'institutionnalisation littéraire et culturelle de l'Acadie des années 1970 et 1980. Le récit de Maillet, au cours duquel « mémoire et imaginaire se mêlent⁷⁷⁶ », permet aux Acadiens de construire et de reconstruire, de réinventer le présent et l'avenir d'un monde qui pourra exister et être reconnu⁷⁷⁷.

L'effet du prix Goncourt sur la réception canadienne-française et québécoise est tout aussi fulgurant. Le prix s'inscrit en revanche moins dans un projet de construction identitaire que dans un projet social fondé sur le développement et la reconnaissance d'une littérature nationale. À cet effet, il génère au Québec et au Canada français une euphorie qui se fait sentir dans l'ensemble de la réception du roman. On considère son arrivée comme celle d'une « roturière » dans « un faste⁷⁷⁸ ». Bien que les critiques de ces régions connaissent les origines acadiennes de l'auteure, ils l'identifient comme une auteure québécoise. Le succès de *Pélagie-la-Charrette*, par extension, fait donc rayonner la littérature québécoise. Nombreux sont ceux qui commenteront son apport à la littérature québécoise et à la littérature de la francophonie canadienne dans son ensemble.

Le contenu des textes critiques issus du Québec et du Canada français demeure néanmoins superficiel. En effet, aucun critique en 1979 ne se prête à une véritable analyse de l'œuvre. De plus, peu d'efforts sont investis afin de développer une « meilleure compréhension de la situation culturelle acadienne⁷⁷⁹ ». Cette observation correspond d'ailleurs justement à ce que les chroniqueurs acadiens déplorent des critiques québécois. Les journalistes du Québec se limitent souvent à des considérations d'ordre général comme une synthèse du roman et des

⁷⁷⁶ *Ibid.*, p. 113.

⁷⁷⁷ Propos inspirés de Jérôme Bruner. (*Ibid.*, p. 40-41 et 113.)

⁷⁷⁸ Marthe Lemery, « Dans ce faste, une roturière », *Le Droit*, 6 décembre 1979, [n. p.].

⁷⁷⁹ Jean Levasseur, « La réception de la littérature acadienne au Québec depuis 1970 », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu, *Les relations entre le Québec et l'Acadie. De la tradition à la modernité*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2000, p. 246.

événements ayant mené à son couronnement⁷⁸⁰. À cet effet, je remarque que la plupart des critiques se fondent sur des paroles rapportées d'entrevues françaises ou sur ce que rapportent l'AFP et Reuter⁷⁸¹. Souvent de nature nationalistes ou sensationnalistes, les propos des critiques portent sur l'importance du Goncourt qui « n'est pas [une récompense] comme les autres »; il est décrit comme le « trophée suprême, la victoire absolue » qui transforme « n'importe quel roman, connu ou pas, en best-seller⁷⁸² ». Ils passent ainsi une bonne partie de leur article à expliquer ce que vaut le prix pour l'œuvre primée, tant au niveau symbolique que financier.

Les articles de Jean Levasseur et de Jeanne Demers portant sur la réception de la littérature acadienne au Québec corroborent certains aspects de mon interprétation de la réception québécoise de *Pélagie-la-Charrette*⁷⁸³. Comme c'est le cas pour la plupart des romans acadiens de cette époque, les journalistes et les chroniqueurs québécois sont le « premier public initié⁷⁸⁴ ». Il n'en demeure pas moins que leur réception de cette littérature s'articule souvent davantage autour des visées partisans du Québec et d'une méconnaissance

⁷⁸⁰ Voir les articles décrivant le déroulement des événements entourant le Goncourt : Louis Bernard Robitaille, « Antonine Maillet. Prix Goncourt. "C'est comme si ma mère et mon père étaient vengés..." », *La Presse*, 20 novembre 1979, p. A1; S.A., « Le prix Goncourt à Antonine Maillet. Un prix important pour "son" Acadie », *Le Droit*, 20 novembre 1979, [n. p.]; Louis-Bernard Robitaille, « Antonine Maillet à Paris savoure son plaisir sans perdre la tête », *La Presse*, 24 novembre 1979, p. D4.

⁷⁸¹ Voir S.A., « Le Goncourt 1979 à Antonine Maillet », *Le Devoir*, 20 novembre 1979, p. 1; S.A., « Le prix Goncourt à Antonine Maillet. Un prix important pour "son" Acadie », *Le Droit*, 20 novembre 1979, [n. p.].

⁷⁸² Louis Bernard Robitaille, « Antonine Maillet. Prix Goncourt. "C'est comme si ma mère et mon père étaient vengés..." », *loc. cit.*

⁷⁸³ Jean Levasseur, *op. cit.*, p. 238-259; Jeanne Demers, « Une entreprise de séduction ou La réception au Québec d'Antonine Maillet », dans Marguerite Maillet et Judith Hamel, *La réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 297-312.

⁷⁸⁴ Jean Levasseur, *op. cit.*, p. 240.

à l'égard du fait acadien⁷⁸⁵. Ainsi, peu d'articles sont « vraiment étoffés par une analyse fine et systématique⁷⁸⁶ ».

La méconnaissance des Québécois à l'égard du fait acadien qu'observe Levasseur n'est toutefois pas aussi perceptible dans les textes critiques portant sur *Pélagie-la-Charrette*. Son observation s'appuie plutôt sur la réception de *La Sagouine*, *Évangéline Deusse* et *Mariaagélas* dans laquelle il y a ce qu'il appelle un « impérialisme à la québécoise » qui est issu d'un « ethnocentrisme » et d'une « sympathie intellectuelle » entravée à la fois par l'« indifférence » à leur égard et par une « paresse journalistique⁷⁸⁷ ». L'ethnocentrisme que décrit Levasseur conduit plusieurs chroniqueurs québécois à privilégier les écrivains habitant et publiant au Québec⁷⁸⁸ et à délaisser ceux de l'extérieur.

La récupération d'Antonine Maillet comme auteure québécoise est plus forte après le Goncourt. C'est la conséquence des mouvements nationalistes des années 1970 et 1980 qui tendent vers une « redéfinition de la représentation traditionnelle du Canada francophone⁷⁸⁹ ». L'affirmation identitaire des Québécois quant à elle prend la forme d'un mouvement nationaliste, qui dans les années 1970, emprunte la voie de l'indépendance. Ils prônent ainsi le développement d'une nation québécoise forte où les droits des francophones sont reconnus, défendus et préservés. Une province québécoise indépendante pourrait ainsi devenir le foyer de la francophonie au Canada.

Néanmoins, la survivance de la langue française ne se réalise pas « sans accroc » puisque chez « tout Acadien, chez tout Québécois, se trouve dans une mesure plus ou moins

⁷⁸⁵ *Ibid.*, p. 239.

⁷⁸⁶ Jeanne Demers, *op. cit.*, p. 309.

⁷⁸⁷ Jean Levasseur, *op. cit.*, p. 240.

⁷⁸⁸ *Ibid.*

⁷⁸⁹ *Ibid.*, p. 236.

dommageable le traumatisme plus ou moins profond, plus ou moins reconnaissable, de la colonisation⁷⁹⁰ ». Bien que la réalité politico-territoriale du Québec et de l'Acadie soit différente, les deux peuples partagent un passé commun. En effet, les francophones des deux régions ont été victimes du colonialisme des Britanniques. Les critiques québécois interprètent donc le Goncourt à travers la loupe du colonisé et d'une grandissante « préoccupation d'ouverture à la francophonie⁷⁹¹ ». Pour eux, le capital symbolique de l'œuvre consacrée confère un « statut qu'on donne aussi à [la] langue [française]⁷⁹² ». Or, le fait que « l'académie donne un prix de cette envergure à une œuvre, c'est qu'elle reconnaît le statut de cette langue aussi⁷⁹³ ». Ainsi, « [c]ette gloire qui arrive par le Goncourt arrive à tout un pays, à toute une race, à tout un temps⁷⁹⁴ et constitue une « reconnaissance universelle⁷⁹⁵ » dont le Québec tire profit.

Le Goncourt suscite un ralliement autour de la question de la francophonie au Québec. Dans un article paru dans le *Soleil*, Régis Tremblay met en œuvre ce que constituerait un « vox pop » aujourd'hui; il prend le pouls de la réaction canadienne en sondant les témoignages de personnalités influentes. Il cite notamment Édith Butler selon laquelle le Goncourt « va forcer les académiciens à admettre qu'il existe d'autres langues françaises que celle que l'on parle en France⁷⁹⁶ ». D'autres, comme Louis-Bernard Robitaille, veulent entendre dans leurs entretiens avec Antonine Maillet ce qu'elle a à dire au sujet de la francophonie. Nombreux sont ceux qui

⁷⁹⁰ Pierre Beaudry, « Le prix Goncourt et notre identité », *Le Devoir*, 24 décembre 1979, p.5.

⁷⁹¹ S.A., « Le Goncourt 1979 à Antonine Maillet », *loc. cit.*, p. 1. Voir aussi S.A., « Un écrivain voué au peuple acadien et à ses légendes », *La Tribune*, 20 novembre 1979, p. 11; S.A., « Canada et Québec renouent... en France autour d'Antonine », *Le Soleil*, 23 novembre 1979, [n. p.].

⁷⁹² Jean Royer, « Antonine Maillet, prix Goncourt », *loc. cit.*, p. 21.

⁷⁹³ *Ibid.*

⁷⁹⁴ *Ibid.*

⁷⁹⁵ Antonine Maillet citée par Jean Royer. (*Ibid.*)

⁷⁹⁶ Régis Tremblay, « Par Antonine Maillet, c'est chaque Acadien qui a reçu le prix Goncourt! », *Le Soleil*, 21 novembre 1979, p. E7. Édith Butler est une folkloriste, poète et chansonnière originaire du Nouveau-Brunswick.

la citent alors qu'elle défend l'universalité de cette langue. L'un de ses plus puissants arguments à cet effet est celui portant sur l'historicité collective de la langue : « Voltaire, Céline et Camus, ça nous appartient à nous aussi⁷⁹⁷. », s'exclame-t-elle.

Par ailleurs, les journalistes québécois ne sont pas sans connaître les avantages que ce prix rapporte *aussi* à l'Acadie. En reconnaissant une œuvre francophone à l'extérieur de l'Hexagone, la France a rendu l'Acadie et, par extension le Canada français, visible au monde entier. Le ministre chargé des Affaires culturelles à l'ambassade a déclaré à l'AFP que « l'honneur qui échoit à Mme Maillet, rejaillit sur tous les Acadiens, tous les Canadiens français et l'ensemble des Canadiens⁷⁹⁸ ». Dans la même veine, *Le Soleil* conclut que le Goncourt est bien mérité; l'auteure et « son Acadie chérie » auront « un peu plus de succès en France » et « un peu plus d'admiration⁷⁹⁹ ».

Somme toute, les prix, surtout s'ils viennent de l'étranger, sont importants pour les auteurs canadiens-français (acadiens et québécois aussi) qui cherchent la reconnaissance à l'étranger. Ils quêtent « dans le regard de l'Autre une marque d'attention qui confirmera [leur] propre existence⁸⁰⁰ ». François Paré explique que la reconnaissance venant d'institutions dominantes comme celles de la France ne « signifie pas seulement la reconnaissance de l'institution littéraire comme productrice [...] d'œuvres de valeur, assez “bonnes” pour être lues par des lecteurs alertes des sociétés dominantes culturellement, mais cette reconnaissance est aussi signe d'intelligibilité, d'accueil des œuvres marginales dans le sens⁸⁰¹ ». Ainsi,

⁷⁹⁷ Louis-Bernard Robitaille, *loc. cit.*

⁷⁹⁸ S.A., « Le prix Goncourt à Antonine Maillet. Un prix important pour “son” Acadie », *loc. cit.* Voir aussi S.A., « Les échos de l'Assemblée nationale », *Le Devoir*, 21 novembre 1979, [n. p.].

⁷⁹⁹ S.A., « Le Goncourt à *Pélagie-la-Charrette* : bien mérité », *Le Soleil*, 20 novembre 1979, p. A15. Le même article paraît sous le titre « Après l'avoir raté par une voix en 1977, elle l'obtient en 1979 avec *Pélagie-la-Charrette* », dans *La Tribune*, 20 novembre 1979, p. 11.

⁸⁰⁰ Robert Yergeau, *À tout prix*, *op. cit.*, p. 24.

⁸⁰¹ François Paré, *La littérature de l'exiguïté*, *op. cit.*, p. 88.

l'attribution du Goncourt à Maillet est non seulement un honneur pour l'auteure, mais elle est signe de l'intelligibilité de la littérature acadienne⁸⁰². Avec ce prix, *Pélagie-la-Charrette* invite à une célébration internationale des espaces littéraires acadien et canadien-français. Je retiens à titre d'exemple les paroles de Jean Pellerin, chroniqueur responsable de la section sur la politique internationale au journal *La Presse*, qui explique qu'en décrochant le prix Goncourt, Antonine Maillet « s'assure une place de choix à la tête de nos gloires littéraires, et par la même occasion, fait honneur à l'Acadie, au Canada français et au Canada tout court⁸⁰³ ».

En effet, le prix littéraire a un incroyable pouvoir « d'attraction » et de « fascination⁸⁰⁴ ». Il génère une nouvelle vague de lectures critiques de l'œuvre qui sera à nouveau « jug[ée], critiqu[ée], accept[ée] ou réfut[ée]⁸⁰⁵ ». Les critiques confrontent alors leurs valeurs et leurs croyances, les remettent en question et voient leur horizon d'attente transformé. Ce processus de lecture et d'évaluation des œuvres engendre simultanément un questionnement de soi⁸⁰⁶. En France, la réception du roman révèle une ouverture vers les autres nations francophones du monde et le sentiment d'urgence de les unir. Plus important encore, en Acadie, cette reconnaissance participe de la valorisation externe de son identité et donc aux projets de construction identitaire qui y sont en vogue.

Au Québec, le champ littéraire s'approprie l'auteure à titre d'auteure québécoise. Je remarque que la réception issue de cette province s'articule, comme en Acadie, autour d'un projet national. Les textes critiques révèlent que la remise en question est au cœur de ce projet. Dans un article paru dans *Le Devoir*, Jean Ethier-Blais demande : « nous aussi, autres Français

⁸⁰² *Ibid.*, p. 89. François Paré souligne que l'Acadie a longtemps échappé à l'intelligibilité.

⁸⁰³ Jean Pellerin, « Bravo, Antonine Maillet », *La Presse*, 21 novembre 1979, [n. p.].

⁸⁰⁴ Robert Yergeau, *À tout prix*, *op. cit.*, p. 24.

⁸⁰⁵ Jean Levasseur, *op. cit.*, p. 240.

⁸⁰⁶ *Ibid.*

du Canada, le destin nous a houspillés, malmenés. Avons-nous [aussi] le courage psychologique de dire notre passé [...] ⁸⁰⁷ ? ». Il poursuit : « Ou faudra-t-il que, dans un demi-millénaire, quelque romancier de grand talent, comme est Antonine Maillet, se penche sur notre disparition, dans le Grand Tout américain et raconte, avec des larmes, ce que nous avons été ⁸⁰⁸ ? ». Il pousse ensuite sa réflexion plus loin et remet en cause le développement du champ littéraire québécois : « Allons [...] au-delà de cette consécration d'éditeurs parisiens. Quelle est la place des écrivains dans notre société ⁸⁰⁹ ? ».

L'article d'Éthier-Blais montre à quel point le Goncourt a un impact sur l'ensemble du champ littéraire québécois. Le prix constitue un jalon dans l'histoire de la littérature québécoise. La reconnaissance de la France –dont le champ littéraire est plus riche en capital symbolique –joue un rôle considérable dans la consolidation du projet sociétal québécois; elle légitime son champ littéraire. Selon Éthier-Blais, cette consécration atteste de l'existence d'une nation canadienne francophone dont le nouveau centre est le Québec. Dans un autre article, il explique : « Nous Canadiens français qui, peu à peu, devenons Québécois, ou qui, sans l'accepter totalement encore, le sommes devenus, sommes la preuve devant le destin de la grandeur de la civilisation française ⁸¹⁰. » Il trouve « dans cette progression, l'image d[u] destin [québécois] ⁸¹¹ ».

Un autre article de Régis Tremblay montre aussi que le roman devient, pour les partisans du référendum, un symbole des questions existentielles qui règnent dans les années 1970 et 1980. Selon lui, le Québec est en voie de devenir « la capitale de la souveraineté

⁸⁰⁷ Jean Éthier-Blais, « Les carnets de Jean Éthier-Blais », *Le Devoir*, 24 novembre 1979, p. 22.

⁸⁰⁸ *Ibid.*

⁸⁰⁹ *Ibid.*

⁸¹⁰ Jean Éthier-Blais, « Les carnets de Jean Éthier-Blais », *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1979, p. 32.

⁸¹¹ *Ibid.*

culturelle⁸¹² ». « Le Québec tire des leçons de l'histoire de *Pélagie-la-Charrette*, héroïne d'un pays à conquérir. [...] Il ne fait pas de doute que l'épopée d'un peuple sans pays trouve nécessairement en lui [le Québécois] des résonances particulières⁸¹³ », explique-t-il. Ses propos montrent qu'il n'y a aucun doute que le Goncourt remporté par *Pélagie-la-Charrette* participe du projet nationaliste du Québec et qu'il contribue à l'autonomisation de sa littérature.

Alors que le Goncourt a de nombreux échos en France, au Québec, en Acadie et dans la capitale canadienne, il ne stimule pas pour autant la plume des journalistes du Canada anglais. À mon avis, cela est dû au fait qu'il n'existe pas encore de traduction anglaise du roman. Les journaux sont donc moins pressés d'en parler. La couverture médiatique du Goncourt au Canada anglais est plus tardive; plusieurs articles paraissent souvent deux à quatre semaines après l'annonce de l'attribution du prix et leur parution se poursuit durant l'année qui suit.

Les Canadiens anglais ne sont néanmoins pas aveugles à la valeur et aux avantages du Goncourt. Par exemple, Andrée Bergens, professeure à l'Université de Carleton, explique à ses lecteurs que le prix est l'équivalent de la Coupe Stanley pour le hockey, des *World Series* pour le baseball et du *Super Bowl* pour le football⁸¹⁴. D'autres journalistes commentent l'importance du prix pour la reconnaissance de la culture acadienne⁸¹⁵. Par exemple, Donald

⁸¹² Régis Tremblay, « Le Goncourt, le chant du cygne de l'Acadie? », *Le Soleil*, 7 décembre 1979, p. A3.

⁸¹³ *Ibid.*

⁸¹⁴ Andrée Bergens, « Canadian's Novel Worth Winner of France's Top Prize », *Ottawa Citizen*, 16 février 1980, p. 35.

⁸¹⁵ Voir l'article de S.A., « Goncourt Winner Maillet Proud of Her Acadian Culture Recognized » (*The Montreal Gazette*, 6 décembre 1979, p. 61.), celui de Hans R. Runte, selon lequel *Pélagie-la-Charrette* est un roman avant-gardiste qui tourne le peuple acadien vers l'avenir (« *Pélagie-la-Charrette*, by Antonine Maillet », *Dalhousie Review*, vol. 59, n° 4, hiver 1979-1980, p. 765.) et celui de Ramsay Cook selon lequel Antonine Maillet a donné à l'Acadie une nouvelle histoire (« Acadian Odyssey », *Saturday Night*, vol. 92, n° 3, mars 1982, p. 54.). Dans la même veine, Sherry Simon affirme qu'Antonine Maillet est responsable « *for the popularity in Canada, as well*

Smith, auteur, éditeur et aussi professeur à l'Université Carleton, signale que le Goncourt et la parution de l'*Anthologie des textes littéraires acadiens* de Marguerite Maillet, tous deux des événements littéraires de 1979, sont « *the most convincing examples of their [the Acadians] cultural richness and vitality*⁸¹⁶ ». Il stipule aussi que le renouveau de la culture acadienne est surtout le fruit de ses écrivains et de ses chercheurs⁸¹⁷ dont Antonine Maillet et Marguerite Maillet sont les deux figures les plus éminentes.

Cela dit, même si les journalistes du Canada anglais semblent sensibles à l'actualité littéraire de l'Acadie et du Canada français, elle ne constitue pas leur priorité. En fait, les textes critiques portant sur l'événement littéraire sont non seulement peu nombreux, mais ils sont également très courts, alors qu'au Canada français, l'euphorie règne : le Goncourt occupe la plupart des colonnes littéraires, les journalistes en parlent pendant plus de trois jours consécutifs et des chroniqueurs célèbrent la consécration de Maillet. De plus, les grands journalistes se bousculent pour des entrevues avec elle, alors que les politiciens la célèbrent et la remercient publiquement. William Johnson du *Globe and Mail* observe, à l'opposé des journaux canadiens-français, que son quotidien a produit « *no story, no column, no feature*⁸¹⁸ » sur le Goncourt. Il se questionne alors, « *[w]ouldn't all Canadians be sharing in the prize, in the jubilation*⁸¹⁹? ». Il explique qu'il serait normal que les lecteurs s'attendent à ce que la section « divertissement » du *Globe and Mail* offre « *a large-scale treatment of Antoine Maillet, the woman, the author, the book that won the prize* » et que le chroniqueur attiré à la

as in France, of the revival of Acadian culture » (Sherry Simon, « English version of *Pélagie* is brilliant », *The Gazette*, 3 avril 1982, p. B8.).

⁸¹⁶ Donald Smith, « Opinion and Notes. Maillet & The Prix Goncourt », *Canadian literature*, n° 88, printemps 1981, p. 157.

⁸¹⁷ *Ibid.*

⁸¹⁸ William Johnson, « English Canada Misses the Literary Event », *The Globe and Mail*, 29 novembre 1979, p. 8.

⁸¹⁹ *Ibid.*

colonne sur la littérature produise un article au sujet de la personne « *who now has to be considered one of the most important writers in the history of Canada* »; mais, ajoute-t-il, « *There was not one word*⁸²⁰. »

La cause de cette maigre couverture médiatique ne tient pas uniquement de l'absence de traduction; elle résulte aussi de la « *national disunity*⁸²¹ », qui serait, selon Johnson, la raison pour laquelle les projets francophones reçoivent un traitement de seconde ou de troisième classe dans les journaux canadiens-anglais. Dans le but de remédier à ce qu'il appelle la désunion nationale, Johnson rédige une série de six articles qui paraissent chaque semaine dans *The Globe and Mail*. La clef, selon lui, est de faire connaître le Canada français qui existe à l'extérieur des frontières du Québec. La nécessité d'une telle étude à la fin des années 1970 révèle l'ignorance de plusieurs critiques canadiens-anglais en regard des Acadiens et des conditions sociales du Canada français dans son ensemble. Dans un article paru dans le magazine *Maclean's*, Mark Czarnecki écrit : « *Voices in the wilderness outside New Brunswick's borders may still be excused for asking : "Where is Acadia?"*⁸²² ». À cause de

⁸²⁰ *Ibid.*

⁸²¹ *Ibid.* La question de la désunion nationale à laquelle Johnson fait référence est aussi mentionné dans un article de Michael T. Kaufman qui paraît dans *The Globe and Mail* cinq ans plus tard (« Celebrated Novels fail to Link Canada's Separate Cultures », 3 mai 1984, [n. p.]). Selon lui, il s'agit d'un nationalisme fondé sur les particularités linguistiques et territoriales qui sont égocentriques et qui isolent les Canadiens. Ainsi, malgré les prix internationaux remportés par des auteurs comme Gabrielle Roy et Antonine Maillet, leurs œuvres sont « *little known and little read* ». Selon Kaufman, l'isolement des deux cultures canadiennes découle d'une ignorance et d'une indifférence mutuelles. Le nationalisme québécois suscite la peur chez les Canadiens français qui, advenant l'indépendance du Québec, seront isolés et doublement confrontés aux défis de l'assimilation du Canada anglais (Clyde H. Farnsworth, « Bouctouche Journal; Acadians Cling to Their Culture, and to Canada », *The New York Times*, 5 juillet 1994, [n. p.]). Dans de nombreux articles journalistiques comme celui de Clyde H. Farnsworth, Antonine Maillet est perçue comme la défenseur d'un Canada français uni où plusieurs cultures sont valorisées. Les journalistes la citent : « *My idea of culture doesn't mean you have to separate it. We can best preserve the culture, Quebec culture, Acadian culture, in Canada* ». À cet effet, Farnsworth explique que les Acadiens « *want to preserve a Canadian federation because it has guaranteed the preservation of their language and culture*. » (Clyde H. Farnsworth, *loc. cit.*)

⁸²² Mark Czarnecki, « A Prophet in Her Own Country – Acadia », *Maclean's*, vol. 93, n° 18, 1980, p. 58, cité dans l'article de Pierre Hébert, « La réception au Canada anglais d'Antonine Maillet : Where is Acadia? », dans Marguerite Maillet et Judith Hamel, *La réception des œuvres d'Antonine Maillet*, *op. cit.*, p. 278.

cette méconnaissance, Johnson doit expliquer à ses lecteurs que « *New Brunswick French [...] are no more Quebeckers than they are English. They are a society unto themselves. They are Acadians*⁸²³ ». Sept ans plus tard, en 1986, alors que quatre des œuvres d'Antonine Maillet sont traduites, Barbara Godard écrira : « *This is the time it has taken English-Canadian literary industry to catch up with the fact that Maillet became an international best-seller in 1979*⁸²⁴ ».

En ce qui concerne la réception américaine du roman, l'absence d'une couverture médiatique étendue est aussi attribuable à l'absence de traduction, mais elle est aussi liée aux contraintes de diffusion sur le marché étatsunien. Dans sa communication sur la réception de l'œuvre d'Antonine Maillet aux États-Unis, Éloïse A. Brière observe que « le défi de passer la frontière États-Unis/Canada reste entier⁸²⁵ ». Les lecteurs d'outre frontière, moins nombreux, sont d'ailleurs principalement des Franco-Américains⁸²⁶. L'américanité du roman de Maillet, soit l'histoire que les Cadiens et les Acadiens partagent, l'ascendance des Cadiens ainsi que la mise en valeur de la langue orale, joue un rôle important dans sa réception positive aux États-Unis chez les Franco-Américains⁸²⁷. Ces derniers interprètent *Pélagie-la-Charrette* comme l'histoire d'une Acadienne aux États-Unis. Brière explique : « Que ce soit le Grand Dérangement ou bien la traite des noirs, Acadiens et Afro-Américains se sont retrouvés sur la même terre d'exil, au XVIII^e siècle, et de surcroît, dans le cas de *Pélagie*, dans les mêmes champs de coton⁸²⁸. » Ainsi, comme le souligne Brière, ils « se reconnaissent sans ne s'être

⁸²³ William Johnson, « Acadians still "The People of the Deportation" Beyond Quebec », *The Globe and Mail*, 6 octobre 1979, p. 1.

⁸²⁴ Barbara Godard, « Of Rum and Black Magic », *The Canadian Forum*, octobre 1986, p. 36.

⁸²⁵ Éloïse A. Brière, « La réception d'Antonine Maillet aux États-Unis », dans Marguerite Maillet et Judith Hamel, *La réception des œuvres d'Antonine Maillet. op. cit.*, p. 166.

⁸²⁶ *Ibid.*, p.174.

⁸²⁷ *Ibid.*, p.166.

⁸²⁸ *Ibid.*, p.169.

jamais vus⁸²⁹ ». Les Acadiens, comme les Cadiens, ont dû faire preuve de persévérance pour assurer la survie de leur culture⁸³⁰.

Les Franco-Américains, surtout, apprécient l'évasion et le rêve que représente *Pélagie-la-Charrette*. Ils n'ont « pas envie de se fondre dans un “melting pot”⁸³¹ ». Ainsi, ils jouissent de cette littérature qui « accroît leur sens d'identité⁸³² » et « qui exprim[e] la possibilité de vivre en Amérique du Nord sans être anglo-saxon⁸³³ ». La défense et « [l]a persistance de l'emploi de la langue française⁸³⁴ » a donc pour effet d'unir les Cadiens et les Acadiens qui craignent un « *cultural genocide*⁸³⁵ » induit par la souveraineté du Québec. Elle ajoute que c'est ce que font observer les professeurs dans le cadre de leurs cours sur la littérature canadienne-française : ils utilisent les romans de Maillet comme *La Sagouine* et *Pélagie-la-Charrette* pour parler des dangers de l'assimilation qui guettent les Franco-Américains et pour développer une meilleure connaissance de la littérature de langue française « hors Québec ». Par ailleurs, il est intéressant de voir que Pallister précise que ces professeurs font l'étude de ces romans pour faire « connaître l'Acadie » et inviter les élèves à faire « la distinction entre les Acadiens et les Québécois⁸³⁶ » alors que de nombreux chroniqueurs américains considèrent *Pélagie-la-Charrette* comme une œuvre québécoise⁸³⁷.

⁸²⁹ *Ibid.*, p.175.

⁸³⁰ *Ibid.*, p.168.

⁸³¹ *Ibid.*, p.175.

⁸³² E. J. Dionne Jr., « The French of New England are Getting Nearly Speechless », *New York Times*, 25 novembre 1979, p. E5 (18).

⁸³³ *Ibid.*, p.176.

⁸³⁴ Voir la note en bas de page dans Janis L. Pallister, « Insertion canonique de l'œuvre mailletienne et sa réception scolaire aux États-Unis », dans Marguerite Maillet et Judith Hamel, *La réception des œuvres d'Antonine Maillet. op. cit.*, p. 191-192.

⁸³⁵ Henry Giniger, « A Novel's Heroine Buys the Spirits of Canada's Acadians », *The New York Times*, 5 décembre 1979, p. A2.

⁸³⁶ *Ibid.*, p. 193.

⁸³⁷ Marjorie A. Fitzpatrick, « Maillet, Antonine. *Pélagie-la-Charrette*, Montréal, Léméac, 1979 », *The French Review*, Numéro spécial sur le Québec, vol. 53, n° 6, mai 1980, p. 978-979.

Les Cadiens sont intéressés par la thématique du roman tandis que les Canadiens anglais semblent dissuadés par la narration en langue vernaculaire qui leur est difficile à comprendre. Alors que certains journalistes apprécient l'authenticité du style de l'auteure, ils expliquent que le roman dans sa version française, n'est pas « *easy to read*⁸³⁸ » puisqu'elle requiert une connaissance de la langue orale et des structures narratives typiques des romanciers canadiens-français. Dans un de ses articles sur le roman, William Johnson explique que le lecteur anglophone est confus « *as to time period, setting, who is speaking, [...] the profusion of characters, past and present, all simultaneously*⁸³⁹ ». Il ajoute : « *It's like walking into an Acadian village gathering to find everyone talking at once. And everyone seems to have the same one or two family names*⁸⁴⁰ ». Le lecteur anglophone semble ainsi « dérouté par la non-linéarité du récit », les « incursions dans l'imaginaire⁸⁴¹ » et la conception canadienne-française du récit. Dans un autre compte rendu de l'événement littéraire, Bergens met en garde ses lecteurs : « *And do not complain about the syntax being abused – it is not abused, it is nonexistent.* » « *But who cares?* », conclut-il. « *It is the forcefulness of the style that counts [...] the author frequently reaches high poetic moments [...] [and] many episodes of great literary value*⁸⁴². » En revanche, de la traduction anglaise de Philip Stratford, on ne fera que des éloges⁸⁴³. Sherry Simon de la *Gazette* ira même jusqu'à dire que *Pélagie* est un cadeau aux

⁸³⁸ William Johnson, « A Tall Tale, an Epic of the Acadians, Lyrical, Haunting and Humorous *Pélagie-la-Charrette* », *The Globe and Mail*, 22 décembre 1979, p. 11.

⁸³⁹ *Ibid.*

⁸⁴⁰ *Ibid.*

⁸⁴¹ Pierre Hébert, « La réception au Canada anglais d'Antonine Maillet : Where is Acadia? », dans Marguerite Maillet et Judith Hamel, *La réception des œuvres d'Antonine Maillet*, op. cit., p. 275-277.

⁸⁴² Andrée Bergens, loc. cit.

⁸⁴³ Antonine Maillet, *Pélagie*, trad. de Philip Stratford, Toronto, Doubleday Canada, 1982, réédité en 1983 dans la coll. « New Press Canadian Classics ».

Canadiens anglais. Selon elle, le roman est « *a brilliant translation [...], a masterful, inspiring English version* » ayant un « *linguistic wealth almost comparable to that of the original*⁸⁴⁴ ».

Mon analyse montre que *Pélagie-la-Charrette* n'a pas la même résonnance chez la critique du Canada anglais que *Bonheur d'occasion*. Ce phénomène est probablement le résultat du contexte de parution des traductions. Au moment où paraît la traduction de *Bonheur d'occasion*, *The Tin Flute* en 1947, les fédéralistes souhaitent promouvoir un Canada biculturel uni. Ainsi, au sein des textes critiques issus du Canada anglais, j'observe une reconnaissance sans réserve d'une œuvre canadienne-française. Les journalistes célèbrent le roman comme une œuvre appartenant à la littérature canadienne dans son ensemble. Dans un article paru dans *The Northwest Review*, « A Fine Canadian Novel. *The Tin Flute* », on peut lire : « [...] [*L*]ocal authors perhaps under the impetus of our newly threatened freedom, and the swollen consciousness of a new national unity, burst forth into creative life. No longer were we to be tied either to the British, the American, or the French (of France) traditions⁸⁴⁵. » Il témoigne d'un nationalisme grandissant en faveur de l'unité nationale au Canada.

À l'opposé, une trentaine d'années plus tard, en 1982, William Johnson et Michael T. Kaufman remarquent que les journalistes canadiens-anglais ratent l'opportunité de célébrer une œuvre canadienne⁸⁴⁶. À leur avis, cet outrage est la conséquence de la tension entre les deux peuples fondateurs. Rappelons que William Johnson soutenait que *The Globe and Mail* n'avait produit « *no story, no column, no feature*⁸⁴⁷ » sur le roman lorsqu'il a reçu le Goncourt en 1979 alors qu'on aurait dû jubiler à l'idée que ce prix allait faire rayonner la littérature

⁸⁴⁴ Sherry Simon *loc. cit.*

⁸⁴⁵ S.A., « A Fine Canadian Novel. *The Tin Flute* », *The Northwest Review*, 5 juin 1947, p. 2, dans Gabrielle Roy II, *Dossier de presse, 1946-1985, op. cit.*, [n. p.].

⁸⁴⁶ Voir William Johnson, « English Canada Misses the Literary Event », *loc. cit.*, p. 8 et Michael T. Kaufman, *loc. cit.*

⁸⁴⁷ William Johnson, « English Canada Misses the Literary Event », *loc. cit.*, p. 8.

canadienne. À mon avis, cette incompréhension ou ce désintérêt tire ses origines de l'éclatement du Canada français durant les années 1960. Alors que le Québec emprunte la voie de l'indépendance et s'isole du reste de la fédération, les Canadiens français craignent l'abandon tandis que les Canadiens anglais demeurent inquiets en regard des conséquences du séparatisme. Ces faits illustrent à quel point les conditions historiques ont un énorme impact sur la réception de l'œuvre. Alors que la traduction de *Bonheur d'occasion* suscite une panoplie de textes critiques élogieux au Canada anglais de 1947 à 1950, la traduction de *Pélagie-la-Charrette* donne lieu, pour sa part, à peu de textes importants dans les journaux anglophones entre 1982 et 1984.

À l'opposé, les textes critiques produits en France au sujet des prix littéraires, Femina de 1947 et Goncourt de 1979, sont nombreux et se ressemblent davantage. L'attention médiatique se focalise sur les œuvres primées puisque la récompense est issue de leur milieu de consécration. Les journalistes s'intéressent aussi à ces prix puisqu'ils célèbrent les francophones du monde entier. Selon eux, *Bonheur d'occasion* et *Pélagie-la-Charrette* ont pour effet d'unir les francophones plus que jamais. « [À] travers elle [Gabrielle Roy], la récompense atteint l'ensemble de tous les pays qui honorent la langue française en l'employant pour leurs originales créations⁸⁴⁸ », dit Pierre Descaves au sujet du Femina par exemple. Dans la même veine, un article paru dans *Le Républicain Lorrain* souligne que la remise du

⁸⁴⁸ Pierre Descaves, *loc. cit.*, [n. p.].

Goncourt à Antonine Maillet « répond [...] à une préoccupation constante de ces dernières années de s'ouvrir plus largement à la francophonie⁸⁴⁹ ».

En effet, avec les dangers de l'assimilation qui guettent la langue française, l'Hexagone manifeste une ouverture de plus en plus grande envers les œuvres canadiennes-françaises. Favorable, la réception critique en France des œuvres canadiennes primées par ces prix marque leur entrée dans la République mondiale des lettres. Cette ouverture a aussi pour effet de dynamiser les pôles du champ littéraire, de rendre l'échiquier des lettres plus compétitif et la République plus accessible aux francophonies des périphéries.

Maillet dans les anthologies, les dictionnaires et les histoires littéraires

Le Goncourt confère à *Pélagie-la-Charrette* un statut qui favorise son inclusion dans plusieurs anthologies de littérature canadienne-française, dont certaines du Québec et plusieurs de l'Acadie. L'inclusion dans les dictionnaires littéraires, les histoires littéraires et les anthologies constitue en soi une forme de consécration. Dans les milieux exigus comme l'Acadie, ces ouvrages ont comme « fonction principale l'affirmation performative de l'existence de la littérature⁸⁵⁰ ». Les anthologies sont d'ailleurs essentielles à la légitimation d'un corpus et à l'autonomisation du champ littéraire acadien. Elles participent aussi à la fondation de traditions de lectures de l'œuvre et à sa diffusion à un plus large public. À partir des années 1970, les chercheurs font des efforts pour documenter et inventorier les œuvres acadiennes. En 1971, notamment, des professeurs et des étudiants de l'Université de Moncton effectuent un « inventaire bibliographique et critique des lettres acadiennes⁸⁵¹ ». Ce

⁸⁴⁹ S.A., « Antonine Maillet (Goncourt) ressuscite l'âme d'un peuple », *Le Républicain Lorrain*, 20 novembre 1979, p. B.

⁸⁵⁰ Pénélope Cormier, « La littérature acadienne, d'une anthologie à l'autre », *Liaison*, n° 145, 2009, p. 45.

⁸⁵¹ Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, op. cit., p. 8.

recensement des écrits acadiens, se matérialisant dans une anthologie regroupant plus de deux cents extraits⁸⁵², visait à montrer qu'il existe bel et bien une littérature acadienne.

Les dictionnaires littéraires, les histoires littéraires et les anthologies permettent de constater que plusieurs œuvres de Maillet, *Pélagie-la-Charrette* en particulier, sont retenues et deviennent ainsi des symboles de la littérature acadienne. En effet, la façon dont les chercheurs traitent l'écrivaine et ses œuvres est révélatrice de son statut privilégié. Pour Marguerite Maillet, la littérature acadienne prend véritablement son envol dans les années 1970 avec les « titres de noblesse » remportés par Antonine Maillet et la naissance des Éditions d'Acadie. Dans l'une de ses études sur l'histoire littéraire de l'Acadie, elle pose cette question rhétorique : « Est-il nécessaire de signaler qu'à l'origine de tout ce nouveau souffle se trouve Antonine Maillet⁸⁵³? » Jusqu'aux années 1980, on dira même que la littérature acadienne a été « définie par l'individualité de la carrière d'Antonine Maillet⁸⁵⁴ » et « [qu']on a peu parlé de littérature acadienne⁸⁵⁵ » avant elle. Selon Marguerite Maillet,

ce n'est qu'à partir de 1971-72 qu'on ose parler sérieusement de littérature acadienne. Depuis qu'Antonine Maillet a présenté au public, canadien et autre, son incomparable Sagouine et [...] les Éditions d'Acadie fondées en 1972 rendent de plus en plus visible une littérature du cru bien vivante et différente de celle du Québec [...]⁸⁵⁶.

Marguerite Maillet soutient que ce sont les romans d'Antonine Maillet qui ont rendu « l'Acadie à la mode⁸⁵⁷ » et qui ont taillé une place à la littérature acadienne sur les étagères de la bibliothèque mondiale. Antonine Maillet a donc donné un élan suffisamment grand à la

⁸⁵² Le travail de recension sur lequel se fonde l'anthologie de Marguerite Maillet, Gérard Leblanc et Bernard Émont a été entamé en 1972. Pierre Roy et Gérard Leblanc avaient recensé la poésie acadienne alors que Bernard Émont a fait ce travail pour la prose.

⁸⁵³ Marguerite Maillet, « La littérature acadienne : d'un printemps à l'autre », dans Malcom Ross, Fred Cogswell, Marguerite Maillet, *The Bicentennial Lectures on New Brunswick Literature*, Sackville, Centre for Canadian Studies, Mount Allison University, 1985, p. 56.

⁸⁵⁴ Pénélope Cormier, *loc. cit.*, p. 45.

⁸⁵⁵ Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, *op. cit.*, p. 7.

⁸⁵⁶ Marguerite Maillet, « La littérature acadienne : d'un printemps à l'autre », *op. cit.*, p. 49.

⁸⁵⁷ S.A., « Antonine Maillet a rendu l'Acadie à la mode », *Journal de Montréal*, 8 avril 1982, p. 75.

littérature acadienne pour lui valoir la reconnaissance de l'étranger et inspirer une nouvelle génération d'écrivains.

Marguerite Maillet explique qu'à partir « de 1971, l'intérêt provoqué par les œuvres vivantes, nombreuses d'Antonine Maillet, favoris[e] un groupe de jeunes écrivains et, de façon générale, l'ensemble de la littérature acadienne⁸⁵⁸ ». Pour plusieurs, Antonine Maillet est à « l'origine de la première prise de parole » et de la « première prise de conscience chez les [Acadiens]⁸⁵⁹ ». Il n'est donc pas étonnant que cette romancière, la « meilleure porte-parole⁸⁶⁰ » de la littérature acadienne selon certains critiques, occupe une place centrale dans de nombreux dictionnaires littéraires, histoires littéraires et anthologies acadiennes, canadiennes-françaises et franco-canadiennes. En étudiant la place que l'œuvre mailletienne y occupe je souhaite montrer que le rôle qu'on attribue à *Pélagie-la-Charrette* dans la fondation d'une littérature acadienne atteste de sa consécration. Pour mon étude, je retiens⁸⁶¹ deux dictionnaires littéraires acadiens, *Portraits d'écrivains. Dictionnaire des écrivains acadiens* (1982) de Melvin Gallant et Ginette Gould et le *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes du xx^e siècle* (2012) dirigé par Janine Gallant et Maurice Raymond; une anthologie⁸⁶², *Paroles d'Acadie* (2010) de David Lonergan; ainsi que deux histoires littéraires de l'Acadie, soit *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve* (1983) de

⁸⁵⁸ Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, op. cit., p. 7.

⁸⁵⁹ Marguerite Maillet, « La littérature acadienne : d'un printemps à l'autre », op. cit., p. 53.

⁸⁶⁰ Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, op. cit., p. 7.

⁸⁶¹ Dans leur article respectif, Pénélope Cormier et Daniel Long souligne la quantité surprenante d'anthologies de la littérature acadienne qui existent. La plupart d'entre elles, à l'exception de celle de Marguerite Maillet et de David Lonergan, sont centrées sur un genre littéraire dominant. Les anthologies portent souvent sur la poésie, genre de prédilection des écrivains acadiens. (Pénélope Cormier, loc. cit. et Daniel Long, « *Paroles d'Acadie. Anthologie de la littérature acadienne (1958–2009)* éd. par David Lonergan, et *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des maritimes — xx^e siècle* éd. par Janine Gallant et Maurice Raymond », *University of Toronto Quarterly*, 2014, vol. 83, n° 2, p.165.)

⁸⁶² L'anthologie de Marguerite Maillet, *Anthologie des textes littéraires acadiens, 1606-1975* (1979) n'a pas été retenue pour cette synthèse de la canonisation de *Pélagie-la-Charrette* grâce aux ouvrages de référence puisque le travail de la chercheuse s'arrête en 1975 et que le roman, paru aussi en 1979, n'a pas pu être inclus.

Marguerite Maillet, et *Writing Acadia : The Emergence of Acadian Literature* (1997) de Hans R. Runte. Alors que l'anthologie de Marguerite Maillet traite de nombreux textes historiques et d'une variété de genre, celle de Lonergan traite plutôt de la littérature contemporaine et poursuit le travail de Maillet en couvrant la période de 1958 à 2009. L'histoire de Hans R. Runte, quant à elle, dresse l'histoire de la littérature acadienne en quatre parties, de ses débuts dans les années 1970 jusqu'aux années 1990. Pour les fins de mon étude de « l'anthologisation » d'Antonine Maillet, ces ouvrages seront traités en ordre chronologique de parution.

Le dictionnaire des écrivains nouveaux-brunswickois est le premier dictionnaire local ou régional de la sorte⁸⁶³. Le dictionnaire de Gallant et Gould recense un peu plus de 80 écrivains acadiens, dont Antonine Maillet. Ceux qui s'y trouvent devaient répondre à deux critères : avoir publié une œuvre littéraire et se considérer comme « acadiens ». Melvin Gallant, rédacteur de tous les textes du dictionnaire, est l'auteur de plus d'une vingtaine de livres. Il a enseigné pendant plus de trente ans à l'Université de Moncton⁸⁶⁴. Avec sa collègue photographe, Ginette Gould, il a voulu réaliser un « livre sur les écrivains acadiens⁸⁶⁵ ». Leur projet a été financé par l'Association des écrivains acadiens, dont le « but était de promouvoir la littérature acadienne et de faire connaître ses principaux artisans : les écrivains⁸⁶⁶ ». L'Association, fondée en 1978⁸⁶⁷, fait du dictionnaire l'un de ses premiers projets. Elle a aussi

⁸⁶³ Marie-Linda Lord, « Modernity and Challenge of Urbanity in Acadian Literature (1958-1999) », dans Tony Tremblay, *New Brunswick at the Crossroads. Literary Ferment and Social Change in the East*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2017, p. 142.

⁸⁶⁴ S.A., « Melvin Gallant », *Portail des auteurs du Nouveau-Brunswick*, 2015, [en ligne] http://www1.gnb.ca/0003/Pages/fr/nb_aut-f.asp?CODE=CM (page consultée le 1^{er} décembre 2016).

⁸⁶⁵ Melvin Gallant et Ginette Gould, « Avant-propos », *Portraits d'écrivains. Dictionnaire des écrivains acadiens*, Moncton, Éditions Perce-Neige et les Éditions d'Acadie, 1982, [n.p.]..

⁸⁶⁶ *Ibid.*

⁸⁶⁷ L'association des écrivains acadiens est remplacée en 1990 par l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick.

fondé les Éditions Perce-Neige en 1980 et devient responsable de la revue *éloizes* la même année⁸⁶⁸. En 1981, Gallant et Gould ont lancé un appel dans les journaux afin de recruter des écrivains acadiens pour des entrevues; les candidats devaient soumettre leur nom, remplir un questionnaire et soumettre leur *curriculum vitae*. Quatre-vingt-trois écrivains acadiens ont répondu à l'appel. Le dictionnaire est organisé en ordre alphabétique des patronymes et compte environ 180 pages non paginées. Gallant consacre à chaque écrivain un nombre de pages sensiblement pareil, soit deux pages chacun : l'une des pages montre une photo de l'auteur alors que l'autre présente une courte biographie d'environ deux tiers de page et un extrait d'œuvre composant le dernier tiers de celle-ci.

Dans sa notice consacrée à Antonine Maillet, Gallant souligne qu'elle a été retenue non seulement parce qu'elle s'identifie comme auteure acadienne, mais aussi parce qu'elle est « connue à travers le monde entier⁸⁶⁹ ». Bien que l'entrée biographique soit courte, sa formulation laisse croire que Gallant avait de l'affection pour elle et qu'elle était, pour lui, un symbole important de la vitalité de la culture acadienne. Dans la biographie de l'auteure, Gallant identifie le lieu de naissance de l'écrivaine, décrit son parcours professionnel, parle de ses intérêts, nomme les caractéristiques les plus importantes de ses œuvres comme les thèmes

⁸⁶⁸ La revue de création littéraire *éloizes* fait faillite en 2002 après 22 ans d'existence. Selon Benoit Doyon-Gosselin et David Bélanger, « La revue *éloizes* a joué, dans le paysage littéraire acadien, un rôle déterminant : tant dans l'émergence d'une parole littéraire que dans la constitution d'un véritable discours sur la littérature en Acadie, cette revue a été un vecteur de légitimation. Elle a, en outre, permis l'éclosion d'une véritable communauté littéraire acadienne, laquelle s'étendait à des auteurs amis de l'Acadie et à des littératures cousines, issues de contextes francophones minoritaires. La revue *éloizes* participa ainsi à l'histoire littéraire acadienne, en tant que sismographe des tensions de l'époque, mais aussi en tant que laboratoire des nouvelles pratiques. » Pour en savoir plus, voir Benoit Doyon-Gosselin et David Bélanger, « La revue de création littéraire acadienne *éloizes* : au laboratoire de la modernité », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, vol. 4, n°1, automne 2012, [n.p.] et Pénélope Cormier, « Les jeunes poètes acadiens à l'école Aberdeen : portrait institutionnel et littéraire », dans Jacques Paquin (dir.), *Nouveaux territoires de la poésie francophone au Canada 1970-2000*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Archives des lettres canadiennes », 2012, p. 179-2004.

⁸⁶⁹ Melvin Gallant et Ginette Gould, « Antonine Maillet », *Portraits d'écrivains. Dictionnaire des écrivains acadiens*, op. cit., [n.p.].

récurrents et s'attarde à son style. Il mentionne également les prix remportés. La notoriété de Maillet est apparente dès la première phrase de la biographie lorsque Gallant évoque les publications nombreuses de l'auteure et l'obtention du prix Goncourt. Contrairement à presque tous les autres extraits qui accompagnent les biographies du dictionnaire, celle de Maillet est suivie de deux courts extraits plutôt que d'un seul, l'un de *La Sagouine* et l'autre de *Pélagie-la-Charrette*. Il est difficile de savoir si Maillet a bel et bien reçu un traitement de faveur ou s'il s'agit simplement d'un heureux hasard. Le choix des extraits n'est pas justifié et les extraits ne sont pas présentés. On ne précise même pas quelle œuvre a remporté le Goncourt.

Il est difficile de juger du capital littéraire que peut produire un tel dictionnaire et d'interpréter ce qu'il révèle au sujet de l'horizon d'attente du lectorat de l'époque puisque les entrées, même lorsqu'elles sont plus longues, sont dépourvues d'analyse ou d'explications. Les extraits semblent avoir été choisis parce qu'ils traitent des thèmes de l'histoire et de la mémoire acadiennes. Le premier extrait choisi évoque la vie de la Sagouine alors que le deuxième rapporte un moment clef du retour des Acadiens à la terre ancestrale. Dans ce deuxième extrait tiré de *Pélagie-la-Charrette*, les paroles de Bélonie se lisent ainsi : « Dépêchez-vous! Il ne fallait point partir en retard encore un coup. Le pays avait un siècle à rattraper⁸⁷⁰ ». Enfin, le registre de langue, familier à l'occasion, l'absence de notes infrapaginales ou de rigueur scientifique laissent croire que l'ouvrage s'adresse à un large public. Malgré sa nature plus accessible, le dictionnaire de Gallant et de Gould est un exemple des premiers efforts menés pour recenser le patrimoine littéraire de l'Acadie. Aussi, leurs critères de sélection, étant à la fois subjectifs, souples et peu sélectifs, montrent que le patrimoine littéraire ne se construit pas en fonction d'un territoire (comme au Québec), mais

⁸⁷⁰ *Pélagie-la-Charrette* cité par Melvin Gallant et Ginette Gould (*Ibid.*).

du sentiment d'appartenance à une communauté (la communauté acadienne). À cet effet, on pense à l'entrée portant sur Pierre Gérin qui, même s'il est un universitaire français, s'y est taillé une place puisqu'il a beaucoup écrit sur la littérature et le parler acadien et qu'il a occupé un poste à l'Université Mount Saint Vincent, à Halifax.

L'*Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve* de Marguerite Maillet paraît l'année qui suit la parution du dictionnaire littéraire de Gallant et de Gould. La sélection des auteurs acadiens qui s'y trouvent repose sur des critères plus précis. Selon Maillet, un auteur acadien est « tout francophone qui a vécu quelque temps en Acadie et qui a publié au moins un volume se rapportant au pays, et tout francophone né dans les provinces maritimes qui a publié un ouvrage littéraire⁸⁷¹ ». Marguerite Maillet souligne qu'on parlait rarement de littérature acadienne avant les années 1980, sauf pour évoquer une littérature naissante dans les années 1970 ou pour la confondre avec la littérature canadienne-française⁸⁷². Son ouvrage vient combler une lacune et suppléer au besoin de connaître non seulement les auteurs acadiens, mais le contexte et l'histoire de l'émergence de leurs œuvres. Il les inscrit ainsi dans une perspective historique. Le tableau des événements chronologiques faisant une vingtaine de pages et la bibliographie en faisant une trentaine qui figurent à la fin sont, pour leur part, des indices de la démarche plus scientifique et rigoureuse sur laquelle l'ouvrage se fonde. Bien qu'encore accessible à un public large, l'anthologie de Maillet est destinée à un public plus restreint qui cherche à connaître les œuvres acadiennes et leurs auteurs, mais aussi leur contexte historique de production.

Dans son *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve* (1983), Marguerite Maillet cerne quatre périodes pour expliquer le développement de la littérature en Acadie: la

⁸⁷¹ Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, op. cit., p. 11-12.

⁸⁷² *Ibid.*, p. 7.

première période, qu'elle intitule « Du rêve à la réalité », traite des « Relations de visiteurs, de colonisateurs et de missionnaires » (1604-1866); la deuxième période, « Sur les chemins de l'histoire », porte sur l'idéologie de la conservation et la préservation telle qu'elles prennent forme dans les écrits d'historiens et d'essayistes (1867-1928); la troisième période, « Sous le signe du souvenir », aborde « l'apparition des genres traditionnellement appelés littéraires » comme le théâtre, le roman et la poésie (1929-1957) et le dernier chapitre, titré « Regards sur la littérature acadienne depuis 1958 », présente les œuvres publiées à partir de 1958, qui s'inscrivent dans l'idéologie de la récupération et de la contestation à laquelle souscrit Antonine Maillet⁸⁷³. L'idéologie de la récupération et de la contestation qui domine durant cette quatrième période tire ses origines d'une remise en question de l'identité acadienne. Les auteurs de cette période contestent la peur et le sentiment d'infériorité qui hantent les Acadiens à la suite de la colonisation anglaise et critiquent « en quelque sorte » la littérature des « trois temps qui l'ont précédée⁸⁷⁴ ». Marguerite Maillet explique que les Acadiens en avaient assez d'être perçus comme des martyrs à l'instar d'Évangeline. Celle qui avait été l'héroïne par excellence de l'Acadie pendant des décennies n'était plus le « symbole de la fidélité et de l'espoir d'un peuple, mais plutôt le symbole de l'Acadien muet, peureux et résigné⁸⁷⁵ ». Selon Marguerite Maillet, les écrivains de ces années refusent de « se reconnaître dans cette héroïne

⁸⁷³ *Ibid.*, p. 11.

⁸⁷⁴ Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, op. cit., p. 11.

⁸⁷⁵ Marguerite Maillet, « La littérature acadienne : d'un printemps à l'autre », op. cit., p. 56.

créée par l'Américain Longfellow », qui représentait l'image d'un Acadien « tout beau » et « tout soumis » telle que véhiculée par la « littérature passéiste⁸⁷⁶ » des périodes précédentes.

Pour Maillet, la période de récupération et de contestation prend davantage d'envergure dans les années 1970, après le bicentenaire du Grand Dérangement. Selon elle, cet « anniversaire » doit être pour les Acadiens celui de la « reconnaissance », « car il n'était plus question de survivance », mais « d'épanouissement et de rayonnement⁸⁷⁷ ». Dans son histoire littéraire, Maillet reprend les grands événements historiques qui ponctuent cette période : le programme de chances égales pour tous du premier ministre néo-brunswickois, Louis-J. Robichaud, la fondation des Éditions d'Acadie, et des autres organismes culturels⁸⁷⁸. Selon Maillet, ce sont les ouvrages d'Antonine Maillet (*Pointe-aux-Coques*) et de Ronald Després (*Silences à nourrir de sang*) parus en 1958 qui lancent l'Acadie sur la voie de la récupération et de la contestation⁸⁷⁹. Les sections consacrées aux trois périodes précédentes comptent une cinquantaine à une soixantaine de pages chacune, alors que la dernière section, relativement récente au moment de la parution de l'ouvrage, n'en fait qu'une dizaine. Cela n'est pas si étonnant si l'on prend en considération le fait que les trois premières parties reprennent la thèse de doctorat de Maillet alors que la dernière est un ajout. Dans celle-ci, Maillet accorde beaucoup de place à Antonine Maillet comparativement aux autres auteurs. Des paragraphes d'environ cinq lignes sont consacrés aux autres auteurs tandis que deux pages portent sur Antonine Maillet⁸⁸⁰. Bien que le nombre de pages consacrées à un auteur ne puisse pas être le

⁸⁷⁶ Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, op. cit.

⁸⁷⁷ *Ibid.*, p. 178.

⁸⁷⁸ *Ibid.*, p. 178-179.

⁸⁷⁹ *Ibid.*, 180.

⁸⁸⁰ *Ibid.*, p. 182-183.

seul indicateur du capital symbolique qui lui est dévolu, il n'en demeure pas moins un important indice.

Il est clair que Marguerite Maillet considère l'œuvre d'Antonine Maillet comme un fleuron de la production littéraire de cette période. Selon elle, Maillet la romancière « récupère la petite histoire de son pays et fixe les traditions populaires acadiennes trop longtemps délaissées⁸⁸¹ ». Elle « reconstitu[e] le mode de vie de ses ancêtres à partir de la tradition orale » et célèbre la « richesse de leur culture populaire⁸⁸² ». En ce qui concerne *Pélagie-la-Charrette*, « [l]a marche de ces exilés vers l'Acadie Terre promise se présente [...], selon elle, comme une merveilleuse résurrection d'un mythe littéraire créé il y a trois cent soixante-dix ans par Marc L'Escarbot⁸⁸³ ». Le roman symbolise ainsi l'affirmation d'un peuple « qui lutte et qui affirme, peut-être plus que jamais, son désir de vivre pleinement chez lui, en Acadie⁸⁸⁴ » et dont « les richesses culturelles acquises » méritent d'être « sauvegardé[es] de l'oubli » et « consacré[es]⁸⁸⁵ ».

Dans son histoire littéraire, *Writing Acadia*, Hans R. Runte⁸⁸⁶ aborde la naissance de la littérature acadienne de la même façon que Marguerite Maillet. *Writing Acadia* est la première histoire littéraire acadienne écrite en anglais; elle traite de l'émergence de la littérature francophone de l'Acadie. Selon Runte, en l'espace d'une vingtaine d'années, la littérature

⁸⁸¹ *Ibid.*, 182.

⁸⁸² *Ibid.*, p. 186.

⁸⁸³ *Ibid.*, p. 183.

⁸⁸⁴ *Ibid.*, p. 197.

⁸⁸⁵ Marguerite Maillet, Gérard Leblanc et Bernard Émont, « Introduction », *Anthologie de textes littéraires acadiens*, op. cit., p. 14.

⁸⁸⁶ Hans R. Runte est un professeur émérite de l'Université de Dalhousie depuis 2012. Voir son curriculum vitae en ligne Hans R. Runte, « Curriculum vitae » : [en ligne] http://myweb.dal.ca/hrunte/RunteHR_CV.html (page consultée le 1er décembre 2016). Bien que né en Allemagne, il a rapidement « épousé la cause de la littérature acadienne et des Acadiens de la Nouvelle-Écosse ». Au moment où il publie son histoire littéraire, il a déjà publié une anthologie de la poésie acadienne, *Plumes d'icitte*, ainsi que les *Actes du deuxième colloque : identité culturelle et francophonie dans les Amériques* (voir Melvin Gallant et Ginette Gould, « Hans Runte », *Portraits d'écrivains. Dictionnaire des écrivains acadiens*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1982, [n.p.]).

acadienne est passée d'une forme de « *epic story-telling* », à une littérature « *as a means of nation-building*⁸⁸⁷ ». Plus précisément, elle « *attempts for the first time to observe from a distance the invention of literature in oral Acadia, and to interpret, assess and order the manifold manifestations of the transition from epic story telling to writing as a means of nation building*⁸⁸⁸ ». Contrairement à l'histoire littéraire de Maillet, celle de Runte s'intéresse seulement aux trente années charnières durant lesquelles s'est fondée la littérature acadienne et se sont développées les premières assises institutionnelles de l'Acadie, soit les années 1970, 1980 et 1990. La date de départ, 1970, correspond au moment où le recours à la tradition et à la littérature orales pour « dire l'Acadie » en littérature devient valorisé grâce aux œuvres d'Antonine Maillet.

Runte identifie cinq époques dans l'histoire littéraire acadienne de la fin des années 1960 aux années 1990 qui donnent lieu à autant de chapitres dans son ouvrage. La première période porte sur les écrivains des années 1970 qui sont interpellés par la nécessité de mettre à l'écrit les histoires orales de l'Acadie. L'idéologie qui inspire les écrivains de cette première vague est contestée durant la deuxième période par de nombreux poètes, dont plusieurs sont de Moncton. Ces poètes rouspètent contre les romans de Maillet qui, selon eux, entraînent l'Acadie vers la folklorisation et la maintiennent dans le passé plutôt que de l'ancrer dans le présent et de la propulser vers l'avenir. La génération d'écrivains qui succèdent à Maillet réécrivent l'Acadie afin de lutter « *for total rethinking and regorganisation of the sociopolitical and cultural structures of their country*⁸⁸⁹ ». Plusieurs d'entre eux comme

⁸⁸⁷ Hans R. Runte, *Writing Acadia. The Emergence of Acadian Literature, 1970-1990*, Amsterdam et Atlanta, Editions Rodopi B.V., 1997, p. 5.

⁸⁸⁸ « Quatrième de couverture », Hans R. Runte, *Writing Acadia. The Emergence of Acadian Literature, 1970-1990*, Amsterdam et Atlanta, Editions Rodopi B.V., 1997.

⁸⁸⁹ *Ibid.*, p. 77-78.

Raymond Guy Leblanc et Roger Savoie militent pour une Acadie indépendante. La littérature acadienne s'est donc rapidement transformée en une littérature engagée. Dans les troisième et quatrième chapitres, Runte aborde le « revirement » des écrivains acadiens des années 1980 qui adoptent un mode de pensée fondé sur l'universalisme. Ainsi, les poètes de cette génération s'éloignent de l'ethnocentrisme des années 1970, s'ouvrent sur le monde et se préoccupent davantage de questions esthétiques. Runte explique que les romanciers acadiens des années 1980 « *reflect even less on Acadia, and more on writing, on its (im)possibilities and, ultimately, on its, and not Acadia's, essential unwritability*⁸⁹⁰. » Il souligne que cette tentative de s'inscrire dans une littérature-monde risque de placer l'« *Acadia out of existence*⁸⁹¹ ». Dans ses cinquième et sixième chapitres, « Writing Acadia Must Go On » et « Whither Acadian Writing », il montre que la littérature acadienne des années 1990 repose sur le paradigme de la spécificité de l'identité acadienne et le besoin de tendre vers « *universal literariness*⁸⁹² ». Les œuvres issues de cette décennie sont donc diverses; elles peuvent porter autant sur l'errance que sur des régionalismes ou sur une forme d'ethnocentrisme acadien. Ces périodes reflètent entre autres les formes et les raisons d'être de la prise de parole acadienne à travers le temps. Antonine Maillet occupe une place centrale dans le premier chapitre, « Writing Down Acadia », et le cinquième chapitre, « Writing Acadia Must Go On ». Runte fait ainsi valoir son influence sur la littérature acadienne, qui est, à son avis très large puisqu'elle s'étend sur plusieurs décennies. D'après le chercheur, Maillet participe à la première des cinq phases, celle qu'il nomme « Writing Acadia Down » puisqu'elle a écrit les premiers textes qui « écrivent l'Acadie ». Selon lui, elle a contribué à la fondation de la littérature acadienne. Comme Melvin

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 6.

⁸⁹¹ *Ibid.*, p. 164.

⁸⁹² *Ibid.*, p. 6.

Gallant et Ginette Gould et plusieurs chercheurs, il croit que « *to become a people, a community must have a literature*⁸⁹³ ».

Selon Runte, en fondant la littérature de l'Acadie, Maillet contribue aussi à l'existence du peuple acadien, voire à sa reconnaissance. Runte explique que

*Acadia became aware of herself and her destiny through the spoken word, and the spoken word is the central dramatis persona in Antonine Maillet's comédie humaine. Her work is not about but of Acadia, a link in the natural evolutionary chain which reaches from silence at birth to speaking and writing and mature literature. And by thus remaking Acadia's « literary » history, Antonine Maillet's works make themselves literary history, for they are not, as will become clear, programmatic treatises on the Acadian condition but transpositions, mediated by art, of lived realities into comprehensive and sense-giving modes of apprehending one's nation and the world*⁸⁹⁴.

Le projet de « *literary nation-building* » en Acadie se fonde sur le « *(re)Making of Acadian History* ». Selon Runte, « *Writing Acadia Down* » est accompli par quatre œuvres d'Antonine Maillet : *Pélagie-la-Charrette*, *Cent ans dans les bois*, *Les Cordes-de-Bois* et *Crache-à-Pic*⁸⁹⁵. Avec *Pélagie-la-Charrette*, Maillet refait l'histoire acadienne pour offrir aux Acadiens une image authentique d'eux-mêmes et inscrire leur passé dans l'écrit. Runte souligne, « *it had to be done over, and from the beginning* »; « *had to be constructed not from the top down but from the bottom up. And bottom was not historiography or ethnography or journalism or literature, but orality*⁸⁹⁶ ». Il soutient que la romancière raconte « *Acadia to Acadians and the world not according to an agenda incommensurate with the nation* », mais bien « *in exactly the same manner in which history constituted itself out of the innumerable events and memorable characters of the Acadian past: by word of mouth*⁸⁹⁷ ». Il va sans dire que la contribution d'Antonine Maillet à la constitution d'un canon littéraire acadien est incommensurable. La place que l'auteure occupe dans les ouvrages de référence en est un

⁸⁹³ *Ibid.*, p. 5. Runte se fonde sur l'ouvrage *Portraits d'écrivains. Dictionnaire des écrivains acadiens* de Melvin Gallant et de Ginette Gould (op. cit.).

⁸⁹⁴ *Ibid.*, p. 15.

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 15-16.

⁸⁹⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁸⁹⁷ *Ibid.*

important indice. Celui de Runte est l'un des premiers à consacrer autant de place à une auteure dans une histoire littéraire couvrant une période si charnière de l'histoire littéraire acadienne. En publiant cet ouvrage à la fin des années 1990, Runte profite d'un recul plus grand que Marguerite Maillet pour faire valoir l'apport de l'œuvre mailletienne à travers le temps. En effet, lorsque paraît l'ouvrage de Runte en 1997, Maillet a déjà publié sept œuvres phares : *Pointe-aux-Coques* (1958), *La Sagouine* (1971), *Don l'original* (1972), *Mariaagelas* (1975), *Les Cordes-de-bois* (1977), *Pélagie-la-Charrette* (1979) et *Le chemin Saint-Jacques* (1996). Runte réussit à montrer ainsi la contribution de Maillet aux lettres acadiennes des débuts de leur institutionnalisation dans les années 1960 et ce, jusqu'à la fin des années 1990.

L'anthologie de David Lonergan, quant à elle, arrive en 2010, plus d'une vingtaine d'années après celle de Marguerite Maillet (1979) et un peu plus d'une dizaine d'années après l'histoire littéraire de Runte. L'anthologie poursuit en quelque sorte le travail de Maillet qui s'était arrêté à la période historique qu'elle intitule « post 1958 » afin de cerner la production littéraire acadienne de 1958 à 2009. *Paroles d'Acadie* comporte une mise en contexte riche décrivant l'évolution de la littérature acadienne. L'ouvrage de Lonergan a été assez bien reçu par les spécialistes. Dans son compte rendu du livre, Daniel Long le décrit comme un « recueil relativement ample qui brosse un tableau large et nuancé de la production littéraire en Acadie depuis 1958⁸⁹⁸ ». D'après un autre chercheur, Clint Bruce, « l'excellente sélection des textes fait la force de *Paroles d'Acadie*. Le corps du volume occupe 380 pages dans lesquelles est livré un échantillonnage aussi représentatif que judicieusement recueilli⁸⁹⁹ ». Somme toute, pour ces critiques, Lonergan, professeur de théâtre, chroniqueur culturel au quotidien *L'Acadie*

⁸⁹⁸ Daniel Long, *loc. cit.*, p.165.

⁸⁹⁹ Clint Bruce, « David Lonergan, *Paroles d'Acadie : Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)* », vol. 6, n° 3, automne 2010, p. 375.

nouvelle et auteur de nombreux articles et critiques sur la littérature acadienne, poursuit un travail anthologique important avec *Paroles d'Acadie*.

L'anthologie de Lonergan rassemble des textes de 49 auteurs tant des extraits de textes en prose, de pièces de théâtre que de poésie. À l'exception d'Antonine Maillet et de Ronald Després, Lonergan n'inclut que ceux qui ont écrit à partir de 1972, année de la naissance des Éditions d'Acadie⁹⁰⁰. Pour déterminer si les auteurs étaient acadiens, Lonergan s'est fondé sur les critères établis par René Dionne dans *La littérature régionale aux confins de l'histoire et de la géographie* (1993). Selon Dionne, sont considérés comme partie prenante des corpus les œuvres dont « 1- l'auteur [est] né dans la région, 2- résid[e] dans la région [ou] 3- écri[t] ses œuvres pendant qu'il habite cette région⁹⁰¹ ». À ces critères d'ordre géographique, Lonergan ajoute « [l]a reconnaissance de l'institution littéraire (acadienne et nationale) » en tant que « critère qualitatif⁹⁰² ». Selon lui, la valeur attribuée par les institutions hégémoniques de l'extérieur du champ de réception locale de l'œuvre est un indicateur de son importance. Aussi, nombre d'auteurs retenus dans l'anthologie ont été primés à un moment de leur carrière. Le nombre de pages « accordé à chaque auteur a été déterminé en fonction de son importance et de son impact au sein de la littérature acadienne, ce que révélait la reconnaissance institutionnelle⁹⁰³ ».

Aux critères géographiques et institutionnels (de la reconnaissance) s'ajoutent d'autres considérations dont le fait que des « articles savants [ont été] publiés sur les auteurs, les critiques et d'une façon plus générale [qu'ils ait reçu une] couverture médiatique, tant au

⁹⁰⁰ David Lonergan, « Avant-propos », *Paroles d'Acadie : anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*, Ottawa, Éditions Prise de parole, 2010, p. 9.

⁹⁰¹ *Ibid.*

⁹⁰² *Ibid.*

⁹⁰³ *Ibid.*

niveau provincial, que national et international⁹⁰⁴ ». Dans le cas des auteurs dont « la reconnaissance institutionnelle était plus mince⁹⁰⁵ », des critères secondaires ont été pris en considération :

chacun d'eux devait avoir publié au moins trois ouvrages chez des éditeurs reconnus (à l'exception des auteurs de la section « nouvelles voix »); [...] la cote que leur accordaient les responsables du *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes* [a été vérifiée] avant de faire valider leur sélection par des professeurs de littérature acadienne.

Lonergan explique que « [t]out en demeurant affaire de goût, le choix des extraits a tenu compte de l'importance de certaines œuvres considérées comme incontournables⁹⁰⁶ ». Il souligne que « [l]es limites physiques de l'ouvrage ont également eu un impact sur le nombre d'auteurs. Or, pour les auteurs peu ou pas reconnus institutionnellement, la sélection [a été] plus personnelle que scientifique⁹⁰⁷ ».

Dans sa préface, Lonergan dresse une brève histoire de la littérature acadienne de 1958 à nos jours. Il la divise en cinq périodes. La première période, qui s'étend de 1958 à 1971, correspond à la production littéraire avant la naissance des Éditions d'Acadie. Les auteurs qui publient dans les années 1960 comme Antonine Maillet et Ronald Després se tournent vers le Québec puisqu'il n'existe pas encore de maison d'édition en Acadie. La deuxième période, qui va de 1972 à 1979, commence avec la création des Éditions d'Acadie et porte sur la première génération d'écrivains qui publie en Acadie. Cette maison d'édition avait pour mandat de « promouvoir la création littéraire en Acadie et [de] répondre aux besoins du milieu dans tous les domaines où le livre doit jouer un rôle indispensable⁹⁰⁸ ». L'« affirmation de l'identité acadienne est [donc] au cœur de la production littéraire⁹⁰⁹ » de ces années. Cette

⁹⁰⁴ *Ibid.*

⁹⁰⁵ *Ibid.*

⁹⁰⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁰⁷ *Ibid.*

⁹⁰⁸ David Lonergan cite le premier catalogue publié par les Éditions d'Acadie en 1978 (*Ibid.*, p. 15.)

⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 38.

période se termine avec l'attribution du prix Goncourt à *Pélagie-la-Charrette* et la parution de l'*Anthologie de textes littéraires acadiens, 1606-1975* (1979), de Marguerite Maillet, Gérard LeBlanc et Bernard Émont. Les années 1980 à 1989 constituent la troisième période. Dans celle-ci, Lonergan aborde le nombre grandissant d'œuvres acadiennes, dont celles d'Antonine Maillet comme *Cent ans dans les bois* (1981), *Crache à Pic* (1984) et *Le huitième jour* (1986). Durant cette décennie, « la prise de parole et l'intervention culturelle favorisent l'émergence d'actions communes⁹¹⁰ ». Dans sa synthèse de la quatrième période couvrant de 1990 à 2000, Lonergan aborde la diversité des voix acadiennes, c'est-à-dire l'émergence de nouvelles maisons d'édition, de compagnies de théâtre et d'une nouvelle génération de poètes acadiens. La littérature offre un lieu de questionnement sur l'identité linguistique des Acadiens. Ainsi, le chiac est utilisé dans plusieurs œuvres de cette décennie. La période se termine avec la faillite des Éditions d'Acadie en 2000. Durant cette période, Maillet profite d'un regain de popularité avec la création du site récréotouristique *Le Pays de la Sagouine*⁹¹¹. C'est aussi une décennie durant laquelle « l'écriture d'Antonine Maillet se transforme en se fondant davantage sur sa vie⁹¹² ». Durant la dernière période qui va de 2000 à 2009, la communauté littéraire se réorganise; pour garder les œuvres phares de l'Acadie vivantes, elle réédite chez des maisons d'édition de l'Acadie et, au besoin, du Québec ou de l'Ontario. Elle explore différentes avenues de diffusion et se montre à l'affût des voix nouvelles. Maillet, quant à elle, continue de publier chez Leméac. Lonergan termine sa préface en rappelant que malgré les défis de l'édition et de la diffusion liés aux ressources financières et humaines, « la littérature acadienne n'a jamais été aussi dynamique, diversifiée et riche. En cela, elle témoigne de la vitalité de

⁹¹⁰ *Ibid.*

⁹¹¹ *Ibid.*, p. 22.

⁹¹² *Ibid.*

l'Acadie et de la détermination des Acadiens à s'affirmer comme des égaux de leurs compatriotes anglophones⁹¹³ ».

Antonine Maillet occupe une place importante dans l'anthologie de Lonergan; elle est d'ailleurs la première auteure qui y figure. Les premières deux pages qui lui sont consacrées présentent une brève biographie, ses œuvres principales et les prix qui lui ont été décernés. Les 17 pages qui suivent présentent des extraits de ses 3 œuvres jugées les plus influentes : *La Sagouine*, *Pélagie-la-Charrette* et *Le chemin Saint-Jacques*; 8 de ces pages, soit presque la moitié, sont consacrées à *Pélagie-la-Charrette*⁹¹⁴. La place qu'occupe Antonine Maillet dans la synthèse de l'histoire du champ littéraire acadien qu'effectue Lonergan en préface ainsi que celle qu'il lui accorde dans l'entrée qui porte sur son œuvre montre la place de choix qu'elle occupe en littérature acadienne. La présence d'Antonine Maillet dans cette anthologie est, en soi, un indice de son insertion dans le canon littéraire acadien. Plus le capital symbolique de l'auteure croît, plus l'espace qui lui est accordé dans les ouvrages de référence acadiens est important. Le nombre de pages consacrées à *Pélagie-la-Charrette* laisse croire que ce roman a largement contribué à cette renommée.

La romancière occupe aussi une place importante dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes – xx^e siècle* paru en 2012 sous la direction de Janine Gallant et de Maurice Raymond. Le dictionnaire a été conçu dans le but d'offrir un portrait plus récent de la littérature acadienne du xx^e siècle, qui malgré sa précarité, est manifestement « vigoureuse et diversifiée⁹¹⁵ ». Contrairement au dictionnaire de Melvin Gallant qui est l'œuvre d'un seul auteur, les entrées du dictionnaire de Jeanine Gallant et Maurice Raymond

⁹¹³ *Ibid.*, p. 40.

⁹¹⁴ *Ibid.*, p. 43-60.

⁹¹⁵ Maurice Raymond, « Introduction », Janine Gallant et Maurice Raymond (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes – xx^e siècle* –, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2012, p. XVI.

sont rédigées par plusieurs personnes, qui sont sollicitées en fonction de leur spécialité. Par exemple, Denis Bourque, l’auteur de l’entrée portant sur Antonine Maillet, est un des plus éminents spécialistes de son œuvre. En effet, Bourque enseigne à l’Université de Moncton la littérature acadienne. Sa thèse de maîtrise (1984) et celle de doctorat (1994) portent sur l’œuvre d’Antonine Maillet. Il a aussi beaucoup publié sur son œuvre⁹¹⁶. Comme en témoigne le cas de Bourque, la rédaction des dictionnaires littéraires se spécialise concurremment à la professionnalisation du champ littéraire dans son ensemble. Ainsi, plus la littérature acadienne s’autonomise et s’institutionnalise, plus elle devient un sujet d’étude légitime dans le champ des lettres.

Le traitement de Maillet dans les dictionnaires littéraires des œuvres et des auteurs acadiens de Gallant et Raymond est signe de l’évolution du champ littéraire acadien de 1970 à 2010. En tout, quatre pages du dictionnaire sont consacrées à *Pélagie-la-Charrette*⁹¹⁷. Bourque résume d’abord l’œuvre, aborde ses thématiques principales et se penche sur les facteurs expliquant la valeur et l’importance du roman pour la littérature acadienne⁹¹⁸. Selon Bourque, le prix Goncourt a contribué à l’insertion de Maillet dans l’histoire des littératures francophones mondiales. Il soutient que ce prix a propulsé, par le fait même, l’Acadie sur la scène littéraire française et internationale. Bourque affirme qu’il s’agit d’un événement

⁹¹⁶ Voir par exemple, Denis Bourque, « La petite histoire au service de la grande : la réécriture de l’Histoire acadienne dans deux romans d’Antonine Maillet », dans Lucie Hotte (dir.), *(Se) Raconter des histoires. Histoire et histoires dans les littératures francophones du Canada*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2010, p. 289-310; Denis Bourque, « Le mythe de l’acadianité d’après Michel Roy : le concept de l’identité acadienne et sa déconstruction systématique dans *L’Acadie perdue* », dans Monika Boehringer, Kristy Bell et Hans R. Runte (dir.), *Entre textes et images : constructions identitaires en Acadie et au Québec*, Moncton, Institut d’études acadiennes, Université de Moncton, 2010, p. 139-159.

⁹¹⁷ Le dictionnaire de Janine Gallant et Maurice Raymond est organisé en fonction du titre des œuvres. Celles-ci sont donc classées alphabétiquement (*Dictionnaire des œuvres littéraires de l’Acadie des Maritimes – xx^e siècle*, op. cit.).

⁹¹⁸ Denis Bourque, « *Pélagie-la-Charrette* d’Antonine Maillet », dans Janine Gallant et Maurice Raymond (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires de l’Acadie des Maritimes – xx^e siècle*, –, op. cit., p. 206-209.

« institutionne[l] et littérair[e] incontestabl[e] », fondateur de la littérature acadienne, et ce, au même titre que les Éditions d'Acadie nées en 1972 et la première anthologie de la littérature acadienne dirigée par Marguerite Maillet. Bref, le Goncourt fait en sorte que la reconnaissance de la littérature acadienne « repos[e] sur des assises plus solides⁹¹⁹ ». En soulignant les aspects du roman qu'il considère modernes, Bourque cherche à illustrer l'avant-gardisme de Maillet qui a contribué à son succès. Cet avant-gardisme est lié, en partie du moins, à l'actualisation des mythes acadiens. Selon Bourque, dans *Pélagie-la-Charrette*, Maillet a donné naissance à des personnages qui représentent autrement et glorifient l'Acadie. Selon lui, « le personnage de Pélagie est tout le contraire de celui d'Évangéline⁹²⁰ ». Contrairement à Longfellow qui crée un mythe, Maillet donne vie à un personnage pour qui les intérêts de la nation priment sur l'amour⁹²¹. Pour Bourque, « l'héroïne et sa charrette engendrent la nation, car elles ont ramené au pays les racines du peuple⁹²² ». Il signale que la romancière réécrit l'histoire par l'entremise de personnages comiques et populaires plutôt que celle des martyrs pessimistes. Selon lui, cette réécriture de l'histoire acadienne par la voix de Pélagie est moderne puisqu'elle inspire « le triomphe de la vie sur la mort⁹²³ » et qu'elle se fonde sur la « renaissance » et la « reconstruction du pays perdu⁹²⁴ » plutôt que le deuil ou la perte. On le voit, la lecture de Bourque touche aux mêmes éléments que ceux qui étaient mentionnés dans la critique de première instance, soit le caractère attachant des personnages, la réécriture de l'histoire acadienne qui donne une image positive d'un peuple qui loin d'être une victime, est au

⁹¹⁹ Maurice Raymond, « Introduction », Janine Gallant et Maurice Raymond (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes – xx^e siècle*, op. cit., p. XVI.

⁹²⁰ Denis Bourque, « *Pélagie-la-Charrette* », Janine Gallant et Maurice Raymond (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes – xx^e siècle*, op. cit., p. 206.

⁹²¹ *Ibid.*

⁹²² *Ibid.*

⁹²³ *Ibid.*, p. 209.

⁹²⁴ *Ibid.*

contraire résilient puisqu'il a survécu aux pires atrocités. Le discours sur l'œuvre ne se renouvelle donc pas. Le roman semble d'ores et déjà canonisé et son sens figé.

Les ouvrages de Melvin Gallant et Ginette Gould, de Marguerite Maillet, de Hans Runte, de David Lonergan et de Janine Gallant et Maurice Raymond consacrent tous des pages à *Pélagie-la-Charrette*, ce qui atteste de son importance pour la critique endogène, importance due en grande partie à l'attribution du Goncourt. L'espace qui lui est consacré dans ces ouvrages est représentatif de la valeur qui lui est accordée : plus le capital symbolique de Maillet croît, plus l'espace qui lui est consacré est important. Comme le souligne Lonergan, les « anthologies se développent au fur et à mesure que le nombre d'œuvres d'une littérature augmente. [...] La floraison des anthologies au Québec et au Canada depuis 1980 correspond à l'essor de la production dans ces milieux » et « s'est répercutée régionalement dans "les littératures de l'exiguïté"⁹²⁵ ». À mon avis, la rétention de l'écrivaine est due à la fonction légitimante et performative du roman qui inscrit l'Acadie sur la carte du monde et donne vie aux histoires orales qui attestent de l'existence des Acadiens. Il montre ainsi que le passé acadien n'est pas un mythe, mais que ce peuple a bel et bien existé.

Les anthologies et les histoires littéraires parues, au Canada, entre 1960 et la fin des années 1980 portent le sceau d'une mémoire préoccupée par les enjeux nationaux d'un Québec en devenir. Au Québec, la littérature a longtemps été « hantée par l'attente du chef-d'œuvre et

⁹²⁵ David Lonergan, « Avant-propos », *Paroles d'Acadie : Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*, op. cit., p. 8.

de l'écrivain de génie, emblème d'une institution construite sur le modèle des grandes institutions littéraires⁹²⁶ ».

L'analyse de la réception de *Pélagie-la-Charrette* au Québec montre que les chroniqueurs établissent un lien entre le destin de Pélagie et celui du Québec. Or, il est évident que la naissance de la littérature québécoise est intrinsèquement liée au projet national. Celui-ci mène d'ailleurs indéniablement à des lectures identitaires fondées sur le fait français, l'histoire du Québec et l'espace provincial. Enfin, les particularités de ces lectures sont apparentes dans le choix des auteurs et des textes retenus dans les anthologies et dans les histoires littéraires. Marquées par la « mouvance esthétique et idéologique⁹²⁷ » de l'époque, ces lectures redéfinissent le canon, les genres et, parfois même, « creusent les écarts⁹²⁸ » entre les époques.

Bien que *Pélagie-la-Charrette* soit paru au Québec et que le roman occupe une importante place dans les dictionnaires littéraires, les histoires littéraires et les anthologies acadiens et québécois, sa présence dans ceux du Québec varie. J'ai retenu trois ouvrages de référence québécois afin de voir si Antonine Maillet occupe aussi une place dans le canon québécois. Ceux-ci sont des ouvrages incontournables pour quiconque souhaite s'initier à la littérature québécoise. Il s'agit de l'anthologie *Écrivains contemporains du Québec* (1989) de Lise Gauvin et Gaston Miron, du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (1994) rédigé

⁹²⁶ Martine-Emmanuelle Lapointe, *op. cit.*, p. 9. Voir aussi à cet effet « la relecture de la littérature contemporaine proposée par Pierre Nepveu » (*L'écologie du réel*, Montréal, Boréal, 1999), « l'étude du discours des revues savantes » menée par Nicole Fortin (*Une littérature inventée*, *op. cit.*) et les réflexions sur le concept de littérature mineure de Lise Gauvin (« Autour du concept de littérature mineure. Variations sur un thème majeur », dans Jean-Pierre Bertrand et Lise Gauvin (dir.), *Littératures mineures en langue majeure*, Québec/Wallonie-Bruxelles, Montréal/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal/Peter Lang, 2003).

⁹²⁷ Termes que je reprends de Martine-Emmanuelle Lapointe. (*op. cit.*, p. 8.)

⁹²⁸ *Ibid.*, p. 7.

sous la direction de Gilles Dorion et de l'*Histoire de la littérature québécoise* (2009) de Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge.

Dans leur anthologie de textes d'écrivains québécois ayant publié entre 1950 à 1980, *Écrivains contemporains du Québec*, Gauvin et Miron s'adressent aux « lecteurs d'aujourd'hui » pour leur présenter « des écrivains qui témoignent de [leur] époque, depuis un lieu d'où ils parlent, le Québec⁹²⁹ ». À leur avis, les histoires et les anthologies de la littérature québécoise publiées auparavant en France menaient les lecteurs français à se faire « une idée étreinte⁹³⁰ » de l'importance de la littérature québécoise. L'anthologie de Gauvin et de Miron serait donc la première, publiée en France, à rendre justice aux écrivains québécois et à dresser un « portrait vivant et actuel de la littérature québécoise⁹³¹ ». Selon eux, de 1950 à 1980, la littérature québécoise n'a pas cessé de croître, son retard historique a été comblé et son projet national, réalisé⁹³². Les auteurs ont été sélectionnés par Gauvin et Miron en fonction de « deux règles » : le respect de la plage temporelle et leur degré d'appréciation. Les auteurs « aînés » ou chevronnés pouvaient avoir commencé à publier avant 1950, mais devaient avoir « accompli l'essentiel de leur œuvre après⁹³³ ». Quant aux auteurs les plus jeunes, ils devaient avoir publié l'essentiel de leur œuvre avant 1980. L'appréciation plus subjective des écrivains et de leurs œuvres s'est faite dans un souci de refléter la diversité, soit le « caractère ample et pluriel de la littérature québécoise⁹³⁴ ». La sélection reflèterait donc, à leur avis, une « répartition équilibrée entre les générations et les genres et, d'autre part, entre les divers

⁹²⁹ Lise Gauvin, et Gaston Miron, « Avant-propos », *Écrivains contemporains du Québec*, Paris, Seghers, 1989, p. 10.

⁹³⁰ *Ibid.*, p. 9.

⁹³¹ *Ibid.*, p. 10.

⁹³² *Ibid.*

⁹³³ *Ibid.*

⁹³⁴ *Ibid.*

milieux, tendances et écritures⁹³⁵ ». Enfin, ils ne prétendent pas que leur anthologie soit complète ou exhaustive. L'imperfection des anthologies est indéniable, selon eux, et c'est bien ainsi, disent-ils, puisqu'elles « se corrigent les unes les autres, et la [leur] n'est pas la dernière⁹³⁶ ».

Si Antonine Maillet a une place dans cet ouvrage, c'est qu'elle correspond à la première règle de sélection, c'est-à-dire qu'elle publie l'essentiel de son œuvre, au Québec, après 1950. Gauvin explique, plus d'une vingtaine d'années plus tard dans l'introduction à *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, qu'elle et son collègue avaient remis en question l'insertion de Maillet dans leur anthologie. Elle soutient qu'ils avaient été « embêtés par le “cas Maillet” » et qu'ils avaient craint d'être accusés de récupération et d'« usurpation identitaire⁹³⁷ ». Elle précise qu'ils se demandaient également comment ils pourraient « justifier l'absence de l'une des plus prestigieuses romancières montréalaises⁹³⁸ » d'un ouvrage de référence de littérature québécoise. Afin de résoudre leur dilemme, Gauvin et Miron ont téléphoné à Maillet afin de lui demander son avis. La chercheuse explique que l'écrivaine avait résolu le problème en répondant qu'elle « habitait et publiait au Québec depuis de nombreuses années et qu'à ce titre, elle considérait qu'elle faisait partie de la littérature québécoise, sans pour autant renier ni sacrifier son appartenance acadienne⁹³⁹ ». Bien que Gauvin et Miron ne justifient pas leur choix d'inclure Maillet dans leur anthologie de 1989, la préface de Gauvin à *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace* permet de comprendre de quelle façon l'œuvre de Maillet satisfait au deuxième critère de sélection. En effet, l'estime que Gauvin et

⁹³⁵ *Ibid.*

⁹³⁶ *Ibid.*

⁹³⁷ Lise Gauvin, « Préface. Antonine Maillet, Montréalaise d'adoption », dans Marie-Linda Lord (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Université de Moncton, 2010, p. 13.

⁹³⁸ *Ibid.*, p. 13.

⁹³⁹ *Ibid.*

Miron portent à l'écrivaine acadienne est amplement soulignée. Il est clair que Maillet représente, aux yeux de Gauvin du moins, le « caractère ample et pluriel » de la littérature québécoise et la diversité des « milieux », des « tendances » et des « écritures⁹⁴⁰ » qui l'anime. Dans sa préface à l'ouvrage dirigé par Marie-Linda Lord, Gauvin va jusqu'à affirmer ceci : « Pour nous tous, au Québec et ailleurs dans la francophonie, Antoine Maillet est un phare qui nous rappelle sans cesse le pouvoir des mots et du langage⁹⁴¹ ».

Quoi qu'il en soit, l'espace consacré à l'écrivaine est aussi important que celui accordé aux autres auteurs sélectionnés. La notice sur Maillet inclut une brève biographie et trois extraits, l'un du monologue « Recensement » tiré de *La Sagouine*, l'un de son roman *Les Cordes-de-Bois* et le dernier, de *Pélagie-la-Charrette*⁹⁴². Dans la section biographique, Gauvin et Miron mentionnent qu'elle a remporté le prix Goncourt en 1979, qu'elle fait partie de l'Académie canadienne-française, du Haut Conseil de la francophonie et qu'elle a été nommée officier des Arts et des Lettres en France⁹⁴³. De *Pélagie-la-Charrette*, Gauvin et Miron retiennent l'extrait du conte de la Baleine Blanche, tel que raconté par Bélonie, puisqu'il décrit bien, selon eux, « la destinée acadienne⁹⁴⁴ ». Ils soutiennent que l'extrait illustre comment Bélonie « relie l'anecdote à l'Histoire et fait reculer la menace de l'oubli⁹⁴⁵ ». Gauvin et Miron choisissent aussi ce passage pour montrer le rôle de Pélagie dans la sauvegarde de la mémoire

⁹⁴⁰ Lise Gauvin, et Gaston Miron, « Avant-propos », *Écrivains contemporains du Québec*, op. cit., p. 10

⁹⁴¹ Lise Gauvin, « Préface. Antonine Maillet, Montréalaise d'adoption », dans Marie-Linda Lord (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, op. cit., p. 15.

⁹⁴² Lise Gauvin, et Gaston Miron, « Antonine Maillet », *Écrivains contemporains du Québec*, op. cit., p. 367-368.

⁹⁴³ *Ibid.*

⁹⁴⁴ *Ibid.*, p. 368.

⁹⁴⁵ *Ibid.*

acadienne. La protagoniste ferait donc partie de cette lignée de femmes qui participent à la préservation et à la sauvegarde de l'héritage culturel⁹⁴⁶.

Contrairement à l'anthologie de Gauvin et Miron, *L'histoire de la littérature québécoise* de Biron, Dumont et Nardout-Lafarge, publié 18 ans plus tard, n'accorde pas une place à Antonine Maillet. La littérature acadienne et la littérature franco-ontarienne sont traitées de concert dans une section nommée « La nouvelle littérature canadienne⁹⁴⁷ ». Cette section se trouve vers la fin de l'ouvrage et fait en tout environ cinq pages. Antonine Maillet y est mentionnée puisqu'elle est, selon les auteurs, la « figure la plus connue de la littérature acadienne ». Toutefois, son statut reste ambigu, puisqu'ils soutiennent que même avec une œuvre « essentiellement tournée vers l'Acadie », elle est une « figure importante de la littérature du Québec⁹⁴⁸ ».

Biron, Dumont et Nardout-Lafarge expliquent que la littérature acadienne émerge dans les années 1970 lorsque ses écrivains « constatent la disparition de l'ancien Canada français et voient la nécessité de redéfinir l'ensemble au sein duquel ils pourront se situer⁹⁴⁹ ». Comme Marguerite Maillet et Hans Runte, ils croient que *Pélagie-la-Charrette* gagne une place dans les histoires littéraires et dans les anthologies parce qu'elle valorise l'histoire et la tradition acadiennes⁹⁵⁰. Biron, Dumont et Nardout-Lafarge expliquent que les ouvrages classiques comme *Bonheur d'occasion* et *Pélagie-la-Charrette* qui sont enseignés dans les écoles « ne dépendent pas de l'octroi de prix littéraires, comme le prix Goncourt [...]. Ce sont des romans

⁹⁴⁶ *Ibid.*

⁹⁴⁷ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Éditions Boréal, 2007, p. 568-572.

⁹⁴⁸ *Ibid.*

⁹⁴⁹ *Ibid.*, p. 568.

⁹⁵⁰ *Ibid.*, p. 569.

réellement populaires dont le lectorat élargi traverse plusieurs couches de la société québécoise⁹⁵¹. »

Enfin, *Pélagie-la-Charrette* a aussi sa place dans le sixième tome du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* publié sous la direction de Gilles Dorion (1994)⁹⁵². Le dictionnaire, subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, est un projet d'envergure. Ce tome compte 782 articles organisés en ordre alphabétique et rédigés par environ 250 rédacteurs. À la toute fin, il comporte aussi une bibliographie d'ordre général de plus de 6 000 entrées. L'objectif du dictionnaire est d'offrir un inventaire des œuvres littéraires de la période ciblée, soit de 1976 à 1980. Dorion et son équipe ont utilisé quatre critères pour cerner les œuvres à être incluses :

avoir été édité par une maison québécoise; ayant été écrite par un Québécois/une Québécoise ou par une personne ayant décidé de vivre au Québec; viser le Québec comme premier lieu de consécration; relever, en tout ou en partie, de l'imaginaire ou du réel québécois. Une œuvre québécoise, sauf exception, doit répondre à au moins deux de ces critères. Pourtant, vu les liens étroits qui unissent certains auteurs franco-ontariens, nous les avons inclus dans notre dictionnaire. La frontière littéraire obéit à d'autres impératifs que l'appartenance géographique. Nous avons tâché de respecter une autonomie que revendiquent à juste titre les francophones hors Québec⁹⁵³.

Les ouvrages acadiens n'ont donc pas, contrairement aux ouvrages franco-ontariens, une place automatique dans le dictionnaire. C'est donc plutôt parce que Maillet vit et publie au Québec que *Pélagie-la-Charrette* a été sélectionnée. La notice consacrée au roman occupe quatre pages dans le dictionnaire. Deux d'entre elles servent à contextualiser l'œuvre, à la résumer et

⁹⁵¹ *Ibid.*, p. 536.

⁹⁵² James de Finney, « *Pélagie-la-Charrette* », dans Gilles Dorion (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome VI. 1976-1980*, Québec, Fides, 1994, p. 621-625.

⁹⁵³ Gilles Dorion (dir.), « Avertissement », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec Tome VI. 1976-1980*, op. cit., p. XLI.

à interpréter sa réception critique. Les deux dernières comprennent une bibliographie de textes journalistiques et savants portant sur le roman.

Selon l’auteur de l’entrée, James de Finney, le roman a le mérite d’être une véritable « synthèse populaire et moderne de la vision du monde d’un peuple⁹⁵⁴ ». Il soutient qu’avec lui, Maillet continue de mettre par écrit l’histoire de l’Acadie, à ancrer les mythes fondateurs dans une mémoire collective et à « corriger son image traditionnelle⁹⁵⁵ ». Dans sa présentation de la réception critique, il souligne que le Goncourt avait quelque peu « faussé la perception de l’œuvre », puisque certains critiques y voyaient la « consécration d’un fourre-tout destiné à l’exportation⁹⁵⁶ » alors que pour d’autres il s’agissait surtout de la reconnaissance internationale de l’Acadie, de « sa langue, son histoire et sa culture⁹⁵⁷ ». D’après lui, il est étonnant que si peu de critiques du Québec parlent du roman. Cette absence d’intérêt est attribuable, selon lui, à la « surexposition du public aux personnages » de ses nombreuses œuvres antérieures, au fait qu’ils étaient « mal prépar[és] à lire une œuvre épique aux structures complexes⁹⁵⁸ » et n’y trouvaient ni l’humour ni l’engagement social de *La Sagouine*⁹⁵⁹.

Somme toute, en Acadie et au Québec, l’anthologie « tend à briser temporairement l’état de l’indifférence et de la solitude, d’une part, et à renforcer l’institution littéraire collective, d’autre part, dans la mesure où elle fait office de manuel scolaire⁹⁶⁰ ». Les dictionnaires littéraires et les histoires littéraires, comme les anthologies, deviennent en quelque sorte une preuve de l’existence des corpus littéraires et constituent le « reflet

⁹⁵⁴ James de Finney, « *Pélagie-la-Charrette* », dans Gilles Dorion (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, loc. cit., p. 621.

⁹⁵⁵ *Ibid.*

⁹⁵⁶ *Ibid.*

⁹⁵⁷ *Ibid.*

⁹⁵⁸ *Ibid.*

⁹⁵⁹ *Ibid.*

⁹⁶⁰ François Paré, *Les littératures de l’exiguïté*, op. cit., p. 86.

compilatoire de la vitalité⁹⁶¹ » de la culture. Paré rappelle que tout projet anthologique repose sur le « désir de constituer une mémoire »; c'est la raison pour laquelle, selon lui, l'anthologie est « sacrée : elle consacre les écrivains qui y sont cités et sacralise le processus de formation d'une littérature⁹⁶² ». En se prêtant à la « mémorisation de la mémorisation⁹⁶³ », les collectivités souhaitent, selon lui, contrer la minorisation. L'anthologisation devient donc en quelque sorte une « mémoire de la mémoire collective⁹⁶⁴ ».

Pélagie-la-Charrette a pavé la voie à la consécration de la littérature acadienne et a prouvé que ce corpus littéraire avait sa place parmi les grandes littératures. Marguerite Maillet souligne que « jamais [...] on ne pourra méconnaître ou taire l'influence qu'Antonine Maillet a exercée sur les lettres en Acadie tant au niveau du contenu (exploitation du patrimoine et de la petite histoire du pays) qu'au niveau de l'écriture (utilisation des structures orales et de la langue parlée)⁹⁶⁵ ». Elle ajoute que la romancière « domine toujours la littérature acadienne autant par la qualité que par le nombre de ses publications que par sa renommée⁹⁶⁶ ». Ce que Marguerite Maillet affirmait en 1985 est toujours vrai aujourd'hui. En 1984, Marie Laurier a même prédit qu'un jour les romans d'Antonine Maillet « feraient à eux seuls une anthologie⁹⁶⁷. Nous n'en sommes pas loin.

L'avant-gardisme de *Pélagie-la-Charrette* et le prix Goncourt sont certainement des facteurs qui expliquent sa présence dans des ouvrages de référence. À mon avis, la canonisation de l'auteure et de son œuvre est aussi directement liée à l'évolution du champ

⁹⁶¹ *Ibid.*, p. 87.

⁹⁶² *Ibid.*

⁹⁶³ *Ibid.*, p. 43.

⁹⁶⁴ *Ibid.*

⁹⁶⁵ Marguerite Maillet, « La littérature acadienne : d'un printemps à l'autre », *op. cit.*, p. 56-57.

⁹⁶⁶ *Ibid.*, p. 57.

⁹⁶⁷ Marie Laurier, « Antonine Maillet, une raconteuse née qui ne se repose jamais! », *Le Devoir*, 12 mai 1984, p. 24 et 30.

littéraire acadien et québécois. Elle coïncide avec la floraison des dictionnaires littéraires, des histoires littéraires et des anthologies régionales, comme celles de l'Acadie et du Québec des années 1980 qui ont émergé en réponse à « l'essor de la production dans ces milieux ». Ces ouvrages se sont « développ[és] au fur et à mesure que le nombre d'œuvres [...] a augment[é] », et ce, selon Lonergan, « afin d'engendrer des acquis littéraires⁹⁶⁸ ». Ceux issus de milieux exigus « retrac[ent] l'histoire et rassembl[ent] *anthologiquement* les auteurs [afin de témoigner de leur] exist[ence] comme collectivité⁹⁶⁹ ». Les œuvres de Maillet, dont *Pélagie-la-Charrette*, y sont présentes surtout parce qu'elles participent à la fondation de la littérature acadienne et confirment son existence.

En étant reconnu par les instances légitimantes d'ailleurs, *Pélagie-la-Charrette* est sauvé du statut d'œuvre exiguë, « inclassable » ou « transitoire⁹⁷⁰ ». Dans *Les littératures de l'exiguïté*, François Paré réfléchit sur la notion « d'hétérogène ». Selon lui, l'hétérogène est un mouvement de contestation qui s'oppose à l'hégémonie. Paré s'inspire d'un article de Marc Angenot qui définit l'hégémonie comme la

résultante synergique d'un ensemble de mécanismes unificateurs et régulateurs qui assurent à la fois la division du travail discursif et l'homogénéisation des rhétoriques, des topiques et des *doxaï*. Ces mécanismes procurent à ce qui se dit et s'écrit des quanta d'*acceptabilité*, stratifient les degrés de légitimité⁹⁷¹.

Selon Paré, « [l]'hégémonie est le plus souvent véhiculée par l'enseignement et par l'institution culturelle plus globalement, qui dictent l'acceptabilité et la légitimité des œuvres dans le corpus du savoir et dans la culture⁹⁷² ». Paré précise cependant que « [l]es *petites*

⁹⁶⁸ David Lonergan, « Avant-propos », *Paroles d'Acadie : Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*, op. cit., p. 8 et 11.

⁹⁶⁹ François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, op. cit., p. 43.

⁹⁷⁰ *Ibid.*, p. 162.

⁹⁷¹ Marc Angenot, « Hégémonie, dissidence et contre-discours. Réflexions sur les périphéries du discours social en 1889 », *Études littéraires*, vol. 22, n° 2, automne 1989, p. 12.

⁹⁷² François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, op. cit., p. 161-162.

littératures ne conduisent pas toujours à l'hétérogène. Car elles aspirent à la normalisation, au classement, à la mémorialisation. Elles rêvent aussi d'ouvrir l'espace, de briser l'exiguïté, de "faire éternité"⁹⁷³. » *Pélagie-la-Charrette*, a réussi à « briser l'exiguïté » et à « faire de l'éternité⁹⁷⁴ ». Les forces hégémoniques confèrent aux instances légitimantes le pouvoir symbolique d'évaluer, de consacrer des œuvres et de déterminer leur valeur littéraire. Bien que Paré en appelle à une redéfinition du discours universitaire où le discours hégémonique pourrait être remplacé par « "la communalité" des différences fondées dans la pluralité de l'être », ce jour critique nouveau n'est pas encore advenu. Aussi, la consécration et la canonisation de *Pélagie-la-Charrette* dépendent-elles des « pouvoirs symboliques du rassemblement⁹⁷⁵ » dont parle Paré. Somme toute, l'analyse menée jusqu'à présent permet de conclure que la canonisation de *Pélagie-la-Charrette* est le résultat d'une lecture qui considère l'œuvre comme méritoire tant à cause des thématiques abordées que de sa forme innovatrice. La consécration par le prix Goncourt en atteste largement et a certainement joué un rôle déterminant dans l'inclusion fréquente du roman dans des anthologies, dictionnaires des œuvres et histoires littéraires. Il reste que ce genre de réception est plus superficielle et que seule la réception savante peut véritablement attester la consécration de l'œuvre.

La réception savante de Pélagie-la-Charrette

Pélagie-la-Charrette paraît à une période charnière de l'histoire littéraire franco-canadienne et du parcours professionnel d'Antonine Maillet. Contrairement à *Bonheur d'occasion* dont la réception évolue en même temps que naît et se professionnalise la critique au Québec, *Pélagie-la-Charrette* paraît alors qu'une « lecture lettrée » existe déjà au Canada

⁹⁷³ *Ibid.*, p. 162.

⁹⁷⁴ *Ibid.*

⁹⁷⁵ *Ibid.*, p. 86.

français. En effet, de 1960 à 1980, l'appareil critique québécois et franco-canadien s'est développé à une vitesse fulgurante. L'instance critique a acquis l'expertise nécessaire pour soutenir un discours savant diversifié. Son horizon d'attente se fonde certainement sur les éléments qu'identifie Jauss et qui sont, rappelons-le, la connaissance du genre dont l'œuvre relève, la connaissance de la forme et des thématiques de textes déjà lus et la particularité du langage littéraire, mais il doit beaucoup aussi à l'idée que la critique se fait des littératures minoritaires et plus particulièrement de la littérature acadienne et de l'œuvre de Maillet.

Comme nous le verrons, la lecture lettrée de *Pélagie-la-Charrette* s'inscrit dans le prolongement de sa réception journalistique. Les articles universitaires, chapitres de livres, ouvrages et thèses parus à compter de 1980 continuent de porter sur des thématiques identitaires comme la langue et l'espace acadiens et, surtout, sur la récupération de l'histoire. Les lectures se spécialisent et abordent des questions de plus en plus pointues au fur et à mesure que la critique universitaire s'approprie l'œuvre et la lit à partir des grilles de lecture en vogue : les lectures féministes ou au féminin, l'analyse comparative, voire la traductologie sont convoquées.

La production littéraire d'Antonine Maillet a suscité la production d'ouvrages savants importants dans différents coins du monde dont ceux de Katia Bottos sur la figure de la conteuse⁹⁷⁶, de Robert Viau et de Marie-Linda Lord portant sur toute la carrière de l'écrivaine⁹⁷⁷ ainsi que celui sur le « roman multipiste » acadien de Viau⁹⁷⁸ dans lequel *Pélagie-la-Charrette* occupe une grande place. L'ouvrage de Bottos, publié chez l'Harmattan,

⁹⁷⁶ Katia Bottos, *op. cit.*.

⁹⁷⁷ Marie-Linda-Lord, *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, *op. cit.*; Robert Viau, *Antonine Maillet : 50 ans d'écriture*, *op. cit.*

⁹⁷⁸ Robert Viau, *L'Acadie multipiste : romans acadiens*, *op. cit.*

à Paris, est une version remaniée de la thèse qu'elle a soutenue à l'Université de Trieste en Italie, alors que celui de Viau, professeur titulaire au Département d'études françaises de l'Université du Nouveau-Brunswick, a été publié aux Éditions David, une maison ottavienne. En octobre 1988, l'intérêt pour Maillet, l'auteure « la plus prolifique de l'Acadie⁹⁷⁹ », prend la forme d'un colloque portant sur la réception de son œuvre. Le colloque est organisé par la Chaire d'études acadiennes, qui est voué à la promotion de la culture acadienne. En préface à leur ouvrage, Marguerite Maillet et Judith Hamel stipulent que la publication des actes du colloque fait non seulement hommage à Antonine Maillet, mais qu'elle atteste également du fait que la recherche en littérature acadienne est dorénavant incontournable et de l'intérêt grandissant du public envers elle⁹⁸⁰. Bien que ce colloque soit un indice de la consécration en cours de l'auteure dès 1988, c'est surtout à partir des années 1990 et 2000 qu'on peut vraiment la voir prendre forme. Enfin, comme en témoigne la parution des ouvrages de Viau et de Lord, qui traitent en grands détails de la vie de l'écrivaine, de ses œuvres et de leur apport à la littérature acadienne, c'est durant ces décennies que Maillet consolide sa place dans l'histoire littéraire.

La forme et l'envergure des textes sur *Pélagie-la-Charrette* et l'œuvre d'Antonine Maillet en général, tant les monographies que les articles, sont d'importants indicateurs de la valeur accordée au roman. D'une part, ils révèlent l'opinion que la critique a de l'écrivaine et de son œuvre. D'autre part, ils dévoilent comment les œuvres exigües, au sens large, sont lues par la critique endogène et la critique exogène. La publication d'ouvrages consacrés entièrement à l'œuvre mailletienne, de thèses et d'entretiens est manifestement plus importante

⁹⁷⁹ Marguerite Maillet et Judith Hamel, *La réception des œuvres d'Antonine Maillet, Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire des études acadienne, 1989, p. 9.

⁹⁸⁰ *Ibid.*

en nombre en Acadie et au Canada français qu'à l'étranger.

La critique et les thématiques particularistes dans Pélagie-la-Charrette

Dans son article sur la lecture idéologique de *Pélagie-la-Charrette*, Glenn Moulaison signale que

Certains textes semblent se prêter mieux que d'autres à certaines lectures. Certaines écoles critiques privilégient certains textes alors qu'elles en ignorent d'autres; le mouvement surréaliste [par exemple] est le champ d'étude de choix de la psycho-critique; le mouvement réaliste, celui de la socio-critique. Autrement dit, on peut en principe projeter toute grille d'analyse sur n'importe quel texte littéraire, mais en pratique seulement quelques-unes y restent collées⁹⁸¹.

Les attentes au sujet de la littérature acadienne mènent la critique endogène à effectuer des lectures référentielles du thème de l'histoire dans l'œuvre. Elle s'intéresse à *Pélagie-la-Charrette*, car le roman met en scène l'Acadie et son histoire. Les grilles de lectures régionales ou particularistes sont donc principalement axées sur des référents acadiens, comme l'espace, la culture, la langue et, bien sûr, l'histoire. En effet, la critique endogène s'est très tôt intéressée à ces thèmes. De 1980 à 2017, plus d'une centaine d'articles, de chapitres de livres, de monographies et de thèses portant sur divers aspects de ces thèmes ont été recensés. Bien entendu, l'histoire est un sujet large qui se décline en plusieurs sous-thèmes tant en lien avec la Grande Histoire que la petite histoire du peuple acadien. Les plus importants sont la réécriture historique et la mise à l'écrit de la tradition orale, voire des mythes, des contes et des légendes⁹⁸². Cela n'est d'ailleurs pas surprenant puisqu'ils constituent le matériau premier du roman. La mise en valeur du groupe social d'où émane l'œuvre, du lieu et de l'histoire acadienne, de même que la contribution de l'œuvre à la littérature de l'Acadie fait que ces

⁹⁸¹ Glenn Moulaison, « La lecture idéologique de *Pélagie-la-Charrette* », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 21, n° 2, 1988, p. 34.

⁹⁸² L'article de Carmen d'Entremont paru dans *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes* témoigne de l'intérêt qui persiste à ce jour sur la présence du folklore acadien dans *Pélagie-la-Charrette* (« *Mariaagélas, Pélagie-la-Charrette* et le folklore acadien », n° 22-23, 2012-2013, p. 163-182).

lectures sont aussi patrimoniales.

L'importante place qu'occupe la thématique de l'histoire ainsi que sa mise en valeur dans la critique endogène révèle que son horizon d'attente est fortement déterminé par des préoccupations identitaires et nationales. La critique est la « recherche (consciente ou non) d'une source objective » où « puiser une légitimité supplémentaire » et qui donne une « forme permanente » au « moi collectif⁹⁸³ ». Il est clair que la critique endogène valorise le « récit historico-inventé⁹⁸⁴ » de *Pélagie-la-Charrette* puisqu'il participe à la reconstruction mémorielle de l'histoire acadienne. La façon dont la critique traite de l'histoire illustre ce que Laurent Mailhot appelle le « paradoxe de la mémoire⁹⁸⁵ ». Selon lui, la mémoire constitue un paradoxe en raison de « sa faiblesse » et de « ses trous », qui « rend[ent] impossible la reconstitution⁹⁸⁶ » des faits et invite, pour cette raison, à sa reconstruction. La critique endogène adhère à la croyance que l'« homme n'a vraiment un passé que s'il a conscience d'en avoir un⁹⁸⁷ ». Il n'est dès lors pas étonnant que la critique endogène voit dans le roman un lieu de reconstitution de cette histoire-mémoire.

L'histoire acadienne est indissociable du Grand Dérangement. La mémoire de la Déportation a servi de toile de fond à plusieurs romans avant *Pélagie-la-Charrette*, mais elle n'a pas toujours été traitée de la même façon. Le thème s'est renouvelé maintes fois au fil des ans. La réception du roman est donc le résultat d'une fusion des horizons. En effet, « une

⁹⁸³ Glenn Moulaison, *loc. cit.*, p. 44.

⁹⁸⁴ Terme utilisé par Viau pour désigner l'imaginaire dont se servent les auteurs pour proposer de nouvelles narrations ou perspectives du fait historique. L'imagination permet aux écrivains de plusieurs générations, porte-paroles de leur nation, de corriger l'histoire acadienne ou l'histoire canadienne à leur façon. (Robert Viau, « Le Grand Dérangement en littérature », dans Raoul Boudreau, *et. al.* (dir.), *Mélanges Marguerite Maillet*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p. 381).

⁹⁸⁵ Laurent Mailhot, « Mémoire de la littérature », dans Aurélien Boivin, Gilles Dorion et Kenneth Landry (dir.), *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, *op. cit.*, p. 293-300.

⁹⁸⁶ *Ibid.*, p. 293.

⁹⁸⁷ Raymond Aron, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1979, p.11.

tension existe entre l’horizon du présent – à partir duquel s’effectue la réception de l’œuvre passée - et l’horizon du passé, à jamais révolu ; néanmoins, l’horizon du présent provient du passé et la compréhension d’une œuvre du passé résulte de la “fusion des horizons”⁹⁸⁸ ». Dans son article, « Le Grand dérangement en littérature », Robert Viau aborde les trois principales transformations qu’a subi le thème dans la littérature. Il explique que les premiers romans, de 1863 à 1939, servaient à illustrer l’iniquité historique de la Déportation et à antagoniser les anglophones⁹⁸⁹. Dans ces romans, souvent rédigés sous la plume d’écrivains catholiques et ultramontains, les Acadiens sont représentés comme des victimes, de vertueux et soumis fidèles en quête de justice divine. Ainsi, pour illustrer le misérabilisme des Acadiens, les écrivains décrivent avec grands détails les malheurs qu’ils ont vécus, comme le démembrement des familles et la violence⁹⁹⁰. La mémoire prend la forme du retour aux origines françaises et catholiques qui attestent de leur ancienneté, et par ricochet, confirme leur raison d’être et de vivre. Ces romans constituent donc une variation des romans à thèse qui engagent l’Acadien dans une mission messianique. Leurs auteurs illustrent ainsi la Déportation comme un sacrifice auquel consentir afin d’accomplir une vocation providentielle⁹⁹¹.

Les représentations du Grand Dérangement se transforment à partir des années 1940. Alors que la société se sécularise et que l’Acadie se dote de ses propres institutions, la croyance dans le messianisme acadien s’estompe et un désir de vengeance prend forme⁹⁹². Les écrivains mettent alors en scène des personnages révoltés qui, plutôt que de se soumettre, préfèrent

⁹⁸⁸ Robert Viau, « Le Grand Dérangement en littérature », dans Raoul Boudreau, Anne Marie Robichaud, Zénon Chiasson et Pierre M. Gérin (dir.), *Mélanges Marguerite Maillet, op. cit.*, p. 374.

⁹⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁹⁰ *Ibid.*, p. 374-377.

⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 387-382.

⁹⁹² *Ibid.*, p. 382-384.

risquer leur vie pour la cause⁹⁹³. Les personnages de ces romans sont dotés du courage et de la persévérance qui leur permettront de résister à leur oppresseur. Ces écrivains désignent des ancêtres pouvant servir de modèles pour la résistance⁹⁹⁴. Ils font donc appel à l'histoire ou à la mémoire différemment que leurs prédécesseurs.

Depuis les années 1970 et particulièrement depuis la parution de *Pélagie-la-Charrette* en 1979, le Grand Dérangement est traité de façon différente. Les nouveaux romans font ressortir « la condition d'infériorité dans laquelle se trouvent les Acadiens⁹⁹⁵ ». Les écrivains souhaitent que le lecteur ressente de l'empathie pour les Acadiens à cause de « l'énormité des difficultés auxquelles ils ont fait face⁹⁹⁶ ». Pour la première fois, ils expriment le désir de reconquérir leur passé, soit de « prendre possession du bien qui leur revient⁹⁹⁷ ». Cette nouvelle façon « d'écrire » la Déportation dans *Pélagie-la-Charrette* change l'expérience du lecteur et entraîne nécessairement de nouvelles lectures savantes. *Pélagie-la-Charrette* s'inscrit à la fois en continuité et en rupture par rapport à la tradition de lecture des œuvres acadiennes. L'œuvre intéresse la critique parce qu'elle est conforme à ses attentes, mais aussi parce qu'elle s'écarte de la norme de la façon de traiter la Déportation dans la littérature. La critique endogène des années 1980 aux années 2000 est fascinée par cette nouvelle façon, « avant-gardiste », d'écrire la Déportation. La critique s'attend à ce que l'histoire occupe une place importante dans le roman; elle s'intéresse donc aux principaux éléments qui la fondent soit le folklore, la tradition orale et la langue orale acadienne qui sont mis à l'écrit. La critique endogène s'appuie sur des éléments de la réalité hors-texte pour interpréter ces thèmes. Les textes savants portant sur la

⁹⁹³ Viau donne l'exemple du roman *Le Chef des Acadiens* écrit par J.-Alphonse Deveau en 1956 (*Ibid.*, p. 384).

⁹⁹⁴ *Ibid.*, p. 384.

⁹⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁹⁶ *Ibid.*, p. 385. Viau donne l'exemple de la pièce de théâtre *La Sagouine* rédigée par Antonine Maillet (1971) (*Ibid.*, p. 384).

⁹⁹⁷ *Ibid.*

Déportation dans *Pélagie-la-Charrette* laissent ainsi naturellement place à des lectures référentielles. Hotte souligne que les histoires très anciennes, comme les mythes, les contes et les légendes, souvent transmises oralement, permettent de « conserver l’histoire de la communauté, d’expliquer les phénomènes naturels incompris [...] »⁹⁹⁸. En effet, l’étude du folklore dans le roman montre la volonté de la critique de *Pélagie-la-Charrette* de mieux comprendre et d’expliquer le fait de valoriser le passé acadien.

Préoccupée par la nécessité de fonder une nation et une littérature, la critique endogène cherche aussi à montrer le rôle que joue l’œuvre dans la conceptualisation de l’histoire et de l’identité acadiennes. Bien que l’histoire du retour soit fictionnalisée, la critique endogène valorise cette nouvelle version de l’Histoire, qui est plus positive. Selon Hotte, dès « que leur survie est en jeu, les humains ont tendance à adhérer sans réserve aux fictions qui sous-tendent et renforcent [leur] identité »⁹⁹⁹. Il me semble que la mise en valeur de la reconstruction mémorielle à laquelle participe le roman fait appel à une lecture non seulement référentielle, mais également patrimoniale. Ces lectures sont patrimoniales puisqu’elles n’abordent pas seulement le thème en fonction de son coefficient de référentialité, mais elles le font aussi dans un esprit de célébration de l’héritage acadien. En outre, on sent dans ces textes critiques un engagement émotionnel omniprésent. Les lectures patrimoniales sont nourries par la volonté qu’a la critique endogène de valoriser la littérature identitaire.

La critique endogène se prête souvent à une lecture référentielle et patrimoniale pour interpréter la quête mémorielle ou la réécriture historique qui prend forme dans *Pélagie-la-Charrette*. Son intérêt pour celles-ci prend la forme d’enquêtes sur les référents historiques et les origines des contes et des légendes qui participent de la mémoire collective acadienne.

⁹⁹⁸ Lucie Hotte, « Raconter des histoires », *op. cit.*, p. 7.

⁹⁹⁹ *Ibid.*

L'ouvrage de Katia Bottos illustre bien comment s'élaborent les lectures référentielles-patrimoniales de l'œuvre mailletienne. Les textes des chercheurs franco-canadiens Denis Bourque, Pierre Gérin, Ronald Labelle, Evelyne Voldeng et Mariana Ionescu en sont d'autres.

Antonine Maillet conteuse de l'Acadie ou L'encre de l'aède est un des premiers ouvrages critiques parus sur l'ensemble de l'œuvre de l'écrivaine. Il montre son apport à l'histoire, la culture et la littérature acadiennes. À mon avis, Bottos effectue une lecture référentielle-patrimoniale de l'œuvre mailletienne dans la mesure où elle s'en sert pour expliquer le « phénomène acadien » et analyser comment elle reconstruit l'espace et l'histoire acadiens. Par exemple, dans son premier chapitre, elle trace l'histoire de l'Acadie de 1524, l'année où le terme Acadie est utilisé pour la première fois par l'explorateur italien Giovanni da Verrazzano, jusqu'en 1950, décennie qui verra paraître le premier roman de Maillet¹⁰⁰⁰. Bottos présente d'ailleurs Antonine Maillet comme une conteuse et une historienne. La vision qu'elle a de l'écrivaine acadienne est d'évidence fort élogieuse. Elle la présente comme une figure comparable à l'aède puisqu'elle chante les exploits des héros acadiens. Selon elle, avec *Pélagie-la-Charrette*, l'auteure s'est « fait le chantre inspiré » du retour des Acadiens à la terre ancestrale de la mère patrie. Durant ce retour, « tout ce qui a été retenu de bouche-à-oreille », Maillet le raconte prodigieusement et y parvient tout en défendant et en illustrant la « parlure

¹⁰⁰⁰ Le deuxième chapitre est consacré à la place importante qu'occupent les œuvres de Maillet dans la littérature acadienne. Dans le chapitre trois, Bottos explore les représentations et la réappropriation de l'espace dans les romans de Maillet. Elle accorde une attention particulière à *Pélagie-la-Charrette* dont le « stratagème narratif et fictif » constitue un « hommage évident de l'écriture romanesque » et de la « tradition conteuse orale du peuple acadien » (p. 60). Dans le chapitre cinq, Bottos explore les origines de la langue acadienne. Elle rend hommage à l'écriture romanesque de Maillet qui a permis de « découper un espace » et de « reconquérir un monde humain pour son Acadie », (p.131). Selon Bottos, elle a réussi à « assurer une place d'honneur à la langue de ses ancêtres », (p.131). Katia Bottos, *Antonine Maillet conteuse de l'Acadie ou L'encre de l'aède*, Paris, L'Harmattan, 2011.

acadienne », « la matière d'Acadie¹⁰⁰¹ ». Elle soutient qu'en redonnant la voix à des lignages, Maillet rappelle des généalogies oubliées, reconstitue et invente une nouvelle Acadie¹⁰⁰². Somme toute, elle célèbre Maillet puisque, selon elle, la romancière « a vraiment su mettre à jour » l'Acadie, « imposer la question cruciale de l'identité acadienne », « donner de la vivacité à sa terre natale minoritaire¹⁰⁰³ » et a permis à « la littérature acadienne écrite » de « voir le jour pour la première fois¹⁰⁰⁴ ». Elle lit Maillet en fonction de ce qu'elle offre à l'Acadie et à sa littérature. Pour Bottos, Maillet est une pionnière de la littérature acadienne, car elle a réussi à fixer à l'écrit la mémoire collective acadienne et à sensibiliser la communauté internationale à son existence¹⁰⁰⁵. Elle conclut qu'en réécrivant l'histoire acadienne et en valorisant la langue orale, Maillet « combl[e] cette sensation de vide » et permet aux Acadiens de « redécouvrir leur identité¹⁰⁰⁶ ». En s'inspirant du folklore acadien, elle participerait selon elle à la « régénération du pays de l'Acadie¹⁰⁰⁷ ».

La préface à l'ouvrage, tout aussi élogieuse, est annonciatrice de la lecture patrimoniale de Bottos. Daniel-Henri Pageaux, le superviseur de la thèse de Katia Bottos, affirme qu'avec « la réécriture de la geste acadienne, l'auteure [Maillet] offre d'emblée à son pays une œuvre classique, un ouvrage de référence¹⁰⁰⁸ » qui fonde la littérature acadienne. Selon lui, « elle atteint à travers le local l'universel¹⁰⁰⁹ » en « écri[vant] l'Histoire à travers la fiction », en « fictionnalis[ant] l'Histoire » et en « transcriv[ant] un espace » afin qu'il existe non seulement

¹⁰⁰¹ Daniel-Henri Pageaux, « Préface », dans Katia Bottos, *Antonine Maillet conteuse de l'Acadie ou L'encre de l'aède*, op. cit., p. 6.

¹⁰⁰² Katia Bottos, op. cit., p. 10-11.

¹⁰⁰³ *Ibid.*, p. 60. Voir aussi le chapitre 1 (*Ibid.*, p. 19-43).

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*, p. 17.

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁰⁶ *Ibid.*, p. 171.

¹⁰⁰⁷ *Ibid.*, p. 173.

¹⁰⁰⁸ Daniel-Henri Pageaux, op. cit., p. 11.

¹⁰⁰⁹ *Ibid.*

dans l'écriture, mais aussi dans « l'imaginaire des hommes¹⁰¹⁰ ». L'écrivaine « écrit le lieu » en faisant « passer dans les mots » et « dans l'ordre de la culture ce qui avait encore échappé jusque-là au processus civilisationnel de l'homme¹⁰¹¹ ».

Dans leur article respectif, Denis Bourque, professeur de littérature et d'histoire acadiennes à l'Université de Moncton et Pierre Gérin, aussi professeur à l'Université de Moncton, analysent le carnavalesque dans *Pélagie-la-Charrette*, spécifiquement. Quinze ans après la parution du roman, Gérin est le premier à s'intéresser au carnavalesque dans l'œuvre mailletienne¹⁰¹². Dans son article, il affirme qu'

[e]n dépit de tous ces efforts pour comprendre une œuvre dont l'auteure elle-même a parlé plus d'une fois, il me semble qu'un aspect de *Pélagie-la-Charrette* n'a pas vraiment été saisi. Émus [...], les critiques n'ont pas vu, me semble-t-il que [son] odyssée était cependant moins épique que carnavalesque¹⁰¹³.

Il identifie dans son analyse un bon nombre de « principaux traits caractéristiques extérieurs du carnaval » comme « les coups de la farce, les armes et les instruments saugrenus et improvisés, les déguisements, la langue populaire avec ses sacres grotesques, ses injures, ses sobriquets et ses boniments, enfin, maintes scènes grotesques¹⁰¹⁴ ». Il montre dans la deuxième partie de l'article qu'il ne s'agit pas pour Maillet d'un simple exercice de « placage adroit » « à la manière de Rabelais », mais plutôt d'une façon de détrôner « des pouvoirs oppresseurs¹⁰¹⁵ » afin de recréer l'Acadie et la rendre « prête à entreprendre la rude tâche de se reconstituer dans les bois de Memramcook¹⁰¹⁶ ». Sa lecture se fonde sur une grille régionale le menant vers le constat que le carnaval, à la manière de Rabelais, contribue à l'affirmation

¹⁰¹⁰ *Ibid.*, p. 12.

¹⁰¹¹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰¹² Pierre Gérin, « *Pélagie-la-Charrette* ou Le carnaval acadien », *Revue de l'Université Sainte-Anne*, 1994, p. 7-25.

¹⁰¹³ *Ibid.*, p. 7.

¹⁰¹⁴ *Ibid.*, p. 14.

¹⁰¹⁵ *Ibid.*

¹⁰¹⁶ *Ibid.*, p. 25.

identitaire du peuple acadien. Pour cette raison, cette lecture devient paradoxalement référentielle.

Deux ans plus tard, Bourque, qui étrangement ne cite pas Gérin, présente ce traitement du carnavalesque comme une « tentative de réécriture¹⁰¹⁷ » du mythe fondateur acadien. Selon Bourque, Maillet s'intéresse à l'histoire, mais de façon subversive. Sa lecture l'amène à constater que la version carnavalisée de la Déportation permet à Maillet d'en présenter un versant plus joyeux. Il explique que par le passé les discours officiels sur la Déportation mettaient l'accent sur les « afflications et les tribulations du peuple acadien » afin de les sublimer, c'est-à-dire de leur « accorder une valeur exemplaire, héroïque et rédemptrice¹⁰¹⁸ ». La version « populaire et carnavalisée¹⁰¹⁹ » des mythes et de l'Histoire officielle laisserait alors « place à la création à la fois d'histoires nouvelles et d'une Histoire nouvelle fondée sur le réalisme de la langue et de la culture populaire acadiennes¹⁰²⁰ ». Bourque soutient que Maillet réécrit le mythe de la Déportation pour le libérer de la conception victimaire qui entache les Acadiens et le remplacer par une version plus positive de soi. Selon lui, Maillet « arrive à vider ce mythe de tout ce qu'il contenait de trop terrible, d'exagéré et d'idéaliste¹⁰²¹ ». Il conclut qu'en réécrivant le mythe fondateur acadien et en le carnavalisant, Maillet aurait peut-être même « enfant[é] une nation¹⁰²² ». L'intérêt des deux chercheurs pour le carnavalesque dans *Pélagie-la-Charrette* découle de leur conception de ce que la littérature acadienne devrait être : un dispositif qui transforme le souvenir négatif de la Déportation, qui témoigne de l'ancienneté

¹⁰¹⁷ Denis Bourque, « *Pélagie-la-Charrette* ou La Déportation carnavalisée », *Présence francophone*, n° 49, 1996, p. 107.

¹⁰¹⁸ *Ibid.*, p. 93.

¹⁰¹⁹ Denis Bourque, « La petite histoire au service de la grande : la réécriture de l'histoire acadienne dans deux romans d'Antonine Maillet », *op. cit.*, p. 8.

¹⁰²⁰ *Ibid.*

¹⁰²¹ Denis Bourque, « *Pélagie-la-Charrette* ou La Déportation carnavalisée », *loc. cit.*, p. 107.

¹⁰²² *Ibid.*

et de la vitalité du peuple acadien et qui le libère de sa posture victimaire.

Pour leur part, Ronald Labelle et Evelyne Voldeng s'intéressent à des référents folkloriques nationaux et régionaux plus précis, soit ceux de l'Acadie et de la Bretagne ou de l'Ouest de la France. Leur lecture est référentielle dans la mesure où elle se fonde sur des référents culturels hors-texte. Labelle¹⁰²³ s'intéresse aux liens que le roman développe avec le folklore qui permettraient d'interpréter les figures de la mort qui y sont mises en scène. La collection de contes et de légendes de Maillet, *Par derrière chez mon père*, l'incite à aborder le roman *Pélagie-la-Charrette*, à partir du mythe d'Ankou¹⁰²⁴ puisque la légende de « la charrette de la mort » est présente dans ces deux œuvres. Au début de l'article, il annonce que son projet est de déterminer si la légende est d'origine acadienne ou bretonne. Labelle conclut que ses recherches ne permettent pas d'associer directement l'origine de la légende avec une région. Il soutient qu'un « domaine aussi complexe que celui des croyances surnaturelles ne se prête pas très bien à une tentative d'assigner des origines précises à des thèmes légendaires¹⁰²⁵ ». Il donne à cet effet l'exemple des légendes au thème de la charrette fantôme qui sont omniprésentes en Amérique centrale.

Comme Labelle, Evelyne Voldeng¹⁰²⁶ réfléchit à la place du folklore dans *Pélagie-la-Charrette*. Dans son article, elle s'intéresse aux origines « [d]es chansons, [d]es légendes et

¹⁰²³ Labelle est une spécialiste de la culture acadienne. Il a fait ses études doctorales en ethnologie à l'Université Laval. Il a occupé un poste d'archiviste et ensuite de directeur du Centre d'études acadiennes à Moncton. Aujourd'hui, il est professeur à l'Université du Cap Breton en Nouvelle-Écosse.

¹⁰²⁴ Ronald Labelle, « Une charrette qui a traversé l'océan? Les reflets de l'Ankou breton en Acadie », *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 13-14-15, 2008-2009, p. 285-293.

¹⁰²⁵ *Ibid.*, p. 292-293.

¹⁰²⁶ Evelyne Voldeng a passé presque toute sa carrière en Ontario, où elle s'est installée en 1968. Cette romancière et essayiste a été professeure à l'Université de Carleton pendant une vingtaine d'années. Elle a aussi contribué à plusieurs dictionnaires littéraires et anthologies. Aujourd'hui, un fonds d'archives est maintenu en son nom au Centre de recherche en civilisation canadienne-française à l'Université d'Ottawa. Voldeng est décédée tragiquement en 2002.

[d]es contes du vieux pays¹⁰²⁷ » et à leur métissage dans le roman. Par exemple, elle se penche sur le conte de la baleine blanche que Pélagie demande à Bélonie de raconter. Il s'agit de l'histoire d'une poule qui avale son anneau d'or et qui se fait manger par un renard, lequel se fait ingurgiter par un ours, qui, lui, aboutit dans le ventre d'une baleine. Selon Voldeng, ce conte, qui « ne semble pas être la variante d'un conte-type particulier, appartient cependant au cycle des contes de la quête où l'objet recherché est chaque fois dans un contenant plus grand¹⁰²⁸ ». Les textes de Labelle et Voldeng sont des exemples de l'intérêt porté par les chercheurs au patrimoine historique et culturel des Acadiens. Leur « distance critique¹⁰²⁹ » dans l'examen de procédés narratifs, comme l'intégration des contes et des légendes, leur permet de rattacher l'histoire acadienne racontée dans le roman à des histoires universelles¹⁰³⁰.

Mariana Ionescu étudie, pour sa part, le thème de la mémoire et de l'histoire dans les œuvres de Maillet, dont *Pélagie-la-Charrette*. Son texte sert d'exemple de l'évolution des lectures du roman. En effet, l'« approche cumulative » de l'étude de la réception permet aux « interprétations du passé » d'entrer en relation avec « la réception contemporaine¹⁰³¹ » d'une œuvre. Durant les décennies suivant la parution du roman, l'intérêt de la critique pour lui se renouvelle. L'article d'Ionescu, par exemple, s'inscrit dans le nouveau champ de recherche sur les discours de l'exiguïté qui gagne en popularité au Canada français dans les années 1990,

¹⁰²⁷ Evelyne Voldeng, « *Pélagie-la-Charrette* et le folklore de la France de l'ouest », dans Raoul Boudreau, Anne Marie Robichaud, Zénon Chiasson et Pierre M. Gérin (dir.), *Mélanges Marguerite Maillet*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p. 511.

¹⁰²⁸ *Ibid.*, p. 524.

¹⁰²⁹ Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, op. cit., p. 259.

¹⁰³⁰ L'intérêt pour le folklore acadien se poursuit bien au-delà des années 1980 et 1990. Carmen d'Entremont, coordonnatrice du Centre acadien de l'Université Saint-Anne poursuit actuellement son doctorat sur les coutumes et le patrimoine de son village natal en Acadie, Pubnico-Ouest. Ses études ethnologiques portent sur ses contes, mythes et légendes. En 2012, elle signe un article portant sur le folklore acadien dans *Mariaagélas* et *Pélagie-la-Charrette* (*Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n°22-23, 2012-2013, p. 163-182). Sur D'Entremont, voir Université Sainte-Anne, « Carmen d'Entremont », 2019 [en ligne] <https://www.usainteanne.ca/contact/centre-acadien/carmen-d-entremont> (page consultée le 30 janvier 2019).

¹⁰³¹ Rosmarin Heidenreich, « La problématique du lecteur et de la réception », loc. cit., p. 84-85.

après la parution de l'ouvrage phare de François Paré. La chercheuse s'intéresse particulièrement au rapport entre l'oral et l'écrit afin d'en cerner le rôle dans la « quête d'un pays à la fois imaginaire et réel¹⁰³² ». Elle s'inspire de l'ouvrage de Paré, *Les littératures de l'exiguïté* afin d'analyser la réhabilitation, la récupération et la glorification des histoires de la marge dans les œuvres de Maillet¹⁰³³. S'intéressant à la littérature des femmes francophones, à l'oralité et à l'écriture exiguë, Ionescu lit le roman à la lumière de ces trois champs d'intérêt. Sa lecture de *Pélagie-la-Charrette* repose sur l'hypothèse que l'œuvre mailletienne s'inscrit dans la nouvelle tendance des littératures exiguës qui récupèrent et glorifient une marge, possiblement mouvante¹⁰³⁴. Les romans primés qui appartiennent à ces littératures, comme *Pélagie-la-Charrette*, remettent en question les canons littéraires fondés sur la littérature écrite, en transcrivant la littérature orale. Ionescu souligne que la tradition orale sur laquelle se fonde le roman est loin d'être marginalisée puisque l'oral et l'écrit ne s'y excluent pas. Bien que certains puissent vouloir la reléguer aux marges « au nom d'un savoir institutionnalisé », selon elle, l'oralité « continue à alimenter et à légitimer des écrivains appartenant aux littératures de l'exiguïté »; elle lui assure « sa vitalité et son originalité¹⁰³⁵ ». Ionescu montre ainsi que la quête ex-centrique « entreprise par des personnages en marge de l'Histoire et de la civilisation de l'écrit » reflète les liens qui existent entre « l'Histoire de l'Acadie et les histoires gardées dans la mémoire collective du peuple acadien¹⁰³⁶ ». Les figures héroïques vivant dans la marge joueraient ainsi à la fois le rôle de conteurs et d'historiens¹⁰³⁷. Elle

¹⁰³² Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, op. cit., p. 259.

¹⁰³³ Mariana Ionescu, « La quête ex-centrique de l'histoire dans les récits d'Antonine Maillet », *Francophonies d'Amérique*, n° 19, 2005, p. 177.

¹⁰³⁴ *Ibid.*, p. 177.

¹⁰³⁵ *Ibid.*, p. 182.

¹⁰³⁶ *Ibid.*

¹⁰³⁷ *Ibid.*, p. 179.

souligne à cet effet que l'histoire du retour des Acadiens exilés dans *Pélagie-la-Charrette* n'existe que « grâce à Bélonie qui l'a entretenue pendant le long voyage à travers l'Amérique¹⁰³⁸ ». Dans une société du discours, le processus de réécriture historique pour mettre à l'écrit les histoires orales de l'imaginaire acadien constitue, selon elle, l'entreprise première de Maillet. Cette chercheuse montre que Maillet a trouvé une façon originale de reconstituer l'histoire acadienne, soit celle de mettre à l'écrit la tradition orale afin de légitimer l'histoire acadienne en fondant de nouveaux lieux de mémoire ou une nouvelle histoire-mémoire (concepts que Ionescu emprunte de Pierre Nora)¹⁰³⁹ et en transformant le discours qui avait, jusque-là, exclut l'Acadie de la grande Histoire telle que définie par Michel Foucault¹⁰⁴⁰.

Les lectures de Bottos, Bourque, Gérin, Labelle, Voldeng et Ionescu sont manifestement référentielles comme en témoignent les problématiques qu'ils abordent et leurs grilles de lecture. Ces études sont représentatives de leur conception de la littérature acadienne qui doit répondre à des préoccupations « particularistes ». Bien que ces lectures référentielles soient érudites, elles sont aussi patrimoniales puisqu'elles mettent en valeur le travail de réécriture de l'histoire acadienne et des mythes qui y sont associés. Elles ancrent la version mailletienne de l'histoire de l'Acadie dans un héritage lointain qui confirme sa légitimité. Alors que les conclusions des deux premiers chercheurs portent davantage sur l'apport du carnavalesque à la (re)création de l'Acadie, les analyses de Labelle et de Voldeng font davantage valoir l'universalité du roman par sa réécriture de contes et de légendes appartenant au patrimoine universel. Pour sa part, le texte d'Ionescu montre l'évolution des lectures de la

¹⁰³⁸ *Ibid.*

¹⁰³⁹ *Ibid.*, p. 180.

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*, p. 181.

critique endogène du thème de l'histoire orale dans *Pélagie-la-Charrette*. Elle inscrit sa réflexion dans un contexte plus large. Elle suggère que l'oralité propre à la marge pourrait concurrencer avec les discours dominants qu'on associe à l'écrit. Il s'agirait d'une marge mouvante qui légitime le statut d'exiguïté des peuples minoritaires, remet en question les savoirs institutionnalisés et donne accès au canon.

L'intérêt des chercheurs pour l'histoire de l'Acadie et les contes et légendes que le roman réactive les mène également à étudier les figures quasi mythiques d'Évangéline (dont Pélagie est le pendant positif) et de l'Acadien errant. Lise Gaboury-Diallo soutient qu'en l'absence d'un espace et d'une histoire certains, la critique, « vecteur indispensable de la légitimation de la littérature¹⁰⁴¹ », investit son « capital symbolique » dans un personnage typé en le revalorisant et le réhabilitant continuellement¹⁰⁴². Ce type de lecture du personnage de Pélagie est présent à divers degrés dans la critique endogène. Celle-ci reprend également la figure de l'« Acadien déporté » qu'incarne Pélagie de façon semblable aux critiques franco-manitobains qui lisent la figure de Louis Riel dans les textes de cette province : dans ce cas, il s'agit d'un personnage idolâtré. Pélagie devient donc en quelque sorte une figure mythique. Ce traitement serait d'ailleurs essentiel selon Albert Memmi afin qu'un « peuple colonisé puisse se définir par l'écriture¹⁰⁴³ ». Dans sa lecture de *Pélagie-la-Charrette*, la critique savante glorifie Pélagie. La conteuse est vue comme l'héroïne de la nation acadienne. Les

¹⁰⁴¹ Lise Gaboury-Diallo, « Expression créative et réception critique dans un milieu minoritaire », dans Robert Dickson, Annette Ribordy et Micheline Tremblay (dir.), *Toutes les photos finissent-elles par se ressembler?*, op. cit., p. 123.

¹⁰⁴² *Ibid.*, p. 126.

¹⁰⁴³ Albert Memmi, *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buchet-Chastel, Corrêa, 1957, cité dans Lise Gaboury-Diallo, « Expression créative et réception critique dans un milieu minoritaire », dans Robert Dickson, Annette Ribordy et Micheline Tremblay (dir.), *Toutes les photos finissent-elles par se ressembler?*, op. cit., p. 127.

textes de Renée Leblanc¹⁰⁴⁴ et de E.F. Nardocchio sont des exemples de critiques qui valorisent ce personnage tout en l'opposant au personnage mythique d'Évangéline¹⁰⁴⁵. Pour Leblanc, les protagonistes sont « haut[e]s en couleur, des héroïnes de légende, des êtres mythiques, portant les vertus de la race¹⁰⁴⁶ ». Mais Pélagie se démarque d'Évangéline puisqu'elle appartient à « un type d'Acadienne opposée à l'Évangéline du poète » qui contribue à « recréer l'histoire de [leur] pays¹⁰⁴⁷ ». Pélagie, par exemple, « parfait l'histoire au lieu de la subir¹⁰⁴⁸ ». Pour Nardocchio, la Sagouine et Pélagie sont des personnages qui appartiennent à des mythes ou des sagas, car elles fondent l'Acadie moderne¹⁰⁴⁹.

Certains chercheurs endogènes mettent davantage l'accent sur la réécriture de la tradition orale acadienne. Ils s'intéressent donc davantage aux référents folkloriques comme les contes et les légendes. Par exemple, Magessa O'Reilly et René Leblanc analysent la façon dont la reconquête du passé acadien se réalise par la forme narrative du roman et par la langue utilisée. D'après O'Reilly, le roman célèbre la tradition orale qui a pour fonction de conserver le passé. Il explique que la « narratrice renonce au monopole de la fonction narrative » en faveur d'une narration « polyphonique et collective » qui permet de raconter « l'histoire de toute l'Acadie¹⁰⁵⁰ ». Maillet serait détentrice de tout ce savoir qu'elle transmet à ses conteurs.

¹⁰⁴⁴ René Leblanc a été professeur au Département d'études françaises de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse. Il s'est intéressé à l'oralité dans *Pélagie-la-Charrette*.

¹⁰⁴⁵ Voir les articles de René Leblanc (« Antonine Maillet : conteuse de l'Acadie », *Québec français*, n°60, 1985, p. 58-60) et de E. F. Nardocchio (« Antonine Maillet et la naissance de l'Acadie moderne : de *La Sagouine* à *Pélagie-la-Charrette* », *Études canadiennes / Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, vol. 21, n°1, 1986, p. 209-216).

¹⁰⁴⁶ René Leblanc, *loc. cit.*, p. 58.

¹⁰⁴⁷ *Ibid.*

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*

¹⁰⁴⁹ E.R. Nardocchio, *loc. cit.*, p. 209.

¹⁰⁵⁰ Magessa O'Reilly, « Une écriture qui célèbre la tradition orale : *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 19, n°1, 1993, [n.p.]. Article en ligne : <https://journals.lib.unb.ca/index.php/SCL/article/view/8178/9235> (page consultée le 20 juin 2017).

Selon O'Reilly, la romancière réussit ainsi un « panorama historique¹⁰⁵¹ » de l'Acadie :

Les conteurs d'époques distinctes sont rendus contemporains les uns les autres par le pouvoir de l'écriture. L'écrit conserve les formes du conte oral. Il fixe la multiplicité des versions et les juxtapose. Par métaphore, le roman peut réunir tous les conteurs, en les transportant dans un hors temps où ils peuvent s'interpeller, se contredire et se corriger, et œuvrer tous ensemble à l'élaboration du récit¹⁰⁵².

Leblanc soutient lui aussi que l'oralité ne fait pas que contribuer au réalisme de l'œuvre, elle sert également à reconstruire l'identité perdue, puisque, selon lui, c'est par la langue acadienne que s'effectue le retour au pays natal¹⁰⁵³. Même si la langue orale dans les romans mailletiens est en grande partie inventée et non pas une retranscription exacte du parler des Acadiens, elle est néanmoins selon Leblanc, un « parler plus vrai que le vrai¹⁰⁵⁴ ». Le chercheur souligne que la réalité des Acadiens a été transformée par les paroles d'une conteuse qui incarne une tradition entière du parler acadien, celle de nombreuses régions, de trois siècles d'histoire et de seize quartiers de charrette¹⁰⁵⁵. Le positionnement d'O'Reilly et de Leblanc illustre celui de la critique qui voit dans l'oralité à la fois un instrument de fictionnalisation et un instrument pour dire l'identité. Il s'agit encore une fois d'une lecture référentielle qui mise sur l'opposition entre le langage usuel et le langage poétique, entre le monde réel et le monde imaginaire.

Somme toute, la réception des textes montre que la critique endogène de *Pélagie-la-Charrette* privilégie les lectures référentielles et patrimoniales, car elle valorise le lieu et la culture acadienne mis en valeur dans l'œuvre et qu'elles se fondent sur des grilles de lecture identitaires. Cette façon de lire l'œuvre valorise davantage sa référentialité que ses qualités littéraires. Elle correspond aussi à la définition que Hotte donne du mouvement particulariste

¹⁰⁵¹ *Ibid.*

¹⁰⁵² *Ibid.*

¹⁰⁵³ René Leblanc, « L'oralité du style dans les romans d'Antonine Maillet », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n°12, 1^{er} juin 1986, p. 45.

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵⁵ *Ibid.*

qui « définit les littératures en fonction du groupe dont elles émanent¹⁰⁵⁶ ». La critique endogène valorise donc des « stratégies rhétoriques et discursives présentant et dénonçant un état de fait qui découle d'un contexte culturel précis » associées à la « prise de parole minoritaire¹⁰⁵⁷ ». La posture particulariste de la critique endogène franco-canadienne de *Pélagie-la-Charrette* la pousse à privilégier une grille de lecture identitaire et à traiter de thèmes comme l'histoire, la mémoire et l'oralité. D'emblée, les textes critiques sur *Pélagie-la-Charrette* s'élaborent, comme l'explique Hotte pour la littérature franco-ontarienne, « d'abord en fonction de corrélations entre le contexte sociologique et le monde représenté¹⁰⁵⁸ » dans le roman.

Comme le démontre l'intérêt récurrent pour la thématisation de l'histoire, l'horizon d'attente de la majorité des lecteurs de *Pélagie-la-Charrette* des années 1980 à 2000 se fonde sur des « composantes sociales, linguistiques, économiques et politiques [qui] l'emportent de beaucoup sur les préoccupations formelles ou littéraires¹⁰⁵⁹ ». Il est difficile pour la critique endogène de se prêter à une autre approche que sociologique, car pour plusieurs critiques, « la question est de savoir dans quelle mesure l'image que [cette œuvre] donne de la réalité coïncide avec la réalité psychologique, sociologique et culturelle des Acadiens¹⁰⁶⁰ ». En effet, l'horizon d'attente de la critique, qui découle de la conception qu'a la critique endogène de la littérature acadienne, est déterminé par le contexte sociopolitique de l'époque. Selon Marguerite Maillet,

¹⁰⁵⁶ Lucie Hotte, « L'universalisme et les conceptions des littératures minoritaires », dans Ali-Khodja-Mourad (dir.), *Des apories de l'universalisme aux promesses de l'universel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p.140.

¹⁰⁵⁷ Lucie Hotte, « La littérature franco-ontarienne à la recherche d'une nouvelle voie : enjeux du particularisme et de l'universalisme », dans Lucie Hotte (dir.) avec la coll. de Stefan Psenak et de Louis Bélanger, *La littérature franco-ontarienne : voies nouvelles, nouvelles voix*, Ottawa, Le Nordir, 2002, p. 37.

¹⁰⁵⁸ Lucie Hotte, « L'universalisme et les conceptions des littératures minoritaires », *op. cit.*, p. 134.

¹⁰⁵⁹ James De Finney, « Antonine Maillet : un exemple de réception littéraire régionale », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, vol. 12, été-automne 1986, p. 26.

¹⁰⁶⁰ *Ibid.*, p. 25.

cette lecture découlerait de « l'aliénation subie jusqu'alors¹⁰⁶¹ » et de la quête obstinée pour une « véritable identité¹⁰⁶² » acadienne. Ce contexte motive la critique endogène à traiter de thèmes identitaires qui sont liés à la condition minoritaire, comme l'histoire du Grand Dérangement et du Retour, la mémoire conservée par la tradition orale, les mythes, contes et légendes qui fondent son intertextualité ainsi que la transcription de la langue acadienne orale. Le choix de les aborder reflète à mon avis les attentes et les préoccupations identitaires de la critique, qui malgré son souci d'objectivité agit consciemment ou inconsciemment comme porte-parole de la communauté et l'amène à effectuer des lectures référentielles-patrimoniales du roman.

La critique endogène de *Pélagie-la-Charrette* reflète les préoccupations propres au contexte sociopolitique décrit par Marguerite Maillet, ainsi que par le sociologue Joseph Yvon Thériault¹⁰⁶³ et l'historien Patrick D. Clarke¹⁰⁶⁴. Les années 1960 et 1970 auxquelles est associée l'explosion idéologique et culturelle, ou le « grand tournant¹⁰⁶⁵ », en Acadie se résument moins à une transformation préconisée par l'élite acadienne qu'au « refus de l'Autre d'accueillir l'Acadien dans sa dimension politique¹⁰⁶⁶ ». La naissance d'une identité acadienne distincte de celle du Canadien français serait donc selon Thériault non pas le résultat de l'existence de plusieurs identités régionales au Canada français, mais plutôt dû à l'abandon de l'Acadie par le Québec. C'est dans ce contexte que la critique se donne la double mission de

¹⁰⁶¹ Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne*, op. cit., p. 179, citée par De Finney (*Ibid.*, p. 19.)

¹⁰⁶² *Ibid.*

¹⁰⁶³ Voir les études de Joseph Yvon Thériault (« Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale acadienne », dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Saint-Foy, PUL, 1995, p. 69-70 et « Convergences et divergences au sein des nationalismes acadien et québécois », dans Eric Waddell (dir.), *Le dialogue avec les cultures minoritaires*, Saint-Foy, PUL, 1999, p. 116-119, 122-123.

¹⁰⁶⁴ Patrick D. Clarke, « L'Acadie du silence. Pour une anthropologie de l'identité acadienne », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 19-57.

¹⁰⁶⁵ James De Finney, « Antonine Maillet : un exemple de réception littéraire régionale », loc. cit., p. 23.

¹⁰⁶⁶ Patrick D. Clarke, op. cit., p. 46.

fonder une littérature nationale, d'attester de son existence et de participer à la mémorialisation du passé. Il me semble alors que cette critique participe à l'idéologie de récupération et de contestation en Acadie, que décrit Rioux pour le Québec. Cette vision du monde « fait en sorte que le modèle de lecture qui s'impose est celui où la fantaisie est au service de préoccupations bien concrètes, soit la lutte pour l'émancipation et la préservation du groupe¹⁰⁶⁷ ».

Pour un groupe culturel minoritaire, la conquête du passé est perçue comme étant fondamentale s'il souhaite se tailler un avenir. Elle constitue en quelque sorte une réponse au « paradoxe de la mémoire¹⁰⁶⁸ » étudié par Mailhot dont il a été question plus tôt. Les textes révèlent que la critique endogène « compos[e] avec un horizon mal dégagé [du] poids et [de] la perte de l'histoire¹⁰⁶⁹ ». Même les textes plus récents sur la littérature acadienne, sur l'œuvre de Maillet et sur *Pélagie-la-Charrette*, dont ceux de Viau et de Lord, montrent que l'histoire des origines du peuple acadien demeure une préoccupation identitaire importante pour certains critiques.

En effet, la majorité des critiques endogènes de *Pélagie-la-Charrette* sont d'avis qu'il s'agit d'une œuvre écrite pour « fonder » et « baliser une mémoire future¹⁰⁷⁰ ». Ainsi, bien souvent, leur posture lecturale se fonde sur « l'acadianité typée qu'a sacrée leur ainée¹⁰⁷¹ ». Ils privilégient l'art qui documente « le vécu de la collectivité » et qui s'assure « qu'elle survivra dans les artefacts¹⁰⁷² ». Dans son article portant sur l'institution littéraire en Acadie, Martine Jacquot signale que l'écrivain acadien a l'impression de porter par son œuvre « la

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*, p. 34.

¹⁰⁶⁸ Laurent Mailhot, « Mémoire de la littérature », dans Aurélien Boivin, Gilles Dorion et Kenneth Landry (dir.), *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, op. cit., p. 293-300.

¹⁰⁶⁹ *Ibid.*, p. 293.

¹⁰⁷⁰ Judith Schlanger, *La mémoire des œuvres*, Paris, Nathan, 1992, p. 81.

¹⁰⁷¹ Patrick D. Clarke, op. cit., p. 34.

¹⁰⁷² Herménégilde Chiasson, op. cit., p. 86.

responsabilité de définir non seulement ce qu'est la littérature acadienne, mais aussi ce que devrait être son pays¹⁰⁷³ ». Par conséquent, les lecteurs s'empressent de vérifier si l'œuvre est « représentative de l'ensemble de la collectivité acadienne¹⁰⁷⁴ ». Jacquot précise que ce type de lecture est typique des jeunes littératures. En l'absence d'une tradition de lecture critique, la critique acadienne adopte un rôle traditionnel et s'intéresse surtout à des considérations identitaires plutôt qu'à l'esthétique des œuvres¹⁰⁷⁵. Il n'est dès lors pas étonnant que les critiques endogènes lisent *Pélagie-la-Charrette* en fonction de ce que le roman apporte à la société et à la littérature acadiennes.

Enfin, les attentes des lecteurs sont également conditionnées par leurs lectures des œuvres antérieures de Maillet et par le succès qu'elles ont remporté. Il n'y a pas de nouveauté absolue dans la lecture du thème de l'histoire dans *Pélagie-la-Charrette*. Les lecteurs imaginent la romancière comme quelqu'un qui parle la « langue de la collectivité acadienne » et qui traite de « personnages de l'histoire » et des « réalités sociales de l'Acadie¹⁰⁷⁶ ». Dans les œuvres antérieures de Maillet, le référent régional est « partout présent¹⁰⁷⁷ ». Le lecteur s'attend donc à ce que *Pélagie-la-Charrette* mette aussi en scène l'histoire et la culture acadiennes. En effet, après *La Sagouine*, la critique endogène attend une autre œuvre riche en folklore. Les nombreuses références aux autres œuvres de Maillet dans la réception de *Pélagie-la-Charrette* témoignent de cet horizon d'attente. De Finney explique que, lorsque paraît *La Sagouine*, « plusieurs lecteurs étaient déjà prédisposés à l'accueillir¹⁰⁷⁸ ». Il en est de même de

¹⁰⁷³ Martine Jacquot, « De l'institution en Acadie : production et réception de textes », *loc. cit.*, [n.p.].

¹⁰⁷⁴ *Ibid.*

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*

¹⁰⁷⁶ James De Finney, « Antonine Maillet : un exemple de réception littéraire régionale », *loc. cit.*, p. 25.

¹⁰⁷⁷ *Ibid.*

¹⁰⁷⁸ *Ibid.*, p. 20.

Pélagie-la-Charrette : le succès d'œuvres antérieures, et leurs thèmes récurrents ont influencé favorablement sa réception.

La connaissance que la critique a de l'auteure oriente la réception du roman. Les discours, interviews et conférences qu'elle donne jouent un rôle dans son interprétation, puisque les critiques s'y réfèrent pour mieux comprendre le roman. Ces nombreuses interventions de l'auteure fixent les règles de lecture dont la critique se sert « pour assurer un décodage conforme [aux] intentions¹⁰⁷⁹ » de l'écrivaine. Dans son article sur la réception critique de *La Sagouine*, De Finney signale que la connaissance que la critique a de l'auteure influe considérablement sur la façon dont on lit l'œuvre. Il me semble que cela est aussi le cas dans la réception de *Pélagie-la-Charrette*. Il n'est dès lors pas étonnant que l'interprétation du roman par la critique endogène se fonde sur les valeurs, idées et messages que Maillet promeut lors de ses entretiens. L'analyse de l'ensemble des textes critiques sur *Pélagie-la-Charrette* et des entretiens avec Maillet prouve que la critique procède à une lecture patrimoniale de l'œuvre, non seulement parce que la tradition de lecture l'y incitait, mais aussi parce qu'il s'agissait du type de lecture encouragée par Maillet. Dans une entrevue menée en 1994, Maillet explique que « [d]epuis 30 ans, l'Acadie se projette dans l'avenir, car elle sent qu'elle a survécu. [...] Elle cherche maintenant sa place réelle dans le village global : la terre, le siècle, le nouveau millénaire¹⁰⁸⁰. » Cette conception de l'Acadie est présente dans les textes de Bourque, de Gérin, de Labelle et de Voldeng étudiés plus tôt. Dans un autre entretien tenu en 1985, Maillet signale que l'« Acadien » a « un grand sens du passé¹⁰⁸¹ ». Elle associe la survie de l'Acadie à sa résistance puisée dans la force du « souvenir », « en allant chercher les forces

¹⁰⁷⁹ *Ibid.*, p. 21.

¹⁰⁸⁰ Myriam El Yamani, « Antonine Maillet : l'Acadie multipliée », *Continuité*, n° 61, 1994, p. 17.

¹⁰⁸¹ *Ibid.*, p. 17.

vives, primitives en lui pour savoir comment il a résisté¹⁰⁸² ». Elle incite aussi ses lecteurs et les jeunes écrivains acadiens à « descendre au fond d’[eux]-même, dans [leur] monde intérieur, dans [leur] mémoire collective » afin de se découvrir, d’apprendre à dire les choses qu’ils ont à dire et d’« y puiser la richesse de l’iceberg caché¹⁰⁸³ ». Par ses propos, Maillet les invite à effectuer des lectures historiques et mythiques du roman, ce que plusieurs critiques endogènes ont fait.

La réception du roman au Canada anglais et ailleurs est elle aussi déterminée par l’image que les lecteurs ont de l’Acadie. Jo-Ann Elder explique que la représentation que ces critiques ont du milieu est « fortement contextualisée », « caractérisée par une attention démesurée portée à la tradition, à l’exotisme et parfois à l’aspect folklorique, voire caricatural¹⁰⁸⁴ » de l’Acadie. Cette façon de lire les œuvres découle selon elle de l’« isolement » et des « occasions manquées » qui l’emportent sur « les moments de rencontres¹⁰⁸⁵ » entre les acteurs culturels et littéraires du milieu acadien et ceux de l’extérieur. La modernité dans l’art acadien, pensons à celui d’Herménégilde Chiasson par exemple, connaît peu d’écho au Canada anglais avant les années 2000. L’image qu’a le Canada anglais de l’Acadie est informée en partie par les traductions littéraires dont celles des œuvres précédentes de Maillet¹⁰⁸⁶. La critique exogène a une vision de l’Acadie limitée et stéréotypée qui la mène à s’intéresser à la mise en scène de l’histoire. Elle est interpellée, elle aussi, par les mythes et le folklore qu’elle s’attend à trouver dans le roman. Elle s’intéresse donc souvent aux procédés littéraires et discursifs ayant permis à Maillet de transposer l’histoire acadienne

¹⁰⁸² *Ibid.*

¹⁰⁸³ S.A. (propos recueillis par Caroline Barrett), « Entrevue avec Antonine Maillet », *Québec français*, n° 60, 1985, p. 35.

¹⁰⁸⁴ Jo-Anne Elder, « L’image de l’Acadie en milieu anglophone : une impression pas toujours juste », *Francophonies d’Amérique*, n°19, 2005, p. 209.

¹⁰⁸⁵ *Ibid.*, p. 208.

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*, p. 209.

dans son roman. Bien que la critique exogène sache qu'il s'agit d'une histoire fictive, elle la résume pour ses lecteurs comme si elle était vraie. Cela dit, l'exercice de contextualiser et de narrer *Pélagie-la-Charrette* ne l'empêche pas pour autant d'en effectuer des lectures savantes.

Dans la réception exogène, les « questions proprement littéraires et linguistiques sont moins souvent sujettes à réflexion, à moins que l'on souligne l'exotisme du langage¹⁰⁸⁷ », les défis de lecture ou de traduction. De plus, la critique exogène semble moins soucieuse de valoriser la récupération ou la contestation de l'histoire que ne l'est la critique endogène et, en général, les critiques francophones du Canada¹⁰⁸⁸. Sa façon de lire le roman se fonde donc sur une grille de lecture référentielle qui s'apparente aux grilles ethnocritique ou encyclopédique. Cette approche a une visée plus culturelle et sociologique¹⁰⁸⁹ que patrimoniale. L'ethnocritique, une forme de lecture référentielle en soi, considère l'écrivain comme un « porte-drapeau de la nation ou de la communauté¹⁰⁹⁰ ». De plus, elle considère l'œuvre comme une « reproduction » de la réalité. Elle adopte donc, selon Brulotte, une visée

¹⁰⁸⁷ *Ibid*, p. 210.

¹⁰⁸⁸ René Dionne, « Trois littératures francophones au Canada 1972-1992 », *Cahiers Charlevoix*, vol. 3, 1998, p. 197-229.

¹⁰⁸⁹ J'utilise le concept d'« ethnocritique » dans le sens que lui donne Gilles Bibeau : « La méthode de l'ethnocritique littéraire [...] recoupe et prolonge plusieurs autres formes de critique littéraire : elle est proche de la sociocritique, elle partage plusieurs traits avec l'analyse narratologique et stylistique, elle appartient à la littérature comparée dans la mesure où elle fait éclater les frontières du territoire national et, par-dessus tout, l'ethnocritique se nourrit des mêmes méthodes sémiotiques et herméneutiques qui alimentent les travaux de critique littéraire. Bien que les méthodes de l'ethnocritique ne soient pas encore fermement assurées, la démarche adoptée ne doit pas être ramenée au simple vagabondage d'un ethnologue dans la littérature [...] à la recherche de ce que les romans pourraient dire de l'identité collective [...]. La méthode [...] [n]e s'inscri[t] [pas] dans le simple prolongement des approches ethnologico-historiques et folklorisantes [...]. Dans sa pratique de l'ethnocritique littéraire, l'anthropologue prend plutôt le risque d'une interdisciplinarité large qui ne neutralise le discours et la méthode d'aucune discipline, combinant les meilleurs acquis de la socio-sémiologie aux courants les plus dynamiques de l'analyse littéraire, de ceux surtout qui sont nourris des théories poststructuralistes et de la psychanalyse. L'ethnocritique littéraire se présente donc comme une position mobile du regard plus que comme une pratique strictement disciplinaire ». (« Une identité en fragments. Une lecture ethnocritique du roman québécois », Mikhaël Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest, *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernité au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 339.

¹⁰⁹⁰ Gaétan Brulotte, « L'ethnocritique et la littérature québécoise », *LittéRéalité*, vol. 3, n°1, printemps 1991, p. 23-32 cité dans Lucie Hotte, « L'universalisme et les conceptions des littératures minoritaires », dans Mourad Ali-Khodja, *Des apories de l'universalisme aux promesses de l'universel*, Québec, op. cit., p. 135.

« anthropologique » plutôt qu'« esthétique¹⁰⁹¹ ». À mon avis, l'ethnocritique découle en partie d'une lecture motivée par la curiosité. Elle s'intéresse à « polyphonie culturelle et spécialement [...] à la présence des formes de culture subalterne, dominée, illégitime, populaire, folklorique dans la littérature écrite dominante, savante, cultivée, noble, légitimée¹⁰⁹² », dans le but de les relégitimer¹⁰⁹³.

Les lectures que je nomme « encyclopédiques », quant à elles, considèrent le texte littéraire comme un document historique. Fondés sur la volonté d'apprendre à connaître d'autres cultures, ces textes critiques portent aussi davantage sur des questions d'ordre sociologique et culturel que littéraire. Ils mettent en valeur ce que le roman apporte à la Connaissance de l'Acadie et de l'histoire des Acadiens. La critique exogène qui se prête à une lecture référentielle-encyclopédique vise à accroître ses connaissances, dans le cas de *Pélagie-la-Charrette*, ce sont celles de la nation acadienne et de sa littérature qui sont convoquées. Somme toute, ces lectures référentielles, qu'elles soient ethnocritiques ou encyclopédiques (ou patrimoniales dans le cas de la critique endogène), sont réductrices, si l'on partage l'opinion d'Abbes Mazaaoui qui déplore, dans son article *Poétique des marges et marges de la poétique*, que la critique de textes minoritaires ne tienne pas compte de la littérarité des œuvres, trop occupée qu'elle est avec des préoccupations sociologiques. Selon lui, les lectures référentielles « ignore[nt] la dimension esthétique (textuelle et fictionnelle) de l'œuvre et la réduisent à la réalité de l'auteur et au groupe auquel il appartient¹⁰⁹⁴ ». Mazaaoui explique que les critiques qui adoptent ce mode de lecture « considère[nt] le texte comme un document et l'écrivain

¹⁰⁹¹ *Ibid.*

¹⁰⁹² Jean-Marie Privat, « À la recherche du temps (calendaire) perdu. Pour une lecture ethnocritique », *Poétique*, vol. 123, 2000, p. 301.

¹⁰⁹³ Guillaume Drouet, « Les voi(e)x de l'ethnocritique », *Romantisme*, vol. 145, n° 3, 2009, p. 11-23.

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*, p. 84.

comme un expert du groupe (ethnique, sexuel, racial, etc.)¹⁰⁹⁵ ». Il soutient que de ramener un texte « à tel ou tel aspect c'est le mutiler, sinon participer volontairement ou involontairement à sa marginalisation¹⁰⁹⁶ ».

Les lectures encyclopédiques et ethnographiques de *Pélagie-la-Charrette* sont assez fréquentes au Canada anglais. Donald Smith, Jane Slemon, Michèle Lacombe, professeure à l'Université de Trent à Peterborough, James Quinlan et Paul Socken pratiquent ce genre de lectures. Leurs articles paraissent dans des revues canadiennes comme *Canadian literature*, une revue bilingue publiée par l'Université de la Colombie-Britannique, la *Revue de l'Université Sainte-Anne* et la *Revue Mosaïc* de l'Université de Winnipeg.

Le roman est le plus souvent vu comme une introduction à la culture acadienne. Ainsi, Donald Smith, professeur à l'Université Carleton dont les travaux portent sur les littératures québécoise et acadienne¹⁰⁹⁷, qualifie le roman d'un des « *most convincing examples of their [the Acadian's] cultural richness and vitality*¹⁰⁹⁸ ». Pour sa part, Michèle Lacombe qualifie l'œuvre de « *self-reflexive* »; elle annonce que pour la comprendre, il faut en faire une lecture référentielle, c'est-à-dire établir des liens entre les référents historiques acadiens (« *historical référents, here specifically pertaining to the survival of the Acadians* »), les référents textuels (« *the sum total of allusions, influences, parallels, and comparisons, both implicit and explicit, with other texts*») et le texte même (« *a combination of story and narrative*¹⁰⁹⁹ »). Pour eux,

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*

¹⁰⁹⁶ Abbes Mazaoui, « Poétiques des marges et marges de la poétique », *L'Esprit Créateur*, vol. 38, n°1, printemps 1998, p. 83.

¹⁰⁹⁷ S.A., « Donald Smith », *Université Carleton*, 2019, [en ligne] <https://carleton.ca/donsmith/> (page consultée le 20 décembre 2019).

¹⁰⁹⁸ Donald Smith, « Opinions and notes. Maillet and the Prix Goncourt », *Canadian literature*, n°88, printemps 1981, p. 157.

¹⁰⁹⁹ Michèle Lacombe, « Narrative, Carnival, and Parody. Intertextuality in Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », *Canadian literature*, n°116, 1998, p. 43.

Maillet est non seulement un symbole important de la littérature acadienne, mais d'une culture et d'une nation. Smith stipule qu'Antonine Maillet a fait pour l'Acadie ce que Jacques Ferron a fait pour le Québec. Dans ses textes, Ferron, médecin, écrivain et politicien, mêle politique, littérature et histoire orale¹¹⁰⁰. Selon le chercheur, d'une manière semblable à celle de Ferron, Maillet « *has transcribed, reconstructed, and transformed history and legends* ¹¹⁰¹ ». Il souligne que bien que *Pélagie-la-Charrette* n'ait pas de « *political tract* », l'idéologie exprimée « *allegorically and symbolically* ¹¹⁰² » demeure néanmoins bien présente. Pour Lacombe, le roman fait écho à Ferron et à Gilles Vigneault puisqu'il fait le pont entre l'oral et l'écrit et contribue à la survie du peuple¹¹⁰³.

Comme Gérin et Bourque, Lacombe s'intéresse aux procédés narratifs et discursifs qui contribuent à la réécriture historique. Elle explique qu'en reprenant les contes et les légendes de l'Acadie¹¹⁰⁴, Maillet ancre l'histoire acadienne dans son roman tout en la transformant. Elle y parvient en utilisant le carnavalesque et la parodie, qu'elle qualifie de « *playful treatment of the oral tradition* ¹¹⁰⁵ », pour brouiller les frontières entre « *subject and object, signifier and signified, story and narrative* ¹¹⁰⁶ ». La romancière parvient ainsi, selon elle, à utiliser « *the politics of parody* ¹¹⁰⁷ » pour défaire, voire abandonner l'histoire douloureuse de l'Acadie et en faire naître une nouvelle, pérenne et plus positive. En effet, l'analyse de Lacombe montre que

¹¹⁰⁰ Donald Smith, « Opinions and notes. Maillet and the Prix Goncourt », *Canadian literature*, n°88, printemps 1981, p. 158.

¹¹⁰¹ *Ibid.*

¹¹⁰² *Ibid.*, p. 160.

¹¹⁰³ Michèle Lacombe, *loc.cit.*, p. 43.

¹¹⁰⁴ Lacombe dit : « *Acadians have survived, rather paradoxically, through their silence, that is to say through the growth of a strong oral tradition in the face of ever-present threats – illiteracy, expropriation, assimilation: “Après ça, venez me dire à moi, qui fourbis chaque matin mes seize quartiers de charrette, qu’un peuple qui ne sait pas lire ne saurait avoir l’Histoire (12)”* ». » (Michèle Lacombe, *loc. cit.*, p. 43.)

¹¹⁰⁵ *Ibid.*

¹¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 54.

¹¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 53-54.

l'intertextualité, soit le jeu du « *narrative, carnival, and especially parody* » subvertit « *the lapses of history*¹¹⁰⁸ » et permet la réécriture de l'histoire. La mise à l'écrit de la tradition orale de même que les stratégies discursives créant l'« *illusion of orality*¹¹⁰⁹ » transforment la relation entre le signifiant et le signifié ainsi que l'importance qu'on leur accorde. J'en conclus que, selon Lacombe, l'oral n'est plus un symbole de la culture acadienne, qui contribue à l'histoire, il est aussi un signifié, soit un procédé littéraire. L'histoire orale acadienne, autrement marginalisée, peut ainsi joindre le monde des textes classiques¹¹¹⁰. Certains constats qu'effectue Lacombe par rapport au nouveau statut de l'oral auquel participe l'œuvre de Maillet rejoignent ceux d'Ionescu. La valeur accordée à la mise à l'écrit de l'oral invite la communauté scientifique à repenser les critères sur lesquels se fonde l'entrée des œuvres dans le canon. Lacombe dit qu'« *oral tradition becomes part of the canon*¹¹¹¹ ».

Les lectures de Smith et de Lacombe, comme celles de la critique endogène, sont informées par les discours de la romancière et influencées par ses œuvres antérieures. Par exemple, les deux chercheurs font référence à d'autres textes de Maillet, à des entretiens et à des entrevues dans lesquelles l'auteure s'identifie comme conteuse¹¹¹². Smith souligne que l'attribut le plus important de Maillet est son talent de « *storyteller ("radoteuse"), both as a writer and in person*¹¹¹³ ». Il explique « *that she made it quite clear* », lors d'une récente entrevue¹¹¹⁴, que « *Acadia exists because of its stories and tales*¹¹¹⁵ ». De plus, Smith comme

¹¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 53-54.

¹¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 44.

¹¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹¹ *Ibid.*

¹¹¹² Michèle Lacombe cite un texte de Maillet, paru avant *Pélagie-la-Charrette* (« Mon pays, c'est un conte », *Études françaises*, vol. 12, n°1-2, avril 1976, p. 79-83. (*Ibid.*).

¹¹¹³ Donald Smith, « Opinions and notes. Maillet and the Prix Goncourt », *loc. cit.*, p. 158.

¹¹¹⁴ Donald Smith, « L'Acadie, pays de la ruse et du conte. Entrevue avec Antonine Maillet », *Lettres québécoises*, n° 19, automne 1980, p. 44-53.

¹¹¹⁵ Donald Smith, « Opinions and notes. Maillet and the Prix Goncourt », *loc. cit.*, p. 158.

plusieurs autres chercheurs fait référence à la célèbre pièce *La Sagouine*, parue quatre ans plus tôt. Il annonce tôt dans son article que « *Antonine Maillet has fast become one of the most popular French-speaking Canadian writers. Her unforgettable monologues in La Sagouine have had the longest run of any play in French-speaking Canada, and her latest novel, Pélagie-la-Charrette [...] will no doubt sell more copies in one year than any other French-Canadian work of fiction*¹¹¹⁶. »

D'autres chercheurs traitent le roman comme un document historique ou même comme une source primaire. Ce type de lecture s'apparente plus aux grilles encyclopédiques décrites plus haut. Les textes de Paul G. Socken et de James Quinlan en sont des exemples. Socken, par exemple, a déjà un intérêt marqué pour la littérature canadienne-française et la mythologie. Il reconnaît la valeur documentaire du roman. Dans son analyse du roman, il s'intéresse à la présence de nombreuses références à la Bible ou à la mythologie. Ces référents représentent selon lui la fusion de plusieurs temps-espace, celui de l'histoire acadienne et celui des cycles éternels du temps mythique. *Pélagie-la-Charrette* constituerait donc à la fois un « texte sacré » et un document historique. Il explique que « *the novel affirms elements of faith which are shared by a people and purports to be historically accurate. As a sacred text, both are imbued of the Acadian return as the basis of the people's revival*¹¹¹⁷ ». Dans une perspective semblable à celle de Socken, Quinlan observe que *Pélagie-la-Charrette* « *reads as a "primary text", as if it codified for the first time the genuine chronicles of "Acadie"*¹¹¹⁸ ». Selon lui, en utilisant les histoires qui ont survécu grâce à la tradition orale, Maillet fait le pont entre la petite et la

¹¹¹⁶ *Ibid.*, p. 157.

¹¹¹⁷ Paul G. Socken, « The Bible and Myth in Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne* vol. 12, n° 2, 1987, [en ligne] <https://journals.lib.unb.ca/index.php/scl/article/view/8065/9122> (page consultée le 5 octobre 2017).

¹¹¹⁸ James Quinlan, « *Pélagie-la-Charrette* : Spoken History in the Lyrical Novel », *Revue de l'Université Sainte-Anne*, 1984-85, p. 26..

grande histoire des Acadiens, « *the personal quarrels and alliances, as well as the many details that sketch life in the eighteenth-century*¹¹¹⁹ ». Les lectures encyclopédiques de *Pélagie-la-Charrette* contextualisent l'histoire du roman afin de peindre un portrait de l'Acadie de l'époque. Malgré sa nature fictive bien connue, le roman est essentiellement lu par la critique au Canada anglais comme un texte informatif ou un témoignage. En effet, on le traite comme une source primaire ou savante.

La critique exogène loue non seulement l'aspect documentaire du roman, mais aussi sa valeur prophétique. D'après Quinlan, en optant pour la forme de « *lyrical novel* », Maillet exprime les émotions des narrateurs dont la survie et l'identité sont menacées et questionne les expériences individuelles et collectives vécues par les personnages en fonction d'un contexte sociopolitique précis¹¹²⁰. Malgré les défis liés à la traduction du roman, Quinlan souligne son succès; *Pélagie-la-Charrette* a réussi à évacuer le mythe d'Évangéline de l'histoire acadienne. À son avis, le roman « *unwrites Longfellow's poem* » afin d'offrir « *a valid guide to Acadian identity*¹¹²¹ ». La traduction contribuerait dès lors à inscrire l'Acadie dans une perspective littéraire et un contexte historique plus larges. La représentation de l'exil des Acadiens ne constituerait plus une finalité, mais un chapitre dans son histoire¹¹²². Selon lui, en représentant « *Acadian idealism beyond the limited historical context of the 1770s, to the nineteenth and then the twentieth century*¹¹²³ », Maillet assure un futur pour l'Acadie. Dans son deuxième article sur le roman, « *The Radical Dream of Pélagie-la-Charrette* », Quinlan poursuit sa réflexion sur le livre. D'après lui, Maillet s'inspire de la tradition orale, de l'œuvre de Rabelais

¹¹¹⁹ *Ibid.*

¹¹²⁰ *Ibid.*

¹¹²¹ *Ibid.*, p. 30.

¹¹²² *Ibid.*, p. 28.

¹¹²³ *Ibid.*, p. 30.

de même que de la Bible et concrétise un « rêve radical » ou plutôt deux, celui de marier les traditions universitaires et folkloriques à la manière de Rabelais et celui de donner une forme écrite au mythe acadien pour en assurer la pérennité¹¹²⁴. La valeur du roman à ses yeux, comme pour l'ensemble de la critique exogène, est incommensurable : il s'agit d'un guide didactique pour mieux comprendre l'histoire, la culture et l'identité acadienne, d'une attestation de l'existence de la littérature acadienne, d'une stratégie pour sauvegarder la mémoire collective et une prophétie de la survie du peuple acadien. Enfin, le roman est un symbole du chemin parcouru par la littérature acadienne.

D'autres critiques, comme Mathé Allain et Jacques Chaurand, ont aussi effectué des lectures référentielles du roman. Ils accordent une place importante aux référents culturels. Comme Socken, Allain professeur à l'University of Southern Louisiana, s'intéresse aux références au temps sacré et au temps profane¹¹²⁵ dans le roman. Il montre que l'œuvre de Maillet relève du temps sacré, soit un « temps-roue¹¹²⁶ » collectif orchestré par le cycle des fêtes et des saisons, par exemple, et que ce temps s'oppose au temps profane qui correspond davantage à la vie individuelle et quotidienne des personnages d'Antonine Maillet. Selon Allain, l'œuvre d'Antonine Maillet est dominée par la notion du temps, qui selon lui se dédouble prenant les formes de temps sacré et de temps profane. Il se fonde sur l'ouvrage de Mircea Eliade (*The Sacred and the Profane*, New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1959) pour définir ces concepts. Il décrit le temps sacré comme étant celui des mythes et des rites de la vie collective, soit un « temps-roue rythmé par les fêtes et les saisons qui se répètent » et le

¹¹²⁴ James Quinlan, « The Radical Dream of *Pélagie-la-Charrette* », *Revue de l'Université Sainte-Anne*, 1986, p. 24-30.

¹¹²⁵ Mathé Allain, « Le temps sacré et le temps profane chez Antonine Maillet », dans Bernard Aredu (dir.), « Antonine Maillet and the Modern Epic », *Quebec Studies*, n°4, 1986, p. 320.

¹¹²⁶ *Ibid.*

temps profane, celui de la vie individuelle et quotidienne. Ce dernier est un « temps-flèche » qui mène inévitablement vers la mort. Allain justifie la pertinence de son étude en citant d'entrée de jeu un entretien avec Maillet : « elle-même l'a admis dans une entrevue »; Antonine Maillet est « dominée par la “hantise du temps et le refus de la mort”¹¹²⁷ ». D'après lui, c'est le folklore qui permet à la romancière de retourner à l'empremier, le « temps de la race¹¹²⁸ ». Il s'agit aussi du « temps de la mémoire » dont les conteurs, comme Bélonie, assurent la « permanence et la continuité¹¹²⁹ ». Comme Quinlan, il souligne le rôle de l'œuvre mailletienne dans la survie de l'histoire acadienne. Selon lui, dans un monde moderne qui menace la survie de l'identité acadienne, l'écrivaine réussit à mettre l'histoire orale qui avait été assurée et transmise par les conteurs par écrit¹¹³⁰.

Jacques Chaurand de l'Université de Paris XIII, quant à lui, se prête à l'étude de l'intertextualité d'un conte en particulier, celui de la Baleine blanche. Son étude fait penser à celle de Labelle et de Voldeng portant sur les contes et légendes dans le roman. Selon lui, ce conte que Bélonie raconte lui permet de « recueillir l'histoire », de la « ramasser » et de la « redresser¹¹³¹ ». Il en conclut que les schèmes de ce conte, qui en remontant « au commencement », permettent à Bélonie, médiateur entre le peuple et son histoire, de rattacher « ses auditeurs aux origines¹¹³² ». Cette façon de lire le roman, c'est-à-dire en fonction de ce qu'il contribue à la littérature acadienne, peut être aussi observée dans des revues plus populaires. Dans les articles de Hans Runte et de Ramsay Cook, parus dans le *Saturday Night*,

¹¹²⁷ *Ibid.*

¹¹²⁸ *Ibid.*, p. 321.

¹¹²⁹ *Ibid.*

¹¹³⁰ *Ibid.*, p. 323.

¹¹³¹ Jacques Chaurand, « Le conte de la Baleine blanche tiré de *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet », *Présence francophone*, n°31, 1987, p. 121.

¹¹³² *Ibid.*, p. 122 et 127.

le *Dalhousie Review* et *The Atlantic Advocate*, *Pélagie*, la traduction de *Pélagie-la-Charrette*, est acclamée pour sa valeur prophétique et parce qu'elle réécrit et légitime l'histoire acadienne¹¹³³. Selon Cook, Maillet propulse l'Acadie dans l'avenir en offrant une nouvelle histoire aux Acadiens¹¹³⁴. Michael O'Nowlan quant à lui reconnaît l'apport de *Pélagie* à l'histoire acadienne et en fait une lecture surtout encyclopédique. Il s'y réfère comme du « *informative writing*¹¹³⁵ ».

Les textes d'Irena Trujic, de Kathryn Crecelius et de Jean-Jacques Thomas se distinguent des autres textes de la critique exogène et méritent donc qu'on s'y attarde longuement. La façon dont ces chercheurs lisent le thème de l'histoire-mémoire, bien qu'elle soit toujours référentielle, se fait en revanche à partir de perspectives particulières. J'ai choisi de traiter la réception d'Irena Trujic à part puisque son intérêt pour l'intertextualité émerge d'une préoccupation eurocentrique, mais aussi puisqu'elle réussit peut-être le mieux à montrer comment l'intertexte se développe sur « plusieurs plans » dans *Pélagie-la-Charrette* et, ce, même si « les références explicites aux œuvres classiques » qui s'y trouvent sont « assez rares¹¹³⁶ ». Selon elle, l'intertextualité permet à Maillet de reconstituer une mémoire collective. L'article fait partie d'un numéro spécial intitulé « Les Classiques aux Amériques : réécritures des classiques grecs et latins sur le continent américain et dans les Caraïbes ». Dans l'introduction au numéro, Trujic et sa collègue Cécile Chapon expliquent que le thème choisi part d'un constat :

¹¹³³ Ramsay Cook, « Acadian Odyssey », *Saturday Night*, vol. 97, n°3, mars 1982, p. 54; Hans R. Runte, « *Pélagie-la-Charrette* by Antonine Maillet », *Dalhousie Review*, vol. 59, n°4, hiver 1979-1980, p. 795 et Michael O' Nowlan, « Atlantic Bookcase », *The Atlantic Advocate*, vol. 72, n°10, juin 1982, p. 58.

¹¹³⁴ Ramsay Cook, *loc. cit.*, p. 54.

¹¹³⁵ Michael O' Nowlan, « Atlantic Bookcase », *loc. cit.*, p. 58.

¹¹³⁶ Irena Trujic, « *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet : une odyssée a(r)cadienne », *Comparatismes en Sorbonne*, vol. 6, 2015, p. 3.

si l'usage de l'intertextualité classique a été abondamment travaillé et commenté du côté européen, peu d'études systématiques ont été menées à ce jour sur le traitement de l'héritage gréco-latin dans les littératures nord-américaines, latino-américaines et caribéennes, comme si cet héritage était encore l'apanage de l'Europe, et comme si l'Europe ne l'avait pas amplement emporté avec elle aux Amériques¹¹³⁷.

Pélagie-la-Charrette est la seule œuvre francophone canadienne abordée dans la section sur les œuvres nord-américaines; les autres sont anglophones et étasuniennes. Trujic consacre son article à l'étude de l'intertextualité entre les récits épiques de l'*Odyssée* et de l'*Énéide* et le roman. Il s'agit probablement du texte critique qui se rapproche le plus d'une véritable étude de l'intertextualité, allant au-delà de l'entrelacement dans le roman des mythes, des contes et des légendes. La thèse de cette chercheure portant sur la production littéraire québécoise de 1850 à 1870 montre d'ailleurs sa fascination pour l'intertexte gréco-latin. Selon elle, les récits épiques constituent la « mémoire des origines » d'un peuple. La chercheure souligne qu'en parsemant son roman de cet intertexte épique, Maillet retourne à la « base véritable sur laquelle repose la conscience d'un peuple¹¹³⁸ », afin d'en reconstituer l'histoire. Ce qui s'annonce dans l'introduction du numéro comme une lecture eurocentrique du roman se solde dans une lecture nuancée et contextualisée en fonction des préoccupations propres aux réalités franco-minoritaires. Trujic montre comment Maillet permet à l'Acadie de se renouveler, de faire de « l'Acadie une nouvelle Arcadie¹¹³⁹. Elle situe le roman dans la tradition littéraire acadienne et en fait un symbole de « victoire » après une longue tradition d'aliénation et de contestation. Selon elle, le roman est pour l'Acadie, « une revanche sur l'Histoire et sur le Roi d'Angleterre », « une revanche sur Durham, par la création d'un récit fondateur dans une langue littéraire acadienne, avec en arrière-fond le rire permis par la parodie de l'épopée¹¹⁴⁰ ».

¹¹³⁷ Cécile Chapon et Irena Trujic, « Introduction », *Comparatismes en Sorbonne*, vol. 6, 2015, p. 1.

¹¹³⁸ Irena Trujic, *loc. cit.*, p. 2.

¹¹³⁹ *Ibid.*.

¹¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 7.

Le texte de Crecelius, pour sa part, a été retenu pour deux raisons. D’abord, il constitue un autre exemple de la variété de lectures que suscite *Pélagie-la-Charrette*. De plus, il montre que malgré l’effort de certains chercheurs des années 1980 et 1990 pour mettre de l’avant la littérarité ou la valeur esthétique de *Pélagie-la-Charrette*, la lecture du roman demeure indissociable des considérations sociologiques. La lecture référentielle « plus littéraire » de l’américaine Kathryn J. Crecelius¹¹⁴¹ (1981) montre justement comment l’aspect esthétique du roman est rarement traité. Crecelius étudie les procédés stylistiques utilisés par la romancière pour réécrire l’histoire acadienne. Elle s’intéresse, par exemple, aux figures du dédoublement (répétitions, reprises, parallèles, refrains, reflets et mises en abyme)¹¹⁴². Selon elle, le roman relève du vrai; les contes entrent dans l’Histoire par le dédoublement et se transforment en vérité. Elle explique que les contes, les légendes et les ouï-dire « racontés une fois au cours du récit réapparaissent plus tard comme des événements attestés de l’histoire ». Selon elle, la « reprise du conte comporte toujours un renversement qui lui permet d’avoir un effet sur l’histoire¹¹⁴³ ». *Pélagie-la-Charrette* est, selon Crecelius, un récit savamment agencé, qui serait autant « littéraire que délibéré » puisque l’auteure a su « employer tout le fond folklorique de son pays, tous les faits historiques et toute son imagination de romancière pour présenter (et représenter) l’histoire des siens¹¹⁴⁴ ». Sa lecture du roman montre que les considérations esthétiques sont indissociables de la thématization de l’histoire et confirme que

¹¹⁴¹ « Before entering the world of finance and investment, she served a previous term at MIT in an altogether different capacity: From 1978 to 1988, she [Kathryn J. Crecelius] was associate professor of French and coordinator of the French Department, helping to double French enrollments and publishing a book and 18 scholarly articles. Crecelius is a 1973 summa cum laude graduate of Bryn Mawr College and earned her Ph.D. in French from Yale University in 1978. She won recognition as a chartered financial analyst in 1994. » (Johns Hopkins University, “Johns Hopkins Names First Chief Investment Officer”, *Headlines@Hopkins*, 12 août 2005, [en ligne] https://pages.jh.edu/news_info/news/univ05/aug05/invest.html [page consultée le 9 octobre 2017].

¹¹⁴² Kathryn J. Crecelius, « L’histoire et son double dans *Pélagie-la-Charrette* », *Études en littérature canadienne*, vol. 6, n°1, 1981, p. 211.

¹¹⁴³ *Ibid.*, p. 213

¹¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 218.

le dire est en lien avec « le dit ». Ainsi, même lorsqu'il est question de littérarité, *Pélagie-la-Charrette* est lu dans une perspective identitaire.

Enfin, le texte de Jean-Jacques Thomas remet en question les lectures critiques de l'œuvre qui ont dominé dans les années 1990 et 2000. Le chercheur traite de façon originale du thème de l'histoire. Dans son article paru en 2009, Thomas montre que *Pélagie-la-Charrette* devrait être lu comme une œuvre littéraire plutôt qu'un document historique. Ses travaux¹¹⁴⁵ sont souvent des analyses sémiotiques d'œuvres québécoises et canadiennes-françaises. Il n'est donc pas surprenant qu'il aborde *Pélagie-la-Charrette* avec une grille qui soit plus littéraire qu'identitaire. Il explique que « *[a] difficulty arises when one tries to link Maillet's text to documents concerning the actual facts of the Acadian deportation*¹¹⁴⁶ ». Selon lui, Maillet « *paid more attention to the literarity of her text than to its historical accuracy*¹¹⁴⁷ ». Ainsi, le roman serait plus près de la fiction de l'historiographie. Il relève

*three important historical mistakes: 1) the very circumstances of the "Grand Dérangement" [...] for the characters of the story; 2) the place where the main deportation takes place; and 3) the dates of the return to Acadie. Each mistake should be seen as a result of a conscious literary choice: dramatization of events, length of narration, and complexity of the plot as well as character development*¹¹⁴⁸.

Il soutient donc que les procédés littéraires utilisés par Maillet pour fictionnaliser le récit historique de la Déportation font en sorte qu'il ne puisse pas s'agir d'un document historique¹¹⁴⁹. En cela la lecture de Thomas se démarque des autres critiques. Il n'en demeure toutefois pas moins que même si Thomas encourage les lecteurs à procéder à une lecture fondée sur les considérations esthétiques du roman, il fonde néanmoins la sienne sur la validité des référents dans le roman. Cela fait que sa lecture est de fait référentielle puisqu'il cherche

¹¹⁴⁵ Thomas a effectué ses études doctorales à l'Université de Paris en Sorbonne.

¹¹⁴⁶ Jean-Jacques Thomas, « Texts versus Documents : The Case of *Pélagie-la-Charrette* », *L'Esprit Créateur*, vol. 49, n°4, hiver 2009, p. 82.

¹¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 83.

¹¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 81-82.

¹¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 81.

à montrer que le roman ne peut pas servir à titre de référence sur l'histoire acadienne. Son positionnement par rapport au texte constitue néanmoins un moment charnière dans la l'évolution des lectures de *Pélagie-la-Charrette*¹¹⁵⁰, puisque les mises en garde qu'il propose constituent peut-être une première étape pour s'éloigner des lectures référentielles.

En effet, comme le souligne Thomas, il semble que les lecteurs se servent du roman pour découvrir l'Acadie. L'ouvrage de Hayden White, *The Content of the Form*, permet de comprendre l'importance de la narration dans la représentation de la réalité. Dans le chapitre « The Value of Narrativity in the Representation of Reality¹¹⁵¹ », White explique que la narration constitue une solution pour « se dire ». Pour White, elle permet de convertir le « *knowing into telling*¹¹⁵² ». Le chercheur explique que les procédés narratifs servent à « *fashioning human experience into a form assimilable to structures of meaning that are generally human rather than culture specific. [...]*¹¹⁵³ ». Selon lui, il est plus facile de comprendre un texte narratif, comme un roman qu'un article scientifique. White soutient que « *we have relatively less difficulty understanding a story coming from another culture, however exotic that culture may appear to us*¹¹⁵⁴ » que d'étudier son histoire. Son interprétation du rôle de la narration explique pourquoi l'histoire du retour des Acadiens dans

¹¹⁵⁰ Le texte rédigé par René Lapierre est peut-être le seul autre texte critique qui exprime explicitement des réserves à l'égard de la construction discursive de l'histoire acadienne dans le roman. Étonnamment, le texte date de 1980, soit presque trente ans avant celui de Thomas. Lapierre exprime sa déception à l'égard de *Pélagie-la-Charrette* qui, à son avis, est « faux, fragile et gratuit » (René Lapierre, « Ancêtres, charrettes et charriage », *Liberté*, vol. 22, n° 1, p. 93). Selon lui, les détours des conteurs, soit la récupération folklorique des histoires orales, s'intègrent mal au corps du récit; ils sont « sommaires » et ne « convainquent pas » (*Ibid.*, p. 91). Bien que Thomas ne tienne pas compte du texte de Lapierre, son article semble être une réponse aux critiques exprimées par Lapierre. (René Lapierre, « Ancêtres, charrettes et charriage », *Liberté*, vol. 22, n° 1 p. 91-94.)

¹¹⁵¹ Hayden White, *The Content and The Form. Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1987, p. I.

¹¹⁵² *Ibid.*

¹¹⁵³ *Ibid.*

¹¹⁵⁴ *Ibid.*

Pélagie-la-Charrette est acceptée par la critique tant exogène qu'endogène comme une véritable réécriture de l'histoire acadienne¹¹⁵⁵.

Somme toute, l'intérêt de la critique endogène et exogène pour les diverses thématisations de l'histoire fonde une lecture référentielle. Trois déclinaisons du mode de lecture référentielle ont été observées, les lectures patrimoniales adoptées par la critique endogène et les lectures ethnologiques ou encyclopédiques privilégiées par la critique exogène. La façon dont la critique endogène a choisi de lire l'œuvre manifeste sa volonté de dire l'identité acadienne et de récupérer son histoire. Les lectures référentielles de la critique exogène quant à elles semblent davantage s'inscrire dans une perspective ethnoculturelle, documentaire et même exotique. Leur mode de lecture révèle également la popularité que prennent les lectures interculturelles et la volonté de ses lecteurs de mieux comprendre les autres communautés culturelles et linguistiques. Leur lecture référentielle fait de *Pélagie-la-Charrette* un emblème de la littérature et de la nation acadiennes. Elle correspond au rôle qu'on associe à la critique des littératures émergentes qui est celui de devoir contribuer à l'érection de monuments littéraires, œuvres consacrées, qui attestent de son existence. Selon Martine Emmanuelle-Lapointe, l'emblématisation serait un « passage obligé » des littératures. Les textes critiques deviennent ainsi le lieu où une littérature est fabriquée et inventée. Bref, ce serait les critiques qui « écrivent et interprètent l'histoire littéraire¹¹⁵⁶ » du pays. Les chefs-d'œuvre comme *Pélagie-la-Charrette* sont pourvus d'un capital symbolique incommensurable. Ces œuvres primées, devenues des phares, sont porteuses d'une identité culturelle et historique et participent à la fondation de la nation.

¹¹⁵⁵ *Ibid.*

¹¹⁵⁶ Martine-Emmanuelle Lapointe, « Entre littérature et histoire : Le *je collectif* de la critique québécoise », *loc. cit.*, p. 87.

Lectures au féminin de Pélagie-la-Charrette

La lecture au féminin de l'œuvre de Maillet correspond à l'évolution des approches critiques au Québec, au Canada français et ailleurs dans le monde. Durant les années 1990, les lectures savantes se spécialisent, « s'affinent et se diversifient¹¹⁵⁷ ». En effet, comme le souligne Lori Saint-Martin, les études thématiques se poursuivent, mais des analyses plus nuancées paraissent. Les critiques « s'accordent à reconnaître la complexité, les ambivalences, la richesse de composition d'une œuvre que même les plus fervents admirateurs [auraient] longtemps associés à la simplicité¹¹⁵⁸ ». Parmi ses nouvelles approches se trouve la lecture au féminin telle que définie par Saint-Martin. Plusieurs chercheurs, souvent les mêmes, se sont prêtés sensiblement au même moment à des lectures au féminin de *Bonheur d'occasion* et de *Pélagie-la-Charrette* ou à d'autres œuvres de Roy et de Maillet.

À partir de la fin des années 1980 et des années 1990 paraissent les premières lectures du fait féminin dans l'œuvre de Maillet¹¹⁵⁹. Cet intérêt coïncide avec la création de regroupements féministes acadiens et québécois¹¹⁶⁰. En 1994, le Congrès mondial acadien, un événement d'envergure représentant onze jours de festivités, consacre l'un d'entre eux au

¹¹⁵⁷ Lori Saint-Martin, « Gabrielle Roy et la critique au féminin », *Archéologie littéraire au Québec*, vol. 20, n°2, hiver 1995, p. 464.

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 464-465.

¹¹⁵⁹ Voir l'ouvrage incontournable de Johanne Melançon, *Écrire au féminin au Canada français* (Sudbury, Prise de parole, 2013).

¹¹⁶⁰ Les groupes de femmes qui émergent dans les années 1980 et 1990 dans les Maritimes sont diversifiés. Michèle Berthelot donne quelques exemples pour illustrer ce propos dans un article paru dans la *Gazette des femmes en 1994* : Action Éducation Femmes du Nouveau-Brunswick, Femmes entrepreneures de Restigouche, Support aux mères célibataires, Caucus politique des femmes, Pro-Choix (actif jusqu'en 1991), Regroupement provincial des femmes collaboratrices (issu de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises [FNFCF], Regroupement des Acadiennes de la région Évangéline, Association des Acadiennes de la Nouvelle-Écosse. (Michèle Berthelot, « Les Acadiennes font entendre leur voix », *Gazette des femmes. Magazine intelligent et féministe*, 1^{er} septembre 1994, [n. p.], [en ligne] <https://www.gazettedesfemmes.ca/5372/les-acadiennes-font-entendre-leur-voix/> [page consultée le 2 février 2019].).

Sommet des femmes acadiennes. L'idée d'un tel congrès fait son chemin depuis 1991 chez plusieurs groupes de femmes de l'Acadie, dont les Dames d'Acadie. Il s'inscrit aussi dans l'esprit des premiers groupes féministes acadiens comme LES FAM (Liberté, Égalité, Sororité, Les Femmes acadiennes de Moncton) un groupe constitué de professeures, d'étudiantes et de femmes engagées, et l'Institut féminin francophone du Nouveau-Brunswick, regroupant surtout des femmes des régions rurales. Le Sommet est une tribune publique marquant la culmination des efforts mis de l'avant par ces groupes. La présidente du Sommet, Délie Gallien Chiasson, explique qu'il s'agit de l'occasion pour les femmes de « se serrer les coudes et de faire ensemble une évaluation de leur cheminement [jusqu'à présent] comme Acadiennes¹¹⁶¹ ». Cet événement, principalement axé sur « la quête d'égalité¹¹⁶² », « n'exclut pas les hommes¹¹⁶³ », précise-t-elle. Durant ce Sommet pour lequel Antonine Maillet a été « co-présidente des conférences du Congrès » et « conférencière invitée »¹¹⁶⁴, les Dames d'Acadie lance le deuxième tome de *Silhouettes Acadiennes*, une publication dédiée à celles qui font avancer les choses¹¹⁶⁵ » en Acadie et qui « consiste à rendre aux Acadiennes la place qui leur revient afin qu'elles soient reconnues en tant que véritables sujets de l'histoire¹¹⁶⁶ ».

L'horizon d'attente de la critique au féminin est certainement influencé par le contexte sociopolitique et littéraire décrit ci-haut. Il n'est dès lors pas étonnant que les lectures de *Pélagie-la-Charrette* se soient renouvelées à nouveau. La critique au féminin s'intéresse au rôle de la protagoniste dans la mémorialisation du passé et le devenir de l'Acadie; aux ressemblances entre l'identité féminine et l'identité marginale et au rôle de l'auteure et de son

¹¹⁶¹ *Ibid.*

¹¹⁶² *Ibid.*

¹¹⁶³ *Ibid.*

¹¹⁶⁴ *Ibid.*

¹¹⁶⁵ *Ibid.*

¹¹⁶⁶ *Ibid.*

œuvre (en général) dans l'histoire de la littérature acadienne et dans l'éclosion de l'écriture et de la lecture des femmes acadiennes ou canadiennes-françaises. Les lectures au féminin de *Pélagie-la-Charrette* sont essentiellement référentielles. Elles s'attachent à différents sujets féminins comme l'évolution du personnage femme acadienne ou la place de l'auteure femme dans la littérature acadienne. La critique apprécie l'image de la femme véhiculée par les héroïnes de Maillet. Ce sont des « femmes courageuses, belliqueuses parfois », des « femmes de tête à la fois indépendantes et représentantes d'une collectivité¹¹⁶⁷ ». Les personnages féminins font « résonner » « les identités acadiennes¹¹⁶⁸ ».

Les grilles de lecture au féminin font ressortir les nombreux rôles joués par Maillet et ses protagonistes : conteuse, romancière, historienne, porte-parole d'un peuple, pionnière de la littérature acadienne contemporaine et auteure incontournable. Dans l'introduction à un de ses articles, Majorie A. Fitzpatrick signale la complexité des identités de l'écrivaine et des figures féminines de son imaginaire : « *Traditionalist, feminist, nationalist – how is one to classify the broad range of Antonine Maillet's important female characters*¹¹⁶⁹ ». Elle répond à cette question en disant que « *[t]he answer has to be: partly each, yet not exclusively any of the above*¹¹⁷⁰ ». Elle souligne à quel point la contribution de Maillet est originale puisqu'avant les œuvres mailletiennes, aucun auteur n'avait été « *at once more classically feminine, more*

¹¹⁶⁷ *Ibid.*

¹¹⁶⁸ Maëva Touzeau, « Écritures féminines et engagement dans les littératures acadiennes », Actes du colloque « Écriture féminine aux XX^e et XXI^e siècles, entre stéréotype et concept » tenu dans le cadre de la Journée d'étude de doctorants et de jeunes chercheurs de la SELF XX-XXI (Société d'étude de la littérature de langue française des XX^e et XXI^e siècles), Université Paris-Sorbonne, décembre 2015, [n. p.], [en ligne] <https://self.hypotheses.org/publications-en-ligne/ecriture-feminine-aux-xxe-et-xxie-siecles-entre-stereotype-et-concept/corps-feminins-corps-politiques-3> (page consultée le 2 février 2019).

¹¹⁶⁹ Majorie A. Fitzpatrick, « Antonine Maillet and the Epic Heroine », dans Paula Gilbert Lewis (ed.) *Traditionalism, Nationalism, and Feminism. Women Writers of Quebec*, Westport, Greenwood Press, 1985, p. 141.

¹¹⁷⁰ *Ibid.*

*liberated...and more Acadian*¹¹⁷¹ ». La majorité des chercheurs s'entendent pour dire qu'« écrivaine ou personnage, la femme tient sans aucun doute une place de prédilection dans l'expression littéraire acadienne¹¹⁷² ». Ces femmes, écrivaines ou personnages, comme Maillet et Pélagie, sont valorisées puisqu'elles ont prêté leur voix pour dire l'Acadie.

La lecture au féminin de *Pélagie-la-Charrette* est indissociable d'une lecture de l'identité acadienne. Par exemple, Elsie M. Paget explique qu'elle lit l'œuvre d'Antonine Maillet au féminin¹¹⁷³ non seulement à travers une féminité partagée avec Maillet, mais en fonction de « ce que son acadienneté a de féminin, une voix oblitérée à qui [elle] redonne l'existence par le souffle de son écriture¹¹⁷⁴ ». Selon Paget, Pélagie rend le lecteur acadien conscient de ses racines et, pour celui qui en est déjà conscient, lui « communiqu[e] une nouvelle version de cette même histoire si riche¹¹⁷⁵ ». Comme la Sagouine, Pélagie aurait des pouvoirs « mnémoniques » ou un « savoir encyclopédique » qui permettraient de « transmettre le passé¹¹⁷⁶ ». Elle précise que « [l]a voix de la raconteuse qui nous instruit » dans *Pélagie-la-Charrette* est aussi « présente » dans *Évangéline Deusse*. Elles « nous informe[nt]¹¹⁷⁷ », dit-elle. Lorsque Paget décrit les protagonistes de Maillet comme des détentrices de savoirs donnant accès à la culture acadienne, elle effectue une lecture qui est essentiellement

¹¹⁷¹ *Ibid.*

¹¹⁷² Maëva Touzeau, « Écritures féminines et engagement dans les littératures acadiennes », Actes du colloque « Écriture féminine aux XX^e et XXI^e siècles, entre stéréotype et concept » tenu dans le cadre de la Journée d'étude de doctorants et de jeunes chercheurs de la SELF XX-XXI (Société d'étude de la littérature de langue française des XX^e et XXI^e siècles), Université Paris-Sorbonne, décembre 2015, [n. p.], [en ligne] <https://self.hypotheses.org/publications-en-ligne/ecriture-feminine-aux-xxe-et-xxie-siecles-entre-stereotype-et-concept/corps-feminins-corps-politiques-3> (page consultée le 2 février 2019).

¹¹⁷³ Dans son article, Paget dresse le trajet herméneutique, au féminin, de quatre œuvres mailletiennes : *la Sagouine*, *Évangéline deusse*, *Pélagie-la-Charrette* et *Crache à Pic*.

¹¹⁷⁴ Elsie M. Paget, « Comment je lis, au féminin, l'œuvre d'Antonine Maillet », dans Marguerite Maillet et Judith Hamel (dir.), *La Réception des œuvres d'Antonine Maillet, Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire des études acadienne, 1989, p. 292.

¹¹⁷⁵ Selon Paget, « pour un Acadien, l'œuvre de Maillet doit inciter à la fierté de son héritage ». (*Ibid.* p. 291.).

¹¹⁷⁶ *Ibid.* p. 290.

¹¹⁷⁷ *Ibid.*

référentielle puisqu'elle soutient que les personnages féminins jouent un rôle dans la préservation de l'histoire, la valorisation de l'héritage acadien ou la prise de parole en Acadie. La critique s'intéresse à *Pélagie-la-Charrette* puisque le roman donne accès au patrimoine acadien, voire aux mœurs et aux coutumes, par le biais d'une figure féminine forte. À mon avis, il s'agirait d'une façon d'explorer l'héritage politique, social et littéraire qui autrefois avait été transmis par l'homme¹¹⁷⁸. La lecture au féminin met donc en valeur le fait que le roman puisse effectuer « *[its] own for[m] of remembering and reinventing*¹¹⁷⁹ » de l'histoire acadienne.

La critique au féminin de *Pélagie-la-Charrette* est souvent dominée par des préoccupations identitaires semblables. Cet « œil » pour tout ce qui relève de la femme se solde dans un intérêt marqué pour tout ce qui touche de proche ou de loin à l'identité féminine. Plusieurs chercheurs s'en sont tenus à une interprétation du rôle de la protagoniste femme à titre d'héroïne. D'autres ont été amenés à établir des liens avec l'identité acadienne. Leurs lectures considèrent que « le lieu d'où l'on parle compte souvent davantage dans nos sociétés que la parole elle-même¹¹⁸⁰ ». Dans le cas de Paget, tout comme chez Lacombe et Lord dont j'ai parlé précédemment, les lectures au féminin de *Pélagie-la-Charrette* constituent une prise de conscience que la femme est assujettie à une double minorisation : celle du statut de femme et celle de statut de minorité linguistique. Ces grilles de lecture considèrent que « la réalité de la femme » est plus facilement prise en compte « quand on a pris conscience de notre réalité comme minoritaire¹¹⁸¹ ». L'étude comparée de *The Diviners* de Margaret Laurence et de

¹¹⁷⁸ Karen Gould nomme ce phénomène « *canonical resistance* » (« Afterword », *Writing in the Feminine. Feminism and Experimental Writing in Quebec*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1990, p. 245).

¹¹⁷⁹ *Ibid.* p. 246.

¹¹⁸⁰ Suzanne Lamy, *op. cit.*, p. 101.

¹¹⁸¹ Berthelot cite les paroles de la féministe Madeleine Delaney Leblanc, la première présidente du conseil consultatif sur la situation de la femme, créé en 1977 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. La chercheuse

Pélagie-la-Charrette de Michèle Lacombe abonde dans le même sens. Selon elle, « *[t]he recognition of alterity seems to occur more readily among women, and especially among regionally or linguistically marginalized women* ¹¹⁸² . » Elle explique que peu de « *commentators have seen both region and gender as linked in a significant critique of the inherent bias in nation-building myths and our elusive sense of identity* ¹¹⁸³ ». Selon elle, les romans de Laurence et de Maillet illustrent les histoires et les émotions vécues par les femmes dans toute leur complexité ¹¹⁸⁴. Tout au long de son article, Lacombe montre comment les romancières dynamisent et réactualisent le genre épique afin d'offrir une version de l'histoire qui affirme et remet en question l'émergence de l'identité – acadienne dans le cas de *Pélagie* – au travers les circonstances difficiles de l'immigration et de l'exil ¹¹⁸⁵.

Dans l'article de Marie-Linda Lord, par exemple, la lecture au féminin prend la forme d'une étude des représentations des protagonistes marginales, dont l'interprétation repose sur des considérations sociologiques. Lord se demande : « Comment les pratiques romanesques de Maillet contribuent-elles à l'image culturelle de la protagoniste marginale telle qu'elle ressort des procédés de la représentation féminine et de l'auto-représentation ¹¹⁸⁶? ». Elle se demande aussi : « [L]a protagoniste marginale est-elle la figure d'un enjeu socio-historique qui se renouvelle par la fiction, roman après roman, dans une perspective d'avenir ¹¹⁸⁷? » Ces

explique que « ce lien entre l'oppression causée par la langue et la culture en milieu minoritaire et le statut des femmes dans la société est au cœur des préoccupations du mouvement féministe au Canada français » (Michèle Berthelot, *loc. cit.*, [n.p.]).

¹¹⁸² Michèle Lacombe, « Woman and Nation : Epic Motifs in Margaret Laurence's *The Diviners* and Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », dans Jeanne Delbaere (dir.), *Multiple Voices : Recent Canadian Fiction, Proceedings from the IVth International Symposium of the Brussels Centre for Canadian Studies*, 29 novembre au 1^{er} décembre 1989, Sydney, Dangaroo Press, 1990, p. 147-148.

¹¹⁸³ *Ibid.*, p. 150.

¹¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 159.

¹¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 148.

¹¹⁸⁶ Marie-Linda Lord, « Représentation féminine et auto-représentation dans l'œuvre romanesque d'Antonine Maillet : une figure d'identité », *Dalhousie French Studies* vol. 62, printemps 2003, p. 148.

¹¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 149.

questions l'amènent à saisir les réalités « extra-textuelles des conditions historiques, économiques, politiques et culturelles » qui ont « façonné l'identité collective de la romancière » et qui « participe à la textuation d'une image culturelle¹¹⁸⁸ par l'(auto)-représentation¹¹⁸⁹ ». Elle se penche d'abord sur le « point d'arrêt de l'intrigue et la conclusion de chaque roman pour voir [quel type d'héroïne]¹¹⁹⁰ » émerge à la fin de chacun d'entre eux et comment se solde le destin de la protagoniste marginale. Lord étudie « la littérisation de l'(auto)représentation dans une communauté marquée socialement et historiquement par la marginalité culturelle¹¹⁹¹ ». Selon elle, en mettant en scène une protagoniste marginale qui évolue d'un roman à l'autre en fonction du contexte social d'énonciation qui change, Maillet crée une nouvelle image culturelle porteuse d'identité¹¹⁹². La romancière crée, selon cette chercheuse, une image évoluée et culturellement moderne de l'Acadie¹¹⁹³ qui s'inscrit dans « un renouvellement du système référentiel et indicel qui symbolise l'Acadie¹¹⁹⁴ ». *Pélagie-la-Charrette* participerait ainsi de cette image modernisée de l'Acadie en déplaçant la « figuralisation de la protagoniste marginale » vers « la valorisation historique et mythique¹¹⁹⁵ » de ce peuple. Ainsi, la protagoniste marginale se transforme alors dans « une héroïne emblématique » qui « fait preuve d'une détermination et d'une force d'âme extraordinaire pour le bien commun de son peuple¹¹⁹⁶ ». Lord conclut qu'au « fil des romans, le projet littéraire de Maillet va d'une représentation collective féminine vers une auto-

¹¹⁸⁸ Par « image culturelle », Lord entend « cette grille médiatrice entre le discours social et le texte », concept qu'elle emprunte de Régine Robin (*Ibid.*).

¹¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 147.

¹¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 149.

¹¹⁹¹ *Ibid.*

¹¹⁹² *Ibid.*, p. 156.

¹¹⁹³ *Ibid.*

¹¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 157.

¹¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 152-153.

¹¹⁹⁶ *Ibid.*

représentation qui valorise la fonction existentielle de l'écriture dans la production d'un imaginaire collectif¹¹⁹⁷ ». À mon avis, son article s'inscrit dans l'esprit de la critique au féminin de Lamy et Saint-Martin en s'intéressant aux liens entre la protagoniste femme et la marginalité et en adoptant une grille de lecture référentielle qui s'apparente à l'approche sociocritique.

La lecture de Paget des œuvres de Maillet, étant plus générale, l'amène à réfléchir au rôle collectif et individuel des protagonistes femmes. Pour Paget, « être femme et acadienne dans l'œuvre d'Antonine Maillet, c'est être doublement femme¹¹⁹⁸ ». Ces protagonistes femmes permettent de rendre compte du monde du « point de vue féminin¹¹⁹⁹ » :

Pour moi, bien que ces narrations représentent des individus, elles symbolisent la collectivité pour la femme aussi bien que pour l'Acadie. Depuis des siècles la voix de la femme et même son écriture, inscrites qu'elles étaient dans l'idéologie patriarcale, sont passées presque inaperçues. Comme la Sagouine ou comme l'Acadie, cette femme n'avait plus d'identité bien qu'elle existât et fonctionnât dans le monde. Aujourd'hui, comme Pélagie, elle tient les rênes de sa propre charrette. Cependant, pour réussir comme Pélagie, elle a besoin de l'encouragement, de la solidarité, de l'expérience des autres femmes. Qu'elle soit orale ou écrite, l'histoire qui dépeint les luttes, les difficultés de la femme, peu importe sa culture, met en évidence les aspects nouveaux des problèmes de tous. Donc, quand je lis Antonine Maillet, je m'invente¹²⁰⁰.

Somme toute, ces lectures du fait marginal d'un point de vue féminin font valoir ce que Gaboury-Diallo appelle la « multi-identité » de la femme et sa « multialtérité¹²⁰¹ ». En effet, les repères identitaires de la voix féminine sont nombreux. Dans le cas de Pélagie, la critique s'intéresse à sa multi-identité francophone, acadienne, féminine et minoritaire.

Enfin, la réception savante du roman montre que la critique s'intéresse au rôle de l'auteure et de son œuvre (en général) dans la littérature acadienne et dans l'éclosion de

¹¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 158.

¹¹⁹⁸ Elsie M. Paget, *op. cit.*, p. 292.

¹¹⁹⁹ *Ibid.* p. 291-292.

¹²⁰⁰ *Ibid.*, p. 293.

¹²⁰¹ Lise Gaboury-Diallo, « Quand elle écrit : L'émergence de voix féminines au Canada français », dans Johanne Melançon, *Écrire au féminin au Canada français*, Sudbury, Prise de parole, 2013, p. 15-26.

l'écriture et de la lecture des femmes acadiennes ou canadiennes-françaises. L'étude de Monika Boehringer abonde dans le même sens. Son analyse diachronique de l'Acadie au féminin, dans laquelle elle aborde les œuvres de Dyane Léger et de France Daigle, illustre cet intérêt. Les œuvres de Maillet, de Dyane Léger et de France Daigle sur lesquelles se penche Boehringer représentent selon elle un « moment fort¹²⁰² » dans la « création d'un espace » pour la femme et sa « prise de parole¹²⁰³ ». Elle justifie avoir choisi *Pélagie-la-Charrette* en expliquant que le roman dépasse « la simple mise en opposition entre la première Évangéline, mélancolique, et la seconde, qui ne perd pas sa passion pour la vie [...] ¹²⁰⁴. Maillet met de l'avant une voix forte pour « réclamer le discours historiographique objectif et objectivant. [...] Pour dire l'Acadie – y compris l'époque la plus noire de la déportation – d'un point de vue féminin et personnel, celui de *Pélagie-la-Charrette* (1979); pour exprimer le statut marginalisé de son peuple; pour revendiquer et valoriser la riche histoire du parler acadien¹²⁰⁵ ». La lecture diachronique d'œuvres au féminin aurait permis saisir de leur modernité, qui repose entre autres sur « le passage de l'oral à l'écrit » avec les œuvres de Maillet et « la prise de la parole des femmes »¹²⁰⁶. Boehringer signale que tout au long de sa carrière, Maillet [a] cré[é] des figures féminines d'envergure qui [disent] l'Acadie – sans ambages, sans fioritures¹²⁰⁷ ». Pour la chercheuse, la modernité des œuvres de Maillet repose sur des « formes d'élucidation identitaire [...] où est esquivée la question du destin national¹²⁰⁸ ». Les trois écrivaines sur

¹²⁰² Monika Boehringer, « Les mots pour se/ le dire : trois temps forts dans l'Acadie au féminin : Antonine Maillet, Dyane Léger, France Daigle », *Francophonies d'Amérique*, n° 37, printemps 2014, p. 173.

¹²⁰³ *Ibid.*, p. 174.

¹²⁰⁴ *Ibid.*, p. 179.

¹²⁰⁵ *Ibid.*, p. 177.

¹²⁰⁶ *Ibid.*, p. 174.

¹²⁰⁷ *Ibid.*, p. 179.

¹²⁰⁸ *Ibid.*, p. 180. Boehringer cite François Paré (« La chatte et la toupie », *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p. 205.).

lesquelles porte l'analyse de Boehringer ont pavé le terrain pour les auteures des générations suivantes comme Emma Haché et Georgette Leblanc qui, selon Boehringer, continueront à renouveler les thèmes et les formes littéraires de l'Acadie au féminin et à l'inscrire dans le « vaste tissu de ce que Pascale Casanova appelle la “république mondiale des lettres”¹²⁰⁹ ». Pionnière de la littérature acadienne, Maillet aura été selon elle « peut-être l'arbre qui cach[ait] la forêt¹²¹⁰ ».

Diversification des lectures et relectures d'une œuvre emblématique

Depuis le début des années 2000, les chercheurs continuent de s'intéresser à *Pélagie-la-Charrette* et à d'autres romans mailletiens. La diversification des approches critiques les amène à en effectuer des lectures plurielles. Les lectures référentielles, patrimoniales ou ethnoculturelles, demeurent cependant encore bien présentes, alors que les lectures fondées sur des considérations esthétiques d'inspiration sémiotique ou structuraliste sont plus rares. La nouvelle génération d'universitaires s'intéressant à la littérature acadienne choisira d'autres œuvres pour se pencher sur des considérations esthétiques. Les relectures de *Pélagie-la-Charrette* prennent forme surtout dans le cadre de thèses universitaires, d'ouvrages collectifs, d'analyses comparatives.

Les thèses universitaires portant sur *Pélagie-la-Charrette* ou plus d'une œuvre d'Antonine Maillet témoignent du capital symbolique qu'elles ont acquis de même que de la canonisation de l'auteure. Les thèses constituent des lectures lettrées privilégiées, car elles s'attardent en profondeur sur les œuvres à l'étude. Les thèses qui étudient *Pélagie-la-Charrette* examinent des questions complexes; elles s'attardent surtout à des considérations esthétiques,

¹²⁰⁹ *Ibid.*, p. 197.

¹²¹⁰ *Ibid.*, p. 179.

ce que les articles savants ne font pas. Par exemple, la thèse de maîtrise de Yiang Nguyen Phi soutenue à l'Université de Moncton porte sur la complexité des structures narratives dans *Pélagie-la-Charrette*¹²¹¹ et celle de Twila Johnson, de Dalhousie University à Halifax, s'intéresse aux mécanismes de l'oralité et à la narrativité¹²¹². Les thèses de Denis Bourque¹²¹³, de même que ses plus récents ouvrages mentionnés plus tôt, attestent de l'intérêt maintenu pour l'écrivaine et des lectures plurielles que convoque le roman au contact de chercheurs à travers le monde. Les thèses témoignent ainsi des intérêts du champ universitaire et sont un indice des nouvelles approches qui émergent et de celles qui perdurent. Parmi ses approches, notons les études sur le transculturel, qui gagnent en popularité dans les années 2000 au Canada¹²¹⁴ et mènent certains chercheurs à relire le roman à la lumière de la théorie de la transculturation de Fernando Ortiz. Les articles de Brigitta Brown et de Tony Tremblay sont des exemples¹²¹⁵ de lectures faites dans la « perspective de l'anthropologie culturelle » qui vise à démystifier les « processus de déculturation et d'acculturation » qui sont « caractéristique[s] du métissage culturel résultant de la rencontre entre plusieurs cultures¹²¹⁶ ». Brown étudie le processus de transculturation entre les Acadiens et les anglophones des provinces des

¹²¹¹ Yiang Nguyễn Phi, « La complexité dans les structures narratives du roman *Pélagie-la Charrette* d'Antonine Maillet », mémoire de maîtrise, Moncton, Université de Moncton, 1984.

¹²¹² Twila Johnson, « Les mécanismes de l'oralité chez Antonine Maillet : de *Pélagie-la-Charrette* à *Cent ans dans les bois* », thèse de maîtrise, Halifax, Université de Dalhousie, 1999.

¹²¹³ Denis Bourque, « La vision du monde dans l'œuvre d'Antonine Maillet », thèse de maîtrise, Moncton, Université de Moncton, 1984; Denis Bourque, « Le carnavalesque dans l'œuvre d'Antonine Maillet (1968-1986) », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1994. Dans ses thèses, Bourque fait valoir la conception positive du monde imaginaire de Maillet. Les Acadiens seraient des être résilients qui se transforment et se renouvellent dans cesse.

¹²¹⁴ Josias Semujanga (dir.), *Les formes transculturelles du roman francophone*, *Tangence*, n° 74, hiver 2004.

¹²¹⁵ Brigitta Brown, « Transculturation in Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », dans Marie-Linda Lord, *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton, 2010, p. 109-123; Tony Tremblay, « Antonine Maillet, Marshall Button, and Literary Humour in New Brunswick : Towards a New Hybrid that Can Subsume Ethnolinguistic Division », dans Marie-Linda Lord, *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, op. cit., p. 91-108.

¹²¹⁶ Josias Semujanga, « Liminaire », *Tangence*, n° 74, hiver 2004, p. 5.

Maritimes alors que Tremblay explore les rapprochements entre l'humour et la langue orale dans les œuvres de Maillet et celles de l'humoriste Marshall Button.

Pélagie-la-Charrette et l'œuvre d'Antonine Maillet en général font aussi l'objet d'analyses comparatives. Ces lectures émergent dans les années 1980, mais ne s'imposent qu'à partir de la fin des années 1990 et se poursuivent durant les années 2000. Elles montrent que le roman entretient des rapports privilégiés avec d'autres œuvres. Ces comparaisons s'effectuent dans une perspective bien différente de celles de *Bonheur d'occasion* durant les années 1940 et 1950 alors que la critique journalistique du roman établissait des liens entre le style du roman et celui des œuvres primées ou des modèles européens pour le légitimer. Dans le cas de *Pélagie-la-Charrette*, les chercheurs font valoir ses ressemblances avec d'autres œuvres de la francophonie mondiale ou des œuvres associées à une culture marginale. Leurs études témoignent entre autres de leur intérêt et de leur ouverture à l'altérité. Par exemple, Mohamed Abouelouafa compare l'œuvre de Maillet à celle d'un auteur marocain, Tahar Ben Jelloun. Il signale que les deux auteurs, ayant embrassé une « audience internationale », sont « représentatifs de la littérature francophone émergente¹²¹⁷ ». Abouelouafa souligne que son étude fait partie des recherches universitaires « de plus en plus exploratrices des lieux de leurs cultures différentes qui s'écrivent en français¹²¹⁸ ». Les analyses comparatives comme la sienne s'inscrivent naturellement en continuité avec les lectures référentielles qui ont précédé. Elles traitent principalement de thèmes dérivés de l'identitaire et du minoritaire. Ainsi, la comparaison porte essentiellement sur l'histoire et la quête initiatique, les mythes et le

¹²¹⁷ Mohamed Abouelouafa, « La quête initiatique comme lieu d'écriture dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet et *La Prière de l'absent* de Tahar Ben Jelloun », *Francophonies d'Amérique*, n° 8, 1998, p. 113.

¹²¹⁸ *Ibid.*

recadrage mémoriel, l'altérité, la place de la femme, les représentations de l'espace et la territorialité.

Huit études comparatives et un ouvrage ont été recensés pour les fins de mon analyse¹²¹⁹. Cinq d'entre eux, soit plus de la moitié, appartiennent à la critique endogène. Les études paraissent dans des revues universitaires de l'Acadie ou de l'Ontario ou sont rédigées par des chercheurs de ce milieu. *Francophonies d'Amérique*¹²²⁰ publie les articles de Mohamed Abouelouafa, de Jean Morency, de James De Finney et de Marie-Linda Lord. Ces chercheurs sont tous affiliés à l'Université de Moncton. Jimmy Thibault quant à lui, professeur à l'Université Sainte-Anne, publie un article dans la revue *Québec Studies* quelques années plus tard, en 2012. Les trois autres articles, soit ceux de Jacqueline Couti, de Micheline Herz et de Michèle Lacombe ainsi que l'ouvrage de Rosemary Lyons appartiennent à la critique

¹²¹⁹ Micheline Herz, « A Quebecois and an Acadian Novel Compared: The Use of Myth in Jovette Marchessault's *Comme une enfant de la terre* and Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », dans Paula Gilbert Lewis, *Traditionalism, Nationalism and Feminism. Women Writers of Quebec*, Westport, Connecticut, Greenwood Press, « Contributions in Women Studies », 1985, p. 173-183; Michèle Lacombe, « Woman and Nation: Epic Motifs in Margaret Laurence's *The Diviners* and Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », dans *Multiple Voices : Recent Canadian Fiction, Proceedings from the IVth International Symposium of the Brussels Centre for Canadian Studies*, Sydney, Dangaroo Press, 1990, p. 146-160; Mohamed Abouelouafa, « La quête initiatique comme lieu d'écriture dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet et *La Prière de l'absent* de Tahar Ben Jelloun », *Francophonies d'Amérique*, n° 8, 1998, p. 113-118; Jean Morency et James de Finney, « La représentation de l'espace dans les œuvres de Gabrielle Roy et d'Antonine Maillet », *Francophonies d'Amérique*, n° 8, 1998, p. 5-22; Marie-Linda Lord, « Cet Autre est aussi minoritaire : lecture comparée du rapport d'altérité entre Acadiens et Irlandais chez Antonine Maillet et David Adams Richards », *Francophonies d'Amérique*, n° 10, 2000, p. 127-135; Marie-Linda Lord, « Territorialité et identité dans l'œuvre romanesque d'Antonine Maillet et de David Adams Richards », *Francophonies d'Amérique*, n° 14, 2002, p. 117-130; Rosemary Lyons, *A Comparison of the Works of Antonine Maillet of the Acadian Tradition of New Brunswick, Canada, and Louise Erdrich of the Ojibwe of North America, with the Poems of Longfellow*, Lewiston (New York), The Edwin Mellen Press, 2002; Jacqueline Couti, « L'errance d'exil et le recadrage mémoriel dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet et *Chronique des sept misères* de Patrick Chamoiseau », *Romance Studies*, vol. 29, n° 2, avril 2011, p. 93-107; Jimmy Thibeault, « L'invention de la Franco-Amérique : la relecture de l'Histoire en histoires chez Antonine Maillet et Jacques Poulin », *Francophonies d'Amérique*, vol. 53, printemps-été 2012, p. 9-27.

¹²²⁰ La revue *Francophonies d'Amérique* est une « revue pluridisciplinaire servant de forum aux universitaires dont les recherches portent sur l'une ou l'autre des aires socioculturelles francophones en Amérique. Elle crée un réseau d'information et d'échanges entre ces chercheurs et les diverses communautés francophones dont l'isolement est à la mesure du continent nord-américain lui-même. L'Ontario, l'Acadie, l'Ouest canadien, les États-Unis et les Antilles y sont représentés. » S.A., « Présentation. *Francophonies d'Amérique* », *Érudit*, [en ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/fa/> (page consultée le 25 février 2019).

exogène. Couti est professeure à la Rice Université¹²²¹ et publie dans *Romance Studies*¹²²², une revue du Royaume-Uni, Herz publie dans un ouvrage collectif portant sur les femmes écrivaines du Québec alors que Lacombe rédige un texte portant sur la femme et la nation dans deux romans, *Pélagie-la-Charette* et *The Diviners* de Margaret Laurence¹²²³. Enfin, l'ouvrage de Lyons est le fruit d'une collaboration entre deux maisons d'édition, l'une américaine, l'autre canadienne. La chercheure analyse les oeuvres de l'auteure acadienne en lien avec celles d'une auteure ojibwée, Louise Erdrich.

Les articles de ces chercheurs portent essentiellement sur des questions qui relèvent de l'identitaire. Par exemple, l'étude d'Abouelouafa analyse la quête initiatique dans *Pélagie-la-Charrette* et *La Prière de l'absent* de Tahar Ben Jelloun. Selon lui, les deux œuvres ont beaucoup en commun : « le contexte socio-historique », le thème « de la quête des origines et l'exploitation d'un imaginaire populaire [qui] ponctuent fortement et sans cesse la trame des deux récits¹²²⁴ ». La quête initiatique racontée dans le style de l'épopée rappelle les symboles et les mythes communs aux deux cultures. Cette quête, située à mi-chemin entre la réalité et l'imaginaire, contribue selon lui à la réappropriation de l'histoire, à asseoir sa légitimité et à redonner espoir au peuple¹²²⁵. L'analyse comparative de Marie-Linda Lord porte sur le thème de la quête identitaire. La chercheure montre que l'altérité est au cœur de la quête identitaire chez Maillet alors que chez David Adams Richards, un auteur nouveau-brunswickois, « elle

¹²²¹ Jacqueline Couti était professeure au University of Kentucky au moment de la publication.

¹²²² *Romance Studies* est une revue internationale consacrée aux littératures et cultures en langues romanes. Elle publie des articles en cinq langues: l'anglais, le français, l'italien, l'espagnol et le portugais.

¹²²³ Michèle Lacombe enseigne à l'Université de Trent à Peterborough; son article, publié en anglais, porte sur la place de la femme et de la nation dans *Pélagie-la-Charrette* et *The Diviners* de Margaret Laurence. Cette étude a d'abord été présentée dans le cadre d'un colloque international à Bruxelles dont les actes sont publiés par une maison d'édition australienne. (Michèle Lacombe, « Woman and Nation: Epic Motifs in Margaret Laurence's *The Diviners* and Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », *op. cit.*, p. 146-160.).

¹²²⁴ Mohamed Abouelouafa, *loc. cit.*, p. 113.

¹²²⁵ *Ibid.*, p. 118.

est vécue dans la perte d'identité¹²²⁶ ». L'étude de Jimmy Thibeault effectue un traitement semblable de la quête identitaire, qui passe principalement par la reconstruction mémorielle. Il analyse le rôle des petites histoires en l'absence de la grande Histoire dans les romans de Maillet et du romancier québécois Jacques Poulin. L'absence des discours historiographiques en Amérique francophone le mène à donner raison aux lectures référentielles de la littérature romanesque¹²²⁷. Thibeault soutient que les romans de Maillet et Poulin participent à la « réappropriation des symboles nationaux » et à la « formation d'une nouvelle représentation identitaire¹²²⁸ », qui s'inscrivent dans la fondation d'une Amérique francophone¹²²⁹. La lecture comparative de Thibeault montre que les relectures critiques de *Pélagie-la-Charrette* se transforment et s'élargissent dans une perspective plus franco-américaine et celle de Abouelouafa, une perspective francophone mondiale. Elles décentrent les discours identitaires en « inscrivant l'expérience identificatoire au niveau du continent¹²³⁰ » et du monde, et elles modifient par conséquent « la cartographie de l'imaginaire francophone¹²³¹ ». Comme le souligne Hotte et Paré, ces lectures du XXI^e siècle témoignent « de l'éclosion de nouvelles dynamiques d'ouverture transversale à l'échelle du continent américain¹²³² ».

La thématique identitaire est indissociable de celle de l'espace. Morency et de Finney se penchent d'ailleurs sur les représentations de l'espace dans les œuvres de Maillet et de

¹²²⁶ Marie-Linda Lord, « Cet Autre est aussi minoritaire : lecture comparée du rapport d'altérité entre Acadiens et Irlandais chez Antonine Maillet et David Adams Richards », *loc. cit.*, p. 134.

¹²²⁷ Jimmy Thibeault, « L'invention de la Franco-Amérique : la relecture de l'Histoire en histoires chez Antonine Maillet et Jacques Poulin », *loc. cit.*, p. 10.

¹²²⁸ *Ibid.*, p. 16.

¹²²⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹²³⁰ *Ibid.*, p. 10.

¹²³¹ *Ibid.*, p. 11.

¹²³² Lucie Hotte et François Paré, « Écrire en contexte minoritaire au Canada depuis plus de 400 ans », dans Lucie Hotte et François Paré (dir.), *Les littératures franco-canadiennes à l'épreuve du temps*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, « Archives des lettres canadiennes », tome XVI, p. 20.

Gabrielle Roy. Ils établissent des liens étroits entre ces représentations et le contexte sociohistorique canadien-français et acadien. Les deux chercheurs concluent que le traitement de l'espace diffère radicalement d'une écrivaine à l'autre. Dans les romans de Maillet, l'espace constitue le lieu originel, un paradis perdu, à reconquérir. Ils sont associés à la douleur et à l'angoisse. En revanche, Roy met en scène des lieux où les personnages vivent des expériences exaltantes, axées sur l'avenir et l'infini¹²³³. Un deuxième article de Lord abonde dans le même sens. Elle montre que le territoire n'a pas la même valeur pour les personnages mailletiens que pour les personnages richardiens. Selon elle, la terre ancestrale représente pour les Acadiens un « lieu d'appartenance, d'enracinement, chargé de sens et de mémoire », alors que dans l'œuvre de Richards les gens sont « désintéressés de leur origine¹²³⁴ »; l'espace qu'ils habitent le long de la rivière ou de la route est symbole d'emprisonnement. Les protagonistes des livres de Maillet auraient donc « une mémoire identitaire » alors que ceux de Richards vivraient plutôt une « démémoire¹²³⁵ » identitaire. Pour Couti, les notions d'espace et de temps sont liées à la patrimonialisation. Elle observe ce phénomène en comparant la place de la mémoire, de l'exil et de l'errance dans *Pélagie-la-Charrette* à leur configuration dans *Chronique des sept misères* de Patrick Chamoiseau, écrivain et théoricien martiniquais. Bien que les deux œuvres traitent des conséquences « du déplacement forcé d'un peuple par des forces coloniales¹²³⁶ », les visions du territoire varient tant qu'elles finissent par s'opposer. Selon elle, alors que Maillet pérennise la mémoire collective par le biais de la réécriture de l'histoire orale¹²³⁷,

¹²³³ Jean Morency et James de Finney, *loc. cit.*, p. 20-21.

¹²³⁴ Marie-Linda Lord, « Territorialité et identité dans l'œuvre romanesque d'Antonine Maillet et de David Adams Richards », *loc. cit.*, p. 129.

¹²³⁵ *Ibid.*

¹²³⁶ Jacqueline Couti, « L'errance d'exil et le recadrage mémoriel dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet et *Chronique des sept misères* de Patrick Chamoiseau », *loc. cit.*, p. 94.

¹²³⁷ *Ibid.*, p. 100.

Chamoiseau crée un univers dans lequel les personnages ont de la difficulté à tisser des liens avec la terre antillaise¹²³⁸. Pour les protagonistes acadiens, le recadrage mémoriel permet « l'ensemencement d'un nouveau peuple » tandis que ceux de Chamoiseau célèbrent plutôt « une culture en voie de disparition¹²³⁹ ».

Comme les lectures référentielles ou identitaires, les lectures comparatives du roman ont aussi laissé place à des lectures au féminin. Ainsi en est-il de l'article de Michèle Lacombe dont il a été question plus tôt¹²⁴⁰ dans la section sur les lectures au féminin et de celui de Micheline Herz. Herz compare l'utilisation du mythe dans *Pélagie-la-Charrette* à la place qu'il occupe dans le roman québécois *Comme une enfant de la terre* de Jovette Marchessault. Comme *Pélagie-la-Charrette*, le roman de Marchessault donne un rôle de premier plan aux mythes afin de lier le passé au présent et « *opening up the future*¹²⁴¹ ». Selon Herz, la narration des mythes à la première personne mène les écrivaines à s'intéresser à la voix et à la « *saga*¹²⁴² » de la femme-voyageuse. Les similitudes entre les deux œuvres sont donc traitées d'un point de vue féminin. À la fin, Herz conclut que *Pélagie-la-Charrette* et *Comme une enfant de la terre* montrent le besoin de « *recreate roots for women in general* » et que les deux romancières contribuent au « *return and revival of their origins*¹²⁴³ ».

Remarques conclusives

D'évidence, les analyses comparatives de *Pélagie-la-Charrette* montrent que l'œuvre inspire la critique à en faire plusieurs lectures. Celles-ci demeurent néanmoins presque

¹²³⁸ *Ibid.*, p. 99.

¹²³⁹ *Ibid.*, p. 104.

¹²⁴⁰ Michèle Lacombe, « Woman and Nation: Epic Motifs in Margaret Laurence's *The Diviners* and Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », *loc. cit.*

¹²⁴¹ Micheline Herz, *loc. cit.*, p. 173.

¹²⁴² *Ibid.*, p. 175.

¹²⁴³ *Ibid.*, p. 180.

toujours référentielles. Cela va de soi puisque le matériau des œuvres choisies pour effectuer la comparaison convoque des grilles de lectures identitaires. La critique propose des lectures portant sur des thèmes rattachés à l'identité. Même lorsqu'elle tente d'explorer la littérarité des œuvres de Maillet, qu'on associe à la modernité, elle finit généralement par ne s'attarder qu'à des considérations historiques ou sociologiques. La critique ne semble pas avoir été appelée à comparer l'œuvre à la lumière de considérations esthétiques. Malgré cela, plusieurs critiques qualifient le roman d'« universel » ou de « moderne », mais sans nécessairement le démontrer. Comme le souligne Joseph Melançon : « tout écrivain, comme tout artiste » croit qu'il produit un « art distancé » « qui fait coïncider le singulier avec l'universel, le familier avec l'étrange, par la vertu d'une pertinence de l'imaginaire¹²⁴⁴ ». Cela dit, l'universel bien souvent « se loge dans la littérarité¹²⁴⁵ » à laquelle aspirent les artistes. Or, malgré les tentatives de la critique, elle n'arrive pas à sortir du mode de lecture référentielle qu'on associe au contexte particulariste, puisque Maillet est elle-même confinée à son statut d'Acadienne. Ainsi, la plupart d'entre eux ne réussissent donc pas à en effectuer des lectures postidentitaires.

La canonisation d'Antonine Maillet est indissociable du « jeu de la fonction-auteur » dont parle Michel Foucault¹²⁴⁶. Il suppose une interaction complexe entre le lecteur, l'auteur, le texte et le lieu¹²⁴⁷. Ainsi, il est rare que la critique aborde l'œuvre de Maillet sans s'intéresser à l'écrivaine ou sans se fonder sur son identité ou son vécu pour interpréter le texte. L'intérêt pour l'identité de l'écrivaine se matérialise d'ailleurs dans des textes biographiques comme

¹²⁴⁴ Joseph Melançon, « La problématique de l'universel », *Revue de l'Université Saint-Anne*, « Littératures en milieu universitaire et universalisme. Actes du colloque de l'APLAQA à l'Université Sainte-Anne », 1996, p. 19.

¹²⁴⁵ *Ibid.*

¹²⁴⁶ Voir M. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur? », p. 84-85, cité dans James De Finney, « Antonine Maillet : un exemple de réception littéraire régionale », *loc. cit.*, p. 21.

¹²⁴⁷ *Ibid.*

ceux de Ben Z. Shek, « Antonine Maillet: A Writer's Itinerary¹²⁴⁸ » et de Denis Bourque, « Antonine Maillet : fondatrice de la littérature acadienne contemporaine¹²⁴⁹ » de même que de nombreux entretiens télévisés, radiophoniques et écrits comme ceux menés ou rédigés, entres autres par des chroniqueurs connus comme Donald Smith, Régis Tremblay, Martine L. Jacquot et plusieurs autres¹²⁵⁰.

L'étude que mène Nicolas Nicaise sur le statut d'écrivaine de Maillet illustre le phénomène de la personnalisation : la critique s'intéresse autant, sinon plus, à l'auteur qu'à son roman ou ses romans. Dans son article, Nicaise aborde la réception plurielle dont témoignent les actes du colloque international sur Maillet (1988) pour explorer la tension entre le statut d'écrivaine et le statut de conteuse de l'auteure. Il soutient que la reconnaissance de l'auteure à grande échelle repose sur la stratégie de la différenciation dont parle Casanova dans *La République mondiale des lettres*¹²⁵¹. Il fait valoir que c'est ce positionnement en tant que conteuse qui lui permet de se distinguer de la masse¹²⁵². Par le biais de l'oralité et de la narration, Maillet aurait donc construit son propre « dispositif » ou « espace » de « déploiement » pour fonder la littérature acadienne, mousser la reconnaissance de celle-ci et

¹²⁴⁸ Ben-Z Shek, « Antonine Maillet: A Writer's Itinerary », *Journal of the History of the Atlantic Region*, vol. 12, n° 2, printemps 1983, p. 171-180.

¹²⁴⁹ Denis Bourque, « Antonine Maillet: fondatrice de la littérature acadienne contemporaine », *Québec français*, n° 174, 2015, p. 63-64.

¹²⁵⁰ Donald Smith, « L'Acadie, pays de la ruse et du conte. Entrevue avec Antonine Maillet », *Lettres québécoises*, n° 19, automne 1980, p. 44-53; Régis Tremblay, « Antonine Maillet : "On fait fausse route en m'identifiant à l'Acadie". Interview », *Le Soleil*, 19 décembre 1981, [n. p.]; Doris Cowan, « Interview. Antonine Maillet charts the long journey that transformed the Acadians from a people in exile into a cultural asset », *Books in Canada*, vol. 11, n° 5, mai 1982, p. 24-26; Antonine Maillet et Liano Petroni, « Histoire, fiction et vie : langue, forme, mémoire : un entretien sur *Pélagie-la-Charrette* », *Francofonie*, n° 2, printemps 1982, p. 3-17; Caroline Barrett, « Entrevue avec Antonine Maillet », *Québec français*, n° 60, 1985, p. 34-37; Martine L. Jacquot, « "Je suis la charnière". Entretien avec Antonine Maillet », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 13, n° 2, 1988, [n. p.]; Myriam El Yamani, « Antonine Maillet : l'Acadie multipliée », *Continuité*, n° 61, 1994, p. 16-17; Isabelle Crépeau, « Antonine Maillet : les beaux discours », *Lurelu*, vol. 18, n° 1, 1995, p. 15-16.

¹²⁵¹ Nicolas Nicaise, « Antonine Maillet : conteuse de l'Acadie? ou La question du positionnement de l'écrivaine? », *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 22-23, 2012-2013, p. 183-200.

¹²⁵² *Ibid.*, p. 185.

donc, induire un changement que Nicaise qualifie de « tant littéraire que sociétal¹²⁵³. Le texte de Nicaise fait prendre conscience à quel point le « phénomène Maillet » est omniprésent dans la réception. Selon moi, l'objet littéraire qu'est devenue l'écrivaine de même que son inscription dans la tradition des lettres découlent de la construction symbolique, quasi-mythique, de Maillet entretenue par la critique.

Le capital symbolique acquis par *Pélagie-la-Charrette* est attesté par toutes les (re)lectures lettrées qui confirment son statut dans l'histoire littéraire acadienne et canadienne-française. La réception de *Pélagie-la-Charrette* a fait l'objet de lectures journalistiques, d'entretiens, d'articles savants, d'anthologies, de dictionnaires littéraires, de thèses et d'ouvrages critiques d'envergure. Les profils des critiques qui se sont intéressés au roman sont tout aussi diversifiés : journalistes, chroniqueurs, chercheurs, professeurs universitaires, etc. Les prix remportés par le livre de même que le nombre de textes critiques d'envergure produits au sujet du roman et de l'œuvre montre que les lectures sont renouvelées au fil du temps. Le roman n'est pas relégué qu'à un seul type de lecture. Il a été relu à la lumière de plusieurs approches dont l'ethnocritique, la lecture au féminin et dans le cadre d'analyses comparatives. De plus, l'œuvre a suscité des lectures de l'Acadie, au Québec, du Canada anglais et de partout dans le monde. Proportionnellement parlant, le nombre de lectures lettrées fondées sur le référentiel dépasse de beaucoup celles qui se penchent sur sa littérarité. On constate donc qu'elles demeurent, d'une façon ou d'une autre, essentiellement référentielles. Les thèmes de l'histoire, de la mémoire, du folklore, de l'oralité et de la réécriture historique demeurent des thèmes importants dans la réception, peu importe la décennie. Le jeu de la fonction-auteur dont parle Foucault ou la « rhétorique de l'auteure » dont parle de Finney ont eu une grande

¹²⁵³ *Ibid.*, p. 200.

influence sur la façon de lire le roman. En effet, les attitudes de lecture et les représentations du rôle de l'auteur exigü, celui de porte-parole de sa communauté, mènent plusieurs critiques journalistiques ou savants à en faire des lectures référentielles, à la fois patrimoniales et ethnoculturelles. Enfin, comme le signale Bourque, on « ne saurait trop insister sur l'apport d'Antonine Maillet à l'émergence de la littérature acadienne contemporaine. Sans elle, le corpus d'œuvres qui composent cette littérature serait de beaucoup réduit et celle-ci n'aurait pas connu le dynamisme qu'on lui connaît¹²⁵⁴. » D'ailleurs, à ce jour, l'écrivaine continue d'être dans la mire des chercheurs et de remporter des prix¹²⁵⁵.

¹²⁵⁴ Denis Bourque, « Antonine Maillet: fondatrice de la littérature acadienne contemporaine », *loc. cit.*, p. 63.

¹²⁵⁵ Par exemple, le 4 novembre 2016 à Charlottetown, la médaille Symons est décernée à Antonine Maillet pour sa contribution à la littérature canadienne et mondiale. Voir l'article de Sylvie Mousseau qui annonce la cérémonie à venir (« Antonine Maillet reçoit un prix prestigieux pour l'ensemble de son œuvre », *Acadie nouvelle*, 6 juin 2016, [en ligne], <https://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2016/06/06/antonine-maillet-recoit-prix-prestigieux-lensemble-de-oeuvre/> (page consultée le 4 août 2017).

CONCLUSION

*Surprendre son lecteur
est une politesse.*

Bernard Werber¹²⁵⁶

Les trajectoires de Gabrielle Roy et d'Antonine Maillet que j'ai retracées par le biais de l'analyse de la réception critique de *Bonheur d'occasion* et de *Pélagie-la-Charrette* permettent de cerner le capital symbolique que les romans et leurs auteures ont accumulé au fil du temps et par le fait même de voir comment prennent forme leur consécration et leur canonisation. Dans le cadre de cette thèse, j'ai étudié la réception critique des deux romans en fonction de trois moments clefs de l'histoire littéraire canadienne-française et franco-canadienne, soit 1) la fondation : l'époque du développement d'institutions littéraires canadiennes-françaises, de la professionnalisation du métier de critique et de la québéecisation des institutions littéraires (1939-1969) 2) la régionalisation : celle du développement d'institutions littéraires francophones régionales à l'extérieur de cette province (1970 à 1989) et 3) la mondialisation : celle de l'ouverture, du décentrement et du pluralisme institutionnel (1990 à 2017). L'analyse de la réception a été divisée en fonction des moments clefs de la réception de chaque roman soit 1) la réception immédiate; 2) la réception journalistique qui suit l'octroi d'un prix important et la traduction de l'œuvre; 3) la première réception savante;

¹²⁵⁶ Bernard Werber, « Bernard Werber [site officiel] », [en ligne] <http://www.bernardwerber.com/> (page consultée le 20 mars 2019).

4) leur entrée dans les anthologies, les dictionnaires et les histoires littéraires, 5) les études savantes, incluant les thèses.

Le contexte sociopolitique et littéraire

Les romans de Roy et Maillet paraissent dans une conjoncture sociohistorique qui leur est favorable et ils profitent de l'évolution du champ littéraire qui en découle : les lecteurs sont ouverts à des thématiques nouvelles et les thèmes exploités dans les œuvres correspondent aux nouvelles idéologies dominantes, les institutions québécoises s'autonomisent et contribuent à la professionnalisation de la critique, qui produira un discours critique continu à leur sujet et les littératures se provincialisent : de nouvelles littératures sont fondées et les deux romans en deviennent les emblèmes.

Le contexte de parution des deux œuvres est particulièrement important. Le roman de Roy paraît en 1945 à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un moment charnière où la paralysie de l'édition européenne favorise l'essor des maisons d'éditions canadiennes-françaises qui rééditent les œuvres européennes, gagnent de la confiance et prennent des risques en publiant des auteurs locaux et des œuvres aux thèmes non traditionnels. *Bonheur d'occasion* paraît donc à un moment fébrile de l'histoire littéraire du Canada français. C'est durant cette période de la pré-Révolution tranquille que germe le concept de québécoisité et que se développe l'idéologie du rattrapage et de la contestation qui mènera à l'idéologie du développement et de la participation dans les années 1960. Le contexte de la fin des années 1940 et des années 1950 est ainsi propice à l'accueil d'une œuvre aux thèmes nouveaux comme

Bonheur d'occasion. Le grand public québécois est séduit par le roman qui peint le portrait des personnages du prolétariat montréalais qui lui ressemble.

Le roman d'Antonine Maillet quant à lui paraît dans un contexte très différent de celui de *Bonheur d'occasion*. Il voit le jour alors que les institutions littéraires québécoises sont déjà autonomisées et alors que l'écrivaine a déjà acquis un capital symbolique important. Le succès de l'œuvre est facilité par le contexte sociopolitique acadien des années 1960 puisque la renaissance institutionnelle et politique de l'Acadie, qui vit en quelque sorte sa propre révolution tranquille (comme en témoignent la fondation de l'Université de Moncton en 1963 et les fêtes du bicentenaire de l'Acadie), constitue un contexte favorable à la parution d'une œuvre qui célèbre l'identité acadienne. Somme toute, les contextes sociopolitiques d'émergence des deux œuvres ont été des facteurs favorables à leur succès.

La trajectoire de légitimation des deux écrivaines est également indissociable du contexte idéologique de l'époque. En effet, leur consécration est possible grâce aux idées de la Révolution tranquille des années 1960 au Québec qui ont soutenu l'autonomisation des institutions littéraires, la professionnalisation de la critique et l'entrée de la littérature dans le corpus universitaire. C'est dans ce contexte que la critique savante émerge, qu'elle se spécialise en empruntant des approches aux sciences sociales et qu'elle adopte de nouvelles grilles de lecture. La « rupture cognitive » ou symbolique qui sous-tend le passage d'une nation francophone au Canada à une communauté francophone sur le territoire québécois stimule aussi l'émergence de nouvelles postures lectorales. La relecture de *Bonheur d'occasion* dans les années 1960 et encore dans les années 1970 et 1980 répond à un nouveau besoin d'asseoir l'ancienneté de la littérature québécoise et de l'ancrer dans une histoire littéraire qui précède sa naissance. Il en est de même pour la critique franco-manitobaine de *Bonheur d'occasion* qui, depuis les années 1980, s'intéresse à Roy pour fonder sa propre tradition de lecture. Ce

rapatriement est facilité par les thèmes liés à la réalité franco-manitobaine que l'écrivaine exploite dans ses œuvres subséquentes dont *Rue Deschambault*, *La Petite Poule d'eau*, *La Montagne secrète*, *Ces enfants de ma vie* et *La Route d'Altamont*. La mise en scène du Manitoba dans les œuvres royennes assoit le statut d'écrivaine franco-manitobaine de l'auteure et participe à la fondation d'une littérature proprement franco-manitobaine. Le contexte est différent en Acadie. Rappelons qu'au moment où *Pélagie-la-Charrette* paraît, la littérature acadienne existe déjà alors que ce n'était pas le cas pour celle du Manitoba français en 1945. Il n'en demeure pas moins, qu'à part de nombreuses chroniques culturelles qui témoignent de la scène artistique acadienne, l'appareil critique reste moins développé qu'au Québec. En publiant à partir du Québec, Maillet bénéficie des institutions québécoises tant éditoriales que critiques. Si les contextes sociopolitique et littéraire d'où ont émergé les deux œuvres leur sont indiscutablement favorables, il n'en demeure pas moins que la consécration et la canonisation de *Bonheur d'occasion* et de *Pélagie-la-Charrette* sont aussi liées au talent et au génie des écrivaines.

Processus de consécration et de canonisation

L'analyse de la légitimation de *Bonheur d'occasion* et de *Pélagie-la-Charrette* m'a permis de comprendre le processus de consécration et de canonisation des œuvres au Québec, au Manitoba français et en Acadie entre 1945 et aujourd'hui. Mon approche diachronique de la réception m'a permis de voir l'évolution des horizons d'attente, la transformation des approches critiques et la professionnalisation du métier de critique littéraire au Canada français. J'ai aussi pu montrer la transformation des champs littéraires canadien-français, franco-manitobain, acadien et franco-canadien. Mon analyse de la critique de *Bonheur d'occasion* et de *Pélagie-la-Charrette*, fondée sur des études de l'institution littéraire entre

1945 et 2017, a permis de mieux comprendre l'impact de la fondation des littératures canadienne-française, québécoise, acadienne et franco-manitobaine, de leurs traditions littéraires et de cerner les ruptures et les continuités dans les modes de lecture critique. Essentiellement, l'approche diachronique a rendu possible la prise en compte de trois éléments, soit l'évolution du champ littéraire; la structure du champ littéraire; et les habitudes des acteurs du champ littéraire¹²⁵⁷. La réception de *Bonheur d'occasion* et de *Pélagie-la-Charrette* montre que les processus de consécration et de canonisation de Gabrielle Roy et d'Antonine Maillet sont semblables, mais qu'ils prennent forme différemment. Les trajectoires de ces deux femmes, bien que similaires, sont différentes en raison des particularités du contexte sociopolitique au moment où paraît leur roman ainsi que de l'évolution du champ littéraire canadien-français et franco-canadien, des traditions de lecture et de l'horizon d'attente des lecteurs.

Il est clair que *Bonheur d'occasion* et *Pélagie-la-Charrette* sont des œuvres largement consacrées. La consécration, dans son sens le plus strict, consiste en l'action de « vouer un texte ou un auteur à la sacralité de la chose littéraire et renvoie donc au procès d'attribution de la valeur esthétique¹²⁵⁸ ». Selon Benoît Denis la consécration n'est pas un passage obligé vers la canonisation, il n'en reste pas moins que, pour les deux romans à l'étude, elle a été une étape cruciale dans leur légitimation. Les prix reçus en sont, sans conteste, la preuve ultime. Le prix Femina, décerné à Roy en 1947, et le prix Goncourt, remporté par Maillet en 1979, ont eu pour effet de renouveler et de multiplier les lectures de *Bonheur d'occasion* et de *Pélagie-la-Charrette*. Les prix confèrent aux romans et à leurs auteures un important capital symbolique.

¹²⁵⁷ Adapté de Pierre Bourdieu (*Les règles de l'art. Genèse et structure du temps littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, collection « Points Essai », 1998, p. 351.).

¹²⁵⁸ Benoît Denis, « La consécration », *CONTEXTES*, n°7, 2010, [en ligne] [<http://contextes.revues.org/4639>] (page consultée le 1^{er} mars 2019).

Denis précise que la consécration serait une « forme médiane de la reconnaissance littéraire, à égale distance du succès commercial et de la légitimité littéraire pure » et qu'il « s'agirait en cela d'une forme de reconnaissance *mondaine*, qui concilie le littéraire, le culturel, le médiatique et l'économique¹²⁵⁹ ». Les deux romans à l'étude ont effectivement gagné rapidement en popularité, d'abord auprès de ce que Bourdieu appelle le « grand public¹²⁶⁰ » et que Viala nomme un « public élargi¹²⁶¹ » – ce dont témoigne la réception journalistique, les entretiens avec les auteures, les ventes et les recettes – et, plus tard auprès du « public restreint », soit la critique savante. Les prix inscrivent les œuvres dans la durée; comme le souligne Denis, « ils sont obtenus une fois pour toutes et deviennent mémorables¹²⁶² ».

Selon Catherine Claude, « l'obtention d'un prix littéraire apparaît comme une étape nécessaire à la consécration après la publication et la critique¹²⁶³ ». Elle souligne que « les prix littéraires assurent la vertu des œuvres primées et par conséquent leur lecture¹²⁶⁴ ». Les membres du jury et les académies « jouent le rôle de « super critique » et imposent aux livres primés un “label de qualité” facilement reconnaissable par le grand public¹²⁶⁵ ». D'après Claude, les prix parisiens sont particulièrement importants en l'absence de prix québécois¹²⁶⁶. La critique compare même l'octroi du Femina au prix Nobel remporté par Sinclair Lewis en

¹²⁵⁹ Benoît Denis, « La consécration », *CONTEXTES*, n° 7, 2010, [en ligne] [<http://contextes.revues.org/4639>] (page consultée le 1^{er} mars 2019).

¹²⁶⁰ Voir Pierre Bourdieu, « Le marché des biens symboliques », *L'année sociologique*, n° 22, 1971, p. 49-111; Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du temps littéraire*, op. cit.; Dozo Bjorn-Olav et François Provenzano, « Comment les écrivains sont consacrés en Belgique », *CONTEXTES*, n° 7, 2010, [en ligne] [<http://contextes.revues.org/4637>] (page consultée le 5 mars 2019); et François Provenzano, « La consécration par la théorie », *CONTEXTES*, n° 7, 2010, [en ligne] [<http://contextes.revues.org/4629>] (page consultée le 5 mars 2019).

¹²⁶¹ Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, op. cit., p. 184.

¹²⁶² Benoît Denis, « La consécration », *CONTEXTES*, n°7, 2010, [en ligne] [<http://contextes.revues.org/4639>] (page consultée le 1^{er} mars 2019).

¹²⁶³ Catherine Claude, « Le phénomène des prix littéraires », *La Nouvelle Critique*, mai 1973, p. 30.

¹²⁶⁴ *Ibid.*

¹²⁶⁵ *Ibid.*

¹²⁶⁶ *Ibid.*

1930. Rappelons que dans le cas des deux œuvres à l'étude, c'est la première fois que les prix Femina et Goncourt sont accordés à une Canadienne. Notons aussi que la romancière acadienne, quant à elle, avait déjà remporté plusieurs prix au Canada avant de gagner le Prix Goncourt en 1979¹²⁶⁷. Le choix du jury du Goncourt semble donc être une confirmation du talent de l'écrivaine plutôt que la découverte d'une nouvelle voix¹²⁶⁸. Le prix a sans doute contribué à l'attribution d'autres formes de reconnaissance comme la médaille Lorne Pierce de la Société royale du Canada en 1980, sa nomination au grade de Compagnon de l'Ordre du Canada en 1981 et au titre d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de France en 1985. Les prix français seraient donc non seulement porteurs d'un capital symbolique important, mais aussi des « catalyseurs » ou des « multiplicateurs » de capital symbolique.

Les grands prix parisiens sont décernés aux œuvres qui sont jugées comme ayant des qualités littéraires exceptionnelles; ce qui fait d'elles de la « bonne littérature¹²⁶⁹ ». Les prix français ont eu un impact dans différents espaces de consécration, pas seulement le lieu de parution de l'œuvre, mais aussi l'espace social représenté dans l'œuvre et le lieu de naissance de l'écrivaine. Les deux écrivaines ont donc profité d'une consécration géoculturelle double, sinon triple. L'étude du processus de consécration des deux œuvres phares à l'étude a mis en lumière l'importante valeur de la reconnaissance internationale pour les littératures émergentes. Celle-ci a permis aux écrivaines de jouir de deux types de consécration de leur vivant¹²⁷⁰ : la réception de première instance, mais aussi une réception savante large incluant

¹²⁶⁷ Rappelons qu'Antonine Maillet a remporté des prix comme le Prix Champlain pour *Pointe-aux-Coques*, le Prix du Gouverneur général pour *Don l'Original* ainsi que le Grand Prix du livre de Montréal, le Prix France-Canada et le Prix des volcans (France) pour *Mariaagélas*.

¹²⁶⁸ G. P., « Comment les jurés ont fait leur choix », *loc. cit.*

¹²⁶⁹ Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature*, *op. cit.*, p. 86-102.

¹²⁷⁰ Sur les moments, les espaces et circonstances de consécration, voir Pascale Casanova, « Les créateurs et créateurs ou la fabrique de la légitimité littéraire », *op. cit.*

des thèses. Leurs œuvres ont aussi été mentionnées rapidement dans des ouvrages de référence.

L'étude de la consécration des deux œuvres montre que, dans le cas de corpus minoritaires, – au-delà des prix – l'acquisition de capital symbolique est indissociable de leur valeur référentielle et patrimoniale, ce dont Denis ne parle pas dans son article. Si l'écrivain est « bénéficiaire du réseau institutionnel », il en devient aussi très souvent le « promoteur¹²⁷¹ » ou, dans le cas de la littérature régionale ou canadienne-française, « porte-parole¹²⁷² ». Les instances critiques endogènes, particulièrement les critiques œuvrant dans les journaux locaux et les revues populaires, de même que les politiciens, ont saisi l'occasion de cette reconnaissance internationale pour célébrer la spécificité identitaire de leur nation. Ces prestigieux prix français sont perçus comme des signes de la légitimité des littératures canadienne-française, acadienne et québécoise et sont garants d'une plus grande visibilité au Canada et ailleurs aux États-Unis et en Europe.

Parmi les instances critiques, certaines ont un pouvoir de sacralisation plus grand que d'autres. Ainsi, au Canada français, le Québec joue un rôle central. La critique québécoise saisit donc l'occasion de cette reconnaissance internationale pour s'appropriier les auteures et faire avancer ses propres projets nationaux. Pour Maillet, par exemple, la réception du Goncourt est centrée sur l'importance du prix pour la défense de la langue française et d'un ralliement en sa faveur. La critique endogène interprète le choix des académiciens comme une volonté « d'élargir le cercle des écrivains “français”¹²⁷³ », soit de « s'ouvrir plus largement à la francophonie¹²⁷⁴ ». La façon dont la critique parle du prix témoigne aussi du statut d'écrivain

¹²⁷¹ Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, *op. cit.*, p. 187-188.

¹²⁷² Catherine Claude, « Le phénomène des prix littéraires », *loc. cit.*, p. 31.

¹²⁷³ S.A., « Antonine Maillet couronnée du Goncourt », *loc. cit.*, [n. p.].

¹²⁷⁴ S.A., « Une véritable vocation d'écrivain », *L'Évangéline*, *loc. cit.*, [n. p.].

de Maillet qui est vue comme une ambassadrice de l'Acadie. La consécration de *Pélagie-la-Charrette* rejaillirait moins sur l'écrivaine elle-même que sur l'Acadie, si l'on en croit Maillet¹²⁷⁵ qui lie « son destin au sort commun de son peuple; en sa personne, c'est l'Acadie qui recevait le Goncourt¹²⁷⁶ ». Enfin, l'acte de consacrer par les prix est indissociable de la notion de prestige. Les prix ne consacrent rarement que l'œuvre; « on peut dire que le caractère sacré peut passer de l'objet produit au producteur de cet objet, l'œuvre consacrée « consacrant » toujours son auteur également¹²⁷⁷ ». Et, dans le cas de Maillet et de Roy, leurs communautés d'origine se trouvent aussi valorisées. Il serait intéressant de mener une étude plus approfondie sur l'impact des prix littéraires sur les littératures minoritaires. Nous gagnerions notamment à réaliser une étude sur les prix canadiens-français et canadiens-anglais qui ressemble à celle de Hamon et Rotman en France¹²⁷⁸.

Les traductions de *The Tin Flute* publiée en 1947 et celle de *Pélagie* en 1982 contribuent aussi à la consécration des œuvres. Selon Pascale Casanova, la traduction est l'une des voies principales de consécration¹²⁷⁹, alors que Barbara Godard parle d'un dédoublement des systèmes de consécration¹²⁸⁰. La traduction contribue au capital littéraire des œuvres dont elle élargit le public. Casanova précise que la traduction constitue une forme de « transfert de capital littéraire inégal¹²⁸¹ ». La valeur et le degré de légitimité de la traduction « dépendent

¹²⁷⁵ S.A., « Le Goncourt 1979 à Antonine Maillet », *Le Devoir*, *loc. cit.*, [n. p.].

¹²⁷⁶ Robert Yergeau, *À tout prix*, *op. cit.*, p. 23.

¹²⁷⁷ Benoît Denis, « La consécration », *CONTEXTES*, n°7, 2010, [en ligne] [<http://contextes.revues.org/4639>] (page consultée le 1^{er} mars 2019).

¹²⁷⁸ Hervé Hamon et Patrick Rotman, *op. cit.*

¹²⁷⁹ Pascale Casanova, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 144, 2002, p. 7-20. Voir aussi Monika Grabowska, « Réflexion sur la consécration par la traduction », *Traduire*, vol. 226, 2012, p. 59-71. Aussi en ligne : <https://journals.openedition.org/traduire/148#quotation> (page consultée le 12 mars 2019).

¹²⁸⁰ Barbara Godard, « Une littérature en devenir : la réécriture textuelle et le dynamisme du champ littéraire. Les écrivaines québécoises au Canada anglais », *loc. cit.*, p. 497.

¹²⁸¹ Le capital symbolique original de l'œuvre n'est pas automatiquement transmis à l'œuvre traduite. Les inégalités littéraires et linguistiques du champ littéraire qui reçoit la traduction font que ce transfert est inégal.

du capital du traducteur-consacrant » et « du capital linguistico-littéraire de la langue d'arrivée (auquel il faudrait ajouter aussi celui de l'éditeur, le prestige de la collection ou de la revue dans laquelle paraît le texte)¹²⁸² ». Le capital détenu par le traducteur – sa renommée – contribue également à l'acquisition de capital par l'œuvre. Casanova parle alors de « consacrans-consacrés¹²⁸³ ». Elle souligne que le traducteur désigne, « par son geste même, un texte qu'il vaut ensuite de lire, puis de commenter et de tenter de comprendre¹²⁸⁴ ». Dans son article, elle en distingue deux types : les « consacrans charismatiques » qui traduisent à titre personnel et les « consacrans institutionnels » qu'on associe à la sphère académique comme l'Université. *Bonheur d'occasion* et *Pélagie-la-Charrette* n'ont pas été traduits par des traducteurs d'égale renommée. Même si la traduction d'Hannah Josephson¹²⁸⁵ a obtenu une importante reconnaissance au Canada anglais avec le Prix littéraire du Gouverneur général pour le meilleur roman, sa traduction a été critiquée. On a reproché à l'historienne-journaliste américaine de ne pas connaître le Québec suffisamment¹²⁸⁶. Pour la critique savante de *The Tin Flute*, la valeur de la traduction semble avoir moins été associée à la qualité de la traduction, qu'à sa capacité de donner accès aux Canadiens anglais à la réalité canadienne-française :

From the turn of the century of the Quiet Revolution, 67 literary translations, mostly novels, were published at the average rate of one per year. Both the selection of the texts and the quality of the translating suggest that the importance of these translations lay not in their literary worth but in their capacity to provide access to French Canadian society. [...] While translation activity did not increase dramatically until the 1960's, French language literature in translation as thus well established in its

Voir Pascale Casanova, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *loc. cit.*, p. 17.

¹²⁸² *Ibid.*

¹²⁸³ *Ibid.*, p. 18.

¹²⁸⁴ *Ibid.*

¹²⁸⁵ Gabrielle Roy, *The Tin Flute*, *op. cit.*

¹²⁸⁶ Jane Koustas, « Translation », dans William H. New (dir.), *Encyclopedia of Literature in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 1125.

*capacity to provide a privileged glimpse into French Canada and to augment English-language literature*¹²⁸⁷.

L'obtention du Prix du Gouverneur général pour *The Tin Flute* montre à quel point Gabrielle Roy « répondait aux normes de l'idéologie dominante » et qu'elle « était symbole de cette littérature nationale biculturelle dont les anglophones rêvaient¹²⁸⁸ ». Enfin, gardons en tête que ces constats sont limités au champ littéraire du Canada anglais, *Bonheur d'occasion* a cependant été aussi traduit en onze autres langues¹²⁸⁹.

Il faut attendre les années 1980 pour que la traduction devienne une pratique plus courante au Canada. Plusieurs chercheurs, traducteurs ou « *translation scholars* », comme Philip Stratford, qui a traduit *Pélagie-la-Charrette*, mais aussi d'autres traducteurs dont nous entendons souvent parler comme Sherry Simon, Ben-Zion Shek, B.D. Blodgett et Barbara Godard, ont contribué à la professionnalisation du champ de la traduction. Les années 1980 voient la création de la revue *Traduction, Terminologie, Rédaction*, de la *Canadian Association for Translation Studies*¹²⁹⁰ et d'un Prix du Gouverneur général pour les traductions¹²⁹¹. Cet engouement pour la traduction est encouragé par la Loi sur les langues officielles adoptée en 1969 et les bourses offertes par le gouvernement canadien aux traducteurs. Ce contexte encourage certainement la traduction de *Pélagie-la-Charrette*¹²⁹². La traduction anglaise de Philip Stratford ne recevra que des éloges. Soulignons qu'on a même dit que *Pélagie* était un cadeau aux Canadiens anglais : « *a brilliant translation [...], a*

¹²⁸⁷ Barbara Godard, « Une littérature en devenir: la réécriture textuelle et le dynamisme du champ littéraire. Les écrivaines québécoises au Canada anglais », *loc. cit.*, p. 506.

¹²⁸⁸ *Ibid.*, p. 509.

¹²⁸⁹ Ces langues sont l'allemand, le chinois, le danois, l'espagnol, le lithuanien, le norvégien, le roumain, le russe, le slovaque, le suédois et le tchèque (Claude La Charité (dir.), *Gabrielle Roy traduite, op. cit.*, p. 44-45.).

¹²⁹⁰ Jane Koustas, *loc. cit.*, p. 1126.

¹²⁹¹ *Ibid.*, p. 1125.

¹²⁹² Antonine Maillet, *Pélagie*, trad. de Philip Stratford, *op. cit.*

masterful, inspiring English version », qui détient une « *linguistic wealth almost comparable to that of the original*¹²⁹³ ». On a cependant peu commenté sa parution. En 1986, quand quatre des œuvres de Maillet sont traduites, Godard soutient que « *[t]his is the time it has taken English-Canadian literary industry to catch up with the fact that Maillet became an international best-seller in 1979*¹²⁹⁴ ».

Les traductions des deux œuvres contribuent de façon différente à leur consécration. D'abord, la traduction de *Bonheur d'occasion* a été largement commentée au Canada anglais entre 1947 et 1950 alors que celle de *Pélagie-la-Charrette* donne lieu, pour sa part, à peu de textes importants dans les journaux anglophones entre 1982 et 1984. Ensuite, la traduction de *Bonheur d'occasion* est considérée de piètre qualité, mais on apprécie sa valeur informative ainsi que le fait qu'elle contribue à agrandir le corpus de la littérature canadienne-anglaise, tandis qu'on acclame *Pélagie* avec peu ou pas de réserves. La consécration de *The Tin Flute* ne semble donc être pas liée au capital de la traductrice, mais essentiellement à ce que l'œuvre apporte à la littérature nationale. Dans la notice nécrologique de Hannah Josephson parue dans le *New York Times*, on dit que sa traduction de *Bonheur d'occasion* a été l'un de ses plus grands exploits¹²⁹⁵. Serait-ce donc un cas particulier où la traduction consacre le traducteur? Le site de l'Association des traducteurs et des traductrices du Canada, fondée en 1975, commence d'ailleurs sa ligne de temps de la traduction au pays avec *The Tin Flute* et le Prix du Gouverneur général qu'elle a remporté¹²⁹⁶. *The Tin Flute* serait donc une œuvre phare dans le

¹²⁹³ Sherry Simon, « English version of *Pélagie* is brilliant », *loc. cit.*

¹²⁹⁴ Barbara Godard, « Of Rum and Black Magic », *loc. cit.*, p. 36.

¹²⁹⁵ S.A., « Hannah Josephson, Author, Dead at 76 », *New York Times* [Archives], 31 octobre 1976, p. 40, [en ligne] <https://www.nytimes.com/1976/10/31/archives/hannah-josephson-author-dead-at-76-wrote-with-her-husband-biography.html> (page consultée le 12 mars 2019).

¹²⁹⁶ Association des traducteurs et des traductrices du Canada (ATTLC), « Historique », [en ligne] <http://www.attlc-ltac.org/fr/historique/> (page consultée le 12 mars 2019).

monde de la traduction comme elle l'est pour la littérature canadienne dans son ensemble. Dans le cas de *Pélagie-la-Charrette*, la traduction est célébrée pour sa qualité, mais elle semble avoir moins d'effet sur le corpus national. Peu de critiques en parlent à part le traducteur lui-même qui explique son processus¹²⁹⁷. Ainsi, dans le cas de *Pélagie*, le capital du traducteur a beaucoup plus de valeur. *L'Encyclopédie canadienne* désigne Philip Stratford comme « l'un des meilleurs traducteurs au Canada, son registre allant des essais politiques d'André Laurendeau à l'œuvre dramatique d'Antonine Maillet¹²⁹⁸ ». Son talent est associé à sa capacité à traduire une grande diversité de textes. Est-ce dire qu'il est mieux outillé pour effectuer la traduction de la langue orale ou rabelaisienne du roman de Maillet?

Cette observation m'amène à traiter du deuxième facteur lié à la consécration par la traduction dont parle Casanova : le « capital linguistico-littéraire de la langue d'arrivée ». Dans son article, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », Casanova s'attarde à deux situations de traduction : « la traduction d'un texte écrit dans une langue dominante vers une langue dominée et la même opération dans le sens inverse¹²⁹⁹ » :

Dans le premier cas s'effectue une « traduction-accumulation » lors de laquelle il s'agit surtout d'importer du capital littéraire dans les espaces littéraires nationaux dominés, [...] dans le deuxième, on assiste à une « traduction-consécration » qui permet aux auteurs écrivant dans une langue dominée

¹²⁹⁷ Philip Stratford, « The Anatomy of a Translation: *Pélagie-la-Charrette* », dans Camille R. La Bossière, *Translation in Canadian Literature, Symposium 1982*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1983, p. 121-130; Philip Stratford, « Translating Antonine Maillet's Fiction », dans Bernard Aredu (dir.), *Antonine Maillet and the Modern Epic, Quebec Studies*, n° 4, 1986, p. 220-338; Philip Stratford, « Literary Translation : A Bridge between Two Solitudes », *Language and Society*, vol. 11, 1983, p. 8-13; Philip Stratford, « French-Canadian Literature in Translation », *Méla*, n° 1, 1977, p. 180-187. Pour d'autres titres et plus d'information au sujet du traducteur, voir aussi le chapitre consacré à Philip Stratford : Gillian Lane-Mercier, « Comparatist as Smuggler », dans Agnès Whitfield (dir.), *Writing Between the Lines. Portraits of Canadian Anglophone Translators*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006, p. 75-105.

¹²⁹⁸ Louis G. Kelly, « Traduction », *The Canadian Encyclopedia*, 16 décembre 2013, *Historica Canada*, [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/traduction> (page consultée le 12 mars 2019).

¹²⁹⁹ Pascale Casanova, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *loc. cit.*, p. 9-10.

d'acquérir de la légitimité dans ce que Casanova nomme la « République mondiale des lettres » (1999)¹³⁰⁰.

Les langues dominantes sont dotées d'un capital littéraire et linguistico-politique important. Elles sont connues pour leur « prestige spécifique », leur « ancienneté » et le « nombre de textes déclarés universels écrits dans ces langues¹³⁰¹ ». Casanova classe les langues dominées en quatre catégories¹³⁰², dont les première et deuxième sont pertinentes pour mon propos : 1- « les langues orales ou celles dont l'écriture est récente »; 2- « les langues qui ont émergé au moment d'une indépendance relativement récente pour obtenir le statut de langue nationale¹³⁰³ ». Les troisième et quatrième catégories sont 3- les langues anciennes pour le grec et le danois; et 4- les langues à grande diffusion, mais peu connues sur le marché littéraire comme l'arabe et le chinois¹³⁰⁴. Les luttes pour la légitimité sont des opérations complexes¹³⁰⁵. Pour *Bonheur d'occasion* comme pour *Pélagie-la-Charrette*, au Canada, la traduction s'est faite du français, langue minoritaire dans le contexte national, à la langue majoritaire.

Pour *Bonheur d'occasion* comme pour *Pélagie-la-Charrette*, il semble que la consécration dépende des normes universelles des cultures dominantes, soit celle de la France dans le cas du prix Femina et du Prix Goncourt et celle du Canada anglais pour les traductions et le Prix du Gouverneur général. Les prix littéraires et les traductions de leur œuvre ont néanmoins eu pour effet de lancer la carrière de Gabrielle Roy et d'augmenter largement le capital symbolique d'Antonine Maillet. Ainsi, les romans sont non seulement consacrés en

¹³⁰⁰ Alexandra Fukari, « Traduction : Les échanges littéraires internationaux. Actes de la recherche en sciences sociales Traduction, terminologie, rédaction », n° 144, septembre 2002 [compte rendu], *Association canadienne de traductologie*, vol. 15, n° 2, 2002, p. 254.

¹³⁰¹ Monika Grabowska, *loc. cit.*, [n. p.].

¹³⁰² *Ibid.*

¹³⁰³ Pascale Casanova, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *loc. cit.*, p. 8-9.

¹³⁰⁴ *Ibid.*

¹³⁰⁵ Pascale Casanova, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *loc. cit.*, p. 19.

fonction des éléments biographiques des deux auteurs (lieu de naissance et lieu de parution), mais de l'espace social auquel la critique associe le roman (que ce soit l'Acadie, le Manitoba ou le Québec). L'étude de la réception a permis de constater que les deux auteures profitent d'une double réception nationale en raison des espaces représentés dans le roman et des appartenances régionales des écrivaines. Celles-ci appartiennent donc à plusieurs espaces de consécration et de canonisation au Canada; l'espace de légitimation endogène étant particulièrement très étendu, voire diversifié. Cette situation leur est favorable.

Pour être admise dans le canon, une œuvre doit passer l'épreuve du temps. Elle surmonte l'épreuve du temps en étant la réponse aux attentes, aux questions et aux préoccupations de générations successives de lecteurs. Selon Jauss, l'œuvre littéraire n'est pas un objet « qui présenterait en tout temps à tout observateur la même apparence¹³⁰⁶ », au contraire elle se transforme au fur et à mesure que les lecteurs la lisent de diverses façons. Pour le théoricien allemand, la capacité d'une œuvre à susciter un intérêt renouvelé est un signe de sa qualité. De 1945 à 2017, le discours critique portant sur *Bonheur d'occasion* et *Pélagie-la-Charrette* s'est renouvelé et s'est étendu dans diverses régions du globe. Les critiques se sont certes intéressés en grand nombre aux éléments référentiels ou identitaires en lien avec l'histoire, l'espace, voire la condition féminine, mais ils ont aussi analysé les qualités esthétiques des romans. Des deux types de critiques analysés dans cette thèse – la critique journalistique et la critique savante – c'est assurément la critique savante qui constitue la forme de reconnaissance la plus importante. Cette légitimation est, selon Bourdieu, un « indice présumé d'une consécration durable¹³⁰⁷ ».

¹³⁰⁶ Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, op. cit., p.47.

¹³⁰⁷ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du temps littéraire*, op. cit., p. 358.

Les attentes des lecteurs

L'analyse de la réception de *Bonheur d'occasion* montre que les attentes du lectorat canadien-français se transforment à la fin des années 1940. En effet, le roman rompt avec la tradition littéraire canadienne-française, c'est ainsi qu'il innove. Sa thématique principale et son cadre spatial, soit la vie du prolétariat en milieu urbain, de même que son style novateur, inspiré du réalisme et tributaire du grand talent d'observation de Roy, proposent une nouvelle expérience de lecture au lecteur habitué à lire des romans du terroir ou des romans français. En l'absence de modèles au Canada français, l'œuvre est comparée à des modèles européens français et anglais qu'on associe à l'avant-garde. La première réception, fort louangeuse, met en valeur les thèmes universels du roman ainsi que son réalisme. Ainsi, les lecteurs exogènes, dépayés, apprécient l'image que le roman renvoie de cette réalité qui leur est inconnue, alors que le public endogène reconnaît sa réalité. Cette réception louangeuse lance la carrière de Roy.

Contrairement à *Bonheur d'occasion*, *Pélagie-la-Charrette* n'est pas le premier ouvrage de l'auteure. Les lecteurs qui ont déjà lu les romans et pièces de théâtre précédents de Maillet ont un horizon d'attente déterminé par la connaissance de ces œuvres antérieures. Aussi, les thèmes du roman de même que son style ne sont pas tout à fait inconnus de la critique et des lecteurs. L'écrivaine a d'ailleurs à son actif, en 1979, plusieurs prix, dont le Prix Champlain et le Prix du Gouverneur général. Maillet est également déjà connue au Canada anglais et en France où certains de ses livres ont été réédités par des maisons d'éditions françaises. *Les Cordes-de-bois*, publié deux ans plus tôt, avait manqué de peu le Goncourt. Sachant que cette écrivaine était déjà bien appréciée en France, la critique prédisait le couronnement de son prochain livre. Pour sa part, le public acadien a apprécié la vision

renouvelée de l'épopée acadienne, la récupération de l'histoire du retour à la terre ancestrale et l'utilisation de sa langue orale dans le roman. L'œuvre répond d'ailleurs aux attentes de la critique tant journalistique que savante qui s'attend à ce qu'elle parle de la culture acadienne, que son roman se passe en Acadie et que ses personnages parlent dans un registre qu'on associe à ce milieu, voire qu'ils parlent la belle langue de Rabelais. *Pélagie-la-Charette* conforte ses attentes et ne les déjoue pas. Il y a en cela une différence importante entre le roman de Roy davantage axé sur l'innovation et celui de Maillet davantage préoccupé par la mise en scène et la revalorisation de l'histoire acadienne et ce même si Maillet innove en proposant une nouvelle version du mythe de la Déportation. L'innovation est un élément considéré comme déterminant dans la consécration d'une œuvre depuis que l'originalité est vue comme l'élément central de la littérarité. L'innovation s'apparente aux concepts d'« écart esthétique¹³⁰⁸ » de Jauss, d'« *originality* » et « *strangeness* » de Bloom¹³⁰⁹.

Nécessairement, les attentes des lecteurs déterminent le type de lecture qu'ils font des œuvres. La critique de *Pélagie-la-Charrette* a surtout pratiqué des lectures référentielles. La critique endogène a effectué des lectures patrimoniales alors que la critique exogène s'est davantage prêtée à des lectures ethnoculturelles. Malgré les tentatives de s'éloigner des thèmes identitaires et de tendre vers l'universel, les lectures de *Pélagie-la-Charrette* semblent difficilement dissocier « le dit » du « dire ». Ainsi, les textes se prêtant à une analyse de l'esthétique littéraire de l'œuvre mêlent inévitablement le récit et le contexte. La critique

¹³⁰⁸ L'écart esthétique de Jauss renvoie à la rupture entre la tradition et l'expérience de lecture. Il s'agit de la variation entre les attentes du lecteur et l'œuvre elle-même.

¹³⁰⁹ Pour Bloom, l'originalité est associée au génie de l'écrivain, donc à son imagination et à la littérarité de son œuvre. L'originalité de l'œuvre serait aussi marquée par son étrangeté, c'est-à-dire par ce qui la distingue de celles qui l'ont précédées (Harold Bloom, *The Western Canon: The Books and School of the Ages*, New York, Harcourt Brace & Company, 1994).

endogène célèbre l'œuvre pour son rôle dans la récupération de la mémoire de l'Acadie tandis que la critique exogène en fait une lecture encyclopédique.

Le degré de lisibilité des romans, lié tant à la langue qu'aux références culturelles mentionnées, joue au Canada anglais et aux États-Unis. En effet, le roman de Roy est rédigé dans un style classique, tandis que le roman de Maillet est basé sur le dialogisme et l'hétéroglossie (où s'entremêlent le français standard, le français acadien et le vieux français). Rappelons que les lecteurs anglophones ont accès au roman principalement par l'entremise de la traduction. Les études sur la réception de l'œuvre au Canada anglais, comme celles de Pierre Hébert, Barbara Godard et Jo-Anne Elder, associent la réception moins dithyrambique du lectorat anglophone à son ignorance de l'histoire acadienne et aux difficultés linguistiques¹³¹⁰, ce qui expliquerait, à mon avis, les lectures ethnoculturelles et encyclopédiques qu'ils en ont faites. Philip Stratford, le traducteur du roman, met même en garde ses lecteurs.

Les lectures de *Pélagie-la-Charrette* demeurent donc essentiellement référentielles. Enfin, comme c'est le cas pour les deux romans, mais surtout pour celui de Maillet, la critique se tournera vers des œuvres plus récentes de l'écrivaine ou d'autres écrivains pour combler le désir d'inscrire le Manitoba ou l'Acadie dans l'universel.

L'étude de la réception montre qu'à partir des années 1990, c'est surtout *Bonheur d'occasion* qui profite de lectures thématiques diversifiées. Les lectures du roman s'éloignent

¹³¹⁰ Dans le collectif *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Tony Tremblay de la St. Thomas University explique la frustration de ses étudiants anglophones de 3^e et de 4^e année lorsqu'ils lisent les œuvres de Maillet qu'ils jugent incompréhensibles, relevant d'un « unfamiliar world », avec « a remote sensibility ». Utilisant l'humour pour faire comprendre l'œuvre, il explique que la langue et les références culturelles, notamment au catholicisme, rendent les romans difficiles à comprendre. Les étudiants n'ont pas les connaissances ou le bagage linguistique nécessaires. En revanche, le comédien Marshall Button, à qui Tremblay compare Maillet, serait plus apprécié en raison de la langue créolisée (franglais) dont il se sert pour faire rire les gens. (« Antonine Maillet, Marshall Button, and Literary Humour in New Brunswick : Towards a New Hybrid that Can Subsume Ethnolinguistic Division », dans Marie-Linda Lord (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton, 2010, p. 91-108.).

de plus en plus des lectures identitaires. Ainsi, les lectures de *Bonheur d'occasion* deviennent petit à petit plus universalistes. Par exemple, la critique voit l'œuvre comme une occasion de parler de la condition féminine. Elle juge que Roy est sensible aux conditions socioéconomiques défavorables de l'époque d'après-guerre et aux fléaux universels comme la guerre et la pauvreté. Aussi, les lectures au féminin du roman de Roy semblent plus engagées que celles de l'œuvre de Maillet. La critique voit aussi dans le roman royen une sympathie ressentie envers les personnages de même qu'une critique de la condition des femmes.

Bonheur d'occasion et *Pélagie-la-Charrette* font désormais partie du patrimoine littéraire du Canada français. Les deux œuvres sont présentes dans des dictionnaires d'œuvres littéraires, maintes anthologies et histoires littéraires. En outre, ce sont des œuvres qui sont souvent enseignées dans les écoles secondaires et les cours universitaires et qui inspirent de nombreux étudiants à en faire l'objet d'étude de leurs thèses et mémoires de maîtrise ou de doctorat. Ce sont des œuvres qui sont dignes d'être préservées et transmises aux futures générations¹³¹¹. L'érection de monuments, d'écoles, de bibliothèques et de rues au nom en leurs noms sont d'autres indices de leur canonisation.

Notes conclusives

La métaphore du motif dans le tapis que Pascale Casanova emprunte à Henry James pour symboliser l'universalité et la polarité de la République mondiale des lettres que j'ai présentée dans l'introduction de cette thèse rappelle la complexité des processus de consécration et de canonisation. L'analogie montre qu'il faut comprendre l'œuvre en relation avec les autres œuvres et leur contexte pour en saisir leur valeur. La République mondiale des

¹³¹¹ Charles Altieri, *Canons and Consequences: Reflections on the Ethical Force of imaginative Ideals*, Illinois, Northwestern University Press, 1990.

lettres est un espace symbolique dynamique qui détermine la trajectoire des écrivains et qui est éventuellement transformé par elle. Cette dynamique est tributaire de la tradition littéraire dominante. Elle est au cœur de la construction du canon puisqu'elle est un reflet du conflit que décrit Bloom car elle fonde la tension entre « *past genius and present aspiration, in which the prize is literary survival or canonical inclusion*¹³¹² ».

En fin de parcours, cette thèse montre que la consécration et la canonisation des deux œuvres à l'étude ne sont pas entièrement dues au génie de Roy et de Maillet, elles sont déterminées aussi par le contexte sociohistorique favorable dans lequel les romans sont parus et sont lus. Les changements idéologiques et la transformation institutionnelle du champ littéraire canadien-français et des régions franco-canadiennes modulent les attentes des lecteurs. L'évolution du champ littéraire, soit sa professionnalisation et sa régionalisation, est sans doute un élément central dans la trajectoire de légitimation des deux œuvres. La régionalisation surtout amène la critique à porter une attention accrue aux auteurs provenant de leur région. Si les lectures de *Bonheur d'occasion* semblent plus diversifiées, c'est qu'elles sont d'abord associées à l'émergence et à l'institutionnalisation de la littérature canadienne-française, puis québécoise, grâce à la mise en scène de la vie urbaine de Montréal durant la Seconde Guerre mondiale, puis à l'émergence et à l'institutionnalisation de la littérature franco-manitobaine alors que les lectures de *Pélagie-la-Charrette* sont davantage fondées sur l'appartenance de l'œuvre au corpus acadien. Toutefois, le particularisme du roman arrive à point nommé puisque les années 1970 sont celles de la valorisation, par la littérature, de la spécificité des communautés francophones du Canada.

Somme toute, les processus de consécration et de canonisation de *Bonheur d'occasion*

¹³¹² Harold Bloom, *op. cit.*, p. 8.

et de *Pélagie-la-Charrette* m'ont permis de réfléchir aux particularités des processus de reconnaissance institutionnelle au Canada français de 1939 à 2017. Mon étude se limite à la réception des deux œuvres dont il a été question tout au long de cette thèse, toutefois, les constats tirés de mes observations pourraient certainement s'appliquer à d'autres œuvres parues aux mêmes époques au Canada bien qu'aucune autre n'ait connu un destin aussi fabuleux que ces deux romans.

ANNEXE 1

Textes critiques portant sur la scénarisation de *Bonheur d'occasion* (1982-1984)

- PERREAULT, Luc, « *Bonheur d'occasion*. Après les Plouffe, les Lacasse », *La Presse*, 2 janvier 1982, p. C 10, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- LEMIEUX, Louis-Guy, « Premiers tours de manivelle pour le film *Bonheur d'occasion* », *Le Soleil*, 19 mars 1982, p. C-6, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « *The Tin Flute* Being Filmed at Last », *The Ottawa Citizen*, 20 mars 1982.
- S.A., « Claude Fournier tourne *Bonheur d'occasion* et Gabrielle Roy est tout à fait d'accord », *Le Soleil*, 27 mars 1982, p. E-3, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- NUOVO, Franco, « Silence : on tourne *Bonheur d'occasion* », *Journal de Montréal*, 1^{er} mai 1982, p. 44-45, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- HOMIER-ROY, René, « Saint-Henri, P. Q. : silence, on tourne! », *TV Hebdo*, du 8 au 14 mai 1982, p. 4-6, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- PERREAULT, Luc, « Claude Fournier tourne *Bonheur d'occasion*. Un sprint de cent jours », *La Presse*, 5 juin 1982, p. C 12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « *Bonheur d'occasion* au Festival des films du monde », *La Presse*, 5 juillet 1983, p. A 17, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « *Bonheur d'occasion* clôturera le festival », *Le Soleil*, 5 juillet 1983, p. B-6 dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Son "*Bonheur d'occasion*", en première, à Moscou », *Le Soleil*, 14 juillet 1983, p. A-3, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- WARREN, Ina, « Les Soviétiques ont cru à un film contemporain. *Bonheur d'occasion* a ému à Moscou autant qu'au Canada », *Le Devoir*, 11 août 1983, p. 4, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- LEMIEUX, Louis-Guy, « *Bonheur d'occasion* du mauvais cinéma », *Le Soleil*, 29 août 1983, p. B-5, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- DUSSAULT, Serge, « *Bonheur d'occasion* a tout pour réussir », *La Presse*, 29 août 1983, p. A 12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- PERREAULT, Luc, « Claude Fournier et *Bonheur d'occasion*. Si ça pleure, ça marche... », *La Presse*, 3 septembre 1983, p. B1, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].

- LEMIEUX, Louis-Guy, « *Bonheur d'occasion* : un mélodrame... et après? », *Le Soleil*, 10 septembre 1983, p. E-10, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- SCOTT, Jay, « *Tin Flute* betrays subject matter », *The Globe and Mail*, 17 septembre 1983, p. E4, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- ROY, Pierrette, « *Bonheur d'occasion* : le film ne dessert pas le roman », *La Tribune*, 24 septembre 1983, p. B 3, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A. « Gabrielle Roy. Cinéma. *Bonheur d'occasion* », *Reflets*, vol. 5, n° 1, septembre-octobre 1983, p. 23-24, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- GAGNON, Lysiane, « Comment sortir du ghetto ? » *La Presse*, 15 novembre 1983, p. A 7, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A. « *Bonheur d'occasion* atteint plus d'un million de dollars en revenus », *La Presse*, 19 décembre 1983, p. C 7, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- THÉRIEN, Gilles, « Cinéma. *Bonheur d'occasion* : Claude Fournier lecteur », *Voix et Images*, vol. 9, n° 2, 1984, p. 171-173.
- SHEK, Ben-Z., « *Bonheur d'occasion* à l'écran : fidélité ou trahison? », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 481-497.

ANNEXE 2

Textes critiques faisant hommage à Roy ou suivant le décès de Gabrielle Roy en 1983

- R.H., « Gabrielle Roy, historiographe du cœur », *Ici Radio-Canada*, 25 juin 1975, p. 8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Un hommage à Gabrielle Roy », *Le Soleil*, 14 août 1980, p. B-8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A. « Gabrielle Roy : un des plus grands écrivains québécois », *La Tribune*, 14 juillet 1983, p. C8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- PELLERIN, Jean, « Témoignage : Feu Gabrielle Roy », *La Presse*, 15 juillet 1983, p. A 6, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A. « Elle était “le pilier [sic] de la littérature canadienne” – Alain Stanké », *La Presse*, 15 juillet 1983, p. A 16 dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- LEVESQUE, Lia, « Une femme nommée Gabrielle », *Le Soleil*, 15 juillet 1983, p. A-6, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- VOISARD, Anne-Marie, « Gabrielle Roy, et son œuvre », *Le Soleil*, 15 juillet 1983, p. A-11, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- DUHAMEL, Roger, « Gabrielle Roy : l’honneur de notre littérature », *Le Devoir*, 16 juillet 1983, p. 9, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A. « Un hommage posthume à Gabrielle Roy. *Bonheur d’occasion* : Gala de clôture dramatique », *Échos-vedettes*, du 24 au 30 juillet 1983, p. 25, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS

Gabrielle Roy

ROY, Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1945.

Rééditions

ROY, Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Paris, Flammarion, 1947 [1945].

ROY, Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Montréal, n° 6, Éditions Stanké, coll. « Québec 10-10 format de poche », 1977.

ROY, Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Éditions Boréal, 2009 [1945].

Traductions

ROY, Gabrielle, *The Tin Flute*, traduction anglaise d'Hannah Josephson, New York, Reynal & Hitchcock, 1947 [1945].

ROY, Gabrielle, *The Tin Flute*, traduction anglaise d'Hannah Josephson, Toronto, McClelland and Stewart, « New Canadian library », n° 5, 1954 [1947, 1958, 1959, 1961, 1964, 1965, 1967].

ROY, Gabrielle, *The Tin Flute*, traduction anglaise d'Alan Brown, Toronto, McClelland and Stewart, 1980 [1981].

Extraits dans des anthologies

ROY, Gabrielle, « Les sucres/The Sugar Maples », dans Séraphin Marion et Watson Kirkconnell, *Tradition du Québec/The Quebec Tradition. Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poètes et prosateurs du Canada français/An Anthology of French-Canadian Prose and Verse*, Montréal, Les Éditions Lumen, coll. « Humanitas », 1946, p. 135-139. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XIII, traduit par Watson Kirkconnell.)

ROY, Gabrielle, « Eugène a signé son enrôlement », dans Guy Boulizon (dir.), *Anthologie littéraire. Pages choisies d'auteurs français, canadiens, belges*, Montréal, Beauchemin, 1959, p. 86-88. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre V. Édition de référence non indiquée.)

ROY, Gabrielle, « Un restaurant à Saint-Henri », dans Guy Boulizon (dir.), *Anthologie littéraire. Pages choisies d'auteurs français, canadiens, belges*, Montréal, Beauchemin, 1959, p. 300-301. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre I. Édition de référence non indiquée.)

ROY, Gabrielle, « *Bonheur d'occasion* », dans Laurier Lapierre et al., *Québec: hier et aujourd'hui*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1967, p. 159-161. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre II, Montréal, Beauchemin, 1965, p. 31-33.)

ROY, Gabrielle, « Une promenade dans Saint-Henri », dans Guy Sylvestre et H. Gordon Green, *Un siècle de littérature canadienne/A Century of Canadian Literature*,

- Montréal/Toronto, HMH/The Ryerson Press, 1967, p. 349-350. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre II. Édition de référence non indiquée.)
- ROY, Gabrielle, « Florentine », dans André Renaud, *Recueil de textes littéraires canadiens-français*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1968, p. 222. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre I, Montréal, Beauchemin, 1945, tome I, p. 22-23.)
- ROY, Gabrielle, « Rose-Anna », dans André Renaud, *Recueil de textes littéraires canadiens-français*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1968, p. 223. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre V, Montréal, Beauchemin, 1945, tome I, p. 98-99.)
- ROY, Gabrielle, « La guerre », dans André Renaud, *Recueil de textes littéraires canadiens-français*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1968, p. 224. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XIX, Montréal, Beauchemin, 1945, tome II, p. 314-316.)
- ROY, Gabrielle, « Une vie manquée », dans Auguste Viatte, *Anthologie littéraire de l'Amérique francophone. Littératures canadienne, louisianaise, haïtienne, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane*, Sherbrooke, Faculté des arts, Université de Sherbrooke, 1971, p. 215-218. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XII, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 139-143.)
- ROY, Gabrielle, « Face à la montagne », dans Jacques Cotnam *et al.*, *Vivre au Québec*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972, p. 59-60. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XVI, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 31-33.)
- ROY, Gabrielle, « Soirée d'été dans un faubourg industriel », dans Gérald Moreau, *Anthologie du roman canadien-français*, Montréal, Lidec, 1973, p. 99-102. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XXV, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 252-255.)
- ROY, Gabrielle, « Rue Sainte-Catherine », dans Michel Le Bel et Jean-Marcel Paquette, *Le Québec par ses textes littéraires (1534-1976)*, Montréal, France-Québec, 1979, p. 186-187. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre IV, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 51-53.)
- ROY, Gabrielle, « Florentine, serveuse de restaurant », dans René Dionne et Gabrielle Poulin, *Anthologie de la littérature québécoise, vol. IV: L'âge de l'interrogation, 1937-1952*, Montréal, La Presse, 1980, p. 341-350. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre I, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 », 1977, p. 11-26.)
- ROY, Gabrielle, « Les sucres », dans René Dionne et Gabrielle Poulin, *Anthologie de la littérature québécoise, vol. IV: L'âge de l'interrogation, 1937-1952*, Montréal, La Presse, 1980, p. 351-357. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XV, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 », 1977, p. 192-202.)
- ROY, Gabrielle, « *Bonheur d'occasion* », dans Jean-Pierre De Beaumarchais et Daniel Couty, *Anthologie des littératures de langue française, vol. II : M-Z*, Paris, Bordas, 1988, p. 1290-1292. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre II. Édition de référence non indiquée.)
- ROY, Gabrielle, « Une invitation irrésistible », dans Lise Gauvin et Gaston Miron, *Écrivains contemporains du Québec*, Paris, Seghers, 1989, p. 481-483. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre I, Paris, Flammarion, 1947, p. 23-26.)
- ROY, Gabrielle, « Viens-tu aux vues avec moi ? », dans Jean-Louis Joubert, *Littérature francophone. Anthologie*, Paris, Agence de coopération culturelle et technique, 1992, p. 250-251. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre I. Édition de référence non indiquée.)
- ROY, Gabrielle, « Le salut dans la guerre », dans Michel Erman, *Littérature canadienne-française et québécoise. Anthologie critique*, Laval, Beauchemin, 1992, p. 281-283.

- (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XXXIII, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 », 1978, p. 376-378.)
- ROY, Gabrielle, « L'amour n'était pas au rendez-vous », dans Monique Lafortune, *Réalisme et réalité dans la littérature québécoise*, Laval, Mondia Éditeurs, coll. « Les essentiels », 1994, p. 17-19. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XVI. Édition de référence non indiquée.)
- ROY, Gabrielle, « Le vent dans la nuit », dans Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, 3e édition, Anjou, Éditions CEC, coll. « Langue et littérature », 1996, p. 122. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre V, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Compact », 1993, p. 75-76.)
- ROY, Gabrielle, « On n'est plus pour vivre dans Saint-Henri », dans Christian Braen et al., *Littérature québécoise du XXe siècle. Introduction à la dissertation critique*, Montréal, Décarie Éditeur, 1997, p. 128-129. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XXXIII, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Compact », 1993, p. 402-404.)
- ROY, Gabrielle, « Le départ pour la guerre », dans Christian Braen et al., *Littérature québécoise du XXe siècle. Introduction à la dissertation critique*, Montréal, Décarie Éditeur, 1997, p. 138-140. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XXXIII, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Compact », 1993, p. 396-398.)
- ROY, Gabrielle, « Chapitre II », dans Vital Gadbois et al., *Imaginaire et représentations du monde. Romantisme, réalisme et naturalisme, symbolisme et fantastique dans la littérature française et québécoise*, Sainte-Foy, Éditions Le Griffon d'argile, coll. « Griffon/La lignée », 1997, p. 288-290. (Extrait de *Bonheur d'occasion*. Édition de référence non indiquée.)
- ROY, Gabrielle, « Chapitre VII », dans Vital Gadbois et al., *Imaginaire et représentations du monde. Romantisme, réalisme et naturalisme, symbolisme et fantastique dans la littérature française et québécoise*, Sainte-Foy, Éditions Le Griffon d'argile, coll. « Griffon/La lignée », 1997, p. 290-296. (Extrait de *Bonheur d'occasion*. Édition de référence non indiquée.)
- ROY, Gabrielle, « Chapitre XV », dans Vital Gadbois et al., *Imaginaire et représentations du monde. Romantisme, réalisme et naturalisme, symbolisme et fantastique dans la littérature française et québécoise*, Sainte-Foy, Éditions Le Griffon d'argile, coll. « Griffon/La lignée », 1997, p. 296-298. (Extrait de *Bonheur d'occasion*. Édition de référence non indiquée.)
- ROY, Gabrielle, « Chapitre XXVIII », dans Vital Gadbois et al., *Imaginaire et représentations du monde. Romantisme, réalisme et naturalisme, symbolisme et fantastique dans la littérature française et québécoise*, Sainte-Foy, Éditions Le Griffon d'argile, coll. « Griffon/La lignée », 1997, p. 298-300. (Extrait de *Bonheur d'occasion*. Édition de référence non indiquée.)
- ROY, Gabrielle, « À la recherche d'un logement », dans Céline Thérien et al., *Anthologie de la littérature d'expression française. Du réalisme à la période contemporaine*, Anjou, Éditions CEC, coll. « Langue et littérature », 1998, p. 33. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre VII, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Compact », 1993, p. 100-101.)
- ROY, Gabrielle, « *Bonheur d'occasion* », dans André G. Turcotte (dir.), *Anthologie. Confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui, tome III : De la Nouvelle-France au Québec actuel*, Mont-Royal, Modulo, 2005, p. 216-218. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre IX. Édition de référence non indiquée.)

- ROY, Gabrielle, « *Bonheur d'occasion* », dans Serge Provencher, *Anthologie de la littérature québécoise*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 2007, p. 68-69. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre II, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 », 1977, p. 37-39.)
- ROY, Gabrielle, « Rose-Anna's Daniel », dans William Toye, *A Book of Canada*, Toronto, William Collins Sons and Company, coll. « Collins National Anthologies », 1962, p. 179-187. (Extrait de *The Tin Flute*, chapitre XVIII, traduit par Hannah Josephson, New York, Reynal and Hitchcock, 1947, p. 178-185.)
- ROY, Gabrielle, « Gabrielle Roy », dans Claude Bissel, *Great Canadian Writing. A Century of Imagination*, Toronto, Canadian Centennial Publishing, coll. « The Canadian Centennial Library », 1966, p. 68-70. (Extrait de *The Tin Flute*, chapitre IX, traduit par Hannah Josephson, New York, Reynal and Hitchcock, 1947, p. 94-99.)
- ROY, Gabrielle, « What are you doing tonight ? », dans Brita Mickleburgh, *Canadian Literature. Two Centuries in Prose*, Toronto, McClelland and Stewart, 1973, p. 195-206. (Extrait de *The Tin Flute*, chapitre I, traduit par Hannah Josephson, Toronto, McClelland and Stewart, coll. « New Canadian Library », 1969 [1947], p. 1-12.)
- ROY, Gabrielle, « Saint-Henri to Saint-Denis », dans Philip Stratford et Michael Thomas, *Voices from Québec. An Anthology of Translations*, Toronto, Van Nostrand Reinhold, 1977, p. 197-202. (Extrait de *The Tin Flute*, chapitres II et XV, traduit par Hannah Josephson, Toronto, McClelland and Stewart, coll. « New Canadian Library », 1969 [1947], p. 19-20, 131-136.)
- ROY, Gabrielle, « From *The Tin Flute* », dans Edna Alford et Claire Harris, *Kitchen Talk. Contemporary Women's Prose and Poetry*, Red Deer, Red Deer College Press, 1992, p. 57-62. (Extrait de *The Tin Flute*, chapitre I, traduit par Hannah Josephson, Toronto, McClelland and Stewart, 1947, p. 1-6.)
- ROY, Gabrielle, « Rue Ste-Catherine », dans Desmond Morton et Morton Weinfield, *Who Speaks for Canada ? Words that Shape a Country*, Toronto, McClelland and Stewart, 1998, p.135-136. (Extrait de *The Tin Flute*, chapitre IV, traduit par Hannah Josephson, Toronto, McClelland and Stewart, 1947, p. 57-58.)

Antonine Maillet

MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-charrette*, Montréal, Éditions Léméac, 1979.

Rééditions

- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Editions Grasset, coll. « Le Grand livre du mois », 1979.
- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Editions Grasset, coll. « Le livre de poche », 1981 [1979].
- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Unidé, coll. « Le livre de poche », 1982 [1979].
- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, préface par Pierre Filion, Montréal, Boréal Québec, coll. « Littérature », 1990 [1979].
- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, Saint-Laurent, Édition du Club Québec loisirs, 1992 [1979].

- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Bernard Grasset, coll. « Les cahiers rouges », 1998 [1979].
- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, Saint-Laurent (QC), Bibliothèque québécoise, 1999 [1979].

Traductions

- MAILLET, Antonine, *Pélagie*, traduction anglaise de Philip Stratford, Toronto et New York, Doubleday, 1982.
- MAILLET, Antonine, *Pélagie*, traduction anglaise de Philip Stratford, Toronto, General Pub., coll. « New Press Canadian classics », 1983 [1982].
- MAILLET, Antonine, *Pélagie*, traduction anglaise de Philip Stratford, Toronto, General Pub., coll. « New Press Canadian classics », 1982.
- MAILLET, Antonine, *Pélagie : The Return to Acadie*, traduction anglaise de Philip Stratford, Frédéricion, Goose Lane Editions, 2004 [1982].
- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, traduction anglaise de Don Mills, Ontario, Stoddart [Canada], 1994.
- MAILLET, Antonine, *Pélagie-la-Charrette*, traduction anglaise de Philip Stratford, Londres, Calder [Royaume-Uni], 1982.
- MAILLET, Antonine, *Pelagija Karučkata*, traduction bulgare de Simeon Hadžikosev, Varna, G. Bakalov [Bulgarie], 1982.
- MAILLET, Antonine, *Akádia, zem zasl'úbená*, traduction slovaque d'Elena Krššáková, Bratislava, Slovenský spisovateľ [Tchécoslovaquie (jusqu'en 1992)], 1983.
- MAILLET, Antonine, *Pelaghia-căruța*, traduction roumaine d'Irina Bădescu, București, Univers [Roumanie], 1989.
- MAILLET, Antonine, *Mit der Hälfte des Herzens : Roman*, traduction allemande d'Andrea Maria Humpl, München, Deutscher Taschenbuch-Verlag [Allemagne], 2002.

Extraits dans des anthologies (sélection)

- MAILLET, Antonine, « *Pélagie-la-Charrette*, extrait », dans David Lonergan, *Paroles d'Acadie: Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*, Sudbury, Prise de Parole, 2000. (Extrait de *Pélagie-la-Charrette*, Montréal, Éditions Léméac, 1979, p. 105-113.)

RÉCEPTION DU CORPUS

Gabrielle Roy

1945-1947

- ALAIN, Albert, « *Bonheur d'occasion*. Roman en deux volumes par Gabrielle Roy », *Le Devoir*, 15 septembre 1945. Aussi en ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/artic10.htm (page consultée le 3 février 2015).

- BÉRAUD, Jean [pseudonyme de Jacques Laroche], « *Bonheur d'occasion* », *La Presse*, 21 juillet 1945. Aussi en ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/artic10.htm (page consultée le 3 février 2015).
- BERTHELOT, Brunet, « *Bonheur d'occasion* », *La Nouvelle Relève*, vol. 4, n°4, septembre 1945, p. 352-354.
- BERTRAND, Théophile, « *Bonheur d'occasion* », *Mes fiches*, novembre 1947, p. 24.
- BERTRAND, Théophile, « *Bonheur d'occasion* aujourd'hui », *Lectures*, novembre 1947, p. 155, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- C. E. D., « *Bonheur d'occasion* », *Le Canada français*, vol. 33, n° 2, octobre 1945, p. 156.
- CHARASSON, Henriette, « Le Prix Femina : *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 26 juin 1948, p. 9, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- DAMMANN, Vera, « *The Tin Flute* », *Lectures I*, 1947, p. 247, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- DAMMANN, Vera, « *The Tin Flute* », *Liaison*, 1947, n°5, mai 1947, p. 294-297.
- DARTIS, Léon, « La genèse de *Bonheur d'occasion* », *La Revue moderne*, vol. 29, n°1, mai 1947, p. 9, 26.
- DEACON, William Arthur, « Celebrity Hopes Fame Won't Interrupt French Canadian Work », *Globe and Mail*, 22 février 1947, p. 12.
- DUHAMEL, Roger, « Un beau, très beau roman », *L'Action nationale*, vol. 26, n° 2, 1945, p. 352-354, repris dans *Présence de la critique. Critique et littérature contemporaines au Canada français. Textes choisis par Gilles Marcotte*, Montréal, Éditions HMH, 1966, p. 43-45.
- EASTON, Stewart C., « French-Canadian Tale Has Social Import », *Saturday Night*, 2 mars 1946, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- G., J.M. « Books of the Week. A Story Of The Shadow Of Poverty. Long-Heralded *Tin Flute* Masterpiece of Realism », *The Winnipeg Tribune*, 26 avril 1947, p. 12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- GAGNON, Louis-Philippe, « *Bonheur d'occasion* », *Le Droit*, 24 novembre 1945. Aussi en ligne :
- GARNEAU, René, « Du côté de la vie âpre. *Bonheur d'occasion* par Gabrielle Roy », *Le Canada*, 6 août 1945 [reproduit dans *Le Jour*, 11 août 1945, p. 4.], dans FONDs NUMÉRISÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, *Articles en français*, [en ligne]
- GUY, Jasmin, « *Bonheur d'occasion* », *La Revue populaire*, vol. 38, n° 10, octobre 1945, p. 10.
- HAMEL, Jean-Charles, « *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy », *Le Jour*, 4 août 1945, p. 5.
- HOULE, Jean-Pierre, « *Bonheur d'occasion* », *L'Action universitaire*, vol. 12, n°1, septembre 1945, p. 40-41.
- HOULE, Jean-Pierre, « *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 4 octobre 1947, p. 8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].

- HOULE, Jean-Pierre, « Une vieille dame reçoit », *Le Devoir*, 26 juillet 1947, p. 9, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/articl0.htm (page consultée le 3 février 2015).
http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/articl0.htm (page consultée le 3 février 2015).
- LAFLEUR, Bruno, « *Bonheur d'occasion* », *Revue dominicaine*, vol. 51, tome 2, novembre 1945, p. 289-296.
- MARION, Séraphin et Watson KIRKCONNELL, *Tradition du Québec/The Quebec Tradition. Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poètes et prosateurs du Canada français/An Anthology of French-Canadian Prose and Verse*, Montréal, Les Éditions Lumen, coll. « Humanitas », 1946. (Extrait de *Bonheur d'occasion*, chapitre XIII, traduit par Watson Kirkconnell.)
- PATERSON, Beth, « Gabrielle Roy's Novel of St-Henri Realizes Fragile Five-Year Hope », *The Gazette*, 29 août 1945, p. 11-12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986.
- PLAMONDON, Aimé, « À Saint-Henri, sur les pas de Florentine », *La Revue populaire*, vol. 38, n° 11, novembre 1945, p. 8-9, 82.
- ROBERT, Lucette, « *Bonheur d'occasion* », *La Revue populaire*, vol. 38, n° 10, octobre 1945, p. 8.
- S.A., « A Fine Canadian Novel », *The Northwest Review*, 5 juin 1947, p. 2, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Épilogue à *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 20 septembre 1947, p. 6, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Gabrielle Roy », *Le Devoir*, 28 février 1948, p. 4, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986.
- S.A., « La critique américaine et *Bonheur d'Occasion* », *Notre Temps*, 24 mai 1947, p. 4, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « Miss Roy in Winnipeg. Author Of *Tin Flute* Has Two Pet Peeves », *Winnipeg Free Press*, 3 mai 1947, p. 1, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- SHAW, J. G., « *Tin Flute* Criticized For Moral Code Omission », *The Northwest Review*, 3 juillet 1947, p. 4, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].

1947-1959

- AMBRIÈRE, Francis, « Gabrielle Roy, écrivain canadien », *Revue de Paris*, décembre 1947, [n. p.] dans Nadine BISMUTH, Amélie DESRUISSEAU-TALBOT, François RICHARD, Jane EVERETT (collab.) et Sophie MARCOTTE (collab.), *Rencontres et entretiens avec Gabrielle Roy, 1947-1979*, Québec, Éditions du Boréal, 2005, p. 75-82.

- BERNIER, Germaine, « Hommages et critiques autour de *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 24 janvier 1948, p. 5, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- BESSETTE, Gérard, « *Bonheur d'occasion* », *L'Action universitaire*, Montréal, 18^e année, n° 4, juillet 1952, p. 53-74.
- BESSETTE, Gérard, « Gabrielle Roy », *Une littérature en ébullition*, Montréal, Éditions du Jour, 1968.
- BESSETTE, Gérard, *Trois romanciers québécois*, Montréal, Éditions du jour, 1973.
- BOSCO, Monique, « *Bonheur d'occasion* ou Les échecs de la femmes », dans « L'Isolément dans le roman canadien-français », thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, 1953, p. 57-77.
- BOULIZON, Guy (dir.), *Anthologie littéraire. Pages choisies d'auteurs français, canadiens, belges*, Montréal, Beauchemin, 1959.
- BROWN, Allan, « Gabrielle Roy and the temporary provincial », *Tamarack Review*, automne 1956, p. 61-70.
- CHAPUT-ROLLAND, Solange, « Propos sur deux excellents romans canadiens », *Amérique française*, vol. 3, n°1, janvier-février 1951, p. 61-63.
- COLLIN, W.-E., « Quebec's Changing Literature », *The Canadian Forum*, vol. 31, n°374, mars 1952, p. 274-276, 275.
- DARTI, Léon [Henri Girard], « La genèse de *Bonheur d'occasion* », *La Revue moderne*, mai 1947, [n. p.], dans Nadine BISMUTH, Amélie DESRUISSEAU-TALBOT, François RICHARD, Jane EVERETT (collab.) et Sophie MARCOTTE (collab.), *Rencontres et entretiens avec Gabrielle Roy, 1947-1979*, Québec, Éditions du Boréal, 2005, p. 69-73.
- DESCAVES, Pierre, « Un grand prix littéraire français à une romancière canadienne », *Le Devoir*, 20 décembre 1947, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- DESMARCHAIS, Rex, « Gabrielle Roy vous parle d'elle et de son roman », *Le Bulletin des agriculteurs*, vol. 43, n°5, mai 1947, p. 8-9, 36-39, 43-44, Nadine BISMUTH, Amélie DESRUISSEAU-TALBOT, François RICHARD, Jane EVERETT (collab.) et Sophie MARCOTTE (collab.), *Rencontres et entretiens avec Gabrielle Roy, 1947-1979*, Québec, Éditions du Boréal, 2005, p. 37-67.
- DUNCAN, Dorothy, « Le triomphe de Gabrielle Roy », *Maclean's Magazine*, 15 avril 1947, [n. p.], dans Nadine BISMUTH, Amélie DESRUISSEAU-TALBOT, François RICHARD, Jane EVERETT (collab.) et Sophie MARCOTTE (collab.), *Rencontres et entretiens avec Gabrielle Roy, 1947-1979*, Québec, Éditions du Boréal, 2005, p. 19-35.
- FOWKE, Edith, « Saint-Henri *The Tin Flute* », *The Canadian Forum*, vol. XXVII, n° 318, juillet 1947, p. 93-94, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- GRANDPRÉ, Jacques de, « La traduction de *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 8 février 1947, dans Fonds numérisés de la Bibliothèque nationale du Canada, *Articles en français*, [en ligne] http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/articl0.htm (page consultée le 3 février 2015).
- GIRON, Roger, « Gabrielle Roy, prix Femina », *La Revue moderne*, vol. 29, n°11, mars 1948, p. 74.
- GUTH, Paul, « L'interview de Paul Guth : Gabrielle Roy, prix Fémina 1947 », *La Gazette des lettres* (Paris), 13 décembre 1947, [n. p.], Nadine BISMUTH, Amélie DESRUISSEAU-

- TALBOT, François RICHARD, Jane EVERETT (collab.) et Sophie MARCOTTE (collab.), *Rencontres et entretiens avec Gabrielle Roy, 1947-1979*, Québec, Éditions du Boréal, 2005, p. 86-90.
- LAPOINTE, Jeanne, « Quelques apports positifs de notre littérature d'imagination », *Cité Libre*, n° 10, octobre 1954 [signé janvier-février 1954], p. 17-36, dans *Présence de la critique et littérature contemporaine au Canada français*, HMH, Montréal, 1966, p. 108-120.
- LEGRAND, Albert, « En marge de *Bonheur d'occasion*. À Jean-Marc Léger. Pour l'amour de la littérature », *Le Quartier latin*, 20 février 1948, p. 2, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- LANCTÔT, Gustave, « Présentation de Gabrielle Roy », *Société Royale du Canada – section française*, n°5, 1947-1948, p. 29-34.
- LOMBART, Bertrand, « Le prix Femina à *Bonheur d'occasion* », *La Revue de l'Université Laval*, vol. 2, n°5, janvier 1948, p. 441-443.
- MARCOTTE, Gilles, « En relisant *Bonheur d'occasion* », *Action nationale*, vol. XXXV, 3 mars 1950, p. 197-206.
- NOTRE TEMPS, « Le Prix Femina et le blé canadien », *Notre Temps*, 14 février 1948, p. 4, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- O'LEARY, Dostaler, « Romans de mœurs et romans sociaux », *Le roman canadien-français : étude historique et critique*, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1954, p. 81-117.
- RICHER, Julia, « Gabrielle », *Notre Temps*, 6 décembre 1947, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- ROY, Gabrielle, « Comment j'ai reçu le Prix Femina », *Le Devoir*, 15 décembre 1956, p. 1-4, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- ROZ, Firmin, « Témoignage d'un roman canadien », *Les idées et les hommes*, août 1954, [n.p.].
- S.A., « A Fine Canadian Novel », *The Northwest Review*, 5 juin 1947, p. 2, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Gabrielle Roy à l'honneur. Le Prix Fémina décerné à *Bonheur d'occasion* », *Notre Temps*, 1^{er} décembre 1947, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « À la Société royale », *Le Bulletin des agriculteurs*, vol. 43, n°6, juin 1947, p. 6.
- S.A., « À la Société royale », *La Revue populaire*, vol. 40, n°11, novembre 1947, p. 93-94.
- SAINT-PIERRE, Arthur, « Gabrielle Roy », *La Revue populaire*, vol. 41, n°9, septembre 1948, p. 5, 84.
- SYLVESTRE, Guy, « Réflexions sur notre roman », *Culture*, vol. 12, n°3, septembre 1951, p. 227-246, 240.
- THÉRIVE, André, « *Bonheur d'occasion* », *Le Devoir*, 15 janvier 1949, p. 5, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- W. G., « *The Tin Flute* », *Queen's Quarterly*, vol. 54, n°2, été 1947, p. 284-285.

1960-1969

- ALLAIRE, Emilia, « Gabrielle Roy : la première femme à être admise parmi les membres de la Société Royale du Canada », *La Revue populaire*, vol. 55, n° 7, juillet 1962, p. 24-27.
- BISSELL, Claude, *Great Canadian Writing. A Century of Imagination*, Toronto, Canadian Centennial Publishing, coll. « The Canadian Centennial Library », 1966.
- BROCHU, André, « Romanciers canadiens-français. Un aperçu sur l'œuvre de Gabrielle Roy », *Le Quartier latin*, 27 février 1962, p. 11, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- CHARBONNEAU, Robert, « L'art d'être canadien », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 4^e série, tome 3, section 1, 1965, p. 19-28.
- CHARLAND, Roland-M. et Jean-Noël SAMSON (dir.), « Gabrielle Roy », Dossiers de documentation sur la littérature canadienne-française, Ottawa, Éditions Fides, 1967.
- DAGENAIS, Gérard, « Gabrielle Roy. Nos écrivains et le français », *La Presse*, 16 avril 1966, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- DUHAMEL, Roger, « De naïves louanges pour Gabrielle Roy », *Photo-Journal*, 7 au 14 décembre 1966, p. 87, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- DUHAMEL, Roger et Pierre DE GRANDPRÉ, « Chapitre II. Romans d'analyse, romans d'observation et de critique sociale. Partie II Gabrielle Roy », dans Pierre DE GRANDPRÉ (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, p. 27-35.
- ÉTHIER-BLAIS, Jean, « Les lettres c-françaises sur Gabrielle Roy », *Le Devoir*, 21 janvier 1967, p. 15, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Les milieux sociaux dans le roman canadien-français contemporain », *Recherches sociographiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, vol. 1-2, 1964, p. 123-144.
- FILIATRAULT, Jean, « Le bonheur dans le roman canadien-français », *Liberté*, vol. 3, n° 6, décembre 1961, p. 750-755.
- GAULIN, Michel-Lucien, « Le monde romanesque de Roger Lemelin et de Gabrielle Roy », dans Paul Wyczynski et al., *Le roman canadien-français*, Ottawa, Fides, 1964, p. 133-155.
- GAULIN, Michel-Lucien, « Le thème du bonheur dans l'œuvre de Gabrielle Roy », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1962.
- GROSSKURTH, Phyllis, « Gabrielle Roy and the Silken Noose », *Canadian Literature*, n° 42, automne 1969, p. 6-13.
- HAYNE, David M., « Gabrielle Roy », *Canadian Modern Language Review*, vol. 13, n°2, hiver 1957, p. 5-11.
- L'ILLETTRÉ, [pseudonyme de Harry BERNARD] « L'œuvre romanesque de Gabrielle Roy », *Le Bien Public*, 27 janvier 1967, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- LAPIERRE, Laurier et al., *Québec: hier et aujourd'hui*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1967.
- LEGRAND, Albert, « Gabrielle Roy ou L'être partagé », *Études françaises*, Montréal, 1^{ère} année, n° 2, juin 1965, p. 39-65.

- LEMIRE, Maurice, « *Bonheur d'occasion* ou Le salut par la guerre », *Recherches sociologiques* vol. 10, n° 1, 1969, p. 23-35.
- LEVASSEUR, Joseph-Marie, « Gabrielle Roy, peintre de la famille canadienne-française », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1960.
- MARCOTTE, Gilles, *Présence de la critique*, Montréal, Éditions HMH, 1966.
- MÉNARD, Jean, « Gabrielle Roy et la nature », *Le Droit*, 31 mars 1962, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- MOISAN, Clément, « Une étude qui n'apprend rien de neuf », *Le Soleil*, 31 décembre 1966, p. 24, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- MORIN, Yvon, « La création romanesque chez Gabrielle Roy », *Évangéline*, 11 février 1967, p. 4, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- NORBERT, Gilles, « *Bonheur d'occasion*. Roman. Nouvelle édition », *Culture*, vol. 26, n° 4, décembre 1965, p. 492.
- PARIZEAU, Alice, « Gabrielle Roy, la grande romancière canadienne », *Châtelaine*, vol. 7, n° 4, avril 1966, p. 44-45, 118, 120-123, 137, 140.
- PARIZEAU, Alice, « La grande dame de la littérature québécoise : Gabrielle Roy », *La Presse*, 23 juin 1967, p. 23.
- RENAUD, André, *Recueil de textes littéraires canadiens-français*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1968.
- ROY, Jean-Jacques, « *Bonheur d'occasion*, 2^e édition », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 36, n° 2, avril-juin 1966, p. 390.
- ROY, Paul-Émile, « Dialogue avec les livres d'hier et d'aujourd'hui. Gabrielle Roy ou La difficulté de s'ajuster à la réalité », *L'Action*, 27 novembre 1962, p. 21 [reproduit de *Lectures*, novembre 1964, p. 55-61], dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « Cinq hommes nous racontent leurs souvenirs sur nos deux plus prestigieuses romancières », *Le Devoir*, 19 avril 1965, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « Un roman millionnaire », *La Presse*, 15 mai 1965, p. 3, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Québec, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « Gabrielle Roy : des nouvelles », *La Presse*, 15 janvier 1966, p. 2, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- SAINT-JEAN D'ÉPHÈSE, Marie, Sœur, « Valeurs stylistiques en prose canadienne-française : Yves Thériault et Gabrielle Roy », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1962.
- SERS, Pierrette, « Le thème de la solitude dans l'œuvre de Gabrielle Roy », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1963.
- SYLVESTRE, Guy et H. Gordon GREEN, *Un siècle de littérature canadienne/A Century of Canadian Literature*, Montréal/Toronto, HMH/The Ryerson Press, 1967.
- TASSO, Lily, « *Bonheur d'occasion* est le témoignage d'une époque, d'un endroit et de moi-même – Gabrielle Roy. Entrevue », *La Presse*, 17 avril 1965, p. 9, dans *Gabrielle Roy I*,

- Dossier de presse, 1945-1980, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- TOYE, William, *A Book of Canada*, Toronto, William Collins Sons and Company, coll. « Collins National Anthologies », 1962.
- GEORGES-ANDRÉ, M., « Gabrielle Roy : De Saint-Henri à la rue Ste-Catherine », *La Presse*, 3 avril 1965, p. 9, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].

1970-2017

- ADACHI, Ken, « An incalculable Loss to Canadian Letters », *The Sunday Star*, 7 juillet 1983, [n. p.].
- AGENCE QMI, « Bonheur d'occasion devient événement historique », *Le Journal de Montréal*, 12 août 2017, [en ligne] <https://www.journaldemontreal.com/2017/08/12/bonheur-doccasion-devient-evenement-historique> (page consultée le 13 août 2018).
- ALFORD, Edna et Claire HARRIS, *Kitchen Talk. Contemporary Women's Prose and Poetry*, Red Deer, Red Deer College Press, 1992.
- AMPRIMOZ, Alexandre L., « Fonction gestuelle. Bonheur d'occasion de Gabrielle Roy », *Présence francophone*, n° 24, printemps 1982, p. 329-341.
- ATWOOD, Margaret, « Gabrielle Roy », dans Jonathan KAY et André PRATTE (dir.), *Bâtisseurs d'Amérique. Des Canadiens français qui ont fait l'histoire*, Montréal, La Presse, 2016, p. 28-58.
- BABBY, Ellen Reisman, *The Play of Language and Spectacle, A Structural Reading of Selected Texts by Gabrielle Roy*, Toronto, ECW Press, 1985.
- BAILLARGEON, Samuel, « Conclusion », *Littérature canadienne-française*, Montréal et Paris, Fides, 1962 [1957], p. 509.
- BAILLARGEON, Samuel, « Introduction », *Littérature canadienne-française*, Montréal et Paris, Fides, 1962 [1957], p. 13.
- BAILLARGEON, Samuel, « Le roman de mœurs urbaines. Madame Gabrielle Roy », *Littérature canadienne-française*, Montréal et Paris, Fides, 1962 [1957], p. 431-437.
- BARNARD, Sarah C., « Pélagie-la-Charrette, une épopée », thèse de maîtrise, Orono, University of Maine, 2016.
- BEAUDET, MARIE-Andrée (dir.), *Bonheur d'occasion au pluriel. Lectures et approches critiques*, Québec, Éditions Nota bene, 1999.
- BEAVER, John, « The Literary Genesis of the New Quebec », *Sphinx*, vol. 2, n° 2, été 1976, p. 24-25.
- BEHOUNDE, Ekitike, *Dialectique de la ville et de la campagne chez Gabrielle Roy et chez Mongo Beti*, Montréal, Éditions Qui, 1983.
- BELLEFEUILLE, André, « À propos de ...Gabrielle Roy, un précurseur », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, vol. 5, n° 3, 1977, p. 60-61.
- BESSETTE, Gérard, « III-Gabrielle Roy », dans *Trois romanciers québécois*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 181-237.
- BESSETTE, Gérard, Lucien GESLIN et Charles PARENT, « Le roman de l'observation », *Histoire de la littérature canadienne-française. Par les textes*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1968, p. 424-486.
- BLAIS, Jacques, « L'unité organique de Bonheur d'occasion », *Études françaises*, vol. 6, n° 1, 1970, p. 25-50.

- BLODGETT, E.D., « Littérature comparée au Canada », *L'Encyclopédie Canadienne*, Historica, 2015 [2006], [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/litterature-comparee-au-canada> (page consultée le 26 mars 2016).
- BLODGETT, E.D., *Configuration: Essays in the Canadian Literatures*, Downsview, Ontario, ECW Press, 1982.
- BOIVIN, Aurélien, « Bonheur d'occasion [Nouveautés] », *Québec français*, n° 30, mai 1978, p. 6.
- B[OIVIN], A[urélien], « Bonheur d'occasion ou Le salut par la guerre », *Québec français*, vol. 10, n° 102, 1996, p. 86-90.
- BOURBONNAIS, Nicole, « Gabrielle Roy : la représentation du corps féminin », dans Lori SAINT-MARTIN, *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, tome 1, Montréal, XYZ Éditeur, 1992, p. 97-116.
- BOURBONNAIS, Nicole, « Gabrielle Roy : de la redondance à l'ellipse ou Du corps à la voix », *Voix et Images*, vol. XVI, n° 1, automne 1990, p. 95-109.
- BOURBONNAIS, Nicole, « La symbolique de l'espace dans les récits de Gabrielle Roy », *Voix et Images*, vol. VII, n° 2, hiver 1982, p. 367-384.
- BOYD, Shelly, « How Does Her Garden Grow? The Garden Topos and Trope in Canadian Women's Writing », thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, 2006 [le chapitre trois porte sur Gabrielle Roy].
- BRAEN, Christian et al., *Littérature québécoise du XXe siècle. Introduction à la dissertation critique*, Montréal, Décarie Éditeur, 1997.
- BRAZEAU, J. Raymond, *An Outline of Contemporary French Canadian Literature*, Toronto, Forum House Publishing Company, 1972.
- BROCHU, André, « Gabrielle Roy : Thèmes et structures dans *Bonheur d'occasion* », dans *L'instance critique, 1961-1973*, Québec, Les Éditions Leméac Inc, 1974, p. 206-246.
- BROCHU, André, « Gabrielle Roy. *Bonheur d'occasion* : la structure sémantique », dans *La visée critique. Essais autobiographiques et littéraires*, Québec, Éditions Boréal, 1988, p. 169-185.
- BROCHU, André, *Une étude de Bonheur d'occasion*, Québec, Éditions du Boréal, 1998.
- BROWN, Thomas H., « Maintaining Cultural Traditions Through Oral History : Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », *Selected Proceedings of the Thirty-Fifth Annual Mountain Interstate Foreign Language Conference*, South Carolina, Furman University, 1987, p. 71-77.
- CADIEUX, Micheline, « La dette et l'écriture chez Gabrielle Roy », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1988.
- CAMBRON, Micheline, « La ville, la campagne, le monde : univers référentiel et récit », *Études françaises*, vol. 33, n° 3, 1997, p. 23-35.
- CAMPBELL Stephanie, Marie MARKOVIC et Edyta ROGOWSKA, « Gabrielle Roy en anthologie. Corpus et inventaire », *Voix et Images*, vol. 35, n° 2, 2010, p. 73-94.
- CHADBOURNE, Richard, « Cinq ans d'études sur Gabrielle Roy 1979-1984 », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, hiver 1984, p. 597-609.
- CHADBOURNE, Richard, « Le St-Laurent dans *Bonheur d'occasion* », dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 69-82.
- CHAPMAN, Rosemary, *Between Languages and Cultures. Colonial and Postcolonial Readings of Gabrielle Roy*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2009.

- CHAPMAN, Rosemary, « L'espace francophone dans l'œuvre manitobaine de Gabrielle Roy », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 6, n° 1, 2003, p. 85-105.
- CHAPMAN, Rosemary, « Resisting Colonialism? Gabrielle Roy and the Cultural Formation of Francophones in Manitoba », dans Charles Forsdick, et David Murphy (dir.), *Francophone Postcolonial Studies: a Critical Introduction*, Londres, Arnold, 2003, p. 242-252.
- CHARPENTIER, Fulgence, « Gabrielle Roy ou la Condition humaine », Ottawa, *Le Droit*, 23 juillet 1983, [n. p.]. Aussi en ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/art20f.htm (page consultée le 5 mars 2016).
- CLARK, J. Wilson, « Pro-Imperialist Ideas in Gabrielle Roy's *Tin Flute* », *Literature & Ideology*, n°13. p. 31-10.
- COBB, David, « 'I have, I think, a grateful heart. Gabrielle Roy – perhaps the best-read, least known novelist in Canada », *The Canadian (Toronto Star)*, 1er mai 1976, p. 10-13, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- COLLET, Paulette, « Les Romancières québécoises dans les années 60 face à la maternité », *Atlantis : A Women's Studies Journal*, vol. 5, n° 2, printemps 1980, p. 131-141.
- COTNAM, Jacques et al., *Vivre au Québec*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972.
- COUILLARD, Marie, « La femme-écrivain canadienne-française et québécoise face aux idéologies de son temps », *Canadian Ethnic Studies /Études ethniques au Canada*, vol. 13, n° 1, 1981, p. 43-51.
- CÔTÉ, Nicole, « The Last, Best West, ou Comment garder le régional à sa place », dans Benoit DOYON-GOSSELIN, David BÉLANGER et Cassie BÉRARD (dir.), *Les institutions littéraires en question dans la Franco-Amérique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 323-334.
- DANSEREAU, Estelle, « Construction de lecture : l'inscription du narrataire dans les récits fictifs d'Antonine Maillet et de Gabrielle Roy », *Francophonies d'Amérique*, n° 9, 1999, p. 117-131.
- DAUNAI, Isabelle, Sophie MARCOTTE, François RICARD (dir.), *Gabrielle Roy et l'art du roman*, Québec, Éditions du Boréal, Québec, 2010.
- DAUNAI, Isabelle, « L'art de raconter une vie », *L'Atelier du roman*, n° 62, 2010, p. 34-39.
- DE BEAUMARCHAIS, Jean-Pierre et Daniel COUTY, *Anthologie des littératures de langue française, vol. II : M-Z*, Paris, Bordas, 1988.
- DELSON-KARAN, Myrna, « An Analysis of Selected Novels of the French-Canadian Contemporary Writer, Gabrielle Roy », thèse de doctorat, New York, New York University, 1985.
- DERAMAIX, Patrice, « Structuralisme génétique et littérature, Lucien Golmann, critique et sociologue, 1996-2003 », [en ligne] <http://dialectiques.ironie.org/textes/gold4.htm> (page consultée le 20 janvier 2016).
- DESRISSAUX-TALBOT, Amélie, « Le Dernier souffle autobiographique : Gabrielle Roy et J.-J. Rousseau », mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 2003.
- DION, Robert, « Critique universitaire et critique d'écrivain. Le Cas d'André Brochu », *Études littéraires*, vol. 25, n° 1-2, 1992, p. 193-203.
- DIONNE, René et Gabrielle POULIN, *Anthologie de la littérature québécoise, vol. IV: L'âge de l'interrogation, 1937-1952*, Montréal, La Presse, 1980.

- DOLBEC, Nathalie, « La description des villages dans l'œuvre de Gabrielle Roy », *Francophonies d'Amérique*, n° 29, 2010, p. 11-34.
- DOLBEC, Nathalie, « La description dans l'œuvre de Gabrielle Roy », thèse de doctorat, Toronto, Université de Toronto, 1999.
- DORION, Grilles et Maurice ÉMOND, « Dossier : Gabrielle Roy [entrevue] », *Québec français*, n° 36, décembre 1979, p. 35-37.
- DRUMMOND, Dennis., « Identité d'occasion dans *Bonheur d'occasion* », dans Cécile CLOUTIER et Réjean ROBIDOUX (dir.), *Solitude rompue. Textes réunis en hommage à David M. Hayne*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 85-102.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « À côté des romanciers de l'humain apparaissent les romanciers du social dont Jean-Charles Harvey et Gabrielle Roy sont les plus représentatifs avec les *Demi-Civilisés* et *Bonheur d'occasion* », dans Madeleine DUCROCQ-POIRIER, *Notre roman vu de France / Le Roman canadien de langue française de 1860 à 1958. Recherche d'un esprit romanesque*, Paris, A.G. Nizet, 1978, p. 439-452.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « L'art de la nouvelle chez Gabrielle Roy dans *Rue Deschambault* », dans Marie-Lyne PICCIONE (dir.), *Un pays, une voix, Gabrielle Roy, colloque des 13 et 14 mai 1987*, France, Éditions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1987, p. 21-26.
- DUHAMEL, Roger, « Gabrielle Roy : l'honneur de notre littérature », *Le Devoir*, 16 juillet 1983, p. 9, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- DUNN-LARDEAU, Brenda, « Éthique médiévale et esthétique renaissante dans les deux récits *Rue Deschambault* de Gabrielle Roy », dans André Fauchon (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 3-28.
- DUPRÉ, Louise, « La critique-femme. Esquisse d'un parcours » dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Les Éditions Triptyque, 1992, p. 397-405.
- DUSSAULT, Serge, « *Bonheur d'occasion* a tout pour réussir », *La Presse*, 29 août 1983, p. A 12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- DUVAL, Monique, « Une école d'Ottawa portera le nom de Gabrielle Roy », *Le Soleil*, 21 décembre 1983, p. E-7, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.]
- ERMAN, Michel, *Littérature canadienne-française et québécoise. Anthologie critique*, Laval, Beauchemin, 1992.
- EVERETT, Jane, « Anthologies et anthologisation », *Voix et Images*, vol. 35, n° 2, 2010, p. 57-72.
- EVERETT, Jane et François RICARD, (dir.), *Gabrielle Roy réécrite*, Québec, Éditions Nota bene, 2003.
- EVERETT, Jane et Nathalie COOKE, « Gabrielle Roy contemporaine/The Contemporary Gabrielle Roy », *Canadian Literature*, vol. 192, 2007. Aussi disponible en ligne : <https://canlit.ca/full-issue/?issue=192>.
- EVERETT, Jane, « Gabrielle Roy et le lectorat canadien-anglais », *Québec français*, vol. 170, 2013, 45-49.

- FAIVRE-DUBOZ, Brigitte, « Seuils de la modernité : *Trente arpents* et *Bonheur d'occasion* », *Québec Studies*, vol. 32, n° 32, automne 2001-hiver 2002, p. 71-85.
- FAUCHON, André (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy »*, *Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 565-668.
- FORTIER, Dominique, « L'écriture comme paradoxe : étude de l'œuvre de Gabrielle Roy », thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, 2002.
- FRANCIS, Cécilia W., *Gabrielle Roy, autobiographe. Subjectivité, passions et discours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « InterCultures » XXI, 2006.
- FRASER, Graham, « Two Kinds of Realism the Key to Roy, Desrochers », *The Montreal Gazette*, 19 juillet 1983, [n. p.].
- FRÉDÉRIC, Madeleine, « *Bonheur d'occasion* et *Alexandre Chenevert*: une narration sous haute surveillance », dans Claude ROMNEY et Estelle DANSEREAU (dir.), *Portes de communications. Études discursives et stylistiques de l'œuvre de Gabrielle Roy*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 69-82.
- GABOURY-DIALLO, Lise, « Gabrielle Roy : voies nouvelles » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 3, n° 1, printemps 1991, p. 3-6.
- GADBOIS, Vital et al., *Imaginaire et représentations du monde. Romantisme, réalisme et naturalisme, symbolisme et fantastique dans la littérature française et québécoise*, Sainte-Foy, Éditions Le Griffon d'argile, coll. « Griffon/La lignée », 1997.
- GAGNÉ, Marc, *Visages de Gabrielle Roy, l'œuvre et l'écrivain*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1973.
- GAGNON, Lysiane « Comment sortir du ghetto ? » *La Presse*, 15 novembre 1983, p. A 7, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- GALLAYS, François, « Gabrielle Roy et ses deux « sœurs »: Marie-Claire Blais et Anne Hébert » dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy »*, *Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 565-574.
- GARAND, Martine Louise, « Les voix féminines à travers la fiction de trois auteures québécoises : *Angéline de Montbrun* de Laure Conan, *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy et *Le Désert Mauve* de Nicole Brossard », thèse de maîtrise, Hamilton, Université McMaster, 1993.
- GAUVIN, Lise et Gaston MIRON, *Écrivains contemporains du Québec : anthologie*, Montréal, L'Hexagone, 1998 [1989].
- GENUIST, Monique, *La création romanesque chez Gabrielle Roy*, Montréal, le Cercle du livre de France, 1966.
- GREEN, Mary Jean, « Gabrielle Roy et Germaine Guèvremont : Quebec's Daughters Face a Changing World », *Journal of Women's Studies in Literature*, vol. 1, n° 3, été 1979, p. 243-257.
- GREEN, Mary Jean, *Women & Narrative Identity. Rewriting the Quebec National Text*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001.
- GROSSKURTH, Phyllis, « A Writer with the Love of a Mother », *The Globe and Mail*, 15 juillet 1983, [n. p.]. Aussi en ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/art12e.htm (page consultée le 5 mars 2016).

- HAHN, Cynthia T., « Gabrielle Roy : portraits d'une voix en formation », dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 3-28.
- HARVEY, Carol J., « Gabrielle Roy, pionnière en paroles et en gestes », *Cahiers Franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 10, n° 1, 1998, p. 167-183.
- HARVEY, Carol J., *Le cycle manitobain de Gabrielle*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1993.
- HARVEY, Carol J., « Les collines et la plaine : l'héritage manitobain de Gabrielle Roy » (*Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 30, n° 2, 2018, p. 297-306).
- HARVEY, Carol J., « Minorities of the Canadian West in the Work of Gabrielle Roy », dans Larry E. SMITH, et John RIEDER (dir.), *Changing Representations of Minorities, East and West. Selected essays (Literary Studies East and West)*, vol. 11, Honolulu, (Hawaii), University of Hawaii, 1996, p. 131-142.
- HARDY, Stephan, « Oswald Spengler et Gabrielle Roy : quelques pistes de lecture », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 13, n° 2, 2001, p. 143-156.
- HARVEY, Carol J., *Le cycle manitobain de Gabrielle*, Saint-Boniface, Les Éditions de Plaines, 1993.
- HAYNES, Dave, « Bid for Roy Home Launched », *The Winnipeg Free Press*, 20 avril 1982.
- HEBERT, Pierre, « Un problème de sémiotique diagnronique. Norme coloniale et évolution des formes romanesques québécoises », *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, vol. 2, n° 3, septembre 1982, p. 233.
- HEIDENREICH, Rosmarin, « Le “je” spéculaire : Rue Deschambault comme Bildungsroman » dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 477-486.
- HOTTE, Lucie, « Une tradition de lecture à inventer : la critique littéraire en contexte minoritaire », dans Lucie HOTTE et François PARÉ (dir.), *Les littératures franco-canadiennes à l'épreuve du temps*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Archives des lettres canadiennes », tome XVI, 2016, p. 71-111.
- HUDON, Jean-Guy, « L'actualité de Gabrielle Roy », *Nuit blanche, le magazine du livre*, n° 86, 2002, p. 40-46.
- HUGHES, Terrance, *Gabrielle Roy et Margaret Laurence : deux chemins, une recherche*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1983.
- IRVINE, Margot, « Une occasion de bonheur : le prix Femina de 1947 », dans Agnès WHITFIELD (dir.), *L'écho de nos classiques. Bonheur d'occasion et Two Solitudes en traduction*, Collection Voix savantes, Ottawa, Les Éditions David, coll. « Voix savantes », 2009, p. 61-70.
- IMBERT, Patrick, « Gabrielle Roy en livre de poche chez Stanké », *Lettres québécoises*, n°22, été 1981, p.64-66.
- JOUBERT, Jean-Louis, *Littérature francophone. Anthologie*, Paris, Agence de coopération culturelle et technique, 1992.
- JOUBERT, Lucie, « Petits, grands et moyens cahiers.../ Gabrielle Roy, *Le pays de Bonheur d'occasion*, édition préparée par François Ricard, Sophie Marcotte et Jane Everett Boréal, « Les Cahiers Gabrielle Roy », / *Lectures d'Anne Hébert. Aliénation et contestation*, Fides, Université de Sherbrooke, « Les Cahiers Anne Hébert, 1 », / *Anne Hébert et la modernité*, Fides, Université de Sherbooke, « Les Cahiers Anne Hébert, 2 »,

- / *Cahiers Éthier-Blais*, automne 2000, n° 3, Le Nordir ». *Spirale*, n° 180, 2001, p. 42-44.
- JUÉRY, René, « Interprétation de quelques formes des discours de Gabrielle Roy », *Voix et Images*, vol. 6, n° 2, hiver 1981, p. 239-317.
- KAPETANOVICH, Myo, « *Bonheur d'occasion*, faute d'évasion » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 3, n° 1, printemps 1991, p. 97-124.
- KAMPERIDIS, LAMBROS, « La richesse de la pauvreté », *L'Atelier du roman*, n° 62, 2010, p. 58-63.
- KUSHNER, Eva, « De la représentation à la vision du monde », *Québec français*, n° 36, décembre 1979, p. 38-40.
- LA CHARITÉ, Claude (dir.), *Gabrielle Roy traduite*, Québec, Éditions Nota bene, 2006.
- LAFLÈCHE, Guy, « Les bonheurs d'occasion du roman québécois », *Voix et Images*, vol. 3, n° 1, 1977, p. 96-115.
- LAFLEUR, Jacques, « Gabrielle Roy », *Écriture française dans le monde*, vol. 2, n° 1-2, octobre 1980, p. 74-77.
- LAFORTUNE, Monique, *Réalisme et réalité dans la littérature québécoise*, Laval, Mondia Éditeurs, coll. « Les essentiels », 1994.
- LAPOINTE, Martine-Emmanuelle, « Gabrielle Roy et le canon littéraire de la Révolution tranquille », *Québec français*, n° 170, 2013, p. 42-44.
- LAROCHE, Irma, « Présentation du fonds Gabrielle Roy, 1909-1983 », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 589-593.
- LAURIN, Michel, *Anthologie de la littérature québécoise*, 3e édition, Anjou, Éditions CEC, coll. « Langue et littérature », 1996.
- LÉARD, Jean-Marcel, « Du sémantique au sémiotique en littérature. La Modernité romanesque au Québec », *Études littéraires*, vol. 14, n° 1, avril 1981, p. 17-40.
- LE BEL, Michel et Jean-Marcel PAQUETTE, *Le Québec par ses textes littéraires (1534-1976)*, Montréal, France-Québec, 1979.
- LEFAIVRE, Paula, « Tribute to Gabrielle Roy », *Red Deer Advocate*, 6 août 1983, [n. p.],. Aussi en ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/art15e.htm (page consultée le 5 mars 2016).
- LEMIEUX, Louis-Guy, « Premiers tours de manivelle pour le film *Bonheur d'occasion* », *Le Soleil*, 19 mars 1982, p. C-6, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- LEMIEUX, Louis-Guy, « *Bonheur d'occasion* du mauvais cinéma », *Le Soleil*, 29 août 1983, p. B-5, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- LEMIEUX, Louis-Guy, « *Bonheur d'occasion* : un mélodrame... et après? », *Le Soleil*, 10 septembre 1983, p. E-10, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986 [n. p.].
- LÉVESQUE, Lia, « Depuis 4 ans, Gabrielle Roy rédigeait ses mémoires », *Le Devoir*, 15 juillet 1983, p. 1, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- LÉVESQUE, Lia, « Une femme nommée Gabrielle », *Le Soleil*, 15 juillet 1983, p. 1, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- LEWIS, Paula Gilbert, « La dernière des grandes conteuses : une conversation avec Gabrielle Roy », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 563-576.

- LEWIS, Paula Gilbert, *The Literary Vision of Gabrielle Roy : An Analysis of Her Works*, Alabama Summa Publications, 1984.
- LEWIS, Paula Gilbert, « Unsuccessful Couples, Shameful Sex, and Infrequent Love in the Fictional World of Gabrielle Roy », *The Antigonish Review*, n° 48, hiver 1982, p. 49-55.
- MACDONELL, Alan, « Le pathétique chez Gabrielle Roy », dans André FAUCHON (dir.), *L'Ouest. Directions, dimensions et destinations. Actes du vingtième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest*, octobre 2003, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface p. 159-529.
- MARCOTTE, Gilles, « *Bonheur d'occasion* : le réalisme, la ville », *Écrire à Montréal*, Montréal, Boréal, 1997, p. 127-135.
- MARCOTTE, Sophie, « Gabrielle Roy : du roman à la vie », *Entre les lignes*, vol. 6, n° 1, 2009, p. 28-29.
- MARCOTTE, Sophie (responsable), « Présentation », *Gabrielle Roy : du manuscrit au virtuel*, Hyperroy, Groupe de recherche sur Gabrielle Roy, Université de Concordia et Université McGill, [en ligne] <http://hyperroy.nt2.uqam.ca/fr/projet-hyperroy> (page consultée le 29 mars 2016).
- MARCOTTE, Sophie (responsable), « Responsables », *Gabrielle Roy : du manuscrit au virtuel*, Hyperroy, Groupe de recherche sur Gabrielle Roy, Université de Concordia et Université McGill, [en ligne] <http://hyperroy.nt2.uqam.ca/fr/projet-hyperroy> (page consultée le 29 mars 2016).
- MARCOTTE, Sophie, « Gabrielle Roy – Du roman à la vie », *Entre les lignes : le plaisir de lire au Québec*, vol. 6 n°1, 2009, p. 28-29.
- MARCOTTE, Sophie, « Le poids du premier roman. *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy (1945) », dans Sylvain CAMPEAU et Patrick MOREAU (dir.), *Quinze classiques de la littérature québécoise*, Montréal, Fides, 2015.
- MARCOTTE, Sophie, « Gabrielle Roy posthume : (re) construction du mythe », dans David MARTENS et Myriam WATTHÉE-DELMOTTE, *L'écrivain comme objet culturel. Figurations de l'auteur*, Dijon, Presses Universitaires de Dijon, coll. « Écritures », 2012.
- MARCOTTE, Sophie, « La lettre au service du roman ». *Lingua Romana*, vol. 9, n°1, 2011, p. 19-27.
- MARCOTTE, Gilles, « Un chef d'œuvre de Gabrielle Roy », *L'Atelier du roman*, n° 62, 2010, p. 40-43.
- MCMULLEN, Lorraine, « Three Voices : The Lives of Margaret Laurence, Gabrielle Roy, Frederick Philip Grove », *Queen's Quarterly*, vol. 83, n° 2, été 1976, p. 336-337.
- MELANÇON, Carole, « Évolution de la réception de *Bonheur d'occasion* de 1945 à 1983 au Canada français », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 457-468.
- MELANÇON, Carole, « Bibliographie descriptive et critique de la réception canadienne de *Bonheur d'occasion* (1945 à 1983) », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1984, [n. p.].
- MICHON, Jacques, « Fonctions et historicité des formes romanesques », *Études littéraires*, vol.14, n°1, avril 1981, p. 64-65, 69.
- MICKLEBURGH, Brita, *Canadian Literature. Two Centuries in Prose*, Toronto, McClelland and Stewart, 1973.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC), « Le ministre Luc Fortin désigne la parution de *Bonheur d'occasion* comme événement historique », 12 août 2017, [en ligne] https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2328&no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news

[%5D=7918&tx_ttnews%5BbackPid%5D=2&cHash=5596465d2275b84f1a2792ba05d093ea=BO=%20%C3%A9v%C3%A9nement%20national](http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca/recherche/desclaureat.php?noLaureat=130) (page consultée le 16 août 2017).

- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC), « Jean-Charles Falardeau », *Les Prix du Québec*, novembre 2015, [en ligne] <http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca/recherche/desclaureat.php?noLaureat=130> (page consultée le 20 janvier 2016).
- MITCHAM, Allison, « The Canadian Matriarch : A Study in Contemporary French and English-Canadian Fiction », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 7, n° 1, janvier 1974, p. 38-39.
- MITCHAM, Allison, *The Literary Achievement of Gabrielle Roy*, Fredericton, York Press, 1983.
- MOISAN, Clément, *Comparaison et raison : essais sur l'histoire et l'institution des littératures canadienne et québécoise*, LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, 1987, [1986].
- MONTPETIT, Marie, « La traduction comme moyen de diffusion: le cas de *Bonheur d'occasion* », *Cultures du Canada français*, vol. 9, 1992, p. 135-145.
- MOREAU, G  rald, *Anthologie du roman canadien-fran  ais*, Montr  al, Lidec, 1973.
- MORENCY, Jean et James DE FINNEY, « La repr  sentation de l'espace dans les   uvres de Gabrielle Roy et d'Antonine Maillet », *Francophonies d'Am  rique*, n   8, 1998, p. 5-22.
- MORENCY, Jean, « L'espace autobiographique et le d  cloisonnement des genres dans l'  uvre de Gabrielle Roy », *Francophonies d'Am  rique*, n   15, 2003, p. 141-150.
- MORTON, Desmond et Morton WEINFELD, *Who Speaks for Canada ? Words that Shape a Country*, Toronto, McClelland and Stewart, 1998.
- NOVELLI, Novella, *Gabrielle Roy : De l'engagement au d  sengagement*, Roma,   diteur Bulzoni, 1989, p. 42.
- NOVELLI, Novella, « Concomitances et co  cidences dans *Bonheur d'occasion* », *Voix et Images*, vol. 7, n   1, 1981, p. 131-146.
- NUOVO, Franco, « Silence : On tourne *Bonheur d'occasion* », *Journal de Montr  al*, 1  r mai 1982, p. 44-45, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Biblioth  que du s  minaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- PAGEAU, Ren  , « Hommage    Gabrielle Roy », *L'information m  dicale et param  dicale*, 5 septembre 1978 p. 36, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Biblioth  que du s  minaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- PAINCHAUD, Andr  , *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy, Montr  al, HMH, coll. « Texto », 1998.
- PARIZEAU, Alice, « Silhouette litt  raire », *La Presse-Plus*, Montr  al, 2 novembre 1985.
- PASCALE, Gabrielle, « La condition f  minine dans l'  uvre de Gabrielle Roy (1979) », dans Lori Saint-Martin (dir.), *Gabrielle Roy en revue*, Qu  bec, Presses de l'Universit   du Qu  bec, coll. « Voix et Images », p. 43-61.
- PASCALE, Gabrielle, « La femme dans l'  uvre de Gabrielle Roy », *Revue de l'Universit   d'Ottawa*, vol. 50, n   1, janvier-mars 1980, p. 55-61.
- PELLERIN, Jean, « T  moignage : Feu Gabrielle Roy », *La Presse*, 15 juillet 1983, p. A-6, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Biblioth  que du s  minaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- PELLETIER, Claude, *Gabrielle Roy : Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Biblioth  que du S  minaire de Sherbrooke, 1981, v.1.

- PELLETIER, Claude, *Gabrielle Roy : Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du Séminaire de Sherbrooke, 1986, v.2.
- PELLETIER, Robert, « Gabrielle Roy n'est plus. Elle travaillait à rédiger ses mémoires », *Journal de Québec*, 15 juillet 1983, p. 24, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- PERRAULT, Luc, « Claude Fournier tourne *Bonheur d'occasion*. Un sprint de cent jours », *La Presse*, 5 juin 1982, p. C-12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- PERRAULT, Luc, « Claude Fournier et *Bonheur d'occasion*. Si ça pleure, ça marche... », *La Presse*, 3 septembre 1983, p. B 1, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986 [n. p.].
- PERRAULT, Luc, « Après les Plouffe, Les Lacasse », *La Presse*, 2 janvier 1982, p. C-10, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- PETROWSKI, Nathalie, « *Bonheur d'occasion* Un classique enfin porté à l'écran », *Le Devoir*, 27 mars 1982, p. 17, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- PHELPS, Anthur, *Canadian Writers*, Toronto, McClelland and Stewart, 1951.
- PICCIONE, Marie-Lyne, « La femme canadienne-française chez Gabrielle Roy et Michel Tremblay, ou La remise en question des valeurs traditionnelles », *Études canadiennes*, vol. 1, n° 2, 1976, p. 39-46.
- PICCIONE, Marie-Lyne (dir.), *Un pays, une voix, Gabrielle Roy. Colloque des 13 et 14 mai 1987*, Talence, Éditions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitane, 1991.
- PROVENCHER, Serge, *Anthologie de la littérature québécoise*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 2007.
- PROVONICH, Walter, « Program features writings of Gabrielle Roy and Marie-Claire Blais. CBC to show literary view of French Canada's soul », *The Montreal Star*, 13 février 1979, p. C-3, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- PURDY, Anthony, *Certain Difficulty of Being: Essays on the Quebec Novel*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990.
- QUIGLEY, Theresa, « Two Great Novels of Social Concern : John Steinbeck's *The Grapes of Wrath* and Gabrielle Roy's *Bonheur d'occasion* », *Humanist in Canada*, vol. 13, été 1980, p. 36-38.
- R.H., « Gabrielle Roy, historiographe du cœur », *Ici Radio-Canada*, 25 juin 1975, p. 8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- REIDER, John et Larry E. SMITH (dir.), *Changing Representations of Minorities, East and West: Selected Essays*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1996, p. 131-142.
- RESCH, Yannick, « Identité et altérité dans l'œuvre de Gabrielle Roy » dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 395-410.
- RESCH, Yannick, « La Ville et son expression romanesque dans *Bonheur d'occasion* », *Voix et Images*, vol. 4, n° 2, décembre 1978, p. 244-257.
- RICARD, François, *Album Gabrielle Roy*, Montréal, Boréal, coll. « Édition du centenaire », 2014.

- RICARD, François, « Roy, Gabrielle (Carbotte), 1909-1983 », dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 21, University of Toronto/Université Laval, 2003 [en ligne], http://www.biographi.ca/en/bio.php?id_nbr=7991 (page consultée le 10 novembre 2017).
- RICARD, François et Jane EVERETT (dir.), *Gabrielle Roy inédite*, Québec, Éditions Nota bene, 2000.
- RICARD, François, « Il y a cinquante ans, *Bonheur d'occasion* », dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 41-54.
- RICARD, François, « La métamorphose d'un écrivain. Essai biographique », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 441-455.
- RICARD, François, *Gabrielle Roy*, Montréal, Éditions Fides, 1975.
- RICARD, François, *Gabrielle Roy. Une vie. Biographie*. Québec, Éditions Boréal, 2000.
- RICARD, François, « L'atelier de Gabrielle Roy », *L'Atelier du roman*, n° 62, 2010, p. 19-33.
- RICARD, François, « L'œuvre de Gabrielle Roy comme espace autobiographique », dans Martine MATHIEU (dir.), *Littérature autobiographique de la francophonie*, Paris, CELFA/ L'Harmattan, 1996, p. 23-30.
- RICHARDSON, Rebecca, « La figure de Gabrielle Roy dans l'univers romanesque de Jacques Poulin », mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 2006.
- ROBERT, Véronique, « *Bonheur d'occasion* [le film] », *L'Actualité*, vol. 7, n° 8, août 1982, p. 27-33.
- ROBIDOUX, Réjean et André RENAUD, « Avant-propos », *Le roman canadien-français du vingtième siècle*, Ottawa. Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, p. 7-8.
- ROBIDOUX, Réjean et André RENAUD, « Introduction », *Le roman canadien-français du vingtième siècle*, Ottawa. Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, p. 9-22.
- ROBIDOUX, Réjean et André RENAUD, « Le roman de mœurs », *Le roman canadien-français du vingtième siècle*, Ottawa. Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, p. 73-112.
- ROBIDOUX, Réjean, « Gabrielle Roy à la recherche d'elle-même », *The Canadian Modern Language Review*, vol. 30, n° 3, mars 1974, p. 208-211.
- ROBIDOUX, Réjean, « Gabrielle Roy : la somme de l'œuvre », *Voix et Images*, vol. 14, n° 3, 1989, p. 376-379.
- RODRIGUEZ, Liliane, « Sous la parole, le parler : place et fonction de la langue régionale dans *La Petite Poule d'Eau* et *Rue Deschambault* » dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 395-410.
- ROGERS, Juliette M., « Food and the Generation Gap in Gabrielle Roy's *Bonheur d'occasion* », *Quebec Studies*, vol. 37, printemps-été 2004, p.91-107.
- ROMNEY, Claude et Estelle DANSEREAU (dir.), *Portes de communications. Études discursives et stylistiques de l'œuvre de Gabrielle Roy*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995.
- ROY, Alain, *Gabrielle Roy : L'idylle et le désir fantôme*, Québec, Éditions Boréal, coll. « Les cahiers de Gabrielle Roy », 2004.
- ROY, Marc, « Les positions critiques dans les lectures successives de *Bonheur d'occasion* », dans Marie-Andrée BEAUDET (dir.), *Bonheur d'occasion au pluriel. Lectures et approches critiques*, Québec, Éditions Nota bene, 1999, p. 189-230.

- ROY, Pierrette, « *Bonheur d'occasion* : le film ne dessert pas le roman », *La Tribune*, 24 septembre 1983, p. B 3, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- ROY, René, « Saint-Henri, P.Q. : silence, on tourne! », *TV Hebdo*, 8-14 mai 1982, p. 4-6, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « *Roy Papers* », *The Montreal Gazette*, 9 avril, 1983.
- S.A., « Gabrielle Roy et le prix Nobel », *Le Soleil*, 22 décembre 1978, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « Gabrielle Roy », *La Presse*, 31 décembre 1976, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « Les femmes écrivains du Québec fascinent les Anglo-Canadiens », *La Tribune*, 14 février 1979, p. 52, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « Collection Québec 10/10 », *Stanké international, publi-reportage*, septembre 1979, p. 5, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Nouvelle Édition de *Bonheur d'occasion* », *Le Québec en bref*, vol. 12, n° 6, juin 1978, p. 13, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « *Bonheur d'occasion* clôturera le festival », *Le Soleil*, 5 juillet 1983, p. B-6, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A. « *Bonheur d'occasion* atteint plus d'un million de dollars en revenus », *La Presse*, 19 décembre 1983, p. C 7, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Elle était "le pilier [sic] de la littérature canadienne" – Alain Stanké », *La Presse*, 15 juillet 1983, p. A 16, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Gabrielle Roy. Cinéma. *Bonheur d'occasion* », *Reflète*, vol. 5, n° 1, septembre-octobre 1983, p. 23-24, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A. « Ils étaient 600 pour rendre un dernier hommage à Gabrielle Roy », *La Presse*, 18 juillet 1983, p. A 12, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « An Incalculable Loss to Canadian Letters » *The Sunday Star*, 17 juillet 1983. Aussi en ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/articl0.htm (page consultée le 3 février 2015).
- S.A., « *Bonheur d'occasion* au Festival des films du monde », *La Presse*, 5 juillet 1983, p. A-17, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Claude Fournier tourne *Bonheur d'occasion* et Gabrielle Roy est tout à fait d'accord », *Le Soleil*, 27 mars 1982, p. E-3, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].

- S.A., « Gabrielle Roy : un des plus grands écrivains québécois », *La Tribune*, 14 juillet 1983, p. C-8, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « Gabrielle Roy », *Voix et Images. Littérature québécoise*, vol. XIV, n° 3, printemps 1989.
- S.A., « La postérité de Gabrielle Roy », *Les samedis du monde*, 8 juillet 2017, [en ligne] <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/les-samedis-du-monde/segments/entrevue/30438/ricard-gabrielle-roy-bohneur-> (page consultée le 13 juillet 2017).
- S.A., « Son *Bonheur d'occasion* en première, à Moscou », *Le Soleil*, 14 juillet 1983, p. A-3, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- S.A., « The Tin Flute Being Filmed at Last », *The Ottawa Citizen*, 20 mars 1982.
- S.A., « Un hommage à Gabrielle Roy », 14 août 1980, p. B-8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Québec, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- S.A., « Un hommage posthume à Gabrielle Roy. *Bonheur d'occasion* : Gala de clôture dramatique », *Échos-vedettes* 24-30 juillet 1983, p. 25, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- SAINT-MARTIN, Lori, « Bibliographie annotée des études critiques sur Gabrielle Roy, 1984-1995 », *Cahiers Franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 8, n° 2, 1996, p. 283-371.
- SAINT-MARTIN, Lori, « De l'élitisme à la célébration. La femme-artiste dans l'oeuvre de Gabrielle Roy », dans Lucie JOUBERT (dir.), *Trajectoires au féminin dans la littérature québécoise (1960-1990)*, Québec, Nota bene, 2000, p. 213-233.
- SAINT-MARTIN, Lori, « Féminisme et forme littéraire. Lectures au féminin de l'œuvre de Gabrielle Roy », *Cahiers de l'Institut de recherche et d'études féministe (IREF)*, vol. 12, n° 2, 1998, p. 199-205.
- SAINT-MARTIN, Lori (dir.), *Gabrielle Roy en revue*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, coll. « Voix et Images », 2011.
- SAINT-MARTIN, Lori, « Gabrielle Roy et la critique au féminin », *Voix et Images*, vol. 20, n° 2, hiver 1995, p. 463-466.
- SAINT-MARTIN, Lori, *Lectures contemporaines de Gabrielle Roy, bibliographie analytique des études critiques (1978-1997)*, Québec, Les Éditions Boréal, 1998.
- SAINT-MARTIN, Lori, « Malaise et révolte des femmes dans la littérature québécoise depuis 1945 », thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1989.
- SAINT-MARTIN, Lori, « Mère et monde chez Gabrielle Roy », dans Lori SAINT-MARTIN (dir.), *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, tome 1, Montréal, XYZ Éditeur, 1992, p. 117-137.
- SAINT-MARTIN, Lori, « Réalisme et féminisme : une lecture au féminin de *Bonheur d'occasion* », dans Marie-Andrée BEAUDET (dir.), *Bonheur d'occasion au pluriel, lectures et approches critiques*, Québec, Nota bene, 1999, p. 63-99.
- SAINT-MARTIN, Lori, « Simone de Beauvoir and Gabrielle Roy: Contemporaries Reflecting on the Status of Women », *Simone de Beauvoir Studies*, n° 10, 1993, p. 127-139.
- SAINT-MARTIN, Lori, *La Voyageuse et la Prisonnière*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2002.
- SAINT-PIERRE, Annette, *Au pays de Gabrielle Roy*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 2005.
- SAINT-PIERRE, Annette, *Le répertoire littéraire de l'ouest, Saint-Boniface*, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 1984.

- SANSCARTIER, Pierre, « Gabrielle Roy, journaliste », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1993.
- SCOTT, Gail, « A passionate heritage at home in Quebec », *Globe and Mail*, septembre 1977, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- SCOTT, Jay, « *Tin Flute* betrays subject matter », *The Globe and Mail*, 17 septembre 1983, p. E4, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- SCULLY, Robert Guy, « Montréal ville magique », *Morceaux du grand Montréal*, Saint-Lambert, Éditions du Noroît, 1978, p. 13-14.
- SHEK, Ben-Z., « La critique “gauchiste” (et gauche) de *Bonheur d’occasion* », dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d’occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 55-68.
- SHEK, Ben-Z., « L’espace et la description symbolique dans les romans montréalais de Gabrielle Roy », *Liberté*, vol. 13, n° 1, janvier-février 1971, p. 78-96.
- SHEK, Ben-Z., « *Bonheur d’occasion* à l’écran : fidélité ou trahison? », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 481-497.
- SIROIS, Antoine et al., *Bibliographie d’études de littérature canadienne comparée, 1930-1987 / Bibliography of studies in Comparative Canadian Literature, 1930-1987*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1989.
- SIROIS, Antoine, « *Bonheur d’occasion*, roman de Gabrielle Roy », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Tome III, 1940-1959, Montréal, Éditions Fides, 1982, p. 127-136.
- SIROIS, Antoine, « De l’idéologie au mythe : la nature chez Gabrielle Roy », *Voix et Images*, vol. 14, n° 3, 1989, p. 380-386.
- SIROIS, Antoine, « Gabrielle Roy et le Canada anglais », *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, 1984, p. 469-479.
- SMART, Patricia, *Écrire dans la maison du père. L’émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec. Essai*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1990 (1988).
- SOCKEN, Paul G., « Le Pays de l’amour in the Works of Gabrielle Roy », *Revue de l’Université d’Ottawa*, vol. 46, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 309-323.
- SOCKEN, Paul G. (dir.), *Gabrielle Roy, aujourd’hui, today*, Manitoba, Éditions des Plaines, 2003.
- SOCKEN, Paul G., « Survival by Adaptation in the Works of Gabrielle Roy », *Signum*, vol. 4, n° 1, janvier 1978, p. 21-33.
- SOCKEN, Paul G., « The use of Language in *Bonheur d’occasion* : A Case in Point », *Essays on Canadian Writing*, n° 11, été 1978, p. 66-71.
- STEPHAN, Andrée, « Attraites et contraintes du corps féminin chez Gabrielle Roy. Les prémisses de *Bonheur d’occasion* et leur écho dans le reste de l’œuvre », dans Marie-Lyne PICCIONE (dir.), *Un pays, une voix, Gabrielle Roy. Colloque des 13 et 14 mai 1987*, Talence, Éditions de la maison des sciences de l’homme d’Aquitane, 1991, p. 57-65.
- STÉPHAN, Andrée, « La femme et la guerre dans *Bonheur d’occasion* de Gabrielle Roy », *Cahiers franco-canadiens de l’Ouest*, vol. 3, n° 1, printemps 1991, p. 43-54.
- STOUK, David, « Notes in the Canadian Imagination » *Canadian Literature*, n° 54, automne 1972, p. 9-26, p. 18-19.

- SUTHERLAND, Ronald, *Second Image: Comparative Studies in Québec/Canadian Literature*, Toronto, New Press, 1971.
- TASCHEREAU, Yves, « Silence, on tape! Le cinéma devient-il une mine d'or pour les écrivains et les éditeurs? » *Livre d'ici*, vol. 8, n° 1, novembre 1982, p. 1, 15.
- TESSIER, Philippe, « Significations sociales de la paresse dans *Le Survenant* et *Bonheur d'occasion* », mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2014.
- THÉORÊT, Émilie, « Comme dans un cloître. La trajectoire littéraire de Gabrielle Roy : au cœur d'un point culminant de l'histoire littéraire des femmes au Québec », *Québec français*, vol. 170, 2013, 39-41.
- THÉRIEN, Céline et al., *Anthologie de la littérature d'expression française. Du réalisme à la période contemporaine*, Anjou, Éditions CEC, coll. « Langue et littérature », 1998.
- THÉRIEN, Gilles, « Cinéma. *Bonheur d'occasion* : Claude Fournier lecteur », *Voix et Images*, vol. 9, n° 2, 1984, p. 171-173.
- TOUGAS, Gérard, « La première génération de romanciers. Gabrielle Roy », *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1964 [1960], p. 154-160.
- TOUGAS, Gérard, *La littérature canadienne-française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974 [1960].
- TOUSSAINT, Ismène, *Gabrielle Roy et le nationalisme québécois*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2006.
- TREMBLAY, Régis, « Gabrielle meurt à 74 ans », *Le Soleil*, 14 juillet 1983, p. A-2, dans *Gabrielle Roy I, Dossier de presse, 1945-1980*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981, [n. p.].
- TREMBLAY, Régis, « Gabrielle Roy était une perfectionniste », *Le Soleil*, 14 juillet 1983, p. A-3, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- TREMBLAY, Régis, « Gabrielle Roy, éternisée dans sa jeunesse », *Le Soleil*, 3 novembre 1984, p. C8, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- TUCHMAÏER, Henri, « *Bonheur d'occasion*, le chasseur et sa proie », dans Marie-Lyne PICCIONE (dir.), *Un pays, une voix, Gabrielle Roy, colloque des 13 et 14 mai 1987*, France, Éditions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1987, p. 67-74.
- TURCOTTE, André G. (dir.), *Anthologie. Confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui, tome III : De la Nouvelle-France au Québec actuel*, Mont-Royal, Modulo, 2005.
- URBAS, Jeannette, « Gabrielle Roy: auteur et critique littéraire » dans André FAUCHON (dir.), *Colloque international « Gabrielle Roy », Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de Bonheur d'occasion, du 27 au 30 septembre 1995*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1996, p. 531-540.
- URBAS, Jeannette et Lin WILSON, « Gabrielle Roy : Introduction [to] Saint-Henri Revisited », *Journal of Canadian Fiction*, n°24, 1979, p. 78-79.
- VACHON, Jean-Olivier, « L'artiste-passeur chez Jean-Aubert Loranger et Gabrielle Roy », mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 2001.
- VATTE, Auguste, *Anthologie littéraire de l'Amérique francophone. Littératures canadienne, louisianaise, haïtienne, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane*, Sherbrooke, Faculté des arts, Université de Sherbrooke, 1971.
- VIAU, Robert, « Personnages et paysages de l'Ouest dans les romans de Gabrielle Roy », dans *L'Ouest littéraire, Visions d'ici et d'ailleurs*, Montréal, Éditions du Méridien, 1992.

- VOISARD, Anne-Marie, « Gabrielle Roy, et son œuvre », *Le Soleil*, 15 juillet 1983, p. A-11, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- WAGNER, Jane, « *The Tin Flute* : A Note », *Canadian Literature*, n° 70, automne 1976, p. 111-112.
- WALL, Anthony, « La littérature québécoise hors Québec. Le Québec et le far-ouest canadien ». *Voix et Images*, vol. 28, n° 1, 2002, p. 182-187.
- WARREN, Ina, « Les Soviétiques ont cru à un film contemporain. *Bonheur d'occasion* a ému Moscou autant qu'au Canada », *Le Devoir*, 11 août 1983, p. 4, dans *Gabrielle Roy II, Dossier de presse, 1946-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, [n. p.].
- WHITEWAY, Doug, « *Roy Valued Prairie Roots* », *The Winnipeg Free Press*, 15 juillet 1983, [n. p.]. Aussi en ligne: http://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/200/301/nlc-bnc/gabrielle_roy-ef/art11e.htm (page consultée le 5 mars 2016).
- WHITFIELD, Agnès (dir.), *L'écho de nos classiques. Bonheur d'occasion et Two Solitudes en traduction*, Ottawa, Les Éditions David, coll. « Voix savantes », 2009.
- WHITFIELD, Agnès, « Behind the "Powerworks": Hannah Josephson and *The Tin Flute* », *Canadian Literature*, vol. 192, printemps 1997, p. 111-128.
- WHITFIELD, Agnès, « L'œuvre de Gabrielle Roy et la critique », *Lettres québécoises*, n° 37, 1985, p. 61-62.
- WIKTOROWICZ, Cécilia, « Gabrielle Roy : Cohérence du parcours littéraire et espace autobiographique ». *Quebec Studies*, vol. 27, printemps-été 1999, p. 46-61.
- WOODCOCK, George, « Gabrielle Roy as Cultural Mediator », *Saturday Night*, vol. 92, n° 9, novembre 1977, p. 69-72.

Antonine Maillet

1979-1981

- BEAUDRY, Pierre, « Le prix Goncourt et notre identité », *Le Devoir*, 24 décembre 1979, p. 5.
- BERGENS, Andrée, « Canadian's Novel Worth Winner of France's Top Prize », *Ottawa Citizen*, 16 février 1980, p. 35.
- BBINET, Jean-Léonard, « *Pélagie-la-Charrette* porté à l'écran. Un budget de 10 millions! », *Le Livre d'ici*, 11 juin 1980, [n. p.].
- BORGES, Andrée, « *Pélagie-la-Charrette* », *Le Droit*, 4 avril 1980, [n. p.].
- CONLOGUE, Ray, « Prize-winning Novelist has Acadia in Her Soul But Won Raves in Paris Literati », *The Globe and Mail*, 8 décembre 1979, p. E3.
- CORRIVEAU, Hughes, « La Pélagie d'un peuple », *Spirale*, n° 4, décembre 1979, [n. p.].
- COURCIER, Jacques, « Parlers poitevins et charentais » dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet. Prix Goncourt », *Aguaine, Revue de recherches ethnographiques*, vol. 14, n° 101, 1980, p. 400-403.
- CZARNECKI, Mark, « A Prophet in Her Own Country - Acadia », *Maclean's*, vol. 93, n° 18, 1980, p. 58-60, 62.
- DESPRÈS-PÉRONNET, Louise et Catherine PHILIPPONNEAU, « Ce qu'on dit d'Antonine Maillet », *Le Voilier*, 2 avril 1980, p. 24; 9 avril 1980, p. 13, 28 et 30; 7 mai 1980, p. 18B et 24B.

- DIONNE JR, E. J., « The French of New England are Getting Nearly Speechless », *The New York Times*, 25 novembre 1979, p. E5.
- DUPRAL, André, « Antonine Maillet remporte le Goncourt », *Le Citoyen* [Abestos], 4 décembre 1979, p. 4.
- ÉTHIER-BLAIS, Jean, « Les carnets de Jean Éthier-Blais », *Le Devoir*, 24 novembre 1979, p. 22.
- ÉTHIER-BLAIS, Jean, « Les carnets de Jean Éthier-Blais », *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1979, p. 32.
- FISHMAN, Sheila, « Two Celebrations in a Slow Season », *The Montreal Gazette*, 27 octobre 1979, [n.p.].
- FITZPATRICK, Marjorie A., « Maillet, Antonine. *Pélagie-la-Charrette*, Montréal, Léméac, 1979 [compte-rendu] », *The French Review*, vol. 53, n° 6, mai 1980, p. 978-979.
- G. P., « Comment les jurés ont fait leur choix », *Les nouvelles littéraires*, 22 au 29 novembre 1979, p. 14, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- GALEY, Matthieu, « En Acadie avec Antonine Maillet », *L'Express Magazine*, 8 septembre 1979, p. 58-66.
- GALLO, M., « Du bon usage des prix », *L'Express*, 1^{er} décembre 1979, [n. p.].
- GARCIN, Jérôme, « Antonine Maillet : “le prix Goncourt est important pour l’Acadie” », *Les nouvelles littéraires*, 22 au 29 novembre 1979, p. 14, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- GARCIN, Jérôme, « La Comédie humaine de l’Acadie selon Antonine Maillet », *Les nouvelles littéraires*, n° 2704, 20 au 27 septembre 1979, p. 15, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- GINIGER, Henry, « A Novel’s Heroine Buys the Spirits of Canada’s Acadians », *The New York Times*, 5 décembre 1979, p. A2.
- GODBOUT, Jacques, « Tous est Histoire, y compris Antonine », *L'Actualité*, vol. IV, n° 12, 1^{er} décembre 1979, [n. p.].
- GRENON, Guy L., « Sacorjé! », *Le Devoir*, 8 décembre 1979, [n. p.].
- GRISONI, Dominique, « Jaillissement de mémoire », *Magazine littéraire*, octobre 1979, p. 34.
- JAUBERT, Jacques, « Antonine Maillet s’explique », *Magazine Lire*, n° 50, octobre 1979, p. 24-38.
- JOHNSON, William, « A Tall Tale, an Epic of the Acadians, Lyrical, Haunting and Humorous *Pélagie-la-Charrette* », *The Globe and Mail*, 22 décembre 1979, p. 11.
- JOHNSON, William, « Acadians Still “The People of the Deportation” Beyond Quebec », *The Globe and Mail*, 6 octobre 1979, p. 1.
- JOHNSON, William, « English Canada Misses the Literary Event », *The Globe and Mail*, 29 novembre 1979, p. 8.
- LACANE, Jeanne [Le courrier de], « Rencontre avec deux femmes remarquables », *Le canard enchaîné*, 21 novembre 1979, [n. p.].
- LAMY, Jean-Claude, « Antonine Maillet, Prix Goncourt avec *Pélagie-la-Charrette*. La gouaille d’une « Parisienne » d’Acadie », *France-Soir*, vol. 18, 20 novembre 1979, [n. p.].

- LAROCHE, Pierre-Ivan, « Notre diplômée Goncourt : Antonine Maillet. Une entrevue avec le professeur Jean-Cléo Godin », *L'interdit*, janvier-février 1980, p. 14.
- LEMERY, Marthe, « Dans ce faste, une roturière », *Le Droit*, 6 décembre 1979, [n. p.].
- MAILLET, Marguerite, Gérard LEBLANC et Bernard ÉMONT, *Anthologie de textes littéraires acadiens*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1979.
- MARTEL, Réginald, « Le premier grand roman d'Acadie », *La Presse*, 22 septembre 1979, p. C4, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- MARTEL, Réginald, « Quand le langage devient matière. Interview », *La Presse*, 10 novembre 1979, p. C1, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- MAULPOIX, J.-M., « Le retour en Acadie », *La Quinzaine littéraire*, 16-31 octobre 1979, p. 11, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- MELANÇON, Robert, « Antonine Maillet : Une histoire du retour », *Le Devoir*, 29 septembre 1979, p. 19, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- MORDILLAT, Gérard, « *Pélagie-la-Charrette* », *Le Nouvel Observateur*, 19 au 25 novembre 1979, p. 103, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- PELLERIN, Jean, « Bravo, Antonine Maillet », *La Presse*, 21 novembre 1979, [n. p.].
- PETROWSKI, Nathalie, « *Pélagie-la-Charrette* sera porté à l'écran », *Le Devoir*, 6 février 1980, [n. p.].
- PLAMONDON, Luc, « *Pélagie-la-Charrette* porté à l'écran », *La Presse*, 15 octobre 1980, [n. p.].
- POULIN, Serge, « “On a couronné la langue d'avant Malherbe”. Entretien du Salon international du Livre de Québec », *Le Soleil*, 19 avril 1980, p. F3.
- POULIN, Serge, « Antonine Maillet et le prix Goncourt. La reconnaissance de la langue acadienne », *Salon international du Livre de Québec*, avril 1980, [n. p.].
- PRIAL, Frank J., « A French-Canadian Wins '79 Goncourt Prize », *The New York Times*, 20 novembre 1979, p. C13.
- RICHARD, Paul-Émile, « Chère Antonine, c'est à ton tour...[éditorial] », *L'Évangéline*, 23 novembre 1979, p. 6.
- ROBITAILLE, Louis-Bernard, « 90 000 exemplaires vendus jusqu'ici », *La Presse*, 1^{er} décembre 1979, p. A5.
- ROBITAILLE, Louis-Bernard, « Antonine Maillet à Paris savoure son plaisir sans perdre la tête », *La Presse*, 24 novembre 1979, p. D4.
- ROBITAILLE, Louis-Bernard, « Antonine Maillet essuie à Paris de sévères critiques », *La Presse*, 1^{er} décembre 1979, p. A5.
- ROBITAILLE, Louis-Bernard, « Antonine Maillet. Prix Goncourt. “C'est comme si ma mère et mon père étaient vengés...” », *La Presse*, 20 novembre 1979, p. A1.

- ROBITAILLE, Louis-Bernard, « *Pélagie-la-Charrette* : déjà 400 000 copies », *La Presse*, 18 octobre 1980, p. A1.
- ROYER, Jean, « Antonine Maillet, prix Goncourt », *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1979, [n. p.].
- RUNTE, Hans R., « *Pélagie-la-Charrette*, by Antonine Maillet », *Dalhousie Review*, vol. 59, n° 4, hiver 1979-1980, p. 764-765.
- S.A., « French Canadian Author Wins French Literary Prize », *The Globe and Mail*, 20 novembre 1979, p. 15.
- S.A., « Antonine Maillet (Goncourt) ressuscite l'âme d'un peuple », *Le Républicain Lorrain*, 20 novembre 1979, p. B.
- S.A., « Antonine Maillet au Salon du livre aujourd'hui et demain », *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1979, [n. p.].
- S.A., « Antonine Maillet couronnée du Goncourt », *L'Évangéline*, 20 novembre 1979, p. 18.
- S.A., « Antonine Maillet raconte son épopée », *L'Évangéline*, 20 novembre 1979, p. 18.
- S.A., « Canada et Québec renouent... en France autour d'Antonine », *Le Soleil*, 23 novembre 1979, [n. p.].
- S.A., « Du bon usage des prix littéraires », *L'Express*, 1^{er} décembre 1979, p. 34.
- S.A., « Goncourt Winner Maillet Proud Her Acadian Culture Recognized », *The Montreal Gazette*, 6 décembre 1979, p. 61.
- S.A., « Hommage québécois à Antonine Maillet », *L'Évangéline*, 21 novembre 1979, p. 9.
- S.A., « La France honore Antonine Maillet », *Le Soleil*, 19 août 1980, [n. p.].
- S.A., « Le Goncourt 1979 à Antonine Maillet », *Le Devoir*, 20 novembre 1979, p. 1 et 6.
- S.A., « Le Goncourt à *Pélagie-la-Charrette* : bien mérité », *Le Soleil*, 20 novembre 1979, p. A15. Le même article paraît aussi dans S.A., « Après l'avoir raté par une voix en 1977, elle l'obtient en 1979 avec *Pélagie-la-Charrette* », *La Tribune*, 20 novembre 1979, p. 11.
- S.A., « Le prix Goncourt à Antonine Maillet. Un prix important pour "son" Acadie », *Le Droit*, 20 novembre 1979, [n. p.].
- S.A., « Les bestsellers de la semaine », *La Presse de Montréal*, 13 octobre 1979, p. C3.
- S.A., « Les échos de l'assemblée nationale », *Le Devoir*, 21 novembre 1979, [n. p.].
- S.A., « *Pélagie*, le film », *Le Soleil*, 6 février 1980, [n. p.].
- S.A., « *Pélagie-la-Charrette* à l'écran », *Le Devoir*, 31 mai 1980, p. 18.
- S.A., « *Pélagie-la-Charrette* : Super-production de \$10 millions », *Le Journal de Montréal*, 15 janvier 1981, p. 55.
- S.A., « Un écrivain voué au peuple acadien et à ses légendes », *La Tribune*, 20 novembre 1979, p. 11.
- S.A., « Une véritable vocation d'écrivain », *L'Évangéline*, 20 novembre 1979, p. 18.
- SMITH, Donald, « L'Acadie, pays de la ruse et du conte. Entrevue avec Antonine Maillet », *Lettres québécoises*, n° 19, automne 1980, p. 44-53.
- SMITH, Donald, « Opinion and Notes. Maillet & The Prix Goncourt », *Canadian literature*, n° 88, printemps 1981, p. 157-161.
- STRATFORD, Phillip, « Masterpiece. Antonine Maillet's Epic Novel is Acadia's *Huckleberry Finn* », *The Montreal Gazette*, 27 octobre 1979, p. 109.
- TACET, Daniel, « Goncourt : la révolte des éditeurs français », *Le Soleil*, 1^{er} décembre 1979, p. E10.
- TASCHEREAU, Yves, « L'Anti-Évangéline », *Les Livres d'Ici*, vol. 5, n° 3, 24 octobre 1979, [n.p.]. Paraît aussi dans *Le messager régional St-Jovite*, 28 novembre 1979, p. 25.
- TREMBLAY, Régis, « Antonine Maillet : On fait fausse route en m'identifiant à l'Acadie. Interview », *Le Soleil*, 19 décembre 1981, [n.p.]

- TREMBLAY, Régis, « Le Goncourt, le chant du cygne de l'Acadie? », *Le Soleil*, 7 décembre 1979, p. A3.
- TREMBLAY, Régis, « Maillet et l'angoisse acadienne face au Québec », *Le Soleil*, 13 octobre 1979, p. D7, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- TREMBLAY, Régis, « Par Antonine Maillet, c'est chaque Acadien qui a reçu le prix Goncourt! », *Le Soleil*, 21 novembre 1979, p. E7.
- TREMBLAY, Régis, « Une odyssée acadienne qui chante », *Le Soleil*, 27 septembre 1979, p. B11, dans Claude PELLETIER (dépouillement et compilation), *Antonine Maillet I, Dossier de presse*, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, « Dossiers de presse sur les écrivains québécois », 1981, [n. p.].
- VALLILLÉE, John E., « L'opinion du lecteur. Que veut prouver Radio-Canada? », *L'Évangéline*, 29 novembre 1979, p. 6.
- VANASSE, André, « Un jupon dans les ridelles – Antonine Maillet : *Pélagie-la-Charrette* », *Lettres québécoises, la revue de l'actualité littéraire*, n° 16, 1979-1980, p. 13-15.
- XÉNAKIS, François, « Un week-end avec Antonine Maillet », *Le Matin*, 21 septembre 1979.

1982-2015

- S.A., « Antonine Maillet a rendu l'Acadie à la mode », *Journal de Montréal*, 8 avril 1982, p. 75.
- S.A., « Antonine Maillet : au nom du peuple acadien... [reçoit un doctorat honorifique] », *La Presse*, 31 octobre 1982, [n. p.].
- S.A., « Hommage à Antonine Maillet », *Le Soleil*, 1^{er} novembre 1982, p. C4.
- S.A., « Le projet de film sur *Pélagie* menacé par des questions d'argent », *Le Soleil*, 13 août 1982, p. A14.
- S.A. (propos recueillis par Caroline Barrett), « Entrevue avec Antonine Maillet », *Québec français*, n° 60, 1985, p. 34-37.
- ABOUELOUFAFA, Mohamed, « La quête initiatique comme lieu d'écriture dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet et *La Prière de l'absent* de Tahar Ben Jelloun », *Francophonies d'Amérique*, n° 8, 1998, p. 113-118.
- ALLAIN, Mathé, « Le temps sacré et le temps profane chez Antonine Maillet », dans Bernard AREDU (dir.), « Antonine Maillet and the Modern Epic », *Quebec Studies*, n° 4, 1986, p. 320-325.
- AREDU, Bernard, « *Pélagie-la-Charrette* and Antonine Maillet's Epic voices », dans Makoto UEDA (dir.), *Exploration : Essays in Comparative Literature*, Lanham, MD, University Press of America, 1986, p. 211-226.
- ARSENEAU, Thierry, « L'Acadie littéraire d'Antonine Maillet : représentation permanente de l'Acadie imaginaire et populaire », thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1995.
- BERTILLE, Beaulieu, « Jacques et Pélagie: le mythe du héros dans le roman historique acadien inspiré de la dispersion, 1865-1992 », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 1, 1994, p. 31-49.
- BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, « La nouvelle francophonie canadienne », *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Éditions Boréal, 2007, p. 568-572.

- BOEHRINGER, Monika, « Les mots pour se/ le dire : trois temps forts dans l'Acadie au féminin : Antonine Maillet, Dyane Léger, France Daigle », *Francophonies d'Amérique*, n° 37, printemps 2014, p. 173-201.
- BOTTOS, Katia, *Antonine Maillet conteuse de l'Acadie ou L'encre de l'aède*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- BOURQUE, Denis, « La Vision du monde dans l'œuvre d'Antonine Maillet », thèse de maîtrise, Moncton, Université de Moncton, 1984.
- BOURQUE, Denis, « Le carnavalesque dans l'œuvre d'Antonine Maillet (1968-1986) », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1994.
- BOURQUE, Denis, « *Pélagie-la-Charrette* ou La Déportation carnavalisée », *Présence francophone*, n° 49, 1996, p. 93-108.
- BOURQUE, Denis, « La petite histoire au service de la grande : la réécriture de l'histoire acadienne dans deux romans d'Antonine Maillet », dans Lucie HOTTE (dir.), *(Se) Raconter des histoires. Histoire et histoires dans les littératures francophones du Canada*, Sudbury, Prise de parole, 2010, p. 289-310.
- BOURQUE, Denis, « *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet », dans Janine GALLANT et Maurice RAYMOND (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes – XX^e siècle*, Sudbury, Les Éditions Prise de parole, 2012, p. 206-209.
- BOURQUE, Denis, « Antonine Maillet: fondatrice de la littérature acadienne contemporaine », *Québec français*, n° 174, 2015, p. 63-64.
- BRIÈRE, Éloïse A., « La réception d'Antonine Maillet aux États-Unis », dans Marguerite MAILLET et Judith HAMEL (dir.), *La Réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 165-180.
- BRIÈRE, Éloïse A., « Antonine Maillet and the Construction of Acadian Identity », dans Mary Jean GREEN et al. (dir.), *Postcolonial Subjects. Francophone Women Writers*, Minneapolis et London, University of Minnesota Press, 1996, p. 3-21.
- BROCCARDO, Louise, « Quelques aspects de la traduction de Philip Stratford du roman d'Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette* », *French Studies in Southern Africa*, n° 25, 1996, p. 11-27.
- BROWN, Birgitta, « Transculturation in Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », dans Marie-Linda LORD (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton, 2010, p. 109-123.
- CHAPON, Cécile et Irena TRUJIC, « Introduction », *Comparatismes en Sorbonne*, vol. 6, 2015, p. 1-4.
- CHAURAND, Jacques, « Le conte de la Baleine blanche tiré de *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet », *Présence francophone*, n° 31, 1987, p. 121-128.
- CHERAMIE, David, « Antonine Maillet et l'intertextualité rabelaisienne: les paroles dégelées », *Dalhousie French Studies*, vol. 62, 2003, p. 123-136.
- CLARK, Matthew, « Pélagie: The Return to a Homeland », *Quill & Quire*, avril 1982, p. 28.
- COOK, Ramsay, « Acadian Odyssey », *Saturday Night*, vol. 97, n° 3, mars 1982, p. 54.
- CORMIER, Pénélope, « La littérature acadienne, d'une anthologie à l'autre. [compte rendu de Serge Patrice Thibodeau, *Anthologie de la poésie acadienne*] », *Liaison*, n° 145, 2009, p. 44-45.
- COUTI, Jacqueline, « L'errance d'exil et le recadrage mémoriel dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet et *Chronique des sept misères* de Patrick Chamoiseau », *Romance Studies*, vol. 29, n° 2, avril 2011, p. 93-107.

- COWAN, Doris, « Interview. Antonine Maillet charts the long journey that transformed the Acadians from a people in exile into a cultural asset », *Books in Canada*, vol. 11, n° 5, mai 1982, p. 24-26
- CRECELIUS, Kathryn J., « L'histoire et son double dans *Pélagie-la-Charrette* », *Études en littérature canadienne / Studies in Canadian Literature*, vol. 6, n° 2, 1981, p. 211-220.
- CRÉPEAU, Isabelle, « Antonine Maillet : les beaux discours », *Lurelu*, vol. 18, n° 1, 1995, p. 15-16.
- D'ENTREMONT, Carmen, « *Mariaagélas*, *Pélagie-la-Charrette* et le folklore acadien », *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 22-23, 2012-2013, p. 163-182.
- DE FINNEY, James, « *Pélagie-la-Charrette* », dans Gilles DORION (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec Tome VI 1976-1980*, Québec, Fides, 1994, p. 621-625.
- DE FINNEY, James, « Antonine Maillet : un exemple de réception littéraire régionale », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, vol. 12, été-automne 1986, p. 17-33.
- DE FINNEY, James, « Lecteurs acadiens d'Antonine Maillet : réception littéraire et identité », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 21, n° 1, 1988, p. 25-41.
- DE SALVO, Jean-Luc Victor, « Antonine Maillet's Rewriting of Acadian History », dans Kamal Salhi (ird.), *Francophone post-colonial cultures : critical essays*, Lanham, MD, Lexington Books, 2003, p. 240-250.
- DE SALVO, Jean-Luc Victor, *Étude lexicostatistique de l'œuvre d'Antonine Maillet*, Tome 1, Québec, Les Éditions du Marais, 2012.
- DE SOUSA, Renato Venâncio Henriques, « Histoire et histoires dans *Pélagie-la-Charrette* : le récit oral comme sauvegarde de la mémoire collective », dans Marie-Linda LORD (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton, 2010, p. 125-142.
- DONOHUE, Bernadette Marie, « Voices Past, Present and Future : Acadian Social Identity in The Novels of Antonine Maillet », thèse de doctorat, East Lansing (Michigan), Michigan State University, 1999.
- EL YAMANI, Myriam, « Antonine Maillet : l'Acadie multipliée », *Continuité*, n° 61, 1994, p. 16-17.
- FARNSWORTH, Clyde H., « Bouctouche Journal; Acadians Cling to Their Culture, and to Canada », *The New York Times*, 5 juillet 1994, [n. p.].
- FATHY, Hala M., « Jeux d'humour et mythe personnel dans le récit d'Antonine Maillet », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 2000.
- FITZPATRICK, Majorie A., « Antonine Maillet and the Epic Heroine », dans Paula GILBERT Lewis (dir.) *Traditionalism, Nationalism, and Feminism. Women Writers of Quebec*, Westport, Greenwood Press, 1985, p. 141-155.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, « *Pélagie-la-Sagouine* en Belgique », dans Marguerite MAILLET et Judith HAMEL (dir.), *La Réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 123-147.
- GALLANT, Melvin et Ginette GOULD, *Portraits d'écrivains. Dictionnaire des écrivains acadiens*, Moncton, Éditions d'Acadie et Éditions Perce-Neige, 1982.
- GAUVIN, Lise et Gaston MIRON, « Antonine Maillet », *Écrivains contemporains du Québec*, Paris, Seghers, 1989, p. 367-373.

- GAUVIN, Lise et Gaston MIRON, « Avant-propos », *Écrivains contemporains du Québec*, Paris, Seghers, 1989, p. 9-10.
- GAUVIN, Lise, « Préface. Antonine Maillet, Montréalaise d'adoption », dans Marie-Linda LORD (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Université de Moncton, 2010, p. 13-15.
- GÉRIN, Pierre, « Pélagie-la-Charrette ou Le carnaval acadien », *Revue de l'Université Sainte-Anne*, 1994, p. 7-25.
- GILTROW, Janet et David STOUCK, « "Survivors of the night": The Language and Politics of Epic in Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », *University of Toronto Quarterly: A Canadian Journal of the Humanities*, vol. 71, n° 3, 2002, p. 735-754.
- GODARD, Barbara, « Of Rum and Black Magic », *The Canadian Forum*, octobre 1986, [n. p.].
- HÉBERT, Pierre, « La réception au Canada anglais d'Antonine Maillet : Where is Acadia? », dans Marguerite MAILLET et Judith HAMEL (dir.), *La Réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 267-282.
- HENDERSON, Sheila, « Le personnage de Bélonie et le folklore d'Acadie », dans René LEBLANC (dir.), *Derrière La Charrette de Pélagie*, Nouvelle-Écosse, Presses de l'Université Sainte-Anne, 1984, p. 91-108.
- HERZ, Micheline, « A Quebecois and an Acadian Novel Compared : The Use of Myth in Jovette Marchessault's *Comme une enfant de la terre* and Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », dans Paula GILBERT LEWIS (dir.), *Traditionalism, Nationalism and Feminism. Women Writers of Quebec*, Contributions in Women Studies, Wesport, Connecticut, Greenwood Press, 1985, p. 173-183.
- HOTTE, Lucie, « Écrire en contexte minoritaire au Canada depuis plus de 400 ans », dans Lucie HOTTE et François PARÉ (dir.), *Les littératures franco-canadiennes à l'épreuve du temps*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, « Archives des lettres canadiennes », tome XVI, p. 8-23.
- IONESCU, Mariana, « La quête ex-centrique de l'histoire dans les récits d'Antonine Maillet », *Francophonies d'Amérique*, n° 19, 2005, p. 177-184.
- JACQUOT, Martine L., « "Je suis la charnière". Entretien avec Antonine Maillet », *Études en littérature canadienne / Studies in Canadian Literature*, vol. 13, n° 2, 1988, [n. p.] [en ligne] <https://journals.lib.unb.ca/index.php/scl/article/view/8090/9147> (page consultée le 16 septembre 2018).
- JOHNSON, Twila, « Les mécanismes de l'oralité chez Antonine Maillet : de *Pélagie-la-Charrette* à *Cent ans dans les bois* », thèse de maîtrise, Halifax, Université Dalhousie, 1999.
- KAUFMAN, Michael T., « Celebrated Novels Fail to Link Canada's Separate Cultures », *The New York Times*, 3 mai 1984, [n. p.].
- LABELLE, Ronald, « Une charrette qui a traversé l'océan? Les reflets de l'Ankou breton en Acadie », *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 13-14-15, 2008-2009, p. 285-293.
- LACOMBE, Michèle, « Woman and Nation : Epic Motifs in Margaret Laurence's *The Diviners* and Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », dans Jeanne DELBAERE (dir.), *Multiple Voices : Recent Canadian Fiction, Proceedings from the IVth International Symposium of the Brussels Centre for Canadian Studies*, Université libre de Bruxelles. Centre d'études canadiennes, Londres, Dangaroo Press, 29 novembre au 1er décembre 1989, Sydney, Dangaroo Press, 1990, p. 146-160.

- LACOMBE, Michèle, « Narrative, Carnival, and Parody. Intertextuality in Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », *Canadian literature*, n° 116, 1998, p. 43-56.
- LANDRY, Elizabeth Butcher, « Antonine Maillet: d'une recherche du Paradis perdu à la connaissance de soi », thèse de doctorat, Lafayette, University of Louisiana at Lafayette, 2002.
- LAPIERRE, René, « Ancêtres, charrettes et charriage », *Liberté*, vol. 22, n° 1, p. 91-94.
- LAURIER, Marie, « Antonine Maillet, une raconteuse née qui ne se repose jamais! », *Le Devoir*, 12 mai 1984, p. 24 et 30.
- LEBLANC, René, « Antonine Maillet : conteuse de l'Acadie », *Québec français*, n° 60, 1985, p. 58-60.
- LEBLANC, René, « L'oralité du style dans les romans d'Antonine Maillet », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n° 12, 1^{er} juin 1986, p. 35-49.
- LEVASSEUR, Jean, « La réception de la littérature acadienne au Québec depuis 1970 », dans Fernand HARVEY et Gérard BEAULIEU (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie. De la tradition à la modernité*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2000, p. 238-259.
- LORD, Marie-Linda, « Cet Autre est aussi minoritaire : Lecture comparée du rapport d'altérité entre Acadiens et Irlandais chez Antonine Maillet et David Adams Richards », *Francophonies d'Amérique*, n° 10, 2000, p. 127-135.
- LORD, Marie-Linda, « Marginalité et identité dans l'œuvre romanesque d'Antonine Maillet et de David Adams Richards », thèse de doctorat, Moncton, Université de Moncton, 2001.
- LORD, Marie-Linda, « Territorialité et identité dans l'œuvre romanesque d'Antonine Maillet et de David Adams Richards », *Francophonies d'Amérique*, n° 14, 2002, p. 117-130.
- LORD, Marie-Linda, « Représentation féminine et auto-représentation dans l'œuvre romanesque d'Antonine Maillet : une figure d'identité », *Dalhousie French Studies* vol. 62, *Auteures acadiennes : création et critique*, printemps 2003, p. 147-159.
- LORD, Marie-Linda (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Presses de l'Université de Moncton, 2010.
- LYONS-CHASE, Rosemary, « Antonine Maillet and Louise Erdrich: Their Counternarratives Remember the Past », thèse de doctorat, Albany (New York), State University of New York at Albany, 2000.
- LYONS-CHASE, Rosemary, *A Comparison of the Works of Antonine Maillet of the Acadian Tradition of New Brunswick, Canada, and Louise Erdrich of the Ojibwe of North America, with the Poems of Longfellow*, Native American Studies, vol. 9, Lewiston, The Edwin Mellen Press, 2002.
- MAILLET, Antonine et Liano PETRONI, « Histoire, fiction et vie : langue, forme, mémoire : un entretien sur *Pélagie-la-Charrette* », *Francofonia*, n° 2, printemps 1982, p. 3-17.
- MAILLET, Marguerite et Judith HAMEL (dir.), *La Réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989.
- MAILLET, Marguerite, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1983.
- MAILLET, Marguerite, « La littérature acadienne : d'un printemps à l'autre », dans Malcolm ROSS, Fred COGSWELL, et Marguerite MAILLET (dir.), *The Bicentennial Lectures on New Brunswick Literature*, Sackville, Nouveau-Brunswick, Centre for Canadian Studies, Mount Allison University, 1985, p. 49-62.
- MANE, Robert, « *Pélagie-la-Charrette* en France », dans Marguerite MAILLET et Judith HAMEL (dir.), *La Réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque*

- international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 29-45.
- MORENCY, Jean et James DE FINNEY, « La représentation de l'espace dans les œuvres de Gabrielle Roy et d'Antonine Maillet », *Francophonies d'Amérique*, n° 8, 1998, p. 5-22.
- MOULAISON, Glenn, « La lecture idéologique de *Pélagie-la-Charrette* », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 21, n° 2, 1988, p. 33-45.
- MOUSSEAU, Sylvie, « Antonine Maillet reçoit un prix prestigieux pour l'ensemble de son œuvre », *Acadie nouvelle*, 6 juin 2016, [en ligne] <https://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2016/06/06/antonine-maillet-recoit-prix-prestigieux-lensemble-de-oeuvre/> (page consultée le 4 août 2017).
- NADON, Jacques, « Langue et style : De *La Sagouine* à *Pélagie* », dans René LEBLANC (dir.), *Derrière La Charrette de Pélagie*, Nouvelle-Écosse, Presses de l'Université Sainte-Anne, 1984, p. 109-126.
- NARDOCCHIO, E.R., « Antonine Maillet et la naissance de l'Acadie moderne : de *La Sagouine* à *Pélagie-la-Charrette* », *Études canadiennes : Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, vol. 21, n° 1, 1986, p. 209-216.
- NGUYÊN PHI, Ylang, « La complexité dans les structures narratives du roman *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet », mémoire de maîtrise, Moncton, Université de Moncton, 1984.
- NGUYÊN PHI, Ylang, « Antonine Maillet et l'univers mythologique de la Bible, selon Northrop Frye », thèse de doctorat, Moncton, Université de Moncton, 2003.
- NICAISE, Nicolas, « Antonine Maillet : conteuse de l'Acadie? ou La question du positionnement de l'écrivaine? », *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 22-23, 2012-2013, p. 183-200.
- O'NOWLAN, Michael, « Atlantic Bookcase », *The Atlantic Advocate*, vol. 72, n° 10, juin 1982, p. 58.
- O'REILLY, Magessa, « Une écriture qui célèbre la tradition orale : *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet », *Études en littérature canadienne / Studies in Canadian Literature*, vol. 19, n° 1, 1993, [en ligne] <https://journals.lib.unb.ca/index.php/SCL/article/view/8178/923> (page consultée le 16 septembre 2018).
- PAGEAUX, Daniel-Henri, « Préface », dans Katia BOTTOS, *Antonine Maillet conteuse de l'Acadie ou l'encre de l'aède*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 5-14.
- PAGET, Elsie M., « Comment je lis, au féminin, l'œuvre d'Antonine Maillet », dans Marguerite MAILLET et Judith HAMEL (dir.), *La Réception des œuvres d'Antonine Maillet, Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire des études acadienne, 1989, p. 289-293.
- PALLISTER, Janis L., « Insertion canonique de l'œuvre mailletienne et sa réception scolaire aux États-Unis », dans Marguerite MAILLET et Judith HAMEL (dir.), *La Réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 183-195.
- QUINLAN, James, « *Pélagie-la-Charrette* : Spoken History in the Lyrical Novel », *Revue de l'Université Sainte-Anne*, 1984-85, p. 26-32.
- QUINLAN, James, « The Radical Dream of *Pélagie-la-Charrette* », *Revue de l'Université Sainte-Anne*, 1986, p. 24-30.

- RAJOTTE, Pierre, « Mythes et allusions mythologiques chez les orateurs québécois du XIX^e siècle », dans Aurélien BOIVIN, Gilles DORION, Kenneth LANDRY (dir.), *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1996, p. 137-150.
- RAYMOND, Maurice, « Introduction », dans Janine GALLANT et Maurice RAYMOND (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes – XX^e siècle* –, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2012, p. IX-XVII.
- ROYER, Jean, « Antonine Maillet. Une parole, non un porte-parole », *Le Devoir*, vol. 77, n° 271, 22 nov. 1986, p. C-6.
- RUNTE, Hans R., *Writing Acadia. The Emergence of Acadian Literature, 1970-1990*, Amsterdam et Atlanta, Editions Rodopi B.V., 1997.
- SHAFFER, Marilyn, « Antonine Maillet: refus du monde des adultes ou résistance à l'extinction de la culture », *Romance Notes*, vol. 44, n° 1, automne 2003, p. 93-101.
- SHEK, Ben-Z., « Antonine Maillet : A Writer's Itinerary », *Journal of the History of the Atlantic Region*, vol. 12, n° 2, printemps 1983, p. 171-180.
- SIMON, Sherry, « English version of *Pélagie* is brilliant », *The Gazette*, 3 avril 1982, p. B8.
- SLEMON, Jane, « Liminal Space of the Aboiteaux: Pilgrimage in Maillet's *Pélagie* », *Mosaic: An Interdisciplinary Critical Journal*, vol. 36, n° 4, décembre 2003, p. 17-32.
- SOCKEN, Paul G., « The Bible and Myth in Antonine Maillet's *Pélagie-la-Charrette* », *Études en littérature canadienne / Studies in Canadian Literature*, vol. 12, n° 2, 1987, [en ligne] <https://journals.lib.unb.ca/index.php/scl/article/view/8065/9122> (page consultée le 5 octobre 2017).
- STRATFORD, Philip, « The Anatomy of a Translation: *Pélagie-la-Charrette* », dans Camille R. LA BOSSIÈRE, *Translation in Canadian Literature, Symposium 1982*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1983, p. 121-130.
- STRATFORD, Philip, « Translating Antonine Maillet's Fiction », dans Bernard AREDU (dir.), *Antonine Maillet and the Modern Epic, Quebec Studies*, n° 4, 1986, p. 220-338.
- TANASE, Eugenia-Mira, « Aspects phonétiques du français acadien d'après le roman d'Antonine Maillet *Pélagie-la-Charrette* », *Revue roumaine de linguistique (R.R.L.)*, vol. 31, n° 5, 1986, p. 393-401.
- THIBEAULT, Jimmy, « L'invention de la Franco-Amérique : la relecture de l'Histoire en histoires chez Antonine Maillet et Jacques Poulin », *Francophonies d'Amérique*, vol. 53, printemps-été 2012, p. 9-27.
- THOMAS, Jean-Jacques, « Texts versus Documents : The Case of *Pélagie-la-Charrette* », *L'Esprit Créateur*, vol. 49, n° 4, hiver 2009, p. 79-83.
- TREMBLAY, Tony, « Antonine Maillet, Marshall Button, and Literary Humour in New Brunswick : Towards a New Hybrid that Can Subsume Ethnolinguistic Division », dans Marie-Linda LORD (dir.), *Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace*, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton, 2010, p. 91-108.
- TRUJIC, Irena, « *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet : une odyssée a(r)cadienne », *Comparatismes en Sorbonne -Les Classiques aux Amériques*, vol. 6, 2015, p. 1-7.
- VIAU, Robert, *Antonine Maillet : 50 ans d'écriture*, Ottawa, Les Éditions David, 2008.
- VIAU, Robert, *Acadie multipiste : romans acadiens*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 2015.
- VOLDENG, Evelyne, « *Pélagie-la-Charrette* et le folklore de la France de l'ouest », dans Raoul BOUDREAU, Anne Marie ROBICHAUD, Zénon CHIASSON et Pierre M. GÉRIN (dir.), *Mélanges Marguerite Maillet*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p. 511-518.

WRENN, Phyllis, « Une écriture dialectale en évolution : le franco-acadien d'Antonine Maillet, de *Pointe-aux-Coques* à *Pélagie-la-Charrette* », *Francofonie*, n° 12, printemps 1987, p. 3-19.

Articles, chapitres et ouvrages théoriques ou critiques

ALLARD, Jacques, « André Vanasse : récipiendaire de la Médaille de l'Académie des lettres du Québec », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 121, 2006, p. 4-5.

ARGUIN, Maurice, *Le roman québécois de 1944 à 1965. Symptômes du colonialisme et signes de libération. Essai*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1989.

ARON, Raymond, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1979.

ARON, Paul et Benoit DENIS, « Introduction. Réseaux et institution faible », dans Daphné DE MARNEFFE et Benoit DENIS (dir.), *Les réseaux littéraires*, Bruxelles, Le Cri, 2006, p. 7-58.

ASTON, Elaine et George SAVONA, *Theatre as Sign-System*, Londres, Routledge, 1991.

ATIERI, Charles, « An Idea and Ideal of Literary Canon », *Chicago Journals*, vol. 10, n° 1, 1983, p. 37-60, [en ligne]
<http://www.jstor.org/discover/10.2307/1343405?uid=3737720&uid=2&uid=4&sid=21103952033273> (page consultée le 5 mai 2014).

ALTIERI, Charles, *Canons and Consequences: Reflections on the Ethical Force Of Imaginative Ideals*, Illinois, Northwestern University Press, 1990.

BARROIS-GEROLS, Jacqueline, « L'image du roman québécois en France », *Voix et images*, vol. 9, n° 2, 1984, p. 93-102.

BEAUDOIN, Réjean, *Le roman québécois*, Québec, Les Éditions du Boréal, 1991.

BEAULIEU, Gérard (dir.), *L'Évangéline, 1887-1982 : entre l'élite et le peuple*, Moncton, Éditions d'Acadie et Chaire d'études acadiennes, 1997.

BELLEAU, André, « Gilles Marcotte ou le poids de la liberté », *Liberté*, vol. 4, n° 22, 1962, p. 283-285.

BELLIVEAU, Joël, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 2014.

BELLIVEAU, Joël et Frédéric BOILY, « Deux révolutions tranquilles ? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 1, janvier-avril 2005, p. 11-34.

BENTON, Michael, « Canons Ancient and Modern: the texts we teach », *Educational Review*, vol. 52, n° 3, 2000, p. 69-277.

BENTON, Michael, *Literary Biography: an introduction*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2009.

BESSETTE, Gérard, « Bessette par lui-même » *Le Québec littéraire 1. Gérard Bessette*, Montréal, Guérin, 1974, p. 127-145.

BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, *Histoire de la littérature québécoise*, Québec, Éditions Boréal, 2007.

BIRON, Michel, *L'absence du maître*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000.

BIRON, Michel, « L'écrivain liminaire », dans Jean-Pierre BERTRAND et Lise GAUVIN (dir.), *Littératures mineures en langue majeure*, Québec/Wallonie-Bruxelles, Montréal/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal/Peter Lang, 2003, p. 56-67.

- BLOOM, Harold, *The Western Canon: The Books and School of the Ages*, New York, Harcourt Brace & Company, 1994.
- BOCK, Michel, « Les États généraux du Canada français, ou l'éclatement de la nation : une analyse des journaux de langue française de Sudbury », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 19, 1996, p. 11-37.
- BOIVIN, Aurélien, « Le libraire ou l'annonce d'un Québec nouveau », *Québec français*, n° 95, 1994, p. 89.
- BONENFANT, Joseph, « Gilles Marcotte ou la pensée critique de l'inachèvement », *Voix et Images*, vol. 6, n° 1, 1980, p. 51-61.
- BOUCHER, Yvon (dir.), *Le Québec littéraire, Montréal, Guérin éditeur, 1974.*
- BOURASSA, André-G. et al., *Refus global et ses environs : 1948-1988*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1988.
- BOURDIEU, Pierre, « Le marché des biens symboliques », *L'année sociologique*, n° 22, 1971, p. 49-111.
- BOURDIEU, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 1998.
- BOURQUE, Denis, « Le mythe de l'acadianité d'après Michel Roy : le concept de l'identité acadienne et sa déconstruction systématique dans *L'Acadie perdue* », dans Monika BOEHRINGER, Kristy BELL et Hans R. RUNTE (dir.), *Entre textes et images : constructions identitaires en Acadie et au Québec*, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton, 2010, p. 139-159.
- BOURQUE, Denis, « Horizon d'attente du lecteur acadien des années soixante-dix : dialogue avec le mythe », dans Marguerite MAILLET et Judith HAMEL (dir.), *La réception des œuvres d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes les 13, 14 et 15 octobre 1988*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 199-213.
- BROCHU, André, « Gilles Marcotte : prix Athanase-David 1997 », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 89, 1998, p. 55.
- BROCHU, André, « Gilles Marcotte, critique et romancier. Entretien », *Voix et Images*, vol. 6, n° 1, 1980, p. 5-34.
- BROCHU, André, « L'œuvre littéraire et la critique », *Parti pris*, vol. 1, n° 2, novembre 1963, [n. p.].
- BRUCE, Clint, « David Lonergan, *Paroles d'Acadie : Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)* », vol. 6, n° 3, automne 2010, p. 371-380.
- BRULOTTE, Gaétan, « L'ethnocritique et la littérature québécoise », *LittéRéalité*, vol. 3, n° 1, printemps 1991, p. 23-32.
- BRUN DEL RE, Ariane, « Littératures franco-canadiennes : de la fragilité à la résilience », *La Relève, journal des étudiants de la francophonie canadienne*, hiver 2013, vol. 4, n° 1, p. 1.
- CAMBE, Estelle, « Postérité de Louis Riel : l'émergence d'une littérature de l'ouest canadien dans la francophonie nord-américaine », thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2012.
- CARON, Marie, « Vingt-cinq ans d'édition franco-manitobaine », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 97, 2000, p. 9.
- CASANOVA, Pascale, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 144, 2002, p. 7-20.

- CASANOVA, Pascale, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999.
- CASANOVA, Pascale, « Les créateurs et créateurs ou la fabrique de la légitimité littéraire », dans Sylvie TRIAIRE, Jean-Pierre BERTRAND et Benoît DENIS (dir.), *Sociologie de la littérature : la question de l'illégitime*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2002, p. 171-181.
- CAMPEAU, Sylvain et Patrick MOREAU, *Quinze classiques de la littérature québécoise*, Montréal, Fides, 2015.
- CANTIN, Pierre, Normand HARRINGTON et Jean-Paul HUDON, « Roy, Gabrielle », *Bibliographie de la critique de la littérature québécoise dans les revues des XIX^e et XX^e siècles*, Tome V – auteurs N à Z, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, vol. 16, coll. « Documents de travail du Centre de recherche en civilisation française », 1978, p. 965-974.
- CHARBONNEAU, Robert, *La France et nous. Journal d'une querelle*. Montréal, les Éditions de l'Arbre, 1947.
- CHAREST, Nelson, « La seconde vague critique : l'anthologie poétique québécoise de 1970 à 2000 » dans Jacques PAQUIN (dir.), *Nouveaux territoires de la poésie francophone au Canada, 1970-2000*, Tome XV, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 365-380.
- CHARTIER, Daniel, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, Québec, Éditions Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2000.
- CHEVALIER, Willie, « René Garneau : hommage », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 33, 1984, p. 26-27.
- CHIASSEON, Herménégilde, « Moncton et la renaissance culturelle acadienne », *Francophonies d'Amériques*, n° 16, 2003, p. 79-84.
- CHIASSEON, Herménégilde, « Toutes les photos », dans Robert DICKSON, Annette RIBORDY et Micheline TREMBLAY (dir.), *Toutes les photos finissent-elles par se ressembler?*, Sudbury, Prise de parole et L'Institut franco-ontarien, 1999, p. 84-91.
- CLARKE, Patrick D., « L'Acadie du silence. Pour une anthropologie de l'identité acadienne », dans Simon LANGLOIS et Jocelyn LÉTOURNEAU (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 19-57.
- CLAUDE, Catherine, « Le phénomène des prix littéraires », *La Nouvelle Critique*, mai 1973, p. 29-40.
- CORMIER, Pénélope, « Les jeunes poètes acadiens à l'école Aberdeen : portrait institutionnel et littéraire », dans Jacques PAQUIN (dir.), *Nouveaux territoires de la poésie francophone au Canada 1970-2000*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Archives des lettres canadiennes », 2012, p. 179-204.
- CORMIER, Pénélope et Ariane BRUN DEL RE, « Vers une littérature franco-canadienne? Bases conceptuelles et institutionnelles d'un nouvel espace littéraire », dans Jimmy THIBEAULT, Daniel LONG, Désiré NYELA, Jean WILSON (dir.), *Au-delà de l'exiguïté. Échos et convergences dans les littératures minoritaires*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 2016, p. 53-75.
- DE MARNEFFE, Daphné et Benoît DENIS, (dir.), *Les réseaux littéraires*, Bruxelles, Le Cri, 2006.
- DENIS, Benoît, « La consécration », *CONTEXTES*, n° 7, 2010 [en ligne] <https://journals.openedition.org/contextes/4639> (page consultée le 5 mai 2014).
- DION, Robert, « La France et nous après la Seconde Guerre mondiale. Analyse d'une crise. » *Voix et Images*, vol. 3 n° 2, 1988, p. 292-303.

- DIONNE, René et Pierre CANTIN, *Bibliographie de la critique de la littérature québécoise et canadienne-française dans les revues canadiennes (1974-1978)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 372-376.
- DIONNE, René et Pierre CANTIN, *Bibliographie de la critique de la littérature québécoise et canadienne-française dans les revues canadiennes (1979-1982)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 315-319; 381-384.
- DORION, Gilles, « Littérature et circonstances de Gilles Marcotte : la littérature québécoise à sa place », *Québec français*, n° 76, 1990, p. 76-77.
- DORION, Gilles, (dir.), « Introduction à la littérature québécoise (1976-1980) », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Tome VI, 1976-1980, 1994, Montréal, Fides, p. xv-xxxviii.
- DOYON-GOSSELIN, Benoit, « (In)(ter)dépendance des littératures francophones du Canada », *Québec Studies*, vol. 49, printemps/été, 2010, p. 47-58.
- DOYON-GOSSELIN, Benoit, « Il était une fois l'Ouest canadien », *Québec français*, n° 154, 2009, p. 73-75.
- DOYON-GOSSELIN, Benoit et David BÉLANGER, « La revue de création littéraire acadienne *éloizes* : au laboratoire de la modernité », *Mémoires du livre*, vol. 4, n°1, automne 2012, [n.p.].
- DROLET, Bruno, *Entre dune et aboiteaux... un peuple. Étude critique des œuvres d'Antonine Maillet*, Québec, Éditions Pleins Bords, 1975.
- DROUET, Guillaume, « Les voi(e)x de l'ethnocritique », *Romantisme*, vol. 145, n° 3, 2009, p. 11-23.
- DUBOIS, Jacques, *L'institution de la littérature*, Bruxelles-Paris, Labor-Nathan, coll. « Dossier-média », 1986.
- DUBOIS, Richard, *La page critique*, Québec, Fides, 1994.
- DUCAS, Sylvie, « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », *Recherches féministes*, vol. 16, n° 1, 2003, p. 43-95.
- DUFOUR, Esther, « Sur *Refus Global* », dans *Littérature et idéologies. La dynamique des fictions*, Institut supérieur des sciences humaines, Québec, Université Laval, 1978, p. 91-100.
- DUMONT, François, « Médiation critique », *Voix et images*, vol. 2, n° 2, 2001, p. 397-401.
- DUMONT, François, « Gilles Marcotte : le critique et l'écrivain », *Nuit blanche, magazine littéraire*, n° 38, 1989-1990, p. 16-19.
- DUMONT, François, « L'itinéraire critique de Gilles Marcotte » dans Lucille GUILBERT (dir.), *Médiation et francophonie interculturelle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 85-96.
- EAGLETON, Terry, *Literary Theory an Introduction*. Londres, Basil Blackwell. 1983.
- ECO, Umberto, *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, traduit par Myriem BOUZAHER, Paris, Éditions Grasset, 1985.
- EDDIE, Marie Hélène, « Médias en milieu minoritaire : Les attentes et les perceptions des publics de l'Acadie du Nouveau-Brunswick envers leur quotidien *L'Acadie Nouvelle* », thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 2011.
- ELBAZ, Mikhaël, Andrée FORTIN et Guy LAFOREST, *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernité au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996.
- ELDER, Jo-Anne, « L'image de l'Acadie en milieu anglophone : une impression pas toujours juste », *Francophonies d'Amérique*, n° 19, 2005, p. 205-214.
- ENGLISH, James, *The Economy of Prestige*, Cambridge, Harvard University Press, 2005.

- EVEN-ZOHAR, Itamar, « The Role of Literature in the Making of the Nations of Europe: a Socio-Semiotic Study », *Applied Semiotics/Sémiotique appliquée (ASSA)*, University of Toronto Press, vol. 1, n° 1, 1996, p. 39-59, [en ligne] <http://french.chass.utoronto.ca/assa/ASSA-No1/Vol1.No1.EvenZohar.pdf> (page consultée le 5 mai 2014).
- FAGNART, Claire, « Discours critiques et conceptions de l'art », *Marges*, vol. 13, 2011, p. 90-80.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Brèves réflexions sur notre roman contemporain », *Liberté*, vol. 7, n° 6, 1965, p. 468-470.
- FEZE, Yves-Abel, « La réception endogène des écrivains camerounais de la diaspora ou les limites du champ littéraire national », *Éthiopiques. Revue négro-africaine de littérature et de philosophie*, n° 86, 2011, [en ligne] <http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?article1758> (page consultée le 10 août 2017).
- FILION, Pierre et Gaston MIRON, (compilation), « Éléments pour le portrait d'un journaliste littéraire [Réginald Martel] », *Réginald Martel. Le premier lecteur : chroniques du roman québécois, 1968-1994*, Montréal, Leméac, 1994.
- FISH, Stanley, *Quand lire c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*, Paris, Les prairies ordinaires, 2007.
- FLEMING, Mike, « Canons littéraires : implications pour l'enseignement de la langue comme discipline », dans *Les langues comme discipline dans le contexte des langues de l'éducation, Conseil de l'Europe*, p. 1-9.
- FORTIN, Marie-Claude, « Une invraisemblable aventure de Gille Marcotte [compte rendu] », *Les lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 87, 1997, p. 20.
- FORTIN, Nicole, *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 1994.
- FUKARI, Alexandra, « Traduction : Les échanges littéraires internationaux. Actes de la recherche en sciences sociales Traduction, terminologie, rédaction », n° 144, septembre 2002 [compte rendu], *Association canadienne de traductologie*, vol. 15, n° 2, 2002, p. 252-259.
- GABOURY-DIALLO, Lise, « Dialogue sur l'expression créative et la réception critique dans un milieu minoritaire : le cas du Manitoba français », *Cahiers franco-canadiens de l'ouest*, vol. 10, n° 2, 1998, p. 283-300.
- GABOURY-DIALLO, Lise, « Expression créative et réception critique dans un milieu minoritaire », dans Robert DICKSON, Annette RIBORDY et Micheline TREMBLAY (dir.), *Toutes les photos finissent-elles par se ressembler?*, Sudbury, Prise de parole et L'Institut franco-ontarien, 1999, p. 123-139.
- GABOURY-DIALLO, Lise, « Quand elle écrit : l'émergence de voix féminines au Canada français », dans Johanne MELANÇON, *Écrire au féminin au Canada français*, Sudbury, Prise de parole, 2013, p. 15-26.
- GASQUY-RESCH, Yannick, (dir.), *Histoire littéraire de la francophonie. Littérature du Québec*, Vanves, EDICEF, coll. « Universités francophones », 1994.
- GAUDREAU-BOURGEOIS, Jolianne, « Dossier. Le roman de Gérard Bessette », *Bibliographie critique du TSAR (travaux sur les arts du roman)*, Montréal, Université McGill, 14 octobre 2014, p. 1-12. Aussi en ligne : http://tsar.mcgill.ca/bibliographie/Gerard_Bessette:dossier (page consultée le 30 septembre 2015).
- GAULIN, Michel, « Gilles Marcotte », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 138, 2010, p. 45.

- GAUVIN, Lise et Jean-Marie KLINKENBERG, « Croisements », dans Lise GAUVIN et Jean-Marie KLINKENBERG (dir.), *Trajectoires : Littératures et institutions au Québec et en Belgique francophone*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985, p. 257-265.
- GAUVIN, Lise, « Autour du concept de littérature mineure. Variations sur un thème majeur », dans Jean-Pierre BERTRAND et Lise GAUVIN (dir.), *Littératures mineures en langue majeure*, Québec/Wallonie-Bruxelles, Montréal/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal/Peter Lang, 2003, p. 18-39.
- GAUVIN, Lise, « Comment peut-on être Montréalais : une ville et ses fictions », dans Lise GAUVIN (dir.), *Aventuriers et sédentaires. Parcours du roman québécois*, Paris, Honoré Champion Éditeur, 2012, p. 109-129.
- GAUVIN, Monique et Lizette JALBERT, « Percées et déboires du Parti acadien », *Revue parlementaire acadienne*, vol. 10, n° 3, 1987, p. 1-17.
- GERVAIS, Gaétan, « L'histoire de l'Ontario français (1610-1997) » dans Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Édition d'Acadie, p. 143-161.
- GODARD, Barbara, « Une littérature en devenir: la réécriture textuelle et le dynamisme du champ littéraire. Les écrivaines québécoises au Canada anglais », *Voix et Images*, vol. 24, n° 3, 1999, p. 495-527.
- GOULD, Karen, *Writing in the Feminine. Feminism and Experimental Writing in Quebec*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1990.
- GRABOWSKA, Monika, « Réflexion sur la consécration par la traduction », *Traduire*, vol. 226, 2012, p. 59-71.
- GRISÉ, Yolande, « Lectures de Gérard Bessette, Écritures de Nicole Brossard », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 29, 1983, p. 50-51.
- GUILLORY, John, *Cultural Capital: The Problem of Literary Canon Formation*. Chicago, The University of Chicago Press, 1993.
- GUY, Chantal, « Gérard Bessette, un moderne dans un monde absurde », *La Presse*, 6 juillet 2013, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/arts/livres/201307/05/01-4668147-gerard-bessette-un-moderne-dans-un-monde-absurde.php> (page consultée le 3 octobre 2015).
- HALEN, Pierre, « Le “système littéraire francophone” : quelques réflexions complémentaires », dans Lieve D'HULST et Jean-Marc MOURA (dir.), *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Lille, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle, 2003, p. 25-37.
- HALEN, Pierre, « Construction identitaire et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », *Études françaises*, vol. 37, n° 2, 2001, p. 13-31.
- HAMON, Hervé et Patrick ROTMAN, *Les intellectocrates. Expédition en haute intelligentsia*, Bruxelles, Editions Complexe, 1985 [1981].
- HARVEY, Fernand, « Les relations culturelles Québec-Acadie : analyse d'une mutation », *Les Cahiers des dix*, n° 53, 1999, p. 235-250.
- HAUTECOEUR, Jean-Paul, « Nationalisme et développement en Acadie », *Recherches sociographiques*, vol. 17, n° 2, 1976, p. 167-188.
- HAUTECOEUR, Jean-Paul, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975.
- HAYNE, David M., « Les grandes options de la littérature canadienne-française », *Études françaises*, vol. 1, n° 1, 1965, p. 68-89.

- HAYNE, David M., « Lorne Pierce et la littérature québécoise » *Voix et Images*, vol. 17, n° 2, 1992, p. 232-247.
- HAYWARD, Annette, « Régionalismes au Québec au début du siècle », *Tangence*, n° 40, 1993, p. 7-27.
- HÉBERT, Raymond-M., « Essai sur l'identité franco-manitobaine », *Culture française d'Amérique*, 1994, p. 63-78.
- HEIDENREICH, Rosmarin, « Le canon et les littératures minoritaires : l'exemple franco-manitobain », *Cahiers franco-canadiens de l'ouest*, vol. 2, n° 1, printemps 1990, p. 21-29.
- HEIDENREICH, Rosmarin, « Production et réception des littératures minoritaires : le cas des auteurs franco-manitobains », *Francophonies d'Amérique*, n° 1, 1991, p. 87-97.
- HEIDENREICH, Rosmarin, « La problématique du lecteur et de la réception », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 12, printemps 1989, p. 77-89.
- HOTTE, Lucie, « Raconter des histoires », dans Lucie HOTTE (dir.), *(Se) Raconter des histoires. Histoire et histoires dans les littératures francophones du Canada*, Sudbury, Prise de parole, 2010, p. 7-14.
- HOTTE, Lucie, « Fortune et légitimité du concept d'espace en critique littéraire franco-ontarienne », dans Robert VIAU (dir.), *La création littéraire dans le contexte de l'exiguïté*, Beauport (Québec), Publications MNH, 2000, p. 335-351.
- HOTTE, Lucie, « L'universalisme et les conceptions des littératures minoritaires », dans Mourad ALI-KHODJA (dir.), *Des apories de l'universalisme aux promesses de l'universel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 125-142.
- HOTTE, Lucie, « Le roman franco-ontarien : ruptures et continuité », *Liaison*, n° 103, septembre 1999, p. 16-19.
- HOTTE, Lucie, « Littérature et conscience identitaire : l'héritage de CANO », dans Andrée FORTIN (dir.), *Produire la culture, produire l'identité?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2000, p. 53-68.
- HOTTE, Lucie et Johanne MELANÇON, « De French Town au Testament du couturier : la critique face à elle-même », *Recherches théâtrales au Canada*, vol. 28, n° 1, 2007, [n. p.].
- HOTTE, Lucie et François PARÉ (dir.), *Les littératures franco-canadiennes à l'épreuve du temps*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, « Archives des lettres canadiennes », tome XVI.
- HOTTE, Lucie (dir.) avec la coll. de Stefan PSENAK et Louis BÉLANGER, *La littérature franco-ontarienne : voies nouvelles, nouvelles voix*, Ottawa, Le Nordir, 2002.
- HOTTE, Lucie, « Patrice Desbiens : consécration et esthétique de la pauvreté », *Voix et Images*, vol. 44, n° 3, printemps-été 2019, p. 97-111.
- HOTTE, Lucie, *Romans de la lecture, lecture du roman. L'inscription de la lecture*, Québec, Éditions Nota bene, 2001.
- HOULE, Nicholas, « Gérard Bessette ou la dualité « schizophréneuse » de l'être partagé entre les deux solitudes », *Culture française d'Amérique*, 1999, p. 191-218.
- IMBERT, Patrick, « Le roman à l'imparfait de Gilles Marcotte ou L'histoire absente », *Voix et Images*, vol. 2, n° 2, 1976, p. 281-284.
- ISER, Wolfgang, *L'acte de lecture : théorie de l'effet esthétique*, trad. d'Evelyne Sznycer, Bruxelles, P. Mardaga, 1985.
- JACQUOT, Martine, « De l'institution littéraire en Acadie: Production et réception de textes », *Études en littérature canadienne / Studies in Canadian Literature*, vol. 17, n° 2, juin

- 1992, [en ligne] <http://journals.hil.unb.ca/index.php/SCL/article/view/8164/9221>, (page consultée le 5 mai 2014).
- JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, trad. de l'allemand par Claude Maillard, Paris, Éditions Gallimard, 1978.
- JÖNSSON, John, « L'usage du "monde" dans les romans de l'exil et du retour : Quatre romans contemporains à la lumière d'une littérature-monde en français », thèse de maîtrise, Lund (Suède), Université de Lund, 2014.
- JOUBERT, Lucie, « Adrienne Choquette, Gabrielle Roy et Monique Bosco. Des fragments d'ironie romantique », dans *Le Carquois de velours. L'ironie au féminin dans la littérature québécoise, 1960-1980*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1998, p. 191-195.
- JOUBERT, Lucie (dir.), *Trajectoires au féminin dans la littérature québécoise (1960-1990)*, Québec, Nota bene, 2000.
- JURT, Joseph, *La réception de la littérature par la critique journalistique*, Paris, Jean-Michel Place, 1980.
- KAPLAN, Caren, « Deterritorialization : The Rewriting of Home and Exile in Western Feminist Discourse », *Cultural Critique*, vol. 6, printemps 1987, p. 187-198.
- KENNEDY, George A., « The Origin of the Concept of a Canon and Its Application to the Greek and Latin Classics », dans J. GORAK, *Canon vs Culture*, New York, Garland Publishing, 2001, p. 105-115.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, « Autour du concept de langue majeure. Variations sur un thème mineur », dans Jean-Pierre GAUVIN et Lise GAUVIN (dir.), *Littératures mineures en langue majeure*, Québec/Wallonie-Bruxelles, Montréal/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal/Peter Lang, 2003, p. 40-55.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, « Réseaux et trajectoires », dans Daphné DE MARNEFFE et Benoit DENIS (éd.), *Les réseaux littéraires, Bruxelles*, Le Cri, 2006, p. 71-85.
- KOM, Ambroise, « Littératures nationales et instances de légitimation. L'exemple du Cameroun », *Études littéraires*, vol. 24, n° 2, 1991, p. 65-75.
- KOUSTAS, Jane, « Translation », dans William H. NEW (dir.), *Encyclopedia of Literature in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 1123-1228.
- LACHANCE, Micheline, « La bibliothèque imaginaire. Un livre. Un seul et unique livre qui serait le miroir d'un pays, qui permettrait de le comprendre, d'en saisir l'âme: ne serait-ce pas le guide de voyage idéal? », *L'actualité*, 15 septembre 1996. Aussi en ligne : <http://www.lactualite.com/culture/la-bibliotheque-imaginaire/> (page consultée le 17 février 2017).
- LAFARGE, Claude, *La valeur littéraire. Figuration littéraire et usages sociaux des fictions*, Paris, Éditions Fayard, 1983.
- LAFRANCE, Hélène, « La littérature québécoise dans la revue *Cité Libre* (1950-1966) », dans Jacques MICHON (dir.), *Structures, idéologies et réception du roman québécois de 1940 à 1960*, Sherbrooke, Département d'études françaises, Université Sherbrooke, coll. « Cahiers d'études littéraires et culturelles », 1979, p. 84-104.
- LAGRANDEUR, Katherine, « Le cœur du Manitoba français », *Saint-Boniface – Ville littéraire – Un voyage littéraire au Canada*, Bibliothèque et Archives Canada, juin 2011 [septembre 2009], [en ligne] <http://www.collectionscanada.gc.ca/voyage-litteraire/027020-2110-f.html> (page consultée le 22 mars 2016).
- LALONDE, Catherine, « Livre d'ici ferme ses livres », *Le Devoir*, 17 juin 2015. Aussi en ligne : <http://www.ledevoir.com/culture/livres/442918/edition-livre-d-ici-ferme-ses-livres> (page consultée le 17 février 2017).

- LAMY, Suzanne, *Quand je lis je m'invente*, Montréal, L'Hexagone, 1984.
- LANE-MERCIER, Gillian, « Comparatist as Smuggler », dans Agnes WHITFIELD (dir.), *Writing Between the Lines. Portraits of Canadian Anglophone Translators*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006, p. 75-105.
- LAPARRA, Manon, « Parole manifeste : le cas de la littérature acadienne moderne », *Revue de littérature comparée*, vol. 1, n° 317, 2006, p. 71-83.
- LAPOINTE, Josée, « André Vanasse : la fin d'une époque », *La Presse*, 27 janvier 2012, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/arts/livres/entrevues/201201/27/01-4489938-andre-vanasse-la-fin-dune-epoque.php> (page consultée le 20 novembre 2016).
- LAPOINTE, Martine-Emmanuelle, *Emblème d'une littérature*, Montréal, Fides, 2008.
- LAPOINTE, Martine-Emmanuelle, « Entre littérature et histoire : Le *je collectif* de la critique québécoise », *Québec Studies*, vol. 32, automne 2001-hiver 2002, p. 87-103.
- LATOUCHE, Daniel et Diane POLIQUIN-BOURASSA, *Le manuel de la parole, manifestes québécois*, Tome 2, 1900 à 1959, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1978.
- LAUGHER, Charles T., « Antonine Maillet », *Atlantic Province Authors of the Twentieth Century: A Bio-Bibliographical Checklist*, Halifax, Université de Dalhousie, p. 369-370.
- LE FOL, Sébastien, « Prix littéraires. La Grande Magouille », *Le Figaro Magazine*, 28 octobre 2006, p. 75-78.
- LEBLANC, Emery, « Le "sentiment d'appartenance" est primordial pour la survie des Acadiens », *L'Évangéline*, 15 août 1979, p. 27B.
- LEBLANC, Emery, « Le rôle des médias est de guider les Acadiens pour demeurer francophones », *L'Évangéline*, 15 août 1979, p. 28B.
- LECKER, Robert (dir.), *Canadian Canons: Essays in Literary Value*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.
- LEFEBVRE, Marie-Thérèse, « D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? Enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale », *Les Cahiers des dix*, n° 66, 2012, p. 167-199.
- LELAND, Marine, « Un cours de civilisation canadienne-française aux États-Unis », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 2, 1948, p. 213-229.
- LEMIRE, Maurice (dir.), « Introduction à la littérature québécoise (1940-1959) », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Tome III, 1940-1959, Montréal, Éditions Fides, 1982, p. XI-LXIII.
- LEMIRE, Maurice (dir.), « Introduction à la littérature québécoise (1960-1969) », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Tome IV, 1960-1969, Montréal, Éditions Fides, 1984, p. XI-XXXIX.
- LEMIRE, Maurice et Michel LORD, *L'institution littéraire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
- LEMIRE, Maurice, « Le mouvement régionaliste 1900-1940 », *Québec français*, n° 143, 2006, p. 27-31.
- LEMIRE, Maurice, « Le roman québécois des mœurs urbaines », *Québec français*, n° 36, 1979, p. 58-59.
- LEPINE, Louis, « *Livre d'ici* : 30 ans », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 122, 2006, p. 61.
- LIVVERNOIS, Jonathan, « Compte rendu. Gilles Marcotte, *La littérature est inutile*, Montréal, Éditions du Boréal, 2009 », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 13, n° 1, 2010, p. 182-184.

- LIZÉ, Wenceslas, « Présentation : Trajectoires de consécration et transformations des champs artistiques », *Sociologie et sociétés*, vol. 47, n° 2, automne 2015, p. 5-16.
- LODGE, David, *Modern Criticism and Theory*. Londres, Longman, 1988.
- LONERGAN, David, *Tintamarre : Chroniques de littérature dans l'Acadie d'aujourd'hui*, Sudbury, Prise de parole, 2008.
- LONERGAN, David, *Paroles d'Acadie : Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*, Sudbury, Prise de Parole, 2000.
- LONG, Daniel, « *Paroles d'Acadie. Anthologie de la littérature acadienne (1958–2009)* ed. par David Lonergan, et *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des maritimes—XX^e siècle* ed. par Janine Gallant et Maurice Raymond (compte rendu critique) », *University of Toronto Quarterly*, 2014, vol. 83, n° 2, p. 164-169.
- MACÉ, Marielle, « La critique est un sport de combat », *Acta fabula*, vol. 10, n° 3, mars 2009 [en ligne] <http://www.fabula.org/revue/document4929.php> (page consultée le 5 mai 2014).
- MAILHOT, Laurent, « Classiques canadiens, 1760-1960 », *Études françaises*, vol. 13, n° 3-4, 1977, p. 263-278.
- MAILHOT, Laurent, « Mémoire de la littérature », dans Aurélien BOIVIN, Gilles DORION et Kenneth LANDRY (dir.), *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1996, p. 293-300.
- MAJOR, Robert, « Littérature de circonstances », *Voix et images*, vol. 15, n° 1, 1989, p. 112-116.
- MALITA, Ramona, « Canons littéraires, horizon d'attente », *Acta neophilologica*, vol. 36, n°1/2, 2003, p. 143-151.
- MARCOTTE, Gilles, « L'attaque à cinq », *Liberté*, vol. 25, n° 1, 1983, p. 62-63.
- MARCOTTE, Gilles, *La littérature est inutile*, Montréal, Boréal, 2009.
- MARCOTTE, Gilles, *Le roman à l'imparfait*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1989 [1976].
- MARCOTTE, Gilles, *Littérature et circonstances*, Montréal, L'Hexagone, 1989.
- MARCOTTE, Gilles, *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, Saint-Laurent, Fides, « Les grandes conférences », 2006.
- MARCOTTE, Gilles, *Une littérature qui se fait*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1994 [1962].
- MARQUIS, Dominique, « Nouveau regard sur la genèse de l'édition francophone en Acadie et dans l'Ouest canadien (1970-1985) », *Francophonies d'Amérique*, n° 23-24, 2007, p. 289-307.
- MARTEL, Marcel (dir.), *Les États généraux du Canada français, trente ans après : actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1998.
- MARTEL, Marcel, « Le débat autour de l'existence et la disparition du Canada français : état des lieux », *Culture française d'Amérique*, 2003, p. 129-145.
- MARTEL, Marcel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.
- MASSÉ, Sylvie, « La deuxième culture : la littérature féminine au Québec de 1935 à 1980 », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2000.

- MAZAAOUI, Abbas, « Poétiques des marges et marges de la poétique », *L'Esprit Créateur*, vol. 38, n° 1, printemps 1998, p. 79-89.
- MELANÇON, Johanne (dir.), *Écrire au féminin au Canada français*, Sudbury, Prise de parole, 2013.
- MELANÇON, Joseph, « La problématique de l'universel », dans Maurice LAMOTHE (dir.), *Littératures en milieu universitaire et universalisme. Actes du colloque de l'APLAQA à l'Université Sainte-Anne*, Pointe-de-l'Église, Revue de l'Université Sainte-Anne, 1996, p. 15-31.
- MELANÇON, Robert, *Qu'est-ce qu'un classique ?*, Montréal, Éditions Fides, 2004.
- MICHELON, Sylvie, « Le roman québécois contemporain dans l'édition française (1975-1998) », thèse de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, décembre 2000.
- MICHON, Jacques, « Introduction », dans Jacques MICHON (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle. Le temps des éditeurs, 1940-1959*, vol. 2, Montréal, Éditions Fides, 2004, p. 13-20.
- MICHON, Jacques, (dir.), *Structures, idéologies et réception du roman québécois de 1940 à 1960*, Québec, Département d'études françaises, Université Sherbrooke, coll. « Cahiers d'études littéraires et culturelles », 1979.
- MICHON, Jacques, « Croissance et crise de l'édition littéraire au Québec (1940-1959) », *Littérature*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, n° 66, 1967, p. 115-126.
- MOCQUAIS, Pierre-Yves, « Dire c'est aussi (se) légitimer : comment se construit l'histoire des francophones des prairies » dans Lucie HOTTE (dir.), *(Se) raconter des histoires. Histoires et histoires dans les littératures du Canada*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2010, p. 349-368.
- MOISAN, Clément, *L'histoire littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1990.
- MOISAN, Clément, *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?* Paris, Presses universitaires de France, coll. « Littératures modernes », 1987.
- MOUSSEAU, Sylvie, « La critique littéraire en déclin », *L'Acadie nouvelle*, 25 avril 2013, [en ligne] <http://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2013/04/25/la-critique-litteraire-en-declin/> (page consultée le 12 juillet 2016).
- NEPVEU, Pierre, *L'écologie du réel*, Montréal, Boréal, 1999.
- OUELLET, François, « Gilles Marcotte : l'autonomie du littéraire », *Nuit blanche, magazine littéraire*, n° 70, 1998, p. 7-10.
- PAQUIN, Jacques (dir.), *Nouveaux territoires de la poésie francophone au Canada 1970-2000*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Archives des lettres canadiennes », 2012.
- PARÉ, François, *La distance habitée*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 2003.
- PARÉ, François, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1992.
- PARÉ, François, *Théories de la fragilité*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1994.
- PASCAL, Gabrielle, « La condition féminine dans l'œuvre de Gabrielle Roy », *Voix et Images*, vol. V, n° 1, automne 1979, p. 143-163.
- PERRON, Paul, « La Création de Gérard Bessette et de Réjean Robidoux », *Voix et Images*, vol. 14, n° 1, 1988, p. 125-127.
- PHUONG-THOA DO, Tess, « Aux prises avec les prix : les femmes du Femina », thèse de doctorat, London (Ontario), University of Western Ontario, 1998.

- PONTBRIAND, Michèle, « Voix francophones dans la littérature de l'Ouest canadien – Une volonté de durer », *Le Devoir*, 26 mai 2007, [en ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/education/144857/voix-francophones-dans-la-litterature-de-l-ouest-canadien-une-volonte-de-durer> (page consultée le 20 février 2016).
- POPOVIC, Pierre, *Entretiens avec Gilles Marcotte*, Montréal, Liber, 1996.
- PRIVAT, Jean-Marie, « À la recherche du temps (calendaire) perdu. Pour une lecture ethnocritique », *Poétique*, vol. 123, 2000, p. 301-319.
- PROVENZANO, François et Dozo BJORN-OLAV, « Comment les écrivains sont consacrés en Belgique », *CONTEXTES*, n° 7, 2010, [en ligne] <http://contextes.revues.org/4637> (page consultée le 5 mai 2014).
- PROVENZANO, François, « Francophonie. Idéologie, variation, canon : modèle québécois pour la francophonie littéraire », *Tangence*, n° 100, 2012, p. 133-152.
- PROVENZANO, François, « La consécration par la théorie », *CONTEXTES*, n° 7, 2010, [en ligne] <http://contextes.revues.org/4629> (page consultée le 5 mai 2014).
- RABY, Claudia, « Transformer le monde par la critique littéraire: regard stylistique sur les chroniques radiophoniques de Jeanne Lapointe », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 1, 2011, p.101-118.
- RICARD, François, « Dictionnaire et anthologies. L'inventaire : reflet et création », *Liberté*, vol. 23, n° 2, mars-avril 1981, p. 34.
- RIOUX, Marcel, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de Sociologie*, n° 7, 1968, p. 95-124.
- RIOUX, Marcel, « Commentaire : Aliénation culturelle et roman canadien », *Recherches sociographiques*, vol. 5, n° 1-2, 1964, p. 145-150.
- ROBERT, Lucie, « Sociocritique et modernité au Québec », *Études françaises*, vol. 23, n° 3, 1987, p. 31-41.
- ROBERTS, Gillian, *Prizing Literature, The Celebration and Circulation of National Culture*, Toronto, University of Toronto Press, 2011.
- ROBIDOUX, Réjean, « Mes romans et moi ou Gérard Bessette auto-bio-psycho-critique », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 15, 1979, p. 42-43.
- ROBITAILLE, Louis-Bernard, « Hamon et Rotman : la chasse aux scandales littéraires. Compte rendu de Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Les intellocrates – Expédition en haute intelligentsia*, Paris, Éditions Ramsay, 1981 », Montréal, *La Presse*, 17 octobre 1981, p. C3.
- ROY, Max, « En l'honneur de Gilles Marcotte », *Voix et Images*, vol. 22, n° 1, 1996, p. 169-170.
- S.A., « Qui est Gilles Marcotte », *Québec français*, n° 76, 1990, p. 74.
- SAINT-JACQUES, Denis, *Que vaut la littérature ?*, Québec, Nota Bene, 2000.
- SAINT-MARTIN, Lori, *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, tome 1, Montréal, XYZ Éditeur, 1992.
- SAINT-MARTIN, Lori, *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, tome 2, Montréal, XYZ Éditeur, 1994.
- SAINT-MARTIN, Lori, « [Réponse à Hélène Gaudreau] », Hélène Gaudreau, « Lori Saint-Martin, *L'autre lecture – la Critique au féminin et les textes québécois [sic]* », *Études littéraires*, vol. 27, n° 3, hiver 1995, p. 136.

- SAUVÉ, Rachel, « Canon littéraire et enseignement de la littérature française au Canada anglais : l'exemple des femmes auteurs », *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. XXXI, n° 3, 2001, p. 1-22.
- SCHLANGER, Judith, *La mémoire des œuvres*, Paris, Nathan, 1992.
- SEMUJANGA, Josias (dir.), *Les formes transculturelles du roman francophone*, *Tangence*, n° 74, hiver 2004.
- SHIRTLIFFE, Glen, « Gérard Bessette, l'homme et l'écrivain », *Études françaises*, vol. 1, n° 3, 1965, p. 16-42.
- SING, Pamela V., « “À l'ouest de l'Ouest” : extrême minorisation et stratégies scripturaires », dans Lucie HOTTE et François PARÉ (dir.), *Les littératures franco-canadiennes à l'épreuve du temps*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, p. 143-167.
- SING, Pamela V., « Le Far-Ouest francophone et sa littérature : exiguïté et écriture », *Culture française d'Amérique*, 2000, p. 135-160.
- SING, Pamela V., « Littérature et communauté : vitalité et reconnaissance du Far Ouest francophone », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 8, n° 2, 2013, p. 119-144.
- STRATFORD, Philip, *All the Polarities: Comparative Studies in Contemporary Canadian Novels in French and English*, Toronto, ECW Press, 1986.
- STRATFORD, Philip et Michael THOMAS, *Voices from Québec. An Anthology of Translations*, Toronto, Van Nostrand Reinhold, 1977.
- STRATFORD, Philip, « Literary Translation : A Bridge between Two Solitudes », *Language and Society*, vol. 11, 1983, p. 8-13;
- STRATFORD, Philip, « French-Canadian Literature in Translation », *Méta*, n° 1, 1977, p. 180-187.
- SUGARS, Cynthia, « Reading Between the Poles: The English “French-Canadian” Canon », dans Larry E. SMITH et John REIDER (dir.), *Changing Representations of Minorities, East and West: Selected Essays*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1996, p. 113-130.
- SYLVESTRE, Paul-François, *L'Ontario français. Quatre siècles d'histoire*, Ottawa, Les Éditions David, 2013.
- SYLVESTRE, Paul-François, *Les journaux de l'Ontario français, 1858-1983, essai*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, « Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale acadienne », dans Simon LANGLOIS (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 67-84.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, 2007.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, « Convergences et divergences au sein des nationalismes acadien et québécois », dans Eric WADDELL (dir.), *Le dialogue avec les cultures minoritaires*, Saint-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 113-130.
- THÉRIO, Adrien, « Gérard Bessette : prix David 1980 », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 21, 1981, p. 65.
- THÉRY, Chantal et Claudia RABY, « Jeanne Lapointe: un art et une éthique du dialogue », *Recherches féministes*, vol. 21, n° 1, 2008, p. 59-78.
- THIBEAULT, Jimmy, Daniel LONG, Désiré NYELA, Jean WILSON (dir.), *Au-delà de l'exiguïté. Échos et convergences dans les littératures minoritaires*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 2016.

- TOUGAS, Gérard, « Gérard Bessette », *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, p. 194-198.
- TOUGAS, Gérard, « L'éveil de la conscience littéraire », *Destin littéraire du Québec*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1982, p. 81.
- TUCHMAÏER, Henri-S., « L'évolution du roman canadien », *Revue de l'Université Laval*, vol. XIV, n° 3, novembre 1959.
- VAILLANT, Alain, *L'histoire littéraire*, Paris, A. Colin, 2010.
- VAILLANT, Alain, « Du bon usage du concept de légitimité : notes en marge de l'histoire littéraire du XIX^e siècle », dans Sylvie TRIAIRE, Jean-Pierre BERTRAND et Benoit DENIS (dir.), *Sociologie de la littérature : la question de l'illégitime*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2002, p. 81-105.
- VAN NUIJS, Laurence, « La sociologie de la littérature selon Escarpit. Structure, évolution et ambiguïtés d'un programme de recherche », *Poétique*, 2007 n° 149, p. 107-127.
- VIALA, Alain, « Pour un premier bilan », dans Daphné DE MARNEFFE et Benoit Denis (dir.), *Les réseaux littéraires*, Bruxelles, Le Cri, 2006, p. 263-279.
- VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Éditions de Minuit, 1985.
- VIAU, Robert, « Le Grand Dérangement en littérature », dans Raoul BOUDREAU, Anne Marie ROBICHAUD, Zénon CHIASSON et Pierre M. GÉRIN (dir.), *Mélanges Marguerite Maillet*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p. 373-397.
- VIAU, Robert, *L'Ouest littéraire. Vision d'ici et d'ailleurs*, Montréal, Éditions du Méridien, 1992.
- WADE, Mathieu, « Blind Spot de la littérature acadienne », *Astheure*, 31 mars 2014 [en ligne] <https://astheure.com/2014/03/31/blind-spot-de-la-litterature-acadienne-mathieu-wade/> (page consultée le 12 juillet 2016).
- WHITE, Hayden, *The Content and The Form. Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1987.
- WHITFIELD, Agnès, « Gabrielle Roy et Gérard Bessette », *Voix et images*, vol. 9, n° 3, 1984, p. 129-141.
- WHITFIELD, Agnès, « Gilles Marcotte, critique », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 55, 1989, p. 44-45.
- WILHELM, Bernard, « Réflexions sur la mise en valeur et la propagation de la littérature francophone de l'Ouest canadien », *Francophonies d'Amérique*, n° 1, 1991, p. 121-124.
- WYCZYNSKI, Paul et al., « Gérard Bessette », *Le roman canadien-français : évolution, témoignage, bibliographie*, coll. « Archives des lettres canadiennes », tome III, Ottawa, Éditions Fides, coll. « Archives des lettres canadiennes », tome III, 1964, p. 335-339.
- WYCZYNSKI, Paul, « Histoire et critique littéraires au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 5, n° 1-2, 1964, p. 11-69.
- YERGEAU, Robert, « Comment habiter le territoire fictionnel franco-ontarien? », *Liaison*, n° 85, 1996, p. 30-32.
- YERGEAU, Robert, « La fabrication anthologique », dans Jacques PAQUIN (dir.), *Nouveaux territoires de la poésie francophone au Canada, 1970-2000*, Tome XV, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 395-413.
- YERGEAU, Robert, *À tout prix*, Montréal, Les Éditions Triptyque, 1994.
- YORK, Lorrain, *Literary Celebrity in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2007.

Autres œuvres littéraires

BESSETTE, Gérard, *Mes romans et moi*, Montréal, Hurtubise, 1979.

BESSETTE, Gérard, *Le libraire*, Paris, René Julliard, 1960.

BESSETTE, Gérard, *La bagarre*, Montréal, Le Cercle du Livre de France, n° 4, coll. « Nouvelle-France », 1958.

BORDUAS, Paul-Émile, *Refus global et autres écrits*, Montréal, Éditions TYPO, 2010, [en ligne] http://www.edtypo.com/medias/3/10/ext_9782892952568.pdf (page consultée le 5 mai 2014).

BORDUAS, Paul-Émile, *Refus Global*, Montréal, Éditions Mythra-Mythe, 1977[9 août 1948].

HALTER, Marek, *La mémoire d'Abraham*, Paris, R. Laffont, 1983.

HALTER, Marek, *La vie incertaine de Marco Mahler*, Paris, Albin Michel, 1979.

LÉVEILLÉ, J.R., *Parade ou les autres*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 2005.

MAILLET, Antonine, *Pointe-aux-Coques*, Montréal et Paris, Fides, 1958.

MAILLET, Antonine, *The Tale of Don l'Original*, traduction anglaise de Barbara Godard, Toronto, Clark & Irwin, 1978.

MAILLET, Antonine, *La Sagouine*, traduction anglaise de Luis de Céspedes, Toronto, Simon & Pierre, 1979.

ROY, Gabrielle, *La Petite Poule d'Eau*, Montréal, Beauchemin, 1950.

ROY, Gabrielle, *Rue Deschambault*, Montréal, Beauchemin, 1955.

ROY, Gabrielle, *Un jardin au bout du monde*, Montréal, Beauchemin, 1975.

ROY, Gabrielle, *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal Express, 1984.

ROY, Gabrielle, *De quoi t'ennuies-tu Éveline?* suivi de *Ely! Ely! Ely! : récits*, Montréal, Boréal express, 1984.

Ouvrages de référence

ARON, Paul, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA, *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS, « Marcel Arland », [en ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/marcel-arland/> (page consultée le 2 avril 2015).

PELCHAT, Carole, « Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, 2007, [en ligne] http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-185/Coll%C3%A8ge_universitaire_de_Saint-Boniface_au_Manitoba.html#note12 (page consultée le 23 juillet 2018).

SNODGRASS, Mary Ellen, *Encyclopedia of Feminist Literature*, Infobase Publishing, 2009.

STEWART J.D.M. et Kallmann HELMUT, « La Commission Massey », *L'Encyclopédie canadienne*, Toronto, Historica Canada, 2006, [en ligne] <https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/la-commission-massey/> (page consultée le 15 mai 2015).

THE EDITORS OF ENCYCLOPÆDIA BRITANNICA, « Georges Duhamel », *Encyclopédie Britannica*, [en ligne] <http://www.britannica.com/biography/Georges-Duhamel> (page consultée le 25 juin 2015).

Sites web

- ACADÉMIE DES LETTRES DU QUÉBEC, « Gérard Bessette », [en ligne] <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/gerard-bessette-48> (page consultée le 5 août 2015).
- ACTION NATIONALE, « Les origines de L'Action nationale », [en ligne] http://www.action-nationale.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=104:les-origines-de-l-action-nationale&catid=32&Itemid=697 (page consultée le 31 juillet 2015).
- ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET DES TRADUCTRICES DU CANADA (ATTLC), « Historique », [en ligne] <http://www.attlc-ltac.org/fr/historique/> (page consultée le 12 mars 2019).
- BERTHELOT, Michèle, « Les acadiennes font entendre leur voix », *Gazette des femmes. Magazine intelligent et féministe*, 1^{er} septembre 1994, [n. p.], [en ligne] <https://www.gazettedesfemmes.ca/5372/les-acadiennes-font-entendre-leur-voix/> [page consultée le 2 février 2019].
- JOHNS HOPKINS UNIVERSITY, « Johns Hopkins Names First Chief Investment Officer », *Headlines@Hopkins*, 12 août 2005, [en ligne] http://pages.jh.edu/news_info/news/univ05/aug05/invest.html (page consultée le 9 octobre 2017).
- K.S., « Melançon, Robert », *L'île, L'infocentre littéraire des écrivains québécois*, [en ligne] <http://www.litterature.org/recherche/ecrivains/melancon-robert-335/> (page consultée le 16 juillet 2016).
- K.S., « Vanasse, André », *L'île, L'infocentre littéraire des écrivains québécois*, [en ligne] <http://www.litterature.org/recherche/ecrivains/vanasse-andre-461/> (page consultée le 16 juillet 2016).
- KATTAN, Naïm, « André Vanasse. Discours de présentation », *Académie des lettres du Québec* [en ligne] http://www.academiedeslettresduquebec.ca/system/ckeditor_assets/attachments/162/naïm_vanasse.pdf (page consultée le 20 novembre 2016).
- KELLY, Louis G. , « Traduction », *The Canadian Encyclopedia*, 16 décembre 2013, *Historica Canada*, [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/traduction> (page consultée le 12 mars 2019).
- LES ARCHIVES DE RADIO-CANADA, « Gabrielle Roy évoque son enfance », *Société Radio-Canada*, 3 juin 2010, [en ligne] <http://archives.radio-canada.ca/societe/litterature/clips/367/> (page consultée le 31 janvier 2016).
- LONERGAN, David, « Nouveau blogue signé David Lonergan », *Graffici, L'incontournable en Gaspésie*, 2008, [en ligne] <http://www.graffici.ca/dossiers/nouveau-blogue-signé-david-lonergan-4535/> (page consultée le 13 août 2018).
- M McNABB, Jim, « Study Guide : *Pélagie: An Acadian Musical Odyssey* », Centre National des Arts, avril 2004, [en ligne] http://artsalive.ca/pdf/eth/activities/pelagie_guide.pdf (page consultée le 14 décembre 2018).
- RUNTE, Hans R., « Curriculum vitae », [en ligne] http://myweb.dal.ca/hrunte/RunteHR_CV.html (page consultée le 1er décembre 2016).
- S.A., « Antonine Maillet », *Académie des lettres du Québec*, [en ligne] <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/antonine-maillet-30> (page consultée le 13 juillet 2016).

- S.A., « Fiche biographique [David Lonergan] », *Culture Gaspésie*, avril 2017, [en ligne] <https://culturegaspesie.org/wp-content/uploads/2017/04/David-Lonergan-fiche-bio.doc> (page consultée le 13 décembre 2018).
- S.A., « *Pelagie : The Return to Acadie* », *Goose Lane Editions*, [en ligne] <https://gooselane.com/products/pelagie> (page consultée le 9 avril 2019).
- S.A., « À propos », *Spirale*, [en ligne] <http://magazine-spirale.com/page/propos> (page consultée le 26 juillet 2016).
- S.A., « bio-bibliographie de Gilles Marcotte », *Les éditions du Boréal*, [en ligne] <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/auteurs/gilles-marcotte-376.html> (page consultée le 10 août 2015).
- S.A., « Melvin Gallant », *Portail des auteurs du Nouveau-Brunswick*, 2015, [en ligne] http://www1.gnb.ca/0003/Pages/fr/nb_aut-f.asp?CODE=CM (page consultée le 1^{er} décembre 2016).
- S.A., « Notes biographiques d'Antonine Maillet », *Prix littéraire Antonine-Maillet-Acadie Vie*, [en ligne] <http://prixlitteraire.acadie.com/note.pdf> (page consultée le 13 juillet 2016).
- S.A., « Réginald Martel », *Académie des lettres du Québec*, [en ligne] <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/reginald-martel-25> (page consultée le 13 juillet 2016).
- S.A., *Jean Giono, le voyageur immobile*, [en ligne] <http://pages.infinet.net/poibru/giono/index.htm> (page consultée le 12 juillet 2016).
- SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ACADIE, « *Historique de la SNA* », [en ligne] <http://snacadie.org/index.php/a-propos-de-la-sna/historique-de-la-sna-leftmenu-103> (page consultée le 2 juillet 2016).
- S.A., « Présentation. Francophonies d'Amérique », *Érudit*, [en ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/fa/> (page consultée le 25 février 2019).
- S.A., « Hannah Josephson, Author, Dead at 76 », *New York Times* [Archives], 31 octobre 1976, p. 40, [en ligne] <https://www.nytimes.com/1976/10/31/archives/hannah-josephson-author-dead-at-76-wrote-with-her-husband-biography.html> (page consultée le 12 mars 2019).
- SPINOY, Erik, « Les prix littéraires : construire la littérature, soulager le public », *Université de Liège*, octobre 2009, [en ligne] http://culture.uliege.be/jcms/prod_132166/les-prix-litteraires-construire-la-litterature-soulager-le-public (page consultée le 5 mai 2014).
- DE TOURDONNET, Vincent, « [Infokit 2018] *Pelagie*. Le drame musical d'Allen Cole et Vincent Tourdonnet dans une version française signée Antonine Maillet d'après son roman *Pelagie-la-Charrette* », 2018, [en ligne] http://www.vincentdetourdonnet.com/uploads/8/7/2/0/8720033/pelagie_infokit_2018.pdf (page consultée le 14 décembre 2018).
- TOUZEAU, Maëva, « Écritures féminines et engagement dans les littératures acadiennes », Actes du colloque « Écriture féminine aux XX^e et XXI^e siècles, entre stéréotype et concept » tenu dans le cadre de la Journée d'étude de doctorants et de jeunes chercheurs de la SELF XX-XXI (Société d'étude de la littérature de langue française des XX^e et XXI^e siècles), Université Paris-Sorbonne, décembre 2015, [n. p.], [en ligne] <https://self.hypotheses.org/publications-en-ligne/ecriture-feminine-aux-xxe-et-xxie-siecles-entre-stereotype-et-concept/corps-feminins-corps-politiques-3> (page consultée le 2 février 2019).

UNIVERSITY OF MANITOBA, « Biography of Arthur Phelps », *Arthur Phelps: An Inventory of His Photographs at the University of Manitoba Archives & Special Collections*, 2011, [en ligne]
http://www.umanitoba.ca/libraries/units/archives/collections/complete_holdings/ead/html/phelps.shtml#tag_bioghist (page consultée le 25 novembre 2018).

WERBER, Bernard, « Bernard Werber [site officiel] », [en ligne]
<http://www.bernardwerber.com/> (page consultée le 20 mars 2019).

TABLES DES MATIÈRES

Résumé	ii
Remerciements	iii
Introduction	1
Problématique	4
Le corpus et la périodisation	5
Approche théorique et cadre méthodologique	11
Aperçu des grandes articulations de la thèse	16
Gabrielle Roy : écrivaine dans son pays	18
Bonheur d'occasion, un premier succès	19
La réception immédiate de Bonheur d'occasion, 1945	28
Les prix et les honneurs allèchent les critiques, 1947-1950	41
La transition des années 1950	57
La réception universitaire de Bonheur d'occasion prend son envol, 1960-1969	77
L'intérêt pour Bonheur d'occasion persiste : 1970 à 2017	105
Remarques conclusives	129
Antonine Maillet : l'avènement de la littérature acadienne	135
La renaissance de la littérature acadienne	136
La réception immédiate de Pélagie-la-Charrette	146
L'effet Goncourt	168
Maillet dans les anthologies, les dictionnaires et les histoires littéraires	197
La critique et les thématiques particularistes dans Pélagie-la-Charrette	230
Lectures au féminin de Pélagie-la-Charrette	267
Diversification des lectures et relectures d'une œuvre emblématique	276
Remarques conclusives	283
Conclusion	288
Le contexte sociopolitique et littéraire	289
Processus de consécration et de canonisation	291
Les attentes des lecteurs	303
Notes conclusives	306
Annexe 1	309
Annexe 2	311

Bibliographie	312
Corpus	312
Gabrielle Roy	312
Rééditions	312
Traductions	312
Extraits dans des anthologies.....	312
Antonine Maillet	315
Rééditions	315
Traductions	316
Extraits dans des anthologies (sélection).....	316
Réception du corpus	316
Gabrielle Roy	316
1945-1947	316
1947-1959.....	318
1960-1969.....	321
1970-2017	323
Antonine Maillet	338
1979-1981.....	338
1982-2015.....	342
Articles, chapitres et ouvrages théoriques ou critiques	349
Autres œuvres littéraires.....	363
Ouvrages de référence	363
Sites web.....	364
TABLES DES MATIÈRES	367